QL
461
R454
ENT

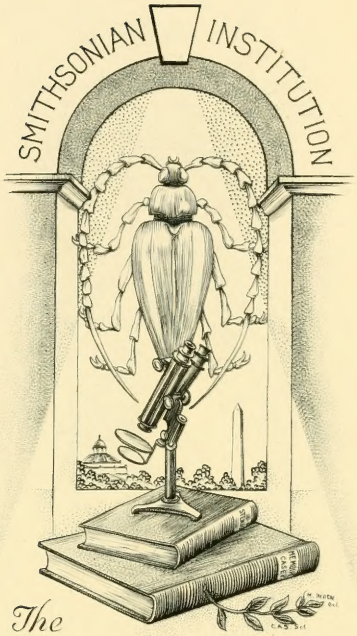

The
THOMAS LINCOLN
CASEY
LIBRARY
1925

REVUE
D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

Société Française d'Entomologie

RÉDACTEUR : ALBERT FAUVEL

TOME XI. — 1892. — N° 1.

(12 Numéros par an)

CAEN

TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE A. LE BOYTEUX

RUE SAINT-PIERRE, 102 & 116

—

1892

LES TRICHOPTÈRES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par R. MARTIN.

Nous avons un vif désir de faire connaître, autant qu'il est possible, la faune des Névroptères du département de l'Indre, et nous avons déjà, dans ce but, publié le Catalogue des Odonates du pays. Nous dressons aujourd'hui la liste des Trichoptères.

Notre Catalogue des Odonates était en vérité assez exact et assez complet, puisque, depuis plusieurs années, nous n'avons fait aucune nouvelle observation qui le puisse sérieusement modifier ; nous n'avons capturé aucune espèce qui n'y soit inscrite. Tout au plus y aurait-il lieu de faire un ou deux changements sur le degré de rareté de certaines espèces : le *Diplax vulgata*, par exemple, indiqué comme espèce très commune, est certainement assez rare ; l'*Onychogomphus uncatus* est, au contraire, abondant en juin sur les rives de l'Anglin ; l'*Agrion mercuriale* est extrêmement répandu sur les ruisseaux qui coulent d'un étang à l'autre ; le *Calopteryx virgo* ne vit pas sur les rivières, mais seulement sur les ruisselets, tandis que le *splendens* ne fréquente pas les petits ruisseaux ; la *Libellula fulva*, indiquée comme insecte des marais, se trouve en plus grand nombre sur les ruisseaux.

Il n'en sera pas de même du Catalogue des Trichoptères. Il est forcément incomplet. Peut-être y avons-nous à tort inscrit deux ou trois espèces ; à coup sûr nous en avons omis plusieurs et, malgré les additions et corrections à faire dans l'avenir, la liste aura bien de la peine à devenir complète. Sans aucun doute, on découvrira ici de nouvelles espèces, d'autres considérées comme étrangères à la faune française, d'autres regardées comme spéciales au Midi ou aux montagnes ; mais les Trichoptères sont trop nombreux, trop difficiles à

déterminer, trop peu chassés pour qu'on puisse songer à dresser bientôt un catalogue sans erreurs.

Sauf du côté d'Issoudun, j'ai visité presque tous les cours d'eau du département et j'ai exploré avec un soin tout particulier la Creuse, « la plus belle rivière de « France et peut-être une des plus jolies rivières du « monde entier », comme dit Georges Sand, intéressante parce qu'elle coule à l'état de torrent impétueux jusqu'à Argenton et comme un large fleuve tranquille d'Argenton à son embouchure.

Excepté auprès de mon ami Degors, coléoptériste plutôt que névroptériste, je n'ai trouvé dans le pays aucune aide. Mais je dois les plus chauds remerciements à plusieurs entomologistes étrangers, surtout à MM. Mac Lachlan, l'auteur de *Revision of the Trichoptera of the european fauna*, et Albarda, qui ont bien voulu me guider, m'adresser des types, me déterminer une foule d'insectes. Ils connaissent merveilleusement les Trichoptères et c'est toujours grâce à eux que quelques rares entomologistes les connaissent un peu.

REVUE

D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

TRICHOPTERA

Famille des PHRYGANEIDÆ

Trib. I.—PHRYGANEINÆ.

Gen. **Neuronia**.

1. **Neuronia ruficrus** Scopoli.

Cette espèce peu commune se trouve le long des mares et des étangs couverts de plantes aquatiques, depuis le 5 mai jusqu'au 15 juin. On la prend en battant au filet les arbustes du voisinage.

2. **Neuronia reticulata** Brauer.

Un seul exemplaire, le 1er juin, à Gargilesse.

Gen. **Phryganea**.

3. **Phryganea grandis** L.

Très commune, du 5 mai au 10 juin, le long des étangs et des cours d'eau. Se tient sur les chênes, les arbustes et les herbes. Les mâles sont au moins cinq fois plus nombreux que les femelles.

4. **Phryganea striata** L.

Extrêmement commune sur les rivières, les ruisseaux et surtout sur les étangs, des premiers jours de mai au 20 juin. Elle s'envole lourdement quand on frappe sur les buissons et s'abat, à une quarantaine de mètres, sur un brin d'herbe, d'où elle repart, un instant après, pour regagner les buissons et les arbres épais. Mâles sept à huit fois plus communs que les femelles.

5. **Phryganea varia** Fabr.

Espèce un peu localisée, mais très abondante en certains endroits. On la trouve en grande quantité du 15 juillet au 25 septembre, mais surtout vers la mi-août, dans le feuillage des chênes qui avoisinent les étangs. L'insecte dérangé s'envole brusquement d'un arbre à l'autre et se pose volontiers sur les troncs où il s'efface subitement. Il faut alors un œil exercé pour l'apercevoir, tant son costume maculé de brun et de roux

le fait confondre avec la couleur de l'arbre. La nuit il vole beaucoup et pénètre dans les appartements éclairés. On compte en général dix mâles pour une femelle.

Gen. **Agrypnia**.

6. **Agrypnia pagetana** Curtis.

Paraît de bonne heure au printemps dans les marais, souvent dès le 15 avril ; on l'aperçoit tapi le long des joncs, d'où il s'envole assez facilement, mais pour se reposer à quelques mètres ; s'il tombe à l'eau, même au loin du rivage, il se tire fort bien d'affaire en nageant. On le prend, toujours en nombre, sur les étangs et sur quelques cours d'eau durant tout le mois de mai ; il devient très rare en juin, reparaît en juillet et on l'observe encore au 25 août. Au printemps, les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles ; plus tard on capture une femelle pour trois ou quatre mâles.

Trib. II. — LIMNOPHILINÆ.

Gen. **Colpotaulius**.

7. **Colpotaulius incisus** Curtis.

Insecte localisé, commun seulement, du 10 mai au 15 juillet, dans les buissons et les herbes voisins des étangs. On le trouve aussi sur le bord de la rivière la Claise. Deux mâles pour une femelle.

Gen **Grammotaulius**.

8. **Grammotaulius nitidus** Müller.

Paraît vers le 5 mai et vit en assez grand nombre autour de tous les étangs, sur les bords de la Claise et de l'Anglin, jusqu'au 30 juin, disparaît en juillet et août, puis reparaît vers le 20 septembre pour durer jusqu'au 25 octobre. Il vit alors par myriades sur les étangs à demi desséchés, où il vole de joncs en joncs, par les jours de soleil. On le trouve même dans les bois à proximité des marais et des fontaines.

9. **Grammotaulius atomarius** Fabr.

On le voit dès le 1er mai dans les marais et sur les rives des cours d'eau, caché pendant le jour dans les branches des pins

ou dans les herbes. Il est extrêmement commun jusqu'au 10 juin. On le retrouve en immense quantité dans les pays d'étangs du 1er octobre jusqu'au 10 novembre. On trouve souvent la variété sans traits aux ailes inférieures. Les deux sexes sont à peu près en nombre égal.

Gen. **Glyphotælius.**

10. **Glyphotælius pellucidus** Retz.

Un des insectes les plus communs du département ; on l'observe sur tous les cours d'eau moyens, et sur tous les étangs, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre. Il aime à se blottir dans le feuillage des chênes, des aulnes, des pins et des sapins ; il est parfois très farouche et s'envole rapidement au loin s'il est inquieté. Sa coloration est très variable, surtout celle des ailes inférieures, tantôt hyalines, tantôt fortement tachetées à l'extrémité.

Gen. **Limnophilus.**

11. **Limnophilus rhombicus** L.

Ce Limnophile vit sur le bord des rivières et sur les rivages des étangs ; il y est commun du 25 mai au 30 juillet. On le retrouve, mais plus rarement, durant le mois de septembre. On le prend en battant les pins et les chênes ou en fauchant les herbes et les iris. Il s'éloigne volontiers des eaux.

12. **Limnophilus flavicornis** Fabr.

Excessivement commun du 20 mai au 10 novembre, sauf pendant le mois d'août où il devient très rare. Il vole par milliers au soleil sur la rive de tous les étangs et même au bord des rivières et des ruisseaux.

13. **Limnophilus decipiens** Kol.

Reconnaissable à son pterostigma qui descend obliquement sur l'aile. Il est très commun dans tous les marais de la Brenne et sur les rives de l'Anglin du 15 mai au 15 juin, puis du 15 septembre au 15 novembre. Il se tient, pendant le jour, dans le feuillage des arbres. Les deux sexes sont à peu près en nombre égal.

14. **Limnophilus marmoratus** Curtis.

Commun dans les marais, rare sur la Creuse, du 1er juin au

1er octobre. Se cache dans le feuillage des chênes d'où il s'enfuit, quand on le dérange, d'un vol rapide et élevé.

15. **Limnophilus stigma** Curtis.

Assez commun le long des étangs et de certains ruisseaux du 1er juin au 25 juillet, puis en septembre-octobre.

16. **Limnophilus lunatus** Curtis.

Assez commun dans les marais en juin, plus commun aux mêmes lieux pendant le mois d'octobre.

17. **Limnophilus subcentralis** Brauer.

Il est également assez commun dans les arbres voisins des étangs, plus rare au bord des rivières ; on l'y prend en battant au filet pendant le mois de juin, puis du 15 septembre au 15 novembre C'est une des espèces qui volent le plus tardivement. Les mâles sont un peu plus nombreux.

18. **Limnophilus centralis** Curtis.

Espèce très commune partout, sur les rivières, les ruisseaux, les cascades, surtout aux étangs, où elle vole la nuit, cachée durant le jour dans le feuillage des chênes, des pins, des buis. Elle paraît vers le 25 mai, et on la prend pendant tout l'été jusqu'au 30 octobre. Les mâles sont de fort peu les plus nombreux.

19. **Limnophilus vittatus** Fabr.

Du 5 mai au 25 juillet, puis du 25 septembre au 15 novembre ; je l'ai même pris le 18 novembre, après une gelée. Très commun partout, en particulier au voisinage des étangs. Certains exemplaires sont très pâles, même tout vitreux.

20. **Limnophilus affinis** Curtis.

Très commun, rivières et étangs, du 15 mai au 10 novembre, très difficile pourtant à rencontrer au mois d'août.

21. **Limnophilus auricula** Curtis.

Espèce très répandue du 5 mai au 1er juillet, très rare à l'arrière-saison. Habite partout, dans les vallées de l'Indre, de la Creuse, de la Claise, de l'Anglin, mieux encore en Brenne. Ceux de la région montagneuse de l'Indre sont plus fortement marqués. Sexes en nombre à peu près égal.

22. **Limnophilus griseus** L.

Assez commun le long des rivières en mai et juin, extrêmement rare en octobre. Je ne l'ai jamais trouvé au bord des eaux stagnantes.

23. **Limnophilus sparsus** Curtis.

Encore une espèce qui ne vit point dans les marais. Elle est assez commune au bord des rivières, ruisseaux et cascades, en mai et juin.

24. **Limnophilus bipunctatus** Curtis.

Très commun dans les pays d'étangs, plus encore sur les rivières, où on le prend dans les arbres du 5 mai au 10 juin, puis du 16 juillet aux premiers jours d'octobre.

25. **Limnophilus fuscicornis** Ramb.

Le *fuscicornis* est un insecte absolument nocturne, incapable de voler pendant le jour. Si on l'inquiète alors, il se laisse choir à terre et demeure immobile dans les herbes. Je le trouve en abondance sur les piles du viaduc du Blanc, souvent par groupes pressés de quatre ou cinq individus, et à Concremiers dans les pins, à partir du 10 avril jusqu'au 28 mai. Je ne l'ai pas observé ailleurs et je ne l'ai jamais vu après le 28 mai. On compte autant de mâles que de femelles.

Gen. **Anabolia**.

26. **Anabolia nervosa** Curtis.

Cette espèce n'est jamais très commune dans les marécages, mais à partir du 15 septembre de chaque année, on la voit par milliers sur les rives de tous les cours d'eau, tantôt dans le feuillage des arbustes et sur les herbes, tantôt sur les quais et les rochers. Elle court avec vivacité sur les pierres et sur les plantes, se jette par petits vols d'un arbuste à l'autre, et se prend étourdiment dans les toiles des araignées qui en dévorent beaucoup. Parfois aussi, contrairement à leurs habitudes, des centaines de mâles très alertes et très farouches volent avec une extrême rapidité autour des arbres, en plein soleil. Elle disparaît vers le 25 octobre. Bien que la masse naisse seulement au 15 septembre, on trouve des sujets isolés dès le 10 juillet et pendant le mois d'août. Le nombre des mâles est double de celui des femelles.

Gen. **Stenophylax**.

27. **Stenophylax rotundipennis** Brauer.

Pas très rare sur la Creuse, au Blanc et à Gargilesse, à partir du 30 août jusqu'à la fin de septembre.

28. **Stenophylax stellatus** Curtis.

Assez commun au Blanc et surtout à Gargilesse du 27 août au 27 octobre. On le trouve souvent posé sur les rochers. Comme tous ses congénères, il ne vole presque jamais le jour, mais s'envole vivement dès que la nuit devient obscure.

29. **Stenophylax concentricus** Zetter.

Commun sur les rivières et sur les étangs du 25 avril au 10 juin, puis du 25 septembre au 20 octobre. Il n'est pas rare de le trouver tapi entre les pierres du viaduc de la Creuse, ou dans les terrains labourés, caché sous une grosse motte de terre.

Gen. **Micropterna**.

30. **Micropterna nycterobia** Mac Lachl.

Assez rare du 25 mai au 25 juin sur les bords de la Creuse ; se cache dans les anfractuosités des rochers.

31. **Micropterna sequax** Mac Lachl.

Commune le long de la Creuse, surtout à Cors, et le long de l'Anglin, à Concremiers, du 15 mai à la fin de juin. Les murailles du moulin de Cors, vers le 5 juin, sont tapissées de M. sequax dévorées par le Segestrie perfide.

Gen. **Halesus**.

32. **Halesus interpunctatus** Zetter.

Extrêmement commun sur les rives de la Creuse, de l'Indre et de l'Anglin des premiers jours de septembre au 10 novembre. Il ne vole pas durant le jour et, si on le dérange au milieu du feuillage où il est caché, il se laisse tomber à terre. Durant le mois d'octobre, on est certain d'en rencontrer, tous les matins, une dizaine sur chaque pile du viaduc du Blanc. Beaucoup deviennent la proie des épeires.

33. **Halesus digitatus** Schrank.

Assez rare du 25 août au 1er novembre. Mêmes mœurs que le précédent.

34. **Halesus ligonifer** Mac Lachl.

Assez rare au Blanc et à Châteauroux, mais extrêmement commun à Gargilesse, dans la région accidentée de la Creuse, du 25 septembre au 25 octobre. On le prend surtout en battant les buis, où il se cache pendant le jour; s'il est inquiété, il s'envole assez légèrement. On le trouve aussi caché dans les interstices des rochers. Les mâles sont un peu plus communs que les femelles.

Gen. **Chætopteryx**.

35. **Chætopteryx villosa** Fabr.

Paraît ne pas exister au Blanc, mais se trouve en assez grand nombre sur les ruisseaux, surtout ceux de la région montagneuse, pendant le mois d'octobre. On le prend presque toujours accouplé.

Gen. **Enoicyla**.

36. **Enoicyla pusilla** Burm.

Peu commune dans les bruyères, près des eaux, à partir du 25 septembre jusqu'à novembre. M. de Selys fait remarquer que c'est le seul Trichoptère dont la larve vit dans la mousse au lieu de vivre dans l'eau. La femelle est aptère.

Trib. III. — SERICOSTOMATINÆ.

Gen. **Sericostoma**.

37. **Sericostoma personatum** Kirby.

On ne trouve pas cette espèce sur la Creuse en aval du Blanc, alors que la rivière coule largement à pleins bords, mais elle est assez commune en amont, là où la Creuse coule à l'état de torrent. Elle est même excessivement commune sur la Gargilesse et sur tous les ruisseaux affluents de la Creuse. Elle paraît vers le 1er juin et disparaît au 15 août. L'insecte qui vole mal le jour se tient ordinairement sur les branches surplombant l'eau.

Les deux sexes sont égaux en nombre. Beaucoup sont dévorés par les araignées.

38. **Sericostoma turbatum** Mac Lachl.

Avec l'espèce précédente, sur plusieurs ruisseaux en juillet et août; assez commun sur la Gargilesse et la Cédelle.

Gen. **Notidobia**.

39. **Notidobia ciliaris** L.

En nombre immense sur toutes les rivières, du 5 mai au 14 juin. N'existe pas sur les étangs. Elle se tient dans les joncs et sur les herbes du rivage et s'envole facilement pour revenir immédiatement aux bords. Sexes en nombre égal.

Gen. **Goera**.

40. **Goera pilosa** Fabr.

Le Trichoptère le plus commun peut-être dans la vallée de la Creuse. Cette espèce, si répandue sur toutes nos rivières et sur les ruisseaux et si reconnaissable à sa nervation, naît vers le 20 avril. Pendant les mois de mai et de juin, l'insecte se tient, durant le jour, sur les plantes du rivage, puis, au moment où le soleil baisse, se met à tournoyer à la surface de l'eau par bandes de 20 à 200 individus. Il devient assez rare vers le 5 juillet, pour apparaître en nombre immense vers le 15 août et finir au 15 septembre. Les femelles sont aussi nombreuses que les mâles.

Gen. **Silo**.

41. **Silo pallipes** Fabr.

Très commun sur certains points de nos rivières, depuis le 10 mai jusqu'au 8 juillet. Se cache dans les herbes et les arbustes au bord de l'eau.

42. **Silo piceus** Brauer.

Commun sur la Creuse, mais localisé en certains endroits. Vole depuis le 25 mai jusqu'au 25 juillet. Fréquemment accouplé au commencement de juin.

Gen. **Brachycentrus.**

43. **Brachycentrus subnubilus** Curtis.

Le premier Trichoptère que l'on voit au printemps ! Apparaît du 20 mars au 1er avril, devient en avril extraordinairement commun sur la Creuse, moins nombreux sur l'Indre et l'Anglin, beaucoup plus rare sur les étangs, et disparaît au plus tard le 20 mai. Si le temps est beau, les mâles volent, tout le jour, sur les rives, papillonnent autour des branches d'arbres où les femelles sont immobiles et tourbillonnent, au soleil couchant, à la surface de l'eau. S'il fait du vent, ils demeurent cachés sur les troncs, au milieu des pierres, et si la main s'approche pour les saisir, se laissent tomber obliquement à terre, ou bien sautent deux ou trois fois à terre et s'envolent. J'ai été, tous les ans, au sujet de cette espèce, témoin d'un fait singulier : au soir d'une belle journée, vers le 14 ou 15 avril, de 3 à 5 heures, d'immenses colonnes de cet insecte, composées surtout de femelles, remontent la Creuse. Tous se suivent à un mètre de la rive, sans arrêts. Ils passent continuellement, par milliers, suivent la même direction, et on a beau soi-même remonter, on les voit toujours aller. Aucun ne vole en sens contraire. On se demande si les femelles ne vont pas pondre au loin en amont du Blanc pour que les larves, moins aptes que d'autres à résister aux courants, retrouvent, l'année suivante, le même point d'éclosion, au lieu d'être entraînées trop loin vers le nord. Il est difficile de trouver un autre motif à cette caractéristique habitude. Les deux sexes sont en nombre égal.

Gen. **Oligoplectrum.**

44. **Oligoplectrum maculatum** Fourc.

Très commun, mais localisé sur certains points de la Creuse. Paraît à Ruffec, à Scoury, à Gargilesse vers le 10 mai, devient moins nombreux en juillet et recommence à être très abondant du 15 août au 15 septembre. On le prend par milliers en battant les buis où il se cache le jour, tandis qu'il aime à voler au soleil du matin et du soir. Les mâles sont de beaucoup les plus nombreux.

Gen. **Crunœcia.**

45. **Crunœcia irrorata** Curtis.

Prise deux fois dans la partie montagneuse du département,

à Gargilesse et à Crozant, le 18 et le 21 juin, en battant les buis.

Gen. **Lepidostoma**.

46. **Lepidostoma hirtum** Fabr.

Très commun sur toutes les rivières, très rare aux étangs, depuis le 3 mai jusqu'au 10 septembre, sans interruption. Il demeure, le jour, caché dans le feuillage des pins, des aulnes, des chênes ou dans les interstices des pierres et s'envole aussitôt la nuit venue. Les mâles sont un peu plus nombreux.

Gen. **Lasiocephala**.

47. **Lasiocephala basalis** Kol.

Introuvable ailleurs qu'à Gargilesse, où il paraît rare en juin et juillet.

Trib. IV. — LEPTOCERINÆ.

Gen. **Beræa**.

48. **Beræa pullata** Curtis.

Commune au Blanc, à Concremiers, Chaillac, Belâbre, excessivement commune à Gargilesse, sur les rivières, ruisseaux et cascades, depuis le 15 mai jusqu'au 10 août. Elle vole peu le jour, et se cache surtout dans les arbustes surplombant l'eau. Les mâles sont dans la proportion des 3/5.

49. **Beræa maura** Curtis.

N'existe que sur le bord des torrents, à Gargilesse et Crozant, où je l'ai prise du 7 juin au 24 juillet.

Gen. **Molanna**.

50. **Molanna angustata** Curtis.

Vit aux abords des rivières et des étangs, mais elle est bien plus abondante près des eaux courantes. On l'observe du 15 mai jusqu'au 30 août, très communément, mais presque toujours solitaire. Elle se tient sur les herbes du rivage et vole facilement.

Gen. **Odontocerum.**

51. **Odontocerum albicorne** Scop.

Commun, mais seulement sur la Creuse, de Châteaubrun à Crozant, et surtout dans le feuillage des arbustes qui ombragent les cascades. On l'y trouve du 25 juin jusqu'au 10 août.

Gen. **Leptocerus.**

52. **Leptocerus nigronervosus** Retz.

Très commun sur la Creuse, l'Anglin, la Claise, du 3 mai au 3 juin. Il demeure, durant la matinée, fixé sur les piles des ponts ou dans les arbres feuillus, puis, dès trois ou quatre heures du soir, tourbillonne par troupes de 5 à 50 à la surface de l'eau. A la nuit tombante, il vole très vite et très haut.

53. **Leptocerus albimacula** Mac Lachl.

Je le note, quoique fort douteux. C'est un *nigronervosus* très clair, à faciès un peu extraordinaire, et parce que je l'ai pris à Tournon, sur la petite rivière du Suin, le 18 juin, à une époque où l'on ne trouvait déjà plus l'espèce précédente.

54. **Leptocerus fulvus** Ramb.

Très rare sur l'étang de Coudreau, traversé par le Suin, en juin et juillet.

55. **Leptocerus senilis** Burm.

Commune à la fois sur les étangs et sur les rivières. Paraît vers le 5 mai et disparaît vers le 5 août. On le trouve parfois très loin des eaux, tapi contre un tronc d'arbre.

56. **Leptocerus alboguttatus** Hagen.

Assez commun dans les arbustes, sur le bord des rivières. Du 10 juin au 10 août.

57. **Leptocerus aterrimus** Steph.

Très répandu, à compter du 25 mai, sur la Creuse, sur les petits ruisseaux et même sur les étangs. On cesse de le voir vers le 25 août. Il se tient dans les joncs et le feuillage des arbustes qui s'étendent sur l'eau.

58. **Leptocerus cinereus** Curtis.

Extraordinairement commun sur tous les ruisseaux et toutes les rivières, voire même sur les étangs, du 10 mai au 25 août. Tantôt il vole, même par la pluie, en tourbillon au ras de l'eau, par troupes de 5 à 200, tantôt il papillonne en bandes innombrables autour des arbres avec une extrême vélocité. Il vole admirablement, même accouplé, et pourtant il devient fréquemment la proie des Calopteryx.

59. **Leptocerus albifrons** L.

Rare. Pris au Blanc, le long de la Creuse, le 20 juillet en battant.

60. **Leptocerus dissimilis** Steph.

Assez répandu, sur les rivières et les cascades, du 20 mai au 10 août.

61. **Leptocerus riparius** Albarda.

Assez commun partout, sur les rivières, ruisseaux, cascades, où il tourbillonne, le soir, en petites troupes, depuis le 1er juillet jusqu'au 20 octobre.

Gen. **Mystacides**.

62. **Mystacides nigra** L.

Dès le 25 avril, on observe cette espèce sur les eaux courantes; durant tout l'été, elle est excessivement nombreuse sur tous les cours d'eau; les derniers individus volent encore le 10 octobre. Elle aime, comme toutes ses voisines, à tourbillonner au-dessus du courant dans les belles soirées.

63. **Mystacides azurea** L.

Extrêmement commune sur toutes les rivières et tous les ruisseaux, moins sur les étangs, depuis le 1er mai jusqu'au 28 octobre. C'est par myriades qu'elle danse sur l'eau à toute heure du jour, mais surtout dans la soirée, et par tous les temps, soleil, ciel couvert, pluie. J'en ai même vu des essaims papillonner, par une pluie battante, sur les grandes routes, à quelques cents mètres de la Creuse.

64 **Mystacides longicornis** L.

Egalement répandue sur les eaux stagnantes et courantes, du 25 mai au 30 septembre.

Gen. **Homilia.**

65. **Homilia leucophæa** Ramb.

Sur la rivière de Prissac, le 10 juin. N'a pas encore été trouvée au Blanc.

Gen. **Triænodes.**

66. **Triænodes bicolor** Curtis.

Espèce très répandue dans les étangs et même sur la Claise, la Creuse et l'Anglin, depuis le 25 mai jusqu'au 15 septembre. On la voit, le jour, courir sur les arbres et sur les roseaux, en remuant ses antennes. Le soir, elle entre, souvent en nombre, dans les appartements éclairés.

67. **Triænodes ochreella** Mac Lachl.

Très commun sur le bord des rivières, du 25 mai au 25 août. Court avec vivacité sur les plantes et s'envole avec prestesse si on essaie de le prendre.

68. **Triænodes conspersa** Ramb.

Assez commun, du 20 mai au 31 juillet, sur la Creuse et sur l'Indre.

Gen. **Adicella.**

69 **Adicella reducta** Mac Lachl.

Cette petite espèce n'est pas rare sur nos rivières, du 1er juin au 31 juillet.

Gen. **Œcetis.**

70. **Œcetis ochracea** Curtis.

Pas rare sur nos rivières et très commune sur tous les grands étangs, du 15 mai au 20 juillet. C'est surtout vers le 24 juin qu'on le lève par centaines dans les hautes herbes sur le rivage du Gabrian, de l'erignon, du Coudreau, de la Mer Rouge. Il vole

lourdement et s'accroche, à quelques mètres, au sommet d'une tige.

71 **Œcetis furva** Ramb.

Rare au bord de l'Anglin, mais très commun sur tous les étangs où, du 25 mai au 15 août, on l'observe tapi le long des roseaux, souvent au milieu du marais, ou rasant la surface de l'eau, en recourbant ses longues antennes qui brillent au soleil comme des fils d'argent.

72. **Œcetis notata** Ramb.

Du 18 mai au 10 septembre; très commune sur les rivières. Demeure le jour dans le feuillage des arbres et, le soir, vole au-dessus de l'eau.

73. **Œcetis testacea** Curtis.

Du 20 mai au 1er septembre ; excessivement commune sur toutes les rivières ; se tient dans les herbes des rives et dans les arbres.

74. **Œcetis tripunctata** Fabr.

Du 25 mai au 10 septembre, sur toutes les eaux courantes.

Gen. **Setodes**.

75. **Setodes tineiformis** Curtis.

Sur les rivières; dure du 5 juin au 10 septembre, mais devient en juillet prodigieusement commune.

76. **Setodes punctata** Fabr.

Également très commune sur les cours d'eau depuis le 10 juin jusqu'au 10 septembre. Vole par myriades le soir ; les toiles des épeires en sont parfois complètement encombrées.

77. **Setodes viridis** Fourc.

Excessivement commune sur les rivières, du 10 juin au 15 août.

Gen. **Calamoceras**.

78. **Calamoceras Volxemi** Mac Lachl.

Apparaît vers le 28 mai et disparaît du 5 au 20 août. Assez

commun sur les grandes rivières comme la Creuse, il vit à profusion sur les bords de la Claise et surtout de l'Anglin, et ne se trouve guère sur les petits ruisseaux. Cet intéressant insecte demeure, pendant le jour, collé le long des feuilles d'iris ou caché dans les aulnes qui surplombent le courant ; il ne quitte jamais le voisinage immédiat de l'eau. Si on le dérange, il vole assez lourdement à fleur d'eau, ses grandes antennes, analogues à des brins de prêle, allongées et recourbées au bout, et cherche à regagner le bord, où il se cache dans les herbes. Il se laisse alors facilement saisir par les *Calopteryx splendens*, qui le pourchassent dès qu'il prend son essor. La nuit venue, il vole au contraire avec facilité et haut, mais sans jamais quitter la rivière. Les deux sexes sont en nombre égal.

Trib. V. — HYDROPSYCHINÆ.

Gen. **Hydropsyche**.

79. **Hydropsyche pellucidula** Curtis.

Du 16 mai au 15 août sur la Creuse. Il se tient pendant la journée sur les arbustes et sur les rochers, du reste très défiant et difficile à prendre, puis vers la soirée, danse dans l'air par troupes de 7 ou 8 individus sur les landes de genêts et au-dessus des précipices.

80. **Hydropsyche fulvipes** Curtis.

Commun sur les rivières, du 1er mai au 31 août. Se cache de préférence sur les conifères.

81. **Hydropsyche angustipennis** Curtis.

Commun sur les rivières et les ruisseaux, du 10 mai au 31 juillet.

82. **Hydropsyche ornatula** Mac Lachl.

Du 20 mai au 31 août ; très commun sur les rivières.

83. **Hydropsyche saxonica** Mac Lachl.

Rare sur les étangs et très commun sur toutes les rivières, du 24 avril au 15 août. On l'observe très souvent tapi sur les piles du viaduc du Blanc, et on le prend aisément en battant les arbres touffus, surtout les chênes et les châtaigners.

84. **Hydropsyche guttata** Pictet.

Jolie espèce qui vit sur nos rivières pendant fort longtemps, du 18 avril au 15 septembre, toujours commune. Facile à prendre en battant les aulnes et les sapins.

85. **Hydropsyche instabilis** Curtis.

Assez répandue sur les rivières du 20 mai au 25 juillet. Arbustes, arbres, piles du viaduc.

86. **Hydropsyche exocellata** Dufour.

Très locale, mais extrêmement nombreuse là où elle se trouve, depuis le 5 mai jusqu'au 20 septembre. Petite espèce très vive et très farouche qui se cache, le jour, dans les arbres épais et vole, un peu tard le soir, en essaims, autour de certains arbres.

87. **Hydropsyche lepida** Pictet.

Paraît rare. Prise sur le viaduc du Blanc le 28 mai, et sur la Creuse en juin.

Gen. **Philopotamus**.

88. **Philopotamus montanus** Donov.

Évite les rivières et se tient sur les ruisseaux, surtout sur les cascades et les petits torrents. On l'y trouve en nombre dès le 25 mai jusqu'au 15 août. Il se cache dans les rameaux étendus au-dessus de l'eau, et s'il est dérangé s'envole prestement pour se poser au plus épais des arbustes voisins. Mâles un peu plus nombreux.

89. **Philopotamus variegatus** Scop.

Un peu moins répandu que le précédent, auquel il ressemble et dont il a les mœurs. Vole au bord des cascades de Gargilesse et Crozant du 1er juillet au 12 septembre.

Gen. **Wormaldia**.

90. **Wormaldia occipitalis** Pictet.

Crozant, ainsi que dans la Haute-Vienne, du 18 juin au 25 juillet. Probablement rare.

Gen. **Neureclipsis**.

91. **Neureclipsis bimaculata** L.

A Gargilesse seulement, paraît rare. 8 juin à juillet.

Gen. **Polycentropus**.

92. **Polycentropus flavomaculatus** Pictet.

Paraît vers le 22 avril et disparaît au 25 septembre. Vit sur toutes les rivières. On le voit, tout l'été, en nombre prodigieux, sur les piles du viaduc courant avec une excessive vélocité ; le soir venu il vole par essaims sur les rives, et vient volontiers aux lumières.

93. **Polycentropus multiguttatus** Curtis.

Un peu moins répandu que le précédent et avec lui, sur le rivage des cours d'eau, du 28 avril au 15 août.

Gen. **Holocentropus**.

94. **Holocentropus dubius** Ramb.

Pas rare sur les cours d'eau, du 20 mai au 25 juin. Vole aux lumières.

95. **Holocentropus picicornis** Steph.

Petite espèce qui, dans l'Indre, semble spéciale aux étangs ; encore n'habite-t-elle guère les étangs eux-mêmes, mais seulement les queues et les fossés d'écoulement. Là, elle vole sur les nénuphars et les joncs ; à certains endroits, elle est très répandue. Elle paraît de bonne heure, vers le 19 avril, et on la trouve plus que rarement après le 30 mai.

96. **Holocentropus stagnalis** Albarda.

Assez commun sur les rivières et les étangs, du 1er mai au 31 juillet. Vole, le soir, aux lumières.

Gen. **Cyrnus**.

97. **Cyrnus trimaculatus** Curtis.

En nombre souvent prodigieux sur les ruisseaux et rivières, exceptionnellement sur les étangs, du 1er mai au 10 septembre

98. **Cyrnus insolutus** Mac Lachl.

Assez commun sur les rivières grandes et moyennes, depuis le 10 mai jusqu'au 1er août. Très commun à la mi-mai sur les piles du viaduc.

99. **Cyrnus crenaticornis** Kol.

Un ou deux exemplaires sur la Creuse en juin (Crozant).

Gen. **Ecnomus**.

100. **Ecnomus tenellus** Ramb.

Extrêmement commun du 5 juin au 15 septembre, sur les rivières, les ruisseaux et les étangs. Il est toujours en mouvement, vole le matin au soleil et la nuit vient par myriades aux lumières.

Gen. **Tinodes**.

101. **Tinodes Wœneri** L.

Encore une espèce excessivement commune, depuis le 25 avril jusqu'au 20 septembre; elle vole aussi bien en plein soleil, le matin, que le soir à la brune. Les deux sexes semblent être en nombre égal.

102. **Tinodes unicolor** Pictet.

Assez commun sur tout le cours de la Creuse et sur l'Anglin, aussi sur la Bouzanne et l'Indre, du 1er au 15 août.

Gen. **Lype**.

103. **Lype phæopa** Steph.

Habitante de rivières, du 25 mai à la mi-août. Vient aux lumières, le soir.

104. **Lype reducta** Hagen.

Aussi sur les rivières, du 1er juin au 15 juillet.

Gen. **Psychomia**.

105. **Psychomia pusilla** Fabr.

Petite espèce très commune du 1er mai au 10 septembre, et paraissant à certaines époques en nombre prodigieux sur toutes les

rivières, même sur les étangs et les ruisseaux. On la voit voler à toute heure du jour, le matin au soleil, le soir à la nuit sur les routes, parfois loin des eaux. A d'autres moments, les arbres et les plantes en sont couverts.

Trib. VI. — RHYACOPHILINÆ.

Gen. **Chimarra**.

106. **Chimarra marginata** L.

Paraît vers le 5 mai, est excessivement répandue partout sur les ruisseaux et les rivières du pays et disparaît après le 5 octobre. On l'observe tous les jours, courant sur les plantes et les arbustes du rivage, très vive. Souvent aussi sept ou huit mâles circulent avec ardeur autour d'une femelle immobile sur une feuille, si vite que l'œil a peine à suivre leurs évolutions. Le soir venu, ils volent très haut et viennent tourbillonner autour des réverbères.

Gen. **Rhyacophila**.

107. **Rhyacophila dorsalis** Curtis.

Seulement sur les bords de la Creuse, de Gargilesse, en août-septembre et probablement plus tard. Se pose sur les rochers.

108. **Rhyacophila septentrionis** Mac Lachl.

A Gargilesse, le 8 septembre !

109. **Rhyacophila Pascoei** Mac Lachl.

Espèce commune sur les rivières et aussi, ce qui n'est point le cas des espèces du genre, sur les étangs. Elle paraît du 10 au 20 mars; nous avons même pris un mâle sur le viaduc du Blanc le 1er février, puis elle disparaît au 10 novembre; mais en juillet-août, elle devient presque introuvable.

110. **Rhyacophila munda** Mac Lachl.

Trois exemplaires sur les bords de l'Auglin, à Concremiers, en septembre. M. Mac Lachlan, à qui nous avons envoyé cette espèce, l'a considérée comme nouvelle pour la faune française.

111. **Rhyacophila nubila** Zetter.

Très commune à Gargilesse, du 1er juin au 25 octobre. Elle se tient, le jour, dans les bois et sur les rochers et vole, le soir, le long du courant et sur les coteaux.

112. **Rhyacophila aquitanica** Mac Lachl.

Pas très rare de Gargilesse à Crozant, en suivant le cours de la Creuse, du 1er juin au 25 août, et probablement plus tard.

113. **Rhyacophila tristis** Pictet.

Commun aux mêmes lieux que le précédent, du 1er juin au 30 septembre.

Gen. **Glossosoma.**

114. **Glossosoma vernale** Pictet.

Un exemplaire à Tournon, le 8 juin.

Gen. **Agapetus.**

115. **Agapetus fuscipes** Curtis.

Assez commun sur les rivières et les ruisseaux du 22 mai au 30 juin, peut-être plus tard. Vole le soir, lorsque le soleil est couché.

116. **Agapetus** sp.

Une espèce dont nous avons pris plusieurs exemplaires en juillet sur l'Anglin, et que Mac Lachlan n'a pu déterminer à cause de sa mauvaise préparation.

Trib. VI. — HYDROPTILINÆ.

Gen. **Agraylea.**

117. **Agraylea multipunctata** Curtis.

Sur les rivières et les étangs du 5 juin au 26 août, parfois en grand nombre.

118. **Agraylea** sp.

Espèce non dénommée qui paraît le 20 mai sur la rivière et disparaît en juillet. Elle vient facilement dans les appartements éclairés.

Gen. **Hydroptila.**

119. **Hydroptila sparsa** Curtis.

En nombre immense sur le bord de toutes les rivières, voire même sur les étangs, du 25 avril jusqu'au 5 octobre, presque

sans discontinuer. Elle se tient dans le feuillage des arbres et mieux encore sur les piles des ponts, où elle court avec une prestesse remarquable. Le soir, elle vole partout, entre dans les chambres éclairées et se prend en masse aux toiles des araignées. Elle n'aime pas le soleil et se déplace dès qu'elle en sent les rayons. Au mois d'août, on la prend accouplée en grand nombre.

120. **Hydroptila occulta** Mac Lachl.

Pas rare sur les rivières et les étangs du 1er juin au 15 septembre. Il y a certainement dans l'Indre d'autres espèces d'*Hydroptila*, probablement l'*H. pulchricornis*.

Gen. **Orthotrichia**.

121. **Orthotrichia angustella** Mac Lachl.

Mai, juin et probablement juillet, sur les rivières.

Gen. **Oxyethira**.

122. **Oxyethira costalis** Curtis.

Etangs et surtout rivières, du 1er mai au 1er septembre.

HÉMIPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

ET NOTES DIVERSES

Par le Dr A. PUTON.

I. — Descriptions.

1. **Odontotarsus Horvathi** Put.

Assez étroit, d'un flave testacé, en dessus des bandes d'un ferrugineux obscur, subviolacées, plus foncées sur les bords; tête densément et finement, mais pronotum et écusson densément et fortement ponctués; tête aussi longue que large avec les yeux; troisième article des antennes plus court que le deuxième; côtés du pronotum droits; angles huméraux peu saillants, à peine émarginés en arrière, d'un ferrugineux obscur avec le sommet noir; écusson un peu plus prolongé que dans le *grammicus*; segments du connexivum munis en arrière de tubercules saillants; stigmates ventraux pâles et réunis entre eux par un relief ponctué et ondulé. Segment génital du mâle avec une fossette à l'extrémité, son sommet droit, non sinué. — Long., ♂ ♀, 8 1/2 — 9 mill.; larg. à la base de l'écusson, 4 1/2 mill.

Tunisie et Algérie; Kef Kourrat (*Sedillot*); Tebessa (*Dr Seriziat*).

Cette espèce ressemble, par sa petite taille et surtout par le relief ondulé du ventre, à l'*O. Freyi* Put. (1). Elle en diffère par son aspect moins mat, sa forme plus étroite; par le pronotum et l'écusson plus densément et plus fortement ponctués, les intervalles des points un peu rugueusement élevés; par les yeux moins saillants; par les 2e et 3e articles des antennes très inégaux; par les côtés du pronotum droits, les angles huméraux moins saillants, quoique pointus, d'un brun ferrugineux avec le sommet noir; par l'écusson un peu plus prolongé à l'extrémité; par les tubercules du connexivum plus saillants, les stigmates

(1) Dans mon *Catalogue*, l'indication: Tunisie doit être effacée à cette espèce; mais il faut l'indiquer d'Egypte; je viens d'en voir un exemplaire du Caire.

pâles et le relief ondulé des flancs, du ventre non lisse, mais assez fortement ponctué; par la couleur en général plus foncée; les antennes, le rostre, la tête, les bords du ventre et les pattes sont rougeâtres, mais les arêtes des tibias ne sont pas linéées de noir.

2. **Derula Delagrangei** Put.

De même taille que la *D. flavoguttata* Muls., mais plus parallèle, d'une couleur beaucoup plus foncée en dessus; tête noirâtre avec la ligne médiane et les côtés flavescents; lobe antérieur du pronotum noirâtre avec une large bande médiane et une large bordure latérale blanchâtre à points concolores; cette bordure anguleusement élargie au milieu s'atténue ensuite en pointe jusqu'à l'angle huméral; lobe postérieur du pronotum d'un roussâtre violacé, plus noirâtre extérieurement. Ecusson non caréné, noirâtre à la base et sur le milieu de la ligne médiane, roussâtre sur les côtés, le reste flavescent, les trois callosités de la base éburnées, les latérales un peu moins obliques que dans la *flavoguttata*. Portion visible des élytres ponctuée de noir. Intersections des segments du connexivum largement maculées de noir. Dessous du corps d'un flavescent livide, mesopleures et milieu du ventre plus densément ponctués de noir. Pattes d'un roux flavescent.—Tête moins aiguë que dans la *flavoguttata*, ses côtés plus arrondis et plus brusquement rétrécis vers le sommet, avec une petite sinuosité devant l'œil. Pronotum à côtés fortement arqués et non droits; angle antérieur obtus et non aigu. Ecusson plus court, laissant voir à son extrémité le dernier segment abdominal; plus parallèle sur les côtés et un peu plus étroit, sa dernière moitié avec de petits tubercules exanthémateux irrégulièrement disséminés.

Akbès (Syrie septentrionale); un seul exemplaire trouvé par M. Delagrange, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Cette jolie espèce est un peu plus voisine de la *D. longipennis* Och. pour la coloration; mais cette dernière espèce a, comme la *flavoguttata*, les côtés du pronotum droits, l'angle antérieur aigu et la tête pointue.

3. **Sehirus biguttatus** L. var. **tibialis** Put.

Moitié basale des tibias d'un jaunâtre pâle. Tache discoïdale des élytres beaucoup plus grande. Une tache ponctiforme pâle à l'angle postérieur du pronotum (comme dans le *S. bicolor*).

Algérie: forêt de l'Edough (*Collect. Marmottan et la mienne*).

4. **Gonocerus juniperi** H.-S. var. **obtusangulus** Put.

Angles huméraux du pronotum beaucoup moins saillants, moins aigus et moins relevés que chez les exemplaires français.

Akbès (*Delagrange*).

5. **Geocoris Henoni** Put.

Médiocrement étroit, peu brillant sur le pronotum et l'écusson, entièrement d'un flavescent blanchâtre très pâle, excepté le dos de l'abdomen qui est noir, la base du ventre brunâtre; une petite tache ou gros point noir de chaque côté du bord antérieur de la tête entre l'œil et la base de l'antenne. Deuxième article des antennes hérissé de poils assez longs et rigides, concolores; cet article d'un tiers au moins plus long que le troisième; le quatrième un peu plus long que le troisième. Tête imperceptiblement pointillée, assez convexe; les yeux beaucoup moins saillants que dans le *siculus*, les sillons de l'épistome peu profonds. Pronotum presque deux fois aussi large que long; ses côtés presque parallèles, à peine rétrécis en avant; sa surface à ponctuation extrêmement fine et serrée, ce qui lui donne un aspect mat, presque alutacé; les sillons des cicatrices longs, peu arqués, presque réunis sur la ligne médiane et parallèles au bord antérieur; disque à convexité uniforme et régulière, une ligne longitudinale très fine, presque imperceptible. Ecusson ponctué comme le pronotum, sa carène médiane extrêmement fine et à peine visible, prolongée jusqu'à la base, la carène basale très fine aussi étant contiguë à la base du pronotum, tandis que dans les autres espèces elle en est éloignée et angulaire. Elytres imperceptiblement pointillées, deux lignes de points à peine plus visibles le long de la suture du clavus. Membrane plus longue que l'abdomen, hyaline, laissant voir par transparence le dos noir de l'abdomen et le connexivum pâle. Premier article du tarse postérieur presque deux fois plus long que les suivants réunis. — Long., 4 mill.

Découvert au Caire et surtout à Suez par notre collègue M. Hénon, qui en a enrichi la collection Marmottan et la mienne.

Cette espèce très intéressante diffère de toutes les autres par sa coloration pâle et sa ponctuation très fine et très serrée. Le *chloroticus* Put., près duquel on peut la placer, en diffère par la ponctuation double, les taches brunes de l'écusson et de la tête; le *hirticornis* Jak. par sa ponctuation grossière, etc.

6. **Ischnopeza pallipes** Put.

Jusqu'alors confondue avec l'*I. hirticornis* H.-S. ; je la crois bien distincte par les caractères suivants : taille plus petite d'à peu près 1 mill.; antennes plus grêles ; devant de la tête, premier article des antennes et cuisses d'un testacé pâle ; couleur générale plus pâle, d'un flave testacé, les côtés des élytres concolores (brunes dans *hirticornis*). Tête plus courte, yeux touchant tout à fait l'angle antérieur du pronotum, premier article du rostre atteignant le bord antérieur du prosternum (notablement plus court dans *hirticornis*). Pronotum un peu plus convexe, ses côtés un peu moins atténués et plus arrondis en avant, marge un peu plus large, ses points bruns en ligne moins régulière et disséminés en petits groupes de trois ou quatre ; points bruns de la marge élytrale en petits groupes comme au pronotum ; épipleure des élytres plus prolongée, atteignant l'extrémité du quatrième segment ventral. Dessous du corps et hanches brunâtres.

Commune à Biskra (*Lethierry et Puton*) ; un exemplaire trouvé à Akbès (Syrie sept.) par M. Delagrange.

7. **Holotrichius Henoni** Put.

Allongé, noir, très brillant ; poitrine, premier segment ventral, hanches et pattes d'un testacé pâle, genoux bruns, extrême sommet des tibias et tarses noirs. Yeux très saillants, subcontigus en dessous, quelques poils raides et courts autour des yeux surtout en arrière. Pronotum glabre, très brillant et lisse, quelques rides transversales écrasées au milieu du lobe postérieur en arrière du sillon transverse ; noir, mais avec quelque tendance à passer au brun et les côtés du lobe antérieur passant au flavescent ; angles antérieurs en tubercule saillant, obtus. Ecusson de même structure que chez le *Reduvius personatus*, avec les côtés du triangle élevé et la base étroitement flavescente, le triangle et la pointe noirs. Elytres noires, la base des deux côtés externes étroitement flavescente à l'épaule ; membrane très longue, noirâtre sans tache. Connexivum noir, la moitié postérieure de chaque segment d'un testacé pâle. Ventre noir, caréné dans toute sa longueur, très finement ridé en travers et avec quelques poils courts, épars et couchés. — Long., ♂, 22 mill.

Suez ; un seul exemplaire trouvé par M. Hénon (*Collect. Marmottan*).

Cette magnifique espèce diffère de toutes les autres par son pronotum lisse et brillant, etc. ; elle a le faciès d'un grand *Reduvius*, mais je ne lui vois pas de fossette spongieuse aux tibias.

A côté de ce mâle, M. Marmottan m'a communiqué une femelle provenant d'Ismaïlia, qui diffère tellement de celui-ci que je n'ose l'y réunir qu'avec doute ; car il n'y a pour légitimer cette réunion que la taille, la forme identique des angles du pronotum et aussi les poils courts et raides autour des yeux qui sont de même nature. Mais dans ce genre il faut s'attendre aux réunions les plus disparates.

Cette femelle qui ressemble beaucoup à des exemplaires de Tunisie, que j'ai rapportés au *luctuosus* Mls., en diffère surtout par la taille plus grande et l'abdomen plus large, par le pronotum assez densément hérissé de poils bruns, raides et assez courts et par le premier segment de l'abdomen portant de chaque côté de la ligne médiane une fine carène longitudinale formant sur le milieu de ce segment un carré régulier. Corps mat, densément ponctué, noir, avec les pattes, la tête et le pronotum d'un brun ferrugineux obscur, les pattes antérieures un peu flavescentes vues en avant, une tache jaunâtre à l'angle postérieur de chaque segment du connexivum et une de chaque côté de la tête en dedans de l'œil. Ventre non caréné, glabre, très finement ridé en travers. Cuisses robustes, surtout les antérieures et intermédiaires. — Long., 25 mill. ; larg. de l'abdomen, 10 mill.

8. **Camponotidea Saundersi** Put. **Forme macroptère.**

Elytres complètes avec un clavus très grand et un cuneus très distinct ; membrane noire, laissant à découvert les trois derniers segments abdominaux, sa cellule unique, grande, à nervure noire. Corie d'un noir roussâtre, son angle postérieur externe bien plus prolongé que l'interne, son bord postérieur oblique avec une bande blanche étroite sur la suture du cuneus ; une autre bande blanche oblique sur le milieu de la corie, plus haute en dehors qu'en dedans, n'atteint ni le bord externe ni le clavus. Ces quatre bandes blanches étant obliques en sens contraire, forment un X dont l'entrecroisement des branches manque. Pronotum d'une construction toute différente de la forme brachyptère ; il est divisé en deux lobes d'égale longueur, l'antérieur étroit, subcylindrique ou très légèrement arrondi au milieu ; le postérieur en cône fortement élargi d'avant

en arrière. Ecusson assez convexe, roux comme le lobe postérieur du pronotum et le clavus.

Akbès (*Delagrange*).

Cet insecte étant pourvu d'un cuneus bien distinct, la caractéristique des *Myrmecoraria* donnée par M. Reuter devra être modifiée ou bien ce genre devra en être retiré.

9. **Lopus flavomarginatus** Donov. var. **luctuosus** Put.

Noir ; le cuneus, deux taches sur la tête, un étroit rebord aux angles antérieurs du pronotum, une petite tache au bord postérieur des propleures et un anneau très étroit aux tibias antérieurs, rouges.

St-Martin-Lantosque (Alpes-Marit.); trouvé par le Dr Martin (*Collection Marmottan*).

10. **Brachycoleus Steini** Reut. var. **thoracicus** Put.

Pronotum rouge sans bandes noires, mais avec deux bandes noires transverses sur les cicatrices. Clavus et mesocorie noirs, excepté l'extrême sommet rouge. Ecusson entièrement noir.

Akbès (*Delagrange*).

11. **Capsus Delagrangei** Put.

Espèce d'aspect et de taille à peu près semblable, quoique un peu plus étroite, au *C. trifasciatus* L. ; mais tout à fait différente et des plus remarquables par la structure insolite des antennes.

Dessus du corps très brillant, quelques poils noirs, très courts, à peine visibles sur les côtés du pronotum. Premier article des antennes flave à poils noirs, semi-couchés, très serrés ; en cône renversé, aussi large au sommet que le diamètre de l'œil ; deuxième article noir avec l'extrême base flave ; cylindrique, très fortement et uniformément renflé dans toute sa longueur, aussi large que l'extrémité du premier article et entièrement couvert de poils noirs, semi-couchés, très serrés ; cet article à peu près de la longueur de la base du pronotum ; les troisième et quatrième articles très courts et très grêles, flaves. Tête d'un beau rouge flave, lisse. Pronotum noir, fortement et densément ponctué, le bord antérieur rouge et lisse jusqu'aux cicatrices,

une très étroite bordure latérale flave, vue de côté seulement. Ecusson noir et lisse. Elytres noires, fortement et densément ponctuées, brillantes ; le cuneus rouge, excepté le tiers apical. Membrane noire, ainsi que ses nervures, une petite tache blanche après l'extrémité du cuneus. Pattes et dessous du corps flaves sans taches, le sommet des tibias noirâtre ; les pattes assez densément couvertes, surtout à l'extrémité des tibias, de poils noirâtres moins serrés et moins longs que ceux des antennes.

Akbès (Syrie sept.) ; un seul exemplaire trouvé par M. Delagrange, qui a bien voulu m'en faire cadeau.

12. **Dictyophora unicolor** Sign. var. **vittata** Put.

Diffère du type par la tête et le thorax d'un beau jaune orangé, avec les carènes largement vert pomme et les nervures de la moitié apicale des élytres noires.

Trouvée au Caire par M. Hénon.

La *D. unicolor* est surtout caractérisée par l'absence de carènes juxta-médianes au pronotum ; dans les exemplaires du Caire, ces carènes manquent en effet, mais leur place est marquée par une large ligne verte comme la carène médiane ; l'écusson porte trois lignes vertes, la médiane plus élevée que les juxta-médianes et, en outre, une latérale externe écourtée en avant.

La même espèce se trouve aussi, mais rarement, à Biskra (*Collect. Desbrochers*, *Marmottan* et *Puton*). Ces exemplaires, moins vivement colorés que ceux du Caire, se rapprochent par conséquent davantage du type de Signoret, avec lequel ils ont été comparés au Musée de Vienne par M. P. Lœw, qui a conclu à leur identité.

13. **Diaphorina ægyptiaca** Put.

Tête et thorax d'un roux brun, cônes frontaux plus pâles ; ventre blanchâtre avec deux bandes longitudinales noires ; cône génital noir ; cuisses brunes, tibias blanchâtres, leur extrême base noire, dernier article des tarses, premier, deuxième et dernier articles des antennes noirs. Elytres blanchâtres, mais leur surface, excepté l'extrême base, entièrement couverte de petites taches et de points, plus ou moins confluents, d'un noir brun, le bord arqué apical plus régulièrement alterné de taches noirâtres et blanchâtres assez grandes ; nervures jaunâtres, peu apparentes et difficiles à suivre dans leur trajet.

Cônes frontaux horizontaux, très larges jusqu'au sommet qui est brusquement obtus, presque aussi longs que le vertex au milieu. Antennes très courtes. Elytres presque trois fois aussi longues que larges, leur plus grande largeur au tiers postérieur ; leur bord antérieur presque droit de la base au sommet du radius. Nervure humérale (subcosta), prolongée au moins jusqu'au milieu du bord antérieur. Radius à peine ondulé à l'extrémité, parallèle au bord antérieur et au rameau antérieur du cubitus, mais un peu plus distant de celui-ci que de celui-là. Première nervure apicale très courte, droite, la deuxième longue, très arquée; les troisième et quatrième longues, droites, subégales ; stigma nul ou peu apparent; pétiole du cubitus plus court que la moitié de la portion discoïdale de la nervure humérale. Cône génital de la femelle aussi long que les deux segments ventraux précédents, régulièrement rétréci de la base au sommet, la valve supérieure dépassant de très peu l'inférieure. — Long., ♀ avec les ailes, 3 mill.

Le Caire, sur *Salsola tetrandra* ; récoltée par M. Hénon.

Cette jolie espèce diffère de ses congénères surtout par sa taille plus grande et ses élytres plus allongées, presque entièrement couvertes de petites taches et de points noirs, qui marbrent leur surface, excepté l'extrême base.

II. — Captures d'Hémiptères.

Arocatus melanocephalus F. — Commun sur le tronc des vieux ormes des promenades, à Carpentras, en juillet (*Noualhier* et *Puton*).

Monanthia crispata H.-S. — Miribel, près Lyon, en août ; C. sur les orties (*Sonthonnax*).

Ploiaria Bærensprungi Dohr. — Aube (*Abbé d'Antessanty*); espèce nouvelle pour la France.

Dioncus cruentatus Br. — Saint-Martin-Lantosque (*Dr Martin*); espèce nouvelle pour la France.

Dimorphocoris debilis Reut. — Pyrénées-Orientales: plage de Canet (*Noualhier* et *Puton*).

Orthocephalus coracinus Put. — Cette espèce est commune sur tout le littoral français méditerranéen; elle ne s'éloigne pas de la zone maritime; aussi je ne crois pas à la synonymie indiquée par M. Reuter avec le *Capsus Proserpinæ* Muls., qui n'est

indiqué que de Lyon, localité où jamais le *coracinus* n'a été trouvé.

Amblytylus brevicollis Fieb.—Banyuls-sur-Mer (*Noualhier* et *Puton*).

Sthenarus ochraceus Scott. — Nantes (*Abbé Dominique*).

Sthenarus bicolor Mls. R. — Cette espèce vit dans le Midi de la France sur le *Quercus coccifera* et non, comme le dit M. Reuter (*Wien. Zeit.*), sur le *Quercus cerris*, espèce qui est très rare en France, où on ne la rencontre pour ainsi dire que dans quelques forêts du Doubs.

Psallus absinthii Scott. — Vernet-les-Bains (Pyr.-Or.).

Typhlocyba Douglasi Edw. — Lille (*Lethierry*). Espèce nouvelle pour la France.

III. — Hémiptères d'Egypte,

RÉCOLTÉS PAR M. HÉNON.

Odontotarsus Freyi Put. Le Caire.

Ancyrosoma albolineatum F. Le Caire.

Trigonosoma Martini Horv. Suez.

Putonia torrida Stâl. Le Caire.

Tarisa consimilis Reut. Le Caire.

Odontoscelis hispidula Jak. Suez.

Cydnus hispidulus Kl. Alexandrie.

» *pilosulus* Kl. Le Caire, Suez. — M. Reuter indique de cette localité le *flavicornis* F.; je crois que c'est le *pilosulus*.

Sciocoris conspurcatus? Kl. Alexandrie.

Eusarcoris inconspicuus H.-S. Id., Suez, Le Caire.

Carpocoris arabicus Stâl. Le Caire.

» *fuscispinus* Boh. Le Caire. — Angles du pronotum peu saillants, un peu plus cependant que dans *nigricornis*.

Piezodorus Leprieuri Sig. Le Caire.

Brachynema cinctum F. var. sans bordure rouge. Alexandrie.

Chroantha ornatula H.-S. Suez.

Anchesmus ruficornis Stâl. Le Caire.

Nezara viridula L. Le Caire.

Eurydema pictum H.-S. Le Caire.

Phyllomorpha algirica Luc. Le Caire.

Cercinthus Lehmanni Kol. Alexandrie. Cet exemplaire est un peu plus grisâtre que ceux de Tunisie; le *griseus* Fieb., que je ne connais pas, serait-il la même espèce?

Verlusia sulcicornis F. Le Caire.

Pseudophlœus angustus Reut. 1891. Suez. — On trouve des exemplaires semblables dans le sud de l'Algérie, à Biskra, Bou-Saada, etc., et avec eux des exemplaires intermédiaires; aussi l'espèce me paraît douteuse.

Coreus affinis H.-S. Le Caire.
Agraphopus Lethierryi Stâl. Le Caire.
Corizus hyalinus F. Suez.
Lygæus militaris F. Le Caire.
» *servus* F. Le Caire.
Nysius graminicola Kol. Alexandrie.
» *cymoides* Spin. Suez, Le Caire, Alexandrie.
Engistus boops Duf. Le Caire.
Geocoris hispidulus Put. Suez.
» *occipitalis* Duf. Suez, Le Caire.
» *acuticeps* Sig. Suez, Le Caire, Alexandrie.
» *Henoni* Put. *nov. sp.* Suez, Le Caire.
Oxycarenus hyalinipennis Costa. Le Caire.
Plociomerus calcaratus Put. Le Caire.
Lamprodema maurum F. Le Caire.
Gonianotus barbarus Mont. Suez.
Emblethis angustus Mont. Alexandrie.
Monanthia nassata Put. Alexandrie.
Salda pallipes var. minor ? Le Caire.
Gerris ægyptiaca Put. Suez.
Nabis capsiformis Germ. Alexandrie, Le Caire.
Holotrichius Henoni Put. *nov. sp.* Suez.
Coranus ægyptius F. Le Caire.
Triphleps albidipennis Reut. Le Caire.
Phytocoris punctum Reut. Le Caire.
Lygus pratensis F. Le Caire.
Camptobrochis punctulata F. Le Caire.
Eurycyrtus Bellevoyei Reut. Le Caire.
Auchenocrepis alboscutellata Put. Alexandrie.
Plea Letourneuxi Sig. Fontaine de Moïse.
Anisops producta Fieb. Le Caire.
Corixa confluens Fieb. Le Caire, Suez.
» *hieroglyphica* Duf. Le Caire. Suez.
Sigara plicata Costa. Le Caire.
Limnogeton Fieberi Mayr. Suez.
Belostoma niloticum Stâl. Le Caire, Ismaïlia.
Diplonychus urinator Duf. Suez.
Ranatra vicina Sig. Le Caire.
Cicadetta æstuans F. Le Caire.

Oxyrhachis Delalandei Fair. Le Caire.
Dictyophora unicolor Sig. var. nov. *vittata* Put. Le Caire.
Tettigometra costulata Fieb. Le Caire.
Athysanus stactogalus Am. Le Caire.
» *palliatus* Leth. Le Caire.
Diaphorina ægyptiaca Put. *nov. sp.* Le Caire.

IV. — Hémiptères d'Akbès

Région de l'Amanus (Syrie septentrionale)

RÉCOLTÉS PAR M. DELAGRANGE.

Coptosoma costale Stâl.
Arctocoris lanatus Pall.
Odontotarsus Freyi Put.
» *irroratus* Horv.
Eurygaster integriceps Put., avec toutes les variétés qui se remarquent chez les *E. maura* et *hottentota*.
Psacasta exanthematica Scop., var. *Herculeana* Horv.
» *tuberculata* F.
Trigonosoma æruginosum Cyrill.
Ancyrosoma albolineatum F.
Graphosoma semipunctatum Fab., var. *persicum* Ferr. — La seconde rangée de taches noires manque au pronotum, où elle est réduite à une seule tache externe; base de l'écusson avec quatre taches noires; bord externe seul de l'exocorie noir; taches du ventre plus petites. En outre, la tête est plus longue et plus pointue et les côtés du pronotum sont plus profondément sinués avant l'angle huméral.
Derula flavoguttata Mls. R.
» *Delagrangei* Put. *nov. sp.*
Ochetostethus nanus H.-S.
Brachypelta aterrima Forst.
Sehirus cypriacus Dohr.
» *dubius* Scop., var. *melanopterus* H.-S.
Gnathoconus albomarginatus Gœze.
Sciocoris macrocephalus Fieb.
Dyroderes marginatus F.
Ælia albovittata Fieb.
» *acuminata* L.
» *Germari* Küst.
Neottiglossa bifida Costa.

Staria lunata Hahn.
Stagonomus bipunctatus F., var. grisâtre, non violacée.
Carpocoris varius. F.
» *fuscispinus* Boh. Diverses variétés.
» *nigricornis* F.
» *baccarum* L.
Pentatoma juniperina L., var. *porphyrea* Fieb.
Palomena prasina L.
Nezara viridula L.
Piezodorus var. *alliaceus* Germ.
Eurydema rugulosum Dohrn.
» *oleraceum* L., var. *annulatum* Fall.
Holcogaster fibulata Germ.
Centrocoris spiniger F.
Enoplops discigera Kol.
Syromastes marginatus L., var. *fundator* H.-S.
Gonocerus juniperi H.-S. var. *obtusangulus* Put. (var. nova).
» *venator* F. var. *acutangulus* Put.
Ceraleptus squalidus Costa.
» *gracilicornis* H.-S.
Verlusia rhombea L., var. *sinuata* Fieb.
Coreus hirticornis F. (*hirsutus* Fieb.)
» *denticulatus* Scop.
Strobilotoma typhæcornis F.
Camptopus lateralis Germ.
Maccevethus errans F.
Corizus crassicornis Linn., var. *abutilon* Rossi.
» *maculatus* Fieb.
Lygæus equestris L.
» *saxatilis* Scop.
Lygaesoma erythropterum Put.
Nysius cymoides Spin. (*fuliginosus* Fieb.)
Geocoris erythrocephalus Lep.
Acompus rufipes Wolff.
Microtoma atrata Gœze.
Aphanus consors Horv.
» *vulgaris* Schill.
» *phœniceus* Rossi.
Beosus luscus F.
Ischnopeza pallipes Put. *nov. sp.*
Monanthia auriculata Costa.
» *hellenica* Reut.
» *antica* Reut., var.? (pedibus flavis).

Aradus Brenskei Reut.
Aneurus lævis F.
Oncocephalus acutangulus Reut.
Reduvius pallipes Klug.
Harpactor punctiventris H.-S.
» *iracundus* Poda.
» *Christophi* Jak.
Metastemma guttula F.
Nabis lativentris Boh., form. macr.
Lyctocoris campestris F., var. *dimidiatus* Spin.
Camponotidea Saundersi Put., form. macropt. inconnue jusqu'ici.
Lopus infuscatus Br.
Pycnopterna blanda Put.
Brachycoleus Steini Reut., var. nov. *thoracicus* Put.
Calocoris sexpunctatus F., type et var. *coccineus* Duf.
» *bipunctatus* F.
Capsus Delagrangei Put., *nov. sp.*
» *rutilus* H.-S.
Tibicina hæmatodes Scop.
Cicadatra lineola Fieb.
» *hyalina* F.
Cicadetta dimissa Haag.
» *annulata* Br.
Penthimia atra F.

NOUVELLES ESPÈCES D'ICHNEUMONIDES

Par l'abbé V. BERTHOUMIEU.

Genre **Ichneumon.**

1. **singularis** ♂ (1re div. Wesm.).

Palpes et base des mandibules jaunes, clypeus bisinué au bord, avec deux taches jaunes aux angles. Sont colorés de même les orbites internes des yeux et les externes en partie, le cou, deux raies parallèles sur le mesonotum, une raie en avant des ailes et au-dessous. Deux traits cunéiformes aux angles antérieurs de l'écusson, une raie plus large sur les bords latéraux et postérieurs; une raie sur les mesopleures, les écailles et racines des ailes. Antennes noires, le scape maculé de jaune. Ailes subfumées, stigma et nervures roux-brun, aréoles à cinq angles. Tous les pieds rougeâtres, sauf les tarses antérieurs blanchâtres, et les hanches antérieures et tarses postérieurs noirs. Aréole superomédiane transversale, échancrée en arrière. Abdomen entièrement roux-sanguin. Postpétiole aciculé, gastrocèles très grands, l'intervalle aciculé; tous les segments fortement séparés et ponctués. — Long. 14 mill.

Transcaspienne.

2. **scopulator** ♀ (2e div. Wesm.).

Corps robuste. Tête entièrement noire. Antennes sétacées, comprimées, sans anneau, le fouet jaunâtre à extrémité rousse. Ecusson jaune-pâle. Ailes subfumées, écailles et racines noires, stigma jaune. Pieds roux-testacé, tous les tarses très dilatés, les postérieurs bruns, hanches et trochanters noirs, scopules grandes à poils fauves. Abdomen noir, segments 2-3 roux, le 3e à base noire, 6-7 maculés de blanc. Aréole superomédiane subcarrée, échancrée en arrière, un peu cintrée sur les côtés. Postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres. — Long. 15 mill.

Monts Ourals.

3. **evanidus** ♀ (2e div. Wesm.)

Robuste. Palpes bruns, tête noire avec deux taches rousses

aux orbites internes de la face. Antennes assez épaisses, sétacées, noires avec un large anneau blanc-jaune. Mesonotum noir nuancé de roux, écusson blanc-jaune, ailes fumées, avec une raie blanche en dessous, écailles et racines brunes, stigma roux-clair, aréole à cinq angles, très ouverte. Aréole superomédiane un peu transversale, échancrée en arrière. Pieds noirs, cuisses antérieures rousses en dessus, tibias et tarses roux. Postpétiole nettement aciculé, en grande partie roux. Gastrocèles grands, profonds, l'intervalle ponctué, segments 2-3 roux, teintés de noir au milieu, les autres segments noirs, brillants, 5-7 maculés de blanc-pâle. — Long., 18 mill.

Le Montet (Allier).

4. **paganus** ♂ (2e div. Wesm.).

Palpes bruns, mandibules à base jaune, tête et antennes noires. Sont blancs, deux points aux angles du clypeus, les orbites internes des yeux, l'écusson en grande partie et une raie en avant des ailes. Ailes subfumées, écailles et racines noires, stigma brun, aréole à 5 angles. Tous es pieds noirs, ou les cuisses rousses et le reste noir. Aréole superomédiane carrée ou un peu plus longue que large. Postpétiole finement aciculé, segments 2-4 roux, le 5e partiellement, 6-7 ou le 7e seul maculés de blanc, 3e segment subcarré. — Long., 10 mill.

Bayet (Allier).

5. **erraticus** ♂ (2e div. Wesm.).

Palpes testacés, antennes noires. La base des mandibules, les orbites internes des yeux, une tache sur le scape, le cou, une raie en avant et sous les ailes et l'écusson sont blancs. Ailes un peu fumées, écailles brun-noir, racine blanche, stigma brun, aréole pentagonale. Pieds noirs, cuisses, tibias, tarses antérieurs et médiaires blanchâtres sur le côté interne. Aréole superomédiane cintrée sur les côtés, subcarrée. Abdomen noir et roux, postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres, l'intervalle aciculé-ponctué. Segments 2-3 et le 4e aux angles antérieurs roux, 3e segment transversal, 6-7 largement maculés de blanc, la tache du 5e très petite. — Long., 14 mill.

Cantal.

6. **cintranus** ♀ (2e div. Wesm.).

Tête toute noire, palpes bruns, antennes épaisses, médiocre-

ment atténuées, noires, avec l'anneau blanc en dessus, fauve en dessous. Thorax tout noir, ailes fumées, stigma roux, aréole très ouverte, pentagonale. Hanches et trochanters noirs; cuisses, tibias et tarses roux; scopules à poils noirs. Aréole superomédiane carrée, le bord postérieur anguleux intérieurement, les supérieures externes entières ou indistinctement divisées. Abdomen noir mat. Postpétiole finement aciculé, gastrocèles médiocres, les segments à ponctuation fine et serrée, 6-7 marqués de deux petites taches blanches. — Long., 15 mill.

Estramadure.

7. **delphinas** ♀ (6e div. Wesm.).

Palpes gris, tête toute noire, retrécie en arrière; antennes grêles, atténuées, noires inférieurement, annelées de blanc au milieu, le reste ferrugineux. Thorax tout noir, écusson triangulaire, entièrement bordé par les arêtes latérales, aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large, chagrinée ; les supérieures externes et la postérieure non divisées. Metathorax ponctué, non rugueux. Ailes hyalines, aréole subdeltoïde, stigma fauve. Pieds noirs, tibias et tarses en partie roux, cuisses grêles. Postpétiole chagriné ou à ponctuation fine et serrée, roux ainsi que les segments 2-3, le reste noir. Tarière un peu exserte, gastrocèles petits. — Long., 8-10 mill.

Isère.

8. **Buyssoni** ♂ (6e div. Wesm.).

Corps très grêle, palpes gris, mandibules noires, deux points blancs aux angles du clypeus et deux taches triangulaires de même couleur sous les antennes, celles-ci toutes noires, ailes hyalines, écailles et nervures noires, stigma brun-roux, aréole deltoïde ou en losange. Thorax et écusson noirs, aréole superomédiane petite semicirculaire, stomates petits ovales. Pieds noirs, cuisses, tibias et tarses antérieurs et médiaires roux-testacés, tous les éperons blancs. Postpétiole lisse, sans ponctuation au milieu, gastrocèles très petits, tous les segments noirs, finement ponctués, brillants et soyeux. — Long , 7 mill.

Plusieurs exemplaires trouvés à Brout-Vernet (Allier), par M. Robert du Buysson, mon aimable compagnon de chasse aux Ichneumonides.

9. **bifossatus** ♂ (5e div. Wesm.).

Palpes blancs et gris, orbites internes des yeux et les externes

en partie blancs, antennes toutes noires, écusson convexe, son extrémité et une ligne avant et sous les ailes blanches, ailes un peu fumées, écailles, nervures et stigma bruns, aréole pentagonale un peu fermée au sommet. Cuisses et tibias roux, tarses bruns. Aréole superomédiane subhexagone allongée. Abdomen roux, sauf le pétiole, qui est noir. Postpétiole convexe au milieu, à ponctuation grosse et serrée. Gastrocèles profonds, larges, séparés par un petit intervalle. — Long. 8-10 mill.

Belley (Ain).

10. **trifarius** ♀ (6e div. Wesm.).

Tête noire, antennes filiformes plus épaisses vers l'extrémité, tricolores, le scape et les sept premiers articles roux, 8-12 blancs, le reste noir. Ecusson blanc, stigma et nervures jaune-pâle, écailles jaunâtres ; aréole pentagonale, un peu fermée au sommet. Pieds roux, sauf l'extrémité des cuisses et des tibias postérieurs. Aréole superomédiane subhexagone, allongée ; stomates très linéaires. Abdomen noir ; segments 1-3 roux, 6-7 maculés de blanc. Postpétiole ponctué, gastrocèles petits. — Long., 6 mill.

Eure ; Indre.

11. **levicoxa** ♀ (6e div. Wesm.).

Palpes, mandibules, bord du clypeus roux ; deux points blanc-jaune sur le vertex. Antennes grêles, setacées, roussâtres, à anneau jaune-pâle ; écusson blanc. Stigma brun, écailles brunes, aréole un peu fermée au sommet. Tous les pieds roux, sauf les hanches et les trochanters noirs ; hanches postérieures brillantes, à ponctuation clairsemée. Aréole superomédiane cordiforme, échancrée en arrière. Segments de l'abdomen 1-4 roux, les autres noirs, 6-7 maculés de blanc. Postpétiole fortement ponctué, gastrocèles très petits. — Long., 8 mill.

Transcaspienne, Cerszab.

12. **canescens** ♂ (7e div. Wesm.).

Palpes blancs, mandibules noires, toute la face et deux points blancs au vertex. Antennes brunes, annelées ou semi-annelées de blanc. Ecusson blanc, parfois roux ou noir à la base. Une ligne avant et sous les ailes noire, ailes subfumées, écailles noires, stigma jaune-pâle, racine et nervures brunes, aréole pen-

tagonale. Pieds noirs, tibias et tarses antérieurs et médiaires blancs, tibias postérieurs largement annelés de blanc; les trois premiers articles des tarses postérieurs bruns, les autres blancs. Aréole superomédiane transversale subhexagone. Abdomen noir, postpétiole ponctué, brillant, gastrocèles médiocres, peu profonds, derniers segments couverts de poils blanchâtres. — Long., 15-17 mill.

Bayet (Allier).

13. **bifarius** ♀ (7e div. Wesm.).

Tête toute noire, antennes filiformes, noires en dessus, roux-obscur en dessous. Le cou, le mesonotum, l'écusson et une partie des mesopleures roux, ailes claires, écailles noires, racine des ailes blanche, stigma brun, aréole pentagonale. Pieds brun-roux, aréole superomédiane subhexagone allongée, stomates très courts, ovales. Le postpétiole, les segments 2-3 et la base du 4e, roux, le reste noir. Postpétiole lisse avec quelques points. Gastrocèles transversaux, peu distincts. — Long., 8 mill.

Isère.

Genre **Amblyteles.**

1. **flavolætus** ♀.

Mandibules faibles, simples, aiguës, rousses, noires à la base; les palpes, la face, les orbites du front, le cou, une ligne avant et sous les ailes, l'écaille et la racine des ailes, l'écusson, une tache sur le dos et les côtés du mesothorax, le dos et les côtés du methatorax, jaunes. Antennes fauves sans anneau, faiblement recourbées, assez grêles, aréole superomédiane subcarrée, arrondie à la base, les supérieures externes non divisées, terminées par une petite dent obtuse, hanches antérieures et médiaires maculées de jaune en dessous, et les postérieures seulement en dessus; trochanters et base des cuisses antérieures et médiaires, ainsi que le dessous des postérieures, noirs; le reste des pieds fauve. Ailes et stigma jaunissants. Postpétiole aciculé, noir avec deux taches apicales jaunes. Segments 2-3 à la base et à l'extrémité, 4-7 à la marge postérieure, jaunes. Gastrocèles petits. Tous les segments ventraux plissés, jaunes, noirs à la base, le 6e atteignant le 7e dorsal. — Long., 16 mill.

Caucase.

2. **inermis** ♀.

Palpes jaune-brun, mandibules, deux taches du clypeus et orbites internes des yeux roux, antennes médiocres, fortement enroulées, noires, annelées de jaune-pâle, les deux premiers articles jaune-brun. Ecusson et postécusson avec la tache sous les ailes, jaunes. Ailes un peu fumées, écailles et nervures rousses, stigma fauve, aréole pentagonale irrégulière. Pieds noirs, tibias et tarses jaune-roux. Aréole superomédiane rectangulaire, non limitée en arrière. Postpétiole aciculé, segments 2-3 jaune-roux, 4-7 noirs, brillants. Gastrocèles petits, peu profonds. Forme typique. — Long. 12 mill.

Suisse.

3. **bicuspis** ♀.

Palpes, mandibules, bord du clypeus et orbites internes des yeux roux. Antennes médiocres, fortement enroulées, rousses à la base, le milieu fauve-pâle, le reste noir. Ecusson et ligne avant et sous les ailes, jaunes. Ailes fumées, écailles testacées, stigma roux, aréole très ouverte au sommet, les côtés étant presque parallèles. Pieds noirs, tibias et tarses jaunes, les postérieurs brunis. Aréole superomédiane subcarrée, cintrée sur les côtés, les dentipares terminées par deux courtes épines. Postpétiole aciculé, jaune-roux, segments 2-3 jaune-roux avec la base noire, les autres noirs, brillants, avec une faible bordure rousse interrompue. Gastrocèles petits. Forme typique. — Long., 14 mill.

Savoie.

4. **frustrator** ♀.

Tête toute noire, triangulaire, antennes grêles, noires, annelées de blanc; thorax tout noir, ailes un peu fumées, stigma roux, nervures brunes, aréole pentagonale. Pieds noirs, tibias et tarses bruns, les antérieurs roux, aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large. Postpétiole aciculé, à moitié roux, segments 2-4 roux, fortement ponctués, les autres noirs, 6-7 marqués d'une grosse tache arrondie, gastrocèles médiocres. Forme de transition. — Long., 10 mill.

Basses-Alpes.

5. **angustus** ♀.

Corps tout noir, brillant, assez grêle; mandibules aiguës, antennes grêles, noires, annelées de blanc. Ailes un peu fumées, stigma brun, pieds noirs, tous les tibias et tarses roux. Metathorax ponctué, aréole superomédiane carrée, les supérieures externes non divisées. Postpétiole aciculé, gastrocèles médiocres, l'intervalle aciculé. Forme typique. — Long., 10-11 mill.

Ashabad, Transcaspienne.

6 **Radoszkowskii** ♀.

Côtés de la tête et du thorax très velus. Palpes blanchâtres, mandibules en partie rousses, face noire avec les orbites internes jaunes. Antennes grêles, le tiers inférieur brun, l'anneau jaune-pâle, le reste roux-brun. Ecusson et cou jaunes. Stigma et écailles roux. Aréole superomédiane rectangulaire, plus longue que large, les dentipares ponctuées, terminées par un petit tubercule. Hanches et trochanters noirs, le reste des pieds roux-sanguin, cuisses assez grêles. Abdomen roux-sanguin, exceptés le premier segment et les 2-3 à bande apicale noire. Postpétiole aciculé, le reste de l'abdomen finement ponctué; gastrocèles petits. Forme typique. — Long., 12-14 mill.

Ashabad, Transcaspienne. Dédié à M. le général Radoszkowski, qui m'a communiqué ses Ichneumons du Caucase, de Transcaspienne et de Sibérie.

7. **capitatus** ♀.

Tête toute noire, grosse, les tempes et les joues larges, bouffies, mandibules très fortes. Antennes grêles et courtes, rousses, sauf le scape et l'extrémité qui sont noirs. Thorax tout noir. Aréole superomédiane hexagone, spiracules très courts, presque ronds. Stigma brun, pieds roux, sauf les hanches et les trochanters noirs. Abdomen noir, le postpétiole et segments 2-4 roux. Pospétiole aciculé, gastrocèles nuls. Aucun segment ventral plié. Forme typique. — Long. 12 mill.

Transcaspienne, Ashabad.

8. **adventor** ♀.

Tête noire, mandibules rousses, antennes peu épaisses, anne-

lées de blanc, écusson blanc, ailes un peu fumées, stigma fauve, aérole supéromédiane transversale, rectangulaire, les supérieures externes non divisées, spiracules ovales-elliptiques. Hanches et trochanters noirs, cuisses et tarses brun-roux, tibias annelés de blanc. Abdomen noir, segments 2-3 roux, les derniers brillants. Postpétiole aciculé, gastrocèles assez grands, l'intervalle aciculé. Segments ventraux 2-3 indistinctement pliés. Forme typique.— Long., 12 mill.

Tunisie.

Genre **Catadelphus.**

1. **Pestrei** ♀.

Tête grosse, carrée vue de face, les tempes et les joues très larges, bouffies, mandibules très épaisses, jaunes à bout noir. Les palpes, les joues, les orbites de la face et du front, deux points au vertex, le clypeus, une tache rectangulaire au milieu de la face, jaunes. Clypeus bien limité en arrière, yeux courts, ovales. Antennes sétacées, recourbées au bout, noires annelées de jaune, le scape maculé de même. Ecusson, une ligne avant et sous les ailes, une tache sur les propleures et les mesopleures, jaunes. Ailes fumées, écailles, nervures et stigma bruns. Aréole deltoïde. Metanotum bidenté, très rugueux, presque tronqué ; aréole superomédiane subcarrée, arrondie à la base, très rugueuse Hanches et trochanters antérieurs et médiaires largement maculés de jaune. Trochanters et hanches postérieures noirs, celles-ci maculées de jaune en dessus, le reste des pieds fauve. Abdomen tout noir, peu élargi dans le milieu, postpétiole très finement aciculé, presque plat, avec deux petits sillons sur les côtés. Gastrocèles médiocres, peu profonds, segments ventraux 2-3 pliés, le dernier atteignant l'extrémité de l'abdomen. — Long., 20 mill.

Forêt des Collettes (Allier); trouvé par le P. Pestre, professeur de sciences, à qui je suis heureux de le dédier.

MATÉRIAUX MYRMÉCOLOGIQUES

Par Ernest ANDRÉ.

Camponotus Buchneri Forel.

Ann. Soc. ent. Belg., xxx, 1887, p. 183.

Cette remarquable espèce a été décrite par Forel (*loc. cit.*), d'après une seule ouvrière *media* provenant d'Angola. J'ai reçu du Gabon un exemplaire de cette fourmi, qui doit être un petit individu de l'ouvrière *major*. Il ne diffère de la description de Forel que par la taille un peu plus grande (14 mill.) et par la tête faiblement échancrée en arc à son bord postérieur, quoique toujours à peine plus large que le pronotum. Il est probable qu'il doit exister d'autres individus de l'ouvrière *major* à tête plus large et à occiput plus fortement concave.

Polyrhachis concava André.

Revue d'Ent., viii, 1889, p. 218.

J'ai reçu de Sierra-Leone et du Gabon quatre autres ouvrières de cette fourmi décrite par moi sur un unique exemplaire de Sierra-Leone. Elles ne diffèrent en rien de l'individu typique, sinon par la plus ou moins grande abondance de la pubescence dorée du thorax et par la concavité longitudinale de ce dernier, qui peut aussi s'effacer plus ou moins, tout en restant toujours bien distincte. Une femelle sans ailes accompagnait les ouvrières du Gabon et je crois devoir en donner une courte description.

Femelle : Thorax assez court, convexe : pronotum armé aux épaules de deux fortes dents spiniformes, aiguës ; mesonotum et scutellum plus élevés que le reste du thorax ; face basale du metanotum légèrement concave, bordée latéralement d'une arête vive qui se termine en arrière par une petite dent un peu relevée ; face d'éclive presque verticale et un peu concave transversalement. Ecaille du pétiole, couleur du corps, sculpture et pubescence comme chez l'ouvrière, toutefois le thorax est beau-

coup plus lisse et plus luisant et la pubescence beaucoup plus clairsemée. — Long., 8 mill.

Polyrhachis paradoxa nov. sp.

Ouvrière : Tête épaisse, courte, trapézoïdale, à peu près aussi longue qu'elle est large en arrière, presque deux fois plus large en arrière qu'en avant, ses bords latéraux et son bord postérieur presque rectilignes. Epistome non caréné ; arêtes frontales courtes, peu élevées, relativement assez distantes l'une de l'autre ; sillon frontal remplacé par une carène nette qui a la même longueur que les arêtes frontales. Yeux situés en arrière du milieu de la tête. Pronotum beaucoup plus large que long, assez plan en dessus, avec les bords latéraux amincis mais non relevés ; il se rétrécit assez brusquement en avant, pour s'articuler avec la tête, et est dilaté aux épaules en saillie dentiforme, émoussée. Mesonotum en ovale transverse, plus obtusément bordé, moins large que le pronotum dont il est séparé par une suture nette et par des échancrures latérales. Metanotum cubique, très étroit, à peine plus long que large, plus élevé que le mesonotum dont le sépare un profond sillon ; il est tout à fait inerme et offre l'apparence d'un gros tubercule aplati ; sa face déclive, beaucoup plus longue que la face basale, est assez concave transversalement. Écaille épaisse, convexe en avant et en arrière, arrondie à son bord supérieur qui est armé latéralement de deux épines courtes, robustes et assez divergentes. Antennes et pattes courtes et fortes.

Corps entièrement noir, peu luisant. Mandibules striées-ridées longitudinalement, plus faiblement à la base, plus grossièrement à l'extrémité, et marqués de quelques points enfoncés. Tête, pronotum et mesonotum densément et assez fortement réticulés-ponctués ; métathorax grossièrement ridé-tuberculé en dessus, irrégulièrement et plus finement ridé sur les côtés, sa face déclive superficiellement et transversalement striée, assez luisante. Écaille assez fortement et transversalement ridée. Abdomen finement et très densément réticulé-ponctué. Pubescence rare sur la tête et le thorax, très serrée et d'un jaune doré sur l'abdomen dont elle cache en grande partie la couleur foncière. Pilosité assez longue et éparse sur tout le corps, plus courte et plus oblique sur le scape des antennes et les pattes. — Long., 7 mill.

Gabon. Un seul individu.

Cette espèce est bien distincte par la forme tuberculeuse et toute particulière de son metanotum.

Stenomyrmex africanus Mayr.

Novara-Expedition, zoolog.-Theil, II, *Ameisen*, p. 11 (*ouvrière*).

Femelle : Second article du funicule aussi long que le troisième. Vertex lisse non strié. Ocelles de grandeur moyenne. Pronotum transversalement et superficiellement ridé-strié ; mesonotum et scutellum lisses et luisants ; metanotum transversalement strié. Tous les autres caractères comme chez l'ouvrière. — — Long., 8 mill. (mandibules comprises).

J'ai reçu du Gabon un exemplaire de cette femelle accompagné d'une ouvrière.

Cylindromyrmex longiceps, nov. sp.

Ouvrière : Tête en rectangle très allongé, presque deux fois aussi longue que large, ses bords latéraux rectilignes, son bord postérieur échancré en arc avec les angles arrondis. Mandibules à bord terminal tranchant, muni seulement d'une dent mousse en avant. Scape très court et très robuste, ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité des fossettes antennaires et très distant du bord postérieur des yeux. Ces derniers petits, plats, allongés, faisant à peine saillie sur la surface de la tête et placés un peu en arrière de son milieu. Pas d'ocelles. Pétiole à peine un peu plus long que large, à peine rétréci en avant, son bord antérieur anguleusement échancré. Abdomen cylindrique, à peu près sans étranglement entre les deux premiers segments.

Corps d'un brun noir assez luisant ; mandibules, devant de la tête et extrémité de l'abdomen plus ou moins rougeâtres, antennes ferrugineuses, pattes testacées. Mandibules lisses, avec quelques rides longitudinales. Tête, thorax, pétiole et les deux premiers segments de l'abdomen nettement et longitudinalement striés, troisième segment avec des stries longitudinales plus fines sur son milieu, pointillé et très finement coriacé sur le reste de sa surface, de même que les derniers segments ; le segment apical est aplati en dessus et nettement denticulé sur les côtés. Pilosité à peu près nulle. Une pubescence fine et très éparse se voit sur les côtés et à l'extrémité de l'abdomen. — Long. 8 1/2 mill.

Brésil ; un seul individu.

Cette espèce est très distincte du *striatus* Mayr par sa tête plus longue, à bords plus parallèles, par ses yeux plus petits, bien moins saillants, par l'absence d'ocelles, par son pétiole anguleusement échancré en avant et par le second segment de son abdomen aussi fortement strié que le premier.

Lobopelta sulcinoda nov. sp.

Ouvrière : Noire, luisante ; mandibules, scape des antennes, cuisses et tibias d'un brun rouge ; funicule, tarses et extrémité de l'abdomen d'un rougeâtre plus clair. Pilosité très éparse, presque nulle sur les scapes et les tibias. Second article du funicule pas plus long que le premier. Mandibules étroites, à bord terminal court et non denté ; elles sont luisantes et presque lisses, seulement avec quelques rides longitudinales superficielles. Epistome tectiforme, nettement caréné, triangulairement avancé entre les mandibules, ni crénelé ni échancré et se terminant antérieurement en pointe mousse ; sa surface est presque lisse et luisante. Le reste de la tête est assez fortement et un peu irrégulièrement ponctué-réticulé. Suture pro-mésonotale bien distincte ; un sillon transverse assez profond sépare le mesonotum du metanotum. Le thorax est irrégulièrement rugueux et parsemé de gros points enfoncés ; cette sculpture, très superficielle sur le pronotum, s'accentue sur le mesonotum et le metanotum, dont les côtés portent de grosses rides longitudinales irrégulières, avec des stries longitudinales plus fines et également irrégulières dans les intervalles. Nœud du pétiole assez élevé, comprimé, tectiforme, plus large en arrière qu'en avant ; il est grossièrement ridé-sillonné en long, avec quelques points enfoncés épars. Abdomen lisse et très luisant. — Long., 4 1/2 mill.

Gabon ; un seul individu.

Cette espèce a quelques rapports avec la *L. aspera* André, de l'Annam, mais elle en est bien distincte par sa petite taille, sa sculpture différente et son abdomen lisse.

Ponera Annamita nov. sp.

Ouvrière : Tête (sans les mandibules) plus longue que large, à bords latéraux faiblement arqués, presque rectilignes ; son bord postérieur est légèrement échancré en arc avec les angles arrondis. Mandibules pourvues, au côté externe de leur base,

d'un sillon oblique moins net et plus superficiel que chez *P. sulcata* Mayr, *tesserinoda* Em. et *Leeuwenhoeki* Forel; elles sont armées de 6 à 7 dents inégales. Epistome caréné en son milieu. Yeux très petits, ovales, un peu moins longs que l'intervalle qui les sépare des mandibules. Antennes robustes ; scape n'atteignant pas tout à fait le derrière de la tête ; articles 2 à 7 du funicule transverses, les suivants presque carrés, sauf le dernier, qui est presque aussi long que les trois précédents réunis. Thorax à dos continu, suture pro-mésonotale bien marquée, suture méso-métanotale indistincte, metanotum nettement et obliquement tronqué en arrière. Écaille médiocrement épaisse, plus large en dessus qu'en dessous, sa face antérieure convexe d'un côté à l'autre et un peu concave de haut en bas ; son bord supérieur, qui forme en avant une arête bien marquée, quoique arrondie, s'incline en arrière pour rejoindre la face postérieure de l'écaille sous un angle obtus et effacé. Abdomen tronqué en avant, légèrement étranglé entre son premier et son second segment.

Mandibules nettement et longitudinalement striées et marquées de quelques points enfoncés. Tête mate, assez fortement ridée-réticulée ; cette réticulation très serrée affecte une direction longitudinale et une apparence granuleuse. Thorax avec une sculpture analogue, mais un peu plus superficielle et moins serrée ; elle est semi-circulaire sur le pronotum, longitudinale sur le metanotum, dont la face déclive est assez luisante et transversalement striée. Ecaille transversalement ridée en avant, semi-circulairement ridée en dessus. Abdomen assez luisant, assez densément ponctué, cette ponctuation plus forte sur les trois quarts antérieurs du premier segment, où elle a une apparence un peu rugueuse, s'efface et devient superficielle en arrière. Pilosité éparse, pubescence plus abondante, jaune, visible à certaines incidences.

Corps noir ; mandibules, lobes des arêtes frontales, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen d'un ferrugineux plus ou moins foncé. — Long., 5 mill.

Ressemble beaucoup à la *P. Leeuwenhoeki* Forel, mais s'en distingue facilement par sa taille moindre, par ses yeux plus petits et surtout par la forme toute différente de l'écaille de son pétiole, qui rappelle un peu celle de la *P. sennaarensis* Mayr.

Femelle : Entièrement semblable à l'ouvrière, sauf la présence des ocelles, les yeux plus grands et la forme du thorax, qui est ovale et tronqué en arrière. Ailes assez enfumées avec

les nervures brunes; les deux cellules cubitales sont allongées et subégales. — Long. 6 1/2 mill.

Mâle : Tête transverse, rétrécie en arrière. Yeux grands, occupant la moitié antérieure des bords latéraux de la tête ; ocelles médiocrement saillants. Scape des antennes très court, à peine deux fois aussi long que large ; premier article du funicule globuleux, second article très long, les suivants allongés mais diminuant insensiblement de longueur pour augmenter d'épaisseur jusqu'au dernier, qui est acuminé à l'extrémité et un peu moins long que les deux précédents réunis. Sutures du thorax et sillons obliques du mesonotum très marqués ; metanotum tronqué en arrière. Ecaille ovale, peu large, assez haute, assez épaisse et arrondie sur les bords. Abdomen nettement étranglé entre ses deux premiers segments; épipygium terminé par une épine assez longue et arquée. Antennes, mandibules et cuisses d'un rouge brun, tibias, tarses et sommet de l'abdomen plus clairs, le reste du corps d'un brun noir foncé. Ailes hyalines, stigma et nervures jaunes. Sculpture analogue à celle des autres sexes, métathorax plus grossièrement ridé, sa face déclive transversalement striée. Ecaille et abdomen lisses et luisants. Pilosité rare; pubescence éparse. — Long. 4 1/2 mill.

J'ai reçu de cette espèce une ouvrière, deux femelles et un mâle de Hué (Annam).

Bothroponera gabonensis, nov. sp.

Ouvrière: Tête (sans les mandibules) courte, aussi large que longue, largement mais peu profondément échancrée en arrière. Epistome fortement sillonné en son milieu, ce sillon limité de chaque côté par une carène qui se termine par une forte dent en avant. Les articles deux et suivants du funicule pas plus longs que larges, les derniers même transverses, sauf l'article apical, qui est obtusément arrondi au sommet et un peu plus long que les deux précédents réunis. Thorax assez court ; suture promésonotale distincte, suture méso-métanotale obsolète ; le metanotum se termine en arrière par deux fortes dents triangulaires, mousses, à peu près parallèles. Écaille large, convexe en avant, embrassant le premier segment abdominal dans sa concavité postérieure, et armée à son bord postéro-supérieur de cinq longues épines aiguës, couchées sur l'abdomen : la médiane un peu plus longue que les deux intermédiaires, mais moins longue que les deux latérales, qui sont larges à leur base

et forment le prolongement des bords latéraux de l'écaille. Abdomen non étranglé entre ses deux premiers segments.

Mandibules lisses, luisantes, avec de gros points enfoncés et quelques traces de rides à leur extrémité. Epistome assez fortement rugueux, sauf le sillon médian, qui est lisse et luisant. Le reste de la tête assez fortement et longitudinalement ridé, les rides divergentes en arrière, plus grosses et réticulées sur l'occiput, les intervalles parsemés de gros points enfoncés. Thorax et devant de l'écaille très fortement ridés-réticulés-fossulés, face déclive du metanotum presque lisse et luisante. Les deux premiers segments de l'abdomen couverts de fossettes allongées, plus profondes en avant qu'en arrière, paraissant piquées de derrière, et dont les intervalles saillants forment une réticulation irrégulière à larges mailles ; le bord postérieur du second segment. ainsi que les suivants, sont finement et densément granuleux.

Pilosité fauve assez longue, répandue sur tout le corps; elle est presque perpendiculaire sur la tête, le scape des antennes et le thorax, plus oblique et plus abondante sur l'abdomen et les pattes. Corps entièrement d'un noir luisant; mandibules, devant de la tête, lobes des arêtes frontales, pattes, bord postérieur des segments abdominaux et le dernier segment en entier d'un rouge brun. — Long., 7 mill.

Gabon ; un seul individu.

Par son thorax denté, cette espèce rappelle la *B. bispinosa* Sm., mais elle s'en distingue, ainsi que de toutes les autres, par la forme de son écaille, sa sculpture, sa petite taille, etc.

Sima spininoda nov. sp.

Ouvrière : Tête convexe, un peu plus longue que large, un peu plus étroite en avant qu'en arrière, ses bords latéraux légèrement arqués, ses angles postérieurs fortement arrondis. Yeux de grandeur médiocre, courtement ovales, situés un peu en arrière du milieu de la tête. Ocelles petits, mais bien distincts. Mandibules fortement striées-ridées, armées de cinq dents émoussées. Epistome non avancé, déprimé au milieu de sa partie antérieure. Antennes courtes et robustes; les articles quatre et suivants du funicule transverses, sauf l'article apical, qui est un peu plus grand que les deux précédents réunis. Thorax assez plan en dessus, obtusément bordé sur les côtés; son profil dorsal est très légèrement arqué. Suture pro-méso-

notale semi-circulaire et très accentuée; un fort sillon transverse, assez large, sépare le mesonotum du metanotum; ce dernier arrondi en arrière, sans limite distincte entre sa face basale et sa face déclive. Premier nœud du pétiole court, aussi large que long, brièvement pédiculé en avant, fortement rétréci en arrière, muni en dessous d'une arête longitudinale qui se dilate en avant en deux dents verticales, plus ou moins longues et aiguës, mais dont l'antérieure est toujours plus forte avec la pointe un peu dirigée en arrière. Second article du pétiole en ovale transverse, plus large que le premier article et muni également en dessous d'une arête longitudinale qui se termine antérieurement par une dent mousse. Abdomen en ovale court. Pattes relativement courtes et robustes.

Tout le corps luisant; tête finement chagrinée en avant, plus superficiellement en arrière, et couverte de points-fossettes fins et assez serrés; sur l'épistome, les fossettes sont plus grandes et beaucoup plus espacées, ainsi que dans l'intervalle des arêtes frontales, qui est, en outre, finement et partiellement strié. Thorax superficiellement ponctué-réticulé; pétiole avec une sculpture analogue mais beaucoup plus effacée, abdomen finement et densément pointillé. Pilosité très rare. Une pubescence fine et jaunâtre est répandue sur tout le corps, plus rare sur la tête, plus abondante sur l'abdomen.

Corps entièrement noir; antennes, articulations des pattes, tibias et tarses plus ou moins rougeâtres. — Long., 10-11 mill.

Femelle: Tête un peu plus allongée, à côtés plus parallèles; pronotum obtusément bordé; metanotum arrondi. Premier nœud du pétiole muni, en dessous de sa partie antérieure, d'une très forte carène, aussi haute que la moitié de l'élévation du nœud et divisée en deux dents obtuses. Second article presque aussi large que l'abdomen, qui est plus allongé que chez l'ouvrière; cet article est muni en dessous d'un très fort lobe dentiforme, dont l'extrémité se dirige un peu en arrière. Sculpture comme chez l'ouvrière, thorax à points plus espacés, présentant une apparence moins réticulée, abdomen plus fortement ponctué. Couleur, pubescence et pilosité comme chez l'ouvrière. Ailes fortement enfumées, avec deux cellules cubitales et une cellule discoïdale. Cellule radiale très allongée, atteignant presque l'extrémité de l'aile. Chez l'une des femelles que je possède, la cellule radiale de l'une des ailes est divisée en deux, vers son tiers apical, par une nervure transversale. — Long., 14-15 mill.

Gabon.

Cette espèce est très remarquable par sa grande taille, sa stature courte et par les appendices inférieurs de son pétiole.

Gen. **Triglyphothrix** Forel.

Compt.-rend. Soc. ent. Belg., 1890 (ouvrière et femelle).

Ce genre a été créé par Forel d'après l'ouvrière et la femelle d'une espèce du Bengale ne différant du genre *Tetramorium* que par des caractères assez faibles et dont le plus saillant réside dans la singulière conformation des poils, qui se divisent près de leurs racines en trois branches divergentes, rarement en deux ou en quatre. L'auteur signale avec raison les rapports assez étroits qui relient son nouveau genre d'un côté aux *Meranoplus* et de l'autre aux *Tetramorium*. J'ai reçu du Gabon les trois sexes d'une nouvelle espèce de *Triglyphothrix* qui se rapproche encore davantage du genre *Tetramorium* par son thorax moins court et ses fossettes antennaires larges, mais non divisées en deux loges distinctes. Si j'ajoute que le mâle ne se distingue à peu près pas de ceux de ce dernier genre, on peut en conclure que les *Triglyphothrix* devront fort probablement être réunis aux *Tetramorium*, ce que je ne veux pas faire toutefois avant de connaître le mâle de l'espèce typique.

Voici donc provisoirement la courte caractéristique du mâle de *Triglyphothrix* :

Mâle : Tout à fait semblable aux mâles de *Tetramorium*, même sous le rapport de la configuration des antennes ; mesonotum dépourvu de sillons convergents ; poils du corps comme chez les autres sexes.

Triglyphothrix gabonensis, nov. sp.

Ouvrière : Tête à peine plus longue que large, légèrement plus étroite en avant qu'en arrière, ses bords latéraux faiblement arqués, ses angles postérieurs fortement arrondis. Mandibules armées de trois dents en avant, indistinctement denticulées en arrière. Aire frontale nulle ; sillon frontal remplacé par une fine carène. Arêtes frontales éloignées l'une de l'autre, sinueuses, très divergentes, s'étendant jusqu'à l'extrémité du scape. Fossettes antennaires larges, pouvant loger le scape et le funicule accolés, mais non divisées en deux rainures longitudinales, comme chez le *T. Walshi* Forel. Yeux grands, situés à

peu près au milieu des côtés de la tête. Thorax moins court que chez le *T. Walshi*, très convexe en avant, arrondi aux épaules, sans sutures distinctes en dessus, rétréci en arrière; le metanotum est assez plan en dessus et armé postérieurement de deux longues épines aiguës, divergentes, dirigées en haut et un peu en arrière, aussi longues que la largeur du metanotum. Nœuds du pétiole en ovale fortement transverse, le premier plus élevé mais un peu moins large que le second. Abdomen en ovale court.

Mandibules luisantes, superficiellement striées et parsemées de quelques gros points. Tête assez luisante, irrégulièrement et faiblement ridée en long, un peu réticulée; sillons antennaires plus lisses. Thorax et pétiole assez fortement et assez densément ridés-réticulés, mais toujours luisants ; la réticulation est très effacée sur le second nœud ; face déclive du metanotum lisse, avec quelques rides transversales entre les épines; elle est limitée latéralement par une arête tranchante qui s'élargit en dent lamelliforme vers l'articulation du pétiole. Abdomen presque lisse et très luisant. Une pilosité blanchâtre, assez longue et assez abondante, formée en grande partie de poils divisés en deux ou plusieurs branches, est répandue sur tout le corps et sur les pattes; elle est plus oblique et moins fournie sur les antennes.

Corps d'un brun plus ou moins foncé, passant parfois au rougeâtre sur le thorax, le pétiole et le devant de l'abdomen; mandibules, antennes et pattes d'un rougeâtre plus ou moins clair. — Long., 3 1/2-4 mill.

Femelle: Semblable à l'ouvrière. Thorax court, convexe, mesonotum presque lisse sur son disque, scutellum réticulé, metanotum lisse et luisant entre les épines qui sont un peu moins longues que chez l'ouvrière. Nœuds du pétiole à sculpture superficielle, plus large et plus transverse que chez l'ouvrière. Ailes presque hyalines, nervures et stigma d'un jaune pâle. — Long., 4 1/2-5 mill.

Mâle: Entièrement d'un rougeâtre clair, rembruni par places ; pattes et antennes jaunes. Tête superficiellement ridée-réticulée; mesonotum presque lisse ; metanotum longitudinalement ridé, inerme. Premier article du pétiole assez allongé en avant, surmonté en arrière d'un nœud bas et transverse ; deuxième article transverse. Scape un peu moins long que le second article du funicule; premier article du funicule court, à peine plus long que large, second article cylindrique, aussi long

que les quatre suivants réunis, le dernier article de la longueur des deux précédents. Pilosité comme chez les autres sexes, mais plus longue, bien moins abondante et entremêlée de poils simples. — Long., 5 mill.

Gabon.

L'ouvrière est facile à distinguer de celle de *T. Walshi* par son thorax moins court, ses sillons antennaires non divisés, ses longues épines métanotales, sa sculpture plus faible et son abdomen lisse.

Meranoplus nanus, nov. sp.

Ouvrière : Pronotum et mesonotum, pris ensemble, en rectangle transverse, beaucoup plus large que long ; angles antérieurs du pronotum aigus, ses bords latéraux droits ; il est séparé du mesonotum par des échancrures latérales étroites et profondes et par une suture superficielle, mais distincte. Mesonotum plus court que le pronotum et de même largeur que lui, ses angles postico-latéraux sont dentiformes, mais émoussés, et son bord postérieur porte quatre courtes dents triangulaires, mousses, dont les deux externes sont un peu plus fortes que les deux internes. Metanotum armé de deux petites dents spiniformes aiguës. Pétiole court, ses deux articles en forme d'écailles assez élevées : l'écaille du premier article est cunéiforme (vue de côté) avec le sommet très aminci : le second article est à peine plus épais à la base qu'au sommet, qui est moins tranchant et plus arrondi.

Entièrement d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, avec les pattes et les antennes testacées et l'abdomen presque noir en arrière. Tête et thorax assez luisants, assez fortement ridés-réticulés ; épistome, aire frontale et face verticale du metanotum presque lisses ; premier segment abdominal assez grossièrement mais superficiellement réticulé-fossulé, les autres segments presque lisses. Pilosité blanchâtre, longue et abondante sur tout le corps. — Long., 2 3/4 — 3 1/4 mill.

Gabon.

Cette espèce est bien distincte de toutes les autres par sa petite taille, son thorax court, armé de dents mousses, et par la forme des articles de son pétiole.

Cyphomyrmex Foxi, nov. sp.

Ouvrière : Arêtes frontales longues, atteignant les angles

postérieurs de la tête qui se prolongent en une forte épine un peu émoussée ; elles se dilatent notablement au niveau de l'insertion des antennes et sont fortement échancrées en arc vers leur milieu. Scape des antennes dépassant de beaucoup en arrière le sommet de l'occiput ; tous les articles du funicule plus longs que larges. Epistome muni d'un petit denticule immédiatement au-dessous du lobe antérieur des arêtes frontales. Vertex chargé de deux courtes carènes longitudinales, convergeant un peu vers leur milieu pour diverger ensuite et s'effacer avant d'atteindre l'occiput. Thorax sans sutures en dessus, mais avec un étranglement assez profond entre le mesonotum et le metanotum. Pro et mesonotum convexes, plus élevés que le metanotum, pourvus de trois séries transversales de protubérances, l'antérieure formée de deux épines latérales, émoussées, très divergentes, entre lesquelles se trouvent deux petits tubercules assez rapprochés l'un de l'autre ; la seconde série représentée par deux fortes dents mousses, dirigées en haut et en dehors et dont l'écartement est un peu moindre que la base des épines latérales de la première série ; la série postérieure se compose de deux tubercules un peu plus gros et un peu plus distants que les tubercules médians de la première série ; metanotum muni de chaque côté d'une carène longitudinale dentelée. Premier article du pétiole cylindrique, inerme ; second article largement et profondément sillonné en dessus, avec deux fortes saillies tuberculeuses en arrière. Abdomen avec une dépression longitudinale superficielle à sa partie antérieure, sans carène ni saillies.

Tout le corps d'un brun noir mat, mandibules, funicule des antennes et tarses rougeâtres. Tête, y compris l'épistome et les arêtes frontales, longitudinalement ridés, thorax avec des rides plus réticulées, abdomen parsemé de petites élévations tuberculeuses assez serrées. Pattes granuleuses. — Long., 3 mill.

Jamaïque.

Très distinct de toutes les espèces à abdomen non caréné par les fortes épines des angles postérieurs de sa tête.

J'ai reçu deux exemplaires de cette fourmi de M. J. W. Fox, de Philadelphie, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

NOTE

Sur les *GEOTRYPES VERNALIS* et *PYRENÆUS*

Par Albert FAUVEL.

Le *Geotrypes* (1) *vernalis* L. est une espèce protéique de sculpture et de coloration.

Sans entrer dans plus de détails bibliographiques, nous constatons qu'Erichson (*Nat. Ins. Deuts.*, 1847, III, 736) y reconnaît cinq formes différentes :

1° Le type : cyaneus, prothorace confertissime punctulato, elytris subtilissime striato-punctatis ;

2° La var. *autumnalis* Heer (*Fn. Helv.*, 1840, I, 500) ; supra læte viridis, nitidus ; d'Allemagne et d'Autriche. C'est la var. *splendens* Muls. (*Lamell.*, 1842, 365) ;

3° La var. *splendens* Heer (*l. c.*, 499) : supra læte æneo-violaceus, splendens, subtus violaceus ; d'Italie. C'est la var. *varians* Muls. (*l. c.*) ;

4° La var. *alpinus* Hagenb. Stm. (*Verh. Leop. Acad.*, 1825, XII) : supra nigro-subæneus, nitidus, prothorace confertim punctulato, elytris subtiliter striato-punctatis, interstitiis subtilissime punctulatis ; des Alpes d'Autriche ;

5° Le *vernalis* var. *e.* Heer (*l. c.*, 500) : plus petit, d'un noir assez mat en dessus, à corselet très densément ponctué, à élytres n'ayant pas de points en séries, mais des stries finement ponctuées avec les intervalles irrégulièrement vermiculés ; des Alpes suisses. C'est la var. *obscurus* Muls. (*l. c.*, 365), d'après un type reçu de Mulsant. Erichson, d'après des types d'Heer, constate que cette forme se rapporte à la var. *e.* de cet auteur, qui l'assimile à tort à l'*alpinus* d'Autriche.

Cette v. *obscurus* mérite d'être conservée comme étant une des plus distinctes ; dans notre faune, nous la trouvons assez répandue sur les Alpes du Valais, du Dauphiné et de la Provence. On peut la caractériser ainsi :

---

(1) Je partage l'opinion de MM. Rey et Fairmaire, qui rectifient ainsi l'ancienne orthographe du mot.

Sœpius *vernali* typico duplo minor, niger, elytrorum marginibus vix pedibusque cæruleo-violaceis, abdomine virescente, punctura thoracis ut in *alpino* creberrima, duplici (punctis majoribus minus quam minora numerosis), elytris alutaceis, plus minusve opacis, subtiliter striato-punctulatis, interstitiis transversim parce vermiculatis, rarius vix punctulatis.

Une espèce voisine du *vernalis* L. est le *pyrenæus* Charp. (*Hor. Ent.*, 208), dont la validité a été longtemps méconnue, mais qui paraît bien distincte, notamment par la sculpture du corselet et de l'abdomen. MM. Chalande (*Bull. Soc. hist. nat. Toulouse*, 1883, 114) et Fowler (*Brit. Col.*, 1890, IV, 45) en ont exposé le plus récemment les caractères.

Cet insecte a dans notre faune un habitat beaucoup plus étendu qu'on ne l'a pensé jusqu'ici, et sans doute il se trouve dans la majeure partie de la France, en dehors des Alpes. Outre les Pyrénées, où il est commun partout, Mulsant le cite du Mont Pilat, du Puy-de-Dôme et des Cévennes. Je le possède de Rodez, du Lioran (Cantal), du Mont-Dore, de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), de Paris, ainsi que du Calvados, de l'Orne et de la Manche, où il est répandu dans les forêts et surtout sur le littoral. Chalande le note de toute la France méridionale ; E. Olivier le dit commun dans la région du Montoncel (Allier), et Schilsky le signale des Vosges, mais j'ignore sur quelle autorité.

La variété du *vernalis*, indiquée par M. Lucas d'Honfleur et des bois voisins (forêt de Touques ! *Grenier*) est le *pyrenæus*, tandis que celle de Lion-sur-Mer se rapporte au *vernalis* typique (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1866, 442).

Hors de France, il n'est mentionné que dans le Sud de l'Angleterre, où Fowler le dit assez commun par places. Mais il présente dans la Péninsule ibérique et le Nord de l'Afrique une très belle variété, le plus souvent d'un cuivreux rouge ou doré vif (*coruscans* Chevr.).

BIBLIOGRAPHIE

Faune analytique des Coléoptères de France, par L. Fauconnet, Autun, Bligny, 1892. 1 volume in-8° de 528 pages. Prix : franco, 15 fr. 50 c. chez l'éditeur.

« Sollicité par un certain nombre d'entomologistes, dit l'au-« teur, je me suis décidé à publier les tableaux dichotomiques « que j'avais réunis, pour me rendre plus facile et plus rapide « la détermination des Coléoptères de France ; car il arrive sou-« vent qu'au moment de chercher le nom d'un insecte, on se « demande s'il a paru une étude du genre dont on s'occupe et « dans quelle revue ou quel ouvrage spécial cette étude a été « publiée. C'était pour éviter ces recherches que j'avais collec-« tionné tous les documents sur les Coléoptères de France qui « me tombaient sous les yeux. Aussi je n'offre qu'un travail de « compilation, qui ne m'a demandé que du temps et de la pa-« tience, et à part quelques genres que j'ai étudiés avec intérêt, « j'ai puisé largement dans les travaux de nos maîtres en ento-« mologie ; à eux seuls revient tout le mérite de mon œuvre. « Quelques-uns m'ont même aidé directement de leurs con-« seils...

« Je suis arrivé à donner les caractères de 7,500 espèces et « variétés environ ; une collection française de cette importance « n'est déjà plus ordinaire, et au-dessus de ce chiffre il n'existe « guère que des raretés, dont les heureux possesseurs sont « peu nombreux.

« Mon œuvre contiendra certainement bien des erreurs et des « imperfections ; mais, telle qu'elle est, j'espère qu'elle rendra « d'importants services à nos jeunes collègues en entomologie, « privés de bibliothèque scientifique ; elle aplanira pour eux les « difficultés si grandes au début, elle leur permettra de se met-« tre plus rapidement et plus facilement au courant de la « science ; tel a été mon but en publiant cette suite de ta-« bleaux... »

Nous ne pouvions mieux parler, il nous semble, du livre de M. Fauconnet qu'en reproduisant cette partie de sa préface ; elle exprime toute la pensée de son œuvre et rend le compte le plus exact du but qu'il s'est proposé et qu'il a su atteindre, autant que ce but peut être atteint quand il s'agit de résumer, en 500 pages, les caractères distinctifs et essentiels de 7,500 espèces et variétés de nos Coléoptères français. Il y a un siècle ou deux, on eût justement qualifié son livre de la formule consacrée : *ad usum delphini*, ou plutôt *ad usum studiosæ juventutis ;*

car c'est pour les jeunes avant tous autres qu'il est écrit, bien que, dans mainte circonstance, les entomologistes de l' « âge ingrat » et même les vétérans puissent trouver sous leur main le renseignement qu'ils cherchent dans ces tableaux.

Aujourd'hui, quand les débutants viendront nous demander un livre contenant le signalement, même abrégé, de nos Coléoptères, nous n'en serons plus réduits à cette réponse décourageante : ce livre-là n'existe pas. Nous leur dirons: achetez la *Faune* de M. Fauconnet ; l'auteur se propose d'y ajouter des suppléments pour en rectifier les erreurs ou les fautes typographiques (le premier de ces suppléments a déjà paru et un second suivra à la fin de 1892). C'est un des premiers volumes à placer dans votre bibliothèque, et il est désigné déjà pour recevoir cette année le prix Dollfus de la *Société entomologique.*

Die Kæfer von Mitteleuropa. Erster Band. **Caraboidea**, par Ludwig Ganglbauer. Wien. Carl Gerold's Sohn. 1 volume grand in-8° de 557 pages avec 55 figures sur bois. Prix : 25 fr.

Tout autre est l'ouvrage que nous recevions, en novembre dernier, de M. L. Ganglbauer, conservateur-adjoint au Muséum de Vienne. C'est une faune analytique et descriptive des Coléoptères de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et des Alpes d'Italie et de France, comprenant même une partie de la zone méditerranéenne de Savone à l'embouchure du Rhône.

La première partie de cette faune, qui vient de paraître, comprend une série de sept familles, que l'auteur appelle *Caraboidea* (*Cicindelidæ, Carabidæ*, *Haliplidæ, Hygrobiidæ, Dytiscidæ*, *Gyrinidæ* et *Rhysodidæ*), c'est-à-dire nos anciens *Adephaga* ou *Carnassiers* plus les Rhysodides (*Rhysodes* et *Omoglymmius*), considérés jusqu'ici comme formant une petite famille voisine des Cucujides, mais dont les recherches de Crotch et J. Redtenbacher surtout ont démontré les affinités avec les Carabides.

Le second volume (en préparation) traitera des *Staphylinoidea* (*Necrophages sensu lato*), le troisième des *Clavicornia* et *Lamellicornia*, le quatrième des *Serricornia* (*sensu* Le Conte et Horn) et des *Heteromera,* le cinquième des *Rhyncophora,* le sixième des *Phytophaga* (*sensu* Le Conte et Horn); ce dernier volume sera terminé par une morphologie des Coléoptères.

L'ouvrage est destiné à remplacer la *Fauna austriaca* de L. Redtenbacher, dont la troisième édition est presque épuisée, et il étend beaucoup les limites géographiques de cette faune

(qui ne comprenait qu'accessoirement les Coléoptères de l'Allemagne du Nord (1)), puisque vers l'est l'auteur va jusqu'aux frontières de la Turquie, de la Roumanie et de la Serbie; c'est donc en somme une faune de toute l'Europe centrale et des régions alpines et subalpines de l'Europe occidentale.

M. Ganglbauer est un excellent entomologiste, et il en donne la preuve en traitant son œuvre de main de maître. L'anatomie externe, l'étude des premiers états, les tableaux et les descriptions des espèces, enfin la bibliographie sont présentés très clairement et avec tous les détails exigés par la science actuelle; la synonymie notamment est très complète et l'auteur s'y montre un partisan convaincu de la loi de priorité, aujourd'hui reconnue par tous les entomologistes de valeur et la seule d'ailleurs qui remplace l'arbitraire par le droit et la fixité dans la nomenclature. Le nombre des variétés est réduit en général aux principales, celles qui méritent de porter un nom, et très peu de nouvelles sont indiquées ; par là est évitée justement cette manie déplorable et moderne de nos pseudo-coléoptérologues, qui, suivant l'exemple de certains collectionneurs ou marchands, surtout en Lépidoptères, croient se donner une importance en *nommant* à tort et à travers toutes sortes de variations sans valeur. Pareillement il y a très peu d'espèces nouvelles, et même, parmi les anciennes, il en est quelques-unes qui eussent disparu sans doute, si les collections que l'auteur a sous les yeux lui eussent fourni plus d'éléments de comparaison.

L'analyse complète d'un livre aussi important que celui de M. Ganglbauer est impossible dans les limites restreintes d'un compte-rendu ; mais ce que nous nous plaisons à dire, c'est que ce livre est rédigé en termes excellents, d'après les vrais principes de la science. Nous ne formulerons que le vœu d'en voir l'auteur poursuivre le plus rapidement possible la publication, en analysant dans ses tableaux les caractères des espèces qu'il englobe quelquefois sous une même rubrique. L'étude de l'allemand tend à se répandre de plus en plus dans les pays latins, et ceux-là même qui ne connaissent pas cette langue, trouveront encore dans les *Kæfer von Mitteleuropa* le guide le plus complet pour la bibliographie, la synonymie et la distribution géographique des Coléoptères de l'Europe centrale.

A. FAUVEL.

---

(1) On sait qu'il est de mode en Allemagne d'appeler l'Autriche : l'Allemagne du Sud, et Ferrari, entre autres, a signé plusieurs articles anonymes : *Un Entomologiste de l'Allemagne du Sud*, probablement parce qu'il habitait Vienne et était d'origine italienne.

NOUVELLE NOTE

SUR LE *GEOTRYPES PYRENÆUS* CHARP.

Par Albert FAUVEL.

Depuis la publication de ma note sur le *Geotrypes pyrenæus* (*Revue* 1892, 58), j'ai recueilli un certain nombre de renseignements relatifs à la distribution géographique de cette espèce. En voici la liste :

Belgique, Heyst (*von Heyden*). Saverne (*Puton*). Vosges, Belchen, Donon (*Eichhoff, in Stett. Ent. Zeit.*, 1879, 156) ; Hohbar (*von Heyden*). Eure, forêt d'Evreux (*Régimbart*). Orne, Lhome, étang de Brotz (*Bedel*). Jersey (*Sédillot*). Côtes-du-Nord, Perros-Guirec (*Morel*). Morbihan, Plouharnel (*Léveillé*). Gironde, forêt de la Teste (*Bedel*). Lozère, Le Mezenc (*Léveillé*).

Le *pyrenæus* paraît manquer dans toute la région des Alpes et la zone méditerranéenne proprement dite. On le distinguera sans peine du *vernalis*, notamment par son corselet presque imponctué sur le disque et l'espace lisse qui s'étend longitudinalement sur le milieu des segments ventraux de l'abdomen (tandis que ce dernier est entièrement ponctué chez *vernalis*).

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par Elz. ABEILLE DE PERRIN.

I. **Scotodipnus Mayeti.**

Long., 3 mill. — Jaune pâle. Tête triangulaire, à côtés à peine arqués; front à double impression convergeant en arrière, avant la ligne qui passe par le point d'insertion des antennes; celles-ci allongées, premier article un peu courbe, enflé; deuxième courbe aussi, mais mince, de la longueur du premier; troisième et suivants beaucoup plus courts, en forme de grains de chapelet un peu renflés au sommet, trois fois au moins aussi longs que larges; les trois avant-derniers plus courts. Corselet cordiforme, très rétréci dans le bas, à angles postérieurs redressés au sommet même; sillon médian bien marqué; disque convexe. Elytres parallèles, deux fois et quart aussi longues que larges,

arrondies séparément au sommet: non striées, mais satinées. Pattes courtes.

Un seul sujet ♀ de cette belle espèce a été pris en avril, sous des pierres enfoncées, près de Grasse (Alpes-Maritimes), par M. Valéry Mayet, en compagnie du *Scotodipnus Aubei* et des *Anillus hypogæus et frater*.

Sa taille relativement forte, puisque c'est l'espèce la plus grande de France, ne permet de le comparer qu'au *subalpinus* Baudi, dont il diffère à première vue par son corselet plus rétréci en arrière, par son corps encore plus parallèle et surtout par ses articles antennaires deux fois plus allongées.

II. **Œdemera basipes** Ab.

Viridi-cærulea, antennarum basi, pedibus anticis femorumque 4 posticorum basi, rufis. — Long., 5-7 mill.

D'un cendré bleu ou verdâtre, peu brillant. Antennes avec leurs deux ou trois premiers articles, surtout par dessous, rouges. Epistome sillonné. Front fortement granuleux, ainsi que tout le corselet; celui-ci avec une carène longitudinale médiane et trois larges fossettes, une avant la base et deux latérales. Elytres allongées, densément rugueuses, à trois nervures longitudinales bien accusées, la première obliquant vers la suture qu'elle atteint. Ventre concolore. Pieds antérieurs, y compris les hanches, roux, mais à tarses sombres; intermédiaires sombres, sauf le sommet des hanches et la grande moitié basale des cuisses, rouges; postérieurs complètement sombres, sauf la base des cuisses qui est rouge.

Cette espèce a été découverte à Chypre par M. Paul Madon. Elle est très remarquable par la base de toutes ses cuisses rouge, ce qui, sans parler de la sculpture, la différencie tout de suite de la *flavipes*. Comme cette dernière, elle a un ♂ à cuisses postérieures énormes et arquées. Je n'ai pu examiner le dernier article antennaire qui était brisé.

III. Note sur le genre *ASCLERA* Schm.

M. Delagrange a rapporté de son voyage aux Monts Amanus (Haute-Syrie), deux espèces d'*Asclera*, dont l'une n'avait jamais

encore été rencontrée en Asie, et dont l'autre est nouvelle et remarquable. Le tableau suivant les fera aisément reconnaître:

A. Elytres jaunes.. ... . *lutescens* Ab.
A'. Elytres métalliques.
B. Corselet rouge-jaune.
C. Tête concolore avec le corselet.... *semiflava* Reitt.
C'. Tête métallique.
D. Abdomen métallique concolore.
E. Base des antennes et palpes en partie rouges..... *sanguinicollis* Linn.
E. Palpes et antennes métalliques... *xanthoderes* Muls.
D'. Abdomen jaune-rouge au sommet. *hæmorrhoïdalis* Scht.
B'. Corselet métallique.
F. Abdomen rouge-jaune au sommet. *Reitteri* Gangl.
F'. Abdomen métallique concolore.
G. Ecusson long, à côtés subparallèles, à ponctuation fine..... *cinerascens* Pand.
G'. Ecusson court, à côtés très obli- à ponctuation forte..... *cærulea* Linn.

1. **Lutescens** Ab.

Lutescens, capite, maculis in thorace duabus, antennis, pedibus corporeque subtus nigris. — Long., 11 mill.

Forme de la *sanguinicollis*. Jaune avec la tête, les antennes, sauf le dessous des deux ou trois premiers articles, les pattes, le dessous du corps et deux taches à la base du corselet, une de chaque côté de la ligne médiane, noirs. Palpes rougeâtres, avec le dernier article plus foncé ; front avec une fossette au milieu ; à ponctuation fine et assez serrée. Corselet avec une fossette avant la base et une autre profonde de chaque côté, à ponctuation lâche et assez fine. Ecusson mat et soyeux, granuleux. Elytres très allongées, à ponctuation très fine, portant trois longues côtes parallèles, arrondies au sommet. Avant-dernier segment ventral sinué au milieu, dernier portant au milieu un style assez long et qui vient s'emboîter dans les vulves du pygidium : caractère que je suppose être masculin.

Découvert dans les Monts Amanus par M. Delagrange.

2. **Semiflava** Reitt.

Vallée de l'Aras.

Je ne connais point cette espèce de coloration si remarquable.

3. **Sanguinicollis** Linn.

Parait habiter la plupart des pays d'Europe, surtout les localités septentrionales ou montagneuses.

4. **Xanthoderes** Muls.

Paraissait propre aux montagnes du Lyonnais, quand elle a été retrouvée en Espagne, puis en Sicile, puis enfin en Algérie. Les exemplaires assez nombreux rapportés de Teniet par M. Bedel ne présentent aucune différence avec ceux des Alpes.

5. **Hæmorroïdalis** Schm.

D'Asie-Mineure et du Caucase; se retrouverait en Sicile, d'après Ganglbauer. Je l'ai capturé dans l'Anti-Liban, à de grandes hauteurs.

6. **Reitteri** Gangl.

Décrit uniquement du Caucase ; a été repris par M. Delagrange en Syrie.

D'aspect absolument semblable au *cinerascens* ; en diffère, outre la couleur du bout de l'abdomen et du pygidium, par son corselet plus court et plus large à la base et privé de la petite carène tranchante qui traverse horizontalement chacune des bossettes antérieures.

7. **Cinerascens** Pand.

Confondu encore souvent avec le suivant, dont il diffère par son corps plus terne, ce qui provient de sa ponctuation plus serrée, par ses élytres plus longues, par la forme et la ponctuation de son écusson, par les bossettes thoraciques antérieures surmontées d'une carène transverse, par ses palpes beaucoup plus allongés et de forme moins triangulaire. Ces trois derniers signes n'ont pas été indiqués encore.

Propre surtout aux régions montagneuses de la France, et non pas seulement aux Pyrénées, comme on se contente de l'indiquer. Pyrénées! Mont-Dore! Notre-Dame-de-Lure! Les Bourbes! Chamonix! Grande-Chartreuse (*Fauvel*). Enfin j'en ai vu un sujet de Fontainebleau.

8. **Cærulea** Linn.

Europe.—J'ai trouvé sa larve dans une tumeur de peuplier, au milieu de nombreux *Rhyncolus*, dont elle était probablement parasite.

9. **Partitipennis** Fairm.

Le dernier numéro des *Annales de Belgique* m'apporte la description de cette *Asclera*, découverte encore en Syrie par M. Delagrange, qui a bien voulu me communiquer son unique type. C'est une espèce extrêmement remarquable, rappelant par sa couleur celle des *Cerapheles*. Ses élytres rousses dans leur deuxième moitié, sa très petite taille et l'opacité complète de ses téguments l'isolent de toutes les autres.

IV. Notes pour servir a l'histoire des *BRACHYPTERUS* (*S.-G. Heterostomus* Duv.)

1. **Brachypterus opacus** nov. sp.

Long., 2 mill. — Noir mat, revêtu d'une pubescence grise couchée, ne cachant pas les étuis. Tête assez large, à yeux bien saillants; antennes minces et noires, atteignant les trois quarts du corselet: ponctuation forte et serrée. Corselet sculpté de même, très large, ayant sa plus grande largeur à la base, laquelle est fortement et largement prolongée en arrière où elle est arrondie, côtés peu courbes, angles postérieurs arrondis, les antérieurs très obtus, à peine marqués; pubescence convergeant au milieu, rare, grise. Ecusson subtriangulaire, arrondi, fortement et entièrement ponctué. Elytres à ponctuation et à vestiture pareilles à celles de l'avant-corps, les points seulement sont plus forts que ceux du corselet, côtés subarqués, sommet tronqué obliquement, angle sutural arrondi. Segments abdominaux échancrés, sculptés de même; sommet du dernier à pubescence condensée et formant frange. Pieds noirs, les quatre antérieurs à peine rougeâtres sous un certain jour.

J'avais pris abondamment cette espèce en Syrie lors de mon premier voyage. J'en ai retrouvé seulement deux sujets à Bloudan (Anti-Liban) en 1880.

Elle tient le milieu entre les *quadratus* et *aurosericeus*, que l'on rencontre avec elle; la forme de son corselet la rapproche du second et sa pubescence du premier; sa petite taille et l'opacité de ses téguments l'éloignent des deux.

2. **Brachypterus cinereus** Heer.

Je possède un individu provenant de Peney, près Genève, et comparé avec grand soin sur les types de l'auteur. Cet individu est remarquable par sa pubescence blanchâtre, rare et son corps terne.

Tous es autres sujets que j'ai vus et que j'ai même capturés à Hyères, dans les Landes, en Syrie, en Egypte, ou reçus d'Algérie (Milianah), diffèrent du type suisse par leur corps brillant et un peu métallique ainsi que par leur pubescence roussâtre et assez abondante. La description de Reitter des sujets autrichiens et allemands cadre aussi avec les nôtres. J'appellerai cette variété *plumbeus*.

3. **Brachypterus gravidus** Ill.

On réunit dans les récents catalogues les *laticollis* Küst. et *linariæ* Steph. au *gravidus*. Les trois types sont cependant bien nets et sans passage entre eux.

Le *laticollis*, qui paraît propre à la Dalmatie et au Sud de l'Italie (Naples!), a un corselet arrondi vers le sommet des côtés et la pubescence très dense et plus blanchâtre, alors que celle du *gravidus* est espacée et un peu vineuse; le corps de ce dernier est noir, celui du *laticollis* plombé.

Quant au *linariæ*, outre sa taille en général inférieure, il est incontestable qu'il est plus allongé et plus parallèle; les côtés de son corselet sont moins arrondis, moins dilatés, enfin les angles postérieurs de ce segment sont très visiblement plus obtus et moins prolongés en arrière. Si l'on ajoute à ces caractères que son existence paraît tout à fait inféodée aux *Linaria* (*spuria* et *striata*), sur lesquelles il est très abondant, alors que le *gravidus* ne se prend jamais sur ces plantes, il me semble que l'on ne pourra le considérer comme une simple variété.

4. **Brachypterus drusus** n. sp. (*Abeillei* Tourn. *in litt.*; *n. sp.* ex Reitt.).

Long., 2 mill. — Encore une espèce si voisine de *gravidus* qu'il vaut mieux n'en indiquer que les différences. De forme plus parallèle encore que *linariæ*, à ponctuation un peu plus fine et encore plus serrée, à pubescence blanchâtre voilant le fond des téguments. Corselet conformé comme celui de *gravidus*, à angles postérieurs pareils, mais à côtés plus droits. Ecusson sculpté de même et de même forme, à pourtour lisse. Ponctuation élytrale très drue. Pieds nettement rouges sur tous leurs tarses, sur les quatre cuisses antérieures et sur les tibias de la première paire; tibias intermédiaires plus foncés, cuisses et tibias postérieurs métalliques. Antennes rouges.

Bloudan (Anti-Liban). Assez rare en fauchant dans les prés.

DESCRIPTION

D'UNE *CORTICARIA* NOUVELLE DE FRANCE

Par Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Corticaria normanna.

Allongée, médiocrement convexe, d'un ferrugineux testacé, revêtue d'une longue pubescence relevée d'un cendré-jaunâtre, pattes et antennes testacées. Tête transversale, densément ponctuée, yeux médiocres, tempes assez prononcées ; antennes grêles, les articles 5-7 oblongs, le 8e en ovale court, massue à premier article aussi long que large, le deuxième légèrement transversal, le dernier brèvement ovalaire, à peine de moitié plus long que le précédent. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, présentant sa plus grande largeur vers le milieu, armé latéralement de petites crénelures écartées; surface couverte d'une ponctuation serrée et assez forte, avec une légère fossette devant l'écusson. Elytres ovales-oblongues, plus larges que le prothorax, assez fortement ponctuées-striées, les points devenant plus faibles en arrière; intervalles légèrement convexes avec une série de points à peu près aussi forts que ceux des stries, mais plus écartés. Dessous du prothorax et côtés de la poitrine à ponctuation serrée, on remarque une petite fossette arrondie et pubescente au devant des hanches antérieures; abdomen à ponctuation fine et écartée, dernier segment sans fossette. Tibias antérieurs et intermédiaires légèrement sinués en dedans vers leur extrémité; premier article des tarses antérieurs légèrement dilaté et cilié de longs poils. — Long., 1 3/4 mill. environ.

Cette espèce est très voisine de l'*illaesa*; elle s'en distingue par sa forme moins allongée, ses élytres plus ovales, plus larges que le prothorax, par son prothorax moins ample, à ponctuation plus serrée, par ses tempes plus prononcées, et par ses antennes dont la massue est composée d'articles plus courts.

Forêt de Cinglais (Calvados), dans les fagots, en juillet ; trouvée par M. Dubourgais, qui l'a obtenue encore d'éclosion, au mois de décembre, de vieux bois provenant de la même forêt. J'en possédais déjà un exemplaire de Honfleur et deux du Havre.

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE D'HOMOPTÈRES D'EUROPE

ET NOTE SUR LE *DELPHAX LUGUBRIS*.

Par L. LETHIERRY.

Henschia.

Corps assez allongé. Vertex très développé, notablement plus large que le pronotum, en triangle très obtus en avant, fortement échancré en arc en arrière, ayant dans son milieu une fois et demie la longueur du pronotum : yeux grands, ovales, placés obliquement. Point de jonction du vertex avec le front peu convexe, un peu obtus. Clypeus en carré aussi long que large, de moitié moins long que le front. Pronotum court, semicirculaire en avant jusqu'aux angles postérieurs qui sont aigus ; sa base un peu arquée, légèrement échancrée au milieu. Ecusson plus large que long, en triangle transversal. Abdomen allongé, diminuant progressivement de largeur de la base à l'extrémité ; dernier segment dorsal de même longueur que le précédent, obtus à l'extrémité et garni chez les deux sexes en dessus et surtout en dessous de soies raides, assez longues.

♀ Gaîne et tarière moins longues que le reste du ventre, tarière ne dépassant pas à l'extrémité le niveau de la gaîne.

Genre voisin des *Aconura ;* en diffère par la tête plus large que le pronotum, la jonction du vertex avec le front moins convexe, le dernier segment abdominal obtus à l'extrémité, et non en pointe aiguë chez les ♀.

Henschia seticauda.

Allongée, d'un gris blanc mélangé de noir. Front pâle, avec une assez large bordure noire occupant la région antérieure et la suture avec le vertex, et s'étendant en une bande très mince à la bordure antérieure du vertex ; deux petites taches longitudinales noires sur le disque du front, à sa partie inférieure, en avant du clypeus ; celui-ci et joues tachés de noir, ou bien sans taches. Pronotum et écusson gris-blancs, sans taches, le pronotum très finement striolé transversalement. Homelytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, laissant à découvert les trois derniers segments, arrondies obliquement chacune séparément au bout, s'écartant l'une de l'autre à partir de l'extré-

mité du clavus : chez la ♀ elles sont unicolores, d'un gris blanc, avec une petite ligne longitudinale oblique brune partant de l'épaule et ne dépassant pas la moitié de la longueur de l'homélytre ; chez le ♂ toutes les cellules sont d'un brun plus ou moins foncé, avec toutes les nervures largement blanches. Ailes inférieures encore plus courtes que les homélytres, en forme de moignons. Pattes pâles, avec les articulations des articles des tarses et les ongles, bruns. — Long., 4 mill.

♂ Dos de l'abdomen gris-blanc avec une bande noire longitudinale de chaque côté et une bande noire médiane longitudinale séparée en deux par une fine ligne blanche. Ventre en grande partie brun ou noir, avec le dernier segment pâle, pas plus long que les deux précédents réunis, et garni de soies raides, blanchâtres.

♀ Dos de l'abdomen gris-blanc avec une bande noire longitudinale de chaque côté, la bande médiane plus ou moins effacée. Ventre pâle avec quelques taches noires carrées sur le disque des premiers segments ; dernier segment pâle avec la tarière noire, aussi long que les quatre précédents réunis et garni de soies raides comme chez le ♂.

Hongrie, Buda *(Dr Hensch)*.

Dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1865, page 130, Signoret a décrit un *Delphax lugubris*, qui depuis a été reconnu comme devant faire partie du genre *Metropis* de Fieber. Le ♂ de cet insecte était seul connu. La ♀ diffère considérablement du ♂ par sa couleur : elle est entièrement d'un jaune testacé avec les côtés des trois derniers segments du dos de l'abdomen garnis chacun d'une grosse tache noire, subarrondie, luisante ; la taille est un peu plus forte que celle du ♂.

L'espèce, capturée d'abord à Meudon, près Paris, a été reprise depuis en plusieurs endroits : Yonne, ♂ *(Dr Populus)*. Ardentes (Indre), ♀ *(Desbrochers des Loges)*. Rakos-Palota (Hongrie), ♂ ♀ *(Dr Hensch)*.

DESCRIPTIONS DE TROIS HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

Par le Dr A. PUTON.

Lygæus (Melanocoryphus) Heydeni Put.

Espèce voisine du *L. gibbicollis* Costa; de même forme, mais un peu plus petite; d'un flave orangé assez pâle. Tête très noire, mate, mais non veloutée, presque glabre, densément et finement ponctuée. Antennes avec les deux derniers articles très noirs, les deux premiers flaves avec l'extrême base du premier et le sommet du second rembrunis; celui-ci d'un quart plus long que le troisième. Rostre noir. Pronotum de même forme que dans le *L. gibbicollis*, d'un flave orangé pâle; le relief lisse en accolade transversale qui suit le bord antérieur aussi élevé, mais plus étroit et plus caréniforme que chez le *gibbicollis*; ce relief émet en arrière sur son milieu une carène lisse qui atteint le bord postérieur, les deux grandes taches noires carrées du lobe postérieur, séparées par une ligne flave plus large. Ecusson noir avec une fine carène longitudinale flave. Clavus flave avec la moitié apicale noire. Une grande tache arrondie, noire, sur le milieu de la corie, atteint le bord externe. Membrane noire avec une tache discoïdale blanche, ronde, et une très petite à l'angle basal. La membrane laisse à découvert les deux derniers segments dorsaux, dont le dernier est noir et l'avant-dernier flave. Chaque segment du connexivum noir sur sa moitié basale en dessus et en dessous. Ventre noir, chaque segment avec une étroite bordure flave au bord postérieur. Poitrine noire, mais chaque segment pleural largement bordé de blanchâtre. Pattes d'un flave blanchâtre, les fémurs orangés, le sommet des tibias et des tarses très légèrement rembruni.

Monts Alaï (Turkestan); don de M. de Heyden.

Cette jolie espèce, voisine des *L. punctatoguttatus*, *fulvescens* et *gibbicollis*, se distingue facilement par sa couleur et le dessin du ventre et du clavus; elle se rapproche surtout du *gibbicollis*, mais sa tête est densément ponctuée et bien moins brillante, le relief du pronotum est moins large, etc. Elle est presque aussi plus petite que le *fulvescens*, mais ce dernier est moins parallèle, plus pubescent, sa tête est veloutée, la tache de sa corie est beaucoup plus petite, etc.

Geocoris (Piocoris) piceus Put.

Voisin du *G. erythrocephalus* L. et S., mais plus court, bien plus convexe, d'une coloration et d'une ponctuation différentes. D'un noir de poix brillant, glabre; devant de la tête, angles postérieurs du pronotum et une très fine bordure au bord postérieur, extrémité de l'écusson, bordure externe des cories plus large à la base, d'un testacé livide brunâtre. Une petite tache jaunâtre sur chaque segment du connexivum, ainsi que le relief autour des stigmates. Pattes blanchâtres, les fémurs rembrunis. Antennes roussâtres. Pronotum bien plus convexe que chez l'*erythrocephalus*, à ponctuation bien plus grossière, allongée et plus espacée ; une ligne médiane imponctuée prolongée sur l'écusson, dont la ponctuation est comme celle du pronotum très forte et espacée. Ponctuation de la corie moins étendue vers l'angle postérieur. — Long., 3 mill.

Monts Alaï (Turkestan).

Je dois cette espèce intéressante à la générosité de M. de Heyden.

Dictyonota (Elina) Henschi Put.

Oblongue, noire, à réseau noir. Antennes épaisses, noires, scabres, à soies très courtes, couchées. Marge du pronotum très large, à deux séries de grandes cellules, l'externe de huit cellules, dilatée au milieu en angle arrondi, angle antérieur assez avancé quoique émoussé. Elytres: espace costal costiforme, sans cellules apparentes en dessus, excepté à la base où il est très élargi et uniserié ; espace latéral à cellules petites, opaques, ponctiformes, plus ou moins disposées en quatre séries irrégulières; espace discoïdal triserié: espace sutural uniserié dans toute sa longueur, excepté à la base, qui n'est pas reticulée et forme ainsi une longue cellule linéaire blanchâtre. Pattes livides. — Long., 2 mill.

Budapest; découverte par M. le Dr Hensch.

Voisine de la *D. Beckeri* Jak., qui en diffère par l'espace sutural biserié, l'espace discoïdal quadriserié et l'espace costal visiblement garni de cellules dans toute sa longueur.—La *D. Putoni* Ferr. a l'espace sutural élargi en arrière, où il est triserié, et la *D. Marqueti* Put. a trois rangs de cellules au pronotum, l'espace discoïdal uniserié, etc.

DEUX HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

(SECTION DES *HYDROCORISES* LATR.)

Par A. MONTANDON.

Aphelochirus sinensis.

Corps largement ovale; tête triangulaire, obtusément arrondie à l'extrémité, d'un jaunâtre sale avec le vertex noir, densément marquée d'une ponctuation fine, légèrement ruguleuse, formant par places sur le disque de fines rides transversales ; yeux allongés, obliquement longitudinaux, plus larges et plus rapprochés entre eux postérieurement, dépassant en avant de un tiers de leur longueur les marges latérales du pronotum, en dedans desquelles la tête se trouve ainsi profondément enclavée de presque moitié de sa longueur.

Pronotum transversal, presque trois fois plus large entre les angles latéraux que long sur son milieu; côtés latéraux antérieurs arqués formant une large marge explanée jaunâtre ; avec une profonde échancrure arrondie au sommet, derrière les angles latéraux, cette échancrure beaucoup plus profonde que chez *A. æstivalis* Fabr.; subtronqué à la base avec une sinuosité obtuse au milieu devant l'écusson; disque du pronotum noir, ponctué, finement granuleux avec un sillon transversal derrière le milieu ; derrière l'échancrure antérieure où s'enfonce la tête, le pronotum a une petite dépression semicirculaire, ridée transversalement, et une petite tache jaune sur le disque entre la dépression antérieure et le sillon transversal.

Écusson noir, légèrement tuméfié sur le disque qui est granuleux ; une dépression triangulaire aux angles de chaque côté à la base, donnant une forme arrondie à la boursouflure du disque.

Elytre et membrane noires; sutures du clavus et de la membrane jaunâtres, ainsi que la base de la marge extérieure de la corie, qui a sur son milieu une forte dent aiguë dirigée horizontalement en dehors.

Abdomen presque rond, moins ovale que dans *A. æstivalis;* tous les segments du connexivum dilatés à leur angle postérieur, où ils se prolongent en lobes triangulaires acuminés; c'est sur l'angle postérieur du premier segment que le lobe est le moins fort, sans être cependant réduit à une simple épine ter-

minale comme on l'observe chez *A. æstivalis* aux angles postérieurs des trois premiers segments; une tache noire latérale à la base des quatre derniers segments.

Dessous de la tête, poitrine, pattes et rostre jaunâtres; antennes blanchâtres, de quatre articles, le premier globuleux, le second deux fois aussi long que large et une fois et demie plus court que le troisième, le quatrième est le plus long de tous, aussi long que les second et troisième réunis, acuminé à son extrémité; fémurs antérieurs renflés; tibias antérieurs et intermédiaires plus courts que les fémurs correspondants; tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs; tarses postérieurs longs, de un tiers plus courts que les tibias, à premier article une fois et demie la longueur du deuxième.

Le rostre atteint seulement la partie antérieure des hanches intermédiaires, à premier article très court à peine visible, le second très renflé à la base et atténué à l'extrémité, qui atteint le niveau de la partie postérieure des hanches antérieures.

Mesosternum fortement caréné.

Abdomen caréné, noirâtre en dessous avec des taches jaunâtres indécises sur les angles latéraux postérieurs des segments et le disque de l'abdomen.

De même couleur jaune sale varié de noirâtre, mais de forme un peu plus élargie que l'espèce européenne, *A. æstivalis*, dont elle se distingue facilement par la taille un peu plus faible, la ponctuation de la surface un peu plus rugueuse, le pronotum plus élargi en arrière, à angles latéraux plus aigus, l'échancrure plus profonde derrière ces angles, la dilatation latérale des angles postérieurs des segments abdominaux plus accentuée et plus acuminée de même que la dent sur la marge élytrale, le rostre plus court, etc.

Long., 8 3/4 mill.; larg. max. de l'abdomen, 7 mill., dilatations latérales comprises.

Chine : Ho-Chan. province de Ngan-Hoei.

Cette curieuse espèce est décrite sur un exemplaire ♀ macroptère, malheureusement unique, de ma collection; je n'ai pas pu la comparer avec des exemplaires macroptères de *A. æstivalis* Fabr., très rares dans les collections; mais la description et la figure de cette dernière espèce, accompagnées de détails anatomiques dessinés par Fieber dans son ouvrage (*Genera Hydrocoridum*, Prag, 1851), suffisent pour établir avec certitude les différences qui existent entre ces deux espèces voisines.

Enithares Bergrothi.

Très variable pour la couleur ; parfois entièrement pâle sur toute la partie supérieure et dans l'impression des angles antérieurs du pronotum, l'abdomen à peine rembruni en dessous avec des taches latérales plus foncées sur la suture des segments ; parfois la marge antérieure du pronotum est bordée de noir ; l'écusson a une grande tache basale triangulaire ou est même entièrement noir ; l'élytre et la membrane sont aussi plus ou moins envahies par cette teinte foncée, laissant généralement la suture du clavus en teinte claire et une assez large bande pâle le long de la marge élytrale.

Tête lisse, finement aciculée-ponctuée sur le vertex ; ponctuation à peu près semblable sur la partie antérieure du pronotum, qui est limitée de chaque côté en arrière par une ligne transversale de points enfoncés, assez forts et réguliers ; cette ligne est interrompue sur le disque. Partie postérieure du pronotum lisse.

Ecusson très finement et superficiellement mais densément ponctué, cette ponctuation plus visible vers le sommet.

Elytre à ponctuation dense, très subtile, plus légère que celle de l'écusson, mais cependant bien visible à la loupe.

Crochets des tarses antérieurs égaux, aussi longs que le deuxième article des tarses, lequel est presque moitié plus court que le premier. Tarses intermédiaires un tiers plus courts que le tibia, à deuxième article de un tiers plus court que le premier ; ongles inégaux, l'intérieur plus long que l'extérieur. Tarses postérieurs de un quart plus courts que les tibias. Fémurs intermédiaires armés d'une dent vers le sommet.

Long., 10 mill. ; larg., 3 1/2 mill.

Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce se reconnait par la ponctuation du sommet de la tête entre les yeux et du devant du pronotum ; elle diffère en outre de *E. indica* Fabr. par la taille plus forte, les ongles des tarses antérieurs égaux, le deuxième article des tarses intermédiaires de un tiers plus court que le premier, tandis qu'il est au contraire un peu plus long que le premier chez l'*indica* ; (Cf. Stål, *Hemiptera Fabriciana*, p. 137 : « Tarsis intermediis longioribus, articulo secundo primo sublongiore. »)

Elle est de même taille que *E. sinica* Stål, mais cette dernière espèce, outre les caractères de ponctuation, en diffère par

les fémurs postérieurs dentés et par sa taille plus large proportionellement.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à notre savant collègue, M. le Dr E. Bergroth, qui a contribué de ses sagaces observations à la reconnaissance des principaux caractères permettant de séparer cette espèce dans ce genre encore assez mal connu, où la coloration ne saurait servir de base ni même de point d'appui aux caractères anatomiques de l'espèce ; ainsi une variété du type que je viens de décrire offre le dessin et la coloration de l'*E. V-flavum* Reut., à laquelle elle ressemble aussi pour les proportions des tarses et des tibias et par la dent des fémurs intermédiaires : elle en diffère par la taille plus faible, la ponctuation du vertex et surtout celle du pronotum.

NOTE ADDITIONNELLE AUX TRICHOPTÈRES DE L'INDE

Par R. MARTIN.

Au genre *Setodes*, à la fin des *Leptoceridæ*, ajouter :

Setodes lusitanica Mac Lachl.

Trouvée en assez grande quantité, du 5 juillet au 5 août, sur les bords de la Creuse et de l'Anglin. Cette espèce, que M. Albarda croit bien être la *S. lusitanica*, n'avait jusqu'ici été trouvée qu'en Portugal, si nous ne nous trompons. Elle est commune dans l'Indre, au moins en certaines années.

Au genre *Cyrnus*, ajouter :

Cyrnus crenaticornis Kolen.

Assez commune à Concremiers, sur les rives de l'Anglin, du 15 juillet au 30 août 1891.

COLÉOPTÈRES D'OBOCK

TROISIÈME PARTIE (1)

Par L. FAIRMAIRE.

Cette troisième note sur les Coléoptères d'Obock est plus importante à elle seule que les deux précédentes réunies ; elle augmente le nombre des espèces signalées de 140 environ, et celui des nouvelles de plus de soixante. C'est encore à l'obligeance inépuisable de M. Maurice Aubert que je dois la communication de ces insectes, surtout intéressants au point de vue de la géographie entomologique. Ils représentent le résultat d'une station d'une année, faite à Obock, du 3 avril 1890 au 7 avril 1891, par M. le Dr Gaujan, dont le mérite est d'autant plus grand qu'il n'est pas entomologiste, et qu'il a recueilli les petites espèces avec autant de soin que les grandes. C'est surtout à la lumière et à un piège nocturne lumineux qu'il a fait de nombreuses captures pendant les nuits calmes ; car dès qu'il faisait du vent, il ne prenait rien.

La liste ci-après montre, comme les précédentes, que les insectes du territoire d'Obock ont des rapports avec ceux des pays Somalis, d'Abyssinie et surtout du Sénégal, bien moins avec ceux d'Arabie ; et il est curieux de voir un assez grand nombre de Cérambycides dans un pays aussi aride, où, au contraire, les Curculionides paraissent très rares et les Chrysomélides encore plus. Cette liste indique la répartition géographique des espèces déjà connues et les noms des espèces nouvelles.

Cicindela alboguttata Kl. Au bord des mares, après la pluie ; rare. Nubie, Abyssinie.

Cicindela dorsata Dej. Le soir, à la lumière ; très rare. Nubie.

— *melancholica* Fabr. Le soir ; commune. Répandue dans la région méditerranéenne et l'Afrique du Nord.

Epomis Cræsus Dej. Très rare, sous les pierres. Sénégal.

Chlænius cœcus Dej. Un seul individu. Sénégal et Egypte.

— *cyaneorufus* n. sp. Un seul individu.

---

(1) Voir 1re partie (*Annales Soc. Ent. France*, 1885, 435), et 2e partie (*Ibid.*, 1890, 547).

Chlænius transversalis Dej. Peu commun. Sénégal et Egypte.
— *lateripictus* n. sp. Pas rare.
— *amauropterus* Chaud. Un seul individu. Nubie, Abyssinie.
Chlænius læticollis Chaud. Très commun. C'est celui que, dans ma deuxième note, j'ai appelé par erreur *seminitidus*, qui est au contraire très rare.
Chlænius marginellus Dej. Un seul individu. Sénégal.
— *varians* Chaud. Un seul individu. Décrit d'Abyssinie.
— *seminitidus* Chaud. Un seul individu. Nubie, Abyssinie.
Brachinus nobilis Dej. très rare. Se retrouve au Sénégal et dans le Sud de l'Algérie.
Brachinus connectus Dej. Très rare. Sénégal, Nubie, Abyssinie.
— *dorsalis* Dej. Un seul individu. Sénégal.
Drypta punctulata Chaud. Un seul individu. Trouvée d'abord en Abyssinie.
Trichis pallida Kl. Un seul individu. Répandu en Egypte, Algérie et Espagne.
Zuphium testaceum Kl. Un seul individu. Nubie.
Blechrus discoïdalis n. sp. Rare.
Nematopeza Auberti n. sp.
Scarites planus Bon. Rare. Toute la région méditerranéenne.
Coryza ? araticeps n. sp. Un seul individu.
Graphipterus circumdatus Raffr. Très rare. Trouvé d'abord en Abyssinie.
Polyhirma Piaggiæ Gestro. Peu commune. Décrite du Choa.
Trianogenius obockianus n. sp. Très rare.
Anchomenus opaculus Chaud. Un seul individu. Décrit d'Abyssinie.
Astygis aenea Dej. Un seul individu. Se retrouve en Egypte.
Pœcilus conformis Dej. Deux individus. Egypte.
Platymetopus pictus Chaud. En nombre.
Crasodactylus punctatus Guér. En nombre. Abyssinie.
Hydroporomorpha obockiana n. sp. Un individu.
Amblystomus æneolus Chaud. Deux individus. Abyssinie.
— *Orpheus* Laf. Deux individus. Abyssinie, Sénégal.
Pogonus gilvipes Dej. Très rare. Région méditerranéenne.
Lasiocera nitidula Dej. Un seul individu. Sénégal; presque toute l'Afrique.
Perileptus melanopygus n. sp. Un seul individu.
Tachys quadrisignatus Duft. Commun. Europe, Algérie.
— *sellatus* n. sp. Peu commun.

Cybister tripunctatus Ol. Peu commun. Toute l'Afrique, Asie australe, Sardaigne.

Hydaticus Leander Rossi. Deux individus. Répandu dans l'Ancien Monde jusqu'en Polynésie.

Dineutes æreus Kl. En nombre. Egypte.

Hydrophilus convexus Cast. Peu commun. Sénégal.

Sternolophus unicolor Cast. Rare. Abyssinie, Madagascar.

Berosus fuscostriatus n. sp. En nombre, à la lumière.

— *immaculicollis* n. sp. En nombre.

Spercheus interruptus n. sp. Un seul individu.

Cafius Ragazzii Gestro. Très rare.

Philonthus flavicornis n. sp. Assez commun.

Lathrobium dividuum Er. Un seul individu. Europe méridionale, Afrique septentrionale, Chypre.

Scopæus aliiceps n. sp. Deux individus. Abyssinie.

Oncophorus Pirazzolii Epp. Un seul individu.

Bledius vitulus Er. Assez commun. Afrique septentrionale, Canaries.

Bledius lividipes n. sp. Très rare.

— *angustus* Rey. Un seul. France méridionale.

Trogophlœus niloticus Er. Très rare. Egypte.

Omalium concinnum Marsh. Un seul. Europe.

Ctenistes major Raffr. Un seul. Abyssinie.

Hister foveicollis Reiche. Rare. Décrit de Syrie.

Olibrus liquidus Er. Un individu. Faune européenne.

Lobostoma picea n. g. n. sp. Un individu.

Gymnochila lepidoptera Reitt. Un individu. Guinée.

Dermestes cadaverinus Fabr. Peu commun. Cosmopolite.

— *vulpinus* Fabr. id. id.

Attagenus cinnamomeus Roth. Très rare. Iles de France et Bourbon.

Telopes orientalis Reitt. Un individu.

Catharsius troglodytes Boh. Assez commun. Egypte, Cafrerie.

Onitis Osiridis Reiche. Commun. Egypte.

Onthophagus quadriarmatus n. sp. Commun.

— *rugulipennis* Fairm. Peu rare.

Oniticellus pallipes Fabr. Assez commun. Région méditerranéenne, Sénégal, Zanzibar.

Aphodius lividus Ol. Un seul individu. Insecte cosmopolite.

— *bidentulus* n. sp. Rare.

— *gibbifrons* n. sp. Rare.

Mendidius feculentus n. sp. Pas rare.

Rhyssemus asperocostatus n. sp. Deux individus.

Rhyssemus læsifrons n. sp. Rare.
Eremazus æneus Sharp. Un individu. Arabie.
Psammodius plicatulus n. sp. Trois individus.
Trox gemmatus Fabr. Assez commun. Toute l'Afrique intertropicale et australe.
— *incultus* Fåhr. Rare. Afrique australe.
Bolboceras Gaujani n. sp. Un individu.
Schizonycha angustiformis n. sp. Deux individus.
— *squamosa* Raffr. Décrite d'Abyssinie.
Anomala obscuripes n. sp. Rare.
Adoretus pumilio Cast. Rare. Sénégal.
— *parviceps* n. sp. Un individu.
— *obscurus* Fabr. var. *gilvipes* Dej. Pas rare. Sénégal, Guinée.
Phyllognathus fortipes n. sp. Un individu.
Phœnomeris decorata Reiche. Très rare. Décrit du Soudan.
Sternocera syriaca Saund. (*foveopubens* Fairm.). En nombre, sur les jujubiers sauvages, de mars à mai. Décrit comme douteux de Syrie, puis retrouvé chez les Somalis.
Julodis spectabilis Th. Commun sur les palmiers, de fin avril à juin.
Psiloptera rugosa Pal. Commun. Répandu dans toute l'Afrique intertropicale, remonte jusqu'à Biskra.
Polycesta arabica Gestro. Rare, sur les mimosas.
Acmœodera Foudrasi Sol. Pas rare.
— *elevata* Kl. Un individu. Egypte.
Anthaxia obochiana n. sp. Assez rare.
Agrilus desertus Kl. Très rare. Nubie.
— *purpuratus* Kl. Un individu. Nubie.
— *cavifrons* n. sp. Un individu.
Monomma notabile Fairm. Assez commun. Décrit d'Abyssinie.
Agrypnus fallaciosus n. sp. Assez commun.
— *divergens* n. sp. Un individu.
Heteroderes kordofanus Cand. Très rare.
— *murinus* Cand. Pas rare.
Melyris bicolor Fabr. Deux individus. Commun au Choa, en Arabie et dans la région méditerranéenne.
Denops plagiatus n. sp. Un individu.
Tillus pubescens Cast. Pas rare. Décrit du Sénégal.
Opilo gigas Cast. Un individu. Répandu dans l'Afrique intertropicale, remonte jusqu'au sud de l'Algérie.
Opilo longipilis n. sp. Pas rare.
Phlœocopus mediozonatus n. sp. Rare.

Phlœocopus tricolor Guér. Très rare. Abyssinie, Sénégal.
Stigmatium obockianum n. sp. Très rare.
Tenerus biplagiatus. n. sp. Un individu.
Apate Zickerli Mars. Pas rare. Sahara algérien, Abyssinie.
— *rufocoronata* n. sp. Très rare.
Rhizopertha pusilla Fabr. Rare. Presque cosmopolite.
Ptinus senilis n. sp. En nombre.
Xyletinus bucephalus Ill. En nombre. Région méditerranéenne.
Arthrodeis lateripunctatus Fairm. Deux individus. Arabie.
— *byrrhiformis* n. sp. Deux individus.
Zophosis amplicollis n. sp. Assez commun.
Isonota opaca Fairm. En nombre. Trouvé d'abord chez les Sômalis.
Oxycara breviuscula n. sp. Assez commun.
Peristylus Gestroi Haag. Un individu. Abyssinie.
Adelostoma abyssinicum Fairm. Commun. Abyssinie.
Stenosis costulala Baudi. Rare. Arabie.
Mesostenopa Auberti n. sp. Id.
Histiœa bidentula n. g. n. sp.
Phlœotribon pulchellum Kr. Un individu. Egypte.
Vieta tuberculata Sol. Commun. Abyssinie, Nubie.
Scleron amplicolle n. sp. Très rare.
Haporema decipiens n. g. n. sp.
Opatroides punctulatus Brull. En nombre. Bassin de la Méditerranée, Soudan.
Lichenum pulchellum Kuest. Un individu. Europe méridionale.
Abantis œnescens n. g. n. sp. Commune.
Cataphronetis soror n. sp. Un individu.
Lyphia striolata n. sp. Très rare.
Clitobius lævipennis n. sp. Id.
Tactoderus subopacus n. g. n. sp. Un individu.
Helopinus costatus Sol. En nombre. Arabie.
— *minor* Fairm. Très rare. Sômalis.
Micrantereus rugulosus Gestro. ♂ ♀. Pas rare.
— *laevior* n. sp. Pas rare.
Cistela ocularis n. sp. Un individu.
Formicomus strigicollis n. sp. Un individu.
— *spinicrus* n. sp. Un individu.
Leptaleus truncatulus n. sp.
Mylabris cruentata Kl. Un individu. Arabie.
— *zonata* Kl. Un individu. Arabie.
Coccotrypes dactyliperda Fabr. Un individu. Toute l'Afrique jusqu'en Algérie.

Myllocerus debilis n. sp. Peu commun.

— *sparsutus* n. sp. Deux individus.

Cleonus mucidus Germ. En nombre. Répandu dans toute l'Afrique, sauf en Barbarie.

Camptorhinus cineritius n. sp. Un individu.

Bruchus pallidus Ol. Rare. Presque cosmopolite.

Tithoes maculatus Fabr. Très rare. Espèce de l'Afrique occidentale; Gondokoro.

Taurotagus Auberti n. sp. Un individu.

Gnatholea liturifera Walk. Pas rare. Nubie, Cafrerie, Pays des Namaquas.

Xystrocera parvicollis n. sp. Un individu.

Daramus serricornis n. g. n. sp. Deux individus.

Cordylomera annulicornis n. sp. Un individu.

Ispaterus longipilis n. sp. Un individu.

Gasponia Gaujani n. g. n. sp. Un individu.

Ceratites jaspideus Serv. Un individu. Sénégal; Gondokoro.

Dichostethes nebulosus n. sp. En nombre.

Tritomicrus marmoreus n. g. n. sp. Pas rare. Jusqu'à Zanzibar.

Dalterus Auberti n. g. n. sp.

Eryxia densata Fairm. (*grandis* Lef.). Un individu.

Eurydemus oculatus Chapuis. Rare. Massouah.

Homœophaga ruficollis Luc. Rare. Algérie, Maroc.

Luperus tenuelimbatus n. sp. Un individu.

Ancyclopus melanocephalus Ol. Un individu. Sicile, Natal, Inde.

Epilachna Argus Fourcr. Commune sur les feuilles des cucurbitacées, celles des melons notamment. Toute l'Europe et la zone méditerranéenne.

Chlænius lateripictus.

Long., 8 à 10 mill. — Ovato-oblongus, modice convexus, viridi-aeneus, modice nitidus, subtilititer fulvo pilosulus, elytris infuscatis, vage ænescentibus, vitta marginali rufotestacea, antice latiore, ante medium intus dilatata fere hamata, et ante apicem macula rotunda rufotestacea, antennis fuscis, apicem versus paulo compressis; articulis 3 primis interdum et pedibus rufotestaceis; capite dense punctato, antice utrinque impressiusculo; prothorace transverso, elytris angustiore, antice et basi

fere æqualiter angustato, lateribus cum angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, dorso dense sat fortiter punctato, basi utrinque oblonge sat fortiter impresso, stria discoidali obsoletissima aut antice tantum paulo distinguenda ; elytris ovatis, medio leviter ampliatis, apice obtusis, dense sat subtiliter punctatis, modice striatis, intervallis fere planis, duobus primis vix convexioribus ; subtus fuscus.

Me paraît voisin de l'*humeralis* Ch., mais bien moins court et bien moins convexe, avec les élytres plus longues, à bande marginale dilatée non aux épaules, mais un peu avant le milieu, non élargie à l'extrémité et la tache antéapicale arrondie ; le corselet est aussi moins fortement arrondi sur les côtés.

Chlænius cyaneo-rufus.

Long., 10 mill. — Oblongus, sat convexus, cæruleus, nitidus, subtiliter fulvo-villosulus, elytris utrinque macula anteapicali aurantiaca sat magna, paulo transversali, pedibus rufotestaceis, tarsis obscuris, antennis fuscis, articulis 3 primis rufotestaceis ; capite sat brevi, subtiliter punctulato, ad oculos densius, antennis sat gracilibus, medio vix sensim latioribus, articulo ultimo acuminato ; prothorace transverso, elytris angustiore, antice et basi fere æqualiter angustato, lateribus sat rotundatis ; angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, dorso sat fortiter dense punctato, sulco medio tenui, basi utrinque oblonge sat fortiter impresso ; elytris sat amplis, ad humeros subangulatim rotundatis, apice obtuse rotundatis et ante apicem leviter sinuatis, dorso densius et tenuius punctatis, subtilissime rugosulis, subtiliter striatis, striis lævibus, intervallis planis ; subtus fusco-cærulescens.

Ressemble au *C. bifenestratus* Kl., mais plus petit, plus court, d'un beau bleu à reflets un peu violacés, avec une tache assez grande, peu dentelée, d'un roux orange, sur chaque élytre ; le corselet est plus court, non rugueux, les élytres ont les épaules plus marquées et les intervalles des stries sont tout à fait plans.

Blechrus discoidalis.

Long., 3 mill. — Ressemble extrêmement au *B. plagiatus*, qui se retrouve en Egypte ; la forme du corps est plus allongée, la taille est plus grande, le corselet n'est pas plus large que la tête, les élytres sont plus longues, plus nettement striées, et les antennes paraissent plus grêles vers l'extrémité. La colo-

ration est la même, seulement la tache discoïdale des élytres est bien plus grande. Le *B. vittatus* Motsch., d'Egypte, est de moitié plus petit que le *plagiatus* et a les tibias, les tarses et l'extrémité des antennes pâles. Le *B. vittatus* Baudi est aussi de moitié plus petit que le *plagiatus* avec les pattes testacées entièrement. Il me semble convenable de changer ce dernier nom en celui de *B. Baudii*.

Nematopeza Auberti.

Long., 6 1/2 mill.— Ovata, antice attenuata, parum convexa, modice nitida, capite prothoraceque obscure rufis, illo vertice obscuriore, elytris testaceo-fulvis, vitta suturali infuscata angusta, ad scutellum paulo dilatata, medio transversim utrinque expansa, ad marginem et apicem ampliata, maculam breviter ovatam, testaceo-fulvam includente, antennis, ore pedibusque rufis, abdomine infuscato; capite dense subtiliter rugoso, oculis magnis, antennarum articulo 2° sat elongato; prothorace valde transverso, elytris angustiore, antice angustato, lateribus antice cum angulis rotundatis, dorso subtiliter dense rugosulo, stria media impressa, basi haud abrupte producto et transversim sulcato, ad angulos externos recto, intus sat late impresso; elytris ovato-subquadratis, basi paulo angustioribus, apice truncatis, dorso fortiter striatis, striislævibus, intervallis convexis, lævibus, margine externo punctis grossis oce llatis basi distantibus impresso; subtus fere lævis.

Ressemble plus à la *Lebia aethiopica* qu'aux autres *Nematopeza*, à cause du dessin des élytres.

Coriza ? araticeps.

Long., 3 mill.— Oblonga, ferruginea, sat nitida; capite ovato, inter oculos carinis 2 parallelis, utrinque carina obliqua ad illas convergente, ad oculos utrinque carinulis 2 tenuioribus, clypeo fere quadrituberculato, vertice transversim carinato, mandibulis acutis, apice arcuatis; antennis medium prothoracis paulo superantibus, apicem versus leviter crassioribus; prothorace transverso, elytris haud angustiore, basi rotundatim angustato, margine antico late sinuato, angulis sat acutis, dorso subtiliter densissime punctato, medio sulcato; elytris oblongis, ad humeros angulatis, basi valde declivibus, dorso ante medium transversim levissime depresso, fortiter striatis, striis subtiliter punctatis, intervallis elevatis, fere costatis, lævibus; pedibus hispidulis, tibiis anterioribus dentibus 3 elongatis,

gracilibus, superiore tantum breviore, et basi denticulo parum perspicuo armatis.

Cet insecte me paraît appartenir au genre *Coriza* Putz. ; mais la tête présente au milieu deux carènes parallèles,au lieu d'une seule, comme l'indiquent Putzeys dans les caractères du genre et Chaudoir dans les deux espèces abyssiniennes qu'il a décrites. En outre il y a deux petites carènes le long des yeux. Les palpes maxillaires sont longs, le dernier article grêle, acuminé, allongé.

Polyhirma Piaggiæ Gestr. *Anal. Mus. Civ. Genova*, 1881, 201.

Long., 19 mill.—Oblongo-elongata, nigra, parum nitida, prothorace vitta lata media, scutello dilutius, elytris vitta suturali et vitta marginali basi obliterata griseo-villosis ; capite parce punctato, medio carinato, angulis posticis fere angulatim rotundatis, utrinque griseo-villoso, collo densius ; prothorace capite angustiore, ovato-oblongo, antice ampliato, sat dense et sat fortiter punctato, medio parum profunde canaliculato, pilis griseis transversim dispositis vittato, ante basim utrinque sat longe sulcato ; mesothorace distincto, dense albido-piloso ; elytris ovatis, postice ampliatis, convexiusculis, apice fere rotundatis, vix sensim sinuatis, dorso utrinque sexcostatis, costis acutis, ante apicem obliteratis et extus costula antice longe interrupta signatis, interstitiis foveolis fere rotundis impressis ; subtus nitidior, griseo-villosa.

Ressemble extrêmement à la *divisa*, mais la tête est peu ponctuée, à peine pubescente, fortement carénée au milieu ; le corselet est bien plus étroit, plus atténué en arrière ; le sillon médian est peu profond et largement couvert de poils gris, le mésothorax est bien visible, couvert de poils blanchâtres couchés, et les élytres ont des côtes bien plus saillantes, des fossettes plus profondes entre les carènes et sont un peu moins tronquées à l'extrémité. Diffère de la *prolixa*, outre la taille, par ses élytres ovalaires, peu atténuées à la base, plus courtes, à côtes plus prolongées, par la tête presque anguleusement arrondie derrière les yeux et le mésothorax bien visible.

Triænogenius obockianus.

Long., 18 mill. — Oblongus, postice parum ampliatus, parum convexus, niger, nitidulus ; capite grosse parum dense punctato, sutura clypeali inter antennas distincta, recta, labro

nitidiore, lævi, antice parce punctato : antennis parum crassis, medium corporis attingentibus ; prothorace cordato, antice dilatato, sed longitudine haud latiore, lateribus ante basin sat fortiter sinuatis, basi late sinuata, angulis valde obtusis, dorso fortiter ac grosse punctato, medio laxe, sed lateribus carioso, sulco discoidali modice impresso ; scutello acutissimo, basi excavato : elytris postice leviter ampliatis, apice truncatis, sed extus rotundatis, dorso parum fortiter striatis, striis fundo sat subtiliter et laxe punctatis, intervallis paulo tectiformibus, medio leviter carinatis et utrinque laxe uniseriatim punctatis, intervallis 3° 5° 7° que basi vix magis elevatis, margine laterali punctis ocellatis biseriatum impressis ; subtus cum pedibus nitidior, pectore fortiter punctato, abdomine lævi, lateribus subtiliter asperulo.

Ressemble beaucoup au *T. arabicus* Gestro, de l'Yémen, d'après la description, mais plus petit, la tête n'ayant pas d'impression transversale entre les yeux, le corselet pas plus large que long, les élytres plus nettement tronquées, à intervalles tectiformes, ponctués sur les côtés, et la poitrine très fortement ponctuée. La taille et le faciès le rapprochent de l'*anthioides*, mais ce dernier est presque mat, la ponctuation est très serrée, et les antennes sont plus épaisses.

Hydroporomorpha obockiana.

Long., 4 1 2 mill. — Oblongo-ovata, parum convexa, fulvo-testacea, nitida, lævis : capite sat magno, antice utrinque impresso, et transversim lineato, clypeo antice fere truncato, sat magno, cum palpis pallidiore : antennis compressiusculis, basin prothoracis attingentibus, basi haud moniliatis ; prothorace transverso, angulis posticis late, anticis minus rotundatis, margine antico levissime bisinuato, disco subtiliter sulcatulo, lateribus antice et medio puncto setigero signato : elytris ovatis, lateribus fere rectis, apice abrupte rotundatis, fere oblique truncatis, dorso sat subtiliter sed distincte striatulis, basi puncto ocellato sat magno impressis, sutura basi impressa ; tibiis subtiliter spinulosis, gracilioribus.

Ressemble à l'*H. monilis* Raffr., mais un peu plus grand, plus étroit, avec les élytres plus longues, presque droites sur les côtés et visiblement striées : les angles antérieurs du corselet ne sont pas pointus, mais assez arrondis et le sillon médian est très fin ; les pattes paraissent aussi plus grêles.

Perileptus melanopygus.

Long., 3 mill. — Oblongus, planiusculus, rufotestaceus, nitidulus, abdomine apice nigro ; capite paulo obscuriore minus profunde bisulcato, fronte inter sulcos minus convexa, clypeo antice late arcuatim sinuato ; prothorace sat lato, lateribus sat rotundatis, basi sinuatis, angulis posticis acutis. sulco medio modico, basi utrinque profunde impressa : elytris utrinque subtiliter quadristriatis, 4ª basi tantum conspicua, ceteris nullis, intervallo 3º medio puncto grosso impresso.

Paraît bien voisin du *P. testaceus* Chaud., d'Abyssinie, mais plus grand, avec le corselet plus large, plus finement chagriné, les élytres marquées au milieu d'un gros point enfoncé et l'extrémité de l'abdomen noire.

Un seul individu.

Tachys sellatus.

Long., 2 mill. — Oblongus, planiusculus, fulvo-rufescens, nitidus, elytris plaga magna media fusca signatis, hac plaga postice sinuata ; capite utrinque sat fortiter sulcato, antennis sat gracilibus, basin prothoracis superantibus, articulis subaequalibus, 1º et ultimo longioribus ; prothorace transverso, elytris angustiore, postice angustato, lateribus antice rotundatis, angulis posticis acutiusculis, dorso medio sat fortiter sulcato, basi medio sat fortiter arcuatim impresso ; elytris subparallelis, apice rotundatis, dorso striolatis, striis basi, extus et apice obsoletis, intervallo 3º medio puncto impresso.

Ressemble extrêmement au *T. bipartitus* Duv., mais un peu plus petit, avec la tête et le corselet pas plus foncés que le reste du corps, ce dernier à angles postérieurs bien marqués, et les élytres plus nettement striées vers la suture ; la base du corselet est fortement impressionnée en travers ; les élytres paraissent plus étroites et leur tache discoïdale est moins diffuse et plus arrêtée en arrière ; la tête est plus fortement sillonnée et les antennes ne sont pas plus foncées que le reste du corps.

Berosus fuscostriatus.

Long., 6 1/2 mill.—Ovato-oblongus, valde convexus, squalide fulvo-testaceus, modice nitidus, capite æneo-cupreo, elytris sat dense fulvido-pubescentibus, striis fuscatis ; capite sat subtiliter densissime punctato, antice truncatulo ; prothorace brevi, antice angustato, subtiliter densissime punctato, immaculato,

angulis posticis fere rotundatis ; scutello angusto, fusco, acuto ; elytris oblongo-ovatis, apice obtusis, parum fortiter striatis, striis granulatis, intervallis planis, densissime sat subtiliter aspero-granulatis, striis externis obsoletis ; subtus fuscus, pedibus rufescentibus.

Distinct par sa taille et ses élytres inermes, pubescentes, à fines stries brunes ; quelquefois une teinte brunâtre sur le côté des élytres, mais probablement accidentelle.

Berosus immaculicollis.

Long., 4 mill. — *B. affini* valde affinis, sed capite magis aurato, oculis minus distantibus, prothorace immaculato, angulis anticis fere rotundatis, scutello minore, elytris pubescentibus, levissime striatis, striis 2 primis basi obsoletis, striis paulo infuscatis, intervallis subtilius rugosulo-punctatis, paulo strigosulis, sat distinctus.

Spercheus interruptus.

Long., 4 mill. — Ovatus, valde convexus, gibbosulus, fusco-piceus, elytris squalide testaceo-fulvis ; capite transverso, rugosulo, antice fere truncato et utrinque impressiusculo ; prothorace brevissimo, elytris angustiore, margine antico valde rotundato, lateribus rotundatis, subtiliter denticulatis, angulis anticis acutis, dorso rugosulo, antice medio obsolete sulcatulo ; scutello angusto, acuto ; elytris ovatis, medio ampliatis, sutura elevata, utrinque costulis 4 nitidis, laevibus, fusco-maculatis, 1ª ante medium subito elevata et postice abrupte interrupta, postice mediocri, 4ª parum distincta, ante basin obsoleta, intervallis fortiter subseriatim punctatis, margine laterali sat explanato ; pedibus palpisque testaceo-fulvis, his apice fuscis.

Cette espèce est remarquable par la 1re côte des élytres dont la partie anté-médiane s'élargit et se relève assez fortement, puis se termine plus brusquement en finissant comme les autres, mais un peu plus courte et plus carénée à l'extrémité.

Elle n'a aucun rapport avec l'espèce égyptienne, *S. Cerisyi*, mais elle a beaucoup d'analogie avec le *S. senegalensis* Lap. ; toutefois chez ce dernier la 1re côte des élytres est entière et les autres sont obsolètes : en outre le chaperon est sinué en avant avec 2 angles assez pointus. La figure de l'*Iconographie* (*S. sulcatus* Gory) n'a aucun rapport avec l'insecte qu'elle a voulu représenter, à moins qu'elle ne se rapporte à une autre espèce.

Philonthus flavicornis.

Long., 5 mill. — Niger, nitidus, pedibus elytrisque rufis, bimacula scutellari breviter angustata nigra, ore rufo, antenniss obscure flavis, basi testaceis ; capite breviter ovato, basi truncatulo, antennis parum gracilibus, articulo 1° longiore, articulis 3-10 sat brevibus, 3° secundo vix breviore; prothorace convexo, ovato, antice leviter attenuato, marginibus antico et postico cum angulis rotundatis, dorso lævi, seriebus quinquepunctatis, utrinque medio bipunctato ; scutello sat magno, ovato-triangulari, apice obtuso, subtiliter punctulato ; elytris prothorace latioribus, haud longioribus, dense subtiliter punctato-rugosulis, griseo-pubescentibus, apice fere recte truncatis ; abdomine sat fortiter marginato, subtilissime dense punctato, griseo-pubescente, segmento penultimo apice fere truncato et pallido anguste marginato.

La coloration des élytres rappelle le *bimaculatus* Grav. et le *bisignatus* Boh.; mais sa petite tête courte et large l'en éloigne beaucoup, de même que la couleur et la brièveté de ses antennes. Il est plus voisin du *discoideus*, mais plus étroit, avec les élytres plus larges, moins fortement ponctuées et d'une couleur très différente.

Scopæus aliiceps.

Long., 3 1/3 mill.—Elongatus, rufus, sat nitidus, capite fusco vel rufo-fusco, abdomine infuscato, apice rufo, vel fusco segmentis 6-7 rufis, elytris paulo minus nitidis ; capite prothorace vix sensim latiore, subquadrato, basi constricto et pedunculato, ore rufo, producto, tuberculis antennariis sat productis, antennis pere moniliatis, medium prothoracis haud attingentibus ; prothorace breviter ovato, elytris valde angustiore, antice breviter abrupte angustato, postice attenuato, antice leviter dilatato, dorso haud perspicue punctulato, basi medio bifoveolata ; elytris longioribus quam latioribus, prothorace latioribus, indistincte punctulatis, sutura ad scutellum obsolete impressis; abdomine marginato, post medium leviter ampliato, apice angustato, indistincte punctulato, segmento 6° longiore ; pedibus mediocribus, sat gracilibus.

Ressemble au *S. rubidus* ; en diffère par la tête moins large, parallèle, à angles postérieurs moins marqués, les antennes à 1er article moins épais, les élytres moins convexes,

bien plus longues, moitié plus densément et bien moins fortement ponctuées.

M. A. Raffray l'a trouvé en Abyssinie (coll. Fauvel).

Bledius lividipes.

Long. 3 1/2 mill.— Oblongus, fuscus, modice nitidus, fulvo-pubescens, elytris minus obscuris, densius pubescentibus et lateribus luridis, pedibus pallide luridis ; capite inermi, subtiliter dense punctulato, prope oculos trifoveolato ; mandibulis luridis, tenuibus, acutis, arcuatis, palpis luridis, antennis obscuris, basi luridis, brevibus, sat gracilibus, apicem versus vix crassioribus ; prothorace transversim subquadrato, lateribus basi valde rotundatis, angulis anticis rectis, dorso subtilissime dense punctulato, lateribus et basi subtiliter marginato, medio vix perspicue striato ; elytris prothorace vix latioribus sed longioribus, apice separatim valde rotundatis, densissime et subtiliter punctatis ; abdomine marginato, apicem versus leviter latiore, subtilissime punctulato, segmentis basi transversim depressis, ultimis laxe asperulis.

Ressemble assez au *B. erraticus,* en diffère par la taille plus petite, le corps plus étroit, la tête plus étroite que le corselet, ce dernier brusquement rétréci à la base, à côtés moins arrondis, les angles antérieurs plus marqués, l'abdomen plus allongé et les pattes plus claires.

Lobostoma n. g.

Ce nouveau genre est très voisin des *Nitidula* et surtout des *Epuræa*; il diffère de ces dernières par le labre plus étroit, plus complètement fendu, les yeux plus gros, le chaperon convexe en avant, les antennes à deuxième article cylindrique, plus épais que le troisième, le premier déprimé, presque concave en dessus, la massue beaucoup plus courte, presque arrondie, serrée ; la tête est moins brusquement rétrécie en avant; le corselet a le bord postérieur droit avec les angles arrondis; les côtés sont plus étroitement marginés. Le prosternum est étroit entre les hanches antérieures, s'élargissant ensuite et brusquement tronqué à l'extrémite, le mésosternum est médiocrement large et les hanches postérieures, sont écartées; la saillie intercoxale est tronquée, aussi large que le mésosternum. Les quatre premiers articles des tarses sont courts et serrés, le cinquième long et grêle. Les sillons antennaires sont peu distincts; le

menton est large, presque tronqué. Le dernier article des palpes est subcylindrique, un peu atténué à l'extrémité.

Lobostoma picea.

Long., 5 mill.— Ovata, modice convexa, piceo-fusca, vix nitidula, marginibus anguste rufescentibus; capite dense punctato, antice arcuatim impresso; prothorace longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus roduntatis, anguste marginatis, basi haud marginata, angulis posticis sat rotundatis, dorso densissime æqualiter punctato; scutello lato, brevi, arcuato; elytris ovatis, ad humeros late rotundatis, apice extus rotundatis, truncatis, lateribus anguste marginatis, dorso subtiliter dense punctulato; pygidio elytris longiore, punctulato, truncato.

Ressemble assez, pour la forme, à la *Nitidula bipustulata.*

Attagenus cinnamomeus Roth.

Cet insecte me paraît synonyme de l'*A. annulifer* Cast. Son habitat est assez étendu depuis l'Abyssinie, Aden et Obock jusqu'aux îles Bourbon et de France. L'*Anthrenus gloriosæ* Fabr., des Indes Orientales, est peut-être le même; mais Motschulsky, qui a étudié le type de Fabricius, dans sa collection au musée de Copenhague, dit que la massue des antennes est arrondie et petite, et il a créé pour lui un genre distinct, sous le nom de *Æthriostoma.* Or, chez l'*annulifer* et le *cinnamomeus*, la massue des antennes est oblongue; elle est presque fusiforme chez l'*A. sericeus* Guér., dont je possède le type, et qui, ainsi que l'*A. unifasciatus* Fairm., me paraît identique avec l'*annulifer.*

Onthophagus quadriarmatus.

Long., 11 mill. — ♂ Æneo-cærulescens, elytris paulo magis infuscatis, nitidulus; capite antice late rotundato, asperato, fulvo-pubescente, fronte carinula arcuata, parum elevata, vertice carina compressa, medio dente acuto sat brevi et utrinque cornu valde arcuato, elongato armata; antennis clava fusca; prothorace lateribus fulvo-pubescente, transverso, antice parum angustato, lateribus antice cum angulis rotundatis, medio angulato-rotundatis, angulis posticis obtusis, dorso aspero-punctato, punctis basin versus obsoletis, antice transversim profunde excavato, excavatione lævi, supra medio cornu obliquo valde compresso, apice truncato armato; elytris ante

medium postice attenuatis, leviter striatis, striis subtiliter punctatis, intervallis laxe punctulatis, sutura elevata ; pygidio sat dense punctato, apice obsoletius; subtus lævis, pectore lateribus parce punctato, prosterno medio carinato ; tibiis anticis quadridentatis ; ♀ magis viridi-aenea, carina frontali magis elevata, carina verticali laminata et breviter bicorni ; prothorace fortius aspero-punctato, magis fulvo-pubescente, antice medio arcuatim carinato ; elytris fortius punctatis.

Cet Onthophage ressemble beaucoup au *prostans* Reiche, d'Abyssinie ; il en diffère par le corselet, dont les angles postérieurs ne sont nullement proéminents et dont les antérieurs sont arrondis avec le bord externe ; en outre la dent médiane du vertex est assez pointue, non tronquée, celle du corselet est plus tronquée, les élytres n'ont point de strioles sur les intervalles et la massue des antennes est d'un brun foncé.

Aphodius bidentulus.

Long. 2 3/4 mill. — Oblongus, modice convexus, brunneus, modice nitidus, brevissime pilosellus, elytris luridis, ad suturam scutellum versus leviter fumatis ; capite punctulato, clypeo medio plus minusve elevato, margine antico emarginato et utrinque angulato, fere dentato, lateribus arcuatis, plus minusve ferrugineis ; prothorace transverso, elytris paulo angustiore, antice et postice fere æqualiter angustato, lateribus paulo rotundatis, angulis omnibus rotundatis, dorso dense subtiliter asperato, margine antico anguste et lateribus rufescente ; scutello oblongo, apice obtuso ; elytris subtiliter striatulis, striis lævibus, intervallis planis, laxe tenuiter punctato-asperulis, sutura sat elevata ; pedibus luridis, tibiis anticis acute et fortiter tridentatis.

Ressemble à l'*albinipennis*, mais le chaperon est nettement échancré en avant avec les angles dentés, les joues sont plus tranchantes, plus arrondies, le corselet est couvert de fines asperités et les stries des élytres ne sont pas ponctuées. Les dents du chaperon sont très courtes, mais bien marquées.

Aphodius gibbifrons.

Long., 4 à 5 mill. — Oblongus, convexus, lutoso-lutescens, nitidus, capite prothoraceque disco infuscatis, elytris interdum ad suturam anguste fumatis ; capite fere lævi aut subtiliter punctato, summo sat dense punctulato, inter antennas linea

transversali subtiliter impressa; clypeo medio obtuse sat late tuberculato, antice fere triangulariter oblique planato, margine antico vix sensim sinuato, lateribus rotundatis et planatis; prothorace elytris fere latiore, antice parum angustato, dorso fere lævi, subtilissime punctulato et interdum punctis majoribus sparsuto, basi haud marginato, antice et postice fere æqualiter parum angustato, lateribus vix arcuatis, margine postico fere recto, angulis obtusiusculis; scutello oblongo, fere lævi, apice obtuso; elytris sat fortiter striatis, striis lævibus, 9ª brevissima, intervallis convexiusculis, lævibus, aut potius vix perspicue punctulatis, suturam versus magis elevatis, sutura elevata; pedibus sat gracilibus, tibiis anticis acute tridentatis, tarsis valde gracilibus, posticis articulo primo gracili, tribus sequentibus conjunctis paulo longiore; ♂ prothorace magis amplo, antice vix angustato, punctis majoribus haud sparsuto; ♀ prothorace minus amplo, antice paulo angustiore, punctis majoribus sparsuto.

Appartient à la section M d'Erichson: ressemble assez à l'*A. maculatus* pour la forme, mais la sculpture est bien différente, et le chaperon, à peine sinué au bord antérieur, n'offre qu'un seul tubercule assez large et plus ou moins déprimé.

Mendidius feculentus.

Long., 3 mill. — Oblongus, sat convexus, fuscus, nitidus, prothorace lateribus paulo rufescente, elytris aut disco tantum aut totis obscure rubrescentibus; capite convexiusculo, dense rugoso, antice fere truncato et cum lateribus leviter marginato; prothorace elytris haud angustiore, antice haud angustato, basi haud marginato, dorso sat dense punctato, intervallis subtilissime rarius punctulatis, angulis omnibus obtusis; scutello parum acuminato; elytris sat brevibus, punctulato-striatis, punctis post medium obsolescentibus, stria 1ª profundiore, intervallis convexiusculis, lævibus; pedibus sat gracilibus, tibiis anticis fortiter tridentatis, tarsis tenuibus, posticis articulo primo duobus sequentibus conjunctis haud longiore.

Diffère des autres espèces par sa tête à peine sinuée au bord antérieur, par le corselet rétréci seulement avant les angles antérieurs et par l'écusson étroit, un peu plus acuminé, quoique obtus, à l'extrémité.

Rhyssemus asperocostatus.

Long., 3 mill. — Oblongus, subparallelus, nigro-fuscus, vix nitidulus, pedibus rufopiceis; capite antice late sinuato, angulis obtusis, margine rufopiceo, fronte et vertice fortiter rugosis, vertice summo fere bituberoso; prothorace elytris vix angustiore, basi sat abrupte angustato, angulis anticis sat obtusis, dorso transversim quinqueplicato, plica anteriore tenui, parte antica fortiter punctata, plicis 2 posticis medio interruptis, basali parum distincta, medio late interrupta, ad latera tantum distincta, sulcis et basi granulosis; scutello acuto, lævi; elytris ad humeros angulatis, costulatis, costulis basi subtiliter crenulatis, apice lævioribus, interstitiis intus punctatis; tibiis anticis acute tridentatis.

Ressemble extrêmement au *R. rubeolus* Har., d'Abyssinie; en diffère, outre la coloration, par la tête plus largement sinuée au bord antérieur avec les angles plus émoussés, le sommet du vertex ayant deux petits reliefs ou tubercules au lieu d'un pli arqué, le corselet ayant en avant un pli transversal et au-devant un espace fortement ponctué, le pli basilaire peu distinct, les sillons et la base granulés, les angles antérieurs plus marqués; en outre les élytres sont plus parallèles, les côtes sont finement crénelées à la base, et enfin la taille est plus faible. Voici, du reste, la description du *rubeolus* Har., *Col. Hefte*, VIII, 1871, 25:

Long., 3 1/2 à 4 mill. — Elongatulus, subcylindricus, subnitidus, obscure rufus; capite granulato, clypeo, insuper viso, emarginato et utrinque sat acute angulato; thorace costis 4 transversis, lævibus, 3ª et 4ª longitudinaliter interruptis, hac ultima distincte sulcata; elytris anguste striatis, interstitiis omnibus æqualiter medio leviter convexis et sublævibus, lateribus juxta strias granulato-punctatis, granulis latere interiore, i. e. suturam spectante, distinctioribus; palpis antennisque rufotestaceis; metatarso articulis 3 sequentibus simul sumptis paulo breviore. — Bogos.

Rhyssemus læsifrons.

Long., 3 mill. — Elongatus, parallelus, castaneus, sat nitidus; capite granulato, summo angulatim impresso, margine antico sinuato, angulis obtusis; prothorace basi haud angustato, dorso quinqueplicato, plicis 2 basalibus medio interruptis et utrinque conjunctis, intervallis parce punctatis; scutello minus acuto, punctulato; elytris oblongis, parallelis, ad humeros

valde angulatis, punctato-striatis, intervallis sat acute convexis, lævibus, sutura paulo elevata.

Forme du *Psammobius cœsus* avec le corselet du *Rhyssemus algiricus*, mais bien distinct de ce dernier par sa forme parallèle, sa petite taille et les interstries des élytres lisses. Le vertex présente un sillon ou impression bien marquée, un peu arquée avec les bords assez élevés, la partie postérieure du front formant une saillie sur cette impression ; la ponctuation des stries est plus visible de côté qu'en dessus.

Psammobius plicatulus.

Long., 3 mill. — Oblongo-ovatus, postice ampliatus, sat convexus, rufescens, nitidus ; capite convexo, granulato, antice leviter sinuato, angulis sat evidentibus, vertice lævi ; prothorace transverso, elytris paulo angustiore, basi angustato, dorso antice granulato et transversim obsolete impresso, medio transversim biplicato, plicis granulatis, postica tenuiore, medio interrupta, intervallis et basi lævibus ; scutello acuto, lævi ; elytris ad humeros angulatis, postice leviter ampliatis, leviter costatis, costis sat dense granulatis, parum elevatis, striis tenuibus, haud punctatis ; tibiis anticis acute tridentatis.

Ressemble beaucoup au *P. lævicollis* Klug, qui se trouve aussi en Abyssinie ; mais ce dernier est un peu plus convexe, le bord antérieur de la tête est plus fortement sinué, la granulation est plus forte et plus étendue, le corselet est bien plus uni, presque lisse au milieu avec quelques gros points sur les côtés et n'a pas de plis transversaux au milieu ; les interstries des élytres sont lisses, tandis que les stries sont ponctuées sur les côtés des intervalles.

Bolboceras Gaujani.

Long., 11 mill. — Globosum, rufum, nitidum, subtus fulvo-villosum, antennarum clava dilute testacea ; capite summo subtiliter asperulo, fronte punctulata, inter oculos transversim carinata, ad oculos laminatim elevata, clypeo medio elevato, carina obtuse bidentata, antice fere truncato ; prothorace transverso, antice angustato, angulis anticis valde obtusis, margine postico ante angulos late sinuato, his fere rotundatis, dorso lævi, utrinque medio transversim punctato, antice retuso et quadridentato, dentibus medianis approximatis, breviter conico-compressis, disco post dentes transversim impresso, medio

subtiliter sulcatulo, dentibus laterum distantibus, valde compressis et obtusis ; scutello sat lato, dense punctulato, apice rotundato ; elytris brevibus, sat fortiter punctato-striatis, intervallis vix convexiusculis, lævibus ; pectore punctulato, tibiis anticis 4 aut 5-dentatis, dentibus basin versus gradatim minoribus.

Cette description conviendrait presque également au *B. quadridentatum* Fabr., de l'Inde, auquel cette nouvelle espèce ressemble singulièrement ; mais elle est un peu plus petite et diffère surtout par la forte impression transversale derrière les dents médianes du corselet ; cette impression est plus longue en travers, isole ces deux dents et son bord postérieur se relève plus nettement, légèrement angulé avant les dents latérales, qui sont plus distantes des médianes ; les angles antérieurs et postérieurs du corselet sont plus arrondis et les stries des élytres un peu plus marquées et plus finement ponctuées.

Schizonycha angustiformis.

Long. 15 mill. — Cette espèce est bien voisine de *S. sparsuticollis* Fairm., de Ouebbi, la coloration et la vestiture sont les mêmes, la coloration est un peu plus foncée ; mais le corps est plus étroit, plus parallèle ; la sculpture de la tête est la même ; mais le corselet est plus étroit, un peu plus rétréci en avant avec les angles antérieurs plus marqués et les postérieurs bien moins pointus, le bord postérieur étant plus faiblement sinué avant les angles, plus arrondi au milieu, la ponctuation est plus serrée, notamment au bord antérieur et sur les côtés, où elle devient râpeuse ; au milieu du disque il y a un petit espace lisse peu distinct, mais les plis basilaires sont plus saillants et presque costiformes ; l'écusson est à peine ponctué, moins pointu ; les élytres sont plus allongées, un peu plus densément ponctuées ; le pygidium est bien plus fortement ponctué ; la poitrine est plus densément et plus finement ponctuée, ainsi que les côtés de l'abdomen.

On trouve en Abyssinie une autre *Schizonycha* bien voisine :

S. aspericollis. — Diffère de la précédente, dont elle a la taille, par une coloration plus claire ; le corselet est rétréci à la base avec les angles postérieurs très obtus et les antérieurs arrondis ; il est plus rétréci en avant, le bord postérieur est presque droit au milieu, à peine sinué de chaque côté et les plis basilaires sont presque nuls et ponctués, le disque est

couvert de points râpeux serrés, plus rugueux sur les côtés, dont les bords ne sont pas festonnés ; les élytres sont plus ridées, l'écusson est très ponctué, le pygidium plus densément ponctué ; la poitrine est ponctuée de même, mais les côtés du prosternum le sont plus densément.

Rhinyptia Dollei Fairm.

Je crois que le ♂ de cette espèce, que j'avais décrite d'après un individu trouvé à Obock, est l'*Amphimallon rostratum* Cast., *Hist. Ins.*, II, 134, indiqué d'Arabie, et que la ♀ est le *Rhinyptia plana* Walker, *Ins. coll. by Lord*, 1871, p. 12. Voici les deux descriptions :

Amphimallon rostratum. — Long., 4 lignes. — D'un jaune clair ; bord antérieur de la tête se prolongeant à son milieu en une pointe assez longue et arrondie à l'extrémité ; élytres avec des stries longitudinales ponctuées ; pattes antérieures tridentées. — Arabie.

Rhinyptia plana. — Long., 5 lignes (anglaises). — Testaceous. Head and prothorax thickly and extremely minutely punctured. Head with a truncated and retuse fore border. Prothorax with a very slight longitudinal impressed line ; sides rounded ; fore border and hind border straight. Scutellum conical. Each elytron with about ten longitudinal punctured stria. Abdomen smooth, extending a little beyond the elytra. — Hor-Tamanib.

Anomala obscuripes.

Long., 19 mill. — Oblongo-ovata, convexa, dilute et squalide fulva, tarsis et interdum tibiis leviter infuscatis, capite prothoraceque paulo rufescentibus ; capite dense subtiliter punctato, margine antico paulo reflexo, fere recto, ad angulos rotundato, sutura clypeali subtili, oculis sat grossis, antennis 9-articulatis ; prothorace transversali, elytrorum basi haud angustiore, antice a medio angustato, dorso subtilissime punctulato, basi subtiliter marginato, angulis posticis obtusis ; scutello late et obtuse ogivali, fere lævi ; elytris paulo post medium ampliatis, apice rotundatis, dorso geminato-punctato-lineatis, intervallo 1° lato, punctato, ceteris lineato-punctatis ; pygidio subtilissime transversim strigosulo ; subtus subtiliter asperulus, femoribus ciliatis, latis, compressis, tibiis anterioribus fortiter bidentatis, tarsis anterioribus articulo ultimo elongato, crassiusculo,

subtus medio subtiliter angulato, tibiis ceteris crassis, asperatis, hispidis.

Très voisine de la *plebeja*, mais plus courte, avec la tête non foncée, la suture clypéale plus distincte, le corselet bien plus finement marginé, le bord postérieur concolore, les taches latérales peu distinctes, l'écusson concolore, les élytres plus courtes, plus élargies au milieu, moins fortement ponctuées, l'abdomen, les tibias et les tarses à peine plus foncés. La poitrine est aussi moins fortement ponctuée.

Se retrouve en Abyssinie *(Raffray)* et au Choa, Talbala *(Ragazzi*, musée de Gênes*)*.

Adoretus parviceps.

Long. 6 1/2 mill.— Oblongus, valde convexus, postice leviter ampliatus, fulvo-testaceus, nitidus ; capite angustiore, dense sat subtiliter punctato-rugoso, summo multo subtilius, margine antico vix arcuato, sat fortiter reflexo, sutura clypeali transversim impressa; prothorace elytris vix angustiore, margine antico late rotundato, angulis anticis obtusis, valde deflexis, dorso valde convexo, subtilissime punctulato, angulis posticis obtuse rectis ; scutello obtuse ogivali, fere lævi, medio obsolete striatulo; elytris postice paulo ampliatis, leviter striato-punctatis, sutura et utrinque lineis 3 paulo elevatis; pygidio convexo, fere lævi, lateribus ciliato ; subtus fere lævis, abdomine setosulo, tibiis anticis acute bidentatis, tarsis subtus fortiter spinosulis, unguibus magnis, parum inæqualibus.

Cet insecte ressemble assez à l'*A. pumilio* Cast., du Sénégal; mais il est remarquable par la petitesse de la tête, qui est à peine arrondie au bord antérieur, par le corselet bien moins court, très convexe, et par la fine sculpture des téguments; les tibias antérieurs ne sont que bidentés et les tarses sont robustes avec des crochets grands, à peine inégaux.

Phyllognathus fortipes.

Long., 19 mill. — Ressemble beaucoup, pour la coloration et la forme générale, au *P. degener* Fairm., du Sénégal; mais la tête est conformée à peu près comme celle du *P. Dionysius* Fabr., seulement le bord antérieur du chaperon présente deux petites dents peu apparentes,au lieu de deux lobes saillants, légèrement relevés; la surface est densément et assez finement

ponctuée-rugueuse avec un petit tubercule placé en avant du front; le corselet a la même forme, mais les angles postérieurs sont un peu plus arrondis et la surface est plus densément ponctuée, rugueuse sur les côtés, plus écartée en arrière au milieu et ne présente en avant qu'une faible dépression à peine indiquée; l'écusson est triangulaire, les élytres sont courtes comme chez le *degener*, un peu moins arrondies latéralement; la sculpture est la même, mais la ponctuation est plus forte et plus serrée sur les côtés jusqu'au bord externe; le pygidium est un peu plus fortement ponctué-striolé; les pattes sont bien plus grosses, surtout les tibias qui sont densément ponctués-rugueux, les postérieurs sont terminés par une couronne d'épines courtes et serrées; les tarses postérieurs sont assez courts, les tibias antérieurs sont larges et munis de trois dents larges et fortes.

Malheureusement il n'a été trouvé de cette espèce qu'un seul individu, qui me paraît une ♀, mais qui est assez caractérisée pour faire reconnaître le ♂, quand on le rencontrera.

Anthaxia obockiana.

Long., 8 à 9 mill. — Oblonga, supra planiuscula, obscure cupreola, modice nitida; capite lato, planato, densissime sat subtiliter punctato-rugosulo, pubescente, fronte transversim leviter biimpressa, clypeo antice emarginato, biangulato, antennis medium prothoracis haud attingentibus, modice serratis, articulo 1° longiore, prothorace transversim subquadrato, elytris haud angustiore, lateribus levissime arcuatis, dorso dense subtiliter granulato, margine antico medio arcuato, postico angustissime lævi et nitido, angulis posticis obtuse rectis; scutello triangulari, obscuro, fere lævi; elytris ovato-oblongis, post medium angustatis, postice subtiliter denticulatis, dorso subtiliter dense asperulis, basi et prope suturam impressiusculis, post medium ad suturam longitudinaliter impressis; subtus densissime subtiliter asperula, lateribus pube grisea maculosis.

Le faciès de cet insecte est un peu celui du *Chrysobothris chalcophana*; mais la forme du corselet et celle de l'écusson ne permettent pas d'autre assimilation. Il y a une *Anthaxia* d'Abyssinie décrite par Roth, mais dont la diagnose qui suit ne s'applique guère à notre espèce, qui n'a aucune trace de nervures sur les élytres:

A. denticulata.—Long., 3 1/2 à 4 3/4 lin. — Obscure ænea, punctatissima, elytris nervosis, denticulatis; antennis, tarsis segmentisque dorsalibus viridi-æneis.

Agrilus cavifrons.

Long. 12 mill.. — Elongatus, obscure cærulescens, parum nitidus, impressionibus cupreolis et cinereo-tomentosis; capite rugoso, late excavato, lateribus ad oculos carinatis, fronte inæquali, medio bituberculato, clypeo antice fortiter arcuatim emarginato; prothorace transverso, basi elytris haud angustiore, antice angustato, lateribus leviter rotundatis, margine postico medio recto, utrinque ante angulos sat fortiter sinuato, his obtusis, dorso dense plicatulo-rugoso, margine antico medio elevato et utrinque plagulis 2 denudatis paulo elevatis, disco ante basin medio bielevato et utrinque dente obtusissimo compresso-laminato armato; scutello basi lævi, fere medio transversim carinato, apice acuto; elytris ante medium leviter sinuatis, apice angustato-sinuatis, apice ipso paulo divergente, obtuso et breviter denticulato, dorso densissime asperulo-granulato, sutura et utrinque costula leviter elevatis, ante et post medium transversim impressis, his impressionibus subtilius ac densius granulatis; subtus obscure cærulescens, vage cupreolo tinctus, subtilissime dense punctulatus, pygidio elytra superante, medio carina acuta, apice recurva, signato.

L'unique individu de cette espèce a probablement été trouvé mort, car il n'a pas de pattes et les élytres indiquent la place de bandes qui, à l'état frais, sont sans doute pubescentes. La forme de la partie apicale des élytres rappelle celle de plusieurs *Agrilus* américains, tandis que la sculpture de la tête et du corselet est assez analogue à celle des *Discoderes*, dont une espèce encore inédite se trouve en Abyssinie:

Discoderes quadricornis.—Long., 12 mill.—Oblongus, supra planiusculus, æneo-metallicus, brunneo-maculosus, elytris plagis transversis brunneo-velutinis ornatis, apicali marmorea: capite utrinque dentibus 2 conicis, compressis armato, clypeo late emarginato; pro thorace transverso, basi breviter angustato, dein abrupte dilatato-angulato, angulis emarginato-truncatis, antice valde angustato, disco triangulariter impresso, impressionis lateribus elevatis, parte laterali valde inæquali, margine postico medio lobato-truncato, utrinque fortiter sinuato, angulis posticis vix obtusis; scutello basi transversim elevato, apice valde acuto;

elytris ad humeros angulatis, medio angustatis, post medium ampliatis, apice obtusis, dorso ad suturam planiusculis et leviter depressis, costula discoidali humeros versus obliquata et paulo interrupta, dense rugosulo-punctatis, plagulis transversim impressis, apice extus tuberosis ; subtus dense sat subtiliter punctato-rugosus. — Abyssinie (*Raffray*).

Ressemble assez au *D. exasperatus*, du Cap, surtout pour les élytres ; mais le corselet est très différent, étant fortement rétréci en avant avec des angles anté-basilaires très saillants ; la forte impression triangulaire du disque le rend très reconnaissable.

Je profite de cette occasion pour décrire un autre Buprestide d'Abyssinie :

Chalcotænia cupreosuturata.—Long., 9 mill.— Oblonga, parum convexa, læte metallico-viridis, fere opaca, vitta suturali cuprea nitida, in prothoracis medium prolongata, undique subtiliter dense granuloso-punctata ; capite plano, quadrato, linea media tenui, summo elevata, antice paulo sulcatula ; prothorace transverso, antice leviter angustato, vitta media læviore ; scutello lævi ; elytris postice attenuatis et subtiliter denticulatis, dorso ad humeros leviter oblique plicatulis, vitta suturali fere lævi ; subtus metallico-viridis, valde nitida, subtiliter punctata ; segmento ultimo punctato-asperato, lateribus denticulato, apice truncato, lamina anali obscure violascente, apice latiore et truncata. — Abyssinie (*Raffray*).

Agrypnus fallaciosus.

Long., 19 mill. — *A. puberi* Cand. simillimus, sed minor et brevior, similiter coloratus et pubescens, prothorace ante angulos posticos leviter sinuato, his paulo magis divaricatis, lateribus bicarinatis, elytris brevioribus, distincte punctatis, haud rugulosis, angulo suturali haud obtuso, prosterni lateribus minus dense ac grossius punctatis, abdomine subtilius et minus dense punctato.

Agrypnus divergens.

Long., 17 mill. — Oblongo-elongatus, castaneus, parum nitidus, subtiliter cinereo-pubescens ; capite dense rugosulo-punctato , antice late impresso et declivi ; oculis sat magnis ; antennis pallidioribus, acute serratis, articulo 2° brevissimo, 3° quarto multo breviore et parum angulato, ultimo appendi-

culato ; prothorace ovato, antice angustato, lateribus ante angulos posticos leviter sinuato, margine antico late arcuato, angulis deflexis, obtusis, dorso convexo, densissime punctato, basi medio tuberculato, utrinque sinuato, angulis sat divaricatis, acutis, lateribus bicarinatis, carina interiore antice ante apicem cum externa confusa ; scutello subquadrato, apice angulato; elytris post medium attenuatis, apice obtusis, leviter striatis, striis subtiliter punctatis, extus et apice vix impressis, intervallis dense subtiliter rugoso-punctatis, striis basi profundioribus et intervallis magis convexis ; subtus densissime subtiliter subtiliter punctulatus, prosterno medio fortius punctato.

Ressemble un peu au précédent, mais les antennes sont plus longues, les 2e et 3e articles très différents, les yeux paraissent un peu plus gros, la ponctuation générale est beaucoup plus fine, les carènes latérales du corselet se confondent en avant, les angles postérieurs sont plus divariqués et les élytres sont plus atténuées en arrière.

Denops plagiatus.

Long., 6 mill. — Elongatus, subcylindricus, rufus, nitidus, capite piceo, parum nitido, elytris postice plaga magna nigra, ovata, apicem attingente ; capite magno, prothorace haud angustiore, nec breviore, lateribus parallelis, dense subtiliter asperulo, medio tenuiter sulcato, clypeo antice late sinuato, utrinque supra antennas auriculato, auriculis extus arcuatis, concavis et antice acute angulatis ; labro minuto, rufo, mandibulis nigris, palporum articulo ultimo gracili, fere truncato ; prothorace ovato, basi elytris augustiore, antice gradatim latiore, lateribus fere rectis, dorso medio lævi, lateribus transversim subtiliter striolatis, antice transversim leviter impresso, margine antico subtiliter asperulo ; scutello minuto, truncato ; elytris postice paulo ampliatis, apice separatim rotundatis, fulvo-pilosulis, vix perspicue lineolatis, fere lævibus ; abdomine elytris longiore, segmento ultimo bilobo et stylis terminato.

Je rapporte cet insecte au genre *Denops*, dont il a le labre visible, mais avec un peu de doute, car sa conservation est fort mauvaise ; les antennes manquent, ainsi que la majeure partie des pattes ; mais la forme de la tête me paraît assez caractéristique avec les tubercules en forme de croissant au-dessus de l'insertion des antennes.

Phlœocopus mediozonatus.

Long., 6 1/2 mill. — Sat elongatus, parum convexus, nitidus, sat dilute rufus, fulvovillosus, elytris subcærulescenti-fuscis, vitta transversa mediana lata et interdum macula fasciolata anteapicali rufulis ; capite infuscato, subtiliter punctato, ore rufescente, oculis magnis, grosse granulatis, prothoracem excedentibus, antennis parum elongatis, articulo ultimo ceteris conjunctis parum breviore, leviter arcuato, apice acuminato ; prothorace ovato, ante medium postice angustato et basi elytris dimidio angustiore, dorso subtiliter punctato, lateribus ante basim sinuatis ; scutello apice obtuso ; elytris post medium leviter ampliatis, apice separatim rotundatis, dorso parum regulariter punctatis, sutura et utrinque lineis 2 parum elevatis, apice obsoletius, punctatis ; subtus cum pedibus et lateribus longe villosus.

La coloration de cet insecte diffère assez de celle des autres *Phlœocopus* et se rapproche beaucoup de celle de l'*Enertus bifasciatus* ; le dernier article des antennes est aussi moins long.

Stigmatium obockianum.

Long., 8 1/2 mill. — Oblongum, convexum, fuscum, nitidum, leviter metallescens, pilis griseis longe hirtum, elytris basi rufis, parum nitidis, postice fuscis, post medium utrinque macula subtransversa fulvo-grisea, suturam haud attingente, signatis, dense griseo-pilosulis ; capite lato, dense subtilissime coriaceo, antice densius villoso, antennis fuscis, basi rufescentibus ; prothorace brevi, dense subtiliter coriaceo-punctato, basi sat fortiter constricto et transversim impresso, lateribus cum capite pilis fuscis hirtulo ; scutello dense griseo-pubescente ; elytris ad humeros angulatis, apice conjunctim rotundatis, substriato-crenatis, striis apice obsoletis, intervallis planis, dense punctato-rugosulis, intervallis 1° et 3° laxe granulatis ; subtus cum pedibus fusco-metallescens, longe griseo-villosum, abdomine rufescente. — Obock *(Laligant)*.

Ressemble au *S. speculare*, d'Australie ; mais la grande tache grise des élytres est plus antérieure, la partie rouge basale est bien plus courte, et les premiers intervalles ont quelques granulations écartées, comme chez le *S. granigerum* Quedf., du Congo ; mais ce dernier est d'une coloration différente.

Tenerus biplagiatus.

Long., 6 1/2 mill. — Elongatus, convexus, rufus, nitidus, pilosulus, elytris vitta basali transversa et vitta transversa anteapicali cæruleo-fuscis, ad suturam vix interruptis; capite convexo, dense punctato, fronte medio puncto signata; antennis brevioribus, fuscis, articulis 3 primis rufis, 4° parum dilatato; prothorace longitudine vix latiore, lateribus fere rectis, angulis posticis fere obtuse rectis, dorso dense punctato; scutello obtuso, punctulato; elytris fere parallelis, apice separatim rotundatis, dorso subtilius ac densius punctatis, sutura anguste elevata, utrinque basi costula brevi tenui signatis.

Ressemble beaucoup au *T. variabilis*, du Cap, mais la taille est bien plus faible, la bande basilaire des élytres est entière, non échancrée à la suture; en outre, le 4e article des antennes est à peine dilaté et le rebord latéral du corselet me paraît moins inférieur.

Apate rufocoronata.

Long., 17 mill. — Elongata, cylindrica, piceo-brunnea, nitida, prothorace paulo obscuriore; capite nitidiore, plano, grosse sed parum dense punctato, antice lævi, summo rufo-villoso, lateribus et vertice pilis arcuatis rufis, longis circumdato; antennis brunneis, clava sat elongata, funiculo longiore, articulis 2 primis acute angulatis, ultimo longiore, acuminato; prothorace elytris haud angustiore, subquadrato, basi constricto sed rotundato, dorso subtiliter dense asperulo, lateribus fortius, antice abrupto, fere truncato, lateribus acute tuberculatis; scutello oblongo, apice obtuso; elytris parallelis, postice vix sensim ampliatis, apice abrupte declivibus, angulo suturali breviter spinoso, dorso grosse ac irregulariter punctato, sutura elevata, lævi, utrinque lineis 3 vage elevatis, callo humerali subtiliter punctato; subtus piceolo-rufescens, fulvo-pubescens et pilosa, segmento ventrali ultimo transversim late impresso, rufo pubescente.

Cette espèce est remarquable par la couronne de poils roux, fortement arqués, qui entoure le sommet et les côtés de la tête. D'après la forme générale et la sculpture, elle appartiendrait au genre *Apate*, comme il a été restreint par Guérin et Lacordaire; mais la massue est un peu plus longue que le funicule.

L'A. *nitidipennis* Waterh., *Proc. Zool. Soc.*, 1881, 472, de So-

cotora, doit être bien voisin de cette espèce ; mais la description est trop vague pour qu'on puisse l'affirmer ; notamment elle ne parle pas de la forme assez remarquable des poils roux qui couronnent la tête, ni de la courte épine qui termine l'angle sutural.

Opilo longipilis.

Long., 6 à 8 mill. — Sat elongatus, postice vix ampliatus parum convexus, brunneo-piceus, modice nitidus, pilis pallidis sat longe hirtulus, elytris vitta lata transversali et macula humerali cum præcedente interdum per marginem conjuncta fulvis, prothorace antice rufescente, antennis pedibusque piceolo-rufis, femoribus apice brunneis; capite punctato, oculis approximatis; prothorace sat convexo, basi constricto, dorso laxe punctato, antice utrinque parum oblique impresso, impressionibus medio confusis et disco prolongatis, postice læviore; elytris ad humeros rotundatim angulats, sat fortiter substriato-punctatis, postice paulo obsoletius et minus regulariter, paulo rugosis; subtus rufus.

Ressemble à l'*O. mollis L.*, mais les élytres sont moins fortement ponctuées et la ponctuation devient plus tôt rugueuse ; leur coloration est un peu différente, le corselet n'a que des points épars au lieu d'une ponctuation serrée, et les yeux sont très rapprochés.

Ptinus senilis.

Long., 3 mill. — Oblongo-ovatus, valde convexus, castaneus, indumento cinereo dense et æqualiter vestitus; antennis sat gracilibus, medium corporis attingentibus, articulis subæqualibus, 1° majore, sat crasso ; prothorace elytris dimidio angustiore, basi fortiter transversim depresso, medio profunde sulcato, utrinque fortiter elevato, fere bigibboso, antice transversim fortiter sulcato, basi late rotundato et sat fortiter marginato ; scutello concolore; elytris amplis, postice vix ampliatis, ad humeros rotundatim angulatis, sat fortiter striatis, striis subtiliter punctulatis, intervallis planis, punctis piliferis uniseriatim impressis, humeris paulo elevatis.

Ressemble un peu au *farinosus* ; mais la forme des élytres est presque parallèle, le corselet n'est pas dilaté latéralement et ne présente pas une profonde fossette à la base, tandis qu'il est profondément sillonné au milieu. Le *P. binodulus* Boh., de

l'Ile de France, paraît s'en rapprocher davantage ; mais il est plus petit, la pubescence cendrée dont il est revêtu est peu serrée et inégale, le corselet est nu au milieu et présente de chaque côté un tubercule obtus. La vestiture du *senilis* est formée de très petites écailles serrées ; les pattes et les antennes sont cendrées comme le corps. Assez commun.

Arthrodeis byrrhiformis.

Long., 6 mill.—Brevissime ovatus et inflato-convexus, piceo-niger, modice nitidus ; capite haud carinato, sat subtiliter dense asperato, summo læviore, clypeo medio truncato, utrinque angulato, labro brevi, lato, rufopiloso ; prothorace brevi, lato, basin elytrorum paulo amplectante, antice arcuatim angustato, angulis anticis latis, deflexis, obtusis, posticis fere rectis, dorso lævi, lateribus et ad angulos anticos præsertim dense gradatim punctulato ; elytris brevibus, medio vix ampliatis, apice sat rotundatis, dorso dense subtiliter asperulis, apicem versus paulo fortius ; pedibus et elytrorum margine externo magis piceis.

Ressemble à l'*africanus* (que j'ai placé à tort dans le genre *Spirathus*), mais plus petit, plus renflé, avec la tête non carénée au bord antérieur, couverte de fines aspérités serrées, le corselet à côtés arqués, à angles antérieurs larges et obtus, et les élytres unies, couvertes de très fines aspérités.

Zophosis amplicollis.

Long., 8 mill. — Ovalis, convexa, postice paulo attenuata, nigra, sat nitida, levissime metallescens; capite densissime punctato, clypeo truncato aut obsoletissime sinuato, labro convexo, truncato ; antennis gracilibus, basin prothoracis attingentibus, articulis 4 ultimis latioribus, articulo 3° secundo fere duplo longiore ; prothorace amplo, longitudine plus duplo latiore, antice a basi arcuatim angustato, angulis posticis retroversis, elytrorum basim amplectentibus, sat acutis, dorso densissime punctato, disco paulo minus, ad latera paulo rugose ; elytris minus dense et minus fortiter punctatis, paulo asperulis, utrinque obsoletissime tricostatis, parte epipleurali subtiliter paulo oblique striolata ; epipleuris latis, lineolis elevatis tenuibus sparsutis.

Voisin du *dytiscoides*, mais plus grand, plus oblong, moins ovalaire, bien plus ponctué, ayant aussi le corselet ample, les

angles postérieurs assez pointus et embrassant la base des élytres ; ressemble beaucoup à un *Crypticus*.

Oxycara breviuscula.

Ressemble extrêmement à l'*O trapezicollis* Fairm., mais un peu plus petit que les petits individus de cette dernière espèce et un peu moins court ; les élytres ne présentent que bien vaguement des traces de côtes longitudinales et sont surtout différentes par la position de la carène épipleurale, qui est placée beaucoup plus en dessous, ce qui rend le bord externe des élytres arrondi.

Ressemble assez à l'*O. lævigata* ; mais les angles antérieurs aigus du corselet l'en distinguent notablement.

Mesostenopa Auberti.

Long., 9 mill. — Oblongus, parum convexus, niger, parum nitidus ; capite subtiliter sat dense punctato, antice subtilius, utrinque prope oculos impresso, margine antico medio obtuse rotundato et utrinque sinuato ; antennis validis, basin prothoracis attingentibus, articulo 1° crasso, apice extus angulato, 2° tertio parum breviore, ultimis brevioribus, ultimo truncato ; prothorace parum transverso, antice rotundatim ampliato, dorso sat dense subtiliter et inæqualiter punctato, lateribus et basi punctato-rugato, aut toto punctato-rugato ; scutello minutissimo ; elytris oblongo-ovatis, carinatis, interstitiis crenulato-punctatis, sutura plana, punctis fere foveolatis.

Cet insecte diffère un peu des autres *Mesostenopa* par le corselet rugueux et les élytres à côtes plus saillantes, séparées par une rangée de très gros points ; les antennes sont aussi plus courtes, un peu plus épaisses et le corselet est moins rétréci en arrière.

Histiæa n. g.

Ce genre est voisin des *Anemia* et des *Trachyscelis*, ayant la forme des premiers et la tête des seconds. Le chaperon est tronqué, à peine légèrement sinué, sans échancrure médiane, ayant de chaque côté une dent saillante ; les antennes grossissent peu à peu, et non brusquement comme chez les *Trachyscelis* ; les palpes maxillaires sont grêles, un peu plus longs que les antennes ; les yeux sont très petits, coupés par le canthus des joues ; les tibias antérieurs sont larges, armés en dehors de

deux fortes dents, l'apicale plus longue, dépassant un peu le tarse qui est composé d'articles courts et serrés.

H. bidentula.

Long., 4 1/2 mill. — Oblonga, convexa, piceo-fusca, sat nitida, pallido-fulvo longe ciliata ; capite brevi, dense aspero-granulato, genis angulatis, palpis antennisque pallide testaceis, his basi infuscatis ; prothorace elytris haud angustiore, longitudine duplo latiore, lateribus leviter rotundato, basi subtiliter marginato, angulis omnibus sat rotundatis, dorso dense aspero-punctato ; scutello minuto, triangulari ; elytris brevibus, ad humeros angulatim rotundatis, apice separatim abrupte rotundatis, dorso sat grosse punctato-aspero-rugatis, vage lineatis ; pedibus piceis.

Ressemble à l'*Anemia modesta*, mais la conformation de la tête la rend facile à reconnaître.

Scleron amplicolle.

Long., 7 mill.— Oblongo-ovatum, fuscum ; capite brevi, lato, parce granato-asperato, fronte transversim leviter impressa, ad oculos fere cristata, margine antico fere integro ; prothorace lato, brevi, basi elytris vix angustiore, antice dilatato et rotundato, margine paulo deplanato, angulis anticis latis, paulo productis et obtuse rotundatis, margine postico ante angulos sat fortiter sinuato, his obtuse rectis, dorso inæquali, asperato, medio fere costato, utrinque bifoveato, foveis posticis oblongis, fere bipartitis, anticis fere rotundis, disco postice utrinque biplicatulo, margine antico incrassato ; scutello truncato ; elytris breviter ovatis, basi sinuatis, utrinque fortiter tricostatis, costis subtiliter sat dense granulatis, 1ª et 3ª apice conjunctis, 2ª ante apicem interrupta, intervallis rugosulis et parce granulatis ; pedibus validis, tibiis apice acute armatis, anterioribus late triangularibus.

Ressemble beaucoup au *S. strangulatum* All. ; mais ce dernier est plus étroit, plus parallèle, ses élytres sont plus longues et présentent chacune quatre côtes, au lieu de 3, le corselet est plus rétréci en arrière, le bord postérieur est largement lobé au milieu, la carène médiane est plus saillante, les impressions oblongues du disque sont entières, les intervalles des côtes des

élytres sont plus impressionnés, la suture est plus saillante, la tête est plus tuberculée et tout le corps est revêtu de petites soies squamiformes rousses peu serrées.

Haporema n. g.

Clypeus arcuatim emarginatus, labro lato, fere truncato. Palpi maxillares articulo ultimo triangulari. Oculi transversi. Antennæ crassiusculæ, medium corporis fere attingentes, articulo 3° duobus sequentibus conjunctis fere longiore, ultimis 4 articulis ceteris paulo brevioribus. Prothorax fere orbiculatus, elytris angustior, angulis omnibus valde obtusis, fere rotundatis, lateribus haud marginatis, Scutellum breve, obtuse triangulare. Elytra oblongo-ovata, lateribus sat acute marginata. Processus intercoxalis productus, sat latus, obtuse truncatus ; prosternum sat latum, arcuatum, mesosternum basi carinatum, inter coxas triangulare, basi vix impressum. Pedes mediocres, tibiæ inermes. Metasternum sat breve.

H. decipiens.

Long., 8 mill. — Oblongo-elongata, valde convexa, nigra, vix nitidula ; capite breviusculo, ante antennas angustato, densissime punctato, inter antennas sat fortiter arcuatim impresso ; palpis piceis ; prothorace antice cum angulis rotundato, dorso densissime sat subtiliter punctato ; elytris oblongo-ovatis, ad humeros et apicem late rotundatis, paulo minus dense punctatis, epipleuris angustissime, mox obsoletis ; subtus densissime, pectore et pedibus aspere punctatis, tarsis posterioribus articulo 1° duobus sequentibus conjunctis æquali.

La place de ce nouveau genre ne me paraît pas facile à préciser ; la forme est celle d'une Tentyride, mais la tête est bien différente, le chaperon étant largement échancré en avant. Il me semble se rapprocher du genre *Misolampidius*, bien que ses antennes ne soient pas épaissies vers l'extrémité, que les fémurs postérieurs ne soient pas aussi largement écartés, et que les fémurs ne soient pas claviformes. Dans tous les cas, c'est une forme assez aberrante.

Abantis n. g.

Corpus oblongum, modice convexum. Clypeus medio fortiter

emarginatus, labro in emarginatione sito. Oculi paulo transversi, integri. Antennæ parum graciles, fere moniliatæ, apicem versus paulo crassiores, articulis 8-10 paulo tranversis, ultimo majore, breviter et obtuse ovato, 3° secundo duplo longiore. Prothorax elytris vix angustior, transversus. Elytra haud striata. Prosternum modice latum, arcuatum,apice paulo angustatum, mesosternum sat latum, declive, processus intercoxalis oblongus, sat angustus, parum acuminatus. Pedes graciles, tarsi posteriores articulo 1° quarto æquali et 2 sequentibus conjunctis longiore, tarsi 4 antici articulis 4 primis brevibus.

Ce nouveau genre me paraît très voisin des *Clitobius*; il en diffère par les yeux plus gros, les antennes grossissant faiblement et peu à peu vers l'extrémité, le corselet à base presque droite, à bords latéraux non déprimés, les élytres non striées, à épipleures très étroites, le premier article des tarses postérieurs plus allongé, la saillie intercoxale plus allongée et le mésosternum non impressionné. Le corps est plus oblong et moins convexe.

Abantis ænescens.

Long., 3 1/2 à 5 mill — Ovato-oblonga, sat convexa, piceo-aut nigro-ænescens, nitida, undique dense subtiliter, elytris laxius punctata : antennis sat gracilibus, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 5 ultimis paulo crassioribus, ultimo majore; prothorace transverso, antice leviter angustato, margine postico fere recto; scutello obtuse triangulari, punctulato, marginibus lævibus ; elytris oblongo-ovatis, ad humeros angulatis, apice obtuse rotundatis, dorso subtilissime vix perspicue, interdum indistincte striolatis, pedibus dilutioribus, gracilibus.

Ressemble en petit à l'*Hoplocephala dytiscoides*, de Colombie, mais les antennes n'ont que les cinq derniers articles plus gros que les autres et la suture clypéale est indistincte ; en outre le chaperon est fortement échancré.

Cataphronetis soror.

Long., 4 à 5 mill. — Cette espèce ressemble tout à fait à la *C. prolixa* Fairm., de Biskra; elle n'en diffère que par la sculpture du corselet, qui est bien moins serrée et nullement striolée ; la ponctuation de la tête est aussi plus fine et moins serrée; l'écusson est un peu moins obtus ; quant aux élytres, elles sont identiques.

Lyphia striolata.

Long., 3 mill. — Sat elongata, parum convexa, dorso depressiuscula, rufa, sat nitida ; capite magno, subquadrato, antice leviter attenuato, sat dense punctato, inter antennas transversim sulcato, clypeo magno, antice late leviter sinuato, antennis brevibus, prothoracis basin haud attingentibus, articulis 5 ultimis clavam elongatam efficientibus : prothorace quadrato, elytris paulo angustiore, postice vix sensim attenuato, lateribus fere parallelis, angulis rectis, dorso dense punctato ; scutello minuto, truncatulo : elytris elongatis, parallelis, basi truncatis, apice conjunctim rotundatis, dorso leviter punctato-substriatis, striis primis apice profundioribus, intervallis haud convexis, subtiliter rugosulis ; pedibus brevibus, tarsis sat gracilibus, articulo ultimo elongato.

Cet insecte a bien la tête et les antennes des *Lyphia*, seulement ces dernières ont une longue massue de 5 articles, plus longue que la tige, les yeux sont plus rapprochés du corselet, le chaperon est un peu plus développé, le corps est bien moins convexe et les élytres sont légèrement striées.

Clitobius lævipennis.

Long., 4 1/2 mill. — Breviter ovatus, convexus, piceo-fuscus, parum nitidus, pedibus antennisque piceis, his apice dilute ferrugineis ; capite densissime subtiliter ruguloso-punctato, antice rufescente, sutura clypeali arcuata, margine antico late sinuato, angulatis rotundatis ; antennis sat brevibus, articulis 4 ultimis compresso-clavatis, 8° sequentibus angustiore ; prothorace longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus a basi rotundatis, dorso subtilissime dense aspero-punctulato, ad latera fortius, basi subtiliter marginata, utrinque late sinuata, angulis acutiusculis, paulo retroversis ; scutello minuto, triangulari, fere lævi ; elytris brevissime ovatis, basi truncatis, haud striatis, subtiliter coriaceo-punctulatis subtilissime sat vage lineato-punctatis, lineis extus nullis, lateribus haud marginatis.

La brièveté du corps et les élytres non striées rendent cette espèce facile à reconnaître ; elle se rapproche assez du *C. lineicollis*, d'Arabie.

On trouve, dans la région du Zambèze, une autre espèce aussi courte, mais plus grande, atténuée en arrière et à élytres striées :

C. strongyloides. — Long., 5 mill. — Breviter ovatus, postice

leviter attenuatus, sat convexus, piceo-fuscus; capite prothoraceque densissime ac subtilissime punctulatis, clypeo fortiter arcuatim impresso, antice leviter emarginato; prothorace amplo, basi elytris fere latiore, longitudine duplo latiore, antice angustato, lateribus arcuatis, angulis posticis acutis; scutello brevi, valde obtuso; elytris fere a basi leviter attenuatis, apice rotundatis et sat fortiter declivibus, sat fortiter punctato-striatis; punctis postice obsoletis, intervallis fere planis, subtilissime vix perspicue dense punctulatis; subtus cum pedibus et elytrorum epipleuris rufopiceus.

Tactoderus subopacus.

Long., 10 mill. — Elongatus, convexus, niger, vage cærulescens, parum nitidus, sericeus; capite dense punctato, inter antennas transversim impresso, labro fere lævi; antennis parum gracilibus, medium corporis fere attingentibus, articulo 3° sequente paulo longiore, articulis ultimis ceteris longioribus; prothorace subgloboso, elytris valde angustiore, sat fortiter densissime punctato, basi marginato; scutello ogivali, nitido; elytris ad humeros sat rotundatis, postice vix ampliatis, sat fortiter crenulato-striatis, punctis post medium fere obsoletis, intervallis convexiusculis, suturam versus fere planis ibique striis minus impressis; prosterno et pectoris lateribus fortiter punctatis, medio subtilius, abdomine subtilissime punctulato, pedibus dense asperulo-punctatis, piceis, femoribus haud clavatis, modice crassis.

Distinct des *Derosphærus* par sa forme plus étroite, ses fémurs non claviformes et surtout par ses antennes plus longues, à derniers articles allongés. Le prosternum est aussi plus étroit. Ces caractères, surtout celui des antennes, ne permettent pas de conserver cet insecte parmi les *Derosphærus* et je donne à ce nouveau genre le nom de *Tactoderus*.

Helopinus costatus Sol.

Malgré les explications détaillées données par M. Baudi (*Deut. ent. Zeits.*, 1881, 287), il ne me paraît pas douteux que son *H. elegans* ne soit identique avec l'espèce de Solier. La figure donnée par ce dernier est déplorable, mais la description de l'insecte et le dessin de la patte antérieure désignent amplement l'espèce. L'*H. misolampoides*, de l'atlas du *Genera* de Lacordaire, s'applique aussi au même insecte, malgré des épaules un peu imaginaires. Dans les anciennes collections, on

trouve du reste l'*H. costatus* Sol. identique avec l'*elegans*. Il faut ajouter que Solier indique l'Arabie comme patrie de son insecte, et non la Syrie, ainsi que le porte le *Catalogue* Harold-Gemminger. — Assez commun à Obock.

Helopinus minor Fairm., *Révoil, Somalis, Col.*, p. 77.

Long., 4 1/2 mill. — Oblongo-ovatus, valde convexus, piceus, nitidus, capite prothoraceque infuscatis, antennis, pedibus et ore rufo-piceis; capite dense strigoso-punctato, clypeo transversim leviter impresso, margine antico late leviter sinuato, rufo-piceo, labro rufo, brevi; antennis basin prothoracis parum superantibus, apice leviter crassioribus, articulo 3° duobus sequentibus conjunctis fere æquali; prothorace transverso, elytris angustiore, antice paulo angustato, lateribus leviter rotundatis, dorso elevato, dense strigosulo-punctato, angulis anticis fere spinosis; scutello minuto, acutissimo; elytris ovatis, basi truncatis, medio leviter ampliatis, apice valde declivibus, dorso utrinque costis 5 acute carinatis, sutura, basi excepta, minus costata, intervallis transversim paulo rugosulis, biseriatim punctatis, parte epipleurali sat fortiter lineato-punctata; pedibus simplicibus, tibiis anterioribus leviter armatis. — Très rare.

Ressemble, pour la forme, à l'*H. psalidiformis*, et pour la sculpture des élytres à l'*H. elegans*; diffère des deux par une taille bien moindre, la tête et le corselet couverts d'une ponctuation striolée serrée, et du premier par la sculpture des élytres.

La description primitive de cet insecte avait été faite sur un individu unique et immature; il m'a paru utile de la refaire.

Micrantereus rugulosus Gestro, *Annal. mus. Civ. di Genova*, 1878, 321.

Long., 10 1/2 mill. — *M. Gerstæckeri* valde affinis, sed notis sequentibus facillime distinguendus. Minor, elytris punctato-rugulosis, nec verrucosis, obolete tricostatis, femoribus pedum intermediorum dente apicali minore ab apice magis distante, tibiis ejusdem paris magis elongatis, basi non dilatatis.

Un seul exemplaire recueilli à Mahal Uom, en avril.

La femelle de cette espèce est remarquable par son faciès bien différent de celui du mâle. Autant ce dernier est allongé, un

peu comprimé latéralement, glabre, brillant, autant la femelle est ovalaire, couverte à l'état frais, d'une pubescence serrée d'un gris un peu fauve et de poils hérissés, assez longs, de même couleur. Les pattes sont bien plus grêles, inermes, les tibias droits.

M. Gestro m'a obligeamment communiqué deux individus de cette espèce, trouvée d'abord au Choa et rencontrée abondamment à Obock par M. le Dr Gauran. Les individus complets sont assez rares, les pattes se détachant avec une facilité déplorable.

M. Gestro m'a communiqué en même temps le type de son *M. Gerstæckeri*, ce qui m'a permis de constater l'identité de son espèce, décrite en 1873, avec le *M. fimbritibius* Fairm., décrit en 1882.

Micrantereus lævior.

Long., 10 à 11 mill. — Ovatus, valde convexus, postice paulo attenuatus, niger, glaber, sat nitidus; capite dense subtiliter punctato, sutura clypeali profunda, fere recta; antennis elongatis, sat gracilibus; prothorace elytris angustiore, longitudine parum latiore, antice haud sensim quam basi angustiore, lateribus parum arcuatis, dorso subtiliter densissime punctato, basi subtiliter marginato; elytris oblongo-ovatis, apice obtusis, suturam versus lineato-punctatis, extus et apice irregulariter seriatim punctulatis, intervallis lævibus, planis, sutura et interdum costulis 2 vix convexiusculis; subtus nitidior, subtiliter dense punctatus, abdomine basi fortius punctato, pedibus dense punctato-rugosulis; ♂ tibiis anterioribus intus dense villosis, et longe obsolete sinuatis, femoribus intermediis intus apice dente valido, lato, leviter arcuato armatis, tibiis intus obsolete sinuatis, tibiis posticis rectis, abdomine basi late impresso; ♀ magis obesa, elytris interdum fere lævigatis, pedibus simplicibus.

Diffère beaucoup de ses congénères par ses élytres unies, n'ayant que de légères lignes ponctuées, presque effacées sur les côtés et à l'extrémité, souvent irrégulières, surtout latéralement et parfois presque effacées, ainsi que les faibles côtes et la suture. Le faciès de cette espèce est celui d'un gros *Otiorhynchus fuscipes*.

L'espèce dont il se rapprocherait serait sans doute la suivante, dont voici la description:

Micrantereus tentyrioides Pasc., *Ann. Mag. Nat. Hist.*

1882, 29.—Long., 12 mill. —Anguste ovatus, niger ; prothorace confertim punctato; elytris irregulariter et leviter tuberculatis ; femoribus intermediis dente parvo instructis. —Arabia, Yémen.

Narrowly ovate, black, scarcely shining ; head and prothorax closely punctured, the latter broader than long ; scutellum very transverse ; elytra crowded with small irregular tubercles, having more or less a reticulate character, the intervals punctured ; intermediate femora with a small tooth towards the apex ; tarsi moderately elongate.

Of the described species, this comes nearest to the Senegal *M. anomalus* Guér. ; but is much narrower (ressembling in outline a *Tentyria*) and far less strongly and more closely tuberculate. It is at present the only asiatic representative of the genus.

Cistela ocularis.

Long., 6 1/2 mill. — Oblongo-elliptica, modice convexa, dorso planiuscula, picescenti-testacea, parum nitida, capite infuscato, subtiliter fulvo-pubescens ; capite sat minuto, antice parum producto, dense punctulato, oculis magnis, valde convexis, basin prothoracis fere attingentibus, antice vix emarginatis, antennis medium corporis haud attingentibus, fuscis basi excepta, articulo 3° gracili, quarto paulo longiore, ceteris parum gracilibus, apice angulatis ; prothorace transverso, elytris vix angustiore, antice a basi arcuatim angustato, basi fere recta, utrinque striola brevissima signata, angulis posticis rectis, anticis cum margine antico rotundatis, dorso densissime ac subtilissime ocellato-punctato ; scutello triangulari, punctato ; elytris ovato-oblongis, apice obtusis et angustatis, sat subtiliter punctulato-striatis, intervallis fere planis, sat dense coriaceo-punctatis, striis extus paulo obsolescentibus ; pedibus sat gracilibus, femoribus paulo compressis, tarsis posterioribus articulo penultimo lamellato.

Une *Cistela* nouvelle (*fusciventris*) ressemble extrêmement à celle-ci : même taille, même coloration ; elle en diffère par la tête prolongée antérieurement en un museau bien marqué, les yeux bien moins gros, moins rapprochés en avant avec l'intervalle rugueux, les antennes plus longues, entièrement d'un brun noirâtre, le 3e article pas plus long que le 4e, les suivants plus étroits et bien moins angulés à l'extrémité, le corselet couvert d'une très fine rugosité ponctuée, très serrée, l'écusson

très finement ponctué, presque arrondi à l'extrémité, les élytres à stries encore plus fines, à peine marquées, avec les intervalles tout à fait plans, couverts de très fines aspérites serrées, l'abdomen presque entièrement d'un brun foncé et les tarses brunâtres. — Abyssinie *(Raffray)*.

Formicomus strigicollis.

Long., 4 1/2 mill. — *F. pedestri* simillimus, sed paulo major, magis elongatus, similiter coloratus, elytris basi sat longe rufulis, haud fasciatis, et capite magis ovato, antennis basi gracilioribus et dilutioribus, prothorace disco subtiliter striolato, elytris longioribus, magis parallelis, dorso planioribus, minus fortiter punctatis, pilis longioribus haud hirtis distinguendus.

Formicomus spinicrus.

Long., 4 mill. — Ressemble extrêmement aux plus grands individus du *F. pedestris* : en diffère par la sculpture du corselet plus serrée, striolée, la couleur des élytres qui sont d'un brun noir faiblement bleuâtre avec une fascie rougeâtre antibasilaire, et les pattes antérieures dont les femurs sont plus larges, armés d'une grande dent et les tibias angulés intérieurement un peu après le milieu. La tête est un peu moins convexe et plus fortement ponctuée.

Leptaleus truncatulus.

Long., 3 mill. — Elongatus, parum convexus, rufus, valde nitidus, elytris brunneis, basi late rufis, ante apicem plaga magna transversali pallida, marginem externum haud attingente; capite ovato, convexo, prothorace paulo latiore, lævi, prope antennas impressiusculo; antennis parum gracilibus, articulo ultimo acuminato ; prothorace elongato, convexo, ante medium valde constricto, et transversim profunde sulcato ; elytris planiusculis, basi quadratis, apice truncatulis, dorso lævibus, pilis pallidis rarius hirtulis; pedibus gracilibus, sat elongatis, femoribus crassiusculis.

Paraît voisin du *Chaudoiri*, mais plus grand, avec le corselet plus allongé et les élytres non ponctuées, ayant toute la base largement rougeâtre.

Myllocerus debilis.

Long., 4 mill.—Oblongus, convexus, postice leviter convexus, fuscus, squamulis griseis vestitus, brevissime setosulus, antennis pedibusque ferrugineis ; maculis minutis fusculis sparsutus; rostro oblongo, fere parallelo, parum dense asperulo, apice sinuato, medio sulcatulo ; antennis sat elongatis, scapo prothoracis marginem anticum paulo superante, leviter arcuato, apicem versus gradatim crassiore, funiculo parum gracili, articulo 1° duobus sequentibus conjunctis fere æquali, clava ovata, sat acuminata ; prothorace quadrato, transverso, elytris valde angustiore, antice haud angustato, basi et antice transversim impresso; scutello indistincto ; elytris basi truncatis, ad humeros angulatis, apice obtuse rotundatis, postice leviter ampliatis, dorso sat fortiter punctato-striatis, intervallis vix convexiusculis, parce punctatis ; pedibus sat validis, femoribus sat latis, subtus dente subtili armatis, anterioribus paulo crassioribus ; unguibus divaricatus ; ♂ minor, tibiis anterioribus leviter arcuatis.

Cette espèce est remarquable par sa petite taille, le rostre nettement sillonné, les antennes assez grêles, à scape légèrement arqué, la massue concolore, le bord postérieur du corselet à peine sinué de chaque côté, ce qui fait que les élytres ne sont pas lobées à la base, celles-ci légèrement striées, mais les stries bien ponctuées ; les fémurs sont nettement dentés en dessous ; les deux premiers articles du funicule sont assez allongés.

Myllocerus sparsutus.

Long., 6 mill. — Oblongus, convexus, postice leviter ampliatus, brunneus, indumento squamoso cinereo-griseo dense vestitus, prothorace medio et lateribus cervino-vittato, elytris maculis minutis cervinis sparsutis; capite parce punctato, rostro medio breviter sulcato, apice emarginato et barbatulo, oculis ovatis, depressiusculis ; antennis sat crassis, scapo crasso, vix arcuato, asperulo, funiculi articulis æqualibus, 1° vix longiore, duobus ultimis nigricantibus, ultimo ovato, acuminato ; prothorace transverso, elytris valde angustiore, lateribus leviter rotundato, punctis sat grossis laxe sparsuto, margine postico utrinque fortiter sinuato ; elytris oblongo-ovatis, basi lobatis et utrinque obliquatis, parum fortiter punctato-striatis, striis extus profundioribus, intervallis vix convexiusculis, pedibus sat validis, breviter setosulis, femoribus subtus subtiliter dentatis.

Paraît voisin du *M. arabicus* Boh., de Nubie, mais plus petit, différemment coloré, avec le rostre n'ayant qu'un court sillon, le corselet parsemé de points assez gros, écartés ; les antennes paraissent aussi plus épaisses et la massue terminale est ovale, non pas oblongue, noire ainsi que le dernier article du funicule.

Camptorhinus cineritius.

Long., 4 mill. — Elongatus, compresso-convexus, fuscus, indumento griseo-cinereo dense vestitus, elytris dorso et apice fusco setosis; capite convexo, oculis omnino obtectis, rostro apice denudato, fusco; prothorace elytris parum angustiore, latitudine paulo longiore, apice tantum angustato et rotundato, margine extremo apicali albidiore et supra brunneo setosa, dorso utrinque vage fumato, densissime squamosulo, setulis brevibus obscuris sparsuto, margine postico late arcuato et utrinque breviter sinuato; scutello convexo ; elytris oblongis, parallelis, apice sat abrupte declivibus, dorso leviter planatis, lateribus compressis, sat fortiter substriato-punctatis, intervallis convexiusculis, 3° 5°que setis fere squamosis distantibus ornatis, 3° ceteris paulo latiore et basi, cum 5°, magis elevato, intervallo 1° apice setis squamosis fuscis crassioribus et densioribus munito ; pedibus sat magnis, breviter setulosis, femoribus subtus acute dentatis.

Ressemble assez au *brunneo-caudatus* Fairm., de Madagascar, mais bien plus petit, avec le corselet nullement dilaté au milieu, ayant en avant une rangée de soies, et les élytres plus unies avec des soies rares, saillantes, surtout à l'extrémité.

Tithoes maculatus Fabr.

Un petit individu ♀, ne différant des individus typiques que par les deux reliefs du corselet qui sont plus saillants, plus lisses, et forment un angle obtus en se rejoignant presque en arrière ; de plus, la tête est finement carénée entre les yeux, tandis qu'ordinairement c'est un sillon, assez variable du reste, qui occupe la même place ; enfin les macules des élytres sont plus vaguement indiquées avec de faibles taches intermédiaires, ainsi que le long du bord externe.

Taurotagus Auberti.

Long., 13 mill. -- Elongatus, convexus, piceus, pube subtili griseo-albido-sericea dense vestitus, elytris lateribus ante, post

medium et ante apicem vage denudatis ; capite longius pubescente, fronte inæquali, inter oculos breviter sulcatulo, inter antennas leviter arcuatim impresso ; antennis sat gracilibus, medium elytrorum fere attingentibus, articulo 3° quinto æquali et quarto longiore, articulis 5-10 apice acute angulatis ; prothorace transverso, elytris angustiore, antice constricto, lateribus fortiter rotundatis, dorso medio sat planiusculo, antice et basi transversim depresso, lateribus rugatulis, pleuris grosse laxe punctatis ; scutello triangulari, planato, lateribus levissime arcuatis ; elytris ad humeros rotundatim angulatis, subparallelis, post medium levissime attenuatis, apice extus rotundatis, angulo suturali sat prominente, dorso alutaceis, sutura et utrinque lineis 3 levissime elevatis ; subtus longius ac densius pubescens, segmentis ventralibus apice dense ac longius fimbriatis, pedibus dense subtiliter pubescentibus.

Diffère du *T. Klugii* Lac. par son corselet non plissé, les articles des antennes presque épineux à l'extrémité, et sa vestiture d'une fine pubescence gris-blanchâtre, satinée, à reflets chatoyants, suivant la manière dont on regarde, et laissant de chaque côté sur les élytres trois places paraissant un peu dénudées et qui semblent normales. Cette vestiture est encore plus brillante, plus uniforme et plus argentée sur le dessous du corps.

Cet insecte paraît bien voisin du *Cerambyx griseus* Guér., *Icon. Règn. Anim.*, p. 227, insecte du Sénégal, qui, d'après M. Gahan, se retrouve en Abyssinie et appartient au genre *Taurotagus*. Voici la description de cette espèce :

Long., 37 mill. — Entièrement d'un brun tournant au rougeâtre, couvert d'un fin duvet gris-cendré très serré. Antennes noueuses, sans épines, corselet un peu plus large que long, rugueux, sans épines ni tubercules sur les côtés. Elytres plus larges que le corselet, à épaules saillantes, arrondies et sans épines à l'extrémité, ayant chacune deux faibles côtes presque effacées et n'arrivant pas jusqu'à l'extrémité. Il ressemble beaucoup au *C. holosericeus* Fabr., mais il s'en distingue par sa couleur grise uniforme et par l'absence d'épines à l'extrémité des élytres.

Chez notre espèce, la vestiture n'est pas uniforme en dessus et montre quelques taches mal indiquées ; elle est plutôt blanchâtre que cendrée et satinée ; les antennes ne sont pas noueuses et ne dépassent pas le milieu du corps ; le corselet a des rugosités bien marquées sans être très saillantes, les élytres sont

bien arrondies en dehors à l'extrémité, mais non près de l'angle sutural qui forme une saillie très obtuse ; la saillie prosternale est conforme à celle indiquée par M. Gahan.

Le même entomologue a publié (p. 247) une autre espèce de *Taurotagus*, d'Abyssinie :

Taurotagus subauratus. — Long., 44 mill. — Antennis (♂) corpore plus sesqui longioribus; capite supra sulco medio elongato-impresso; prothorace apice valde constricto, lateraliter et supra obtuse tuberculato et valde rugoso; elytris pube brunneo-aurata holosericea dense obtectis, apicibus angustius truncatis vel subrotundatis, et ad suturam breviter mucronatis.

Cette espèce est recouverte d'une pubescence d'un beau brun-doré, assez épaisse, ayant de légers reflets moirés.

Hesperophanes liturifer Walk., *Col. coll. Lord,* 18.

Long., 7 lignes (angl.).—Ferrugineous, scabrous, with short gilded cinereous pubescence. Antennæ tanny, pilose, nearly as long as the body. Prothorax with four black stripes ; a tubercle on each side in the disk before the middle. Each elytron with three ridges or costæ and wih a black stripe which includes three short yellow streacks ; first streack on the ihner costa near the basi ; second on the inner costa a little before the middle, connected by an intermediate yellow space with the third, which is on the middle costa. — Harkeko.

Cette description convient bien à plusieurs individus provenant d'Obock et qui rentrent dans le genre *Gnatholea* ; l'un ♂, a 17 mill., l'autre ♀, en a 22. Cette dernière diffère du mâle non seulement par la taille plus forte et les antennes plus courtes, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du corps, tandis que celles du ♂ la dépassent notablement, mais aussi par les élytres plus amples, plus longues et par une saillie dentiforme de chaque côté du corselet. L'espèce doit donc prendre le nom de *Gnatholea liturifera* Walker. L'examen d'un certain nombre de ces insectes m'a fait reconnaître que les *Gnatholea denticollis* et *picicornis* Fairm. doivent être rapportées à l'espèce de Walker, qui s'étend depuis l'Abyssinie jusqu'à la Cafrerie et au sud-ouest de l'Afrique. La vestiture et la coloration de ces insectes est assez variable.

Xystrocera parvicollis.

Long., 15 mill. — Ressemble à un individu extrêmement pe-

tit de *X. globosa* Ol., mais s'en distingue par le troisiéme article des antennes dépourvu d'aspérités; en outre les mandibules sont moins saillantes, le corselet est un peu plus rétréci en arrière qu'en avant, sa coloration est plus sombre, sa sculpture plus rugueuse avec une faible dépression transversale au milieu, les élytres sont plus arrondies à l'extrémité et l'abdomen est unicolore. Les élytres sont coloréss presque identiquement, mais la bande discoïdale est plus diffuse et s'élargit surtout en avant. Ressemble aussi au *X. nitidiventris* Fairm , mais bien plus petit, avec le corselet plus étroit, sans sillon médian, ayant une petite fossette au milieu de la base, les antennes plus robustes, l'écusson plus oblong, plus acuminé, le dessous du corps plus lisse, le prosternum non striolé sur les côtés et les mésopleures plus acuminées.

Daramus n. g.

Corpus oblongum. Acetabula intermedia extus aperta. Coxæ anticæ haud angulatæ, vix separatæ. Oculi magni, grosse granulati, supra et subtus approximati. Palpi maxillares longiores, articulo ultimo lato, oblique valde truncato, labiales breviores, articulo ultimo triangulari. Antennæ validæ, latæ, compressæ, corpore parum breviores, apicem versus paulo angustiores, articulo primo crasso,intus sinuato, tertio vix breviore, secundo brevi, ceteris apice acute angulatis, ultimo simplici, appendiculato; prosterno angustissimo, lamelliformi, mesosterno anguste triangulari, pedibus sat brevibus, femoribus haud clavatis, tarsis posterioribus articulo primo secundo paulo longiore.

Ce nouveau genre me paraît voisin des *Cyamophthalmus* et des *Tetropium* par ses gros yeux fortement granulés et échancrés, par ses palpes inégaux, à dernier article plus ou moins securiforme, ses pattes courtes, à tarses courts, son prosternum très étroit entre les hanches; lamelliforme, son mesosterternum étroit, triangulaire, son corselet inerme et ses antennes plus courtes que le corps ; mais ces dernières sont comprimées, larges, fortement dentées, diminuant peu à peu de largeur vers l'extrémité et les articles, sauf le deuxième, sont subégaux ; les yeux sont aussi plus gros et plus rapprochés en dessus et en dessous.

D. serricornis.

Long., 14 mill. —Oblongo-elongatus, piceus, sat nitidus, ely-

tris nitidioribus, fulvo-pilosus, lateribus et pedibus longe fulvo-villosus : capite fortiter punctato, fere rugoso, brevi, oculis undique parum distantibus ; antennis opacis, articulis 2 primis exceptis ; prothorace vix transverso, elytris angustiore, basi paulo angustiore, lateribus rotundatis, basi breviter abrupte sinuatis, margine antico rotundato, dorso dense rugoso-punctato ; scutello apice obtuso, lateribus elevato ; elytris fere parallelis, ad humeros rotundatim angulatis, apice conjunctim sat abrupte rotundatis, dorso sat dense sat fortiter punctatis, punctis postice gradatim minoribus, apice præsertim ; subtus nitidior, prosterno fortiter punctato, rugoso, pectore medio sat fortiter, lateribus subtiliter ac densius punctato, abdomine basi tantum punctulato, processu intercoxali sat brevi, parum acuto ; pedibus sat brevibus, femoribus paulo compressis, apicem versus vix latioribus, tarsis latis.

Faciès d'un *Tetropium*, mais antennes bien différentes.

Cordylomera annulicornis.

Long., 10 mill.—Oblonga, dorso planiuscula, rufa, parum nitida, elytris æneo tinctis, antennis articulis 2 primis, ceteris apice tantum, fuscis, subtus cum pedibus paulo dilutior, his nitidioribus, genubus breviter fuscis ; capite subtiliter rugosulo-punctato, inter antennas leviter concavo, mandibulis apice fuscis ; antennis corpore longioribus, articulo 1° rugoso, articulis 3-6 apice spinosulis, omnibus apice fuscis, ultimo excepto ; prothorace elytris angustiore, antice attenuato, basi constricto, lateribus obtusissime angulato, dorso densissime reticulato-punctato, punctis vix impressis ; scutello acuto ; elytris apice acutiusculis, dorso dense fortiter punctatis, sutura et utrinque lineis 2 subtiliter elevatis ; subtus fere lævis, subtilisime pubescens.

Par sa petite taille et sa coloration cette espèce est bien distincte de ses congénères.

Ispaterus n. g.

Ce nouveau genre se rapproche des *Exocentrus*, dont il diffère par les élytres ponctuées en ligne, le corselet non épineux latéralement et la tête ne débordant pas le corselet. Le corps et les antennes sont hérissés de longs poils ; ces dernières (incomplètes) ne doivent pas dépasser les élytres, le 3e article est plus long que le suivant, le 1er est assez fusiforme. Le corselet, court et plus étroit que les élytres, est forte-

ment arrondi sur les côtés ; l'écusson est court ; les élytres sont oblongues-ovalaires, assez convexes, assez brusquement arrondies à l'extrémité, à lignes de gros points ne formant pas de stries, s'affaiblissant vers l'extrémité ; les fémurs sont assez épais, mais non claviformes ; les tibias intermédiaires sont faiblement sinués.

I. longipilis.

Long., 6 mill. — Oblongo-ovatulus, convexus, brunneus, nitidus, sutura rufopicescente, plagulis griseo-pubescentibus variegatus et pilis elongatis undique hirtus ; capite parum convexo, margine prothoracis antico haud latiore, oculis grosse granulatis, valde emarginatis, lobo inferiore sat brevi ; antennis sat gracilibus, articulo 1° fere fusiformi, 2° brevissimo, 3° primo æquali, articulis 3 et sequentibus basi rufescentibus ; prothorace brevi, elytris angustiore, antice angustato, lateribus rotundato, margine antico paulo incrassato et læviore, dorso dense pubescente, lateribus et disci vittulis 2 sat vagis brunneis ; scutello obtuso, rufo-pubescente ; elytris apice subtruncatis, dorso fortiter subseriato-punctatis, intervallis angustis, vix convexiusculis, sed extus magis elevatis, sutura sat convexa ; pedibus sat brevibus et sat elongatis.

Les intervalles des lignes ponctuées, sur les élytres, paraissent alternativement un peu plus relevés.

Gasponia n. g.

Faciès des *Gnathænia*, mais antennes plus courtes que le corps, épaisses à la base, diminuant graduellement, en même temps que les articles, à partir du 5e, deviennent rapidement plus courts, le 1er médiocrement épais, plus court que le 3e, celui-ci un peu plus long que le 4e, les 3e, 4e et 5e ayant en dessous, vers l'extrémité, une frange de poils serrés ; le prosternum est aussi fortement arqué, mais le mesosternum est moins nettement tronqué, la saillie intercoxale est un peu plus aiguë, les pattes sont un peu plus courtes et surtout plus robustes ; enfin le corselet est aussi large en avant qu'à la base, les côtés sont dilatés avant le milieu en une forte dent pointue avec un tubercule en avant, le disque est tuberculé et l'écusson est triangulaire.

G. Gaurani.

Long., 15 mill. — Oblonga, crassa, sat convexa, fusca, pube

cinereo-fulvida dense vestita, elytris tuberculis nigris seriatis opacis, longitudinaliter pube pallida separatis, interdum circumductis ornatis ; fronte plana, medio subtiliter striata, antennis articulis 3° 4°que apice fuscatis et subtus nigro-fimbriatis ; prothorace transverso, antice et basi transversim depresso, dorso utrinque bituberoso, medio postice obsolete bituberculato, lateribus ante medium dente valido triangulari sat acuto et anterius tuberculo obtuse conico armatis ; elytris ad humeros angulatis, subparallelis, brevibus, apice conjunctim rotundatis ; subtus uniformis, segmento ventrali ultimo apice sinuato.

Je ne puis mieux faire que de dédier ce joli Longicorne à M. le docteur Gauran (1), qui a récolté avec tant de soin les Coléoptères d'Obock.

Dichostethes nebulosus.

Long., 15 à 16 mill. — Elongatus, convexus, pube grisea dense vestitus, punctis obscurioribus adspersus, fronte lineis 3 denudatis signato, antennarum articulis (primo et ultimo exceptis) apice obscurioribus, prothorace fusco-marmorato, elytris basi et paulo post medium obscuro-lacerato-marmoratis ; capite inter oculos striato, lineis verticis elevatis ; antennis corpore brevioribus, subtus ciliatis, ad apicem articulorum densius; prothorace elytris angustiore, antice parum angustato, basi transversim depresso et sulcatulo, lateribus ante basim dente valido truncato armatis, dorso transversim impressiusculo et parce obtuse tuberoso, ante apicem transversim sulcatulo; scutello medio fusco-vittulato; elytris sat inæqualibus, basi fortiter, dein tenuius et laxe punctatis, postice irregulariter venosulis, apice truncatis ; subtus magis æqualiter griseus et punctis fuscis minutis laxe sparsutis

Plus petit et surtout plus étroit que le *subocellatus*; les élytres n'ont à la base que quelques nervures brunes un peu plus saillantes et formant à peu près un cercle ; après le milieu, elles offrent une petite place plus densément marbrée de brun, mais souvent bien indistincte; leur extrémité est nettement tronquée, faiblement sinuée. Le dernier segment ventral est fortement et largement échancré à l'extrémité et présente, au milieu de la base, une petite fossette profonde.

---

(1) Rectifier l'orthographe erronée (*Supra*, p. 77, 80, 82, 95).

Tritomicrus n. g.

Caput prothorace paulo latius. Oculi valde emarginati, infra prolongati. Frons plana, subquadrata. Antennæ nudæ, corpore longiores, scapo medium prothoracis attingente, fere fusiformi, articulo 2° brevissimo, 3° secundo fere duplo longiore, sed quarto fere sexties breviore, 4° sequenti paulo longiore. Prothorax cylindricus, elytris angustior. Elytra parallela, basi truncata, apice separatim rotundata. Pedes breves, femoribus paulo compressis, tibiis intermediis vix distincte sulcatulis, tarsis sat brevibus, articulo 4° gracili, elongato, 1° elongato, duobus sequentibus conjunctis æquali, his minutis.

La place de ce nouveau genre me paraît être dans le groupe des Apodasyides, dans le voisinage des *Hoplosia* et des *Anæsthetis* ; comme chez ces derniers, le corps n'est couvert que de pubescence sans poils hérissés. Les antennes sont remarquables par la brièveté des 2° et 3° articles qui, réunis, ne forment que la moitié du 4°. Le corselet est cylindrique, non tuberculé latéralement. La portion inférieure des yeux est allongée et la tête un peu plus large que le corselet.

T. marmoreus.

Long., 5 à 7 mill. — Sat elongatus, convexus, piceus aut pallide castanescens, pube subtili griseo-cinerea dense vestitus, elytris lateribus obscurioribus, suturam versus sat denudatis et fere marmoratis, antennis pedibusque rufo-castaneis, illis articulis apice interdum brunneis, scapo castaneo ; capite medio subtiliter striato ; prothorace transverso, lateribus fere parallelis, antice et basi transversim leviter impresso ; scutello obtuse rotundato ; elytris sat dense punctatis, apice lævioribus ; pygidio elytra paulo superante, apice levissime emarginato, medio longitudinaliter impresso et griseo pubescente.

Le ♂ est un peu plus petit et plus cylindrique que la ♀, et les élytres sont couvertes d'une pubescence plus uniforme, sans macules marbrées formées par des dénudations.

Cet insecte se trouve aussi à Zanzibar, d'après une communication de M. le chanoine Umhang.

Dalterus n. g.

Acetabula 4 antica aperta. Tibiæ intermediæ obsolete sulcatæ. Frons subquadrata. Scapus antennarum crassus, apicem versus

vix incrassatus, apice cicatricosus. Antennæ validæ, haud ciliatæ, corpore longiores, articulo 3° quarto dimidio longiore. Oculi tenue granulati, profunde emarginati. Prothorax subcylindricus, subquadratus, lateribus inermis. Elytra subcylindrica, basi truncata Prosternum inter coxas angustissimum, apice curvatum. Mesosternum sat latum, declive, truncatum. Pedes breves. Corpus sat crassum, subcylindricum.

Ce nouveau genre semblerait se rapprocher des Ananxésides à cause du scape cicatricé à l'extrémité, des cavités cotyloïdes ouvertes, et des tibias faiblement, mais visiblement sillonnés. Mais le corselet est court, les antennes sont épaisses, presque cylindriques, s'amincissant peu à peu vers l'extrémité ; en outre la saillie du prosternum existe, très étroite, il est vrai, entre les hanches, mais s'élargissant ensuite, et le mésosternum est assez large, déclive et tronqué. Le faciès est celui des *Saperda*.

D. Auberti.

Long., 11 mill. — Oblongus, subcylindricus, piceus, nitidulus, pube grisea parum uniformiter vestitus ; capite prothorace haud latiore, medio tenuiter sulcatulo, sulco inter antennas plagula transversa paulo interrupto ; clypeo truncato, subcarinato, epistomate brevissimo, rufulo, labro brevi, fusco, nitido, ciliato, oculis supra parum distantibus ; tuberculis antennariis valde exsertis, scapo apicem versus modice crassiore, apice truncato et semicicatricoso, articulis 3-10 fere cylindricis, ultimo acuminato ; prothorace longitudine vix latiore, lateribus fere parallelis, basi obsolete sinuatis, dorso antice sulco transverso medio vix interrupto, signato, basi transversim bisulcato, parte mediana plagulis paulo elevatis et maculis minutis denudatis sparsuta ; scutello fere truncato ; elytris ad humeros valde angulatis, apice fere conjunctim rotundatis, dorso fortiter parum dense, apice tenuius punctatis, sutura postice subtiliter elevata ; subtus densius pubescens, pedibus brevibus, tarsis latis, articulo 1° duobus sequentibus conjunctis breviore, 4° gracili, sat elongato.

Luperus tenuelimbatus.

Long., 5 mill. — Oblongo-elongatus, parum convexus, pallide rufus, nitidus, elytris pallide fulvis, sutura et margine externo anguste fusco-cærulescentibus, epipleuris fulvis, vittis fuscis

apice obliteratis, prothorace medio et antice vage infuscato, vertice fusco; capite sat magno, cum oculis prothorace paulo latiore, fronte media carinula angusta, antice furcata signata; antennis sat crassis, elytrorum medium superantibus, articulo 1° sat elongato, paulo clavato, 2° brevissimo, 3° sequenti haud sensim longiore, 6 ultimis fumatis; prothorace sat parvo, basi elytris dimidio angustiore, transverso, antice paulo ampliato, lateribus fere rectis, angulis sat obtusis, dorso lævi, medio oblonge et basi transversim impresso; scutello fusco, obtuso; elytris ad humeros sat angulatis, ante apicem tantum attenuatis, apice obtuse acuminatis, dorso vage impressiusculo, fere lævi; subtus fusco-cærulescens, tarsorum articulis 2 ultimis fuscis.

La coloration de ce *Luperus* rappelle celle du *circumfusus*; mais les antennes assez épaisses et la proportion de leurs articles l'en éloignent, ainsi que la tête forte et les élytres angulées aux épaules.

LES *RANATRA* PALÉARCTIQUES

Par E. BERGROTH.

—

D'après le *Catalogue* Puton, nous ne possédons dans la région paléarctique que deux espèces du genre *Ranatra*. Cependant Mayr a déjà, en 1866 (*Reise Novara, Hem.*, p. 191) démontré qu'une espèce de l'Asie tropicale, *R. variipes* Stal (qui n'est qu'une insignifiante variété du *longipes* Stål), se trouve aussi en Mésopotamie et en Egypte. Les trois *Ranatra* paléarctiques se distinguent aisément par les caractères suivants :

A. Femora antica dente uno armata. . . . . *linearis* L.
B. Femora antica dentibus duobus armata.
  a. Femora postica abdomini subaequilonga. *longipes* Stål.
  b. Femora postica abdomine multo breviora, medium hujus aliquantum superantia . . . . *vicina* Sign.

CHASSES HIVERNALES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Par le Dr G. HORVATH.

Une mission officielle m'ayant fait passer une partie de l'hiver 1891-92 (décembre et janvier) dans le Midi de la France, j'ai profité de cette occasion pour consacrer tout le temps que j'ai eu de libre à la récolte des Hémiptères.

C'est surtout à Montpellier et environs : Lattes, Palavas, Pérols (dunes de Carnon), Clapiers et Cette, que mes chasses ont été faites. Notre honoré confrère, M. Valéry Mayet, a bien voulu m'accompagner dans plusieurs de ces excursions. J'ai fait des récoltes aussi à Nîmes et Carcassonne, ainsi qu'à Faraman (Camargue) et à Collioure (Pyrénées-Orientales). A Carcassonne, j'ai eu le plaisir de chasser en compagnie de M. Louis Gavoy.

On trouve dans le Midi, en hiver, beaucoup d'insectes au pied des plantes et sous les herbes desséchées ; le tamis y rend donc de grands services, ce qui n'empêche pas de trouver bien des espèces sans son secours. Beaucoup d'insectes se réfugient aussi sur les divers arbres et arbustes verts : chênes verts, lauriers, pins, cyprès, genévriers, thyms, cistes, romarins, etc. et se prennent en battant dans le parapluie.

Les récoltes hémiptérologiques que j'ai faites ainsi étaient assez riches et intéressantes ; elles m'ont fourni même quelques espèces et variétés nouvelles.

Je vais donner d'abord la liste des espèces recueillies, qui pourra servir de contribution à la faune locale et en même temps à la biologie des insectes hivernants à l'état parfait.

Dans le mois de mars 1892, je suis revenu encore une fois à Montpellier et j'y ai chassé un peu. J'ajoute une petite liste supplémentaire des Hémiptères trouvés à cette époque et non observés antérieurement.

Enfin je donne la description des espèces et variétés nouvelles.

Pentatomidae.

Odontoscelis fuliginosa L. — Pérols ; larves.

Eurygaster maura L. Faraman.

— *nigro-cucullata* Goeze (*hottentotta* H.-Sch.) — Clapiers, Carcassonne.

Eurygaster hottentotta Fabr. (*maroccana* Fabr.) — Montpellier, Nîmes.
Ancyrosoma albolineatum Fabr. — Collioure.
Cydnus flavicornis Fabr. — Pérols.
Macroscytus brunneus Fabr. — Pérols.
Geotomus punctulatus Costa. — Faraman.
— — var. *laevicollis* Costa. — Montpellier, Palavas, Cette.
Sehirus bicolor L. — Montpellier.
Ochetostethus nanus H.-Sch. — Carcassonne.
Menaccarus arenicola Scholtz. — Pérols, Faraman.
Sciocoris macrocephalus Fieb. — Collioure.
— *sulcatus* Fieb. — Palavas, Nîmes.
— *Helferi* Fieb. — Collioure.
— *cursitans* Fabr. (*terreus* Schrk.). — Collioure.
Eusarcoris inconspicuus H.-Sch. — Montpellier, Palavas, Cette, Faraman.
— — var. *simplex* Put. — Faraman.
Peribalus sphacelatus Fabr. — Collioure.
Carpocoris fuscispinus Boh. — Montpellier, Pérols.
» *varius* Fabr. — Nîmes.
Dolycoris baccarum L. — Palavas, Nîmes.
Brachynema cinctum Fabr. — Palavas, sous *Sueda fruticosa*.
Nezara viridula L. — Montpellier, Nîmes.
Piezodorus lituratus Fabr. (*incarnatus* Germ.). — Carcassonne.
Rhaphigaster nebulosa Poda (*grisea* Fabr.). — Montpellier, Carcassonne.
Eurydema ornatum L. — Palavas.
» *festivum* L. — Carcassonne, Nîmes.
Zicrona coerula L. — Montpellier, Palavas.
Cyphostethus tristriatus Fabr. — Carcassonne, sur les genévriers.

Coreidae.

Enoplops scapha Fabr. — Montpellier, Nîmes, Faraman.
Syromastes marginatus L. — Montpellier.
— — var *fundator* H.-Sch. — Montpellier, Lattes.
Gonocerus Juniperi H.-Sch. — Carcassonne, sur les genévriers.
Pseudophloeus Fallenii Schill. — Pérols, Carcassonne.
— *Waltlii* H.-Sch. — Carcassonne.
Coreus histicornis Fabr. — Montpellier, Collioure.
— *Spinolae Costa* var *affinis* H.-Sch. — Collioure.

Strobilotoma typhaecornis Fabr. — Montpellier.
Micrelytra fossularum Rossi. — Montpellier, le 17 décembre; accouplé.
Stenocephalus marginicollis Put. — Collioure; une ♀ au pied de *Passerina hirsuta*.
Corizus crassicornis L. — Nîmes.

Berytidae.

Neides aduncus Fieb. — Montpellier, Clapiers.
Berytus montivagus Mey. — Montpellier.

Lygaeidae.

Lygaeus pandurus Scop. (*militaris* Fabr.). — Montpellier, Nîmes, Collioure.
Lygaeosoma reticulatum H.-Sch. — Montpellier, Cette, Faraman.
Arocatus melanocephalus Fabr. — Montpellier.
Orsillus spec ? — Carcassonne ; larves sur le cyprès.
Nysius Ericae Schill. — Pérols.
— *cymoides* Spin. — Pérols.
— *graminicola* Kol. — Montpellier, Clapiers, Collioure.
— *Stâlianus* Horv. — Cette.
Henestaris laticeps Curt. — Cette.
Geocoris pallidipennis Costa. — Palavas.
— *siculus* Fieb. — Montpellier, Nimes, Faraman.
— *lineola* Ramb. avec la var. *distinctus* Fieb. — Palavas, Pérols, Collioure.
Heterogaster Urticae Fabr. — Montpellier.
Macropterna convexa Fieb. — Pérols.
Microplax interrupta Fieb. — Montpellier.
Macroplax fasciata H.-Sch. — Collioure.
Rhyparochromus puncticollis Luc. var. nov. *nigripes* Horv. — Carcassonne.
Tropistethus holosericeus Scholtz var. *albidipennis* Horv. — Collioure.
Plinthisus Putoni Horv. — Nîmes.
— *longicollis* Fieb. — Montpellier, Collioure.
— *brevipennis* Latr. — Collioure.
Stygnocoris fuligineus Geoffr. (*arenarius* Hahn). — Faraman.
Lasiocoris anomalus Kol. — Nîmes.

Peritrechus meridionalis Put. — Montpellier, Palavas, Faraman.

Calyptonotus Rolandri L. — Montpellier, Lattes.

Aphanus consors Horv. — Montpellier. Espèce nouvelle pour la faune française.

Aphanus quadratus Fabr. — Clapiers.

— *Reuteri* Horv. — Collioure, commun sous *Passerina hirsuta*.

Aphanus alboacuminatus Goeze (*pedestris* Pz.) var. *funereus* Put. — Montpellier.

Beosus maritimus Scop. (*luscus* Fabr.) —Montpellier, Pérols, Faraman, Carcassonne.

Neurocladus brachiidens Duf. — Montpellier.

Ischnopeza hirticornis H.-Sch. — Montpellier, Faraman.

Emblethis Verbasci Fabr. — Montpellier.

— *griseus* Wolff. — Montpellier, Carcassonne.

— — var. *bullatus* Fieb. — Montpellier.

Scolopostethus decoratus Hahn. — Faraman.

— *patruelis* Horv. *nov. sp.* — Carcassonne.

Notochilus ferrugineus M. R. — Montpellier, Carcassonne, Collioure.

Notochilus Damryi Put. — Montpellier, Clapiers, Collioure, sous les cistes.

Notochilus crassicornis Baer. — Clapiers.

Pyrrhocoris ægyptius L. — Palavas.

— *apterus* L. — Montpellier, Palavas, Faraman.

Tingididæ.

Piesma quadrata Fieb. — Palavas, Cette, Faraman.

Serenthia atricapilla Spin. — Faraman, commun sous les plantes desséchées, mais surtout sur un conifère exotique (*Sequoia virginiana*).

Serenthia læta Fall. — Faraman.

Monanthia Cardui L. — Faraman.

— *Ajugarum* Frey. — Montpellier, Nîmes.

— *geniculata* Fieb. var. *griseola* Put.—Faraman.

Monosteira unicostata M. R. — Pérols, réfugié sur *Pinus halepensis* et *Spartium scoparium*.

Phymatidæ.

Phymata monstrosa Fabr. — Montpellier; aussi la larve.

Reduviidæ.

Ploiaria melanacantha Horv. *nov. sp.*—Carcassonne, 1 exemplaire, en battant un cyprès.

Oncocephalus pilicornis H.-Sch. — Lattes, Faraman, seule des nymphes.

Pirates hybridus Scop. — Montpellier, Palavas, Carcassonne.

Harpactor iracundus Poda. — Collioure, larve.

Coranus ægyptius Fabr. — Montpellier, Clapiers, Cette, Nîmes, Faraman, Carcassonne.

Coranus tuberculifer Reut. — Pérols.

— *subapterus* De Geer. — Pérols, Faraman.

Prostemma guttula Fabr. — Montpellier, Palavas.

— *bicolor* Ramb. — Lattes, sous l'écorce d'un platane.

Nabis lativentris Boh. — Montpellier, Faraman, Carcassonne.

— *sareptanus* Dohrn. — Palavas, sous *Salicornia fruticosa* et *Sueda fruticosa*; Faraman.

Nabis ferus L. — Montpellier, Nîmes, Faraman, Carcassonne, Collioure.

Nabis Reuterianus Put. — Palavas, Pérols.

— *viridis* Brull. (*viridulus* Spin.) — Montpellier, Palavas, Faraman, sur les *Tamarix*.

Anthocoridæ.

Lyctocoris campestris Fabr. — Lattes, Palavas, aussi la nymphe.

Piezostethus obliquus Costa. — Pérols.

Anthocoris nemoralis Fabr. —Montpellier, Faraman, Carcassonne, sur le laurier et sur l'alaterne; aussi la nymphe.

Anthocoxis nemoralis Fabr. var. *austriacus* Fabr. — Carcassonne.

Anthocoxis nemoralis Fab. var. *superbus* Westh. — Montpellier, Collioure.

Triphleps nigra Wolff. — Montpellier, Pérols, Collioure. Dans cette dernière localité très commun sur *Passerina hirsuta*.

Triphleps minuta L — Montpellier.

Brachysteles parvicornis Costa. — Lattes, sous l'écorce des platanes.

Cardiastethus fasciiventris Garb. — Montpellier, Faraman, sur divers arbres et arbustes verts.

Xylocoridea brevipennis Reut. — Montpellier, sous l'écorce d'un figuier.

Capsidae.

Miris calcaratus Fall. — Faraman.
Lygus pratensis L. — Montpellier, Carcassonne, Collioure.
Orthops campestris L. (*Pastinacae* Fall.). — Montpellier, sur le laurier.
Orthops cervinus H.-Sch. — Montpellier, Nîmes, Collioure, sur l'alaterne.
Camptobrochis punctulata Fall. Reut. — Montpellier, Collioure.
Pachytomella Passerinii Costa (*minor* Costa). —Montpellier, Faraman, aussi la nymphe.
Dicyphus errans Wolff. — Collioure.
Chlamydatus evanescens Boh. — Nîmes.
Tuponia Hippophaës Mey. — Montpellier, sur les tamarix.

Fulgoridae.

Caloscelis Bonellii Latr. — Montpellier.
Asiraca clavicornis Fabr. — Collioure.
Eurysa pyrenaea Fieb. — Montpellier.
Tettigometra sulphurea M. R. var. *mendax* Horv. — Montpellier, sur les chênes verts.
Tettigometra virescens Pz. — Pérols, Carcassonne.
— — var. *dorsalis* Latr. — Carcassonne, sur le genévrier.
Tettigometra obliqua Pz. — Carcassonne.
— *griseola* Fieb. — Carcassonne, sur un cyprès.

Cercopidae.

Ptyelus spumarius L. — Nîmes.

Membracidae.

Gargara Genistae Fabr. — Montpellier, Collioure, aussi la nymphe.

Jassidae.

Idiocerus fasciatus Fieb. — Carcassonne, sur un cyprès.

Idiocerus ustulatus M. R. — Montpellier, Carcassonne, sur les chênes verts, cyprès et genévriers.

Idiocerus socialis Fieb. — Montpellier, Faraman, Carcassonne, sur les mêmes plantes.

Agallia sinuata M. R. — Monpellier, Pérols, Palavas, Nîmes, Caacassonne, Collioure.

Agallia puncticeps Germ. — Montpellier, Lattes.

— *venosa* Fall. — Montpellier, Lattes, Pérols, Cette, Faraman, Carcassonne, Collioure.

Eupelix spathulata Germ. — Collioure.

Acocephalus albifrons L. — Palavas, Pérols, Faraman.

Stegelytra Putoni Rey. — Montpellier, sur les chênes verts, aussi la nymphe.

Grypotes staurus Fieb. — Montpellier, Pérols, Clapiers, Nîmes, assez commun sur les pins.

Thamnotettix haematoceps M. R. - Montpellier, sur les cystes.

— — var. *opacus* Kb. — Montpellier, avec le type. Cette variété a été considérée jusqu'à présent comme une espèce distincte ; mais elle n'est, d'après mon avis, qu'une variété de *haematoceps*, chez laquelle les dessins de la tête et du pronotum sont moins rouges et les nervures des homélytres sont d'un jaune pâle au lieu de rouge.

Thamnotettix croceus H.-Sch. — Montpellier, Faraman.

Athysanus stactogalus Fieb. — Montpellier, Palavas, Pérols, sur les tamarix.

Athysanus Heydeni Leth. — Montpellier, sur les mêmes plantes.

Goniagnathus brevis H -Sch. — Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Collioure.

Deltocephalus propinquus Fieb. — Montpellier, Nîmes, Collioure.

Deltocephalus striatus L. — Lattes, Faraman, Collioure.

Dicranura stigmatipennis M. R. (*pulcherrima* Horv.) — Collioure, sous les feuilles radicales de *Verbascum nigrum*.

Chlorita flavescens Fabr. — Montpellier, Nîmes, Faraman, Carcassonne, Collioure, commune sur divers arbres et arbustes verts.

Chlorita viridula Fall. — Pérols.

Eupteryx Urticae Fabr. — Collioure, sur les orties.

— *Zelleri* Kb. (*Putoni* Leth.). — Collioure, commun sur *Calamintha nepeta*

Eupteryx Zelleri Kb. var. nov. *hipposideros* Horv. — Collioure, avec le type.

Typhlocyba tenerrima H.-Sch. — Montpellier, sur les chênes verts.

Zygina scutellaris H.-Sch. — Montpellier, Nîmes, Collioure.

Zygina lunaris M. R. — Montpellier, sur les chênes verts.

— *blandula* Rossi, var. *simplex* Ferr. — Faraman, Collioure, sur les thyms et les ronces.

Zygina punctulum M. R. — Montpellier, sur les chênes verts.

Zygina Tamaricis Put. — Montpellier, sur les tamarix.

— *bisignata* M. R. — Montpellier.

Psyllidæ

Livia limbata Waga. — Montpellier, commun sur le genévrier.

Euphyllura olivina Costa. — Montpellier, Nîmes, Collioure, très commun sur les oliviers.

Rhinocola speciosa Flor. — Carcassonne, commun sur les cyprès.

Psylla Crataegi Sch. — Carcassonne, sur le même arbre.

— *Alaterni* Frst. — Montpellier, Lattes, Nîmes, Carcassonne, Collioure, commun sur l'alaterne ; le 28 décembre et le 10 janvier, accouplé.

Psylla nigrita Zett. — Montpellier, Clapiers, Nîmes, Faraman, sur les chênes verts et les pins.

Bactericera maritima Horv. *nov. sp.* — Pérols, sous *Artemisia.*

Trioza trisignata Lœw. — Collioure, sur les ronces.

— *Chenopodii* Reut. — Faraman.

— *distincta* Flor — Collioure, sur les ronces. Espèce nouvelle pour la faune française.

Trioza alacris Flor. — Montpellier, Faraman, commun sur les lauriers.

Trioza albiventris Frst. — Carcassonne, sur les chênes verts et les romarins.

Trioza marginepunctata Flor. — Montpellier, Lattes, Nîmes, Collioure, commun sur l'alaterne.

Trioza Urticæ L. — Montpellier, Collioure, sur les orties ; le 15 décembre, accouplé.

Trioza nigricornis Frst. — Carcassonne, sur le cyprès.

— *munda* Frst. — Montpellier, sur le genévrier.

Espèces recueillies en mars 1892, à Montpellier et environs.

Aelia acuminata L. — Montpellier, Palavas.
Peribalus strictus Fabr. (*distinctus* Fieb.) — Montpellier.
Holcogaster fibulata Germ. — Montpellier, sur les pins.
Eurydema oleraceum L. — Palavas.
Spathocera lobata H.-Sch. — Montpellier.
Ischnodemus sabuleti Fall. — Palavas.
Henestaris irroratus Horv. *nov. sp.* — Palavas, commun sous *Salicornia fruticosa*; le 17 mars, accouplé.
Oxycarenus collaris M. R. — Mireval.
Ischnocoris punctulatus Fieb. — Montpellier.
Plinthisus Reyi Put. — Mireval, sous les cistes.
Eurycera Teucrii Host. — Pérols, assez commun au pied de *Teucrium polium*.
Monanthia carthusiana Goeze (*Eryngii* Latr.). — Pérols.
Strongylocoris cicadifrons Costa. — Mireval, un mâle sous les cistes. La nymphe n'était pas rare sous les détritus aussi à Montpellier.
Delphax Aubei Perr. — Pérols.
Idiocerus taeniops Fieb. — Mireval.
Dorydium lanceolatum Burm. — Pérols.
Eupteryx Melissae Curt. var. *collina* Flor. — Montpellier.
Zygina parvula Boh. — Montpellier.
Rhinocola Targionii Licht. (*Cisti* Put.).— Mireval, commun sur le lentisque.
Psylla saliceti Frst. — Montpellier, sur les pins.
Floria pyrenæa Mink. — Mireval, sur le genêt épineux (*Genista scorpius*) ; aussi la nymphe.

Description des espèces et variétés nouvelles.

—

Henestaris irroratus Horv.

Sordide flavo et griseo-testaceus, parce brevissimeque griseo-puberulus, sat fortiter nigro-punctatus; oculis breviter stylatis, recurvis, versus angulos anticos pronoti et etiam nonnihil sursum vergentibus ; vertice utrinque nigro-maculato ; pronoto antrorsum vix angustato, lateribus fere parallelis; hemelytris ubique æqualiter nigro-punctatis, punctis hic illic confluentibus,

versus marginem costalem corii haud evanescentibus ; membrana albida, fusco-venosa et dense nigro-irrorata ; articulo primo antennarum pedibusque plus minusve nigro-conspersis. ♂ ♀. — Long., 5-6 mill.

Palavas (1). — Je l'ai vu aussi d'autres localités du Midi de la France : La Nouvelle (*Puton*), Cette (*Mus. Genève*), Avignon (*Nicolas*), Hyères (*Abeille de Perrin*).

Se rapproche beaucoup par ses yeux dirigés en arrière et par son pronotum presque rectangulaire de l'*H. halophilus* Burm. (*geocoriceps* Antess.), mais les yeux sont presque aussi fortement élevés en haut que dans *H. laticeps* Curt. Il se distingue au premier abord de ces deux espèces par sa taille plus robuste et plus large, moins effilée en arrière, à côtés plus parallèles, et par la ponctuation noire plus forte et également dense sur tout le dessus. Chez les deux autres espèces, cette ponctuation est plus fine et inégale, c'est-à-dire plus développée sur l'écusson, le clavus et l'angle interne des cories qu'ailleurs. La tête est un peu plus courte que dans l'*H. halophilus*.

On peut distinguer les trois espèces du genre *Henestaris* par le tableau suivant :

A. Yeux fortement pédonculés, le pédoncule libre et dirigé en dehors et un peu en avant et en haut ; pronotum distinctement trapézoidal. — Angleterre, France, Espagne, Italie, Hongrie, Grèce, Algérie. *laticeps* Curt.

B. Yeux brièvement pédonculés, le pédoncule incliné en arrière et couché sur les angles antérieurs du pronotum ; pronotum presque rectangulaire, à peine rétréci en avant.

a. Forme plus étroite et graduellement rétrécie en arrière ; l'écusson, le clavus et l'angle interne des cories plus fortement ponctués que la partie externe des cories, où les points sont presque entièrement effacés. — Angleterre, France (Pornic, Bordeaux, Ile de Ré, Aigues-Mortes, Corse), Allemagne, Autriche méridionale (Monfalcone), Hongrie, Roumanie (Dobroudja), Russie méridionale (Astrakhan, Sarepta), Turkestan. *halophilus* Burm.

---

(1) C'est le 12 août 1891 que j'ai trouvé dans cette localité les premiers exemplaires et la nymphe de cette espèce. J'y ai découvert en même temps aussi l'*Hysteropterum camelus* Costa, décrit de Sardaigne et non observé encore en France.

b. Forme plus large et plus parallèle ; ponctuation noire du dessus partout également forte, même sur le bord latéral des cories. — France méridionale.
irroratus Horv.

Rhyparochromus puncticollis Luc. var. **nigripes** Horv.

Antennis pedibusque totis nigris, tantum articulo tarsorum basali fusco-testaceo. ♀.

Carcassonne.

On connaît déjà une variété de cette espèce (var. *nigrofemoratus* Put., de Ténériffe), qui diffère du type par tous les fémurs noirs. La coloration noire est encore plus développée chez la présente variété, puisque les pattes sont tout à fait noires, sauf la base des tarses.

Scolopostethus patruelis Horv.

Niger, glaber ; vertice pilis erectis nonnullis longioribus etiam propre ocellos instructo ; antennis crassiusculis, corpore dimidio æquilongis, flavo-testaceis, dimidio apicali articuli tertii articuloque quarto toto nigris ; interdum articulo tertio toto et etiam apice articuli secundi nigris ; marginibus antico et late ralibus pronoti anguste flavo-ferrugineis, lateribus medio albidis, lobo postico ferrugineo, angulis posticis maculisque duabus obsoletis basalibus mediis nigris ; hemelytris dimidio basali lacteis (punctis decoloribus vel leviter fuscescentibus), dimidio apicali fusco-cinnamomeis, sæpe nigro-variegatis, limbo scutellari clavi flavo-testaceo, corio pone medium macula costali lactea notato, seriebus punctorum duabus exterioribus clavi haud parallelis, serie interiore curvata et medio a serie exteriore quam a serie marginis scutellaris magis remota ; membrana infuscata, nigro-venosa, plerumque abbreviata ; rostro, limbis antico et postico prostethii, limbo postico metastethii, maculis pectoris ad coxas pedibusque flavo-testaceis, femoribus apicem versus raro leviter infuscatis ; femoribus anticis dente majusculo ante medium armatis, tibiis anticis maris fortiter, feminæ leviter curvatis, mesostethio maris modice bituberculato, feminæ mutico. ♂ ♀. — Long., 3 1/2-4 mill.

Forma macroptera : Pronoto trapezoidali ; membrana apicem abdominis attingente, basi late albida. ♀.

Forma brachyptera : Pronoto quadrato, aequilongo ac basi lato vel breviore, lateribus pone medium leviter vel vix sinuatis ; membrana abbreviata pone angulum apicalem corii rotundato-producta et apicem segmenti dorsalis quinti abdominis attingente vel subsuperante, ad angulum basalem externum macula semilunari albida ornata. ♂ ♀.

Carcassonne. — Je le connais aussi d'autres localités du Midi : Mont Alaric (*Garoy*), Saint-Tropez, Cassis (*Puton*), Fréjus, Hyères (*Rey*), Avignon (*Nicolas*), M. Rey en a pris aussi un mâle à Lyon.

Cette espèce se rapproche par la coloration des élytres et la ponctuation du clavus du *S. cognatus* Fieb., mais en diffère par la taille plus grande, le dernier article des antennes noir, le mesosternum tuberculé chez le mâle et par la membrane le plus souvent rudimentaire. Elle se distingue du *S. affinis* Schill., dont elle a l'aspect, par la coloration des élytres et des pattes, la membrane moins raccourcie chez les brachyptères et la ligne de points intermédiaire du clavus courbée et, au milieu, plus rapprochée du bord scutellaire que du bord sutural. Dans le *S. affinis*, au contraire, cette ligne de points est droite et, au milieu, plus rapprochée du bord sutural que du bord scutellaire.

La forme macroptère paraît très rare ; je n'en ai vu qu'une femelle dans la collection Puton.

Ploiaria melanacantha Horv.

Nigro-fusca, antennis pedibusque glabris, albido-annulatis ; rostro, coxis femoribusque anticis albido-testaceis, his maculis nonnullis obsoletis fuscis notatis; pronoto angulis posticis flavo-testaceis, carinis lateralibus albidis ; spina scutelli longa, erecta, paullo curvata, nigra ; spina postscutelli albida ; hemelytris basi limboque interno, nec non venis discoidalibus corii albidis ; membrana nigro-fusca, albido-irrorata et reticulata, apicem abdominis subaequante ; connexivo maculis magnis flavescentibus variegato. ♂. Long., 3 1/2 mill.

Carcassonne.

Extrêmement voisin du *P. culiciformis* De Geer, mais s'en distingue aisément par la taille plus faible, la tête et le pronotum plus foncés, les anneaux noirs des fémurs antérieurs presque effacés et surtout par l'épine de l'écusson qui est noire et érigée, au lieu d'être blanche et subhorizontale.

Eupteryx Zelleri Kb. var. **hipposideros** Horv.

Maculis quatuor nigris verticis confluentibus et utrinque vittam longitudinalem formantibus.

Collioure.

Les deux taches postérieures du vertex sont reliées aux antérieures et se touchent elles-mêmes à la base, de sorte que les quatre taches ainsi reliées présentent le dessin d'un fer à cheval renversé.

Bactericera maritima Horv.

Capite thoraceque flavo-testaceis, superne rufo-variegatis; vertice longitudine sua duplo latiore; articulis duobus basalibus antennarum flavo-testaceis, articulis apicalibus filiformibus, nigris; homelytris infumatis, in medio latissimis, 2 1/2 tam longis quam latis, apice angulatis, margine costali aequaliter curvato, venis testaceis; parte basali subcostae nigro-fusca, radio toto recto, parte radiali costae 1 1/2 tam longa quam parte discoidali costae; spatio latissimo cellulae radialis spatio angustissimo cellulae discoidalis aequilato; alis hyalinis; pedibus flavo-testaceis, femoribus postice, tarsis apice, nigris; abdomine supra nigro, subtus flavo. ♂ ♀. Long. corp., 1 1/2 mill.

♂. Articulo tertio antennarum segmentoque genitali nigris; lamina genitali brevi, utrinque in processum longum, apice oblique truncatum retrorsum producta; forcipe, a latere visa, brevi, apicem versus subito angustata.

♀ Articulo antennarum tertio sordide flavescente; valvulis genitalibus flavo-testaceis, acuminatis; valvula inferiore segmento abdominis praecedenti aequilonga; valvula superiore inferiore paullo longiore, apice nigra.

Pérols.

Cette espèce ressemble beaucoup au *B. Perrisii* Put., mais elle en diffère par la taille plus faible, les deux premiers articles des antennes testacés et les élytres enfumés, plus courts et plus larges. Les nervures des élytres sont plus fortes; la nervure marginale est entièrement jaune; le radius est plus court et tout à fait droit et il n'est pas plus rapproché de la branche externe du cubitus que de la marge costale.

RÉVISION DES
PHALACRIDES DE LA FAUNE PALÉARCTIQUE

Par Fr. GUILLEBEAU.

La famille des Phalacrides renferme des espèces de même forme, de petite taille, floricoles, et formant un groupe bien homogène. Paykull, en 1798, les réunit dans son genre *Phalacrus*. En 1845, Erichson en fit une famille qu'il répartit entre quatre genres : *Phalacrus*, *Tolyphus*, *Litochrus* et *Olibrus*, auxquels, en 1875, Seidlitz ajouta le genre *Stilbus*, séparé d'*Olibrus*.

M. le Dr Flach a donné, au commencement de 1889, un synopsis (*Bestimmungs-Tabellen*) des Phalacrides, qui constitue un progrès notable dans l'étude de cette famille et où il maintient les genres précédemment établis. Les caractères qu'il a tirés du rebord basal du corselet et du rebord sutural des élytres, combinés avec ceux qu'offre le métasternum, permettent une séparation plus facile et plus sûre des espèces, dont plusieurs, parmi celles qu'il décrit, sont nouvelles. Malheureusement, avec ces caractères, il en emploie d'autres tirés de la réticulation des téguments supérieurs, dont l'observation n'est possible qu'à l'aide du microscope, ce qui amène bien des entomologistes à négliger cette famille. M. des Gozis a donné, en 1889, une bonne traduction de ce travail dans la présente *Revue*.

En 1889, M. Tournier a commencé, dans l'*Entomologiste genevois*, un *Essai monographique de la famille des Phalacrides*, qui paraît rester inachevé et où il donne un genre nouveau (*Olibrosoma*). Ses descriptions permettent difficilement de reconnaître ses espèces. Lorsqu'on n'a pas le type décrit sous les yeux, il n'est guère possible d'en donner la synonymie sans s'exposer à l'erreur ; d'où la nécessité de les passer souvent sous silence. Cette publication est d'ailleurs postérieure à celle de Flach.

D'autre part, M. le docteur David Sharp, qui m'a courtoisement gratifié de son travail, a décrit en 1888, dans la *Biologia centrali-americana*, cinq genres nouveaux de l'Amérique centrale, contenant cinquante espèces de Phalacrides, toutes nouvelles, à part deux, et offrant des formes s'écartant fort de celles connues jusqu'alors. Son genre *Ochrolitus*, avec des hanches

intermédiaires rapprochées et un prosternum prolongé en arrière, forme une nouvelle division bien caractérisée, à laquelle appartiennent d'autres genres de Phalacrides exotiques encore inédits.

Après lui, en 1889, M. le capitaine Casey, dans ses *Coleopterological Notices*, que je dois aussi à son aimable obligeance, a décrit des Phalacrides de l'Amérique septentrionale, répartis en neuf genres, dont trois sont nouveaux, contenant quarante-sept espèces, dont vingt-sept sont nouvelles. Non-seulement M. Casey a mis à profit les caractères indiqués par Flach, mais il en a signalé de nouveaux d'une réelle importance.

Par suite des types nouveaux aujourd'hui connus, soit par les travaux dont je viens de parler, soit autrement, il n'est plus possible de renfermer les Phalacrides dans les caractères sur lesquels Erichson a fondé cette famille. On trouve en effet des espèces à massue antennale de 3, de 4 et de 5 articles ; les hanches intermédiaires distantes dans les uns, sont rapprochées dans les autres ; les tarses postérieurs qui ont cinq articles dans les uns, en ont quatre dans d'autres ; les trois premiers articles des tarses ordinairement feutrés dessous, sont nus dans quelques espèces, etc. Les caractères auxquels on peut reconnaître les Phalacrides doivent donc être modifiés dans une certaine mesure.

Je ne crois pas nécessaire de donner ici le tableau systématique de tous les genres de cette famille. Je ferai ce travail plus tard ; ici il ne serait pas à sa place, et le cadre tracé par Erichson est du reste, à peu de chose près, suffisant pour classer les espèces appartenant à la faune paléarctique.

Le désir de permettre une étude plus facile des Phalacrides, de les faire mieux connaître et de mettre au courant de ce qui les concerne, sans être obligé de recourir au microscope ou aux publications en langue étrangère, la convenance de signaler des genres nouveaux et des espèces inédites et de compléter ce qui a été fait jusqu'à ce jour, m'ont engagé à donner le présent travail. Je n'ai pas la prétention d'y égaler la science de mes devanciers ; mais s'il peut vulgariser l'étude des espèces qui en font l'objet et qui ne paraissent pas encore jouir de beaucoup de faveur, il n'aura pas été sans utilité

Je voudrais remercier ici, comme ils y ont tant de droits, les nombreux collègues qui m'ont accordé leur bienveillant concours, soit par d'importantes communications d'espèces, soit par les renseignements précieux qu'ils m'ont procurés. Je m'en acquitterais mal en me bornant à les énumérer à la file ; l'oc-

casion d'en parler se présentera naturellement à sa bonne place dans le cours de la présente publication ; mais que tous soient assurés que je leur suis sincèrement reconnaissant de leur collaboration et que je serai heureux, le cas échéant, de me mettre à leur disposition comme ils l'ont fait pour moi.

Vie évolutive des Phalacrides.

Les Phalacrides vivent principalement sur les fleurs de la famille des Composées. Cependant le *Phalacrus caricis* Sturm habite particulièrement certains *Carex* et, au printemps de 1891, j'ai pris une quarantaine de *Ph. substriatus* Gyll. sur les fleurs du *Carex brizoides*, dans la clairière d'un bois.

Au mois de juin 1891, étant à la Ste-Baume avec mon ami Abeille de Perrin, nous avons vu, près du monastère, une espèce d'avoine dont toutes les fleurs étaient atrophiées et, ainsi que la gaine des feuilles, pleines d'une poussière cryptogamique noire ; ces graminées étaient visitées par un nombre considérable de *Phalacrus confusus* Guilb., dont plusieurs mangeaient cette poussière. Cependant j'ai pris le même Phalacre à Hyères sur des fleurs de Composées. Mais de ce qui précède, il résulte que les espèces du genre *Phalacrus* ne vivent pas exclusivement sur les fleurs des Composées.

La larve des *Tolyphus* n'a pas encore été signalée, et il n'est pas certain que celle des *Phalacrus* soit connue. M. Bedel, auquel je dois des renseignements très utiles, me signale : 1° que Schilling (*Arb. Schl. Gesells. Breslau*, 1833, p. 78) dit que la larve du *Ph. corruscus* Payk. vit dans les capitules de la *Matricaria chamomilla* ; il se demande si Schilling n'aurait pas confondu avec *Olibrus aeneus*, qui est effectivement très commun sur cette plante, et cela me paraît fort probable ; 2° que Kaltenbach (*Pflanzenfeinde*, p. 362) dit avoir obtenu des capitules du *Senecio silvaticus* le *Ph corruscus*. Mais cette affirmation me paraît avoir besoin d'être contrôlée ; car ici il y a pu avoir confusion avec l'*Olibrus Gerhardti* Flach, qui est noir. Je crois donc que l'on n'a encore rien de certain sur la larve des *Phalacrus*.

Mais on est mieux fixé sur les larves des *Olibrus*. M. le Dr Laboulbène (*Ann. Soc. Ent. France*, 1868, p. 822), a obtenu la larve de l'*Olibrus affinis* Sturm du *Tragopogon pratensis* ; Perris (*l. c.*) a obtenu celle de l'*O. anthemidis* Perris (*aenescens* Kuest.) de l'*Anthemis media* ; celle de l'*O. millefolii* de l'*Achillea millefolium* ; celle de l'*O. particeps* Muls. d'*Helichrysum*

s'oechas ; celle d'*O. pygmæus* des *Leontodon* et des *Crepis ;* celle d'*affinis* d'*Hypochaeris* ; Kawal (*Stettin. Zeit.*, 1861, p. 318) a obtenu la larve de l'*O. bicolor* du *Taraxacum officinale* ; P. Loew (*Verh. bot. Gesells. Wien*, 1864, p. 954) a obtenu cette larve du *Podospermum Jacquinianum ;* Kaltenbach (*Pflanzenfeinde*, p. 349) a obtenu les larves d'*O. bicolor* des capitules du *Tanacetum* et celle d'*O. aeneus* de *Matricaria chamomilla.* Il est donc bien constant que les larves des *Olibrus* sont parasites des capitules des Composées.

Voici la description de la larve de l'*Olibrus affinis*, donnée par M. Laboulbène :

« Larve allongée, un peu aplatie, presque parallèle quand elle « marche, élargie et un peu renflée au prothorax et en arrière « pendant le repos; d'un blanc jaunâtre, avec la tête et les « parties buccales d'un jaune un peu fauve.

« Tête arrondie, faiblement cornée, avec une suture fine et « claire en forme d'Y. Antennes et parties de la bouche peu « saillantes, les premières n'étant pas plus colorées que le « reste du corps. *Antennes* de trois articles : le premier épais « et large, le second taillé en biseau à sa partie interne, où il « porte un petit article supplémentaire ; le dernier arrondi, « menu, terminé par trois poils. *Labre* presque droit en avant, « arrondi sur les côtés, deux à trois poils à droite et à gauche « de la ligne médiane. *Mandibules* fortes, bidentées à leur « extrémité, ayant à leur partie interne un bouquet de poils « raides. *Mâchoires* à base épaissie, à lobe assez large et ter- « miné par des poils spinuleux ; palpes maxillaires de trois « articles, le premier le plus gros et le plus long, les deux « autres presque égaux. *Lèvre inférieure* portant deux petits « palpes biarticulés, languette médiane un peu avancée. *Yeux* « formés par la réunion de cinq petits ocelles disposés sur « deux rangées, une extérieure formée de trois ocelles, l'autre « interne composée seulement de deux.

« *Prothorax* grand, plus long et plus large que les autres « anneaux du corps, avec une ombre jaunâtre de chaque côté « du milieu. Côtés largement arrondis, une rangée de trois « poils à droite et à gauche de la ligne médiane dorsale.

« Les *meso* et *métathorax* sont presque égaux en volume et « ont cinq à six poils disposés comme ceux du prothorax. Les « segments abdominaux, à part le dernier, ressemblent beau- « coup à ceux du thorax; ils sont arrondis au bord latéral, avec « une rangée de 4 ou 5 poils de chaque côté, à partir du « milieu; le dernier segment, un peu trapézoïde, largement

« échancré, est terminé par deux petites pointes un peu « relevées et à peine divergentes.

« *Dessous du corps* d'un blanc jaunâtre comme le dessus, « présentant les trois paires de pattes sur le prothorax et l'anus « sur le dernier segment. *Pattes* courtes, assez robustes, assez « robustes, ayant les derniers articles allongés et coniques, le « terminal petit, muni d'un ongle fort, peu recourbé; à la base « de cet ongle naît un poil qui se dilate en forme de palette ou « de spatule, à l'extrémité.

« Stigmates situés, le premier au bord du mésothorax, les « autres sur les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e segments de l'ab- « domen.

« Des poils allongés existent sur la tête et au bord des seg- « ments abdominaux, ainsi que sur le dernier, où ils sont diri- « gée plus en arrière.

« Le caractère le plus remarquable de la conformation de cette « larve est fourni par la présence des poils dilatés et spatuli- « formes de tous les tarses; ils sont placés au-dessous des « ongles, en dedans plutôt qu'en dehors et en avant plutôt qu'en « arrière, chez la larve vivante cherchant à marcher. Ces appen- « dices curieux ne sont pas exclusifs à la larve de l'*Olibrus* « *affinis*; car j'ai constaté avec Edouard Perris (dans son cabi- « net, le 1er juin 1861), qu'ils se retrouvent sur deux autres « larves de ce genre, encore inédites, et qui font partie de sa « riche collection ».

Perris (*Ann. Soc ent. France*, 1869, p. 461) ajoute à ces observations: « Voici ce que la larve de l'*Olibrus affinis* pré- « sente au point de vue des stigmates. Il ne faut pas renver- « ser cette larve pour les voir; il suffit, du moins pour les huit « dernières paires, de l'observer un peu en dehors de la ligne « médiane dorsale, et même, lorsqu'on sait où ils sont, on les « aperçoit en regardant perpendiculairement, car ils sont placés « au-dessus du bourrelet latéral; la première paire, un peu plus « inférieure et un peu plus grande que les autres, se trouve « très près du bord antérieur du mésothorax; les sept paires « suivantes débouchent au tiers antérieur des sept premiers « segments abdominaux; la neuvième paire, encore plus dor- « sale que les autres, se montre au tiers postérieur du huitième « segment, onzième de tout le corps, sans compter la tête; mais « ils ne sont pas sur une éminence boutonneuse et ils n'ont pas « d'analogie avec les stigmates postérieurs des Diptères. Voilà « la vérité, non seulement pour la larve de l'*O. affinis*, mais pour « celles des *anthemidis*, *millefolii*, *particeps* et *pygmæus*. »

PHALACRIDÆ.

Antennes de 11 articles, le 3e allongé, la massue de 3 à 5 articles.

Élytres glabres à stries du disque fines ou très fines, lisses au fond, accompagnées au côté interne d'une rangée de points et avec une ou deux rainures suturales.

Hanches antérieures et intermérdiaires globuleuses, les antérieures peu, les intermédiaires bien écartées, les postérieures transverses, rapprochées.

Métasternum plus ou moins prolongé entre les hanches intermédiaires.

Abdomen de 5 segments libres.

Tarses de 5 articles, les trois premiers feutrés en dessous.

(Pour plus de clarté et pour éviter toute confusion, j'appelle *rainure suturale* la forte strie située près de la suture et dont la conformation est entièrement différente des autres; *stries* celles qui occupent la largeur de l'élytre, et je maintiens, selon l'usage, le nom de *rebord* à la fine strie qui borde quelquefois la suture et à celle qui borde le tour du corselet.)

A. HYPOSTERNÉS.

Cette division comprend les espèces où le prolongement métasternal, arrondi au sommet, s'avance au-delà des hanches intermédiaires jusqu'au prosternum, recouvrant le mésosternum, par lequel il est étroitement rebordé, ce dernier n'étant visible que par le rebord. Elle renferme les trois groupes suivants :

I. **Phalacrini**.

1 Epistome non échancré de chaque côté contre l'œil ; antennes insérées à côté de la base des mandibules.

4e article des palpes maxillaires cylindrique; massue antennale triarticulée ; écusson grand ; élytres à stries très fines, à rangées de points de force variable ; une rainure suturale : éperons des tibias indistincts : tarses antérieurs et postérieurs égaux. Espèces noires, en ovale arrondi, ou ovale large. Un seul genre répandu sur tout le globe. (Type : *Ph. corruscus* Panz.)

PHALACRUS Paykull.

1' Epistome avec une échancrure contre l'œil de chaque côté ; antennes insérées au-dessus de la base des mandibules.

II. **Tolyphini.**

2 Epistome trapézoïde, échancré ou tronqué au sommet, bien distinctement échancré de chaque côté contre l'œil, 4e article des palpes maxillaires cylindrique, massue antennale triarticulée, écusson moyen, pas de rainure suturale, rangées de points des élytres régulières et bien distinctes ; éperons des tibias distincts ; tarses antérieurs et postérieurs égaux. Espèces à couleurs métalliques pour la plupart, de forme ovale large, oblongue. Un seul genre, qui est répandu dans les contrées du bassin de la Méditerranée. (Type: *T. granulatus* Guérin.) *TOLYPHUS* Erichson.

III. **Olibrini.**

2' Epistome arrondi au sommet, plus ou moins distinctement échancré de chaque côté contre l'œil ; écusson moyen ou petit ; éperons des tibias distincts, plus longs que la couronne de soies terminale ; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs.

3 Premier article des tarses postérieurs plus court que le deuxième.

Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, massue antennale triarticulée ; élytres avec deux rainures suturales et des stries lisses accompagnées d'une rangée de points, ces stries et les rangées fines ou très fines, quelquefois indistinctes. Genre répandu sur tout le globe (Type: *O. bicolor* Fabr.) *OLIBRUS* Erichson.

3' Premier et deuxième articles subégaux ; stries et rangées de points nulles ou indistinctes ; une seule rainure suturale.

4 Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, acuminé au sommet, massue antennale de cinq articles ; le reste comme *Olibrus*. (Type : *O. testacea*, Ex Tournier.)
OLIBROSOMA Tournier.

4' Quatrième article des palpes maxillaires ovoïde, massue antennale de quatre articles, le dernier aussi long que les deux précédents réunis, métasternum rétréci entre les hanches, tronqué au sommet ; tarses postérieurs très allongés. Genre nouveau. (Type: *H. Brisouti* Guillebeau.)
HELECTRUS Guillebeau.

3'' Premier article des tarses postérieurs plus long que le deuxième.

5 Tarses postérieurs très allongés, de quatre articles apparents (1), élytres sans stries ou rangées de points ; une rainure suturale; quatrième article des palpes maxillaires cylindrique.

6 Massue antennale de cinq articles ; le quatrième article des palpes maxillaires pointu au sommet. Genre nouveau. (Type: *P. Lemoroi* Guillebeau.)
PYRACODERUS Guillebeau.

6' Massue antennale de quatre articles ; métasternum large, arrondi au sommet. Genre nouveau. (Type : *L. Sharpi* Guillebeau.) *LITOCHROIDES* Guillebeau.

5' Tarses postérieurs modérément allongés, de cinq articles apparents; quatrième article des palpes maxillaires cylindrique, élytres avec des rangées de points distinctes. (Type : *M. Koltzei* Flach. (2).) *MICROMERUS* Guillebeau.

B. HYPERSTERNÉS.

Cette division comprend les espèces où le mésosternum est apparent ; le métasternum a un prolongement qui ne dépasse pas les hanches intermédiaires et qui est tronqué carrément au sommet. Il ne comprend que le groupe suivant :

---

(1) Dans les genres *Pyracoderus* et *Litochroides*, les premier et deuxième articles des tarses postérieurs sont soudés ; mais ce caractère n'est visible qu'au microscope.

(2) Ce n'est pas avec certitude qu'il est possible de décrire un type comme étant réellement ce qui a été pour Erichson le genre *Litochrus*. Les caractères donnés par lui pour l'établir (*Naturg. Ins. Deutschl.*, III, p. 108), peuvent s'appliquer à une série de genres qui, avec ces caractères, en ont d'autres qui les séparent. Il le dit conforme à *Olibrus*, sauf que les antennes et les palpes sont comme dans *Phalacrus*, que les tarses sont très allongés avec le premier article plus long que le deuxième. Mais son genre *Olibrus* comprend aujourd'hui *Olibrus* Erichs. et *Stilbus* Seidlitz, qui ont le mésosternum bien différemment conformé. Auquel des deux, sous ce rapport, faut-il comparer *Litochrus* ? Les *Litochrus* de Le Conte (*Proc. Ac. Phil.*, 1856, 17), de Wollaston (*Col. Hesper.*, 1867, p. 57), de Sharp (*Biol. Cent.-Amer.*, 1888, 262), de Casey (*Coleopterological Notices*, 1889, 137) ont le mésosternum de *Stilbus* Seidl. Au contraire Flach (*Best.-Tab.*, 1889, p. 6) donne un *Litochrus* avec les méso et métasternum d'*Olibrus*. Pour trancher cette question il faudrait pouvoir recourir aux types qu'Erichson cite spécialement comme appartenant au genre *Litochrus*, soit *L. testaceus* Fabr. et *brunneus* Er., que je n'ai pu consulter. M. le Dr D. Sharp, avant moi, a voulu examiner ces types ; mais il n'a pas été possible de les retrouver à Berlin. Dans ces conditions il m'a paru logique de suivre Le Conte, qui, le premier après Erichson, a décrit un *Litochrus*, ce qui m'oblige à changer le nom générique de *Litochrus Koltzei* de Flach.

IV. **Eustilbini.**

Epistome arrondi au sommet, distinctement échancré de chaque côté contre l'œil; antennes insérées au-dessus de la base des mandibules.

Quatrième article des palpes maxillaires renflé au côté interne; écusson petit; élytres avec une rainure suturale; éperons des tibias plus ou moins distincts; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs, le premier article plus court que le deuxième. Ce genre est répandu sur tout le globe. (Type: *E. testaceus* Panz.) (*Stilbus* Seidlitz, *Fauna Balt.*, p. 157. — Le nom de *Stilbum* a été employé antérieurement pour un genre de la famille des Chrysides.)

EUSTILBUS Sharp.

PHALACRINI.

PHALACRUS Paykull, 1798.

A Base du corselet presque entièrement, parfois entièrement rebordée; forme large, convexe, arrondie. L., 4 — 4 1/2 mill. *maximus* Fairmaire.

B Base du corselet rebordée seulement sur ses deux tiers médians; forme large, un peu moins courte. L., 3 1/2 — 4 mill. *frater* Flach.

C Base du corselet rebordée seulement sur le tiers médian.

1 Forme en ovale court, convexe, brillant; épistome plus ou moins échancré au milieu, plus ou moins impressionné de chaque côté de l'échancrure.

2 Elytres sans rangées de points intermédiaires; dernier article des antennes allongé, à pointe effilée, les interstries finement et ruguleusement ponctués. L., 1 1/2 — 3 1/2 mill. *corruscus* Payk.

2' Elytres ruguleusement ponctuées, avec des rangées de points intermédiaires, le dernier article de la massue antennale plus court, obtus au sommet. L., 3 mill. *hybridus* Flach.

2'' Elytres à rangées de points intermédiaires, les interstries lisses, la massue antennale obtuse au sommet.

3 Ponctuation de la tête fine.

4 Rangées de points régulières, plus ou moins fortes, les intermédiaires plus faibles, effacées à la base, côtés de

élytres arrondis comme dans *corruscus*. ♂ 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils noirs en arrière et au milieu. L., 1 1/2 — 3 1/2 mill. *confusus* Guillebeau.

4' Rangées de points des élytres fortes, les côtés peu arrondis, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves en arrière et au milieu. L., 3 1/2 mill. *grossus* Erichson.

4'' Petit, brillant, convexe, peu arrondi sur les côtés, les rangées de points normales bien marquées, les intermédiaires faisant souvent défaut sur le disque. L., 1, 6 — 2 mill. *substriatus* Gyllenhal.

4''' Plus petit, moins brillant, plus atténué en arrière, les points des rangées normales plus fins, plus serrés, ceux des rangées intermédiaires peu réguliers et peu distincts. L., 1,6 — 1,8 mill. *Brisouti* Rye.

4'''' Petit, moins convexe, moins atténué en arrière, les stries bordées de chaque côté d'une rangée de points distincts et réguliers et rappelant celles de *caricis*. L., 1,8 — 2 mill. *Grouvellei* Guillebeau.

3' Ponctuation de la tête forte ; brillant, convexe, atténué en arrière. L., 2 mill. *insularis* Guillebeau.

1' Forme oblongue, peu convexe, dessus finement et distinctement réticulé, les stries élytrales bordées de chaque côté d'une ligne de points réguliers et distincts. L., 2 mill. *caricis* Sturm.

D Base du corselet sans rebord

1 Forme en ovale court, convexe.

2 Mandibules non coudées ; épistome avec une seule échancrure.

3 Forme du *grossus* : élytres à rangées de points simples, les intermédiaires plus fines, toutes plus fines en arrière, les côtés non réticulés. L., 3 mill. *incommodus* Flach.

3' Forme du *corruscus* ; élytres à côtés latéraux réticulés, ridés, à rangées de points larges, rugiformes, aussi fortes en arrière que sur le disque, les intermédiaires aussi fortes que les autres. L., 3 mill. *Muyzti* Guillebeau.

3'' Forme convexe, courte, atténuée en arrière ; brillant, petit, les rangées de points distinctes, remontant presque jusqu'à la base, les intermédiaires plus faibles, les côtés sans réticulation ; 3e et 4e segments ventraux ferrugineux en arrière. L., 2 mill. *Championi* Guillebeau.

1' Forme ovale, un peu atténuée en arrière ; élytres à rangées de points plus ou moins marquées, effacées à la base ;

♂ épistome échancré au milieu, sans impression, mandibules longues. L., 2 1/2 — 3 mill. *brunnipes* Brisout.

2' Plus petit, convexe, atténué en arrière, élytres à rangées de points ordinairement bien marquées, rarement effacées. ♂ épistome biéchancré, mandibules coudées avant l'extrémité. L., 1 1/2 — 2 mill. *seriepunctatus* Brisout.

P. maximus Fairm.

Ann. Soc Ent. France, p. 77 (1852). — Flach, *loc. cit.*, p. 8. — Tournier, *loc. cit.*, p. 29; *L'Abeille*, XXIII, p. 1.

D'un noir brillant, forme large, courte, arrondie en arrière, convexe; antennes d'un noir de poix, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; écusson avec une ligne transverse près du bord antérieur; corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits; élytres à stries fines, régulières, accompagnées d'une rangée de points fins, distincts, plus distincts en arrière, les intervalles avec une ponctuation très fine, les côtés avec des points gros sans ordre, la suture à peine relevée en arrière. ♂ Epistome échancré au milieu, impressionné de chaque côté de l'échancrure; 2e, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves au milieu en arrière, le 5e avec une impression lisse et brillante au milieu, bordée sur les côtés d'une touffe de poils noirs.

Madrid, type! (Fairmaire), Espagne, (Baudi de Selve, Dr Sénac, V. Mayet, L. de Heyden); Algérie: Géryville (Bedel), Oran (V. Mayet, Desbrochers des Loges); Tunisie: Kasserin, Sidi el Hani (Sédillot).

Var. *Retteri* Flach, *loc. cit.* — Les rangées des élytres bien marquées, les intervalles avec des points fins et d'autres plus gros qui forment une rangée intermédiaire surtout en arrière; rebord basal du corselet entier.

Algérie: Oran (V. Mayet), Sebdou, d'après Flach.

Var. *ambiguus* Guillebeau. — Stries élytrales larges, un peu sulciformes, rangées de points très fines, intervalles à ponctuation distincte, base du corselet entièrement rebordée.

Madrid (Ch. Brisout de Barneville).

P. frater Flach, *loc. cit.*, p. 27 (1889).

Rebord basal du corselet occupant les deux tiers de la base. Très voisin du précédent, un peu moins court, d'un noir plus brillant ; écusson comme chez le précédent ; élytres avec les rangées de points normales et une autre intermédiaire, toutes deux distinctes, les points peu serrés, les gros points des côtés quelquefois en ligne, les côtés quelquefois avec des rides obliques ; ♂ comme *maximus*.

Caucase (Reitter, L. de Heyden).

P. corruscus Payk. (1778).

Fauna suecica, III, 438, 1. — Gyll., *Ins. Suec.*, III, 427, 1. — Sturm, *Deutsch. Ins.*, II, 73, 1. — Stephens, *Illustr. Brit. Mand.*, 161, 6. — Schœnh., *Syn.*, I, 108, 1, 2. — Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 110, 1.—Seidl., *Fauna Baltica*, 2, 156. — Flach, *loc. cit.*, 9. — Tournier, *loc. cit.*, 25 ; *L'Abeille*, XXIII, 2. — *Anisotoma corruscum* Panz., *Fn. Germ.*, 37, 10. — Illig., *Kaef. Preuss.*, 79, 10.
Sphaeridium fimetarium Fabr., *Syst. Ent.*, 68, 7 (1775) ; *Ent. Syst.*, I, 82, 25 ; *Syst. El.*, I, 97. — Payk., *Fauna suec.*, I, 64, 13.
Tetratoma atra Herbst, *Kaef.*, IV, 86, 4, tab. 38, fig. 4.

Entièrement d'un noir assez brillant, convexe, en ovale court, arrondi sur les côtés ; antennes noires, le dernier article trois fois aussi long que large à la base, graduellement aminci vers le sommet qui est pointu ; élytres à stries et rangées de points très fines, quelquefois effacées sur le disque, très finement et densément ponctuées dans le ♂, plus ruguleusement et distinctement dans la ♀ qui est moins brillante.

Toute l'Europe et le nord de l'Afrique. Iles Canaries (Ch. Alluaud).

Var. *Dœbneri* Flach, *loc. cit.*, p. 9. — Les stries sulciformes, plus ou moins larges et profondes. Je rattache à cette variété tous les *corruscus* dont les stries sont plus ou moins sulciformes, car on trouve tous les passages, depuis la strie normale jusqu'à la strie fortement sulciforme sur laquelle cette variété a été établie.

Var. *Humberti* Rye, *Ent. Monthl. Magaz.*, 1872, 37. — Entièrement noir, taille très petite (1 1/2 — 2 mill.).

Angleterre (Champion) ; France ; Algérie.

Var. *rufipes* Tournier, *Ent. gen.*, p. 33. — v. *Humberti* Flach, *l. c.*, p. 9.—Très petit ; antennes et pattes ferrugineuses (2 mill.).

Hyères (Abeille de Perrin) : Gers (abbé Delherm de Larcenne) ; Fréjus (Cl. Rey) ; Le Plantay !

Var. *picipes* Steph. — Antennes et pattes brunes ; rainure suturale remontant presque jusqu'à la base. — (Ex Stephens et Erichson).

Angleterre ; Allemagne.

D'après une communication de M. Lucas de Heyden, le *Ph. Genei* Tournier, *loc. cit.*, p. 27, serait synonyme de *corruscus*. Je crois qu'il en est de même du *Ph. quercus*, *l. c.*, p. 32, du même auteur.

Le nom de *fimetarius* Fabr. serait antérieur à celui de *corruscus*. Mais ce nom est évidemment impropre, aucun Phalacride n'étant stercoraire, et à ce titre ne peut être maintenu. Si l'on remarque que Fabricius dit : habitat in stercore, il devient bien douteux que le type du *fimetarius*, qui est aujourd'hui dans sa collection, soit réellement celui sur lequel il a fait sa description.

P. hybridus Flach.

Loc. cit., p. 10 (1889).

Voisin du *corruscus*, ayant sa ponctuation, mais la forme et l'antenne du *grossus*, dont il a aussi les rangées de points des élytres distinctes et la suture non relevée ; l'intervalle sutural avec une rangée de 4 ou 5 gros points distants.

Transylvanie (Ex Flach).

P. confusus Guillebeau.

Taille très variable, forme du *corruscus* ; d'un noir brillant, convexe, arrondi sur les côtés ; antennes d'un brun de poix, le dernier article deux fois aussi long que large à la base, obtus au sommet ; élytres à stries très fines, les rangées de

points de force très variable, quelquefois nettement distinctes, quelquefois à peine visibles, les intermédiaires plus fines et moins régulières, les unes et les autres plus distinctes en arrière; l'intervalle sutural à ponctuation extrêmement fine, les intervalles 2, 3 et 5 avec des points épars très fins sur le disque; suture non relevée. ♂ Échancrure et impressions de l'épistome bien distinctes; troisième et quatrième segments ventraux avec une bordure de poils noirs au milieu du bord postérieur.

Toute la France, mais paraît plus répandu dans le Midi. Hyères, Sainte-Baume (Abeille de Perrin); Port-Vendres, Béziers (V. Mayet); Avignon (Dr Chobaut); Bretagne (Ch. Brisout de Barneville); Paris (des Gozis); Calvados, Saint-Julien-sur-Calonne (Fauvel). Hongrie (A. Grouvelle). Bône (V. Mayet).

Var. *hipponensis* Guillebeau. — Dernier article des antennes un peu plus long, les côtés des élytres réticulés, une série de quatre ou cinq gros points écartés sur l'intervalle sutural. Il différerait de l'*hybridus* Flach par son antenne, par ses côtés réticulés et par sa ponctuation, qui est celle du *grossus* et non du *corruscus*.

P. grossus Erichson.

Nat. Ins. Deuts., III, p. 111 (1845). — Jacquelin Duval, *Gen. Col.*, II, 36, fig. 176. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 2, p. 156. — Flach, *loc. cit.*, p. 8. — Tournier, *l. c.*, p. 31; l'*Abeille*, XXIII, p. 3.

Plus grand, d'un noir très brillant, convexe, peu arrondi sur les côtés, antennes d'un brun de poix, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; élytres à rangées de points fortes et régulières, les interstries lisses, brillants, l'intervalle sutural à ponctuation éparse d'une finesse extrême, le suivant avec des points épars plus distincts, les 3e à 7e avec une fine rangée de points intermédiaires plus ou moins régulière à points moins serrés, toutes les rangées aussi fortes en arrière que sur le disque et n'atteignant pas la base; suture à peine relevée. ♂ épistome faiblement échancré et impressionné, 2e, 3e et 4e segments ventraux avec une bordure de poils fauves au milieu du bord postérieur.

Stettin (Dr Kraatz, auquel je dois un exemplaire de cette rare

espèce) ; Nord de l'Allemagne (L. de Heyden, V. Mayet, Reitter, Dr Sénac) ; Autriche, Vienne (A. Fauvel) ; Dalmatie (Reitter). Je n'ai pas vu cette espèce de France.

P. substriatus Gyllenhall.

Ins. Suec., III, 428, 2.—Steph., *Illust. Brit. Mand.*, II, 161, 8. Erichson, *Nat. Inst. Deuts.*, III, 111, 3. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 2, 156. — Flach, *l. c.*, 9. — Tournier, *l. c.*, 54 ; *L'Abeille*, XXIII, 4.
Ph. millefolii Steph., *l. c.*, 162, 11.
Ph. trichopus Waltl, *Reise Spanien*, 84.
Ph. punctatostriatus Waltl, *Isis*, 1839, 226, 44.

Petit, très convexe, en ovale court, plus ou moins arrondi sur les côtés, d'un noir très brillant, les antennes d'un brun plus ou moins rougeâtre, avec le dernier article épais, obtus au sommet, une fois et demie aussi long que large ; corselet à angles postérieurs droits, obtus, la base distinctement bisinuée, quelquefois à peine rebordée au milieu ; élytres à stries très fines, accompagnées d'une rangée de points bien distincte et régulière, les intervalles avec des rangées beaucoup plus fines et moins régulières, faisant souvent défaut sur le disque, plus distinctes et plus régulières sur les côtés, effacées à la base et quelquefois aussi à l'extrémité ; suture assez relevée ; métasternum mat, ponctué, le prolongement plus ou moins arrondi au sommet.

Ain : Thoissey (Cl. Rey) ; Paris (Brisout de Barneville) ; Hautes-Alpes (Abeille de Perrin) ; Amiens (Carpentier) ; Le Plantay, en mai, sur les fleurs du *Carex brizoides* ! Suisse (Baudi de Selve).

P. Brisouti Rye.

Ent. Montl. Mag., 1872, 8 ; *L'Abeille*, XXIII, 2. — Tourn., *l. c.*, 49.

Plus petit, moins brillant, plus atténué en arrière, noir, antennes d'un brun rougeâtre, le dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet, qui est obliquement tronqué au côté interne ; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée ; élytres marquées de fines rugules, les rangées de points très fines, les points serrés, les rangées intermédiaires peu régulières et peu distinctes, le

deuxième intervalle très finement ponctué; prolongement métasternal graduellement rétréci, arrondi au sommet ; pattes noires. ♂ Bord antérieur de l'épistome tronqué.

Angleterre : Kent, Deal (Champion).

P. Grouvellei Guillebeau.

Petit, moins convexe, moins atténué en arrière, d'un noir assez brillant ; pattes et antennes d'un brun rougeâtre, la massue des dernières noirâtre, son dernier article deux fois aussi long que large, obtus au sommet; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée; élytres à stries fines, distinctes, régulières, bordées de chaque côté par une rangée régulière de points fins, distincts et serrés ; le premier interstrie après le sutural confusément et finement ponctué, suture relevée en arrière ; prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet.

Tunisie (Sedillot).

P. insularis Guillebeau.

Ponctuation de la tête forte. D'un noir brillant, convexe, atténué en arrière, antennes et pattes ferrugineuses ; dernier article de la massue antennale plus long que les deux précédents réunis, large, obtus au sommet; corselet à points fins et distincts, la base bisinuée, les angles postérieurs droits, vifs; élytres à stries très fines, bordées de chaque côté d'une rangée de points larges, égaux, presque carrés, bien apparents; suture relevée en arrière ; métasternum brillant, finement ponctué au-dessous des hanches, non au milieu, prolongement très large, bien arrondi au sommet.

Corfou (Champion).

P. caricis Sturm.

Deuts. Ins., II, 80, 8, pl. 31, f. D.—Stephens, *Ill. Brit. Mand.*, II, 162, 10. — Erichson, *Ins. Deuts.*, III, p. 112; *L'Abeille*, XXIII, p. 4. — Flach, *l. c.*, p. 8. — Tournier, *l. c.*, p. 77. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, p. 228 ; *Faun. Transs.*, 243. — Thomson *Skand. Col.*, 132.

Phalacrus millefolii Gyll., *Faun. suec.*, III, 429 ; IV, 641.

Peu convexe, forme oblongue, fond des élytres finement chagriné, peu brillant ♂, un peu mat ♀. Tête à ponctuation variable, quelquefois assez forte, quelquefois obsolète ; corselet à ponctuation très fine, surtout sur le disque, avec les angles postérieurs obtus, la base assez distinctement bisinuée ; élytres à stries assez régulières, plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une rangée régulière de points fins, l'intervalle après le sutural confusément ponctué, les autres sans ponctuation. ♂ Épistome distinctement échancré au milieu, impressionné de chaque côté de l'échancrure.

Paris (V. Mayet, baron Bonnaire, Abeille de Perrin) ; Lille (Desbrochers des Loges, A. Grouvelle) ; Oise (Delherm de Larcenne) ; Lyon (Cl. Rey) ; Bordeaux (V. Mayet) ; Suisse, Allemagne (Baudi de Selve).

Var. *Bonnairei* Guilb. — Stries larges, sulciformes.

Fontainebleau (baron Bonnaire) ; Amiens (Delaby).

Var. *Delabyi* Guilb. — Elytres d'un châtain clair. 1 individu adulte.

Amiens (Delaby).

P. incommodus Flach,

Loc. cit., 10 et 18 (1889).

P. siculus Tourn. *l. c.*, 52 ?

Forme du *grossus*, d'un noir brillant, antennes ferrugineuses à la base, le dernier article plus long que les deux précédents réunis, assez épais, suture élytrale relevée en arrière, élytres avec des stries et des rangées de points fines, les deux premiers intervalles confusément ponctués, les autres avec une rangée de points intermédiaire bien plus fine et assez irrégulière, toutes les rangées plus fines à l'extrémité, celles des côtés pas plus fortes que celles du disque. Prolongement métasternal rétréci entre les hanches, plus large et subtronqué au sommet.

Algérie (Desbrochers des Loges), Daya (Bedel) ; Espagne (Baudi de Selve). Aussi de Tunisie, d'après Flach.

P. Mayeti Guillebeau.

Forme du *corruscus*. D'un noir brillant gras, convexe, antennes, pattes et mandibules d'un brun rougeâtre, tarses plus clairs, dernier article des antennes large, obtus au sommet, plus long que les deux précédents réunis. Tête à ponctuation très fine, celle du corselet encore plus fine, le disque paraissant lisse. Corselet à angles postérieurs droits, à base distinctement bisinuée. Elytres à stries plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une ligne de points assez régulière, l'interne plus régulière, tous les points larges, peu profonds, rugiformes, de même force; l'intervalle sutural relevé dans sa seconde moitié avec une ligne irrégulière de points très fins; les intervalles suivants imponctués entre les rangées, les côtés distinctement chagrinés avec des rides obliques. Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet, non rétréci entre les hanches. ♂ Mandibules longues, épistome non ou à peine échancré, les tarses antérieurs largement dilatés.

Alger, Bône (V. Mayet, A. Grouvelle); Gibraltar (Champion).

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à mon ami V. Mayet, qui m'a fait les plus intéressantes communications.

P. Championi Guillebeau,

Ph. brunnipes Rye, *Ent. Montl. Mag.*, IX, 8 et 9.—Fowler, *Brit. Col.*, III, 149.

D'un noir brillant, court, convexe, atténué en arrière, base des antennes ferrugineuse, la massue d'un brun de poix, le dernier article presque deux fois aussi long que large, obtus au sommet. Tête à ponctuation fine et distincte; épistome arrondi. Corselet à ponctuation très fine, les angles postérieurs droits, aigus, la base à peine distinctement bisinuée. Élytres rétrécis à partir de l'épaule, à suture relevée en arrière, à rangées internes de points plus fines que dans *substriatus*, formant une ligne moins régulièrement droite, les rangées externes plus fines, moins régulières, à points plus espacés ; les deux derniers intervalles avec des rangées plus distinctes ; l'intervalle sutural à ponctuation extrêmement fine, le suivant avec des points confus aussi

forts que ceux de la rangée. Prolongement métasternal large, subtronqué au sommet, rétréci entre les hanches, les segments de l'abdomen étroitement ferrugineux en arrière.

Angleterre, île de Sheppey, dans le comté de Kent.

Je suis heureux de dédier cette espèce à M. Champion, qui me l'a fait connaître et auquel j'en dois un exemplaire. Elle a été décrite par Rye et par M. Fowler comme étant le *brunnipes* de Brisout de Barneville ; elle en diffère par la taille qui est plus petite, la forme plus convexe, par les caractères du ♂, qui sont à peine accusés, les rangées de points plus fines, etc.

P. brunnipes Brisout,

Cat. Grenier, 45 (1863). — *L'Abeille*, IX, 91. — Flach, *l. c.*, 10. — Tournier, *l. c.*, 50.
♂ *P. mandibularis* Tournier, *l. c.*, 75.

D'un noir brillant, modérément convexe, ovale, atténué en arrière ; antennes et pattes d'un brun plus ou moins rougeâtre, le dernier article de la massue antennale deux fois aussi long que large à la base, obtus au sommet. Tête large, peu convexe, distinctement et finement ponctuée ; corselet à ponctuation extrêmement fine sur le disque, plus distincte sur les côtés, faiblement bisinué à la base, les angles postérieurs presque droits ; élytres à stries à peine distinctes, bordées de chaque côté par une rangée de points régulière et distincte, l'interne à points plus nombreux et plus serrés, toutes les rangées plus fortes en arrière, effacées à la base ; intervalle sutural relevé en arrière, avec une ponctuation à peine visible, l'intervalle suivant avec une ponctuation confuse très fine. Prolongement metasternal arrondi au sommet, plus étroit que dans *Mayeti*. ♂ Mandibules longues, épistome subtronqué au sommet, faiblement échancré au milieu, tarses antérieurs peu dilatés.

♀ Collioure, type ! (Brisout de Barneville), ♂ Sicile (Tournier, communication de M. Brisout), Séville (Ch. Alluaud).

M. Tournier dit que l'échancrure de l'épistome de son *P. mandibularis* est forte ; je la trouve faible ainsi que dans l'exemplaire de M. Ch. Alluaud. M. Brisout mentionne deux points enfoncés entre les yeux sur l'épistome : ce

caractère n'a pas de fixité ; on le rencontre accidentellement dans presque toutes les espèces de ce genre.

P. seriepunctatus Brisout,

Cat. Grenier, 44 (1863) ; — *L'Abeille*, IX, 90. — Flach., *l. c.*, 10. — Tournier, *l. c.*, 55.
P. striatulus Tournier, *L'Abeille*, 1868, 143.
♂ *P. Baudii* Tournier, *Ent. Gen.*, 76 (d'après le type communiqué par M. Baudi de Selve).

♂ Mandibules coudées à l'extrémité : épistome biéchancré. D'un noir très brillant, convexe, atténué en arrière ; antennes ferrugineuses, mandibules et pattes d'un brun de poix, tarses plus clairs. Tête large, peu convexe, à ponctuation inégale et variable, distincte ordinairement. Corselet très finement ponctué, plus distinctement sur les côtés, la base à peine sinuée, les angles postérieurs presque droits. Elytres à stries plus ou moins distinctes, bordées de chaque côté par une rangée de points régulière, presque aussi forte en arrière que sur le disque, remontant presque jusqu'à la base, ordinairement bien distincte, quelquefois cependant obsolète ; intervalle sutural à peine relevé en arrière, avec des points d'une finesse extrême formant presque une ligne. Prolongement métasternal large, arrondi au sommet.

France méridionale, Collioure, type (Brisout de Barneville, Argod-Vallon) ; Syrie ; Marseille (Abeille de Perrin) ; Sicile (Baudi de Selve) ; Algérie : Teniet el Haad, Tlemcen (Bedel), Oran (V. Mayet), Philippeville (Théry, Bonnaire) ; Corse (Bonnaire) ; Gibraltar ; Salonique (Champion).

Les échancrures de l'épistome varient pour la dimension : elles sont bien distinctes dans l'exemplaire décrit sous le nom de *Baudii*, par M. Tournier ; les mandibules offrent une plus grande variation : grandes et presque deux fois coudées dans les grands exemplaires, elles sont petites et à peine coudées dans les petits.

TOLYPHUS Erichson, 1845.

A Facettes des yeux de deux grosseurs formant deux zones distinctes, celles de la supérieure, qui est plus restreinte, très fines, celles de l'inférieure le double plus fortes.

1 Couleur métallique brillante ; dernière rangée de points rejoignant la précédente à la base ; interstries plans ; dessus non réticulé ; écusson de couleur plus foncée ; les deux dernières rangées de points non accompagnées d'une strie ; avec une fossette ronde sur le dernier segment ventral.
2 Prolongement metasternal de largeur moyenne, faiblement arrondi au sommet.
3 Corselet avec de gros points et d'autres plus fins entre ceux-ci; ponctuation de la tête plus serrée et plus rugueuse que celle du corselet.—L., 3-3 1/2 mill. *granulatus* Guérin.
3' Tête et corselet uniformément et finement ponctués.—Long,, 2-2 1/2 mil. *syriacus* Reitter.
2' Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet; ponctuation de la tête et du corselet uniforme, très fine ; forme massive.—Long., 3 1/2 mill. *Simoni* Flach.
1' Tête et corselet d'un noir métallique, élytres et antennes ferrugineux, interstries un peu convexes, dernière rangée de points s'arrêtant a la naissance du calus huméral. — Long., 3 1/2 mill. *Sedilloti* Guillebeau.
B Facettes des yeux uniformes; téguments supérieurs réticulés.
1 D'un brun de poix à reflets métalliques bronzés ou verdâtres, brillants, les points des rangées élytrales gros, enfoncés, les interstries convexes, la réticulation très fine. — Long., 3 1/2 mill. *punctatostriatus* Kraatz.
1' Mat, d'un bronzé obscur, le corps presque noir, le dessus distinctement réticulé, les rangées élytrales de points fines, les interstries plans.—L.,3 1/2 mill. *punctulatus* Rosenh.

T. granulatus Guérin,

Icon. Règn. anim, 315 (1844) *(Phalacrus)*.
T. granulatus Germ. *Ins. Eur.*, 24, 1. — Jacquelin Duval, *Gen. Col.*, 11, 36, fig. 177; *l'Abeille*, XXIII, 5.— Flach, *l.c.*, 79.
Phalacrus striatipennis Lucas, *Expl. Alg.*, 551, pl. 47, f. 10 (1849).

Large, suboblong, arrondi en arrière, d'un bronzé métallique brillant à nuances variables ; corselet à angles postérieurs arrondis, la base bisinuée ; interstries des élytres à points fins, confus, plus ou moins distincts, quelquefois formant une ligne irrégulière au milieu; la première rangée de points très exceptionnellement accompagnée d'une strie,

de même conformation que les autres, quelquefois un peu plus enfoncée ; épistome distinctement échancré.

Ouest de la région méditerranéenne. Europe : Italie mérid., France mérid., Espagne. Afrique : Maroc, Algérie, Tunisie.

Var. *robustus* Guilb.—Taille plus grande, forme plus massive, d'un bronze cuivreux.

Espagne.

Var. *chalybœus* (Baudi de Selve *in coll.*) — Oblong, plus étroit, les intervalles des gros points du corselet presque lisses, les deux ou trois derniers interstries avec des rides obliques en arrière, les interstries à ponctuation peu distincte, antennes et pattes d'un brun de poix, dessus bleu ou violet.

Sicile, Sardaigne (Baudi de Selve), Philippeville (Théry).

Var. *algiricus* Guilb. —De même forme, plus petit, quelquefois avec une strie accompagnant la première rangée de points des élytres, les points des rangées peu serrés, les interstries presque lisses, les deux derniers intervalles plus ou moins ridés en arrière, la ponctuation de la tête et du corselet moint forte, dessus d'un bronzé verdâtre.

Toute l'Algérie.

T. syriacus Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 251 (1884) ; *L'Abeille*, XXIII, 7. — Flach, *l. c.*, 7.

Forme du précédent, plus petit, d'un bronzé verdâtre ; les points de la tête fins, serrés ; corselet à angles postérieurs presque droits, sans gros points sur le disque, à ponctuation fine, serrée et distincte ; élytres à interstries très finement ponctués, les rangées à points serrés, la première assez rarement accompagnée d'une strie, les côtés ordinairement sans rides obliques.

Syrie, type (Reitter), Tébériade, Beyrouth (Abeille de Perrin) ; Jérusalem (A. Grouvelle) ; Caramanie (Baudi de Selve).

T. Simoni Flach,

l. c., 7 (1889).

Prolongement métasternal large, bien arrondi au sommet ;

tête et corselet à ponctuation très fine, égale, le dernier avec les angles postérieurs arrondis ; première rangée de points accompagnée d'une strie dans l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux ; interstries des élytres finement ponctués, les trois derniers réticules, avec des rides obliques. Couleur du *granulatus*.

Jaffa (Abeille de Perrin). Syrie, d'après Flach.

E. Sedilloti Guillebeau.

Couleur non métallique ; tête, corselet et écusson noirâtres, brillants, avec un reflet métallique verdâtre ; élytres d'un ferrugineux rougeâtre, leur base et leur première moitié étroitement rembrunies, antennes ferrugineuses ; tête distinctement ponctuée ; corselet à ponctuation très fine, sans gros points, les angles postérieurs arrondis, la base bisinuée ; écusson très finement chagriné ; élytres à stries distinctes, les points des rangées peu serrés, les interstries un peu convexes à ponctuation extrêmement fine, les côtés obliquement ridés. Dessous noir, abdomen et pattes ferrugineux ou d'un brun rougeâtre ; le prolongement métasternal large, court, tronqué au sommet.

Tunisie : Gafsa, Douz. Deux exemplaires ♂ et ♀, dont l'un a les stries profondes, ce qui me paraît accidentel.

Cette espèce remarquable a été recueillie par M. Sedillot, auquel je me fais un plaisir de le dédier.

T. punctatostriatus Kraatz,

Berl. Ent. Zeits., 132 (1852) ; *L'Abeille*, XXIII, 6. — Flach, *l. c.*, 7. — Tournier, *l. c.*, 83.
T. subsulcatus Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. France*, 166 (1860), type.

Assez brillant, très finement réticulé, interstries convexes, rangées de points fortes, parfois subcrénelées ; oblong, d'un brun de poix à reflet métallique verdâtre ou bronzé plus ou moins prononcé, le corselet plus foncé. Tête confusément et fortement ponctuée ; corselet à ponctuation peu serrée, plus forte à la base qui est bisinuée, les angles postérieurs arrondis ; interstries à points fins et irréguliers.

Calabre (Baudi de Selve); Algérie : Constantine, Oran, Alger (Bedel, Desbrochers des Loges, Bonnaire, Abeille de Perrin, V. Mayet, A. Grouvelle); Geryville (V. Mayet); H. Rhira (Demaison); Tunisie, Tunis (Bedel, Dr Chobaut); La Kessera, El Djem, Oued Zargua, Aïn Draham, Kef Kourat (Sédillot). Aussi de Grèce, d'après Kraatz; d'Espagne et de Tanger, d'après Flach.

T. punctulatus Rosenhauer,

Thier. And., 94 (1856); *L'Abeille*, XXIII, 6.—Flach, *l. c.*, 7. — *Tournier, l. c.*, 81.

Mat, oblong, d'un bronzé plus ou moins obscur, la tête et le corselet presque noirs, interstries plans, rangées de points fines et régulières, dessus distinctement réticulé; points de la tête et des interstries allongés, linéaires, formant quelquefois des lignes irrégulières sur ces derniers ; corselet à ponctuation très fine, espacée, la base distinctement bisinuée, les angles postérieurs bien arrondis; antennes et pattes d'un ferrugineux plus ou moins obscur, la base des premières et les tarses plus clairs.

Espagne (Ch. Brisout de Barneville); Algérie : Oran (Desbrochers des Loges, V. Mayet, A. Grouvelle, Abeille de Perrin); Constantine (Dr Chobaud, A. Grouvelle) ; Edough (Bedel, Bonnaire); Philippeville (A. Théry); Bône (V. Mayet) ; Batna (Desbrochers des Loges); Tunisie : Aïn Draham (Sédillot). — Maroc et Corfou, d'après Flach.

OLIBRINI.

OLIBRUS Erichson, 1845.

A Elytres à stries fines, lisses, avec une fine rangée de points à leur côté interne.
1 Base de corselet rebordée.
2 Rebord sutural des élytres entier.
3 Rainures suturales non jointes en arrière.
4 Couleur métallique.
5 Articles 4 à 8 des antennes un peu plus longs que larges, 5 à 7 distinctement plus longs que larges; angles postérieurs du corselet droits, obtus; ♂ abdomen simple. — Long., 2-2 1/4 mill. *aeneus* Illiger.

5' Angles postérieurs du corselet arrondis, 8e article des antennes à peine aussi long que large.—Long., 2,8 mill.
metallescens Flach.

5'' Articles 4-8 des antennes pas plus longs que larges, forme atténuée en arrière; 3e et 4e segments ventraux déprimés, lisses et brillants au milieu, la dépression avec une touffe de poils noirs de chaque côté. — 1,2-1,5 mill.
Bauduері Flach.

Couleur noire dessus. var. *Perrisi* Guillebeau.

4' Couleur d'un noir plus ou moins métallique.

6 Articles 4 à 8 des antennes pas plus longs que larges; forme arrondie sur les côtés; d'un noir métallique dessus et dessous, abdomen simple. — Long., 1 1/2-2 mill.
millefolii Paykull.

6' Articles 4, 6, 8 des antennes deux fois, 5 et 7 trois fois aussi longs que larges, dessus d'un brun noir à reflet métallique, dessous d'un brun de poix.—Long., 1,6-2 mill.
Koltzei Flach.

3' Rainures suturales jointes en arrière.

7 Couleur noire sans reflet métallique dessus, plus ou moins rougeâtre vers l'extrémité des élytres, ferrugineuse dessous.

8 Forme ovale atténuée en arrière; métasternum avec des points forts, écartés, le prolongement étroit.—L., 2 1/2 mill.
Desbrochersi Guillebeau.

8' Forme en ovale court, arrondi sur les côtés, métasternum finement ponctué.—Long., 2 mill. *Reitteri* Flach.

7' Couleur d'un brun foncé, le plus souvent rougeâtre, parfois ferrugineuse ; forme en ovale court, arrondi ; métasternum lisse, prolongement large.—Long., 2-2 1/2 mill.
castaneus Baudi.

2' Rebord sutural n'atteignant pas la base des élytres.

9 Couleur testacée ou ferrugineuse.

10 Couleur d'un testacé jaunâtre, tête, corselet, suture et marge des élytres rembrunis, metasternum ponctué de chaque côté, corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée. — Long., 2 1/2-3 mill. *corticalis* Panzer.

10' Entièrement ferrugineux, corselet à angles postérieurs droits, la base légèrement bisinuée, métasternum obsolètement ponctué, rainures suturales presque réunies en arrière. — Long., 3 1/2 mill. *Heydeni* Flach.

10'' Comme le précédent, mais base du corselet droite, angles postérieurs du corselet droits, vifs. — Long., 3 1/2 mill.
Seidlitzi Flach.

9' Couleur noire, forme en ovale large, métasternum lisse. — Long., 3 mill. *Gerhardti* Flach.

1' Base du corselet non rebordée.

2 Rebord sutural ordinairement entier.

3 Rainures suturales jointes en arrière.

4 Forme en ovale court, arrondi sur les côtés, métasternum presque lisse, le prolongement large, arrondi au sommet. — Long., 1 1/2-2 mill. *particeps* Mulsant.

5 Couleur à reflets métalliques.

6 Petit; d'un brun rougeâtre ou ferrugineux, avec un reflet métallique; métasternum lisse, à prolongement large, angulaire. — Long., 2 mill. *Demaisoni* Flach.

6' D'un brun noirâtre, à reflet bronzé, un peu terne; métasternum peu ponctué, le prolongement allongé. — Long., 3-3 1/2 mill. *aenescens* Küst.

Elytres avec une tache rougeâtre en arrière, plus ou moins développée, plus brillant. var. *lucidus* Guillebeau.

6'' Aspect du *liquidus*, brillant, d'un noir de poix bronzé, métasternum fortement ponctué. — Long., 1,5-2,5 mill. *congener* Wollaston.

6''' D'un noir bronzé brillant, en ovale court, antennes courtes. Long., 1,3-2,5 mill. *subaereus* Wollaston.

5' Elytres à reflets métalliques.

7 Couleur noire, les élytres plus ou moins rougeâtres vers l'extrémité. Dessous ferrugineux, métasternum lisse. — Long., 2-3 mill. *Baudii* Flach.

7' Petit, entièrement ferrugineux, forme oblongue, peu convexe, atténuée en arrière, métasternum à ponctuation fine et serrée. — Long., 1 3/4 mill. *Selvei* Guillebeau.

7'' Petit, convexe, atténué en arrière, noir, un peu rougeâtre vers l'extrémité des élytres, métasternum lisse en avant, finement ponctué en arrière. — Long., 1,2-1,4 mlll. *pygmæus* Sturm.

3' Rainures suturales non jointes en arrière.

8 Assez grand; forme convexe, arrondie au sommet, noir, élytres avec une tache en arrière d'un rouge vif, ronde et bien limitée, métasternum à points gros, peu serrés, à prolongement assez large, arrondi au sommet. — Long., 3 mill. *bisignatus* Ménétriés.

8' Entièrement d'un brun rougeâtre un peu brillant, à peine rembruni à la suture et à la marge externe des élytres, métasternum finement ponctué. — Long., 2 mill. *Flachi* Reitter.

2' Rebord sutural interrompu loin de la base.

9 Rainures suturales jointes en arrière.

10 D'un noir brillant dessus, dessous ferrugineux, métasternum fortement ponctué.—L., 2 1/2-3 mill. *flavicornis* Sturm.

10' Ovale, atténué en arrière, élytres plus ou moins rougeâtres avec un reflet métallique, dessous ferrugineux, métasternum finement ponctué au milieu, les points des côtés écartés, allongés, plus forts, le prolongement allongé, atténué au sommet.—Long., 2 1/2-3 mill. *affinis* Sturm.

10'' Oblong, moins atténué, tête et corselet plus ou moins noirâtres, élytres fauves, un peu ternes, la base quelquefois noirâtre ; métasternum à points forts et peu serrés, à prolongement moins étroit.—L., 2-3 mill. *liquidus* Erichson.

10''' Oblong, plus brillant, d'un rouge brique, le corselet et la tête plus ou moins rembrunis, quelquefois aussi la base des élytres, métasternum à points forts et serrés, le prolongement encore moins étroit.—Long., 3 mill. *Bedeli* Guillebeau.

10'''' Forme et coloration du *bicolor*, mais les rainures suturales jointes en arrière ; métasternum fortement ponctué, le prolongement plus large que dans *bicolor*. — Long., 2-3 mill. *Bonnairei* Guillebeau.

10''''' Petit, brillant, noir, les élytres rougeâtres à l'extrémité, en ovale court, les tibias postérieurs grêles, droits au côté externe, le métasternum à points fins et serrés, le prolongement large, arrondi au sommet. — Long., 1,7 mill. *Reyi* Guillebeau.

9' Rainures suturales non jointes en arrière.

11 Antennes courtes, les articles 4-7 subégaux, un peu plus longs que larges.

Petit, en ovale court, noir dessus avec une tache apicale d'un rouge sombre vers l'extrémité des élytres, la deuxième rainure suturale rapprochée de la première en arrière, mais non jointe ; métasternum à points serrés, plus fins que dans *bicolor* ; pattes courtes, robustes, tibias postérieurs un peu arqués en dehors. — Long. 1,8 mill. *viennensis* Guillebeau.

11' Antennes allongées, cinquième article deux fois, 6 et 7 disdistinctement plus longs que larges.

12 Stries élytrales fines, tibias postérieurs arqués en dehors.

13 Forme ovale atténuée en arrière.

14 Taille grande, forme convexe, d'un noir brillant, élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; métasternum à points forts,

écartés, le prolongement allongé, atténué au sommet. — Long., 3-4 mill. *Stierlini* Flach.

14' Plus petit, d'un noir brillant, élytres avec une tache ovale et oblique d'un rouge vif en arrière, deuxième rainure suturale ordinairement très rapprochée de la première vers l'extrémité et plus courte ; métasternum à points gros et serrés, le prolongement étroit au sommet.—Long., 2-3 mill. *bicolor* Fabricius.

14" En ovale large peu atténué en arrière, d'un noir brillant avec une tache d'un rouge sombre plus ou moins limitée, la deuxième rainure écartée de la première et beaucoup plus courte, métasternum ponctué comme dans *bicolor*, le prolongement moins atténué et plus arrondi au sommet, pattes robustes, tibias postérieurs moins arqués que dans *bicolor*. — Long., 2 1/2-3 mill. *biplagiatus* Guillebeau.

14"' Forme, coloration et tibias postérieurs du *bicolor* ; élytres à tache apicale plus claire, à limites plus indécises, à deuxième rainure suturale plus écartée ; métasternum presque lisse au milieu, à prolongement large, bien arrondi au sommet.—Long., 2 1/2 mill. *camptoides* Reitter.

14"" Forme du *bicolor*, petit, entièrement d'un ferrugineux rougeâtre, la tête et le corselet rembrunis, deuxième rainure suturale rapprochée de la première en arrière, plus courte, métasternum ponctué comme dans *affinis*, mais le prolongement plus court.—Long., 2 mill. *gentilis* Guillebeau.

12' Elytres à stries distinctes, entières.

Dessus d'un noir brillant, dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair, ovale, deuxième rainure suturale fortement raccourcie, écartee ; métasternum à points forts et serrés sur les côtés, plus écartés au milieu, le prolonge- moins atténué que dans *bicolor*, pattes robustes, les tibias postérieurs bien arqués.—L., 3 mill. *Abeillei* Guillebeau.

Tibias postérieurs droits au côté externe.

D'un noir brillant, élytres avec une tache d'un rouge sombre à l'extrémité qui est peu atténuée, à stries plus distinctes que dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale largement écartée en arrière de la première et bien plus courte, pattes robustes.—Long., 2,5-2,8 mill. *bimaculatus* Küster.

B Elytres à stries ponctuées, les rangées de points se trouvant dans la strie.

1 En ovale arrondi, convexe, tête, corselet, marge externe des élytres d'un testacé rougeâtre, base du corselet rebordée au milieu, élytres noires sur le disque, à rebord sutural entier,

les rainures suturales non jointes en arrière. Dessous ferrugineux, métasternum lisse. — Long., 2 mill.
cinerariæ Wollaston

1' Ovale, atténué en arrière, la plus grande largeur aux épaules, d'un testacé jaunâtre, la tête, le corselet et la suture des élytres rembrunis ; corselet rebordé au milieu de la base ; rainures suturales jointes en arrière, rebord sutural n'atteignant pas la base.—Long., 3 mill. *florum* Wollaston.

O. æneus Illiger,

Mag., 1, 41 (1792) (*Phalacrus*).

Phalacrus æneus Gyll., *Ins. Suec.*, III, 430.— Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 79, 7. — Stephens, *Illustr. Brit. Ent. Mand.*, II, 159. — Schœnh., *Syn.*, II, 109.
Olibrus æneus Erichs., *Nat. Ins Deuts.*, III, 115. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 134; *L'Abeille*, XXIII, 8. — Seidl. *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, I, 244. — Flach., *l. c.*, 11. — Tournier, *l. c.*, 185.
Dermestes ovatus Marsh., *Ent. Brit.*, I, 76, 48.
Sphaeridium æneum Fabr., *Ent. Syst.*, I, 83, 27 ; *Syst. El.*, 1, 98, 29. — Paykull, *Faun. Suec.*, I, 65, 15.

Articles 4, 6 et 8 des antennes un peu plus longs que larges, 5-7 distinctement plus longs que larges, angles postérieurs du corselet droits, obtus. D'un bronzé verdâtre, convexe, élytres atténuées en arrière, à stries peu distinctes, les rangées de points très fines, les intervalles plans, à peine distinctement ponctués ; 1 segments de l'abdomen simples.

Europe.

Commun sur *Matricaria chamomilla*. Je ne l'ai pas vu du bassin de la Méditerranée.

O. metallescens Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

Comme *æneus*, mais les angles postérieurs du corselet arrondis, élytres peu atténués en arrière, huitième article des antennes à peine aussi long que large.

Sibérie. Ex Flach.

O. Baudueri Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

Articles 4-8 des antennes pas plus longs que larges, d'un ferrugineux obscur, la massue noirâtre. Petit, forme ovale atténuée en arrière, d'un bronzé cuivreux ou verdâtre, dessous d'un noir métallique, angles postérieurs du corselet droits, obtus au sommet, stries fines, régulières, les rangées de points péu distinctes, interstries plans, très finement alutacés ; le troisième et quatrième segments ventraux lisses et brillants au milieu, avec la dépression bordée de chaque côté par des poils noirs. Prolongement métasternal plus rétréci au sommet que dans *millefolii*.

Cette espèce, découverte par Perris sur *Artemisia campestris*, a été répandue par Bauduer. Je ne suis pas sûr que la dépression ventrale lisse soit bien un caractère sexuel, car tous les individus que j'ai examinés et qui n'étaient pas frottés offraient cette particularité.

Landes (Abeille de Perrin, Cl. Rey, Baudi de Selve, A. Grouvelle, des Gozis).

Var. *Perrisi* Guillebeau.— *O. Baudueri* Tourn., *l. c.*, 92. — Entièrement d'un noir peu ou pas métallique ; un peu plus grand.

Seine : La Varenne, sur *Artemisia campestris* (V. Mayet.), Ile de Ré (baron Bonnaire) ; je l'ai pris aussi sur *Helichrysum stoechas*, sur les graviers de l'Ain, près Meximieux. La description de Flach a paru avant celle de Tournier.

O. millefolii Paykull.

Fauna suec., III, 439, 4 (1800) (*Phalacrus*).
Phalacrus millefolii Panz., *Faun. Germ.*, 103, 5. — Sturm, *Ins. Deuts.*, II, 81, 11. — Schœnh., *Synon.*, I, 169, 5. — *Phalacrus ulicis* Gyll., *Ins. Suec.*, III, 430, 4. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 166, 23.— *Achilleae* Steph., *l. c.*, 162.
Olibrus millefolii Erichs., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 118. — Thomson, *Skand. Col.*, 135. — Seidl., *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244; *L'Abeille*, XXIII, 13. — Flach, *l. c.*, 11. — Tournier, *l. c.*, p. 92.

Articles 4 à 8 des antennes pas plus longs que larges, métasternum lisse. le prolongement large. D'un noir métallique dessus et dessous, antennes ferrugineuses à la base, la massue et les pattes d'un brun de poix; convexe, en ovale arrondi, élytres à stries dorsales très fines, régulières, les rangées de points moins régulières, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine Segments ventraux simples.

Commun sur *Achillea millefolia*. Toute l'Europe; Algérie : Teniet el Haad (Bedel).

O. Koltzei Flach,

L. c., 11 et 19 (1889).

O. Lederi Tournier?, d'après une communication de M. le Dr de Heyden.

Dessus d'un noir plus métallique que *millefolii*, moins foncé à l'extrémité des élytres. Antennes grêles, ferrugineuses, articles 4, 6, 8 un peu plus, 7 et 8 trois fois plus longs que larges; moins arrondi que *millefolii*, les angles postérieurs du corselet obtus, élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, dessous et pattes d'un brun de poix, prolongement métasternal plus étroit que dans *millefolii*.

Caucase (Reitter), Sibérie (Baudi de Selve).

O. Desbrochersi Guillebeau.

Forme ovale, atténuée en arrière, métasternum à points assez forts, écartés. le prolongement étroit, arrondi au sommet. Antennes et pattes testacées, les premières avec les articles 4, 6, 8 pas plus, les 5 et 7 plus longs que larges; points de la tête et du corselet fins, allongés; élytres plus ou moins rougeâtres à l'extrémité ; stries et rangées de points très fines, les interstries plans, à peine distinctement ponctués.

Pyrénées : Frontignan ; Hyères (Cl. Rey); Cannes (des Gozis); Bugey ! Algérie : Edouh ə(V. Mayet).

Je dédie avec plaisir cette espèce à M. Desbrochers des Loges, auquel je dois de nombreuses communications et le don de plusieurs bonnes espèces de cette famille.

O. Reitteri Flach,

L. c., 12 et 20 (1889).

En ovale court; métasternum très finement ponctué au milieu dans la seconde moitié au-dessous des hanches, le prolongement, arrondi au sommet. Noir sans reflet métallique, antennes et pattes testacées. Corselet à points fins, espacés, à rebord postérieur très fin, quelquefois peu distinct, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs droits, un peu obtus; stries fines, la première distincte, les autres obsolètes, interstries plans, presque lisses. — Long., 2 mill.

Croatie, type! (Reitter); France; Bugey!

O. castaneus Baudi,

Berl. Ent. Zeits., 49 (1876).

Uniformément d'un brun rougeâtre passant au ferrugineux: très convexe, en ovale court, arrondi en arrière; élytres à stries et rangées de points très fines, plus ou moins distinctes, les interstries presque lisses, le métasternum lisse, à prolongement large et bien arrondi au sommet.

Chypre, Beyrouth, type! (Baudi de Selve); Syrie, Hyères, Marseille (Abeille de Perrin, Cl. Rey); Montpellier, sur le ciste; Oran, Philippeville (V. Mayet); Alger (Bedel); Constantinople (Brisout de Barneville); Maroc; Port-Mahon; Asie-Mineure (Champion); Bafa (A. Grouvelle).

O. corticalis Panzer,

Faun. Germ., 37, 11 (1792) (*Anisotoma*).

Erichs., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 114. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 133. — *L'Abeille*, XXIII, 8. —Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 244. — Flach., *l. c.*, 14. — Tournier, *l. c.*, 88.

Phalacrus corticalis Schœnh., *Syn.*, I, 169, 6. — Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 74 2.— Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 160, 5.

Anisotoma corticale Illiger, *Kaef. Preuss.*, 79, 11.

En ovale large, suboblong, d'un testacé jaunâtre ; la tête, le disque du corselet, le tour de l'élytre, rembrunis ; corselet à base bisinuée, les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, les trois dernières rangées plus fortes, avec leurs interstries plus distinctement ponctués ; métasternum ponctué de chaque côté du milieu dans la seconde moitié, les points peu forts et peu serrés, le prolongement assez étroit, subtronqué au sommet.

Europe. Algérie : Hussein-Dey (Bedel), Bône (Mayet, baron Bonnaire), Alger (Desbrochers des Loges). Philippeville (A. Théry), Batna (V. Mayet) ; Tunisie : Tunis, la Goulette (Sédillot) ; Syrie (Abeille de Perrin).

Les individus uniformément jaunes sont la var. *assimilis* Flach ; ceux qui sont plus foncés que le type, la var. *adustus* Flach.

O. Heydeni Flach,

L. c., 14 et 21 (1889).

Freyi Tournier, *l. c.*, 97. ?

Grand, entièrement ferrugineux, corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, obtus ; métasternum obsolètement ponctué ; forme convexe, assez ovale, les rangées de points des élytres très fines, les intervalles à peine ponctués, les rainures suturales presque réunies en arrière.

Hongrie, Russie méridionale. Ex Flach.

O. Seidlitzi Flach,

L. c., 14 et 21 (1889).

Comme le précédent, dont il diffère par la base du corselet droite et les interstries des élytres plus distinctement ponctués, les angles postérieurs du corselet étant droits et vifs.

Russie méridionale. Ex Flach.

O. Gerhardti Flach,

L. c., 11 et 12 (1889).

Entièrement d'un noir brillant dessus et dessous; forme en ovale large, un peu atténuée en arrière; corselet à base distinctement bisinuée et très finement rebordée, les angles postérieurs droits, obtus au sommet; stries très fines, les rangées de points distinctes à points fins, peu serrés, effacés vers la base; prolongement métasternal étroit; antennes et pattes ferrugineuses.

Silésie, sur *Senecio nemorensis*. Type! (Reitter.)

O. particeps Mulsant,

Opusc., XII, 127 (1861).

L'Abeille, XXIII, 14. — Flach, *l. c.*, 12. — Tournier, *l. c.*, 92.

Forme en ovale court, arrondi, très convexe, d'un noir brillant, les élytres passant quelquefois au rougeâtre en arrière; antennes et pattes testacées. Corselet à angles postérieurs droits, obtus, la base faiblement bisinuée; élytres à stries très fines, les rangées de points encore moins distinctes; dessous du corps ferrugineux, métasternum lisse, avec quelques strioles longitudinales ou des points fins sur les côtés, le prolongement large, arrondi au sommet.

Hyères, type! (Cl. Rey), Béziers, Cette, sur *Helychrysum stoechas* (V. Mayet), Marseille, Nice (A. Grouvelle). Beyrouth (Abeille de Perrin), Corse (Léveillé).

Var. *fallax* Reitter (Flach, *l. c.*, 12). Comme le type, mais métasternum distinctement ponctué dans le milieu.

Autriche : Vienne ; France : Avignon (Dr Chobaut), Marseille (Abeille de Perrin).

Var. *castanopterus* Guillebeau. Couleur du *castaneus*, le rebord sutural interrompu avant la base.

Port-Vendres (V. Mayet).

O. Demaisoni Flach,

L. c., 13 et 20 (1889).

Petit, d'un brun rougeâtre ou ferrugineux, ovale, métaster

num presque lisse, prolongement métasternal anguleux, obtus au sommet, élytres à interstries presque lisses, les angles du corselet droits, vifs ; dessous du corps ferrugineux.

Gibraltar (Champion) ; Tunisie : Aïn-Tefel, Kef-Kourat (Sédillot). Djedda (Dr D. Sharp). Aussi d'Algérie, d'après Flach.

O. ænescens Küster,

Kæf. Eur., 25, 60 (1844).

L'Abeille, XXIII, 9. — Flach, *l. c.*, 12.— Tournier, *l. c.*, 187. *O. anthemidis* Perris, *L'Abeille*, VIII, 9 (1869).

En ovale allongé, d'un brun métallique à brillant gras ; élytres à stries plus ou moins distinctes, la couleur passant plus ou moins au rougeâtre en arrière ; métasternum avec un groupe de points au-dessous des hanches, le reste peu ou pas ponctué, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Landes, Béziers, sur *Anthemis media* (V. Mayet), Aigues-Mortes (Ch. Brisout de Barneville), Hyères (Cl. Rey), Corse (Abeille de Perrin, Léveillé), Livourne (Champion) ; Algérie (Desbrochers des Loges), Bône (A. Grouvelle) ; Tanger, Gibraltar, baie de Besika (Champion).

Var. *lucidus* Guillebeau. Plus brillant, moins métallique, les élytres d'un rouge assez vif.

Hyères (Abeille de Perrin).

Var. *subniger* Guillebeau. Plus petit, à reflet à peine métallique, aspect du *Baudii*.

Ain : Trévoux, Le Plantay.

O. congener Wollaston,

Cat. Can. Col., 107, 177 (1864) ; *L'Abeille*, IX, 92.

Aspect du *liquidus*, ovale, brillant, uniformément d'un noir de poix bronzé, quelquefois plus ou moins rougeâtre à l'extrémité, stries des élytres à peine distinctes, antennes et pattes testacées ; métasternum fortement ponctué.

Canaries : Lanzarote. Ex Wollaston.

O. subaereus Wollaston,

Cat. Can. Col., 107, 178 (1864) ; *L'Abeille*, IX, 92.

En ovale court, d'un noir bronzé brillant, élytres à stries peu distinctes, antennes et pattes d'un testacé obscur, ces dernières courtes.

Grande Canarie. Ex Wollaston.

O. Baudii Flach,

L. c., 12 et 21 (1889).

O. Raffrayi Tournier, *l. c.*, 91? — *Baudii* Tournier, *l. c.*, 87 ? d'après M. le Dr de Heyden.
O. similis Tournier, *l. c.*, 86, d'après un exemplaire nommé par l'auteur à M. Baudi de Selve, qui me l'a communiqué.

En ovale large, d'un noir brillant, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière, corselet à base bisinuée faiblement, les angles postérieurs droits, les interstries sans ponctuation distincte ; dessous ferrugineux, métasternum lisse, ou à peu près, le prolongement assez large et arrondi au sommet ; ♂ segment anal simple.

Gênes, Sicile, Sardaigne, type ! (Baudi de Selve) ; Landes (Abeille de Perrin), Fréjus (Cl. Rey) ; Gibraltar, Italie (Champion) ; Espagne (A. Grouvelle) ; Algérie : Teniet el Had, Edough, Biskra (Bedel), Philippeville (A. Théry), Bône (Desbrochers des Loges, Dr Senac, A. Grouvelle), le Caire (Hénon, coll. Marmottan) ; Tunisie : El Djem, Tunis, Gafsa, Ras el Aïoun, Kef-Kourat (Sédillot).

Var. *ornatus* Guillebeau. Elytres rougeâtres sur les deux derniers tiers.

Philippeville (Théry).

Var. *bifenestratus* Guillebeau. Elytres avec une tache subapicale d'un rouge vif.

Oran (Bedel).

Var. *Raffrayi* Tournier ? Métasternum avec quelques points de chaque côté.

O. Selvei Guillebeau.

Entièrement ferrugineux, petit, peu convexe, métasternum finement et densément ponctué. Ovale, atténué en arrière, corselet à angles postérieurs droits, élytres à rainures dorsales effacées vers la base, à stries à peine distinctes ; dessous d'un noir de poix, antennes et pattes testacées.

Chypre (Baudi de Selve).

Je me fais un devoir de dédier cette espèce à M. le chevalier Baudi de Selve, en souvenir de ses nombreuses communications et de ses utiles renseignements.

O. pygmæus Sturm,

Deuts. Ins., II, 84, 12, pl. 32, fig. C (*Phalacrus*).

Petit, convexe, atténué en arrière, d'un noir brillant, quelquefois entièrement noir, ordinairement avec les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; corselet à peine bisinué à la base, avec les angles postérieurs droits, obtus ; élytres à rainures suturales remontant presque jusqu'à la base, les stries et les rangées de points peu ou pas distinctes ; dessous d'un brun de poix, métasternum à peine finement ponctué, plus visiblement vers le bord postérieur, le prolongement assez large, arrondi au sommet, les antennes, les hanches antérieures, les tibias et les tarses testacés, les cuisses rembrunies.

Europe ; Corse (Desbrochers des Loges), Sicile (Léveillé) ; Algérie (V. Mayet), Alger (baron Bonnaire), Edough, Daya, Biskra (Bedel), Philippeville, Saïda (A. Théry) ; Tanger (Champion) ; Tunisie : La Kassera, Aïn-Tefel, Tebessa, Aïn-Draham (Sédillot).

O. bisignatus Ménétriès,

Act. Petrop., 47, 55 (*Phalacrus*).

Olibrus coccinella Flach, *l. c.*, 15 et 23. — *maculifer* Tournier, *l. c.*, 88 ?

En ovale large, convexe, arrondi en arrière, d'un noir bril-

lant, avec une tache apicale ronde, bien limitée, d'un rouge vif, sur chaque élytre ; corselet à base presque droite, à angles postérieurs droits, un peu obtus au sommet : élytres à stries plus ou moins distinctes, quelquefois assez larges, les rangées de points très fines, plus visibles sur les côtés, les interstries presque lisses sur le disque, assez distinctement ponctués sur les côtés, rebord sutural entier ou presque entier, métasternum avec des points gros, écartés, plus nombreux en arrière, le prolongement large, arrondi au sommet.

Crimée, type! (Reitter), Provence (Cl. Rey), Hyères, Marseille (Abeille) : Var· Sainte-Baume ! Espagne (Dr Sénac) ; baie de Besika (Champion) ; Algérie : Oran (Mayet), Bône (Desbrochers des Loges, A. Grouvelle), H. Rhira (Demaison), Tlemcen (A. Grouvelle).

Var. *Fauveli* Guillebeau. Plus grand, les côtés du corselet d'un brun rougeâtre, le métasternum plus lisse.

Algérie (coll. Fauvel).

O. **Flachi** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 22 (1891).

Ovale, atténué en arrière, entièrement ferrugineux, légèrement rembruni à la suture et à la marge des élytres, la tête et le corselet plus clairs, ce dernier bisinué à la base, les angles postérieurs droits, obtus au sommet ; élytres à stries fines, distinctes, les rangées de points d'une finesse extrême, la deuxième rainure suturale tout à fait rapprochée de la première en arrière, mais non réunie ; métasternum avec des points fins au milieu et quelques strioles sur les côtés, le prolongement un peu rétréci au sommet qui est arrondi.

Turkestan. Type ! (Reitter).

O. **flavicornis** Sturm,

Deuts. Ins., II, 76, 4, pl. 31, f. B. (*Phalacrus*).

O. flavicornis Flach, *l. c.*, 13
O. helveticus Rye, *Ent. Montl. Mag.*, 47, 55. — Tournier, *l. c.*, 92.

D'un noir brillant en dessus, antennes et pattes testacées ; forme en ovale assez large, atténuée en arrière ; corselet faiblement bisinué à la base, à angles postérieurs droits, obtus au sommet ; élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, les interstries plans, larges, à ponctuation extrêmement fine ; dessous d'un brun de poix ou d'un ferrugineux obscur, métasternum fortement ponctué, le prolongement allongé ; articles 4, 5 et 8 des antennes de dimensions variables.

Europe. Algérie : Constantine (Desbrochers des Loges), Philippeville (A. Théry).

O. affinis Sturm.

Deuts. Ins., II, 76, 4, pl. 31, f. A.

Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 118.—Thomson, *Skand. Col.*, IV, 134 ; *L'Abeille*, XXIII, 12. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 13.

Variable de forme et de coloration. Ovale allongé ou ovale court, atténué en arrière, plus ou moins convexe, d'un noir brillant à reflet métallique, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière ; corselet faiblement bisinué à la base, avec les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, mais assez souvent effacées sur le disque, les intervalles plans, très finement ponctués, les deux dernières rangées enfoncées, non accompagnées d'une strie, l'extrémité plus ou moins rougeâtre ; métasternum à points fins, plus serrés au milieu, plus forts, écartés et allongés sur les côtés, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Toute l'Europe, Nord de l'Afrique, Syrie : Madère (Bedel).

Var. *aratus* des Gozis. Stries et rangées de points distinctes et régulières.

Allier (des Gozis).

Var *discoideus* Küst. Elytres presque entièrement ferrugineux.

Europe, Algérie, Syrie.

Var. *ufus* Guillebeau. Entièrement d'un rouge testacé.

Bône (V. Mayet).

Var. *Lederi* Flach, *l. c.* Presque entièrement d'un jaune rougeâtre.

Algérie (V. Mayet). Hyères.

Var. *corcyrensis* Flach, *l. c.* Petit, étroit, presque entièrement noir.

Hyères ; Ain : Le Plantay.

Les *O. affinis* et *discoideus* Tournier n'appartiennent certainement pas à l'*affinis*.

D'après une communication de M. de Heyden, les *Olibrus similaris*, *algiricus*, *Stephensi*, *hypocritus*, et peut-être quelques autres espèces de M. Tournier, ne sont que des variétés de l'*affinis*.

O. liquidus Erichson,

Nat. Ins. Deuts., 117 (1845) ; *L'Abeille*, XXIII, 11. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244.—Flach, *l. c.*, 13.

Plus large, moins atténué en arrière, en ovale oblong, moins brillant, sans reflet métallique, la tête et le corselet plus ou moins noirâtres, les élytres d'un faune plus clair en arrière, les interstries larges, dépolis dans la femelle, seulement vers l'extrémité dans le mâle, très finement ponctués ; corselet à peine bisinué à la base, les angles postérieurs droits ; dessous ferrugineux, métasternum à points forts, peu serrés, plus écartés de chaque côté du milieu, le prolongement allongé, peu arrondi et non atténué au sommet.

Europe, Algérie (A. Grouvelle). Corse (Léveillé), Mésopotamie (Dr D. Sharp), Madère (Bedel).

Var. *sulcipennis* Guillebeau. Stries élytrales larges, sulciformes.

Grande-Chartreuse.

On rencontre aussi de petits exemplaires presque entièrement noirs.

O. Bedeli Guillebeau.

Bien voisin du précédent, plus brillant, les élytres ordinairement d'un rouge brique, non dépolis, brillants à l'extrémité et le corselet offrant un reflet métallique ;

tête et corselet noirs, les côtés du dernier rougeâtres, la base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, vifs: élytres à stries et rangées de points ordinairement distinctes, les intervalles plans, très finement ponctués ; dessous ferrugineux, distinctement réticulé, le métasternum à points forts et serrés, le prolongement un peu moins allongé et plus arrondi au sommet, le prosternum moins élargi en arrière.

Algérie: Teniet-el-Had, Géryville, Alger (Bedel), Bône, Philippeville (V. Mayet, Théry), Saïda (baron Bonnaire), H. Rhira (Demaison); Tunisie (Sédillot).

Cette espèce varie un peu pour la couleur : il y a des exemplaires dont la base des élytres est assez largement noirâtre ; il y en a où les deux rainures suturales ne sont pas réunies en arrière.

Je suis heureux de dédier cette espèce à notre éminent collègue, M. Bedel, auquel je dois de précieux renseignements et d'intéressantes communications.

O. **Bonnairei** Guillebeau.

Forme et coloration du *bicolor*, dont il a la sculpture élytrale et dont il diffère par ses rainures suturales réunies en arrière et par le prolongement métasternal plus large et plus arrondi au sommet ; corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits, émoussés ; métasternum à ponctuation forte et serrée; tibias postérieurs grêles, arqués en dehors; ♂ segment anal avec une fovéole ronde au milieu.

Avignon, Fréjus.

O. **Reyi** Guillebeau.

Brièvement ovale, brillant, petit, d'un noir de poix, la tête et les côtés du corselet d'un brun rougeâtre, élytres avec une tache subapicale rougeâtre, à limites indécises; corselet à angles postérieurs droits et à base droite ; dessous ferrugineux, métasternum à points fins, distincts et serrés, prolongement assez large, arrondi au sommet, tibias postérieurs grêles, droits au côté externe, tarses postérieurs grêles, allongés.

Céphalonie (Champion).

Je dédie cette espèce à mon vieil ami Cl. Rey, dans lequel je trouve toujours le concours le plus éclairé.

O. **viennensis** Guillebeau.

Antennes courtes, les articles 4-7 subégaux, un peu plus longs que larges. Petit, en ovale court, noir dessus; élytres avec une tache d'un rouge sombre subapicale ; corselet faiblement bisinué à la base, les angles postérieurs droits, émoussés ; élytres à stries indistinctes, les rangées de points très fines, assez visibles, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine, la deuxième rainure suturale assez écartée de la première, interrompue loin de l'extrémité; métasternum à points serrés, plus fins que dans *bicolor*, le prolongement plus large, plus arrondi. Pattes courtes, épaisses, les tibias postérieurs légèrement arqués en dehors.

Autriche : Vienne (Reitter).

Un seul exemplaire que j'ai reçu de M. Reitter comme étant le *bimaculatus* Küster; mais la structure des antennes et des tibias postérieurs ne s'accorde pas avec la description que Flach donne du *bimaculatus*.

O. **Stierlini** Flach.

L. c., 15 et 22 (1889).

O. maximus Tournier, *l. c.*, 89.

Taille grande, convexe, d'un noir brillant, les élytres plus ou moins rougeâtres en arrière; corselet à base presque droite, les angles postérieurs droits, obtus; élytres à stries assez distinctes, les rangées de points plus ou moins apparentes, les interstries plans, à ponctuation à peine visible, l'extrémité plus ou moins dépolie, les rainures suturales très rapprochées et rarement jointes en arrière ; dessous du corps d'un noir de poix, abdomen ferrugineux, métasternum à points gros, très écartés, nuls ou presque nuls au milieu et au-devant des hanches, le prolongement allongé, atténué au sommet.

Bassin de la Méditerranée. En France, cette espèce remonte jusqu'à Avignon (Dr Chobaut) et à Sorèze (Tarn). Al-

gérie : Alger (Bedel, Desbrochers des Loges, Dr Sharp), Bône (baron Bonnaire, Desbrochers des Loges, A. Grouvelle), Géryville, Teniet el Had (Bedel), Philippeville (A. Théry), Saïda (baron Bonnaire) ; Tunisie : Tunis (Bedel), Kef-Kourat (Sédillot).

Var. *bilunulatus* Guillebeau. Elytres avec une tache rouge subarrondie en arrière,

Avignon (Dr Chobaut), Cette (V. Mayet) ; Algérie : Géryville, Alger (Bedel).

Var. *atratus* Guillebeau. Entièrement noir.

Hyères (Cl. Rey), Avignon (Dr Chobaut).

O. bicolor Fabricius,

Syst. El., I, 82, 25.

Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 16. — Thomson, *Skand. Col.*, 134. — Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229 ; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 15. — Tournier, *l. c.*, 88.
Phalacrus bicolor Gyll., *Faun. Suec.*, III, 431, IV, 641. — Sturm, *Deuts. Ins.*, II, 77, 5. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 163. — Schœnherr, *Syn.*, I, 109, 3.
Anisotoma bicolor Fabr., *Syst. El.*, I, 82, 24. — Illig., *Kœf. Preus.*, 80, 3. — Panzer, *Faun. Germ.*, 103, 4.
Sphæridium bicolor Paykull, *Faun. Suec.*, I, 65, 14.

Taille moins grande, convexe, d'un noir brillant, les élytres avec une tache subapicale ovale et oblique d'un rouge vif, l'extrémité avec de petites rugosités allongées : corselet à base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits ; élytres à stries et rangées de points variables, quelquefois visibles, quelquefois indistincts, les interstries à ponctuation d'une finesse extrême ; métasternum à points gros et serrés, le prolongement atténué au sommet ; tibias et tarses grêles dans le ♂, plus robustes dans la ♀. La deuxième rainure suturale est plus prolongée et plus rapprochée de la première dans le ♂ que dans la ♀. Les mâles sont plus atténués en arrière, les tarses antérieurs sont plus dilatés et on en rencontre qui ont une fovéole ronde au milieu du segment anal.

Europe, Nord de l'Afrique.

Var. *apicatus* Guillebeau. La seconde moitié des élytres rougeâtre et dépolie.

Var. *obscurus* Guillebeau. Presque entièrement noir, la tache subapicale à peine distincte.

Var. *Dohrni* Flach, *l. c.*, 15. De moitié plus petit que le type, avec une grande tache ovale allongée, métasternum à points plus écartés.

Turkestan.

O. biplagiatus Guillebeau.

En ovale large, peu ou pas atténué en arrière, d'un noir brillant, élytres avec une tache subapicale d'un rouge sombre à limites indécises, stries comme dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale bien écartée de la première et interrompue loin de l'extrémité ; corselet comme chez *bicolor* ; métasternum à points forts, un peu moins serrés que dans *bicolor* et le prolongement moins atténué et plus arrondi au sommet ; pattes robustes, tibias postérieurs plus épais, faiblement arqués au côté externe.

Toute la France. Turquie (Champion) ; Algérie : Alger.

J'ai vu cette espèce dans plusieurs collections sous le nom de *bimaculatus* Küster ; mais elle n'a pas les tibias postérieurs droits sur leur côté externe et les stries avec les rangées de points plus fortes que dans *bicolor* comme l'indique la description de Flach.

O. camptoides Reitter *in litt.*

Forme, coloration et tibias postérieurs du *bicolor* ; corselet à base bisinuée, à angles postérieurs droits ; élytres à tache apicale plus claire, la deuxième rainure suturale plus écartée de la première et plus courte ; les stries à peine distinctes, les rangées de points fines, régulières ; métasternum presque lisse au milieu, les côtés ponctués, le prolongement large, bien arrondi au sommet.

Turkestan.

O. gentilis Guillebeau

Petit, forme du *bicolor*, entièrement d'un ferrugineux rou-

geâtre, la tête et le corselet rembrunis; élytres à deuxième rainure suturale rapprochée de la première, plus courte ; métasternum ponctué comme dans *affinis*, le prolongement plus court.

Carinthie (Dr Sénac).

O. Abeillei Guillebeau.

Elytres à stries distinctes, entières; d'un noir brillant, forme ovale large, un peu arrondie en arrière, convexe; corselet à angles postérieurs droits, émoussés, la base presque droite; écusson large, très finement pointillé ; élytres à rangées de points plus fines que les stries, les interstries plans, à ponctuation extrêmement fine, la deuxième rainure écartée de la première et interrompue loin de l'extrémité, quelquefois une trace peu distincte d'une tache rougeâtre subapicale, comme dans certains *flavicornis*; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus ou moins ferrugineux, le métasternum avec des points forts et serrés sur les côtés, plus écartés au milieu, le prolongement allongé, un peu plus fort que dans *biplagiatus*; pattes robustes, les tibias distinctement arqués en dehors.

Hautes-Alpes, Savine (Abeille de Perrin).

Je dédie cette espèce à mon excellent ami Abeille de Perrin, dont le concours m'est aussi utile que dévoué.

O. bimaculatus Küster,

Kaef. Europ., 13 (1848).

Flach., *l. c.*, 14, 15. — Tournier, *l. c.*, 88.

Tibias postérieurs droits au côté externe. D'un noir brillant, élytres avec une tache subapicale d'un rouge sombre à limites indécises, stries plus distinctes que dans *bicolor*, la deuxième rainure suturale largement écartée de la première et fortement raccourcie en arrière, pattes épaisses.

Midi de l'Allemagne, Transylvanie, Italie, Suisse. Ex Flach.

O. cinerariæ Wollaston,

Ins. Mad., 112.

Tête, corselet, marge externe des élytres d'un testacé rou-

geâtre, forme ovale arrondie, corselet à angles postérieurs droits, la base faiblement bisinuée, rebordée sur sa moitié médiane, élytres noires sur le disque, à rebord sutural entier, à stries fines, mais distinctes, les rainures non jointes en arrière ; dessous ferrugineux, les pattes et les antennes plus claires, métasternum lisse à prolongement atténué au sommet.

Madère (Bedel, Bourgeois).

Je dois un exemplaire de cette intéressante espèce à la générosité de notre excellent collègue Bourgeois.

O. florum Wollaston,

Cat. Canar. Col., 206, 176 (1864) ; *L'Abeille*, IX, 91.

Obovale, convexe, assez élargi aux épaules, brillant, à reflet métallique d'un testacé jaunâtre, le disque du corselet et la suture des élytres rembrunis, ceux-ci légèrement striés-ponctués, les interstries à ponctuation à peine visible, les rainures jointes en arrière ; corselet à angles postérieurs droits, à base bisinuée et rebordée au milieu ; dessous d'un testacé ferrugineux, les antennes et les pattes plus claires ; métasternum à ponctuation serrée au milieu, écartée sur les côtés, le prolongement graduellement rétréci et arrondi au sommet.

Hierro

OLIBROSOMA Tournier,

Ent. Gen., 3 et 84 (1889).

O. testacea Tournier,

L. c., 84.

En ovale allongé, convexe, entièrement d'un testacé rougeâtre ; corselet avec les angles postérieurs subaigus, la base bisinuée ; élytres presque lisses, avec des lignes de points à peine distinctes ; métasternum lisse, le prolongement tronqué au sommet.

Egypte. Ex Tournier.

HELECTRUS Guillebeau.

H. Brisouti Guillebeau.

En ovale large, brillant, peu atténué en arrière, entièrement d'un testacé ferrugineux ; tête à ponctuation serrée d'une finesse extrême ; corselet plus finement ponctué, à angles postérieurs droits, obtus au sommet, la base bisinuée ; élytres à rangées de points placés dans une strie à peine visible, les intervalles presque lisses sur le disque, l'intervalle sutural à points extrêmement fins, les côtés et l'extrémité avec des rides transverses très fines, la suture rebordée ; métasternum presque lisse, avec des rides longitudinales très fines sur les côtés ; pattes postérieures grêles, les tibias coupés obliquement au sommet, avec une couronne de soies très courtes et des éperons bien distincts.—Long., 2 1/2 mill.

Bords du Jourdain (Ch. Brisout de Barneville).

Je me fais un devoir de dédier cette nouvelle espèce à M. Ch. de Barneville, auquel je dois les plus utiles communications.

PYRACODERUS Guillebeau.

P. Lemoroi Guillebeau.

Entièrement d'un testacé ferrugineux, brillant, ovale, un peu atténué en arrière ; dernier article des antennes deux fois aussi long que large, acuminé au sommet ; corselet à angles postérieurs aigus, la base bisinuée, non rebordée ; écusson lisse, triangulaire, plus large que long ; élytres convexes, lisses, avec des rides transverses bien distinctes sur les côtés et dans la seconde moitié ; métasternum à peu près lisse, le prolongement grand, arrondi au sommet ; tibias avec des éperons inégaux, assez forts. — Long., 3 1/2 mill.

Biskra (Lemoro) ; Tunisie (Sédillot).

Je dédie cette espèce à la mémoire de notre collègue Lemoro, dont nous regrettons la perte récente.

LITOCHROIDES Guillebeau.

L. Sharpi Guillebeau.

Ovale, atténué en arrière, convexe, brillant, entièrement d'un

testacé ferrugineux ; tête à ponctuation serrée, d'une finesse extrême ; corselet à angles postérieurs droits, vifs, la base légèrement bisinuée, non rebordée, le lobe médian régulièrement arrondi ; écusson une fois et demie aussi large que long, pointu au sommet, presque droit sur les côtés ; élytres presque lisses sur le disque, avec des rides obliques, onduleuses, bien distinctes sur les côtés et sur la seconde moitié, la suture presque entièrement rebordée, mais moins distinctement à la base ; métasternum avec une pubescence jaune assez longue en arrière, presque lisse au milieu, les côtés avec des rides longitudinales, le prolongement assez large, plus ou moins tronqué au sommet, les segments de l'abdomen avec une bordure de poils jaunes en arrière : cuisses antérieures non échancrées ; tibias postérieurs obliquement tronqués à l'extrémité, leurs éperons forts, inégaux ; articles des tarses postérieurs très allongés, grêles ; antennes à troisième article allongé, une fois et demie aussi long que large, le huitième conique, aussi long que large, plus large que les précédents, paraissant continuer la massue, neuvième et dixième transverses, onzième une fois et demie aussi long que large, obtusément acuminé au sommet.

Djedda (Dr D. Sharp).

Je me fais un devoir de dédier cette espèce à M. le Dr D. Sharp, en reconnaissance de tous les renseignements et communications que je lui dois.

L. sinuaticollis Guillebeau.

Aspect du précédent, dont il diffère par le dernier article de la massue antennale brusquement rétréci dès la moitié de sa longueur, acuminé au sommet et presque deux fois aussi long que large, par les angles postérieurs du corselet aigus, par le lobe médian de la base du corselet qui est sinué, ce qui fait que la base est distinctement trisinuée ; élytres réticulés très finement sur le disque et plus fortement sur les côtés et en arrière comme dans *Sharpi* ; le reste est comme dans cette espèce.

Ismaïlia (Dr D. Sharp).

Var. *dorsalis* Guillebeau. Une tache noire commune sur le disque des élytres, occupant les 2e et 3e cinquièmes de leur longueur.

MICROMERUS Guillebeau.

M. Koltzei Flach,

L. c., p. 6. (*Litochrus*) 1889.

En ovale court, convexe, d'un noir de poix brillant. Ponctuation de la tête extrêmement fine et serrée; corselet à peine visiblement ponctué, à base bisinuée, non rebordée, les angles postérieurs droits. Elytres à stries nulles ou indistinctes, les rangées dorsales à points peu serrés, très fins, les interstries avec une rangée de points intermédiaire plus visible en arrière, toutes les rangées effacées à la base, les intervalles lisses avec une réticulation en arrière à peine visible à la loupe. Dessous d'un brun jaunâtre, les pattes et les antennes testacées ; métasternum avec une ponctuation et des rides très fines au milieu et sur les côtés; le prolongement large, assez arrondi au sommet. — Long., 1,6-2 mill.

Sibérie, type! Reitter, Baudi de Selve.

V. *fenestratus* Reitter. Elytres avec une tache rougeâtre en arrière, taille un peu plus grande.

Sibérie or, type ! Reitter.

Dans la note concernant le genre *Litochrus* Er. (*Supra*, p. 148) j'ai dit qu'il ne m'avait pas été possible de vérifier les types *L. brunneus* Er. et *testaceus* Fabr.

Depuis, M. Kolbe a bien voulu rechercher ces types, qu'il a trouvés dans le musée de Berlin et pour lesquels il me fait les communications suivantes :

« *L. brunneus* Er. et *testaceus* Fabr. ont, comme l'indique « Erichson, le premier article des tarses postérieurs plus long « que le deuxième. Mais le *L. testaceus* Fabr. a les méso et mé- « tasternum conformés comme dans *Eustilbus*, tandis que *L.* « *brunneus* Er. les a conformés comme dans *Olibrus*. »

Il en résulte que le nom de *Litochrus* doit être maintenu pour les espèces qui sont conformes aux caractères génériques de *L. testaceus*, comme l'a fait Le Conte, qui le premier après Erichson a décrit des *Litochrus*. Par contre, les espèces auxquelles Flach a attribué le nom de *Litochrus* et qui se rangent auprès de *L. brunneus*, doivent prendre le nom de *Micromerus*, comme je l'ai indiqué ci-dessus, p. 148.

EUSTILBUS Sharp,

Biologia Centr.-Amer., 1888, 253.

Stilbus Seidlitz,

Fauna Baltica, 1872, 157.

1 Bord postérieur du prosternum avec quelques soies rigides dirigées en arrière (dans les exemplaires frais).
2 Bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires dirigé en arrière, où il forme un angle aigu.
3 Base du corselet non rebordée.
D'un ferrugineux rougeâtre, assez convexe, corselet à angles postérieurs aigus, élytres à stries nulles, les rangées de points plus ou moins distinctes, la suture rebordée ; le bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires formant en arrière un angle prolongé jusqu'au bord postérieur du métasternum.—L., 1 1/2 mill. *Sharpi* Guillebeau.
3' Base du corselet rebordée.
4 Forme large, arrondie.
D'un brun de poix brillant, l'extrémité des élytres plus ou moins largement testacée; corselet à angles postérieurs aigus ; prolongement du bord de l'aire sous-fémorale n'atteignant pas le bord postérieur du métasternum.—L., 1 3/4-2 mill. *testaceus* Panz.
4' Forme ovale.
D'un brun de poix brillant, corselet à angles postérieurs obtus, presque droit à la base ; dessous d'un brun de poix. — L., 1,5-2 mill. *atomarius* Linné.
4" En ovale court, convexe.
D'un brun ferrugineux ; corselet à angles postérieurs obtus ; élytres à rangées de points distinctes ; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair. — L., 1 1/2 mill. *Reitteri* Flach.
Tête et corselet noirs, élytres d'un brun rougeâtre, angles postérieurs du corselet droits ; dessous ferrugineux. — L., 1 1/3 mill. *pumilus* Hochhuth.
1' Bord postérieur du corselet mutique.
2 Bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires formant un arc en arrière.
5 Points des rangées des élytres ronds, simples ; base du corselet rebordée au milieu ; oblong, peu convexe, noirâtre,

l'extrémité des élytres d'un testacé ferrugineux; corselet à angles postérieurs droits.—L., 1 1/2-1 3/4 mill.
oblongus Erichson.

5' Points des élytres carrés ou transverses, base du corselet non rebordée ; ovale, d'un brun de poix, angles postérieurs du corselet obtus; élytres avec des rangées de points intermédiaires.—L., 1 1/2 mill. *polygramma* Flach.

E. Sharpi Guillebeau.

D'un ferrugineux rougeâtre, assez convexe, en ovale large, arrondi; corselet à angles postérieurs droits, aigus, la base non rebordée, presque lisse ainsi que la tête ; élytres à stries nulles, les rangées de points plus ou moins distinctes, la suture rebordée ; prosternum avec une rangée de soies rigides, espacées, au bord postérieur ; mésosternum bien apparent, bord de l'aire sous-fémorale des cuisses intermédiaires anguleusement prolongé en arrière jusqu'au bord du métasternum, contre la hanche postérieure. ♂ Métasternum avec une impression médiane et longitudinale profonde, lisse au milieu.

Syrie (Dr D. Sharp).

Communiqué par M. le Dr Sharp.

E. testaceus Panzer,

Faun. Germ., 37, 12 (1798) (*Anisotoma*).

Stilbus testaceus Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 244. — Flach, *l. c.*, 16.
Phalacrus testaceus Gyll., *Ins. Suec.*, III, 433, 7. — Schœnh., *Syn.*, I, 109, 7.
Anisotoma testacea Panz , *l. c.*—Illiger, *Kæf. Preuss.*, 80, 12.
Olibrus geminus Er., *Nat. Ins. Deuts.*, III, 120. — Thomson, *Skand. Col.*, IV, 136. — *L'Abeille*, XXIII, 16.
Phalacrus geminus Illig., *Panz. Crit. Rev.*, I, 3, 27.—Sturm *Deuts. Ins.*, II, 75, 3. — Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 165, 20.
Phalacrus consimilis Steph., *l. c.*, II, 165, 21.
Dermestes consimilis Marsham, *Ent. Brit.*, 75, 46.

Brillant, convexe, tête, corselet et les deux premiers tiers des élytres d'un noir ou d'un brun de poix, l'extrémité des

derniers testacée ; tête à ponctuation d'une finesse extrême ; corselet à peu près lisse ; élytres à stries et rangées de points ordinairement indistinctes, les intervalles lisses, dessous ferrugineux, métasternum quelquefois d'un brun de poix, à peine ponctué, graduellement rétréci au sommet qui est tronqué droit. ♂ Métasternum avec une dépression longitudinale au milieu à points serrés d'une finesse extrême.

Très répandu. Europe et Algérie. Asie-Mineure (Champion), Syrie (Abeille de Perrin), Perse (Dr D. Sharp), Madère (Bedel), Canaries (Ch. Alluaud).

Var. *unicolor* Flach, *l. c.*, 16. Entièrement d'un rouge testacé.

E. atomarius Linné,

Syst. Nat. Gmel., 35, 1625 (*Silpha*).

Stilbus atomarius Flach, *l. c.*, 16. — Seidlitz, *Faun. Balt.* 229; *Faun. Trans.*, 244.
Phalacrus piceus Stephens, *Illust. Brit. Ent. Mand.*, II, 165, 22.
Olibrus piceus Erichson, *Nat. Ins. Deuts.*, III, 121. — *L'Abeille*, XXIII, 16.

D'un brun de poix passant plus ou moins au ferrugineux, le bout des élytres plus clair ; assez brillant, moins convexe, base du corselet presque droite, élytres à stries ordinairement nulles, les rangées de points plus distinctes, surtout les premières, les intervalles lisses ; dessous d'un brun de poix, l'abdomen plus clair; métasternum comme *testaceus* ♂ aussi avec une dépression longitudinale au milieu, la ponctuation plus distincte dans la dépression.

Europe. Algérie : Philippeville (A. Théry); Sibérie or. (Reitter).

Var. *picatus* Flach, *l. c.*, 16. Entièrement d'un brun rougeâtre clair.

E. Reitteri Flach,

L. c., 17 et 24 (1889).

Ponctuation de la tête extrêmement fine, corselet presque

lisse, à peine ponctué sur les côtés, les angles postérieurs obtus, la base presque droite; élytres à stries presque nulles, les points des rangées larges, assez distincts, peu serrés, les interstries lisses.

Syrie. Type ! (Reitter).

E. pumilus Hochhuth,

Bull. Mosc., 234, 12 (1872).

Stilbus pumilus, *L'Abeille*, XXIII, 17. — Flach, *l. c.*, 17.

Elytres à stries nulles, les rangées de points très fines, les intervalles lisses, dessous d'un ferrugineux plus foncé.

Russie mérid. Japon (Reitter).

E. oblongus Erichson,

Nat. Ins. Deuts., III, 121 (1845) (*Olibrus*).

Olibrus oblongus Thomson, *Skand. Col.*, IV, 136.—*L'Abeille*, XXIII, 16.
Stilbus oblongus Seidlitz, *Faun. Balt.*, 229; *Faun. Trans.*, 221. — Flach, *l. c.*, 17.

Oblong, peu convexe, assez brillant; tête, corselet et les deux premiers tiers des élytres noirs ou d'un noir de poix, l'extrémité des derniers d'un rouge testacé; corselet à angles postérieurs droits, émoussés, la base droite; élytres à stries et rangées de points plus ou moins distinctes, sans rangées intermédiaires, les interstries lisses; dessous ferrugineux, métasternum tronqué droit au sommet. ♂ comme *atomarius*.

Espèce habitant les marais. Europe.

Var. *uniformis* Flach. Entièrement d'un testacé rougeâtre.

E. polygramma Flach,

L. c., 17 et 24 (1889).

Ovale, brillant, assez convexe, atténué en arrière, d'un brun de poix, les élytres plus clairs à l'extrémité; corselet à an-

gles postérieurs obtus, à base droite ; élytres avec des rangées de points normales et d'autres intermédiaires, les points transverses, rugiformes, les stries indistinctes ; dessous ferrugineux, antennes et pattes plus claires.

Espagne (Champion); Syrie (Abeille de Perrin); Algérie: Bône (Desbrochers des Loges), Philippeville (baron Bonnaire).

Observation sur le PHALACRUS SUBSTRIATUS Gyll.

Pendant que le présent travail était à l'impression, j'ai eu occasion d'observer un fait qui donne une indication sur les premiers états du *P. substriatus*.

Vers la fin de juin dernier, ayant rencontré huit *P. substriatus* sur des épis de *Carex brizoïdes* atteints par le charbon *(Uredo)*, je recueillis un certain nombre de ces épis et je les mis immédiatement sous cloche avec les huit *substriatus* capturés, dans l'espoir d'obtenir leur larve. Trois semaines après, comme je constatais que le nombre de mes *substriatus* avait beaucoup augmenté, bien que les épis fussent demeurés absolument isolés, je visitai ces derniers en les divisant par petites fractions et je recueillis une cinquantaine de *substriatus* sans pouvoir rencontrer une larve ou une nymphe. Il me paraît évident qu'au moment où j'avais recueilli les épis les larves y étaient déjà et sur le point d'éclore ; car je suis bien sûr qu'il n'y avait avec eux que les huit *substriatus* que j'y avais mis. Il faut donc admettre que la larve de cette espèce vit aux dépens des épis charbonneux du *Carex brizoïdes*. Les larves des autres espèces du genre *Phalacrus* vivraient-elles aux dépens d'autres graines ou plantes charbonneuses? Le fait observé à La Sainte-Baume semble l'indiquer. Je profite de l'occasion pour rectifier le nom de la graminée charbonneuse sur laquelle j'ai recueilli le *P. confusus*. D'après notre collègue, M. Caillol, cette graminée n'est pas une avoine, comme je l'ai dit, mais le *Brachypodium pinnatum* L.

TABLE ALPHABÉTIQUE

	Pages
Eustilbus Sharp.	149
atomarius Linn.....	191
consimilis Marsh.....	190
geminus Illig.....	190
oblongus Er.....	192
picatus v. Flach.....	191
piceus Steph.....	191
polygramma Flach	193
pumilus Hochh.... . ..	189
Reitteri Flach.	189
Sharpi Guilb.....	189
testaceus Panz..... ...	189
unicolor v. Flach.....	191
Helectrus Guilb... 147	148
Brisouti Guilb...	187
Litochroides Guilb. 147	187
Sharpi Guilb.....	187
sinuaticollis Guilb.....	188
dorsalis v. Guilb..... .	188
Litochrus Er..	148
binefestratus v. Reitt. Flach	189
Koltzei Reitt. Flach.....	189
Micromerus Guilb....	148
binefestratus Reitt. Flach	189
Koltzei Reitt. Flach.....	189
Olibrosoma Tourn. 147	186
testacea Tourn.....	186
Olibrus Erichson. . 147	164
Abeillei Guilb.....	185
Achilleæ Steph..... ...	170
adustus v. Flach..	173
algiricus Tourn.....	180
æneescens Küst.....	175

	Pages
æneus Illig.....	169
affinis Sturm.....	179
anthemidis Perris.... ..	175
apicatus v. Guilb.....	184
aratus v. des Gozis. ...	173
assimilis v. Flach.....	173
atratus v. Guilb.....	183
Baudii Flach	176
Baudueri Flach.....	017
Bedeli Guilb..... ..	180
bicolor Fabr	183
binefestratus v. Guilb...	176
bilunulatus v. Guilb....	183
bimaculatus Küst.	185
biplagiatus Guilb.....	184
bisignatus Ménétr.....	177
Bonnairei Guilb	181
camptoides Reitt..... ..	184
castaneus Baudi.....	172
castanopterus v. Guilb..	174
cinerariæ Woll.....	185
coccinella Flach.....	177
congener Woll..... ...	175
corcyrensis v. Flach ...	180
corticalis Panz.....	172
Demaisoni Flach.....	174
Desbrochersi Guilb.....	171
discoideus v. Küst.....	179
Dorhni v. Flach.....	184
fallax v. Flach.....	174
Fauveli v. Guilb.....	178
Flachi Reitt.....	178
flavicornis Sturm.....	178
flourm Woll.....	186

	Pages
Freyi Tourn	173
gentilis Guilb	184
Gerhardti Flach	174
helveticus Rye	178
Heydeni Flach	173
hypocritus Tourn	180
Koltzei Flach	171
Lederi v. Flach	180
liquidus Er	180
lucidus v. Guilb	175
maculifer Tourn	177
metallescens Flach	179
millefolii Payk	170
obscurus v. Guilb	184
ornatus v. Guilb	176
ovatus Marsh	169
particeps Muls	174
Perrisi v. Guilb	170
pygmæus Sturm	179
Raffrayi Tourn	176
Reitteri Flach	172
Reyi Guilb	181
rufus v. Guilb	179
Seidlitzi Flach	173
Selvei Guilb	177
similaris Tourn	180
similis Tourn	176
Stephensi Tourn	180
Stierlini Flach	182
subaereus Woll	176
subniger v. Guilb	175
sulcipennis v. Guilb	180
ulicis Gyll	170
viennensis Guilb	182
Phalacrus Payk	146 149
achilleæ Steph	170
ambiguus v. Guilb	151
æneus Illig	169
affinis Sturm	179
ater Herbst	152
Baudii Tourn	160
bicolor Fab	183

	Pages
Bonnairei v. Guilb	157
Brisouti Rye	155
brunnipes Brisout	159
brunnipes Rye	158
caricis Sturm	156
Championi Guilb	154
confusus Guilb	153
consimilis Marsh	190
corruscus Payk	152
corticalis Panz	172
Dœbneri v. Flach	152
Delabyi v. Guilb	157
fimetarius Fab	152
flavicornis Sturm	178
frater Flach	152
geminus Illig	190
Genei Tourn	153
granulatus Guér	161
grossus Er	154
Grouvellei Guilb	156
hipponensis v. Guilb	154
Humberti Rye	153
hybridus Flach	153
incommodus Flach	157
insularis Guilb	156
maximus Fairm	152
mandibularis Tourn	159
Mayeti Guilb	158
millefolii Payk	170
millefolii Gyll	156
millefolii Steph	155
ovatus Marsh	169
piceus Steph	191
picipes v. Steph	153
punctatostriatus Waltl	155
pygmæus Sturm	177
quercus Tourn	153
Reitteri v. Flach	151
rufipes v. Tourn	153
seriepunctatus Bris	160
siculus Tourn	157
striatulus Tourn	160

		Pages
substriatus Gyll.....	155	193
testaceus Panz....		189
trichopus Waltl.....		155
ulicis Gyll..... .. .		170
Pyracoderus Guilb.	148	187
Lemoroi Guilb.....		187
Stilbus Seidl..... ..		189
Tolyphus Er.....	147	160
algiricus v. Guilb.		161
chalybæus v. Baudi... .		162
granulatus Guér.....		161
punctatostriatus Kraatz.		163
punctulatus Rosenh....		164
robustus v. Guilb.....		162
Sedilloti Guilb.....		163
Simoni Flach..... ..		162
striatipennis Lucas.... .		161
subsulcatus Fairm.....		163
syriacus Reitt.....		161

ERRATA

Pages 143, lignes 13 et 14 : une espèce d'avoine, lire : *Brachypodium pinnatum* L.
— 146, — 25 par le rebord, lire : ce rebord.
— 151, — 27 *Retteri*, lire : *Reitteri*.
— 154, — 21 *grossus*, lire : *confusus*.
— 161, — 18 a la, lire : à la.
— 162, — 20 moint, lire : moins.
— 163, — 5 réticules, lire : réticulés.
— 164, — 21 de le : lire : de la.
— 168, dernière ligne : élytres noires, lire : élytres noirs.
— 171, ligne 3 Edouh, lire : Edough.
— 177, — 3 et 4 dorsales, lire : suturales.
— 186, — 10 collègue Bourgeois, lire : collègue M. Bourgeois.

LES PERLIDES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par René MARTIN.

PLECOPTERA

Famille des PERLIDÆ

Trib. I. — PERLINÆ.

Gen. **Dictyopteryx**.

1. **Dictyopteryx microcephala** Pictet.

Dès le 25 mars, cette espèce paraît en nombre aux bords de la Creuse. Tous les jours, sur les pierres des quais, sur les ponts, les murs, sur les poteaux on voit des groupes de trois à huit individus ♂ et ♀, serrés les uns contre les autres, presque les uns sur les autres, immobiles. Si on les dérange, ils courent avec vivacité, mais ne volent jamais. Au contraire, la nuit à peine venue, ils se déplacent et l'accouplement se fait. J'ai conservé en captivité un grand nombre de ces insectes; ils vivaient de 10 à 12 jours. Durant la journée, ils demeuraient tapis sans mouvements et le soir seulement commençaient à remuer. Ils restaient ordinairement accouplés pendant la nuit entière, jamais le matin. Cette espèce est toujours très commune le long des rivières jusqu'au 5 juin; elle disparaît à cette époque. Les deux sexes sont en nombre égal.

2. **Dictyopteryx intricata** Pictet.

Espèce méridionale, inconnue au Blanc et trouvée seulement en petit nombre à Gargilesse, en mai et juin.

Gen. **Isogenus**.

3. **Isogenus nubecula** Newman.

Assez commun sur la Creuse, l'Anglin et autres rivières, du

1er avril au 15 mai. Mœurs analogues à celles de *D. microcephala*.

Gen. **Perla**.

4. **Perla abdominalis** Burm.

Très abondante, du 1er mai au 25 juin, sur la Creuse supérieure et ses petits affluents, très rare en aval d'Argenton. Vit, durant le jour, sur les herbes et dans le feuillage des arbres, au bord de l'eau, aussi sur les ponts, les pilotis. Si le temps est couvert, elle ne vole pas, mais court avec rapidité et au besoin se laisse choir à terre ; si le soleil brille, elle prend parfois son essor et vole d'arbres en arbres, assez lourdement.

5. **Perla marginata** Panz.

Gargilesse, 8 et 24 juin. Paraît rare.

Gen. **Chloroperla**.

6. **Chloroperla rivulorum** Pictet.

Sur la Creuse, du Pont des Piles à Crozant, sur les ruisseaux et les cascades, du 20 juin au 30 juillet. Rare.

7. **Chloroperla grammatica** Poda.

Extrêmement commun sur toutes les rivières et ruisseaux, depuis le 15 mai jusqu'au 5 août. On la prend aisément en battant les arbres.

Gen. **Isopteryx.**

8. **Isopteryx torrentium** Pictet.

Très commune dans la partie montagneuse du département sur les ruisseaux et les rivières, dans le feuillage des arbres et arbustes, surtout des buis, du 10 mai au 15 août. Les deux sexes en nombre égal.

9. **Isopteryx Burmeisteri** Pictet.

Assez rare, de Gargilesse a la frontière du Limousin, du 5 juin au 1er août.

10. **Isopteryx apicalis** Newman.

Répandu partout en grande abondance, sur les cours d'eau, sur les étangs, à distance des eaux, du 20 mai au 20 août. On le prend parfois par centaines en battant un même arbre. Il vole peu.

Trib. II. — NEMOURINÆ.

Gen. **Capnia**.

11. **Capnia nigra** Pictet.

Trouvée par M. Degors, le 5 avril, au Blanc, sur un tronc d'arbre, au bord immédiat de la Creuse.

Gen. **Tæniopteryx**.

12. **Tæniopteryx trifasciata** Pictet.

Apparaît dès les premiers jours de janvier, même par un temps de neige, devient extrêmement commun durant les mois de février, mars et avril, disparaît vers le 30 avril. Sur toutes les rivières, ruisseaux et cascades. Se tient dans les arbres et sur les pierres. Devient la proie d'une foule d'animaux: araignées, fourmis, scolopendres.

13. **Tæniopteryx nebulosa** L.

Rare. Gargilesse, dans les buis, 25 avril et 17 mai.

Gen. **Leuctra**.

14. **Leuctra fusciventris** Steph.

Assez commun le long des rivières, du 15 avril au 15 mai, et plus tard du 25 septembre au 10 novembre. Se tient sur les arbres et les piles des ponts.

15. **Leuctra geniculata** Steph.

Assez commun au bord de la Creuse et de quelques autres cours d'eau, du 5 septembre au 10 novembre.

16. **Leuctra nigra** Olivier.

Commun au Blanc dès le 18 mars, dure jusqu'au 18 avril. On trouve tous les jours cette petite espèce dans les interstices des pierres du viaduc.

Gen. **Nemoura**.

17. **Nemoura variegata** Olivier.

Extrêmement répandu sur les rivières et plus encore dans les queues d'étangs. Paraît au 1er avril et dure jusqu'à la fin d'août. On la prend par centaines en fauchant les iris et les roseaux sur le rivage des étangs. Elle vole volontiers au soleil. Espèce de taille très variable.

18. **Nemoura lateralis** Pictet.

Assez rare, du 16 avril à fin juin. Gargilesse et Crozant.

MŒURS ET MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

Par le Capitaine XAMBEU.

3° Mémoire

BUPRESTIDES

Nous ne connaissons que la période la plus courte et la moins intéressante de la vie des insectes, c'est-à-dire celle qui est liée à l'adulte: tout ce qui a rapport aux mœurs, aux métamorphoses, est disséminé dans divers recueils ou est peu connu. Réunir dans un même faisceau ces faits biologiques, si attrayants par leur originalité qu'ils frappent d'étonnement autant que d'admiration ; y ajouter les descriptions éparses des larves connues; rédiger, condenser sous une même forme ces mêmes faits, ces mêmes descriptions, en les augmentant d'un certain nombre, tel est le but du présent mémoire.

PREMIÈRE PARTIE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Larves.

Les larves qui nous sont connues de la famille des *Buprestides* présentent les caractères généraux suivants:

Corps allongé, composé de douze segments, tête non comprise, trois thoraciques, neuf abdominaux, plus un segment supplémentaire ou mamelon anal ; à téguments blanchâtres ou jaunâtres, de consistance variable, mais généralement mous, charnus, glabres ; quelquefois revêtu de petites spinules ou de poils épars roux ou blanchâtres ; presque toujours avec plaque écailleuse à la région thoracique qui est large, et mamelons ou bourrelets à la région abdominale qui est beaucoup plus étroite.

Tête rétractile, équilatérale, invaginée dans le premier seg-

ment thoracique, formée de deux parties bien distinctes : l'antérieure petite, cornée, circonscrivant l'emplacement occupé par les organes buccaux, à lisière frontale déclive et incurvée ; la postérieure large, charnue, renflée ou subcoriacée, séparée du premier segment thoracique, dans lequel elle est susceptible de rentrer avec le reste de la tête, par un sillon ou par une sinuosité ; — *épistome* court, fixe, transverse, bien détaché, corné ou membraneux ; — *labre* même forme et même consistance, mobile, à bord antérieur droit ou arrondi, frangé de courts cils ; à base fovéolée, recouvrant l'espace qui sépare les mandibules ; — *mandibules* cornées, courtes, fortes, obtuses à leur extrémité qui est bi ou tridentée, à face extérieure convexe, la face intérieure concave, ce qui en rend le pourtour tranchant, se touchant sans jamais se croiser ; — *mâchoires* très petites, dépassant à peine la lèvre inférieure, recouvertes à leur base par le menton ; — *lobe* court, toujours frangé de courts cils à ses bords intérieurs ainsi qu'à sa tranche interne, aussi long que les palpes ; — *palpes maxillaires* coniques, larges, courts, biarticulés, article basilaire deux fois plus long que le terminal ; — *menton* large, charnu, transverse ; *lèvre* inférieure fixe, grande, large, ciliée, antérieurement échancrée, à disque bilobé ; — *languette* nulle, milieu intérieur de la lèvre creuse, bords de la cavité entourés de courts cils papilliformes ; — *palpes labiaux* en partie cachés par le bord extérieur des lobes, figurés par deux tubercules charnus, coniques, avec poil terminal, paraissant parfois biarticulés ; — *antennes* courtes, situées dans une excavation en arrière et en dehors des mandibules, de quatre articles, avec article supplémentaire, graduellement rétractiles, coniques, à base consistante, à sommet membraneux ; le premier article gros, charnu, obconiquement cylindrique avec pubescence au sommet, le deuxième plus petit, avec poils extérieurs, le troisième petit, globuleux, cachant presque toujours le dernier ainsi que l'article supplémentaire qui sont membraneux ; ce dernier article et le terminal sont si peu apparents qu'à moins d'avoir affaire à de grosses larves, il est bien difficile de les apercevoir. Schiœdte, à l'œil si exercé, n'avait jamais compté que trois articles aux antennes ; Chapuis et Ratzeburg, qui avaient bien étudié les Buprestes à l'état larvaire, n'en ont jamais compté que trois aussi ; quant à Perris, notre illustre maître, c'est autre chose : à sa première larve, il n'en indique pas (*Anthaxia manca*, 1838) ; plus tard, il en décrit deux (*Notice*, 1851), puis trois (*Insectes du Pin*, 1854) et même quatre, avec possibilité d'un supplémentaire (*Larves*, 1877) ; — *ocelles*, pas de traces ni de

vestiges, pas plus pendant le jeune âge des larves qu'au moment de leur plus grande expansion.

Segments thoraciques de formes diverses, le premier presque toujours très grand, discoïdal, déprimé, recouvert d'un écusson subcorné, longitudinalement parcouru par une ou deux lignes de couleur foncée et de consistance plus ferme ; deuxième et troisième convexes ou déprimés, transverses, charnus, sans plaques ni lignes, moins larges et moins longs que le premier, avec ou sans mamelons ou bourrelets.

Segments abdominaux charnus, convexes ou subdéprimés, quadrangulaires, à bords ciliés ou non, de forme à peu près égale, leur plus grande largeur vers l'extrémité ; toujours plus étroits que le premier segment thoracique, à intersection des anneaux plus ou moins prononcée, toujours terminés par un segment supplémentaire, mamelon ou pince.

Dessous : le premier segment thoracique porte dans la plupart des cas un écusson subcorné, longitudinalement parcouru par un seul trait ; les deux suivants et le premier segment abdominal sont souvent mamelonnés, les segments restant ont la même forme qu'en dessus ; l'anus, à fente longitudinale, émerge librement du mamelon anal, ou est couvert par la pince ; chez les larves à grand développement, les trois segments thoraciques sont pourvus en dessous de petites aréoles à pourtour corné, servant d'auxiliaires au corps pendant sa progression.

Un bourrelet latéral toujours bien accusé aux segments abdominaux longe les flancs, servant ainsi de ligne de partage aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles ; à leur place sont, dans certains genres, des petits tubercules charnus ou des petites fovéoles en tenant lieu.

Stigmates orbiculaires ou transversalement elliptiques, à péritrême corné, quelquefois interrompu au bord antérieur, toujours au nombre de neuf paires ainsi disposées : la première, la plus grande, sur le bord latéral du deuxième segment thoracique ou dans l'incision qui le sépare du premier segment ; les huit autres sur le bord latéral ou dorso-latéral des huit premiers segments abdominaux et au tiers ou au quart antérieur de l'anneau.

Les larves des Buprestes sont reconnaissables par leur petite tête invaginée, par le premier segment thoracique grand, déprimé, et par les segments suivants plus étroits mais égaux ou à peu près ; elles ont la forme, suivant l'expression consacrée, d'un matras ou d'un pilon aplati au gros bout.

Par l'absence des pattes, par le manque d'ocelles et par l'imperfection des palpes labiaux, elles semblent s'éloigner des larves des familles qui ont le même genre de vie qu'elles : en effet, elles n'ont aucun point de rapport, aucun trait de ressemblance avec les Scolytides et autres larves lignivores; si leur faciès les rapproche de celles des Longicornes, leur conformation les en éloigne ; elles n'ont qu'un seul trait qui leur soit commun: l'existence du segment supplémentaire ou mamelon anal.

Mœurs, habitudes, transformation.

On ne connaît jusqu'ici les *œufs* que d'un très petit nombre d'espèces; ceux du *Julodis onopordi* sont grands et oblongs, quand ceux du *Buprestis mariana* sont petits et sphériques ; ceux du *Trachys pygmæa*, petits aussi, sont au contraire légèrement aplatis; tous prennent une teinte jaunâtre à la veille de l'éclosion ; à en juger par le nombre de galeries dont sont sillonnés les bois et les feuilles, malgré les pertes de chaque jour, le nombre d'œufs pondus doit être considérable.

La *ponte* a lieu sous les feuilles ou dans l'intérieur des ecorces dont l'oviscapte de la femelle perce les premières couches, ou sous les petites saillies des écorces; les œufs sent déposés isolés ou par petits groupes. Aussitôt éclose, la jeune larve pénètre dans la feuille ou jusqu'au milieu de l'écorce, y circule en s'y creusant une galerie; il en est qui ne quittent pas l'écorce, d'autres vont jusqu'à l'aubier; d'autres encore, après avoir quitté l'écorce, s'enfoncent dans les parties ligneuses tendres ; lorsque les œufs ont été déposés, groupés, plusieurs galeries d'un même diamètre partent alors d'un point commun, elles sont si entrecoupées, que l'on a de la peine à suivre la trace d'une même larve, et cela tient au faible diamètre de la galerie, dont la couleur se confond encore avec les fibres de l'écorce.

Jeune, le corps participe de la *couleur* du fond des matières nourricières ; plus tard, lorsque les téguments dermiques ont acquis une certaine consistance, cette couleur disparaît, elle est cachée par les tissus cutanés et sous-cutanés; alors, la plupart des larves sont blanchâtres ou d'un blanc terne, quelques-unes d'un beau jaune d'ocre, d'autres simplement jaunâtres; la couleur blanc mat ou jaunâtre est celle à laquelle sont ramenées toutes les larves aux approches de la transformation, en même temps que les téguments perdent de leur consistance et que le corps devient mou et flasque.

Le *régime* des larves est végétal, les unes attaquent et vivent du bois mort, la grande majorité pourvoit à son existence en rongeant soit l'écorce, soit le liber et l'aubier, soit les couches ligneuses intérieures d'arbres ou d'arbustes en vie et parfaitement sains ; d'autres s'alimentent dans l'intérieur des racines ; d'autres enfin sont herbivores vivant soit du tissu intérieur des tiges soit en mineuses de feuilles : comme bizarrerie de ce régime, une larve exotique d'Australie, celle du *Diphucrania auriflua*, détermine des galles sur la plante qui lui sert de nourriture.

Ces larves se font remarquer par leur *inertie*, ainsi que par leur impuissance à se mouvoir en dehors des lieux où elles sont appelées à vivre ; c'est à peine si, extraites de leurs galeries, elles sont capables de redresser leur région abdominale : elles progressent encore, mais si peu, et elles perdent si vite le reste d'activité qu'elles possèdent, qu'une mort prompte les attend sur place.

Lorsque, dans sa galerie, la larve veut *avancer*, elle dilate son premier segment thoracique de manière à le faire adhérer contre les parois de la galerie en même temps qu'elle appuie son corps contre ces parois ; aidée par les spinules dont la direction en arrière l'empêche de glisser ou par des mamelons susceptibles de se tuméfier, elle fait avancer son corps par un mouvement de contraction successif par anneau, de nouvelles contractions lui font gagner la distance qui lui est nécessaire pour arriver à son milieu nourricier, elle prend alors position et attaque la couche ligneuse; la liberté absolue de sa tête si indépendante du corps lui permet d'entamer en tous sens cette couche de manière à lui donner l'ampleur nécessaire pour que la masse puisse plus tard y passer, et c'est ainsi que s'agrandit successivement sa galerie en même temps que le corps augmente de volume, que la larve progresse, ce travail ne cessant que lorsqu'elle est arrivée à son complet développement.

Dans leurs *galeries*, les larves s'y tiennent, les unes, le corps droit, allongé ; les autres, l'extrémité abdominale relevée et juxtaposée aux segments précédents ou peu écartée ; la forme, la direction des galeries sont très caractéristiques et particulières aux groupes comme aux genres, dans certains cas à l'espèce, il en est qui ont des points de ressemblance avec celles de certains Longicornes : les unes sont longitudinales, les autres plus souvent transversales et sinueuses, d'autres vont d'un point commun en s'élargissant ; celles à forme sinueuse arriveraient à donner une grande longueur si on en mesurait

tous les contours, toutes les sinuosités ; et contours et détours sont d'autant plus nombreux et irréguliers que la larve approche de son complet développement : on sait que cette opération a un but, couper le plus de canaux possibles à la sève afin de mieux en intercepter la circulation ; il en est qui pour mieux arriver à leurs fins rongent circulairement le liber et l'aubier ; dans les larves à région antérieure très développée, les galeries sont hors de proportion avec le reste du corps, la larve en ce cas s'y tient recourbée en hameçon, tandis que le corps reste droit, et que les galeries sont proportionnées à sa largeur dans celles chez lesquelles cette région n'est pas plus ou beaucoup plus ample.

Les *traces* des galeries subcorticales pour les espèces vivant au détriment des végétaux en pleine sève, sont reconnaissables à la couleur de l'écorce toujours plus foncée et un peu déprimée au point correspondant à la partie intérieurement rongée.

Dans les galeries, les *déjections* y sont déposées par couches d'une régularité remarquable; elles sont granuleuses : successivement rejetées en arrière, elles comblent le vide que la larve fait en progressant, les unes les laissent sur place en les resserrant, les autres au contraire les disposent par couches concentriques concaves et c'est l'extrémité abdominale qui en passant et en repassant sur ces feces leur donne un commencement de cette forme qu'achève de compléter la convexité du corps ; de couleur plus ou moins analogue au milieu nourricier dès le jeune âge des larves, les déjections conservent plus ou moins cette même teinte chez celles qui vivent de bois, d'écorce ou de végétaux en puissance de vie ; elles deviennent au contraire blanchâtres chez celles dont le travail se fait dans le bois mort à quelque couleur qu'appartienne la larve : une seule couleur leur est commune, c'est la teinte noire ou noirâtre, mais à la longue et bien après que l'existence de la larve a pris fin, alors que les déjections commencent à se dissocier : il est en effet curieux de voir ces filets noirs au milieu des couches sanguinolentes des racines de la ronce.

L'existence souterraine, intercorticale, interligneuse ou interfoliacée des larves est un obstacle trop sérieux pour que l'on ne puisse croire à la difficulté qu'il y a de constater l'opération des *mues* ou changement de peau, laquelle doit, selon toutes probabilités, se renouveler par périodes durant l'existence larvaire et qui a lieu aux époques correspondantes à la couleur plus ou moins accentuée des sujets : quoiqu'il en soit, il est bien difficile de trouver des traces de ces chargements dans les galeries,

et, si pellicules restent ou sont rejetées, elles sont réduites à des proportions si faibles que ni peaux, ni vestiges des parties résistantes, telles que appareils buccaux, écusson thoracique ou pinces caudales pour celles qui en sont pourvues, ne sont perceptibles ni dans les galeries, ni entre les déjections ; si on pouvait prendre les variations de couleur pour des époques correspondant à des mues, il serait possible d'établir des périodes approximatives sur les larves à coloration forte et à grand développement ; ainsi la larve du *Ptosima flavoguttata* d'un beau jaune à sa plus grande expansion est d'abord d'un blanchâtre terne, elle passe après au blanchâtre, devient ensuite légèrement jaunâtre, puis d'un jaune plus accentué, enfin d'un jaune citron et en dernier lieu jaune blanchâtre, ce qui la fait passer par cinq variations successives, ayant chacune leur similaire aux cinq âges du ver à soie, lequel change aussi de couleur à chacune de ses mues : c'est tout ce que l'on peut conjecturer de cette phase de l'existence larvaire en ce qui concerne la famille des Buprestides; pour bien d'autres familles de l'ordre des Coléoptères, l'existence des mues n'est un mystère pour un biologiste.

La *durée de l'existence larvaire*, à part quelques cas particuliers inhérents au défaut d'aliments, à des causes de maladies, à des excès ou à des changements brusques de température, ou à des déplacements du milieu nourricier, est de une année pour les larves comprises dans le cercle dont nous nous occupons ; toute cause anormale provoque un retard de une et quelquefois de deux années sur la durée de l'existence normale; nous tenons ainsi en suspension de transformation depuis deux années, une larve d'*Acmœodera*, alors que la génération dont elle faisait partie a accompli son cycle entier dès la première année.

Les larves de Buprestes ont de nombreux *ennemis* acharnés à leur poursuite ; elles sont recherchées par divers diptères et en particulier par des hyménoptères térébrants qui, après avoir dépisté leurs traces, parviennent à perforer de leurs longues tarières l'épaisseur de la couche sous laquelle s'abrite la larve; il ne leur reste plus dès lors qu'un œuf à déposer sur le corps de la victime et le but est atteint ; il est curieux de voir la manière dont opère l'Ichneumon femelle pour rechercher une larve lignivore; la voici sur une branche contaminée, avec son agilité peu commune, elle a bientôt fait de la parcourir en tous sens, agitant sans cesse ses antennes qu'elle met constamment en contact avec l'écorce; que l'emplacement d'une larve lui paraisse assuré, elle s'arrête, scrute encore une fois la place, et quand

elle est sûre du point où repose sa victime, elle s'arrête, prend position, écarte ses pattes dont elle se sert comme point d'appui, relève l'abdomen, dispose sa tarière à angle droit, taraude, perfore, faisant alternativement tourner son outil de droite à gauche, de gauche à droite; le trou percé, l'œuf déposé, elle vole aussitôt à la recherche d'une autre larve, cette opération, toujours la même, se continuant jusqu'à complet épuisement de l'ovaire.

A Ria (Pyrénées-Orientales), localité où ont été faites nos observations, la larve du *Plosima flavoguttata*, a pour parasite un Ichneumon de la sous-famille des *Pimplinæ*, du genre des *Xorides*; celle de *Sphenoptera gemellata* devient la proie d'un *Braconide* du genre *Bracon*, celle du *Coroebus bifasciatus* est recherchée par un Pimplien du genre *Ecthrus*, et d'autres encore: il serait très intéressant de connaître exactement les détails de l'évolution complète de ces divers parasites.

Aux différentes causes de mortalité énumérées il faut ajouter les maladies provenant de temps trop humides ou de sécheresses trop prolongées ; de plus, l'excès de circulation de la sève qui, chez les arbres jeunes et vigoureux étouffe les larves dans leurs galeries; avec celà, les Pics et une foule de larves carnassières sans cesse occupées à les décimer.

Aux *approches de la nymphose*, les larves qui ont survécu à tant de dangers éventuels, se ménagent une loge dans un coin de la feuille nourricière, ou dans l'intérieur des racines qu'elles ont rongé, ou dans l'écorce qui a servi à assouvir leurs appétits; il en est qui quittent l'écorce pour entrer dans le bois, d'autres qui entrent plus profondément dans le bois si elles y vivaient déjà, toujours sans quitter le milieu où elles ont vécu et où elles trouvent une protection qui leur paraît suffisante pour les mettre à l'abri de nouveaux dangers, et en ayant soin, dans la plupart des cas, de se retourner au préalable, après avoir bouché, soit par des fibres, soit avec leurs propres déjections, l'orifice de la loge et de présenter ainsi leur tête dans la direction de l'extérieur : ces loges longues et oblongues sont, suivant le groupe, creusées dans un sens vertical ou horizontal, ou oblique; ce dernier mode est plus particulier aux larves lignivores, le second l'est aux radicivores et le premier aux herbivores.

Quelques espèces préparent à l'avance le trou de sortie de l'adulte en rongeant la partie subéreuse qui correspond à l'orifice de la galerie, mais en ayant soin de toujours laisser une mince couche d'écorce suffisante pour empêcher la pénétration de l'air extérieur et pour dissimuler aussi l'emplacement du réduit.

Pour les larves qui sont obligées de se retourner, une fois leur loge construite, et ce sont celles dont le développement thoracique est très accentué, il se produit un travail long et pénible dans l'exécution duquel toutes ne réussissent pas, aussi en est-il qui succombent avant d'avoir terminé ou n'ayant pu achever leur circonvolution.

Transformation. Aussitôt la loge préparée, la larve s'accule contre le fond du berceau, le corps perd de sa rigidité, il devient mou, flasque, se contracte en se raidissant, successivement il perd de sa forme larvaire, certaines parties se dépriment, d'autres se tuméfient, tous les bourrelets et mamelons se résorbent, s'effacent successivement et au fur et à mesure que de nouvelles contractions se produisent ; quand les bourrelets ont disparu, le corps est distendu, encore un effort et la peau de la larve, crevant comme un vêtement trop étroit, cède aux principales divisions ; c'est d'abord le tour de la tête et du premier segment thoracique dont les lignes si caractéristiques s'ouvrent, de nouvelles contractions font glisser la peau, qui, par des mouvements de dilatation, cède aux points correspondant à la ligne médiane; de nouveaux mouvements rétractiles et contractiles l'acculent contre le fond de la loge où elle demeure à l'état de dépouille chiffonnée ; c'est alors qu'apparaît le nouveau protée et c'est dans le cours de ce travail de transformation que le corps allongé de la larve a subi un raccourcissement extraordinaire pour arriver à la forme trapue et ramassée de la nymphe.

Nymphes.

La conformation des nymphes découle du type général suivant, applicable à tous les cas particuliers :

Corps mou, charnu, glabre, enveloppe membraneuse d'une délicatesse telle que la moindre pression la fait éclater ; droit ou légèrement recourbé, oblong ou ovale, à région antérieure arrondie, s'élargissant ensuite jusqu'aux premiers segments abdominaux pour diminuer graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité postérieure.

Masque frontal déclive et fuyant, quelquefois à milieu échancré ; masque buccal relevé, à pièces bien distinctes ; antennes obliques, leur extrémité reposant sur ou non loin des cuisses de la première paire de pattes, toujours courtes ; masque thoracique scutiforme, clypeiforme ou quadrangulaire, deuxième segment étroit, troisième beaucoup plus large.

Segments abdominaux déprimés ou subconvexes, la ligne d'intersection des zoonites très accentuée, relevée au bord latéral et au milieu de l'arceau, quelquefois en une papille inclinée en arrière, bords latéraux saillants carénés; stigmates apparents.

Dessous déprimé, ailes et pattes rassemblées, les genoux en saillie, ayant pour but avec les carènes latérales et les papilles d'amortir les chocs qui pourraient être imprimés au frêle esquif sur lequel repose le corps de la nymphe ; mamelon anal mutique, toujours arrondi et bilobé ; toutes les parties décrites plus ou moins fortement striées et ponctuées.

Nymphose, transformation.

Lorsqu'on déplace la nymphe ou lorsqu'on la met en contact avec un objet étranger, il ne se produit aucun mouvement appréciable à la vue, le corps éprouve cependant un léger frémissement, une légère trépidation, mouvements à peine apparents dans les nymphes à grand développement ; quoi qu'il en soit, le corps de la nymphe est inerte, tout mouvement même défensif lui a été refusé, et c'est un trait qui caractérise la famille entière.

En principe, la couleur de la nymphe n'est que le reflet de celui de la larve, toutefois la teinte blanc mat est celle qui domine.

Exposée aux mêmes dangers que la larve, aux mêmes ennemis, aux mêmes meurtriers, elle a encore à craindre de se voir enlevée de son abri par les Pics qui savent si bien dépistes sa trace : elle est aussi recherchée dans sa loge par les larves carnassières des Clérides et des Trogositides qui lui font une guerre acharnée : Larve, elle pouvait opposer une certaine résistance ; nymphe, tout lui a été refusé, elle n'a aucun recours contre ses ennemis, aucun moyen de défense à opposer à ses ravisseurs, pas même la facilité de pouvoir remuer son abdomen, facilité dont cependant jouissent toutes les larves xylophages comme elle.

On ne saurait rien préciser à l'égard de la durée de la nymphose, l'évolution nymphale pouvant être accélérée ou retardée, par l'effet de la température ; elle est toujours de courte durée, quinze jours à trois semaines au plus ; c'est généralement au printemps que se produit pour les unes le commencement de l'évolution ; pour d'autres, c'est aux premières chaleurs et pour

d'autres encore, la fin de l'été; rarement quelques nymphes hivernent, aussi leur vie n'est-elle pas sans danger. — S'il est donné à la larve de parcourir, même sous un faible abri, la saison rigoureuse sans que son existence soit compromise par les froids, seraient-ils très intenses, il n'en est pas de même de la nymphe, une raison physiologique d'un intérêt majeur s'y oppose : larve, elle vit de ses réserves, elle respire, son corps en action constante avec l'air extérieur lui donne la possibilité de résister; nymphe, elle subit un travail d'élaboration ininterrompu qui est de nature à plutôt l'affaiblir qu'à lui donner les moyens d'opposer une force à l'intensité des frimas; aussi, rares sont celles qui passent la saison hivernale.

Transformation. Le travail de résorption achevé, la mince pellicule qui recouvrait le corps de la nymphe et qui en retenait captives et resserrées les unes contre les autres les diverses parties cède sans efforts ; ce sont d'abord les palpes qui se détachent, successivement les pattes, les antenn s se dégagent en même temps que les ailes se dressent en s'allongeant, que le pigment pileux commence à poindre et que plis, stries, sillons, carènes, points et fossettes se creusent et se relèvent ; pendant que s'exécute ce premier travail d'élaboration, le corps passe de la couleur pâle à la couleur foncée, ce sont les extrémités, les articulations qui se colorent les premières; les teintes noires, bleues, bronzées ou cuivreuses s'affirment d'abord par un fond, noir, la couleur jaune ne subit pas de modification si profonde, cette couleur n'étant déjà que le reflet de la teinte primitive de la larve : en effet, il n'y a de taches jaunes que chez les adultes issus de larves à fond jaune.

Quand toutes les parties se sont bien détachées, que le système pileux s'est bien développé, que les moindres formes plastiques sont dessinées, que les ailes quoique déhiscentes encore ont couvert les arceaux abdominaux, la couleur normale a envahi tout le corps, le reflet manque encore ; alors seulement l'adulte commence à se mouvoir; il prend appui sur ses pattes; par ce mouvement, les ailes se trouvant dégagées gagnent leur place naturelle, la suite du travail extérieur s'achève en même temps que le corps se lustre ; c'est alors que l'adulte, après avoir laissé ses téguments extérieurs se durcir, ce qui est l'affaire de deux à trois jours, cherche à rompre la faible cloison qui le sépare de l'extérieur.

Adultes.

Il n'est point nécessaire de rééditer un travail dû à une plume

des plus autorisées, dans la personne de l'auteur de la *Monographie des Buprestides d'Europe*, M. de Marseul (*L'Abeille*, 1885, page 3).

Quelques traits de mœurs particuliers et complémentaires serviront à parfaire cette œuvre.

Mœurs, habitudes, régime.

Lorsque dans sa loge l'adulte est formé, il lui reste encore un travail à accomplir dans ce théâtre des lieux où s'écoulèrent ses phases larvaire et nymphale : il faut qu'il rompe cette cloison qui avait si bien garanti ses premiers âges et de la rapacité de ses ennemis et des influences atmosphériques ; il se met à l'œuvre à l'aide de ses mandibules, dont il n'a conservé, croirait-on, l'attribut, que pour l'exécution de ce travail, car pour la plupart elles ne seront plus désormais d'une bien grande utilité ; il ronge, il entaille, jusqu'à ce que la couche subéreuse nécessaire pour lui donner passage ait disparu, travail pénible qui coûte la vie à de nombreux sujets, ainsi qu'en témoignent les cadavres dont la tête bouche encore après la mort l'orifice du trou de sortie en partie seulement dégagé ; alors seulement il se hasarde à sortir et encore le fait-il avec cette prudence, cette circonspection qui caractérise si bien tous les insectes de sa famille, il se dissimule, se laisse couler sur la branche, sur le tronc ou sur la tige nourricière, attendant un rayon de soleil qui devra lui permettre de réchauffer son corps encore un peu humide et de se lancer dans l'espace, n'ayant dès lors qu'un seul but, assurer à la suite d'un rapprochement ; le sort d'une nouvelle génération et c'est ainsi que successivement d'année en année les couches se reproduisent.

Il a été souvent question de la possibilité de juger de la famille et même du genre par la forme du trou de sortie de l'adulte ; point n'est besoin d'entrer à cet égard dans des considérations d'ordre général, encore moins d'ordre particulier ; il suffit de se poser cette question : quelle sera la forme de l'orifice pour deux insectes de la famille qui nous occupe, dont la taille identique offrira un contraste frappant avec la forme du corps ? L'un, *Acmæodera* ou *Sphenoptera*, sera cylindrique comme un Longicorne, *Clytus* ou *Oberea* ; l'autre, *Lampra* ou *Anthaxia*, sera déprimé aussi comme un Longicorne, *Callidium* ou *Hylotrupes*.

La réponse se trouvera plus loin, à la suite du cycle biologique du *Ptosima flavoguttata*.

Pour généraliser, on peut dire que les trous de sortie sont plus ou moins en forme d'ellipse transversale ou oblique ou longitudinale à la direction de la feuille, de la tige, de la branche ou de l'arbre et ouverts selon la forme du corps du reclus.

La taille des Buprestes peut varier considérablement d'une espèce à l'autre, depuis le plus grand, le *Buprestis mariana*, qui mesure 25 à 32 millimètres, jusqu'au plus petit, l'*Aphanisticus pusillus*, qui n'a guère que 3 millimètres ; quoique cependant la majorité des espèces soit de longueur moyenne, et, caractère unique parmi les Coléoptères, les ailes ne sont pas plus longues que les élytres, elles ne sont ni pliées ni plissées, ce qui donne a l'adulte la facilité de les déployer aussi vite que de les cacher.

Les formes et les couleurs diffèrent entre les groupes : les uns sont cylindriques, déprimés ou elliptiques, d'autres ovoïdes, subtriangulaires, d'autres enfin linéaires ; la couleur des deux sexes est identique, sauf dans le genre *Anthaxia*, où la teinte du corselet du mâle diffère de celui de la femelle ; d'un autre côté, si la couleur ne distingue que rarement les deux sexes, il est possible de les remarquer par la forme du corps qui, chez le mâle, est plus étroit, plus allongé, avec les élytres plus épaisses.

Pendant leur courte existence, les Buprestes sont les uns Phyllophages, dévorant les jeunes pousses de pin, rongeant ou festonant les feuilles de la plante ou de l'arbuste nourricier, d'autres plus délicats, se délectent des anthères et du pollen des fleurs ou bien encore dévorent les pétales, d'autres enfin s'abstiennent de prendre toute nourriture : habitant les plaines et les montagnes, les forêts et les vergers, ils se trouvent quelquefois dans nos habitations où ils sont apportés avec nos bois de chauffage et de construction à l'état de larve ou de nymphe.

L'adulte ne paraît qu'en été, une seule espèce semble faire exception à cette règle ; c'est en plein jour qu'il prend ses ébats, aux heures les plus chaudes, alors que beaucoup d'autres coléoptères se tiennent au repos ; c'est sur le tronc des arbres, sur les feuilles, sur les fleurs qu'il se pose ; par un temps lourd précédant l'orage, il est d'une activité peu commune ; d'un autre côté, que le soleil se voile ou que le vent souffle, pas un ne se fait voir, tous restent à l'abri.

Leur démarche est lente, mais légers comme l'air, impressionnables à l'excès, ils se dérobent facilement à la vue et évitent ainsi tout danger en se dissimulant ou en prenant leur vol, c'est ce qui a fait dire que les Buprestes étaient rares ; ils

ne le sont pas plus que les autres créatures du monde entomologique, leurs dégâts en font foi, et il en a été ainsi de tout temps, même aux époques les plus reculées, ainsi que nous l'apprennent les données paléontologiques, d'après lesquelles les Buprestes entreraient pour plus du tiers dans le total des Coléoptères fossiles décrits, chiffre proportionnellement très élevé ; — surpris, ils se laissent tomber à terre, rassemblent pattes et antennes contre le corps, simulant ainsi la mort durant un instant; ils sont alors presque introuvables.

Si l'on veut se donner le plaisir de prendre chez soi ces insectes frais et en nombre, il suffit de déposer dans une pièce appropriée à cet usage des troncs ou des branches contaminées, c'est-à-dire ayant reçu des pontes en dépôt, de leur donner entre temps un peu d'humidité en les aspergeant, et vienne l'époque de l'éclosion, on sera amplement dédommagé du peu de peine que l'on se sera donné ; certaines espèces foisonnent, d'autres sont moins nombreuses, toutes abondent ce qui prouve qu'aucune n'est rare.

L'accouplement se fait par les moyens ordinaires, le mâle sur le dos de la femelle ; le rapprochement a lieu par intervalles aux heures chaudes, il dure très peu de temps; la séparation des deux sexes s'exécute avec d'autant plus de promptitude qu'un sujet quelconque de frayeur se présente.

Les générations se renouvellent chaque année, seul le genre *Trachys* en aurait deux ; le nombre des sujets par génération est variable et par espèce et par année; certaines espèces qui ont moins d'ennemis acharnés à leur poursuite sous leurs trois états semblent plus abondantes ; d'autres plus nombreuses une année le sont moins les suivantes ; d'autres encore paraissent toujours rares : au point de vue agricole et forestier, toutes sont trop communes, parce que toutes sont nuisibles.

L'un de leurs plus grands ennemis est un hyménoptère ravisseur, le *Cerceris buprestícida* Duf., qui approvisionne sa progéniture du corps palpitant de nos plus beaux Buprestes, ne s'en tenant pas à une seule espèce, mais attaquant parmi celles de la famille, les plus belles en couleur, les plus développées en taille.

Propres aux zones chaudes, où ils abondent et où ils brillent par l'éclat de leurs belles couleurs, leurs représentants sont peu nombreux dans les régions froides ou tempérées : sur les 3,000 espèces disséminées dans les différentes parties du globe, la France en compte 113, réparties en 18 genres, groupés en trois tribus.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous faisons connaître le cycle biologique de 59 espèces de France et 2 de l'Europe.

Dégâts afférents à l'agriculture. Moyens préventifs.

Tou tes ou presque toutes les larves de Buprestes sont nuisibles: si quelques-unes, vivant soit aux dépens de souches abandonnées, soit au détriment de végétaux ligneux de peu de valeur, n'occasionnent que des dégâts peu appréciables, toutes les autres vivent au détriment d'arbres fruitiers, forestiers ou d'avenue en parfait état de santé ; elles nous sout donc préjudiciables ; — quelques exemples généraux pris un peu partout suffiront à le démontrer.

Les *Capnodis* perforent les racines et la base des troncs des arbres fruitiers et des arbustes en haie et d'avenue; les *Poecilonota* attaquent les branches et les troncs de l'orme, du tilleul, du peuplier; les *Melanophila* ruinent en les épuisant des plantations entières de jeunes peupliers et de jeunes pins; les *Coroebus* vivent au détriment des chênes de diverses espèces, les uns détruisant les flèches, les autres avariant l'écorce marchande ; les *Agrilus* s'en prennent aux branches de nos arbres fruitiers ou à des végétaux herbacés, et toute racine, tout tronc, toute branche attaquée entraîne irremédiablement le dépérissement des sujets atteints, par suite leur perte, et ces dégâts ont été de tout temps, aussi bien dans l'antiquité que de nos jours ; Aristote, dans son *Histoire des Animaux*, livre IX, chapitre IX, semble déjà les mentionner.

Lorsque l'écorce d'un arbre sain et vigoureux a été profondément sillonnée par de nombreuses galeries plus ou moins sinueuses, toujours pratiquées en vue d'intercepter la sève, que le liber et une partie de l'aubier ont été labourés, l'arbre ainsi endommagé ne peut conserver longtemps encore sa vigueur première, les lois de simple physiologie végétale s'y opposent; il cède, la circulation n'y est plus régulière, affaibli, languissant, il devient aussitôt le rendez-vous d'une nuée de Scolytes et de Longicornes qui achèvent de le ruiner.

Voilà en quelques mots exposé le mal ; nous faisons plus loin connaître, en décrivant leur cycle biologique, une partie des principaux auteurs des dégâts, tous ne nous étant pas encore connus ; il convient maintenant de trouver des moyens à pposer à ces ravageurs.

Les premiers moyens à employer contre nos Buprestes devraient consister à couper toute tige d'arbre languissant ou tout arbre maladif, et cela, avant le complet achèvement de la nymphose ou mieux encore de l'existence larvaire, tandis que le contraire a lieu; la tige et l'arbre sont laissés sur place jusqu'en hiver, époque à laquelle les propriétaires, ayant dû jusqu'à ce moment vaquer à des travaux plus lucratifs, font leurs coupes de bois, ce qui a dès lors permis aux générations de dévastateurs d'accomplir le cycle entier de leurs évolutions, de plus de laisser à l'état latent, sur de nouveaux arbres sains, le germe de nouvelles générations, et c'est ainsi que d'année en année nos arbres dépérissent et que le nombre de ravageurs augmente.

Les arbres ou les tiges coupés devraient être de suite décortiqués, brûlés ou emportés loin du foyer infesté, encore serait-il nécessaire qu'il y eût au préalable une entente commune entre propriétaires voisins, ce qui serait assez difficile à obtenir, étant donnée l'indifférence de ceux-ci en pareille matière ; mais ce que les propriétaiees ne sont pas soucieux d'entreprendre, l'Etat à le devoir de le faire exécuter dans les forêts qui sont du domaine public.

Ce serait sans doute une perte que de couper, en cas d'invasion, pour la livrer aux flammes, une partie de bois atteinte par des Xylophages, mais elle ne serait en tous cas que partielle et momentanée, et mettrait de suite hors de danger les propriétés voisines.

Combien de forêts ont cependant été ruinées parce qu'on n'a pas voulu ou qu'on a sacrifié trop tard le point contaminé ; les exemples ne manquent pas. ils sont d'aujourd'hui ; nos forestiers aussi bien que nos inspecteurs généraux de l'agriculture les connaissent, et ce que nous venons de mentionner, sans prétendre qu'il y ait péril en la demeure, s'applique à tout groupement de dégâts commis par les larves Xylophages à quelque famille qu'elles appartiennent, et, chose inappréciable, donne toujours une garantie aux propriétés des terres voisines.

Quoi qu'il en soit encore, ce qui pourrait être coûteux ou pénible pour la sylviculture ou pour la grande culture, le petit propriétaire, l'horticulteur, soucieux de conserver son domaine en bon état, a tout avantage à le tenter, les moyens à employer sont les suivants :

Dès qu'un arbre à fruits donne des signes non équivoques de dépérissement, serait-il très jeune, ne pas hésiter à le couper, à le brûler de suite et à le remplacer par un plus jeune ; agir de même à l'égard des végétaux : on y gagne ainsi du temps et de

l'argent, et on obtient en peu de temps des résultats supérieurs à ceux que ne donneraient les fumures, l'émondage et les travaux supplémentaires exécutés en vue de restituer à l'arbre ou au végétal languissant la vigueur qu'il a perdue et qu'il ne recouvre que bien rarement; de plus, on débarrasse du coup le verger des ravageurs qui continueraient à le ruiner.

Ne jamais compter sur les perturbations atmosphériques; avec notre système de culture intensive, elles sont impuissantes en pareil cas : l'expérience est là, c'est la meilleure démonstration. Badigeonner au coaltar, au lait de chaux ou avec toute autre couche insecticide préventive; enduire de goudron, de terre, de bouse ou d'autres matières le tronc des arbres ne constituent pas des moyens suffisants pour empêcher ce qu'il y a le plus à redouter, le dépôt des pontes ; si l'arbre ou le végétal ne peuvent être atteints par la base ou par le milieu, ils le seront par le haut, ce qui sera pire ; passer son temps à rechercher les pontes serait peine inutile, à raison des grandes difficultés que ce système imposerait ; faire la chasse aux larves, aux nymphes serait un travail trop coûteux à cause de l'indécision où l'on se trouverait de connaître exactement leur gîte ; au reste, en pareil cas, le mal que l'on ferait en extirpant larves et nymphes serait pire que le remède; chercher à détruire l'adulte, c'est-à-dire un ennemi invisible, serait encore exécuter un travail en pure perte : il faut aller chercher le mal dans sa racine, savoir sacrifier les arbres, les végétaux contaminés et les remplacer par de plus sains, si l'on ne veut voir les années suivantes le mal redoubler d'intensité.

Il n'est point nécessaire, comme pour le phylloxera, d'aller chercher à toute époque de l'année l'ennemi dans le sol; le mal se traduit ici extérieurement, les écorces ravagées changent de couleur, elles prennent une teinte plus brune et se crevassent pendant que le reste du végétal conserve son écorce lisse et luisante, les rameaux se flétrissent quand les arbres restent vigoureux, les feuilles jaunissent, tranchant ainsi avec la couleur verte des feuilles saines; tous ces indices, faciles à remarquer, frappent l'œil, ils se produisent généralement quelque temps après la montée de la sève; ils sont toujours visibles.

Quelques renseignements plus particuliers à chaque espècet seront consignés à la deuxième partie du mémoire, à seul effet de compléter les indications générales qui précèdent.

Classification.

Les indications que fournissent les larves au point de vue de la classification ne sauraient sans doute prévaloir sur celles des insectes parfaits ; il y a toutefois lieu de tenir compte des ressemblances ou des dissemblances que les larves peuvent offrir au point de vue de leur groupement ; dans le doute, il est plus exact aussi de décider en faveur de celles qui offrent plusieurs éléments d'appréciation : larve, nymphe, adulte, qu'en faveur de celles qui n'en offrent qu'un seul, l'adulte.

Les larves d'une même famille présentent toujours les plus grandes analogies de structure ; d'une famille à l'autre, ces analogies sont d'autant plus frappantes que ces familles sont plus voisines ; il y a bien quelques exceptions, entre autres celles qui nous sont offertes par les larves de la famille dont nous nous occupons, les Buprestides et celles des Elatérides, mais cette exception ne détruit pas la règle ; dans le groupe même des Buprestides, les larves des *Trachys* ne s'éloignent-elles pas assez de toutes les autres pour qu'elles semblent appartenir à toute autre famille ? Dans son *Systema Eleutheratorum*, 2, 218, Fabricius ne les avait-il pas déjà détachées des Buprestides où elles ne figurent encore aujourd'hui que comme pis-aller ?

Le système nerveux des larves des Buprestides diffère de celui des Elatérides, avec lequel ils ont beaucoup de rapports à l'état adulte, et en sont si éloignés dans leurs premiers états, pour se rapprocher de celui des Longicornes avec lesquels les larves et le régime complètent les ressemblances ; d'autre part, la brièveté des antennes et la forme du corps les en éloignent beaucoup, autant que les larves. Ces rapports différentiels se présentent assez souvent en entomologie pour démontrer clairement que les classifications, quelle que soit la phase que l'on considère, ne sont que des approximations dans lesquelles, selon le point de vue où l'on se place, un caractère est sacrifié à un autre.

Les larves de Buprestides découlent de deux formes, comprenant chacune des groupes homogènes qui seront susceptibles de se subdiviser lorsque de nouveaux matériaux auront été acquis à la science ; on ne peut encore tabler que sur les espèces connues, tout travail de classification serait susceptible de subir des modifications profondes dans cette famille où, à côté de formes et de traits particuliers semblables, viennent s'ajouter des caractères si dissemblables ; c'est ce point qui

nous servira de base pour établir deux divisions : la première, comprenant les larves à grand développement, corps allongé ; — la deuxième, comprenant celles à forme courte, corps raccourci.

1re DIVISION.

Larves allongées, subdéprimées, sans taches.

1er Groupe. Premier segment thoracique très large, à disque marqué de deux sillons en forme de V renversé, mamelon mal arrondi : *Buprestis*, *Chrysobothris*, *Melanophila*, etc.

2e Groupe. Premier segment thoracique large, à disque marqué d'un sillon longitudinal médian, mamelon anal arrondi : *Ptosima*, *Acmæodera*.

3e Groupe. Premier segment thoracique moins large, à disque marqué de un ou de deux sillons parallèles, mamelon anal terminé en pince : *Corœbus*, *Agrilus*.

4e Groupe. Premier segment thoracique étroit, dépourvu de tout sillon, mamelon anal arrondi : *Aphanisticus*.

2e DIVISION.

Larves en ovale allongé, très déprimées, avec séries de taches noires sur les deux faces.

Groupe unique. Premier segment thoracique plus étroit que chacun des deux suivants, mamelon anal arrondi, rétractile : *Trachys*.

La subdivision de chacun des groupes sera indiquée en tête de la partie descriptive des espèces.

La description des larves sera faite, à moins d'indication contraire, à leur complet développement.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DES ESPÈCES

1re DIVISION.

Larves allongées, subdéprimées, sans taches.

1er Groupe. Premier segment thoracique très large, à disque

marqué de deux sillons en forme de V renversé ; mamelon anal arrondi.

Ecusson du premier segment thoracique rugueux ou granuleux.

Gen. **Julodis** Esch. (pour mémoire.)

1. **J. onopordi** Fabr.

Œufs : Lucas, 1882.

Longueur : 4 à 5 millimètres ; largeur : 2 à 3 millimètres.

Très résistants au toucher, ils sont oblongs, arrondis aux deux extrémités, où ils présentent à l'un des pôles une petite saillie arrondie sur laquelle sont les micropyles ; paraissent lisses, finement et régulièrement chagrinés ; d'abord d'un jaune pâle à la ponte, puis d'un jaune foncé à la veille de l'éclosion ; œufs gros étant donnée la taille de l'insecte.

Adulte : de Marseul, *Monographie*, 1865, p. 56.

Il est très lent dans ses mouvements, ne paraît qu'au fort de la chaleur, en avril ; il est de France, d'Espagne et d'Algérie; on le trouve sur les tiges en fleur du *Quercus coccifera* Linné, il n'est pas rare ; mais il faut une certaine habitude à le chasser, car souvent il échappe en se laissant tomber dans le fouillis inextricable de l'arbuste sous lequel son existence demeure ainsi sauvegardée.

C'est tout ce que l'on sait des phases de l'existence de cette espèce ; il aurait cependant été bien intéressant de connaître sa larve ou celle de l'une des si nombreuses espèces du genre, pour la comparer à celles connues du genre *Acmæodera*, afin de pouvoir se rendre compte si l'état larvaire offre autant d'affinités qu'il y en a, taille à part, entre les adultes des genres *Julodis* et *Acmæodera*.

Nous faisons appel aux entomologistes qui voudraient bien nous communiquer des larves de ce genre.

Gen. **Buprestis** Linné.

Premier segment thoracique très large, deuxième et troisième plus larges que les segments abdominaux ; labre crénelé, à crénelures latérales grandes et bien marquées ; mandibules à

sommet tridenté avec deux crénelures médianes ; écussons du premier segment transversalement elliptiques, relevés par de petites élévations transversales et couvertes de petits granules coniques.

1. **B. mariana** Lap.

Œufs : Lucas, 1844. Petits, mous, blancs, sphériques, prenant une teinte jaunâtre aux approches de l'éclosion.

Larve : Loew, 1841.

Longueur : 65 millimètres ; largeur : 6 à 15 millimètres.

Corps mou, charnu, blanchâtre, avec courtes soies très denses ; lisière frontale cornée, lisse et luisante, courte et large, à angles arrondis puis échancrés, à milieu un peu courbe, ridé en arrière des angles ; — épistome petit, court, testacé pâle, correspondant à la largeur de la courbe de la lisière frontale ; — labre un peu plus long, même largeur, à bords arrondis et couverts d'une courte frange soyeuse et rousse, ces bords échancrés près des angles divisent le labre en trois lobes dont le médian grand, large, les deux extrêmes petits ; — mandibules larges, courtes, noires, lisses et luisantes, à extrémité obtuse et tridentée, avec rainurelle en regard des intervalles et petite dent en dedans du bord supérieur, à tranche interne peu excavée ; la base de la tranche externe fortement ponctuée, transversalement rebordée, avec deux légères rides aboutissant aux deux dents extrêmes ; — mâchoires rougeâtres, à pièce basilaire large, ciliée, annelée de testacé à l'extrémité, à milieu fortement incisé ; lobe court, comprimé, frangé de longues soies rousses ; palpes maxillaires bi articulés, obliques en dedans, le basilaire gros, aussi long que le lobe, annelé de testacé à l'extrémité, avec court faisceau de poils roux extérieurs ; le terminal court à bout pointu ; — lèvre inférieure en partie rétractile, testacé pâle, encastrée entre les deux montants des mâchoires, à bords frangés de fines et courtes soies rousses, relevée au milieu en deux lobes frangés de roussâtre ; palpes rudimentaires figurés par un petit bourrelet allongé et cilié à bout noirâtre à milieu transversalement ridé ; — menton transverse, charnu, blanc testacé ; antennes courtes, émergeant du fond de l'échancrure de la lisière frontale, de trois articles apparents, premier gros, charnu, membraneux ; deuxième rougeâtre, à bord annelé de testacé et frangé de courtes soies, à bout membraneux fortement renflé et évasé en pointe au bord extérieur ; troisième un peu plus court, à bord aussi mem-

braneux, tronqué, excavé, frangé de courtes soies et long cil près du bord extérieur ; au fond de l'échancrure perce un petit mamelon rougeâtre à bout obtus, quatrième article auquel est accolée une petite membrane, article supplémentaire rudimentaire.

Segments thoraciques mous, charnus, blanchâtres, à côtés arrondis ; le premier grand, large, déprimé, à milieu antérieur saillant, à côtés larges, arrondis, avec écusson jaunâtre, luisant et rugueux, transversalement elliptique, à rugosités rougeâtres, à sommet lisse et luisant, saillant et coriace, avec petite plaque semilunaire du milieu de laquelle partent deux sillons en forme de V renversé, à branches peu ouvertes : ce segment est fortement ridé sur ses flancs et garni de courts cils dorés ; deuxième segment très court, moins large que le premier, à milieu boursouflé, transversalement incisé ; de l'extrémité de l'incision rayonnent de petits plis ; troisième un peu plus large que le précédent, fortement mameloné, le fond du mamelon blanc jaunâtre, transversalement elliptique, à milieu postérieur échancré, transversalement et longitudinalement ridé.

Segments abdominaux convexes, rectangulaires, mous, charnus, blanchâtres, diminuant de largeur de la base à l'extrémité, finement couverts de petites soies rousses, ligne longitudinale médiane à fond terne et profonde, incision latérale de même couleur relevant les flancs en forme de bourrelet ; premier segment un petit peu plus étroit que le précédent, avec grande boursouflure en forme de cœur renversé, longitudinalement strié avec incision latérale provoquant la formation d'une aréole de petites stries ; les sept suivants égaux ou à peu près, transversalement incisés au tiers postérieur ; neuvième un peu plus court, un peu moins long sans incision transversale ; mamelon anal étroit, cilié, à extrémité arrondie, bilobée, à fente longitudinale à fond jaunâtre, l'extrémité de la commissure confluant à une tache ponctiforme, rougeâtre, du milieu de laquelle rayonnent de petites rides à fond chagriné.

Dessous déprimé et soyeux comme en dessus ; tour des pièces buccales jaunâtre, à milieu interrompu par deux traits enclosant une légère carène ; premier segment thoracique avec plaque identique à celle du dessus ; tache semilunaire identique donnant naissance à un simple sillon médian ; deuxième segment boursouflé comme en dessus, la bordure inférieure de la boursouflure marquée d'une petite tache stigmatiforme, à fond jaunâtre, à bords rougeâtres, trait caractéristique ; troisième segment avec mamelon comme en dessus, mais à

fond pâle, le bord latéral du mamelon renflé en un bourrelet conique, saillant, couvert de nombreuses soies ; segments abdominaux, le premier renflé et ridé comme en dessus, les suivants déprimés, fortement incisés sur les côtés et au bord postérieur, ce qui encadre chaque arceau entre quatre bourrelets, deux latéraux, un inférieur et un supérieur appartenant à l'arceau précédent ; mamelon anal avec fente, commissure et tache ponctiforme comme en dessus ; les deux régions dorsale et ventrale sont séparées par le bourrelet latéral.

Stigmates flaves, transversalement elliptiques, à péritrème réniforme, la première paire latérale, grande, sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, à plaque lisse et large, très finement striée, à rebord roux et en forme de croissant, les suivantes dorsales petites, près du bord antérieur des huits premiers segments abdominaux et touchant le bord intérieur de l'incision latérale.

Cette larve est douée d'une certaine activité, son corps n'est ni si flasque ni si inerte que chez les autres larves connues de Buprestides, elle progresse facilement à l'aide de ses mamelons, de ses bourrelets et en particulier au moyen de sa plaque thoracique dont le milieu, en pointe, subit lors des mouvements une forte tuméfaction ; au besoin, elle se défend avec ses fortes mandibules ; elle éjacule aussi par l'anus et lorsqu'on la saisit un liquide incolore et inodore à nos sens olfactifs.

La larve vit du bois des vieilles souches mortes du pin, et dans les racines ; elle s'y creuse des galeries irrégulières, tortueuses, dans lesquelles son corps se tient recourbé, replié sur lui-même ; tant que la température est clémente, elle se tient non loin des couches superficielles ligneuses ; avec la sécheresse, elle entre plus profondément dans le milieu nourricier ; son existence larvaire durerait deux années, s'il fallait en croire certains auteurs. Parvenue au terme de son accroissement, elle remonte sa galerie, va jusqu'à toucher presque l'écorce, bouche ce point avec des fibres qu'elle détache du bois, puis regagne le fond de son couloir, s'y construit une large loge ovoïde dans laquelle aura lieu la nymphose : ce travail préparatoire s'accomplit en septembre et la transformation a lieu aussitôt après.

Un grand Ichneumonien à très longue tarière, le *Pimpla manifestator* Linn., parvient à percer la larve malgré l'épaisseur des couches ligneuses dans lesquelles elle vit.

Nymphe. — Lucas, 1844.

Corps mou, charnu, blanchâtre, transparent ; c'est l'image de

l'adulte dont il offre toutes les formes à l'état plastique.

La peau chiffonnée de la larve est acculée au fond de la loge.

Cette nymphe ne paraît animée d'aucune espèce de mouvements apparents.

La phase nymphale dure un mois environ, puis l'adulte rompt la légère cloison qui le retenait captif et gagne les branches des pins voisins dont il aime à ronger les feuilles aciculaires des jeunes pousses.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 92.

C'est en automne, en particulier dans le courant d'octobre qu'il apparaît ; c'est à la même époque que, pour le plus grand nombre, a lieu le rapprochement des deux sexes ; après l'accouplement la femelle dépose sa ponte sur les vieilles souches de pin ; quelques-uns hivernent, ne s'accouplent qu'au printemps et pondent ensuite.

Il est des forêts de pin de presque toute l'Europe et de l'Algérie, se rencontre de la Suède à la Méditerranée, zone d'habitation très étendue, fait général pour les insectes des Conifères : c'est sur la lisière des grands bois qu'il se tient de préférence ; nous l'avons pris à Aix. On le chasse en plein jour, au moyen du filet à papillon ; le matin, avant le lever du soleil, en secouant les jeunes pins et en le faisant tomber à terre.

Sa larve n'est pas aussi nuisible qu'on semblerait le croire ; en réalité, tous ses dégats consisteraient, à réduire en vermoulure, de vieux restes de troncs de pins coupés à ras du sol et abandonnés à eux-mêmes ; en ce cas, au contraire, elle activerait la décomposition de ces vieux cadavres de bois devenus désormais inutiles et sans emploi.

La ponte ayant lieu à deux époques, en automne et au printemps, il s'ensuit qu'on trouve en juillet et en août, à côté de larves parvenues à un grand développement, des larves plus jeunes provenant des pontes printanières, d'où l'on a cru pouvoir conclure que l'existence de cette larve durait deux années ; nous pensons qu'une seule année lui suffit pour parvenir à sa plus grande expansion.

2. **B. Fabricii** Rossi.

Larve : Bertoloni, 1842.

Longueur 65 à 66 millimètres.

Corps jaune pâle, long et étroit, plus large vers la région antérieure.

Tête noire ainsi que les mandibules qui sont petites, arquées et tridentées ; lèvre inférieure carrée.

Segments thoraciques, le premier le plus gros, ponctué en dessus, est bisillonné longitudinalement sur le disque ; les deuxième et troisième sont plus courts et renflés.

Segments abdominaux égaux ou à peu près, diminuant de largeur de la base à l'extrémité ; le premier court et renflé ; les suivants égaux ; segment anal fendu à l'extrémité.

La larve vit dans le tronc des arbres fruitiers tels que poiriers, pêchers auxquels elle est très nuisible ; l'œuf est déposé par la femelle au bas du tronc ou au collet de la racine ; c'est à ce point que commencent à se produire les galeries les plus étroites allant de bas en haut et dont la direction est très irrégulière ; aux approches de la nymphose, la larve se creuse près de la surface extérieure de l'arbre nourricier, une large loge.

Nymphe, molle, charnue, blanchâtre ; yeux, mandibules et crochets des tarses brun marron.

Dès que l'adulte a subi sa phase nymphale et que ses mandibules ont repris la consistance et la force qu'elles avaient entièrement perdu à l'état de nymphe, il ronge le bois et forme un trou elliptique qu'il conduit jusqu'à la surface extérieure de l'arbre, rentre ensuite dans sa loge où il séjourne quelque temps, afin de laisser à l'air, qui y pénètre alors, le moyen de faire acquérir à son corps plus de consistance ; puis il sort, mais s'arrête un instant sur le tronc, avant de prendre son essor.

Adulte: De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 94.

Il est de l'Italie, où il est abondant, de Grèce et de Turquie.

Gen. **Eurythyrea** Eschs.

Disque de l'écusson du premier segment thoracique couvert sur un espace oblong de très petites granulations coniques formant ride ; deux verrues sous le deuxième segment thoracique ; quatre en série transverse sous le troisième segment ; labre et mandibules comme dans le genre précédent.

1. **E. austriaca** Linn.

Sous la désignation de *Buprestis quercus*, Herbst dit qu'il trouva une fois, au milieu de juillet, un exemplaire dans un

tronc de chêne qui allait se débarrasser de sa coque et enveloppé encore en sciure.

C'est tout ce que l'on sait des premiers états de l'espèce qui est de presque toute l'Europe et d'Algérie

L'adulte se prend en août, sur le tronc des sapins abattus, sur lesquels des femelles ont été aperçues au moment où elles faisaient leurs pontes.

2. **E. micans** Fabr.

Larve : Schiœdte, 1870.

Tête : labre transversalement quadrangulaire, angles acuminés, séparés par une incision ; mandibules trifides, lobes acuminés ; second article des antennes conique, peu arqué, le sommet recouvert d'un court duvet, troisième article grêle, conique.

Segments thoraciques à écussons granuleux à leur milieu ; le premier triangulaire, à peine deux fois plus large que le milieu de l'abdomen, gros, division transversale à peu près quadrangulaire, plaque cornée, allongée, à disque granuleux, les granules petits, placés par rangées ; deux sillons en forme de V renversé en dessus et un médian en dessous ; deuxième segment avec deux ampoules proéminentes en desous, quatre sous le troisième.

Segments abdominaux quadrangulaires, transverses, intersection des segments très marquée et bourrelet latéral.

Cette larve vit du bois de peuplier mort: elle habite aussi bien le tronc que la souche lorsque l'arbre a été abattu ; la phase nymphale s'accomplit dans le milieu même où a vécu la larve.

Adulte : De Mars., *Mon.*, 1865, p. 191.

Il est du midi de la France, du sud de l'Europe et d'Algérie · on le prend en juillet sur les troncs et sur les souches de peuplier; le moment le plus favorable est entre 8 et 9 heures du matin, il se laisse alors approcher d'assez près pour qu'on puisse s'en emparer; plus tard, lorsque l'atmosphère est chaude, il est très actif et s'envole avant qu'on n'ait pu l'aborder.

Nous l'avons pris à Aix, où à certaine époque il était loin d'être rare ; on le trouve quelquefois dans nos habitations, où il est transporté avec les bois de construction.

L'espèce est nuisible à l'état larvaire en creusant de longues galeries intérieures et en rendant impropre à tout usage des troncs de peuplier que l'on ne peut dès lors utiliser comme poutres, encore moins comme poutrelles ou comme planches.

Gen. **Chrysobothris** Eschs.

Labre non crénelé, mandibules à sommet bidenté, premier segment thoracique à large développement; écussons transversalement elliptiques, avec spinules très denses à bout pointu et incliné en arrière.

1. **Chr. affinis** Fabr.

Larve : Dufour, 1840, sous le nom de *Chr. chrysostigma.*
Longueur : 18 à 20 millimètres.

Corps charnu, blanc, déprimé, large et subdiscoïdal à la région antérieure, puis étroit et linéaire, très finement chagriné et couvert de très petits cils rapprochés dirigés en avant sur le premier segment thoracique et en arrière sur les autres parties du corps.

Tête enchâssée dans le premier segment thoracique, à partie postérieure d'un blanc roussâtre, pouvant faire saillie, partie antérieure subcornée, séparée de la précédente par un sillon profond et annulaire, marquée plus avant d'un sillon transversal, délimitant la lisière frontale qui est cornée, noir marron, déclive, avec deux gros points médians rapprochés et deux crêtes arquées formant un semblant d'accolade ; bord antérieur à milieu échancré, s'arrondissant ensuite pour se terminer par une brusque échancrure d'où émergent les antennes ; — épistome court, trapézoidal ; labre plus que semi elliptique, transversal, avec bord antérieur couvert de cils très denses, roussâtres et légère échancrure ; — mandibules noires, courtes, se joignant presque, à base large, avec carène oblique transversale, étroites et parallèles aux deux tiers antérieurs, à extrémité bidentée, à tranche intérieure creuse, les deux bords faiblement dentés près du sommet ; — mâchoires courtes, droites ; lobe court, arrondi, à dessous renflé, avec de petits cils spinuliformes ; palpes un peu obliques en dedans, courts de deux articles, le basilaire plus gros et plus long que le second, aussi long que le lobe, avec quelques cils à son bord supérieur et longue soie à l'angle externe, le terminal petit à bout obtus ; menton subtriangulaire ; — lèvre inférieure grande, moins longue que large, à cils très denses, à angles arrondis, avec sillon longitudinal médian divisant le disque en deux parties renflées, couvertes de courts poils roussâtres touffus, séparées de la mâchoire par un trait profond ; — palpes labiaux pointant de l'angle basilaire de la lèvre, de deux

articles, le premier épais, le deuxième très petit ; — antennes roussâtres émergeant d'une échancrure sise en dedans de l'angle externe de la lisière frontale, de trois articles apparents, le premier charnu rétractile, le médian un peu plus long mais moins large, cylindrique, à bord supérieur cilié, le troisième très court, mispérique, couvert de très petits cils, surmontés d'une plus longue soie, quatrième peu distinct.

Segments thoraciques finement chagrinés avec de petits cils très rapprochés ; — le premier très grand, plus large que long, à angles arrondis, avec plaque discoïdale coriacée, à granulations roussâtres et subcornées, marquée de deux sillons en forme de V renversé ; — deuxième bien plus étroit et beaucoup plus court, avec pli transversal ; — troisième un peu moins large et un peu moins long que le précédent, à milieu longitudinalement concave ; les bords latéraux de ces trois segments garnis de poils roussâtres courts et fins, en particulier au premier.

Segments abdominaux chagrinés et ciliés comme les deux précédents, étroits, parallèles ; — le premier plus étroit et un peu plus court que le dernier thoracique, de même forme que ce segment ; — les sept suivants égaux, avec pli médian transversal et ampoule rétractile sur le disque, pouvant devenir saillante ; — neuvième segment sans pli transversal ni cils : — mamelon anal court, postérieurement traversé par un sillon médian le divisant en deux lobes dont les deux extrémités aboutissent à une petite callosité ponctiforme ; au milieu du sillon est l'anus.

Dessous : le premier segment thoracique est muni d'une plaque couverte de granulations identique à celle du dessus, marquée d'un simple sillon, n'atteignant ni la base ni le sommet ; de tout petits mamelons peu rétractiles, sont sous les deux derniers arceaux thoraciques et le premier segment abdominal, deux sous le deuxième segment, peu apparents, quatre sous le troisième disposés en série transverse courbe, les deux extrêmes les plus saillants, le premier segment abdominal porte une large dilatation subtriangulaire avec quatre de ces petits tubercules arrondis et bien apparents ; les deuxième à huitième segments abdominaux sont longés par un pli médian transversal et portent une ampoule identique à celle du dessus.

Un bourrelet latéral moins marqué au neuvième segment abdominal parcourt les flancs à partir du deuxième segment abdominal ; aux segments thoraciques les flancs sont couverts de poils roussâtres courts, très déliés.

Stigmates : la première paire, en forme de croissant transversal, à plaque mate, plus grande et sur un plan un peu plus bas, précédée d'une callosité anguleuse, est sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres à péritrème orbiculaire, antérieurement échancré, sont situées au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit sous l'écorce des vieux châtaigniers, chênes, noyers, hêtres et bouleaux morts ou mourants ; la femelle dépose sa ponte sur les troncs ou sur les grosses branches à écorces épaisses ; la jeune larve passe son existence à vivre des aliments que lui procurent les couches subcorticales qu'elle ronge en larges galeries sinueuses, reconnaissables aussi bien à la netteté de leurs bords qu'à la disposition des déjections refoulées en petites couchés concentriques.

Lorsqu'elle est parvenue au terme de son existence larvaire, elle se construit une loge entre l'écorce et le bois, jamais dans ce dernier, ou dans l'écorce même si elle est épaisse, et cela en vue de rendre facile la sortie de l'adulte.

Nymphe. Blanche, molle, glabre, lisse, tête dégagée ; sur le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est un petit mamelon latéral et un médian dorsal plus saillant et un peu incliné en arrière ; mamelon anal mutique ; aucune autre particularité.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 406.

C'est un insecte répandu dans toute l'Europe et en Algérie, il n'est rare nulle part ; nous l'avons pris dans la Drôme et dans les Pyrénées-Orientales des premiers jours d'avril à fin août ; nous avons élevé sa larve, obtenu la nymphe et l'adulte, d'une vieille et grosse tige d'églantier dans l'intérieur de laquelle avait eu lieu la nymphose.

Au point de vue descriptif, comme au point de vue comparé des figures, les travaux de Perris sur cette larve et ceux de Schiodte ne sont pas bien d'accord ; c'est celui de Perris qui, par ses détails précis, est plus exact.

2. **Chr. Solieri** Lap. et Gory.

Larve : Perris, 1851.

Longueur, 21 millimètres.

Corps : forme de la larve du *Ch. affinis* ; un peu plus aplati.

Tête invaginée dans le premier segment thoracique ; — labre

semidiscoïdal, étroit, antérieurement arrondi : — mandibules entièrement noires ; — mâchoires à lobe court, tomenteux, frangé de soies spinuliformes à l'extrémité, ne paraissant pas articulé avec les mâchoires ; — palpes maxillaires de deux articles, le premier gros, à bord antérieur légèrement cilié, le deuxième aussi long, un peu moins large, à bout arrondi ; — lèvre inférieure antérieurement arrondie, semidiscoïdale, sans échancrure, proéminence bilobée mais d'une manière peu sensible ; palpes labiaux rudimentaires ; antennes de trois articles diminuant sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité, troisième article pubescent à bout arrondi.

Segments thoraciques garnis de longs cils sur côtés ; — le premier fortement dilaté, avec plaque coriacée et discoïdale en dessus comme en dessous, n'atteignant pas les côtés, avec fine ride transversale couverte même en dedans d'un double sillon en V reuversé, de petites rugosités roussâtres et subcornées ; — deuxième segment moins large et beaucoup plus court ; — troisième un peu plus long et un peu moins large que le précédent.

Segments abdominaux grêles, parallèles, avec forte pubescence latérale, égaux ou à peu près avec bourrelet latéral ; — mamelon anal très prononcé.

Les autres particularités exactement identiques à la larve du *Ch. affinis* avec laquelle elle a les plus grands rapports ; sa taille est un peu moins grande, le bord antérieur de sa tête est taillé en biseau et non arrondi.

Cette larve vit sous l'écorce des jeunes pins et des branches de moyenne grosseur, elle pratique des galeries sinueuses qu'elle comble, au fur et à mesure qu'elle progresse, de ses propres déjections, en attaquant très légèrement l'aubier ou en le ménageant ; quand arrive l'hiver, elle quitte l'écorce, entre profondément dans le bois, se creuse une loge elliptique en rapport avec la dimension de son corps, et dont elle laisse le passage obstrué ; puis, arrivée à la veille de sa transformation, elle se retourne et quelques jours après a lieu la nymphose.

Nymphe. Semblable à celle du *Chr. affinis* : au lieu de papilles saillantes, elle n'a que des mamelons latéraux et dorsaux très peu accentués.

C'est fin juin que la phase nymphale prend fin.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 407.

Il est du midi de la France, d'Espagne et d'Algérie.

C'est en juillet et en août, aux heures pendant lesquelles le

soleil déverse ses chauds rayons, qu'on court la chance de le trouver, sur les branches de pin récemment coupées et sur les clôtures en bois de pin ; à ces heures, il est très agile et échappe facilement à la main qui veut le saisir.

3. **Chr. chrysostigma** Linné.

Larve : Kawal, 1867.

La larve a un cou très large presque circulaire auquel adhère la région postérieure · elle vit dans l'écorce du bouleau et sous l'écorce du chêne, en juillet, et se métamorphose en mai sous l'écorce.

C'est tout ce que dit Kawal de cette larve et de ses mœurs : on ne peut être moins explicite.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 406.

Il est de France, de l'Europe tempérée et d'Algérie ; vole vite, échappe ainsi aux convoitises du chasseur.

Gen. **Melanophila** Eschs.

Premier segment thoracique un peu moins large ; deuxième et troisième à peine plus larges que les suivants, mandibules bidentées ou tronquées ; écussons plus longs que larges, latéralement arrondis, couverts de nombreuses petites granulations.

1. **M. cyanea** Fabr.

Larve : Perris, 1854.

Longueur, 20 millimètres ; largeur, 2 à 4 millimètres.

Corps charnu, un peu déprimé, à région antérieure large, à bords latéraux pubescents ; paraissant finement ponctué de roussâtre.

Tête subcornée, invaginée en partie dans le premier segment thoracique ; front avec fossette large, peu profonde, sillonnée ; bord antérieur biseauté ; — épistome trapézoïdal ; — labre antérieurement arrondi ; — mandibules courtes se joignant à peine, noires, bidentées, tranche interne creuse ; — mâchoires charnues, courtes, lobe tomenteux surmonté d'une épine unguiforme ; — palpes maxillaires obliques, biarticulés, l'article basilaire grand, le terminal à bout cilié ; lèvre inférieure peu échancrée, trait distinctif des précédentes, lobes proé-

minents peu accentués et faiblement bilobés ; — palpes labiaux situés aux angles de la base de la lèvre ; — antennes courtes, de trois articles ; le premier grand, renflé, rétractile ; le deuxième à base plus étroite que l'extrémité ; troisième tomenteux à bout arrondi.

Segments thoraciques couverts sur les côtés de poils roussâtres, courts, très ténus ; — le premier grand, beaucoup plus large que la tête, deux fois plus environ, à bords arrondis avec pli transversal au tiers antérieur ; de sa base partent deux sillons en forme de V renversé, bordé de longues rides transversales, à sommet rugueux, avec plaque tégumentaire coriace, étroite, subelliptique, couverte d'aspérités subcornées et rougeâtres, la plaque inférieure en carré long ; deuxième court, étroit, avec pli transversal ; — troisième moins large et plus long.

Segments abdominaux charnus, convexes, courtement pubescents ; ligne médiane à fond pâle. le premier avec mamelon de chaque côté de cette ligne ; les six suivants égaux ou à peu près ; huitième et neuvième moins larges ; mamelon anal à extrémité transversalement striée, à fente anale longitudinale : un léger bourrelet longe les flancs délimitant les deux régions.

Cette larve vit sous les écorces de moyenne grosseur des jeunes pins morts ou mourants : elle se nourrit de l'aubier dans lequel elle pratique des galeries sinueuses et irrégulières ; parvenue à son entier développement, ce qui a lieu en mai et juin, elle quitte l'aubier, s'enfonce dans l'écorce jusqu'à toucher la surface extérieure, ce qui ne la met pas toujours à l'abri du bec des pics verts, se ménage à cet endroit une loge où elle accomplira sa nymphose.

Nymphe. Longueur, 10 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Blanche, molle, glabre, yeux rougeâtres ; le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est garni en dessus de trois petits mamelons, un médian bien accentué, en forme de grosse papille inclinée en arrière, deux latéraux : ces mamelons et ces papilles ont pour but d'amortir les chocs qui pourraient être imprimés à l'esquif dans lequel la nymphe est renfermée.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 195.

Il est de France et de toute l'Europe : c'est en juillet qu'il fait son apparition ; c'est sur les troncs moyens de pins malades ou récemment morts que la femelle dépose sa ponte, laquelle se compose d'un nombre considérable d'œufs. Difficile à bien voir, encore plus à prendre, le seul moyen de se le procurer sans

beaucoup de peine c'est d'apporter chez soi pour les renfermer en lieu sûr des fractions d'écorce ou des sections de l'arbre contaminé, que l'on asperge de temps en temps : la larve n'est pas difficile à élever; il faut, en tout cas, avoir soin de ne pas mettre avec les écorces des larves étrangères, il ne faut pas introduire l'ennemi dans la place, en particulier le *Clerus formicarius* Linn. qui exposerait à de grandes déconvenues en détruisant pour s'en nourrir les larves de *Melanophila*.

2. M. **decastigma** Fabr.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 18 à 20 millimètres.

Corps. Ressemble exactement à la larve du *M. cyanea*, à laquelle il y aura lieu de se reporter en tenant compte des indications suivantes :

Tête à lisière frontale presque lisse ; carène presque obsolète avec dépression en avant ; — mandibules peu luisantes, à extrémité tronquée ; — palpes maxilliaires antérieurement tomenteux sur toute leur longueur, à lobe tomenteux aussi, surmonté d'une épine.

Segments thoraciques, le premier est garni en dessus d'une plaque tégumentaire coriace subelliptique, couverte d'aspérités cornées et roussâtres, et en dessous d'une plaque identique, à bord extérieur arrondi.

Cette larve vit sous l'écorce des jeunes peupliers en parfait état de vie, aussi des gros peupliers récemment morts, qu'elle ronge en y creusant de larges galeries sinueuses ; lorsque arrive son complet développement, elle songe à donner un abri à la nymphe ; deux cas peuvent alors se présenter : si l'écorce est mince, ce qui a lieu chez les jeunes sujets, elle entre dans le bois à une profondeur de deux centimètres environ, s'y construit une loge, puis revient à l'orifice de la galerie qu'elle bouche avec de légères fibres de bois ; si, au contraire, l'écorce est épaisse, ce qui se produit avec les gros arbres, elle s'enfonce dans les couches corticales où elle se façonne une loge dont l'extrémité affleure presque la surface extérieure. — Les jeunes peupliers ainsi atteints par cette larve dépérissent en peu de temps et meurent ; en effet, l'écorce est labourée et cède par plaques ; en outre, le bois est rongé ; — deux causes qui empêchent la circulation de la sève, affaiblissent les couches ligneuses, de sorte qu'au moindre coup de vent, l'arbre casse et se trouve ainsi perdu.

Nymphe : corps mou, blanc, lisse et glabre, avec mamelons latéraux et dorsaux comme dans la nymphe du *Chrysobothris affinis* ; mamelon anal mutique.

L'éclosion a lieu en juin et juillet.

Adulte : De Marseul. *Mon.*, 1865, p. 197.

Il est de France, d'Europe et d'Algérie où il n'est pas rare ; il se tient sur le tronc des arbres contaminés, se prend sur les peupliers et sur les frênes abattus : nous l'avons capturé à Aix, sur le tronc d'un saule, ainsi qu'à Montélimar et dans le Puy-de-Dôme.

3. **M. Marmottani** Fairm.

La larve de cette espèce est signalée comme très nuisible dans la forêt de cèdres de Belesma, près de Batna, Algérie.

ECUSSONS SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS MATS.

I. MANDIBULES A SOMMET TRIDENTÉ

Gen. **Psiloptera** Solier.

Ouverture du V moins prononcée qu'aux précédents ; les sillons et une portion interne du sommet de l'angle luisants, avec rides régulières obliques finement granuleuses ; deuxième et troisième segments thoraciques et premier segment abdominal mat, sauf les bords extrêmes.

1. **P. pisana** Rossi.

Larve : Mulsant, 1859.

Corps blanc, charnu, allongé, déprimé, à extrémité postérieure recourbée, avec poils latéraux courts ; large à la région thoracique, puis rétréci et subparallèle.

Tête courte enchâssée dans le premier segment thoracique, élargie d'avant en arrière, plus large que longue, rayée de quatre à cinq lignes longitudinales sur chacun de ses bords, blanche, charnue à sa partie postérieure, blanc fauve à la lisière ; l'espace compris sur le devant de la tête entre la crête en accolade et le bord antérieur est à stries espacées et grossières ; — épi tome blanchâtre, membraneux et court ; — labre plus large, même couleur ; — mandibules fortes, cornées,

courtes, noires, obtusément tridentées à l'extrémité ; — mâchoires charnues, cachées à la base par le menton ; lobe petit, palpiforme, frangé de soies intérieures, de la longueur des palpes maxillaires qui sont courts, biarticulés, graduellement moins larges ; — menton large, subéchancré, rayé de deux lignes longitudinales submédianes ; — palpes labiaux très petits, coniques, situés au bord des deux lobes ; — antennes de trois articles apparents.

Segments thoraciques, le premier grand, blanchâtre, avec poils épars sur les côtés, en ovale transverse, plus large que long, arqué au bord antérieur, avec un écusson couvrant le disque, sillons en forme de V renversé ; — deuxième segment court ; — troisième un peu moins, rayé d'une ligne longitudinale médiane.

Segments abdominaux, de la couleur des deux précédents, avec poils semblables ; — le premier large et court, anguleux à son bord antérieur ; deuxième et troisième plus longs que larges ; les cinq suivants bien plus longs encore que larges ; neuvième plus court ; mamelon anal à extrémité arrondie.

Dessous, même couleur qu'en dessus, avec plaque subcornée, rayée d'une ligne médiane sur les deux arceaux thoraciques ; anus à fente longitudinale ; un bourrelet latéral longe les flancs.

Stigmates, la première paire grande, sise près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, sur le bord inférieur du bourrelet latéral ; les autres au-dessus de ce bourrelet sur les huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit au détriment des chênes liège et des chênes verts, dans la partie ligneuse où circule encore la sève et qu'elle sillonne de galeries : prête à subir sa transformation, elle donne à sa galerie une direction courbe qui la fait rapprocher de la surface, puis elle se pratique une loge dans laquelle s'accomplira la nymphose.

Mulsant dans sa grande bonté d'âme, Mulsant qui ne voyait dans chaque insecte qu'un auxiliaire de l'agriculture, n'ose pas avouer que la larve qui nous occupe est nuisible, lorsqu'il dit : « Cette larve vit dans la partie morte des branches ou des « troncs voisins de celles dans lesquelles il existe un reste de « sève. »

Et s'il y a peu de cette sève, c'est que la larve en a empêché la circulation par l'ablation circulaire du liber et de l'aubier, c'est-à-dire en tuant la branche ou le tronc.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 113.

Il est de France, de Corse, d'Italie et du Tyrol ; il se prend rarement dans le Midi et dans nos habitations, où il est transporté, à l'état de larve, avec nos bois de chauffage ; le trou de sortie que pratique l'adulte est en ovale, transversal à la longueur des fibres.

Le ver d'un diptère du groupe des Asiles, le *Laphria maroccana* Fabr., poursuit dans ses galeries la larve du *P. pisana*, il atteint même les nymphes dans leurs loges : cas fréquent chez les larves de Longicornes, ainsi que nous le ferons connaître lorsque nous traiterons des larves de cette famille.

Gen. **Dicerca** Eschs.

Ouvertures du V comme au genre précédent; sillons luisants, fortement striés, sommet de l'angle mat ; deuxième et troisième segments thoraciques et premier segment abdominal moins mat en couleur et en largeur.

1. **D. ænea** Linn.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 50 millimètres.

Corps mou, à téguments subcoriacés, finement chagriné, couvert de cils très denses, et à pubescence fine et blanchâtre.

Tête à lisière frontale déclive, avec deux gros points enfoncés et la crête en accolade presque complète, marquée de fines stries sinuées, très rapprochées entre la crête et le bord antérieur ; — épistome étroit, peu allongé ; — labre coriacé à base renflée et ciliée, à bord antérieur élargi ; — mandibules à extrémité tridentée ; — mâchoires à lobe parallèle aux palpes, pourvu à l'extrémité de quelques soies longues et sur le bord externe de quelques cils très courts ; — palpes maxillaires courts biarticulés ; — lèvre inférieure grande, ciliée et à bords renflés ; — palpes labiaux indiqués par deux bourrelets séparés par un sillon médian ; — antennes de trois articles apparents, le terminal très court couvert de très petits cils surmontés d'une longue soie ; quatrième peu distinct.

Segments thoraciques, le premier large et semi-circulaire avec plaque coriacée mate, finement chagrinée, garnie de deux sillons luisants un peu arqués, en forme de V renversé, à angle peu ouvert, bordés sur leur moitié supérieure externe d'un espace luisant, rugueusement et obliquement ridé, aboutissant

à un autre espace luisant, lisse, un peu ridé sur les bords qui entourent le sommet ; — deuxième et troisième segments mats finement chagrinés, luisants sur les côtés.

Segments abdominaux subconvexes, latéralement arrondis, séparés au point d'intersection par un trait profond, avec sillon longitudinal latéral, un peu luisants, à surface plus finement chagrinée qu'aux deux précédents.

Dessous, le premier segment thoracique mat, finement chagriné, parcouru par un sillon longitudinal médian luisant, à extrémité antérieure avec espace subrhomboïdal lisse, luisant, à bords ridés ; — les deux segments suivants mats, finement chagrinés, à côtés luisants ; ces trois segments portent une espèce d'aréole orbiculaire stigmatiforme et latérale, roussâtre et subcornée ; le premier segment abdominal est mat, finement chagriné, assez luisant à ses bords latéraux ; les suivants même forme qu'en dessus ; anus longitudinal saillant : — un bourrelet latéral arrondi longe les flancs, divisant ainsi les deux régions, dorsale et ventrale.

Stigmates normaux, la première paire latérale près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres sur les huit premiers segments abdominaux vers le bord antérieur de la région latérale des arceaux dorsaux.

La larve vit dans les souches de l'aulne.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 139.

Il est de France, de toute l'Europe et d'Algérie.

Nous l'avons pris en juillet et en août à Aix, où il est commun, toujours en plein soleil, la tête dirigée vers le sol, contre le tronc des peupliers dans lesquels doit vivre la larve, à en juger par la localité où il n'existait pas d'arbres d'autres essences ; aussi à Romans contre un grand poteau enfoncé en terre.

2. **D. alni** Fischer.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 40 millimètres ; largeur, 4 à 7 millimètres.

Corps mou, charnu, allongé, blanchâtre, luisant, avec poils courts épars sur la surface ; large à la région thoracique, qui est déprimée, puis parallèle et diminuant graduellement jusqu'à l'extrémité postérieure, qui est légèrement atténuée ; convexe en dessus, déprimé en dessous.

Tête grande, triangulaire, à base large, charnue, jaunâtre, avec courts cils dorés très denses, finement chagrinée, à bords arrondis ; lisière frontale à milieu excavé, luisante, étroite, à bord postérieur ferrugineux, l'antérieur noir, bifovéolé, de la

base de chaque fovéole part une cicatrice allant en ligne courbe rejoindre l'angle de la lisière qui est pointu, puis échancré pour livrer passage à la base antennaire, l'emplacement circonscrit par le bord de la lisière et la cicatrice est rugueux ;— épistome trapézoidal très étroit, testacé à bords arrondis ; — labre subcordiforme bilobé, deux fois plus long que l'épistome, à bords frangés de courts cils roux ; — mandibules fortes, noires, lisses, à base large et ferrugineuse, à extrémité noire, tridentée, les deux dents supérieures égales, avec courte rainurelle de séparation, l'intérieure un peu moins accentuée, deux autres dents très faibles longent la tranche interne en dessous, à surface externe transversalement rebordée au tiers postérieur ; — mâchoires et lèvre inférieure formant corps et rétractiles ; — lobe maxillaire court, frangé de très courts cils roux, entremêlés de poils plus longs ; — palpes maxillaires biarticulés, rougeâtres, le basilaire gros, à extrémité testacée, avec cil extérieur, le terminal très petit, rougeâtre à bout obtus ; menton court, transverse, testacé, invisible lorsque la lèvre inférieure est entièrement dilatée ; — lèvre inférieure large, cordiforme, à bords frangés de courts cils, bilobée et ciliée, avec expansion latérale longue, charnue, au fond de laquelle paraissent deux petites excroissances charnues, rougeâtres, tuberculiformes ; le milieu de la lèvre est intérieurement creux, le bord de la cavité entouré de courts cils papilliformes ; — antennes courtes, de trois articles apparents ; le premier, gros, membraneux, blanchâtre ; deuxième obconique, rougeâtre, à bord évasé, cilié et excavé, avec long cil extérieur ; troisième court, petit, membraneux, à bout évasé ; du fond de l'évasement percent deux petites excroissances tuberculiformes, la supérieure constituant le quatrième article antennaire, l'inférieure l'article supplémentaire.

Segments thoraciques mous, charnus, finement ridés et ciliés de roux ; le premier large, déprimé, elliptique, à bord antérieur couvrant la région médiane de la tête, à angles arrondis débordant la tête, avec plaque d'un jaunâtre mat, traversée dans son milieu par deux sillons profonds en forme de V renversé peu ouvert, n'atteignant aucun des deux bords, à fond large coriace, roux doré brillant ; le point de jonction des deux branches du V surmonté d'un espace subcordiforme plus brillant, plus doré, finement ruguleux, teinte qui se répercute en forme de fine bordure de chaque côté et le long des branches ; deuxième segment finement ridé un peu moins large et moitié moins long que le précédent, avec plaque

médiane étroite, transverse, à fond jaunâtre, à bords comprimés ; — troisième convexe, un peu plus long, mais moins large, avec ampoule ellipsoïde, à milieu et à côtés incisés.

Segments abdominaux convexes, parallèles, subrectangulaires, mous et charnus, lisses et luisants, finement ridés et chagrinés, parsemés de courts cils, le premier fortement convexe, un peu plus étroit que les précédents et que les suivants, avec ampoule médiane saillante, à bords seuls incisés, les huit suivants égaux ou à peu près, diminuant mais peu sensiblement jusqu'au dernier qui est bien plus petit, tous avec fine ligne longitudinale médiane de couleur terne, dépression transversale médiane et incision latérale profonde ; mamelon anal petit, arrondi fortement cilié, fentes de la commissure jaunâtres.

Dessous déprimé, même consistance qu'en dessus ; tour de la bouche ferrugineux avec trait rougeâtre sous-cutané au-dessous des mandibules, et double trait médian à milieu caréné ; la plaque du premier segment thoracique avec fort sillon médian jaunâtre, précédée d'un petit espace lisse, luisant, de même couleur, l'extrémité du sillon se terminant au bord postérieur de l'arceau qu'il rejoint en s'évasant des deux côtés ; plaque obliquement incisée de chaque côté ; — deuxième segment thoracique avec plaque étroite et transverse comme en dessus, et faible ampoule latérale ; — troisième avec plaque plus étroite qu'en dessus et deux mamelons latéraux très prononcés ; — les segments abdominaux identiques au dessus, l'extrémité de la commissure anale est rayonnée par de fines stries ; un fort bourrelet latéral interrompu au point d'intersection des anneaux et coudé au milieu de chaque arceau longe les flancs des huit derniers zoonites ; le segment anal n'est pas coudé à son milieu.

Stigmates flaves à péritrème jaunâtre, strié, luisant, en forme de croissant, la première paire grande, latérale près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; la deuxième dorsale, plus petite, au milieu du premier segment abdominal, les autres sur les sept segments abdominaux suivants, au quart antérieur de l'anneau et un peu en dedans de l'incision latérale.

Cette larve vit dans les vieilles souches et dans les branches mortes de l'aulne (*Alnus glutinosa*), dans l'intérieur desquelles elle chemine en se creusant des galeries irrégulières qu'elle comble successivement de ses déjections ; l'œuf pondu dans les interstices des écorces, la jeune larve pénètre dès son éclosion dans la partie ligneuse, et lorsque arrive mai, parvenue alors au terme de sa croissance, elle se façonne une loge qu'elle pousse jusqu'à toucher presque l'écorce, afin de rendre pour plus tard

la sortie facile de l'adulte, puis elle regagne le fond de sa galerie et se dispose à subir sa transformation nymphale.

Nymphe. Longueur 20 à 21 millimètres; largeur 8 à 10 millimètres.

Corps oblong, allongé, mou, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, glabre, déprimé en dessus comme en dessous, arrondi à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée.

Masque frontal presque vertical, convexe; labre proéminent, renflé, bimamelonné ; espace oculaire, ovale, roussâtre, réticulé.

Masque thoracique scutiforme, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus, ces derniers précédés d'une forte impression oblique, ligne médiane de couleur pâle se continuant sur les deux segments suivants ; bord postérieur relevé en un léger bourrelet; deuxième segment très étroit, transverse; troisième deux fois plus large, convexe, très lisse, presque quadrangulaire.

Segments abdominaux étroits, transverses, à ligne médiane brun foncé, décroissant de largeur de la base à l'extrémité; les sept premiers avec apophyse triangulaire au milieu postérieur de chaque segment et bourrelet latéral bien accentué ; huitième et neuvième étroits, sans bourrelets ni apophyse, segment anabimamelonné.

Dessous, rien de particulier, les antennes sont obliques et dentées, leur extrémité n'atteint pas la première paire de pattes, l'extrémité anale est quadrimamelonée.

La nymphe repose droite, elle est logée dans un réduit très étroit, d'une forme strictement proportionnée à son volume et que son corps occupe en entier, de manière que par son contact avec les parois intérieures elle n'ait pas de secousses à subir dans le cas où l'abri dans lequel elle repose viendrait ressentir des chocs ou à être déplacé.

La phase nymphale commencée au milieu de juin dure jusqu'en juillet, un mois environ.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 142.

Il est de France, d'Allemagne et du Tyrol.

Il n'est pas très rare dans certaines localités, en particulier aux environs de Nyons (Drôme).

C'est en juillet qu'il fait son apparition ; il se tient de préférence sur le tronc, aussi sur le feuillage de l'arbre nourricier ; il ne se montre qu'aux heures les plus chaudes de la journée, c'est alors que les deux sexes se recherchent, s'accouplent, puis le mâle meurt et la femelle disparaît à son tour après avoir déposé sa ponte dans les interstices de l'écorce des souches de l'aulne.

3. **D. berolinensis** Herbst.

Larve : Klingel., 1843.
Longueur, 20 à 27 millimètres.
Corps mou, à consistance charnue, très étroit.
Tête identique à celle de la larve de *D. ænea*.
Segments thoraciques, le premier large, semi-circulaire, déprimé, avec deux lignes enfoncées, presque jointives antérieurement, plus éloignées en arrière où sont de légères lignes longitudinales ; en dessous, est un seul sillon longitudinal.
Segments abdominaux étroits, convexes, bordés d'un bourrelet latéral limité en dedans par un sillon profond ; la région ventrale est déprimée, avec léger sillon longitudinal médian.
Cette larve vit du bois de hêtre et de charme, dans lequel elle pratique de vastes galeries ou couloirs en détruisant une grande partie de la substance ligneuse, couloirs qu'elle comble successivement de ses déjections : elle ne dédaigne pas de pousser ses dégâts jusqu'au vivant du bois ; c'est au fond de la galerie principale qu'elle se construit la loge où elle se transformera en nymphe.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 138.
Il est d'une grande partie de l'Europe ; paraît en juin et juillet, aux heures chaudes de la journée, se pose sur le tronc des hêtres et des sapins où il s'accouple ; la femelle dépose ses œufs dans les interstices des écorces.

II. MANDIBULES A SOMMET BIDENTÉ.

Gen. **Capnodis** Eschs.

Ouverture du V bien moins prononcé, intérieur de l'angle mat ; sillons et bordures luisants avec petites granulations obliques ; tous les segments mats mais sur un espace moindre.

1. **C. tenebrionis** Linné.

Larve : Gory et Castélnau, 1844.
Longueur, 60 millimètres ; largeur, 8 millimètres.
Corps allongé, mou, blanchâtre, avec fine pubescence courte, blanche, éparse sur la surface qui est finement chagrinée ; subconvexe à la région dorsale, déprimé à la région opposée, avec fort bourrelet latéral.
Tête rétractile, plane, jaune doré luisant, avec pubescence de la même couleur, s'élargissant en s'arrondissant d'arrière

en avant ; quelques rides obsolètes et longitudinales sur les côtés, un point obscur noir au milieu du disque ; — lisière frontale cornée, rougeâtre, échancrée à la base des mandibules où elle donne passage aux antennes ; — épistome court, transverse, testacé pâle, de la largeur du tiers de la lisière, subéchancré à son milieu, à bords latéraux rembrunis ; — labre testacé avec deux lignes latérales noires, semi-elliptique, deux fois plus long et pas plus large à sa base que l'épistome, frangé à ses bords de cils dorés très denses ; — mandibules triangulaires, cornées, noires, à extrémité bidentée, creuses à leur tranche interne, avec légère carène oblique un peu au-dessous de la base ; — mâchoires courtes à pièce basilaire conique, à bout renflé et cilié ; — lobe court rougeâtre, à bords translucides frangés de cils dorés, à extrémité surmontée de trois longs cils divergents ; — palpes maxillaires pellucides, parsemés de cils dorés, de deux articles, le basilaire gros, court, cylindrique, le terminal grêle, à extrémité obtuse ; — lèvre inférieure large, charnue, testacée, à bords frangés de cils roux, bilobée, limitée à la base par une plaque mentonnière transverse et translucide ; — palpes labiaux rougeâtres, paraissant biarticulés ; — — antennes courtes, de quatre articles, le premier testacé, le deuxième à base rougeâtre, à extrémité testacée et évasée, le bord de l'évasement masque la base du troisième article, qui est un peu plus court, à extrémité testacée, ciliée, évasée aussi, terminée par un long cil ; cet évasement produit deux pointes dont l'inférieure pourrait bien être un article supplémentaire.

Segments thoraciques blanc sale, avec légère pubescence rousse, courte et éparse ; — le premier grand, de forme ovale, un tiers plus large que la tête, déprimée, avec tache discoïdale cornée, jaunâtre, creusée en son milieu d'un double sillon en V renversé, le point de jonction des deux branches fortement granuleux, les branches un peu moins, les flancs de l'arceau dilatés et couverts de soies courtes et denses ; — deuxième court, transverse, moitié moins long et moitié moins large que le premier l'attache des bords supérieurs plus accentuée, à disque granuleux et à bords latéraux avec pli séparant deux boursouflures ; troisième, forme et consistance du précédent, un peu plus large, plis et boursouflures remplacés par un petit mamelon conique.

Segments abdominaux très longs, finement ridés en travers, d'un blanc sale, diminuant de largeur de la base à l'extrémité ; — le premier transverse, un peu plus long et un peu moins large que le dernier segment thoracique, avec disque convexe, semi-granuleux, à bords latéraux unis ; — les huit suivants rectan-

gulaires, égaux ou à peu près en longueur, traversés par une ligne longitudinale médiane de couleur plus obscure que le fond, tous rebordés par un fort bourrelet latéral se relevant légèrement sur le bord inférieur de chaque arcean, le bourrelet des troisième à sixième segments séparé au milieu par un pli; fente anale longitudinale à bord cillié, les commissures marquées d'un point rouge.

Dessous de la tête de la couleur du dessus, marqué de nombreuses rides légères; — le premier arceau thoracique porte la même tache cornée qu'en dessus, le V est remplacé par un sillon longitudinal à bord antérieur granuleux ; — le deuxième segment doublement ridé porte une boursouflure transverse ; — troisième segment avec fort mamelon conique à l'emplacement des pattes ; les segments abdominaux sont déprimés, n'offrent aucune différence avec le dessus, la ligne longitudinale médiane seule n'existe pas, le milieu du neuvième segment est marqué de deux petites taches rousses, ponctiformes, presque jointives.

Stigmates bruns, à péritrème roux, en forme de croissant intérieurement ponctué de noir ; la première paire, la plus grande et sur un plan, plus bas placée que les autres, est sise au centre de la première boursouflure du deuxième segment thoracique ; la deuxième paire, près du bord antérieur du premier segment abdominal: les sept autres, au tiers antérieur des sept segments suivants et au-dessus du bourrelet latéral.

Cette larve, dont la durée est de une année, peut-être de deux, quoique aucune présomption ne l'indique, vit du liber et de l'aubier des racines du *Prunellier* (*Prunus spinosa* Linné), aussi de divers arbres fruitiers, tels que cerisiers, abricotiers, poiriers, attaquant, chez ces derniers, aussi bien le bas du tronc que les racines dans lesquelles elle creuse de larges et profondes galeries sinueuses, se nourrissant beaucoup plus de l'aubier.

Son existence est souterraine; l'œuf pondu en août et en septembre au collet de la racine, la jeune larve plonge dans l'intérieur entre bois et écorce, et chemine régulièrement en s'enfonçant dans le milieu nourricier tant que ses appetits l'y obligent, puis, revenant sur elle-même, elle retourne vers la tige en élargissant sa galerie qu'elle comble entièrement de ses déjections, et lorsque arrive son complet développement, ce qui a lieu en juin, elle se retrouve alors près du collet de la racine; à ce point tout en continuant son alimentation, elle fait l'ablation circulaire commune aux larves xylophages vivant au détriment des végétaux en pleine activité ; par ce moyen, la sève ne pouvant plus circuler, la nymphe n'aura plus à appréhender un afflux du

liquide végétal; dès lors ses jours seront sauvegardés au détriment de l'arbuste qui, privé du courant nourricier, sera certainement perdu; — l'ablation faite, la larve élargit l'extrémité de sa galerie en forme de longue loge oblongue, puis elle se prépare à subir l'état transitoire qui doit l'amener à prendre sa deuxième forme; après quelques contractions, elle se dégage de sa peau larvaire qu'elle refoule ratatinée au fond de sa loge, et elle apparaît avec les traits suivants :

Nymphe : longueur 26 millimètres; largeur 13 millimètres.

Corps ovalaire blanchâtre, mou, charnu, glabre, déprimé en dessus, un peu moins en dessous.

Tête horizontale; masque frontal excavé avec carène en rebord; premier segment thoracique grand, scutiforme; deuxième étroit avec tubercule médian pointu; segments abdominaux diminuant de largeur de la base à l'extrémité; le bord postérieur de chaque arceau en saillie légère sur l'arceau suivant et s'avançant au milieu en petite pointe, à l'exception du dernier qui est inerme; tous les segments longitudinalement ridés sur les côtés, transversalement sur le disque; antennes obliques et courtes; dessous sans aucune particularité, les deux derniers arceaux font saillie sur le segment anal, qui est bituberculé.

Abstraction faite des élevages en chambre, qui ne sont jamais rigoureusement exacts, combien de temps dure la nymphose? de quinze jours à trois semaines, c'est ce qu'il n'est pas aisé de préciser étant donnée la difficulté de l'observation; par analogie nous croyons nous rapprocher de la vérité.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 125.

Il est d'Europe et d'Algérie : on le prend en juillet et en août, sur le prunellier, l'aubépine, l'églantier.

Aux environs de Ria, dès les premiers jours de juillet et pendant tout ce mois, l'adulte stationne immobile sur l'arbuste auquel il est inféodé, le prunellier. Comme à tous ses congénères, les rayons les plus chauds de l'astre solaire sont seuls susceptibles de stimuler son ardeur; alors seulement sa marche sur la plante sera un peu plus vive, plus précipitée; qu'une main se dirige vers lui, il n'a qu'un seul espoir, se laisser choir, c'est ce qu'il fait : il contracte pattes et antennes; son corps n'ayant rien à appréhender, étant donnée la dureté des téguments, tombe sur le sol au milieu d'un fouillis d'épines, qu'une main imprudente se garderait bien de percer sans courir le risque de piqûres douloureuses et désagréables.

Dans le cours de son existence vermiforme, la larve est atta-

quée par un hymenoptère minuscule, un petit chalcidien dont la phase pupiforme s'accomplit en même temps qu'a lieu le cycle nymphal du *Capnodis*: c'est par centaines, qu'à son éclosion, ce petit hyménoptère grouille dans le corps de la nymphe.

Travaillant de pair avec la larve du *Ptosima flavoguttata*, dont nous décrivons à sa place le cycle biologique, elles ont pour partage à elles deux de détruire en peu de temps les pruniers sauvages et cultivés, les haies vives et bouquets de prunelliers et d'aubépines dont les fleurs printanières offrent un butin assuré à nos abeilles épuisées par l'hiver et contrastent alors tant avec les végétaux voisins encore plongés à cette époque dans leur sommeil hivernal ; à l'état larvaire, cette espèce nous est donc très préjudiciable.

Gen. **Poecilonota** Eschs.

Sillons du V renversé luisants, mais non bordés ou à bordure peu apparente ; portion luisante au-dessus de l'angle supérieur et du sillon inférieur médian non dilaté.

1. **P. mirifica** Muls.

Larve : Mulsant et Revelière, 1859.

Corps allongé, déprimé, recourbé en hameçon, blanc sale, charnu, presque glabre, les poils qui couvrent sa surface sont courts, fins, clairsemés et indistincts : large à la région thoracique puis diminuant de volume jusqu'à l'extrémité.

Tête courte, rétractile, enchâssée dans le premier segment thoracique, élargie d'avant en arrière, avec sillon longitudinal latéral, charnue et blanche sur le vertex, rembrunie à la lisière ; — épistome étroit, transverse, blanc et membraneux ; — labre même forme et même couleur ; — mandibules fortes, cornées, courtes, noires, à extrémité bidentée ; — mâchoires submembraneuses, recouvertes à la base par le menton, à lobe petit palpiforme, frangé de soies intérieures atteignant le dernier article des palpes maxillaires qui sont courts, biarticulés, graduellement plus étroits ; menton large, un peu échancré en avant, bilobé ; — palpes labiaux petits, coniques, placés à l'extrémité extérieure des lobes ; — antennes de trois articles apparents ; le basilaire charnu, rétractile ; le médian un peu plus long, cylindrique, à bout cilié ; le terminal court, couvert de très petits cils, avec une longue soie.

Segments thoraciques charnus, blancs, glabres ou à peu

près ; le premier grand transverse, subarqué à son bord antérieur, avec plaque coriace subcornée sur le disque, arquée sur les côtés, rayé de deux sillons se bifurquant au milieu du bord antérieur, les deux branches peu ouvertes, suivant une direction divergente jusqu'au bord postérieur ; deuxième segment très étroit à la région médiane, s'élargit un peu sur les côtés ; troisième subarqué à son bord antérieur, échancré au bord postérieur, trois fois plus large que long.

Segments abdominaux, couleur et consistance des deux précédents ; le premier court, anguleux à son bord antérieur ; les suivants plus larges que longs, subconvexes entre la région médiane et le bord latéral, plans à la région médiane.

Dessous de la couleur du dessus ; le premier segment thoracique avec plaque subcornée et sillon longitudinal médian ; de chaque côté de ce sillon est une ligne plus large, peu profonde ; mamelon anal saillant ; anus à fente longitudinale.

Stigmates : la première paire sur le rebord latéral près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres en dessus et près du bourrelet des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans l'ormeau ; lorsque l'écorce est mince, elle creuse des galeries, à direction courbe, entre le liber et l'aubier ; plusieurs larves vivant de pair dans les jeunes arbres, il en résulte qu'en peu de temps la sève ne peut plus circuler, ce qui entraîne fatalement la mort du végétal ; quand l'écorce est épaisse, la larve vit de la substance corticale ; en ce cas, l'arbre faiblit, languit, aussi en peu de temps devient-il la proie d'une foule de Xylophages qui achèveront de le ruiner ; parvenue au terme de son évolution larvaire, elle se rapproche de la surface, se construit en loge dans laquelle s'accomplira sa phase nymphale.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 161.

Il est de la France méridionale et d'une partie de l'Europe ; il paraît en juillet : nous l'avons pris à Aix sur des troncs d'orme ; au Puy, en battant un jeune chêne.

2. **P. rutilans** Fabr.

Larve : Chapuis et Candèze, 1853.

Longueur, 18 à 20 millimètres.

Corps charnu et jaunâtre, large à la région thoracique, diminuant ensuite de volume jusqu'à l'extrémité qui est atténuée et mutique, avec quelques poils courts à la région latérale.

Tête assez nettement séparée du premier segment thoracique ;

— épistome et labre en carré transversal ; — mandibules fortes, à extrémité bidentée, à surface interne carrée ; — mâchoires peu développées, à lobe court, frangé de courts cils ; — palpes maxillaires très courts, biarticulés, l'article basilaire de la longueur du lobe ; — lèvre inférieure à parties confondues, formant au-dessous de la bouche une pièce carrée, un peu élargie en avant ; — palpes labiaux, pas de traces ; — antennes de trois articles, les deux premiers assez allongés, le troisième tuberculiforme.

Segments thoraciques presque du double plus larges que les segments abdominaux ; — le premier segment bien plus large et plus long que les deux suivants réunis, avec pli circulaire dans lequel sont deux lignes obliques formant un V renversé à angle peu ouvert.

Segments abdominaux égaux ou à peu près, très rétrécis au point d'intersection des anneaux ; mamelon anal saillant, anus à fente longitudinale.

Dessous : le premier segment thoracique porte une ligne longitudinale médiane cornée; les deux segments suivants sont munis de deux bourrelets charnus à l'emplacement des pattes.

Stigmates normaux, la première plus grande réniforme, latérale, sise au bord antérieur du deuxième segment thoracique.

Cette larve vit dans l'orme et dans le tilleul, y creuse des galeries nombreuses, entre le liber et l'aubier, ce qui cause la mort des arbrisseaux ou des arbres attaqués.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 159.

Il est de presque toute l'Europe. Commun dans le Midi de la France en juin et en juillet, il se tient contre le tronc de l'arbre nourricier, sur la partie bien exposée au soleil : nous l'avons pris au Pas des Lanciers contre des troncs de saule et d'orme.

3. **P. festiva** Linné.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 20 à 22 millimètres ; largeur, 3 à 5 millimètres.

Corps mou, charnu, déprimé, blanc mat, légèrement ambré sur les segments abdominaux ; large à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée, avec cils épars sur la surface.

Tête charnue, rétractile, verruqueuse, éparsement ciliée, fortement convexe, moitié moins large que le premier segment thoracique, à lisière ridée ; — épistome transverse, avec légère saillie ferrugineuse et ligne longitudinale médiane ; — labre roux, à angles arrondis, frangé de cils bruns ; — mandibules

noires cornées, extérieurement ponctuées, à extrémité bidentée, à tranche interne creuse ; — mâchoires brunes cylindriques, frangées de cils noirs, lobe court ; palpes maxillaires bruns, rougeâtres, pubescents de roux, de deux articles, le basilaire court et gros, cylindrique, noirâtre, à extrémité annelée de testacé, le terminal petit, moitié moins large que le basilaire, à pointe obtuse ; menton étroit, semi-circulaire, bilobé, charnu, avec couronne de cils très courts ; — palpes labiaux peu apparents : — antennes de trois articles visibles ; le premier court, gros, cylindrique, charnu, blanc mat, cilié à son bord antérieur, deuxième brun, à extrémité testacée et ciliée, troisième petit, brun, testacé à l'extrémité qui est obtuse et se termine par un long cil.

Segments thoraciques : le premier déprimé, cilié sur sa surface, avec tache obovale et sillons en forme de V renversé, bordés d'une série de stries jaunâtres, bords latéraux dilatés en forme d'ampoules ; — deuxième segment à double bourrelet transversal, moitié moins long et moitié moins large que le premier ; — troisième, un peu plus long, moitié moins large que le précédent, avec deux ampoules latérales.

Segments abdominaux charnus, déprimés ; les huit premiers égaux, chagrinés et légèrement pubescents de roux, avec ligne médiane brun foncé, peu apparente aux deux derniers arceaux et incision triangulaire près du bord latéral de chaque segment qui se relève en forme de bourrelet ; neuvième segment un peu moins large, à incision peu marquée ; mamelon anal avec fente longitudinale.

Dessous : le premier segment thoracique est déprimé et sillonné d'un trait médian strié de jaunâtre ; le deuxième est fortement renflé avec forte dilatation latéralement bordée d'une légère saillie cornée ; le troisième porte deux ampoules et le premier segment abdominal en porte trois ; les incisions triangulaires abdominales sont plus fortement accentuées qu'en dessus et forment ainsi une série de bourrelets qui servent de ligne de division aux deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates jaune doré, la première paire grande, réniforme, sise sur le flanc du bourrelet du deuxième segment thoracique ; les autres de même forme, mais plus petits, sur le bourrelet latéral et au milieu des huit premiers segments abdominaux.

La larve chemine dans les branches moyennes du genevrier commun (*Juniperus communis* Linn.), dont elle ronge le liber et l'aubier, elle se tient courbée en arc dans son canal de cheminement ; durant son jeune âge, elle creuse des galeries irrégulières autour de la branche ; aux approches de la nymphose, la

galerie prend des proportions plus grandes, et afin d'intercepter le cours de la sève, cette galerie est en dernier lieu circulaire; dès lors, à l'abri d'un afflux du liquide végétal, la larve plonge dans l'intérieur de la couche ligneuse, s'y façonne une loge oblongue dans laquelle s'accomplira sa phase nymphale ; l'extrémité supérieure de la loge est rongée jusqu'à toucher presque l'écorce, de sorte qu'à son éclosion l'adulte n'ait qu'un léger effort à faire pour rompre la cloison qui le sépare du dehors.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, 163.

Il est de la France méridionale et de l'Algérie : on le prend en juin et en juillet mais rarement ; quoique de couleur clairvoyante, il se tient si bien dissimulé le long des tiges de l'arbre nourricier, qu'il est comme la plupart de ses congénères difficile à saisir : c'est le précurseur des bois de genevriers, c'est lui qui cause la mort de la partie de la tige que sa larve a rongé ; après lui vient le *Sympiezocera Laurasi*, qui entame la partie restante, ce qui amène fatalement la mort de l'arbuste ; nous ne parlerons pas des légions de Xylophages qui entre temps achèvent de ruiner le végétal, ni de ceux qui viennent après ; il faudrait un gros volume pour décrire la gent entomologique que nourrit un seul pied de genevrier, depuis le jour où l'œuf de la *P. festiva* a été pondu, jusqu'à l'éclosion des derniers *Helops* dont les larves ont achevé de dissocier les dernières fibres végétales.

4. **P. conspersa** Gyll.

Larve : Ravoux et Xambeu, 1892.

Longueur, 25 à 28 millimètres ; largeur, 4 à 10 millimètres.

Corps mou, charnu, allongé, jaunâtre, avec courts poils épars sur la surface, plus denses sur les côtés et à la région thoracique qui est large et déprimée, les segments suivants convexes en dessus, déprimés en dessous ; un peu atténué à l'extrémité postérieure.

Tête quadrangulaire, petite, à base large, charnue, jaunâtre ciliée de roux, légèrement chagrinée, à côtés arrondis, s'élargissant d'avant en arrière ; lisière frontale étroite, cornée, chagrinée, à base ferrugineuse, à bord antérieur noir, à milieu peu échancré, les bords non relevés, à angles arrondis, postérieurement excavés puis échancrés ; deux petites fossettes au milieu du disque, une de chaque côté de la ligne médiane qui est noire ; — épistome court, translucide, transverse, à angles arrondis ; — labre un peu plus long, un peu plus large, à bord très courtement cilié de brun, bifovéolé ; —mandibules courtes,

cornées, noires, à extrémité bidentée, avec double rainurelle courte, et double strie au bord postérieur enclosant une impression en forme d'ancre ; — mâchoires courtes, rougeâtres, à lobe presque aussi long que les palpes, à bord interne cilié, terminé par quelques petits cils plus longs ; — palpes maxillaires rougeâtres, biarticulés, émergeant d'un rebord testacé membraneux de la pièce basilaire, le premier article gros, cylindrique, annelé de testacé, avec long cil extérieur, deuxième court, obtus ; — menton testacé charnu, rétractile ; — lèvre inférieure large, cordiforme, bilobée, à lobes charnus, ciliés, avec palpes rudimentaires au bord extérieur qui est un peu excavé, pourtour frangé de courts cils roux ; intérieur de la lèvre excavé au milieu, pourtour de l'excavation cilié ; — antennes courtes de trois articles apparents ; le basilaire obconique, charnu, blanchâtre ; le médian plus court, rougeâtre, à bord flave, évasé et cil extérieur ; le terminal très court membraneux à bord cilié et excavé, laissant voir deux rudiments d'articles.

Segments thoraciques mous, charnus, jaunâtres, avec courts cils roux aux bords latéraux ; — le premier large, déprimé, à bord antérieur arrondi, à bords latéraux fortement dilatés, plaque jaune doré, ovalaire, longitudinalement et finement striée, avec double sillon en forme de V renversé peu ouvert, touchant les deux bords, le fond du sillon jaune citron, lisse et luisant ; une double incision triangulaire longe les bords latéraux de la plaque ; deuxième segment court, transverse, moins large que le précédent, avec bourrelet médian jaunâtre clair, à milieu transversalement incisé ; troisième un peu plus long, un peu moins large que le deuxième, avec ampoule elliptique jaunâtre clair, à milieu transversalement incisé.

Segments abdominaux convexes, avec ligne médiane pâle, mous, charnus, jaunâtres, rectangulaires, diminuant de largeur de la base à l'extrémité, avec poils clairsemés sur les flancs ; le premier aussi long et un peu moins large que le précédent, avec ampoule médiane jaune clair, très accentuée et longitudinalement incisée à ses côtés ; le deuxième un peu plus long et un peu moins large, avec ampoule plus terne et moins prononcée ; les deux suivants de forme identique, à milieu relevé en léger bourrelet par deux incisions transversales ; les trois suivants égaux avec mamelon médian saillant cilié et transversalement incisés ; les huitième et neuvième avec mamelon peu accentué, sans plis ni incisions ; mamelon anal à bout arrondi, transversalement strié, bords de la commissure roux abou-

tissant à une tache rougeâtre : une incision latérale à fond mat et pâteux relève les flancs de deux segments en forme de bourrelet.

Dessous déprimé ; la plaque thoracique avec couleur et stries comme en dessus, sillon médian simple à fond luisant ; le deuxième segment est transversalement mamelonné, les bords latéraux tuméfiés ; au troisième, ce mamelon est plus accentué, avec tuméfaction latérale blanchâtre très saillante ; le premier segment abdominal est fortement mamelonné, les cinq suivants rectangulaires, égaux, avec incision transversale, inférieure, à milieu roussâtre, très courtement ciliés et dilatés ; les trois suivants sans incision transversale, mais avec cils et dilatation semblables ; anus longitudinal avec commissure et tache comme en dessus.

Stigmates transversalement elliptiques, à fond brunâtre, à péritrème plus clair, la première paire grande latérale, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les suivantes dorsales, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et en dedans du bourrelet latéral.

Cette larve se distingue de ses congénères par sa forme trapue, par sa couleur jaunâtre, ainsi que par les bourrelets et les mamelons roux et ciliés des arceaux dorsaux et ventraux : elle vit dans les troncs du saule et dans les branches mortes du peuplier tremble, *Populus tremula* Linn. ; l'œuf pondu au ras de la souche, la jeune larve chemine en s'enfonçant dans la direction des racines et en creusant des galeries irrégulières d'autant plus larges que son corps se développe davantage ; parvenue à la moitié de sa taille, elle se retourne, remonte vers la surface, dans la direction du tronc dont elle atteint les premières couches lorsqu'elle est arrivée à sa plus grande expansion, ce qui a lieu de mars à avril ; là, elle s'arrête, se construit une loge oblongue, et, se prépare aussitôt à subir sa phase nymphale.

Adulte. De Marseul, *Mon.*, 1865, 155.

Il est d'Europe et d'Algérie, et paraît en mai et en juin ; il se tient sur le tronc et sur les grosses branches de l'arbre nourricier, s'accouple vers le milieu de la journée, et la ponte a lieu vers le soir au bas de l'arbre ou des grosses branches dans des replis crevassés de l'écorce ; la larve en pénétrant profondément dans le bois, creuse de larges galeries qui déterminent la mort des grosses branches.

NOUVELLE RÉVISION

DU GENRE *SCOLOPOSTETHUS*

Par le Dr G. HORVATH.

J'ai publié, en 1891, dans « The Entomologist's Monthly Magazine », un synopsis du genre *Scolopostethus* Fieb. Le tableau synoptique que j'y ai donné, contient neuf espèces de ces Hémiptères, toutes propres à la faune européenne.

Depuis la publication de cet article, j'ai eu la chance de découvrir dans le Midi de la France une espèce nouvelle, le *S. patruelis* Horv. (V. *supr.* p. 138) et de pouvoir examiner deux espèces, *S. brevis* Saund. et *maderensis* Reut. que je n'avais pas connues auparavant.

Le *S. brevis* Saund. avait été rapporté par moi provisoirement au *S. cognatus* Fieb. Cependant le type unique qu'on croyait alors perdu, a été retrouvé et m'a été communiqué par M. O.-M. Reuter. Je vois maintenant que c'est un individu mâle du *S. decoratus* Hahn, un peu moins foncé et à taille un peu plus robuste. Ses antennes ont le premier article testacé.

Le *S. moderensis* Reut. n'est, d'après un exemplaire communiqué par son auteur, que la forme macroptère du *S. pilosus* Reut.

Le tableau suivant est la reproduction complétée et augmentée de mon premier synopsis et comprend toutes les espèces connues du genre *Scolopostethus*, sauf le *S. abdominalis* Jak., de Mongolie, qui m'est resté inconnu.

1 (14). Pronoto, scutello hemelytrisque glabris.

2 (3). Antennis gracilibus, corpore dimidio longioribus; dente majusculo femorum anticorum in medio posito ; vertice inter oculos pilis duobus longioribus erectis anterioribus instructo, posterius prope ocellos pilis destituto. Mesosterno mutico ; antennis totis flavo-testaceis vel raro (var. *antennalis* Horv.) articulis duobus apicalibus saltem ad partem nigris. Long., 4 1/2 mill. — Europa fere tota ; Transcaucasia.
1. *S. pictus* Schill.

3 (2). Antennis crassiusculis, brevioribus ; dente majusculo femorum anticorum ante medium, fere in triente

anteriore posito ; vertice pilis erectis nonnullis longioribus etiam posterius prope ocellos instructo.

4 (11). Hemelytris grisco-testaceis, fusco-punctatis, pone medium nigro maculatis ; seriebus punctorum duabus exterioribus clavi parallelis. Articulo quarto antennarum toto nigro, raro basi pallido.

5 (8). Mesosterno ante coxas bituberculato ; tibiis anticis apud mares fortiter, apud feminas leviter curvatis.

6 (7). Statura majore ; pronoto etiam in exemplis macropteris fere quadrato, aequilongo ac basi lato, antrorsum haud angustato ; membrana apicem abdominis raro attingente, plerumque plus minusve abbreviata, sed pone angulum apicalem corii fortiter rotundato-producta, parte hac producta dimidio diametri membranae circiter æquilonga ; articulo secundo antennarum apicem versus saepe nigro vel nigro-fusco. Long., 4 1/2 mill. — Britannia, Gallia (Hautes-Pyrénées : (St-Sauveur), Hungaria, Bosnia.

2. *S. grandis* Horv.

7 (6). Statura minore ; pronoto in exemplis macropteris trapezoideo, antrorsum distincte angustato ; membrana rite explicata vel abbreviata, in hoc casu apice rotundato-truncata et pone angulum apicalem corii vix producta ; articulo secundo antennarum toto flavo-testaceo. Long., 3 1/2 - 4 mill. — Europa tota ; Transcaucasia ; Sibiria occidentalis.

3. *S. affinis* Schill.

8 (5). Mesosterno simplici ; tibiis anticis apud mares leviter curvatis, apud feminas basi rectis.

9 (10). Pronoto longiore, basi minus quam duplo latiore, marginibus lateralibus sinuatis ; articulis primo et secundo antennarum flavo-testaceis, illius basi et hujus apice saepissime nigris ; membrana abbreviata vel raro completa. Long. 3 1/2 - 4 mill. — Europa fere tota ; Algeria ; Transcaucasia.

4. *Thomsoni* Reut.

10 (9). Pronoto brevi, transverso, postice fere duplo latiore quam longiore, lateribus fere rectis ; antennis nigris, tantum apice articuli primi basique articuli secundi testaceis, raro (var. *brevis* Saund.) articulo primo toto flavo-testaceo : membrana completa, rarissime abbreviata. Long., 3 1/2 - 4 mill. Algeria ; Asia minor ; Transcaucasia. 5. *S. decoratus* Hahn.

11 (4). Hemelytris dimidio basali lacteis, (punctis decoloribus vel tantum leviter fuscescentibus), dimidio apicali fusco-cinnamomeis, saepe nigro-variegatis, corio pone medium macula costali lactea notato ; seriebus punctorum duobus exterioribus clavi haud parallelis, serie interiore curvata et medio a serie exteriore quam a serie marginis scutellaris magis remota.

12 (13). Articulo quarto antennarum, basi nigra excepta, ochraceo ; mesosterno in utroque sexu mutico ; membrana semper completa. Long., 3 1/2 - 4 mill. — Europa meridionalis. 6. *S. cognatus* Fieb.

13 (12). Articulo quarto antennarum toto nigro ; mesosterno maris ante coxas modice bituberculato, feminae mutico ; membrana plerumque abbreviata, rarissime completa. Long. 3 1/2 - 4 mill. — Gallia meridionalis. *S. patruelis* Horv.

14 (1). Corpore superne piloso. Mesosterno mutico ; articulis duobus apicalibus antennarum nigris.

15 (18). Pilis superficiei corporis semierectis et sat dense dispositis ; membrana in exemplis brachypteris minus abbreviata, pone apicem corii rotundato-producta, parte hac producta dimidio latitudinis membranæ fere aequilonga vel longiore.

16 (17). Superne breviter pilosus, tantum vertice pilis nonnullis erectis pilis reliquis duplo longioribus instructo ; scutello apice imo ferrugineo ; corio griseo-testaceo, apice nigro-fasciato ; membrana completa, apicem abdominis attingente vel saepius abbreviata, segmentum dorsale ultimum abdominis haud tegente ; articulis duobus basalibus antennarum totis flavo-testaceis ; femoribus anticis, basi apiceque exceptis, nigris. Long., 3 1/2 - 4 mill.— Gallia (Lille, Landes), Austria, Hungaria, Romania. 8. *S. puberulus* Horv.

17 (16). Superne longius pilosus, pilis verticis pilis reliquis haud longioribus ; scutello toto nigro ; corio ferrugineo-testaceo, apicem versus tantum nigro-marginato ; membrana abdomine paullo breviore vel paullo longiore ; articulo secundo antennarum apice nigro vel nigricante ; pedibus totis testaceis. Long., 3 1/2-4 mill. — Hungaria, Rossia meridionalis, Transcaucasia, Turkestan. 9. *S. Lethierryi* Jak.

18 (15). Corpore superne pilis praesertim in corio perpendicu-

lariter erectis longis minus dense vestito ; membrana abbreviata pone apicem corii levissime producta. Scutello apice ferrugineo ; corio griseo-testaceo, apice nigro-fasciato ; articulo secundo antennarum apice saepissime, femoribus anticis medio semper nigris. Long., 3 1/2-4 mill. — Europa fere tota ; Algeria ; Madeira ; Sibiria occidentalis. 40. *S. pilosus* Reut.

CATALOGUE DES *SCOLOPOSTHETUS* PALÉARCTIQUES

1. pictus Schill. 1829.
   podagricus Fall. 1807 (nec Fabr.)
   var. antennalis Horv. 1881.
   grandis Horv. 1880.
   punctatus Edw. 1889.
3. affinis Schill. 1829.
   pictus H.-Sch. 1835. (nec Schill.)
   adjunctus Dgl. Sc. 1865.
   podagricus Thoms. 1870.
4. Thomsoni Reut. 1874.
   decoratus Thoms. 1870. (nec Hahn)
   adjunctus Horv. 1875. (nec Dgl. Sc.)
   neglectus Edw. 1889.
5. decoratus Hahn. 1831.
   ericetorum Leth. 1869.
   melanocerus Thoms. 1870.
   var. brevis Saund. 1876.
6. cognatus Fieb. 1861.
7. patruelis Horv. 1892.
8. puberulus Horv. 1887.
9. Lethierryi Jak. 1877.
10. pilosus Reut. 1874.
    affinis Fieb. 1861. (nec Schill.)
    maderensis Reut. 1881. (*macr.*)

SUR LES GLANDES A VENIN DES ICHNEUMONIDES

Par R. du BUYSSON.

Les Ichneumonides ont été considérés de tout temps comme des insectes « *térébrans* », c'est-à-dire munis (les femelles) d'une tarière, mais non d'un aiguillon, la tarière étant destinée seulement à introduire les œufs dans un milieu convenable au développement des jeunes larves, tandis que l'aiguillon ne serait qu'une arme défensive. On n'avait pas ajouté beaucoup d'importance à la similitude des pièces qui composent ce qu'on était convenu d'appeler tarière et aiguillon. La présence de glandes à venin est cependant le seul caractère qui sépare à ce point de vue les « *porte-aiguillon* » des « térébrans ». En effet, lorsqu'un porte-aiguillon veut pondre ses œufs, les pièces de l'aiguillon s'entr'ouvrent pour les laisser passer au sortir de l'oviscapte, d'une manière parfaitement analogue à celle usitée par les Tenthrédides, par exemple, qui sont dépourvues de glandes à venin. Voici ce qui me conduisit à découvrir chez les Ichneumonides un appareil vénénifique. En gardant enfermée dans la main une femelle d'*Amblyteles fasciatorius* F., je fus piqué vivement à la base d'un doigt. Je ressentis une brûlure pendant quinze minutes environ et je gardai plusieurs heures, à l'endroit de la piqûre, un point dur et blanc, entouré d'une auréole rouge. Ces symptômes me firent soupçonner une glande à venin, ce que la dissection me confirma. Depuis j'ai souvent été piqué par des *Ichneumon gracilentus*, *extensorius*, *suspiciosus*, des Pimples, des Ophions, etc. Bien qu'il y ait une assez grande abondance de venin, la douleur et l'inflammation sont de faible durée.

J'ai disséqué un grand nombre d'individus appartenant à toutes les tribus des Ichneumonides, et j'ai toujours constaté l'existence d'une ou plusieurs glandes à venin. Ces glandes (*a*) ont la forme d'un tube simple ou déversement ramifié, à fond aveugle ; elles sont hyalines, unies ou légèrement chagrinées, et aboutissent toutes au même point dans le réservoir à venin (*b*). Ce dernier est de forme assez variable, uni ou plus ou moins chagriné. La partie de la glande communiquant avec le réservoir est plus ou moins renflée en bourrelet avec un orifice central par où s'écoule le venin. Le réservoir transmet le venin par un canal déférent (*c*), souvent trachéiforme, assez long, atteignant

la base de la tarière à côté de l'oviducte. La glande est terminale ou latérale pour le réservoir.

La planche ci-jointe représente huit formes différentes de l'appareil vénénifique, que j'ai rencontrées chez les Ichneumonides.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

1. Appareil vénénifique de l'*Ichneumon sarcitorius* L. ♀ *(Ichneumonini)* :
   (a) Glandes à venin.
   (b) Réservoir à venin.
   (c) Canal déférent.
2. Appareil d'un *Cryptus* sp. ♀ (*Cryptini*).
3. id. du *Pimpla instigator* Panz. ♀ (*Pimplini*).
4. id. d'un *Anomalon* sp. ♀ *(Ophionini)*.
5. id. de l'*Anomalon heros* Wesm. ♀ (*id.*)
6. id. d'un *Campoplex* sp. ♀ (*id.*)
7. id. de l'*Exochus prosopius* Fonsc. ♀ (*Tryphonini*),
8. id. du *Colpotrochia elegantula* Grav. ♀ (*id.*)

DEUX ANOMALIES.

De mes chasses dans le Valais j'ai rapporté une anomalie intéressante; je ne sais si elle a déjà été signalée dans quelque publication, mais elle n'est pas mentionnée dans l'article du Dr Kraatz : *Zwitter und Monstrositaten* (*Deut. Ent. Zeits.*, 1889, p. 221), ni figurée dans la pl. I de ce volume. Le sujet est un *Monohammus sutor* L. ♂ offrant la singulière particularité d'une antenne beaucoup plus courte que l'autre avec le même nombre d'articles : l'une a 60 mill. environ, l'autre 50 seulement ; dans celle de 50 mill., les articles, à partir du 4me, sont plus courts que les correspondants de l'autre, les derniers surtout; le terminal même est moitié moins grand que celui de l'antenne de 60 mill. L'insecte, très frais, vient des bois de sapins au-dessus de Martigny, en juillet.

Je possède encore en collection un *Carabus monilis* L., sans localité précise, qui correspond à l'anomalie 14 du travail susindiqué, c'est-à-dire qui présente sur une de ses antennes une partie d'antenne supplémentaire greffée comme une branche sur une autre branche. Je n'ai pas vu cette monstruosité signalée chez cette espèce. M. PIC.

ARADIDAE NOVAE

Descriptae ab E. BERGROTH.

Lobocara nov. gen.

Corpus deplanatum. Capul latitudine longius, basi arcuato-rotundatum, ante oculos in lobum latiusculum utrinque oblique productum, processu apicali ob juga sensim explanato-ampliata antrorsum dilatato, apice medio inciso, jugis ante tylum anguste contiguis, dentibus postocularibus minutissimis. Rostrum brevissimum, basin capitis vix attingens. Antennae in sinu inter lobum anteocularem et processum apicalem insertae, perbreves, capite breviores vel saltem haud longiores, articulo secundo brevissimo, subovali. Pronotum basi subrectum, disco transversim impresso. Scutellum lateribus obtuse subangulatum. Hemelytra abdomine multo breviora, corio scutello longiore, membrana venis instructa. Abdomen membrana multo latius. Pedes breviusculi.

Prope genus *Brachyrrhynchus* collocanda, sed structura insigni capitis et antennarum mox distinguenda.

1. **Lobocara oblonga** n. sp.

Fusiformis, ferruginea, margine laterali segmentorum abdominalium ad angulos basales strigula angusta nigricante notato, margine laterali thoracis et abdominis minute sed distincte et acute crenulato. Caput pronoto nonnihil brevius, lobis anteocularibus squamiformibus, oculos extus distincte superantibus, margine apicali crenulatis, antennis capite brevioribus, articulo primo clavato, medium processus apicalis capitis nonnihil superante, secundo primo plus quam duplo breviore, tertio sublineari secundo paullo tenuiore et fere dimidio longiore, quarto tertio paullo breviore et crassiore. Pronotum e basi apicem versus levissime angustatum, lateribus subrectis, non sinuatis, apicem versus subexplanatis et levissime reflexis, angulis apicalibus late obtuse rotundatim lobato-productis, margine basali utrinque ante basin corii leviter lobulato-prominulo, disco mox pone medium transversim leviter impresso, lobo antico quadricalloso, callis oblongis, externis paullo majoribus et sulculo longitudinali instructis. Scutellum medio longitudinaliter carinatum,

lateribus, praesertim ad basin, distincte elevatis. Hemelytra medium segmenti dorsalis quinti superantia, corio medium segmenti secundi connexivi vix attingente, extus ad basin leviter rotundato-ampliato, margine apicali extus et angulo apicali rotundato, membrana inter venas obsolete granulata. Abdomen subtus leviter convexiusculum, angulo apicali segmenti ultimi connexivi leviter rotundato-ampliato, segmento dorsali sexto feminae quinto medio longiore, segmento ventrali quinto ejusdem sexus medio profunde sinuato, lateribus quam medio duadruplo longiore, segmento genitali primo secundo dimidio longiore, hoc apice utrinque obtuse apiculato, lobis genitalibus lateralibus segmento secundo genitali paullo brevioribus. Pedes concolores, femoribus paullo incrassatis, tibiis femoribus multo brevioribus. — Long., ♀ 6 mill.

Habitat rem argentinam publicam (territorium Misssionum : Dr C. Berg). — Mus. Holm.

2. **Lobocara ovata** n. sp.

Ovata, fusca, hic et illic tenuiter griseo-delibuta, coriis nigricantibus, segmentis abdominalibus ad angulos apicales macula flavescente notatis, margine laterali thoracis et abdominis obsolete crenulato. Caput pronoto longitudine subaequale, lobis anteocularibus oculos extus haud superantibus, antennis capit æquilongis, articulo primo clavato, apicem processus apicalis capitis non attingente, secundo primo fere duplo breviore, tertio primo subæquilongo, apicem versus levissime incrassato, quarto secundo paullo longiore. Pronotum apicem versus sat fortiter angustatum, lateribus ante medium distincte sinuatis, margine apicali leviter arcuato-sinuato, angulis apicalibus rotundatis, vix prominulis, disco medio transversim leviter arcuatim impresso, lobo antico quadricalloso. Scutellum lateribus ad angulos basales distincte elevatum. Hemelytra apicem segmenti dorsalis quinti attingentia, corio apicem segmenti secundi connexivi propemodo attingente, extus ad basin vix ampliato, margine apicali et angulo apicali rotundato, membrana albida, venis paucis abbreviatis et angulatis fuscis prædita. Abdomen subtus planiusculum. Pedes concolores, femoribus nonnihil incrassatis, tibiis femoribus paullo brevioribus. — Long., ♂ 5, 3 mill.

Habitat in Mexico (Vera Cruz). — Mus. Holm.

A praecedente differt statura ovata, lobis anteocularibus angus-

tioribus et extus minus productis, antennis paullo longioribus pronoto antrorsum multo magis angustato et lateribus sinuato ceterisque notis allatis.

3. **Brachyrrhynchus verruciger** n. sp.

Late oblongo ovatus, fuscus, macula flavida ad angulos apicales segmentorum quinque primorum et ad angulum basalem segmenti sexti abdominis signatus, capite, thorace scutelloque sat dense adpresse brevissime albide intricato-sericatis. Caput latitudine longius, processu apicali medium articuli primi antennarum attingente, apice exciso, spinis antenniferis leviter divaricatis, articulo primo antennarum oblongo-clavato, parte basali attenuata pallide testaceo, articulo secundo primo subæquilongo, e basi ad apicem sensim modice incrassato (art. duo ultimi desunt), dentibus postocularibus rectis, oculos superantibus. Pronotum transversum, longitudine duplo latius, lateribus ante medium subsubito profunde angulato-incisis, lobo antico igitur postico multo angustiore, angulis apicalibus breviter lobulatis, disco quadricalloso, callis internis validis, subconicis, externis parvis, tuberculiformibus, lobo postico antico longiore, lateribus ad angulos anticos extrorsum dentato-productis, pone dentem incisis, deinde usque ad basin parallelis, disco linea media tenui longitudinali impressa prædito, mox intra latera tuberculato-elevato, pone medium carinula transversa utrinque oblique antrorsum producta et in tuberculo parvo longius intra latera desinente instructo, margine basali ante medium scutelli levissime sinuato. Scutellum pronoto longitudine subæquale, medio prope basin sat elevatum, ad angulos basales tuberculo pallido ornatum. Hemelytra medium segmenti sexti dorsalis attingentia, corio scutello multo longiore, apicem segmenti secundi connexivi haud attingente, extus ad basin truncato, haud ampliato, angulo apicali et margine apicali rotundato, hoc intus sinuato, mesocorio et endocorio subalbescentibus, granulis nonnullis fuscis conspersis, membrana ad angulum basalem interiorem albescente. Abdomen ad angulos posticos segmentorum levissime prominulum. Pedes longiusculi, fusci, trochanteribus ac tibiarum basi et annulo medio pallide testaceis, annulo subbasali biarum nigricante. — Long., ♂ 7, 4 mill.

Habitat in Amuria. — Mus. Holm.

Species insignis, structura et sculptura singulari pronoti a eteris speciebus amurensibus longe divergens.

NOTES SYNONYMIQUES

Par E. BERGROTH.

Dans le journal *Le Naturaliste*, 1887-1889, et dans la *Revue d'Entomologie*, 1891, mon ami, M. G. Fallou, a décrit un certain nombre d'Hémiptères nouveaux, dont la plupart me sont connus par les types gracieusement communiqués par l'auteur. Un grand nombre de ces prétendues nouveautés appartient à des espèces connues depuis longtemps, M. Fallou ayant décrit comme nouveaux les insectes qu'il n'a pas trouvés déterminés dans la collection Signoret, sans avoir consulté la littérature hémiptérologique. MM. Lethierry et Severin ayant sous presse un catalogue général des Hémiptères, je crois le moment convenable de publier les remarques suivantes :

Platynopus metallicus Fallou (1891). = *splendidulus* Fabr. (1803).

Striretrus rufiventris Fallou (1891). = *abdominalis* Germ. (1839).

Podisus nebulosus Fallou (1891). = *tabidus* Sign. (1864). M. Fallou décrit la membrane comme « pointillée de noir. » Ces « points » sont des particules de terre qui adhèrent au corps.

Euschistus planicornis Fallou (1888). = *anticus* Stal (1860).

Peromatus unicolor Fallou (1888). = *nodifer* Wœstw. (1837).

Edessa rufipes Fallou (1888). = *obscura* Dall. (1851).

Les pieds ne sont pas « rouges, » mais bien, comme dit Dallas, « chestnut-brown ».

Elasmostethus Davidi Fallou (1891). = *Clinocoris dorsalis* Jak. (1877).

Notobitus diversipes Fallou (1891). = *Priocnemicoris flaviceps* Guér. (1830).

Stenomacra Sallei Fallou (1891). = *cliens* Stal (1862).

Pyrrhocoris truncatipennis Fallou (1891). = *Dermatinus tartareus* Stal. (1855).

Harpiscus rufus Fallou (1891). = *Sphedanolestes leucocephalus* Fabr. (1794).

Harpiscus violaceus Fallou (1891). = *Haematochares obscuripennis* Stal. (1855).

Hammatocerus quadrisignatus Fallou (1888). = *conspicillaris* Drury (1782).

Rosahus Sipolisi Fallou (1888). = *hamatus* Fabr. (1781).

Lestomerus tuberculatus Fallou (1891) *Pirates* (*Rasahus*) *albomaculatus* Mayr (1865).

Lestomerus variipes Fallou (1891). = *Pirates concisus* Walk. (1873).

Pirates nigrigenu Fallou (1891). = *ochripes* Stal (1855).

Ectrychotes nigriventris Fallou (1887). = *Haematoloecha nigrorufa* Stal (1866).

Brochymena gibbosa Fallou appartient au genre *Empicoris* Hahn, et *Mylias annulipes* Fallou est un *Cosmoclopius* Stal, mais en ce moment je ne puis me prononcer sur la validité des espèces.

Les espèces suivantes sont nouvelles, mais n'appartiennent pas aux genres où elles ont été placées par M. Fallou.

Halys Cambouei Fallou appartient au genre *Dalpada* A. et S.

Atelocera madagascariensis Fallou appartient à un genre nouveau.

Euschistus trancatus Fallou appartient à un genre nouveau très éloigné d'*Euschistus*, mais voisin de *Thoreyella* Spin.

Flavius granulipes Fallou appartient au genre *Diariptus* Stal.

Oncopeltus rufoscutellatus Fallou appartient au genre *Resthenia* Spin.! M. Fallou a décrit un Capside comme un Lygaeide.

Debilia Signoreti Fallou appartient au genre *Heza* A. et S.

Velinus geraesensis Fallou appartient à un genre nouveau.

Velinus pilipes Fallou appartient à un autre genre nouveau.

Les espèces suivantes sont également nouvelles et correctement placées dans les genres auxquels elles appartiennent : *Eusthenes Touchei*, *Podisus Signoreti*, *Lygaeus Sipolisi*, *Harpactor rufigenu*, *Spiniger Sipolisi*, *Spiniger* (*Acrocoris*, non *Acidoparius*) *albispinosus*, *Pirates* (*Rasahus*) *grandis* et *Pirates* (*Eumerus*, non *Lestomerus*) *trimaculatus* Fallou.

Je décrirai de nouveau les espèces valables, les descriptions de M. Fallou étant tout à fait insuffisantes.

Dans la *Revue d'Entomologie*, 1890, M. Fallou a décrit plusieurs Homoptères exotiques. Il est à souhaiter, dans l'interêt de la science, que M. Fallou veuille bien communiquer ces insectes à M. Lethierry, afin qu'ils puissent être correctement placés dans le catalogue que prépare le savant homoptériste.

Je saisis l'occasion pour ajouter quelques autres remarques.

Dans cette *Revue*, 1891, p. 235, j'ai proposé le nom de *Agonocoris* pour *Agonosoma*, qui est préoccupé par Guérin en 1830 pour un Diptère. Cependant nous possédons déjà pour *Agono-*

soma Lap. le nom de *Scapularia* Gistl apud Westw. in *Cat. Hem. Coll. Hope*, I, p. 3.

Le nom de *Geobia* Montr. doit être substitué pour *Hahnia* Ell., préoccupé par Koch pour un Arachnide.

C'est à tort que j'ai noté (*Revue d'Ent.*, 1891, p. 226) le *Strachia eucosma* Walk. comme une *Arocera*. Suivant l'indication de Walker, cet insecte se trouvait au British Museum sous le nom inédit de *Arocera eucosma* Stal. Or, il appartient au genre *Runibia* Stal et n'est pas distinct du *R. perspicua* F.

Le genre *Parabrachytes* Dist. (1879) est identique au genre *Odontorrhopala* Stal (1873). J'ai reçu de Madagascar les deux espèces décrites par M Distant et trouve qu'elles ont tous les caractères du genre *Odontorrhopala*, très complètement décrit par Stal. Les seules différences sont offertes par les antennes, dont le troisième article est légèrement épaissi vers l'extrémité chez les *O. colorata* Dist. et *obscura* Dist., tandis que chez l'*O. callosa* Stal, il est linéaire, et par le rostre, qui est un peu plus long chez *callosa*; mais ce ne sont que des caractères spécifiques. Il se trouve une faute d'impression dans la description de Stal: « rostrum basin metasterni vix attingens », lire: mesosterni. Le genre *Odontorrhopala* est propre à Madagascar. Les divisions *Daladeraria* et *Brachytaria* de Stal peuvent être réunies, faute de caractères précis et suffisants pour les séparer.

Le genre *Paresuris* Reut. (1890) est identique au genre *Metagerra* B. White (1878), mais *M. Helmsi* Reut. est spécifiquement distincte de *M. obscura* B. White. C'est à tort que M. Buchanan White a placé ce genre dans les *Rhyparochromaria*; sa vraie place a été désignée par Reuter.

M. Puton a récemment décrit un *Geocoris piceus* n. sp. du Turkestan. Ce nom étant employé par Say pour une espèce de l'Amérique du Nord, je propose le nom de *G. Putonianus* pour l'espèce du Turkestan.

Phymata Wolffi Stal doit prendre le nom antérieur de *Ph. fasciata* Gray in *Griffith Anim. Kingd.*, XV, 242, pl. 93, f. 3, espèce oubliée par Stal. Il n'est pas nécessaire de proposer un nom nouveau pour *Ph. fasciata* Stal, cet insecte n'étant, je pense, qu'une forme du variable *erosa* L.

Les Tingides suivants ont été omis par Stal dans son *Enumeratio* :

Gargaphia tiliae Walsh, *Proc. Ent. Soc. Philad.*, III, 408 (1864). — America bor.

Gargaphia amorphae Walsh, *loco cit.*, p. 409.—America bor.

HÉMIPTERES-HÉTÉROPTÈRES NOUVEAUX

Par A.-L. MONTANDON.

Cyclotynaspis nov. gen.

(Div. *Cantacaderaria* Stål.)

Tête tridentée à l'extrémité ; deux autres dents érigées presque droites sur la tête en arrière des précédentes, à peu près au niveau de l'insertion des antennes et très rapprochées l'une de l'autre; partie postérieure de la tête sans épines.

Canal rostral ouvert en avant; à lames parallèles très dilatées, à réseau, prolongées et acuminées en avant ; en arrière elles atteignent la base de la tête.

Tubercules antennifères dentés. Articles 1 et 2 des antennes courts, le deuxième n'atteint pas le sommet des épines latérales antérieures ; le troisième long et grêle ainsi que le quatrième, qui est sensiblement plus long que les deux premiers réunis

Yeux très petits, très peu proéminents, insérés sur les côtés de la tête, tout contre les angles antérieurs du pronotum.

Pronotum trapézoïdal, unicaréné longitudinalement au milieu, ne recouvrant pas l'écusson qui est visible et très petit.

Elytres arrondies, sans membrane, assez fortement convexes sur la partie qui couvre le corps, les marges dilatées, planes. Clavus absent.

Malgré ce dernier caractère, ce genre doit certainement rentrer dans la division des *Cantaderaria* Stål, dont il a la tête et les lames rostrales prolongées en avant ; les antennes longues, grêles, avec les deux premiers articles très courts, n'atteignant pas le sommet des épines céphaliques latérales antérieures, et aussi la forme du pronotum sans processus en arrière.

C. acalyptoïdes.

Entièrement flave jaunâtre, presque entièrement arrondi, sauf du côté de la tête, qui s'avance en faisant suite aux côtés droits du pronotum.

Epines céphaliques grossières, émoussées au sommet ; la

médiane des trois antérieures plus longue que les latérales ; les deux suivantes plus courtes que les antérieures, légèrement penchées en avant vis-à-vis des espaces libres compris entre les trois dents antérieures qu'elles n'atteignent pas. Dent des tubercules antennifères petite, pas plus grande que celles de la partie supérieure de la tête et légèrement recourbée à l'extrémité.

Lames du canal rostral prolongées en avant en angle très aigu, n'atteignant pas le niveau de l'extrémité des épines antérieures de la tête ; sinuées sitôt après le prolongement antérieur, très hautes ensuite, prolongées jusqu'à la base de la tête, où elles s'arrêtent arrondies brusquement ; avec une rangée de grandes cellules bien visibles sur toute la longueur.

Antennes un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis ; le premier article en massue courte, assez gros à l'extrémité ; le deuxième presque globuleux ; le sommet du deuxième article n'atteint pas plus loin que les 3/4 de l'épine céphalique latérale antérieure ; troisième et quatrième articles grêles, longs, le troisième un peu plus du double de la longueur du quatrième.

Pronotum très rétréci antérieurement, où il est de moitié plus étroit que la marge postérieure ; marge antérieure assez profondément échancrée ; côtés latéraux droits avec une marge étroite d'un seul rang de petites cellules ; bord postérieur presque droit, très obtusément avancé en arrière, où il ne recouvre pas l'écusson ; unicaréné longitudinalement, cette carène peu élevée, sans cellules appréciables, n'atteint pas la marge antérieure.

Elytres très dilatées dès la base, presque entièrement arrondies, avec une large marge plane assez régulière à trois rangs de petites cellules ; partie qui recouvre le corps bombée, convexe, avec une nervure partant diagonalement depuis un peu en dedans des angles huméraux ; l'espace latéral compris entre cette nervure et la marge à peu près égal sur toute sa longueur, un peu plus large que l'espace marginal, à 4-5 rangées de petites cellules punctiformes, peu nettes ; environ au niveau du premier tiers de sa longueur cette nervure envoie transversalement presque à angle droit une ramification vers la suture des élytres, se courbant brusquement en arrière, où elle se prolonge alors parallèlement à la suture, dont elle est séparée par un rang de cellules formant l'espace sutural ; ce prolongement rejoint la nervure latérale, laissant dans l'intervalle l'espace discoïdal coupé carrément en avant, à quatre rangs de petites cellules, atténué et terminé en pointe arrondie à l'extrémité, où

les deux nervures rejointes se prolongent postérieurement en une seule affaiblie jusqu'à la marge élytrale. L'espace resté libre à la base des élytres au devant de la nervure transversale forme ainsi un grand espace transverse, pentagonal, à grande base tournée en avant, à peine échancrée au milieu par l'écusson très petit.

Fémurs antérieurs atteignant presque le niveau du sommet des épines céphaliques latérales antérieures.

Longueur 1 1/2 millim.; largeur max., 1 millimètre.

Singapore; un exemplaire reçu de M. A. Raffray (ma collection).

Eurycera glabricornis.

De forme oblongue, allongée. Tête et antennes noires, ces dernières à peu près de la longueur de la moitié du corps, à premier article assez gros, de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil; deuxième article plus faible que le premier et de un tiers plus court ; troisième article long, en massue à l'extrémité, sans pilosité : quatrième article ovale allongé, atténué au sommet et à la base qui est légèrement courbée avec quelques poils courts et presque couchés.

Tête subtronquée en avant, très faiblement tridentée à l'extrémité, la dent du milieu flave, un peu plus longue que les latérales qui sont obtuses ; un petit tubercule flave de chaque côté à la base de la dent du milieu et un autre tubercule de même couleur sur la tête en arrière de cette dent, Epines du vertex pâles, grêles, assez longues et convergentes au sommet, où elles se rejoignent derrière le tubercule situé en arrière de la dent médiane antérieure.

Marge antérieure du pronotum droite ; marges latérales droites en avant, légèrement sinuées au niveau du tiers postérieur et largement arrondies ensuite aux angles latéraux ; ces marges, antérieure et latérales, étroites, claires, à un seul rang de cellules à réseau brunâtre. Fond du pronotum brunâtre sur toute la surface, sauf une bordure blanchâtre sur les côtés et le sommet du processus ; carènes blanchâtres, peu élevées, à un seul rang de cellules à réseau rembruni sur deux bandes transversales, l'une située sur la partie convexe du disque, l'autre derrière la base du processus.

Elytres pâles, blanchâtres à la base et à l'extrémité, avec une tache rembrunie à réseau noirâtre sur le milieu ; cette tache s'étend, mais très rétrécie, jusque sur la marge élytrale environ

au milieu de sa longueur ; la marge a un seul rang de cellules à réseau pâle par places rembruni ; espace latéral étroit, environ double de la largeur de la marge ; espace discoïdal deux fois plus large dans son milieu que l'espace latéral ; ces deux parties, espaces latéral et discoïdal opaques, à cellules peu apparentes. Membrane brunâtre avec quelques petites taches plus claires vers la base et à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes brunâtres, tibias plus clairs, presque pâles vers l'extrémité ; tarses flaves à crochets brunâtres.

Longueur, 4 1/4 millim. ; largeur, 1 1/4 millim.

Mozambique, Rikatla. Un exemplaire reçu de M. Junod (ma collection).

Cette espèce est évidemment très voisine de *E. Kollari* Fieb.; elle en diffère, outre la disposition des couleurs, par les antennes plus glabres, l'épine céphalique médiane antérieure plus longue que les latérales ; et, autant qu'on peut en juger par l'examen de la gravure de Fieber (*Ent. monogr.*, tab. VIII, fig. 17), par sa forme relativement plus étroite et les antennes proportionnellement un peu moins longues.

Neuroctenus debilicornis.

Ovale, atténué antérieurement, opaque, très finement granuleux, brunâtre, un peu plus foncé sur la tête, le pronotum et l'écusson ; un peu plus clair sur les élytres, l'abdomen et la partie inférieure.

Antennes à peine plus longues que la tête processus compris ; à premier article ne dépassant que très faiblement le processus ; très sensiblement atténuées à l'extrémité ; les trois premiers articles subégaux en longueur, le troisième bien moins épais que le second ; le quatrième de même épaisseur que le troisième, mais plus court.

Processus céphalique un peu élargi à l'extrémité qui est subtronquée, imperceptiblement incisée au milieu ; épines du tubercule antennifère subaiguës, courtes ; dents postoculaires subaiguës, petites, ne dépassant pas le niveau latéral de l'œil.

Pronotum avec les côtés latéraux assez fortement sinués, angles latéraux et antérieurs arrondis ; dépression transversale sur le milieu du pronotum assez bien marquée.

Ecusson caréné longitudinalement sur les deux tiers postérieurs, angle du sommet presque droit.

Corie dépassant très notablement le sommet de l'écusson, à angle apical aigu ; membrane noire, légèrement brillante, avec une bande blanchâtre à la base à peu près de même largeur sur toute l'étendue de la marge apicale de la corie.

Long., 5 1/2 millim.; largeur du pronotum en avant, 1 1/4 millim.; largeur max. de l'abdomen, 2 1/4 millimètres.

Gabon (collection de M. Fallou et la mienne).

Cette espèce doit venir se placer près des *N. caffer* Stål et *bilobus* Sign. ; elle diffère de toutes les deux par les côtés latéraux du pronotum sinués ; de *bilobus* : par le premier article des antennes un peu plus long que le processus céphalique, les cories plus longues que l'écusson ; de *caffer* : par les antennes plus courtes, sensiblement atténuées à l'extrémité et à quatrième article plus court que les précédents.

Nagusta Junodi.

D'un flave grisâtre, plus ou moins obscurci surtout sur la tête et le lobe antérieur du pronotum. Tête, lobe antérieur du pronotum et dessous du corps recouverts d'une pubescence cendrée, très courte, laissant quelques points arrondis non recouverts, glabres, qui ressortent de la couleur plus foncée des téguments, formant tache sur la pubescence ; ces petites taches sont surtout remarquables sur la tête et le col. Une forte épine sur la tête de chaque côté derrière la base des antennes.

Antennes longues, jaunes-brunâtres, grêles ; à premier article plus pâle, sauf à la base et à l'extrémité, presque aussi long que la tête et le pronotum réunis et un peu plus long que les deuxième et troisième articles ensemble, surtout chez la ♀ ; ces deux derniers subégaux en longueur ; quatrième article visiblement plus long que le précédent.

Lobe antérieur du pronotum avec quelques très petits tubercules parsemés sur le disque, dont deux très rapprochés, un peu plus saillants sur la partie antérieure, et une très petite dent de chaque côté aux angles antérieurs. Lobe postérieur avec deux tubercules coniques, obtus au sommet, dans le genre de ceux qu'on observe chez *N. Gœdeli* Kol., mais un peu moins élevés ; angles latéraux munis d'une épine assez longue.

Elytres quelque peu jaunâtres avec les nervures rougeâtres ou brunâtres ; membrane claire, transparente, à nervures brunes.

Chez le ♂ les côtés de l'abdomen sont presque parallèles, s'élargissant insensiblement jusqu'à l'extrémité du cinquième segment, où ils se dilatent brusquement en angle saillant, le sixième segment se rétrécissant subitement derrière la dilatation.

Chez la ♀, les côtés des quatrième et cinquième segments sont développés ensemble et forment une dilatation triangulaire à angle droit au sommet.

Rostre et pattes d'un flave clair, ces dernières avec quelques longs poils blanchâtres.

Longueur, 13-14 mill.; largeur à la base des élytres, 1 1/2-2 mill; largeur de l'abdomen à la dilatation, ♂ 2 3/4 mill., ♀ 4 mill.

Mozambique : Rikatla (M. Junod); ma collection.

Cette espèce ressemble un peu à première vue à *N. Gœdeli* Kol., dont elle a la longueur, mais elle est sensiblement plus étroite, par conséquent de forme plus allongée ; elle en diffère encore par l'épine des angles latéraux du pronotum et par la dilatation abdominale plus brusque et placée plus en arrière.

Vadimon Bergrothi.

Brun marron obscur, avec une fine pilosité blonde, légèrement dorée sur la tête, la partie antérieure du pronotum et les élytres ; tout le dessous du corps recouvert d'une pubescence serrée, grisâtre, presque blanche et très dense sur le milieu de la poitrine entre les hanches et sur le milieu de l'abdomen, moins dense sur les côtés de ce dernier, blonde, légèrement dorée et assez dense sur le prosternum, les meso et metapleures.

Antennes brunes, à premier article un peu plus long que la tête, légèrement renflé à la base et à l'extrémité, avec un anneau pâle un peu avant le sommet, égal en longueur aux articles 2 et 3 réunis, ces deux derniers avec la base plus ou moins pâle ainsi que la jointure des troisième et quatrième.

Tête avec une petite dent aiguë, verticalement dressée de chaque côté derrière la base des antennes.

Pronotum granuleux sur sa partie postérieure, qui n'a pas de tubercules.

Abdomen très élargi, surtout chez la ♀, où le connexivum n'a que quelques petites taches pâles peu visibles ; chez le ♂ la dilatation est plus brusque et forme un angle un peu obtus sur le milieu des côtés avec une tache flave sur les bords devant et derrière la dilatation.

Pattes brunâtres avec de longs poils blanchâtres et des an-

neaux flaves pâles entre les boursouflures des fémurs et de la base des tibias, ces dernières peu accentuées.

Longueur, 12-15 millimètres.

Mozambique, Rikatla (M. Junod) ; collection de M. le Dr E. Bergroth et la mienne. — Ogoué ; ma collection.

Cette espèce est très voisine de *V. nodosus* Sign , mais chez cette dernière les épines céphaliques derrière la base des antennes sont réduites à de simples tubercules et le lobe postérieur du pronotum est orné de deux tubercules sur le disque, tandis que *V. Bergrothi* en est privé dans les deux sexes ; la pubescence blanchâtre qui recouvre la partie inférieure du corps de cette dernière, permettra encore de la reconnaître facilement de sa voisine, qui en est privée.

Ruduvius notabilipes.

Etroit, allongé, noir ; opaque sur la partie postérieure du pronotum et les élytres ; brillant sur la tête, la poitrine et l'abdomen ; espace interoculaire plus étroit en arrière que le diamètre transversal d'un œil vu en dessus, très faiblement sillonné longitudinalement au milieu, ce sillon bien visible seulement en arrière, devant la protubérance ocellaire. Yeux très rapprochés à la partie inférieure de la tête. (Antennes manquent).

Rostre atteignant le devant du prosternum, à deuxième article un peu plus de deux fois plus long que le premier.

Pronotum avec la partie antérieure presque lisse, profondément sillonnée au milieu ; dent latérale de l'angle antérieur assez forte, obtuse ; partie postérieure de même longueur que la partie antérieure avec l'anneau du col, densément et assez finement granuleuse sur toute sa surface, sans carènes ni dépressions apparentes ; angles latéraux postérieurs presque droits, un peu proéminents.

Ecusson granuleux, ridé transversalement sur la carène médiane de l'extrémité, qui se termine en pointe un peu obtuse, relevée presque perpendiculairement à l'axe du corps.

Elytres et membrane noires, opaques, sans taches. Connexivum noir brillant ainsi que tout le dessous du corps ; pièces latérales de la poitrine assez fortement, abdomen très finement couverts de petites rides transversales.

Carène du metasternum prolongée sur la base du ventre jusque sur le tiers antérieur du troisième segment, où elle arrive en s'affaiblissant progressivement.

Pattes avec des poils roussâtres peu denses de la longueur du diamètre des tibias ; fémurs noirs avec un anneau assez large, antéapical, mal limité, d'un brun ochreux ; tibias et tarses brunâtres, les deux paires de tibias antérieurs plus foncées sur la tranche supérieure. Tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs. Tarses antérieurs triarticulés. Fossette spongieuse des tibias antérieurs s'étendant sur la moitié de la longueur des tibias ; aux intermédiaires elle occupe plus du tiers apical

Longueur, 13 1/2 mill. ; largeur à la base des élytres, 3 mill.

Obock (ma collection).

Cette espèce, bien distincte par l'étendue des fossettes spongieuses des tibias et l'épine de l'écusson dressée, obtuse, doit venir prendre place entre *R. fuscus* Sign. et *R. Signoreti* Reut.

Oncocephalus Vaulogeri.

Entièrement flave-testacé sans taches, sauf les yeux qui sont noirs et la partie supérieure de la tête un peu rembrunie, plus foncée sur la protubérance ocellaire. De forme assez large, non élancée ; partie antérieure de la tête, depuis les yeux, de même longueur que la partie postérieure yeux compris ; espace interoculaire très faiblement plus large que le diamètre transversal de l'œil examiné supérieurement ; en dessous les yeux se rapprochent beaucoup et ne laissent entre eux qu'un espace très étroit. Ligne médiane longitudinale de la partie supérieure de la tête à denticulation très visible depuis les épines céphaliques jusqu'au devant des yeux.

Premier article des antennes de la longueur de la partie antéoculaire de la tête ; deuxième article double du premier ; ces deux premiers articles couverts de poils semiérigés de la longueur du diamètre du premier article.

Rostre atteignant la cavité entre les épines prosternales, à deuxième article plus long que le premier environ 1 fois 1/4.

Pronotum court, de même longueur que la largeur entre les angles latéraux, sans épine ni tubercule sur le milieu des côtés ; angle antérieur avec une petite dent obtuse dirigée un peu en arrière ; marges latérales très faiblement denticulées, crénelées ; assez fortement sinuées au niveau du sillon transversal ; angles latéraux postérieurs subarrondis, non proéminents, ne dépassant pas le bord externe de l'élytre.

Bord antérieur assez profondément mais étroitement échancré ; sillon longitudinal faible sur le milieu du disque antérieur, derrière lequel le sillon transversal est fortement accusé. Les

deux carènes de la partie postérieure bien marquées, courtes, n'atteignant que le milieu du disque. Partie postérieure du pronotum très dilatée en arrière, avec le bord postérieur très peu proéminent, subtronqué devant l'écusson.

Epine du sommet de l'écusson presque sur le même plan que le corps, très peu relevée.

Elytres de même longueur que l'abdomen, sans taches ; nervures du disque et marge extérieure un peu plus pâles que l reste de l'élytre ; membrane très légèrement obscurcie.

Connexivum entièrement pâle, unicolore, ainsi que tout le dessous du corps et les pattes. Epines prosternales faibles, dirigées en avant ; trochanters antérieurs avec deux ou trois petites épines faisant suite à celles des fémurs, ces derniers assez épais avec une seule rangée de 12-13 petites épines assez régulières sur la tranche inférieure ; entre chacune de ces épines on en aperçoit une ou deux autres plus petites. Extrémité des fémurs et tibias avec des poils courts, couchés, peu denses. Ongles très légèrement rembrunis, plutôt rougeâtres. Tibias postérieurs un peu plus longs que les fémurs.

Longueur, ♂ et ♀, 10 1/2 millimètres.

Algérie : Oued Deurdeur (M. Vauloger de Beaupré).

Espèce très distincte par sa couleur pâle uniforme.

HÉMIPTÈRES PLATASPIDES NOUVEAUX

Par A. L. MONTANDON.

Plataspis Gambeyi.

Noir, brillant, avec de très faibles reflets bronzés, très convexe, à ponctuation très fine et assez espacée sur toute la partie supérieure qui est comme polie, avec des taches rougeâtres plus ou moins arrondies, lisses, rares et irrégulièrement parsemées sur l'écusson, où elles sont en arrière très faiblement calleuses ; plus petites et plus irrégulières sur la partie postérieure du pronotum ; une ligne transversale de même couleur sur la partie antérieure du pronotum, prenant obliquement depuis le tiers postérieur des marges latérales jusque derrière les yeux en

avant, laissant en dehors la partie latérale explanée et se continuant plus ou moins irrégulièrement, parfois largement interrompue au milieu, le long du bord antérieur du pronotum.

Base de la tête noire avec une ligne rouge assez irrégulière entre les yeux, parfois interrompue, envoyant en avant et en arrière des ramifications ; ces ramifications parfois confluentes sur la partie antérieure, qui devient presque entièrement rouge, sauf le bord antérieur toujours largement bordé de noir ; tylus noir.

Pronotum assez rétréci en avant, à marges latérales explanées médiocres ; écusson très élargi et subtronqué en arrière.

Dessous de la tête avec la base, les bords du canal rostral et le rostre rougeâtres ; quelquefois une tache latérale de même couleur plus ou moins étendue de chaque côté ; antennes avec les deux premiers articles et généralement la base du troisième rougeâtres.

Côtés explanés du pronotum noirs, brillants en dessous, avec une tache rouge à la partie interne plus ou moins élargie vers le bord qui est toujours noir.

Poitrine d'un gris mat plus ou moins roussâtre et rembruni, cotyles flaves, pattes rougeâtres avec la base des fémurs, les sillons des tibias et la partie supérieure des tarses plus ou moins rembrunis, à peu près comme chez *punctata* Leach.

Abdomen rouge, lisse, brillant, avec la ligne médiane longitudinale, les sutures et un trait transversal, latéralement sur le disque de chaque segment noirs. Une ponctuation noire plus ou moins accentuée et confluente, parfois presque nulle, sur les côtés de l'abdomen ; marge abdominale à bord externe noir, alterné de petites taches rouges vis-à-vis chacune des sutures.

Longueur, 12 1/2 mill.; largeur du pronotum en arrière, 9 1/2 - 10 mill.; largeur max. de l'écusson, 12 - 12 1/2 mill.

Gabon (collection de M. G. Fallou et la mienne).

Les premiers exemplaires de ma collection, que je devais à M. Gambey, ont les taches rouges plus étendues que ceux de M. Fallou, mais on ne saurait autrement les séparer.

Au moment d'expédier mon manuscrit je reçois l'important matériel des Plataspides du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, où je trouve encore trois exemplaires de cette espèce, identiques comme coloration à ceux de M. Fallou : un du Gabon (M. J. Carradot) et deux des chutes de Samlia (M. Mocquerys). Un exemplaire ♂ de cette dernière localité, n'a que 9 1/4 millim. de longueur et 10 1/4 millim. largeur max. de l'écusson.

La ponctuation fine et rare de cette grande espèce, sa ligne rougeâtre, sinuée transversale, sur la partie antérieure du pronotum, son écusson proportionnellement plus élargi et subtronqué en arrière et la forme de sa tête moins large, qui n'a pas la moitié de la largeur postérieure du pronotum, à bord antérieur plus arrondi, subsinué au milieu et non largement tronqué, la feront facilement reconnaître de ses voisines.

Plataspis plagifera Reuter (*in litt.*)

Entièrement noir, lisse, brillant, sans ponctuation appréciable sur toute la partie supérieure; tête légèrement ridée longitudinalement, disque et côtés latéraux explanés du pronotum aussi légèrement ridés. Bords latéraux de l'écusson avec une bande d'un blanc jaunâtre s'étendant sur à peu près la moitié de la longueur des côtés, depuis la base jusqu'à la partie élargie où commence le rebord étroit, légèrement réfléchi et concolore de la partie postérieure.

Tête aussi large que la moitié de la largeur du pronotum en arrière, subarrondie en avant.

Côtés latéraux du pronotum arrondis, faiblement explanés.

Partie coriace visible des élytres noire.

Rougeâtre sur toute la partie inférieure du corps, dessous de la tête et des marges explanées du pronotum largement bordé de noir. Premier article des antennes rougeâtre.

Poitrine rembrunie, surtout sur le milieu et les côtés du mesosternum; pattes rougeâtres avec l'extrême base des cuisses, les tibias et les tarses rembrunis; abdomen rougeâtre, lisse, avec une bande très étroite, irrégulière, longitudinale sur le milieu et les stigmates rembrunis; les sutures des segments et une ligne transversale à chaque segment sur les côtés de l'abdomen, noires.

Longueur, 11 1/4 mill.; largeur du pronotum en arrière, 8 1/2-8 3/4 mill.; largeur max. de l'écusson, 10 1/2-10 3/4 mill.

Guinée: Amu (collection de M. le Dr Reuter); Zanzibar: Bagamoyo (ma collection).

Cette espèce, très fortement convexe en dessus, avec son écusson peu élargi et arrondi en arrière, sa tête large presqu'arrondie, sa surface lisse et brillante sans taches, sauf la bordure humérale de l'écusson, se reconnaît facilement de toutes les autres espèces, dont elle diffère encore par la dépression humérale fort peu accusée, réduite à une très légère callosité lisse comme

tout le reste de l'écusson. Elle s'éloigne aussi de *semiglobosa* Stál par sa convexité beaucoup plus forte, sa teinte brillante et la tache blanche humérale.

J'ai aussi observé un exemplaire du Gabon, var. *cincta* Montand. (collection de M. G. Fallou), que je rattache provisoirement à l'espèce décrite ci-dessus, dont il ne diffère que par les rides longitudinales de la tête presque complètement effacées, remplacées par deux petites fossettes arrondies, une de chaque côté du tylus au-devant des ocelles, et par une étroite bordure intramarginale jaunâtre très finement ponctuée de brun sur le pourtour de la partie postérieure de l'écusson, faisant immédiatement suite à la tache humérale avec laquelle elle ne se réunit cependant pas. La couleur foncière supérieure est d'un noir de poix légèrement brunâtre, surtout sur la partie postérieure du pronotum et sur l'écusson ; mais ces différences peu importantes pourraient bien provenir de l'état de l'insecte peut-être encore un peu immature.

Plataspis guttulata.

Noir, brillant, finement ponctué sur la partie supérieure, qui est parsemée de petites taches jaunes, inégales, plus denses sur la tête et la partie antérieure du pronotum, et une macule jaunâtre sur la marge de l'écusson près de la base, derrière la callosité humérale, qui est assez accentuée.

Tête très arrondie en avant, pas tout à fait aussi large que la moitié de la largeur du pronotum en arrière, noire en dessous avec quelques taches jaunâtres et une bordure jaune calleuse à la base ; premier article des antennes jaunâtre, les autres rembrunis, surtout vers l'extrémité.

Poitrine brunâtre ; abdomen noirâtre sur la ligne médiane longitudinale assez élargie, dans laquelle s'avance en irradiations la teinte jaunâtre pointillée de brun, qui couvre les segments de chaque côté ; suture des segments et une ligne dans le sens des sutures sur le milieu de chacun des segments noirâtres.

Pattes jaunes, base des cuisses, partie inférieure des tibias et des tarses, ainsi que le sillon supérieur des tibias, rembrunis. Rostre jaune-brunâtre.

Côtés du pronotum très faiblement dilatés, arrondis, avec une assez grande tache jaune en dessous, à la partie postérieure de la dilatation.

Partie visible des élytres noire avec quelques petites taches jaunes près de la marge.

Longueur, 10 1/4-10 3/4 millim.; largeur du pronotum en arrière, 8-8 1/4 millim.; largeur max. de l'écusson, 9 1/2-10 1/4 millim.

Gabon (collection de M. G. Fallou et la mienne) ; chutes de Samlia (Musée royal d'hist. nat. de Belgique).

Cette espèce, très convexe et arrondie en arrière, se rapproche par la forme de *P. plagifera* Reuter, dont elle a aussi la tête arrondie en avant, mais elle est plus petite, le calus huméral de l'écusson est mieux marqué ; elle fait le passage entre cette dernière espèce et *P. vermicellaris* Stål, qui s'en distingue par sa taille plus forte, plus élargie en arrière, sa tête plus large, subtronquée en avant et par la couleur jaune beaucoup plus étendue, dominant sur le noir ; la macule ovale, jaune, humérale, de l'écusson beaucoup plus grande.

Plataspis conspersa.

Subitement arrondi en avant et en arrière, à côtés latéraux presque parallèles. Noir, avec le dessus de la tête, le pronotum, l'écusson et les marges élytrales parsemées de petites taches lisses, jaunes orangées, calleuses, plus ou moins confluentes et vermiculées sur la tête, le pronotum et la base de l'écusson ; le fond noir assez grossièrement mais peu densément ponctué.

Tête très large (5 1/2 millimètres), plus large que la moitié de la plus grande largeur du pronotum, à bord antérieur noir, légèrement relevé ; largement tronquée en avant et arrondie subitement devant les yeux.

Pronotum très large avec les côtés explanés très proéminents, formant latéralement un angle obtus, arrondi au sommet ; une faible échancrure derrière les yeux ; cicatrices jaunes de la partie antérieure du pronotum petites, bien marquées et bordées de noir.

Ecusson déprimé de chaque côté près des angles huméraux ; membrane et ailes enfumées.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs, brillants, avec quelques très petites taches jaunes éparses sur les parties latérales de l'abdomen ; marge de l'abdomen noire avec une petite tache jaune à l'extrémité de chacune des sutures segmentaires. Poitrine cendrée.

Antennes noires, à premier article brun, sauf l'extrême sommet qui est jaune, de même que très étroitement la base du troisième. Rostre brun, plus foncé à l'extrémité et à pre-

mier article jaunâtre. Pattes noires avec une petite tache jaune à la base et à l'extrémité de la partie supérieure des tibias.

Longueur, 12 millim.; largeur du pronotum, 9 1/2 millim.: largeur max. de l'écusson, 10 1/2 millimètres.

L'unique individu de cette espèce, étiqueté : Madagascar (collection Signoret), appartient actuellement au K. K. Hofmuseum de Vienne ; il avait été nommé *punctata* par feu Signoret ; ce nom ne saurait lui convenir et je ne m'explique pas comment la sagacité de cet auteur s'est trouvée en défaut au sujet de cet insecte, qui figurait dans sa collection en compagnie d'un vrai *punctata* Leach, d'Angola, très bien nommé par lui-même et revu par Stål, dont la compétence n'est pas douteuse.

On reconnaîtra facilement, à la simple lecture de la description ci-dessus, que cet insecte n'a nullement la forme de *P. punctata* Leach: il est beaucoup moins élargi en arrière, à marges latérales explanées du pronotum beaucoup plus développées, les taches jaunes plus ou moins calleuses sur toute la partie supérieure et pas seulement sur la partie postérieure de l'écusson ; la couleur noire du dessous du corps et des pattes diffère aussi totalement, et le bord antérieur de la tête légèrement relevé lui donne un aspect tout autre.

Coptosoma sculpturatum.

Noir, brillant, fortement ponctué sur toute la surface avec des callosités rouges, lisses, parsemées sur le pronotum et l'écusson.

Tête peu proéminente, largement arrondie-subtronquée en avant ; joues avec une callosité rouge devant les yeux, convergentes et confluentes à l'extrémité, englobant le tylus qui est sensiblement raccourci ; vertex noir, lisse ; yeux rougeâtres.

Pronotum très fortement et rugueusement ponctué sur les dilatations latérales, plus finement sur le disque, et presque lisse sur la partie antérieure derrière la tête ; callosités rouges placées assez régulièrement sur trois lignes transversales, une derrière la marge antérieure du pronotum, la seconde derrière la partie lisse antérieure, et la troisième d'une marge à l'autre, un peu cintrée en arrière, sur le milieu de la partie postérieure du pronotum ; enfin quelques semblables petites callosités irrégulières de chaque côté, près des angles postérieurs.

Ecusson assez fortement déprimé aux angles huméraux ; à ponctuation très forte tout autour, plus faible et plus espacée

sur le disque : callosités rouges faisant chapelet à grains espacés sur tout le pourtour, sur la base et sur trois lignes transversales fortement arquées en arrière, mais assez irrégulières, sur le disque.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, qui est très fortement ponctué avec un chapelet de grosses callosités rouges, rondes, tout autour, une sur chaque segment.

Antennes et pattes d'un brun de poix; les genoux et une tache sur la partie supérieure des tibias, près de l'extrémité, rouges ; tibias très faiblement sillonnés.

Un exemplaire ♂, armure noire-roussâtre, très courtement pubescente.

Longueur, 5 mill.; larg. max. de l'abdomen, 4 1/2 mill.

Madagascar (ma collection).

Je ne connais aucune autre espèce à laquelle on puisse comparer ce *Coptosoma*, sauf peut-être *C. cicatricosum* Dall., que je n'ai malheureusement pas pu observer et qui est aussi parsemé superficiellement de callosités rouges; mais cette dernière espèce de l'Inde est plus grande (3 lignes) et se distingue en tous cas par le tylus aussi long que les joues.

Coptosoma nebulosum.

D'un flave jaunâtre, à ponctuation brune très irrégulière sur la partie supérieure, laissant par places des espaces jaunâtres, lisses : plus resserrée et formant des taches nuageuses brunâtres, surtout sur la partie postérieure du pronotum, sur les côtés de l'écusson et derrière la callosité transversale de sa base.

Tête lisse, jaune, à bord externe brunâtre, légèrement ponctué sur le devant des joues, très étroite, un peu proéminente devant les yeux, au devant desquels elle se rétrécit graduellement; joues convergentes en avant, sans cependant se rejoindre, un peu plus longues que le tylus très atténué à l'extrémité; les sutures de chaque côté du tylus rembrunies à la base; une large bordure noirâtre à la base de la tête recouvrant les ocelles, très échancrée au milieu, derrière la base du tylus.

Pronotum avec l'extrême bord antérieur noirâtre derrière la tête, partie antérieure jaunâtre, lisse, avec une ligne diagonale finement ponctuée, presque concolore de chaque côté derrière l'expansion latérale; cicatrices noirâtres; disque à ponctuation

brunâtre très espacée; partie postérieure à ponctuation plus confluente, formant par places des nébulosités brunâtres.

Ecusson avec une callosité basale transverse, lisse, avec quelques rares points bruns sur le milieu et deux petites taches nébuleuses sur le milieu de la base de cette callosité; ponctuation et nébulosités brunes presque confluentes derrière la callosité basale et de chaque côté près des bords de l'écusson; disque de l'écusson à ponctuation très espacée et quelques rares nébulosités brunâtres.

Poitrine et disque de l'abdomen noirs; dessous de la tête et des expansions du pronotum, pattes et antennes jaunâtres; rostre brunâtre.

Côtés de l'abdomen largement jaunâtres sur les 2e, 3e et 4 segments, avec une tache transversale jaune de chaque côté de la ligne médiane sur le milieu de ces trois segments; la bordure jaune des 5e et 6e segments très élargie, envoyant intérieurement un prolongement de même couleur sur le disque presque jusque sur la ligne médiane, qui reste seule noire. Extrême bord de la marge abdominale jaune. Tibias très légèrement sillonnés.

Aussi long que large, 4 1/2-4 3/4 millimètres.

Zanguebar (collection de M. L. Lethierry et la mienne).

Coptosoma confusum.

Noir, parsemé de taches jaunes, irrégulières, lisses, plus ou moins confluentes sur toute la partie supérieure, les parties noires ponctuées; ou parfois, chez les exemplaires clairs, presque jaune supérieurement avec des taches formées par la réunion plus ou moins confluente des points noirs.

Tête petite, étroite, peu proéminente devant les yeux, graduellement rétrécie en avant; joues un peu plus longues que le tylus, très légèrement et subitement convergentes en avant, mais ne se rejoignant pas au devant du tylus, qui est libre et un peu rétréci au sommet.

Bord antérieur de la tête, sutures du tylus, une petite tache à la base de ce dernier noirs, de même qu'une large bordure à la base de la tête, couvrant les ocelles et anguleusement échancrée au milieu derrière le tylus.

Marges latérales et antérieure du pronotum jaunes; les latérales avec quelques points noirs en ligne oblique, irrégulière, derrière l'expansion; la marge antérieure jaune s'étendant jusqu'aux cicatrices qui sont noires. Extrême bord des côtés latéraux et de la marge antérieure noirs.

Derrière les cicatrices une ponctuation noire, très souvent assez confluente, laissant sur le disque une ligne transversale jaunâtre plus ou moins pointillée de noir entre les angles latéraux ; noir sur la partie postérieure avec quelques petites taches jaunes plus ou moins étendues, mais qui peuvent aussi manquer presque complètement.

Callosité basale de l'écusson jaune avec quelques points et taches noires irrégulières, cerclée de noir tout autour ; quelques grandes macules jaunes plus ou moins étendues et confluentes sur l'écusson, plus étendues sur la partie postérieure du milieu du disque, où elles sont parsemées de points noirs, enfoncés, espacés.

Bord externe de l'écusson jaune, latéralement et postérieurement. Partie coriace de la corie jaune.

Dessous du corps noir, brillant sur la poitrine et surtout sur l'abdomen, qui est cependant assez densément et fortement ponctué.

Dessous de la tête, des expansions latérales du pronotum, pattes, antennes et rostre jaunes.

Marge abdominale jaune avec un point noir vis-à-vis de chacune des sutures des segments ; deux petites taches jaunes transversales, l'antérieure plus grande, sur les bords des 2e, 3e, 4e et 5e segments ; les taches du 6e segment confluentes et plus grandes, plus avancées sur le disque.

Segment génital ♂ sinueusement bordé de jaune, laissant un rond noir à centre jaune à la partie inférieure et un ovale transversal brunâtre à la partie supérieure de l'armure ; segment génital ♀ noir à la base inférieure, jaune sur le reste de la surface.

Tibias légèrement sillonnés.

Longueur, 4 3/4 mill. ; largeur, 4 1/2 millimètres.

Mozambique : Rikatla (M. Junod) ; ma collection.

Cette espèce se rapproche beaucoup de *C. maculatum* Westw., mais elle est bien plus petite et moins foncée ; elle est très voisine de *C. nebulosum* Montand., décrite plus haut, dont elle se distingue assez aisément, malgré les dimensions et le genre de coloration presque identiques, par la forme des joues un peu moins convergentes à l'extrémité, par les taches jaunes moins étendues sur les côtés de l'abdomen et par la ponctuation franchement noire et non brunâtre de la partie supérieure.

Coptosoma parvipictum.

Noir, brillant, à reflets légèrement bronzés sur la partie supé-

rieure, qui est densément et fortement ponctuée sur les côtés du pronotum et de l'écusson ; à ponctuation plus rare sur le disque du pronotum et de l'écusson.

Tête petite, graduellement rétrécie au devant des yeux, dont elle ne dépasse le niveau antérieur que de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil : joues fortement ponctuées, presque confluentes à l'extrémité, où le tylus est très rétréci, mais cependant aussi long que les joues et libre à l'extrémité ; tylus et vertex avec quelques points espacés, presque lisses.

Pronotum avec une petite tache jaunâtre, pâle, triangulaire, latéralement de chaque côté en dedans de l'extrême bord noir, un peu après le milieu des côtés.

Ecusson avec un bourrelet basal presque lisse, bien accusé et bien limité postérieurement par une ligne enfoncée ; avec une toute petite tache jaune pâle de chaque côté. Extrémité de l'écusson avec une très faible ligne jaunâtre pâle en dedans de la marge et ne s'étendant pas en avant sur les côtés latéraux de l'écusson.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, qui est cependant très fortement ponctué aciculé, avec l'extrême bord de la marge jaunâtre et une petite tache de même couleur en dedans de la marge sur la base de chaque segment.

Pièce génitale ♂ brunâtre sur les bords avec un petit point jaune au milieu de l'armure.

Bord postérieur du dernier segment de l'abdomen avec un liseré jaune devant les pièces génitales chez la ♀.

Pattes d'un brun de poix plus foncé à la base des fémurs et en dessous des tibias ; parfois une petite tache plus claire, presque jaunâtre, à l'extrémité des fémurs en dessous.

Tibias très superficiellement et obsolètement sillonnés.

Antennes et rostre brunâtres.

Longueur, 3 1/2 - 4 millim. ; largeur max. de l'écusson 3 1/4 - 3 1/2 millimètres.

Chine : Ho-Chan, province de Ngan-Hoei (M. de Joannis); ma collection.

Cette espèce est très voisine de *C. capitatum* Jakowl., avec laquelle elle pourrait facilement être confondue à première vue, elle s'en distingue par la taille un peu plus faible, la ponctuation plus forte ; chez *C. capitatum* les joues sont confluentes devant le tylus raccourci, la fine bordure jaunâtre de l'extrémité de l'écusson manque, les côtés latéraux du pronotum sont fine-

nement bordés de jaune antérieurement, mais la petite tache jaune triangulaire après le milieu manque.

Coptosoma sordidulum.

Noir, presque lisse sur le vertex, la partie antérieure du pronotum et la callosité basale transverse de l'écusson; très finement ponctué sur la partie postérieure du pronotum ; ce dernier, relativement très court, est fortement sillonné sur les côtés latéraux avec une impression transversale bien marquée parcourant toute la largeur du pronotum de l'une à l'autre des sinuosités latérales; parties latérales antérieures jaunâtres, faiblement explanées, ce qui rend le pronotum très rétréci en avant.

Tête peu proéminente, largement arrondie-subtronquée antérieurement, joues un peu convergentes en avant, ne se rejoignant pas et laissant libre l'extrémité un peu rétrécie du tylus, qui atteint le même niveau que les joues antérieurement; ces joues avec quelques rides diagonales.

Ecusson avec une callosité transversale, lisse, à la base, cette callosité franchement arrêtée en arrière par un sillon bien accusé; une assez grosse tache d'un jaune grisâtre sale de chaque côté sur la callosité.

Ponctuation plus forte et plus dense sur le pourtour de l'écusson, qui est bordé, depuis après le premier tiers basal, d'une ligne intramarginale jaunâtre, sale, mal accusée; une tache de même couleur partant de cette ligne sur l'extrémité de l'écusson, au dessus des pièces génitales, peu étendue et un peu élargie en avant, où elle n'atteint pas la partie supérieure du disque.

Dessous du corps noir, mat et grisâtre sur la poitrine, brillant et assez fortement ponctué sur l'abdomen, dont la marge extérieure est jaunâtre ; une petite callosité jaunâtre diagonale, amincie à l'extrémité, sur chacun des segments en dedans de la marge extérieure.

Antennes, pattes et rostre brunâtres ; tibias non sillonnés, si ce n'est très légèrement vers l'extrémité.

Longueur, 3 3/4 - 4 1/4 millim. ; largeur max. de l'écusson, 3 3/4 - 4 1/4 millimètres. — 3 exemplaires ♀ ; ma collection.

Chine : Ho-Chan, province de Ngan Hoei (M. de Joannis).

Cette espèce est assez voisine de *C. parvipictum* Montand. ; elle s'en distingue par la ponctuation moins forte, les expansions latérales du pronotum jaunes et moins dilatées, le sillon

transversal du pronotum, la tache du sommet de l'écusson et celles de la callosité basilaire plus grandes.

Coptosoma Lethierryi.

Bronzé violacé foncé sur toute la partie supérieure, finement et assez régulièrement ponctué sur toute la surface, surtout sur l'écusson, où les points assez espacés sont cependant plus visibles.

Tête très peu proéminente au devant des yeux, arrondie ; joues ridées valvantes, englobant le tylus.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine et le dessous de la tête, brillant et assez fortement ponctué sur l'abdomen, qui est bordé d'un liseré rouge, lisse, calleux, émettant un prolongement en forme de dent de même couleur un peu avant le milieu de chacun des segments.

Antennes et pattes d'un jaune brun ; fémurs à moitié basilaire rembrunie, très foncés à la base ; tibias sillonnés.

Longueur, 5 1/4 millim.; largeur max. de l'écusson, 5 1/4 millim ; largeur du pronotum en arrière, 1 1/2 millimètres.

Un exemplaire ♀ (collection de M. L. Lethierry).

Mungphu (Inde boréale).

LES PSOCIDES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Par René MARTIN.

CORRODENTIA

Famille des PSOCIDÆ

Trib. I. — STENOPSOCINÆ.

Gen. **Stenopsocus**.

1. **Stenopsocus cruciatus** L.

Cette jolie espèce, extrêmement commune partout, commence à paraître vers le 12 avril et devient très abondante au 15 mai, dans le feuillage de tous les arbres et arbustes, chênes, frênes, conifères, buis, lauriers, etc. On la trouve en grande quantité jusqu'à la fin de novembre et il n'est pas rare de la rencontrer encore au 10 décembre, même après les plus fortes gelées. Elle doit hiverner en masse. Par les temps froids, elle circule assez lentement, mais, sous les rayons d'un chaud soleil, elle vole avec facilité ou court prestement sur les plantes. Certaines araignées en détruisent beaucoup.

2. **Stenopsocus immaculatus** Stephens.

Assez commun du 25 mai au 20 novembre sur une foule d'arbres et d'arbustes, conifères, chênes, aulnes, jasmins, lauriers, buis, etc., un peu partout, aussi bien loin des eaux que sur les rivages des étangs et des rivières.

3. **Stenopsocus stigmaticus** Imhoff.

Assez commun du 25 juin au 25 août, rare ensuite jusqu'en octobre, sur les chênes, frênes, érables, aulnes, etc.

Trib. II. — PSOCINÆ.

Gen. **Psocus**.

4. **Psocus bifasciatus** Latreille.

Un peu local, mais très commun, du 5 juin au 25 septembre.

On le trouve en battant les chênes, les ormeaux et certains autres arbres, ou placé sur les pierres et les rochers, autour des étangs.

5. **Psocus variegatus** Fab.

Commun, du 5 juin au 10 septembre, sur divers arbres, conifères, chênes, hêtres, frênes. Se meut avec lenteur et vole peu.

6. **Psocus longicornis** Fab.

Très commun, du 30 juin au 25 septembre, sur une foule d'arbres et d'arbustes. Il est lourd et lent, et très facile à prendre en battant le feuillage, surtout celui des vieux chênes, autour des étangs.

7. **Psocus nebulosus** Stephens.

Commun partout, sur les chênes, les frênes, les conifères, les aulnes, les acacias, les buis, etc., depuis le 25 juin jusqu'au 25 août.

8. **Psocus sexpunctatus** L.

Assez commun sur les troncs des tilleuls, ordinairement à hauteur d'homme ; se trouve plus rarement dans le feuillage des ormeaux et des conifères, depuis le 1er juillet jusqu'au 25 août. Parfois assez vif, mais toujours facile à prendre.

9. **Psocus bipunctatus** L.

Peu commun, du 15 juillet au 10 septembre, sur les conifères.

10. **Psocus quadrimaculatus** Latreille.

Assez rare ou plutôt local, vit sur les ormeaux, chênes, aulnes, conifères, peupliers, surtout ceux plantés au bord des eaux, du 1er juillet au 30 septembre. Je ne l'ai trouvé en abondance que sur les bords de la rivière l'Anglin, et en Brenne, près de la Mer Rouge, sur des pierres.

11. **Psocus morio** Latreille.

Commun, mais local, du 1er juillet au 20 septembre. Je l'ai trouvé en grande quantité sur le tronc des tilleuls, jamais ailleurs. Il vit là avec le *sexpunctatus* et exceptionnellement

d'autres espèces, peu vif, caché dans les plis de l'écorce, à l'abri des mousses.

Trib. III. — CŒCILIINÆ.

Gen. **Elipsocus.**

12. **Elipsocus unipunctatus** Müller.

Paraît rare, 5 juin, juillet, 15 août, sur les conifères, sur le tronc des chênes, des ormeaux, et parfois des tilleuls. Trouvé un exemplaire, en battant les chênes, en Brenne, le 29 septembre.

13. **Elipsocus flaviceps** Stephens.

Extrêmement commun, de la fin de mai aux premiers jours de décembre, sur les arbres et les arbustes, surtout les conifères et les buis, parfois sur les troncs des tilleuls ou des ormes. Il est assez vif et court dans le feuillage.

Gen. **Cœcilius.**

14. **Cœcilius pedicularius** L.

Très commun, du 15 juillet au 10 novembre, sur les arbres et les arbrisseaux. Trouvé en masses innombrables sur des acacias nains. Vole facilement.

15. **Cœcilius obsoletus** Stephens.

Peu commun, du 1er juillet au 25 août, sur les buis et les conifères.

16. **Cœcilius flavidus** Stephens.

Extrêmement commun sur les chênes, conifères, acacias, tamarix, buis, etc. Paraît dès le 10 avril et se voit encore au 7 décembre. Il doit hiverner.

17. **Cœcilius fuscopterus** Latreille.

Cette jolie espèce, aux ailes nacrées, est très commune sur toutes sortes d'arbres, peupliers, châtaigners, chênes, yèbles, etc. Elle vole facilement au soleil, et paraît préférer la région

accidentée au pays de plaine. On la trouve du 15 juin au 15 septembre.

18. **Cœcilius fuscus** Kolbe.

Très commun, du 1er juillet au 30 novembre, sur tous les arbres et arbustes, notamment les conifères.

Trib. IV. — PERIPSOCINÆ.

Gen. **Peripsocus**.

19. **Peripsocus subpupillatus** M. Lachl.

Du 2 juillet au 28 novembre, commun sur les arbres, en particulier les conifères et les buis.

20. **Peripsocus phæopterus** Stephens.

Du 5 juin au 15 octobre, commun sur une foule de plantes, spécialement sur les conifères et sur les chênes.

Trib. V. — CLOTHILLINÆ.

21. **Clothilla pulsatoria** L.

Commun, de juin au 25 septembre, dans les jardins, sur les arbustes, les murailles, les troncs, parfois en grandes masses.

Trib. VI. — ATROPINÆ.

22, **Atropos divinatorius** Müller.

Excessivement commun, du 5 mai au 31 octobre, dans les maisons, surtout parmi les vieux papiers, les livres, les collections.

LES ESPÈCES DU GENRE *CYRTASPIS* Fisch.

Par IGN. BOLIVAR.

Le *Cyrtaspis scutata* a été décrit, en 1825, sous le nom de *Barbitistes scutatus*, par J. de Charpentier, dans ses *Horæ entomologicæ*, sur des exemplaires recueillis en Portugal. Ces exemplaires, conservés au Musée de Berlin, furent communiqués, en 1853, par le Dr Klug, à Fischer, de Fribourg, lors de la publication de son ouvrage magistral sur les Orthoptères (1), où l'espèce fut décrite à nouveau et placée dans le genre *Cyrtaspis*.

Depuis cette époque, A. Costa découvrit en Italie une autre espèce du même genre, qu'il décrivit dans la *Fauna del Regno di Napoli*, sous le nom de *C. variopicta*, et que plus tard il a figurée dans ses *Nuovi studi sulla entomologia della Calabria ulteriore*, 1863, *tab.* I, *fig.* 8, A-B; mais cette nouvelle espèce n'a pas été acceptée par les auteurs modernes, qui l'ont considérée comme ne différant pas de l'espèce lusitanienne, et sous le nom de *C. scutata* Charp. figurent, dans la plupart des collections, des exemplaires provenant de Pegli (Ligurie), que M. Durieu Dubrony a distribués généreusement, il y a déjà quelques années. Si nous ajoutons que le *Cyrtaspis* a été retrouvé à Trieste par Ullrich et plus récemment par le Dr Krauss, au Ferrol par M. Lopez Seoane, à Lesina et Curzola (Dalmatie) par Novak et Bucchich respectivement, et à Messine par le Dr Riggio, nous serons à peu près renseignés sur la distribution géographique et l'histoire de cette curieuse espèce.

Mais c'est un fait qui mérite d'être signalé que, depuis 1825, c'est-à dire dans un laps de temps de près de soixante-dix années, l'espèce n'ait pas été retrouvée en Portugal, d'où provenaient les exemplaires typiques, et que, par suite, les descriptions qu'on trouve dans les ouvrages modernes, même dans l'ouvrage classique de M. Brunner von Wattenwyl (2), ont été faites sur des exemplaires de provenance ligurienne ou dalma-

(1) *Orthoptera europaea;* Lipsiæ, 1853.

(2) *Prodromus der europæischen Orthopteren ;* Leipzig, 1882.

tienne; moi-même, ne possédant pas d'autres exemplaires, lors de la publication de mon *Sinopsis* (1), que ceux que je devais à l'obligeance de M. Dubrony, je m'en suis servi pour la figure que j'ai donnée de cette espèce.

Maintenant, mon opinion sur la validité de l'espèce de Costa a changé, grâce à l'examen que je viens de faire de divers exemplaires du *C. scutata* Charp. provenant de Galice, que j'ai été assez heureux de trouver pendant mes chasses de l'été dernier. J'ai pris l'espèce en question à Villa-Rutis (6 kilomètres de La Corogne). Elle apparaît à la fin d'août et au commencement de septembre ; elle vit sur les arbres dans les jardins, et je l'ai trouvée aussi à la campagne, sur les châtaigners. Cette année-ci n'étant pas sans doute très favorable pour les Orthoptères, je n'ai pu m'en procurer un grand nombre d'exemplaires ; mais ceux que j'ai pris m'ont suffi pour l'étude comparative que j'ai faite avec les exemplaires de Pegli. J'ai réussi même à élever une femelle pendant plusieurs jours jusqu'à sa dernière morphose, ce qui m'a permis d'observer, outre diverses autres particularités plus connues, que les dents de l'oviscapte n'apparaissent que lors de la dernière mue. Ce caractère pouvant servir à reconnaître l'adulte, dans un genre où la distinction des femelles n'est pas facile, m'a paru digne d'être mentionné.

Les principales différences qui distinguent l'espèce espagnole sont les suivantes : Taille plus petite. Pronotum semi-transparent, à surface complètement lisse, avec le dos un peu comprimé avant le milieu, surtout dans le mâle, parcouru par deux lignes jaunes, qui partent du bord antérieur et se continuent jusqu'au bord postérieur, étant beaucoup plus séparées dans la métazone que dans la prozone ; ces lignes sont calleuses et, dans la femelle, elles sont moins distinctes que chez le mâle. Le pronotum est en même temps moins prolongé postérieurement, en sorte que la métazone est presque de la même longueur que la prozone ; il est en même temps un peu plus relevé postérieurement, ce qui permet, chez le ♂, de voir un peu les élytres, dont le bord postérieur surpasse même celui du pronotum, quoique très légèrement. Les lobes latéraux diffèrent aussi, le bord antérieur est tout à fait arrondi, tandis que, chez l'espèce de Pegli, il est anguleux, quoique très obtusément, et, en outre, le bord inférieur dans le ♂ de l'espèce ibérique est un peu sinué entre les deux coxes des deux premières paires de pattes. Les élytres sont pourvus d'un miroir transparent limité

(1) *Sinopsis de los Ortopteros de Espana y Portugal;* Madrid, 1876.

postérieurement par une veine transverse, derrière laquelle s'étend un petit champ coriacé anguleux postérieurement et un peu sinué du côté interne ; le bord externe est renflé et circonscrit du côté intérieur par un trait obscur.

Les jambes antérieures sont armées en dessous de deux paires d'épines ; mais tandis que, chez les exemplaires de Pegli, ces deux paires d'épines sont assez grandes et parfaitement développées, dans les types de Galice, que l'on doit considérer comme pareils à ceux du Portugal, les épines sont très petites, notamment celles placées près de l'extrémité de la jambe, qui sont à peine plus longues que les poils dont les tibias sont couverts et qui contribuent à les cacher ; ce fait justifie la phrase de Fischer, qui dit de ces jambes : *posticae spinâ unicâ* et *intermediae muticae*, parce que réellement les épines des jambes intermédiaires, bien qu'elles existent, contrairement à l'opinion de ce savant maître, sont à peine visibles. Une autre observation de Fischer se trouve tout à fait confirmée dans mes exemplaires, c'est celle relative au nombre des épines qui existent aux arêtes supérieures des jambes postérieures, dont il dit : *tibiæ posticæ antice muticæ, postice spinis* NON *confertis*, caractère qui ne pourrait pas être appliqué avec la même exactitude aux exemplaires de Ligurie, aux jambes postérieures desquels nous avons compté jusqu'à dix-huit épines de chaque côté, tandis que, dans les exemplaires de Villa Rutis, elles ne dépassent pas onze. Enfin la plaque sous-anale des mâles est très obtusément sinuée, on pourrait même dire qu'elle est tronquée postérieurement, et ses styles sont gros et courts, tandis que, dans l'espèce ligurienne, la plaque est sinuée en angle, particularité qui se trouve fidèlement représentée dans la planche de l'ouvrage de Costa citée plus haut, et que les styles sont plus grêles et plus longs.

Ces différences permettent d'affirmer la non identité spécifique des *Cyrtaspis* ibériques et italo-dalmatiens, d'où il suit que l'on doit réserver pour les premiers le nom spécifique donné par Charpentier et pour les autres celui de Costa. Les diagnoses et la synonymie des deux espèces devront être formulées comme suit :

1. **Cyrtaspis scutata** Charp.

Barbitistes scutatus Charp., *Horae ent.*, p. 102 (1825).
» » Burm., *Handb.*, II, p. 682.
» « Fieber, *Synops.*, p. 55 ; *Lotos*, 1854, p. 272.

Cyrtaspis scutata Fischer, *Orthopt. europ.*, p. 235, tab. XI, fig, 11, 11 a-e.
» » Bolivar, *Sinopsis*, p. 223 (fig. excl.)
» » Lopez Seoane, *Notas para la fauna gallega*, Ferrol, 1878, p. 13.

Pallide viride, flavo adspersa. Pronotum pellucidum, postice rotundato-truncatum, dorso ante medium distincte coarctato, sulco typico vix ante medium sito, metazona utrinque in ♂ carinata, in ♀ carinis suboblitteratis ; prozona lineis flavis carinis imitantibus antice parallelis, postice divergentibus ornata. Elytra in ♂ pronotum levissime superantia. Tibiæ anticæ subtus utrinque bispinosæ sed spinis subapicalibus fere inconspicuis, brevissimis. Tibiæ intermediæ spinis minutissimis. Tibiae posticæ supra spinis 11 armatae. Lamina subgenitalis ♂ apice truncata, stylis crassiusculis instructa.

Long. corporis.	♂ 11 mill.	—	♀ 12 mill.
— *pronoti.*	5,5	—	5,5
— *fem. post.*	7	—	9
— *ovipositoris*			8

Patrie: Portugal, Nord-Ouest de l'Espagne.

J'ai trouvé cette espèce à Villa Rutis (Corogne), sur divers arbres dans les jardins, et à la campagne sur les châtaigners ; elle commence à paraître à la fin d'août, et jusqu'en septembre on ne trouve pas d'adultes.

M. Novak, dans l'ouvrage cité ci-dessous, indique que cette espèce se trouve en Portugal sur l'*Alnus*, mais Charpentier n'ayant rien dit à ce propos, il est à supposer que Novak a fait confusion ; car c'est M. Dubrony qui, en parlant de l'insecte de Pegli, fait observer qu'il vit sur l'*Alnus glutinosa* en septembre. M. Lopez Seoane, dans l'opuscule cité, donne cette espèce comme se trouvant aux environs du Ferrol, au mois de juin; mais je ne m'explique pas cette indication, vu que les conditions climatologiques du Ferrol et de La Corogne sont à peu près les mêmes, et je n'ai trouvé l'adulte qu'au mois de septembre.

2. **Cyrtaspis variopicta** Costa.

Cyrtaspis variopicta A, Costa, *Fauna Nap. Locust.*, *p.* 17, *tab.* X, *fig.* 4; *Entom. della Calabria ult.*, *tab.* I, *fig.* 8.

Cyrtaspis scutata Bolivar, *Sinops.*, lam. VI, *fig.* 3.
» » Dubrony, *Ann. Mus. civ. Hist. nat. di Genova*, XII, p. 17.
» » Krauss, *Orth. Fauna Istriens*, p. 53.
» » Brunner, *Prodromus*, p. 299, *fig.* 69 (*syn. excl.*).
» » Novak, *Wiener Ent. Zeit.*, VII *Jahrg.*, 4 *Heft*, 1888, p. 128.
» » Riggio, *Appunti e note di Ortotter. siciliana*, p. 12.

Pallide viride, flavo adspersa. Pronotum opacum, suavissime et confertim strigatum; dorso ante medium haud coarctato, sulco typico distincte ante medium sito ; postice rotundato-productum ; lobis deflexis rotundato insertis. Elytra in ♂ tota abscondita. Tibiae anticae subtus utrinque bispinosae, spinis magnis, distinctissimis. Tibiae posticae supra extus spinis 18 armatae. Lamina subgenitalis ♂ apice angulatim excisa, stylis longuisculis instructa.

Long. corporis,	♂ 13 mill.	—	♀ 13 mill.
» *pronoti*,	6,8	—	5,5
» *fem. post.*	7,8	—	9
» *ovipositoris*,			8

Patrie : Italie, Istrie et Dalmatie.

Ullrich paraît être le premier qui ait trouvé l'espèce à Trieste, où elle a été reprise par le Dr Krauss sur le *Quercus*. Selon Dubrony, elle vit sur l'*Alnus glutinosa* à Pegli (Ligurie) ; Novak l'a trouvée à Lesine et Bucchich à Curzola (Dalmatie) aussi sur le *Quercus*. A. Costa l'avait signalée à Naples (colline dei Camaldoli) et en Calabre (colline di Reggio) ; le Dr Riggio l'a indiquée plus récemment de Messine, en septembre.

ÉTUDES

SUR LA SOUS-FAMILLE DES *PLATASPIDINÆ*

Par A. L. MONTANDON.

2e NOTE (1).

Handhirschiella n. g.

Corps oblong, à côtés latéraux subparallèles, arrondi assez largement en arrière, un peu plus allongé antérieurement, légèrement convexe à la partie supérieure, entièrement plat en dessous.

Tête très large, plus large que la longueur médiane du pronotum.

Joues foliacées, à peu près sur le même plan que le corps, très étendues en avant, convergentes et légèrement valvantes sur l'extrémité devant le tylus long, bien visible; largement arrondies-subtronquées en avant chez les ♀; prolongées en avant de chaque côté en cornes aplaties creusées en gouttière chez les ♂.

Distance les ocelles aux yeux une fois et demie plus grande que la distance comprise entre les ocelles.

Pronotum largement et très obtusément échancré en avant derrière la tête, dont les côtés latéraux postérieurs sont coupés obliquement.

Insertion des antennes à distance égale de l'œil et du canal rostral. Premier article des antennes long, le plus long de tous; deuxième très court; troisième, quatrième et cinquième subégaux, chacun d'environ 3/5 de la longueur du premier.

Rostre n'atteignant pas les hanches postérieures; ventre plat, non sillonné, à sixième segment prolongé au milieu en avant chez les ♂ en angle aigu, dont le sommet n'atteint cependant pas la suture antérieure du cinquième segment : chez les ♀ en angle subaigu presque droit, arrondi au sommet.

Stigmates non placés horizontalement sur les côtés de l'abdomen, mais sous un rebord calleux au bord même de l'abdomen près de la marge extérieure.

(1) Voy. *Rev. d'Ent.*, 1892, p. 273.

Pattes courtes; genoux atteignant à peine le niveau des côtés du corps; tibias sillonnés, plus courts que les fémurs, surtout aux deux paires antérieures.

Très voisin du genre *Heterocrates*, auprès duquel il vient naturellement se placer, mais chez ce dernier les ocelles sont plus rapprochés l'un de l'autre et le rostre très long dépasse le milieu de l'abdomen, qui est longitudinalement sillonné.

Il se rapproche aussi beaucoup du genre *Aphanopneuma*, qui diffère de *Heterocrates* et *Handhirschiella* par le pronotum subtronqué en avant derrière les marges postérieures latérales de la tête, qui sont droites, non obliques. En outre chez *Aphanopneuma* le troisième article des antennes subégal au premier est plus long que les articles quatre et cinq, de même que chez *Heterocrates* où les antennes s'amincissent en outre insensiblement de la base vers l'extrémité.

H. ænea.

Bronzé foncé sur toute la partie supérieure. ponctuation fine assez régulière, un peu plus dense et mieux marquée sur les côtés latéraux du pronotum et de l'écusson.

Bord antérieur du pronotum déprimé derrière l'insertion de la tête et ridé obliquement de chaque côté de la dépression.

Disque du pronotum inégal avec de larges sillons très superficiels qui le font paraître comme bosselé. Deux de ces sillons partent obliquement en arrière de chaque côté depuis le bord antérieur et un autre coupe le pronotum transversalement sur le milieu.

Ecusson assez déprimé de chaque côté derrière une ride humérale très rapprochée et subparallèle à la marge postérieure du pronotum. Pourtour de l'écusson avec quelques rides obliques mal accusées. Extrémité de l'écusson assez fortement sinuée chez les ♂, plus faiblement chez les ♀ devant les pièces génitales.

Partie visible de la corie assez densément ponctuée.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs brillants, deux petites taches jaunes irrégulières sur le bord extérieur de chacun des segments et un autre petit point jaune sur la marge abdominale vis-à-vis de la suture de chaque segment. Poitrine grisâtre, mate.

Pattes, rostre en grande partie et les deux premiers articles des antennes jaunâtres, extrémité du rostre et les trois derniers articles des antennes rembrunis ainsi que les tarses.

♂ Joues très prolongées en cornes aplaties, creusées supérieurement en forme de gouttière, à côtés latéraux arqués régulièrement depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des cornes qui sont arrondies au sommet, un peu convergentes vers l'extrémité, très légèrement ponctuées, quelque peu ridées transversalement ; vertex avec deux petites callosités, une de chaque côté à la base du tylus, callosité transversale au côté interne des yeux lisse, avec quelques rides transversales très légères. Yeux obliquement longitudinaux, convergents en avant, en cônes renversés dont le sommet touche à l'angle antérieur du pronotum.

Longueur, 13 3/4 mill., appendices céphaliques compris; largeur, 7 3/4 mill.

Un exemplaire. Gabon (collect. Signoret, au K. K. Hofmuseum de Vienne.) Obligeamment communiqué par M. Handhirsch, à qui je me fais un plaisir de dédier ce genre remarquable.

♀ Tête plane, assez prolongée en avant, semicirculaire, ponctuée avec quelques rides mal accusées, déprimée, subconcave de chaque côté sur la base des joues et au milieu de la partie antérieure devant le tylus, qui est presque lisse ainsi que le vertex avec les deux callosités de la base du tylus et celles qui suivent à la base de la tête la partie interne des yeux. Yeux conformés exactement comme chez le ♂.

Longueur, 10 1/2 mill.; largeur, 7 1/4 mill.

Un seul exemplaire africain, mais sans indication exacte de provenance. (Ma collection.)

H. emarginata.

Noir à reflets bronzés, à ponctuation fine, un peu plus forte sur les côtés du pronotum et de l'écusson ; sillon superficiel transversal de l'écusson plus visible que les sillons obliques latéraux presque effacés, marqués seulement par une ponctuation plus dense ; côtés du pronotum très fortement arqués, légèrement brunâtres sur l'extrême bord.

Ecusson déprimé de chaque côté à la base, derrière une ride humérale assez exactement comme dans l'espèce précédente, largement mais peu profondément sinué à l'extrémité devant les pièces génitales chez le ♂. Partie visible de la corie d'un brun de poix foncé sur la tranche extérieure.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs, brillants, presque lisses, avec une petite ligne brunâtre oblique à le base de cha-

cun des segments, près du bord extérieur ; marge abdominale très étroitement brunâtre tout autour. Poitrine opaque.

Pattes, rostre, les deux premiers et la moitié basilaire du 3e article des antennes jaunes.

Appendices céphaliques ♂ légèrement concaves supérieurément, obliquement relevés du côté extérieur ; très larges à la base ; côtés latéraux s'avançant presque droits au devant des yeux jusqu'aux trois quarts de leur longueur, où ils sont fortement échancrés et se terminent ensuite plus étroits et tronqués à l'extrémité ; le côté intérieur presque droit de ces prolongations céphaliques se recourbe en dessous à la base en imprimant ainsi une forte déclivité à l'extrémité du tylus, qui est tout de même englobé par les joues formant un angle très obtus, à peine proéminent au point où elles se réunissent.

♀ inconnue.

Longueur, 11 1/2 millim., appendices céphaliques compris ; largeur, 6 1/3 mill.

Gabon, un exemplaire ; collection de M. G. Fallou.

Cette espèce, très voisine de la précédente, s'en distingue par la taille plus faible, la teinte plus foncée, la forme de la tête et des appendices céphaliques, les côtés latéraux du pronotum plus fortement arqués.

Aphanopneuma Stali.

= *biloba* Sign. Stål, nec Westw.

Un couple de cette espèce dans la collection Signoret (K. K. Hofmuseum de Vienne), rangé à tort sous le nom de *biloba* Westw., a sans doute induit en erreur Stål, qui l'a eu sous les yeux et en a donné une excellente description (*Hemipt. Afric*, p. 6), sans le comparer attentivement avec la diagnose de Westwood que voici :

« Supra *obscure lutea*, nitida, depressa, subparallela, *undique nigroguttulata*, guttulis punctatis ; spatio magno bilobo fulvescenti ad basin scutelli ; capite ♂ in *lobos duos magnos conicos* convergentes producto. Long. corp. lin. 7. » (*Trans. Ent. Soc. Lond.* IV, p. 244, pl. 18, fig. 2.)

Or, *A. biloba* Sign. Stål, que j'ai pu examiner, est d'un noir de poix, légèrement bronzé sur tout le pronotum et l'écusson parsemés de petites taches d'un jaune ocreux, plus denses, presque confluentes sur la partie antérieure des côtés latéraux pu pronotum ; la tache basilaire ocreuse du milieu de la base

de l'écusson envoie de chaque côté en arrière un assez long prolongement aigu au sommet, qui n'est pas conforme au dessin donné par Westwood (*loc. cit.*), où cette tache a au contraire la forme raccourcie et arrondie aux extrémités comme dans *A. sellata* Sign.; mais cette dernière espèce, entièrement d'un noir bronzé presque sans taches sauf quelques-unes très petites sur la tête et le devant du pronotum et la tache basilaire de l'écusson, est aussi plus grande que les deux autres : 16 millimètres de longueur pour l'unique exemplaire ♀ de Signoret (K.K.Hofmuseum de Vienne), aussi décrit par Stål (*Hemipt. Afric.*, p. 7), tandis que le ♂ de *biloba* Westw., plus clair à taches noires, n'a que 15 millimètres. Ce dernier insecte a aussi les joues convergentes mais non confluentes au sommet, caractère très bien indiqué dans la figure donnée par Westwood à l'appui de sa description.

Cantharodes Westw.

Ce genre encore mal connu se distingue de ses voisins, d'après les déductions qu'on peut tirer des descriptions des auteurs anglais, par sa forme très large, déprimée, légèrement convexe supérieurement, à tête foliacée grande et large, entrant profondément, environ moitié de sa longueur, dans l'échancrure antérieure très obtuse du pronotum ; joues confluentes devant le tylus ; ocelles plus rapprochés l'un de l'autre que des yeux ; antennes à premier et troisième articles subégaux, le second très petit, les quatrième et cinquième subégaux, à peine plus courts que le troisième ; M. Distant dit pour *C. Rutherfordi* : « 3th rather shorter than 4th » en parlant des deux derniers articles, puisque, à l'exemple de Westwood, il ne tient pas compte du second. Sixième segment ventral prolongé anguleusement en avant au milieu ; ventre plat, subconcave sur les côtés, relevé longitudinalement sur le milieu depuis la base jusqu'aux pièces génitales ; stigmates très visibles, placés en dedans des deux côtés de l'abdomen Ecusson avec une protubérance transversale à la base, bien accusée et franchement arrêtée en arrière.

Jusqu'à présent deux espèces ont été décrites :

C. coenosus Westw., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1845-7, IV, p. 245, pl. 18, fig. 3 ; type du genre.

C. Rutherfordi Dist., *Ent. montl. Mag.*, 1877-8, p. 246.

Je crois pouvoir y rapporter une troisième espèce, dont les caractères génériques répondent bien à ceux énumérés ci-dessus, surtout en ce qui concerne la partie médiane longitudinale convexe de l'abdomen. la longueur relative des articles des antennes, le développement de la tête et des côtés du pronotum ; j'ajouterai cependant que, chez l'insecte dont la description va suivre, la forme paraît un peu moins allongée que celle de la figure donnée par Weswood, à côtés latéraux un peu moins parallèles et non brusquement tronquée à l'extrémité postérieure, qui est au contraire subarrondie, avec l'écusson un peu prolongé et légèrement réfléchi à l'extrémité qui recouvre bien les pièces génitales. Le sommet de l'angle rentrant du milieu du sixième segment abdominal n'atteint pas la base du cinquième segment. Les joues ne sont pas seulement confluentes en avant du tylus, mais très faiblement valvantes à l'extrémité. L'insertion des antennes, que les auteurs anglais ne mentionnent pas, est à égale distance de l'œil et du canal rostral. Les pattes sont courtes, l'extrémité des fémurs atteignant à peine le niveau des côtés du corps ; les tibias, fortement sillonnés, sont très sensiblement plus courts que les fémurs, même aux pattes postérieures ; la pièce génitale ressemble assez exactement à celle de la figure de Westwood (3 b.), sauf les angles antérieurs de chaque côté de la marge antérieure que je ne découvre pas dans l'insecte que j'ai sous les yeux, lequel présente aussi, au sommet de l'angle antérieur du sixième segment ventral, une petite échancrure arrondie au sommet se rapprochant de la suture antérieure du cinquième segment.

C. nubilosus.

Flave, jaunâtre, légèrement ocreux et mat sur toute la partie supérieure, avec une très fine ponctuation noire très espacée par places, plus rapprochée sur d'autres, surtout sur le disque et les côtés latéraux antérieurs du pronotum et sur le disque de l'écusson, où la ponctuation devient confluente et forme des nébulosités noirâtres assez mal définies. Tête très large, subsemicirculaire en avant, très faiblement sinuée au milieu de la marge antérieure ; yeux posés obliquement en cônes renversés, dont le sommet touche l'angle antérieur du pronotum ; tylus long, acuminé au sommet, qui est rembruni ainsi que les sutures ; marges obliques latérales postérieures de la tête rembrunies ainsi que la région des ocelles ; ces derniers

très rapprochés l'un de l'autre, ne laissant entre eux qu'un espace de moitié plus étroit que la distance des ocelles aux yeux ; quelques points noirs assez espacés sur les joues, un peu plus rapprochés devant les yeux.

Pronotum profondément et très obtusément échancré à son bord antérieur, où la tête est enfoncée d'environ moitié de sa longueur ; à côtés latéraux largement dilatés en angle très obtus et arrondi au sommet un peu en arrière du milieu des côtés, ces dilatations latérales déprimées, légèrement et confusément ridées transversalement, assez densément ponctuées de noir ; disque du pronotum un peu relevé depuis les dépressions latérales, avec une tache pâle imponctuée sur la marge antérieure derrière l'extrême bord qui est finement limbé de noir, et une tache noirâtre pointillée mal définie, assez étendue obliquement en arrière de chaque côté derrière les ocelles ; ligne médiane longitudinale du pronotum noire depuis la tache flave du bord antérieur jusqu'à la marge postérieure.

Bourrelet basal de l'écusson très étroit, un peu élargi au milieu, abruptement arrêté en arrière, flave avec deux grosses taches noirâtres de chaque côté, un peu prolongées en arrière sur le disque de l'écusson ; tache médiane pâle avec deux petits traits obliques noirs près de la base, convergents au sommet. Une ligne médiane pâle très étroite s'étend longitudinalement sur le disque obtusément gibbeux de l'écusson, largement bordée de noir de chaque côté ; quelques nébulosités assez mal limitées, dont deux plus grandes de chaque côté de la ligne médiane après le milieu au commencement de la déclivité de l'écusson. Cette déclivité se fait assez brusquement derrière la gibbosité très obtuse qui suit le bourrelet basal ; de semblables taches pointillées noirâtres, mal limitées, assez également espacées sur le pourtour de l'écusson, une à l'angle huméral, une seconde vers l'extrémité de la partie visible de l'élytre, une troisième derrière l'angle latéral postérieur, où commence le rétrécissement de l'écusson, une quatrième entre la précédente et le sommet de l'écusson, qui est aussi pointillé de noir ; ces taches laissant entre elles des espaces pâles imponctués. Extrême bord de l'écusson rembruni depuis l'angle huméral jusqu'à l'extrémité de la partie visible de l'élytre ; cette dernière assez irrégulièrement pointillée de noir et à extrême bord extérieur brunâtre.

Dessous du corps et antennes d'un noir brillant, sauf la partie antérieure du dessous de la tête qui est brune ; pattes d'un brun très foncé, presque noires ; extrême base du premier article des

antennes et rostre bruns ; ce dernier atteint les hanches postérieures ; tibias sillonnés, extrémité des tibias et de la pièce génitale avec des poils d'un brun doré.

Longueur, 14 1/2 mill. ; largeur, 11 2/3 mill.

Congo. Un exemplaire ; ma collection. (M. Gambey.)

La taille plus faible et la disposition des couleurs différencient suffisamment cette espèce des deux autres déjà décrites. Je ne distingue pas non plus à mon insecte les quatre protubérances de la partie antérieure du pronotum, que MM. Westwood et Distant ont signalées chez leurs espèces.

Apotomogonius n. g.

Corps subarrondi, déprimé, très peu convexe en dessus : dessous presque entièrement plat, à peine un peu relevé très obtusément sur la ligne médiane longitudinale de l'abdomen.

Tête foliacée, grande ; joues confluentes devant le tylus très court, légèrement valvantes à l'extrémité ; enfoncée dans le pronotum profondément échancré en avant ; ocelles très rapprochés l'un de l'autre, la distance qui les sépare est moindre que la moitié de la distance des ocelles aux yeux.

Pronotum transverse, deux fois plus large en arrière que long sur la ligne médiane. Ecusson largement arrondi en arrière, recouvrant tout le corps.

Rostre court, atteignant les hanches intermédiaires, à dernier article très sensiblement plus court que le précédent. Antennes insérées à égale distance des yeux et du rostre, à articles 1, 3 et 5 subégaux, le quatrième un peu plus court, le second très petit, pas plus long que large.

Tibias sillonnés, le sillon très faible du côté de la base ; beaucoup plus courts que les fémurs, même à la paire postérieure.

Stigmates très visibles, placés en dedans des côtés de l'abdomen ; sixième segment ventral prolongé très anguleusement en avant avec une échancrure au sommet de l'angle, qui est très rapproché de la suture antérieure du cinquième segment.

Pièce génitale chaperonnée en arrière comme dans *Cantharodes*, avec lequel ce nouveau genre a beaucoup d'affinités. Il en diffère par la forme plus arrondie, beaucoup moins anguleuse, par l'absence de la protubérance longitudinale de l'abdomen, par l'absence de bourrelet basilaire à l'écusson, le rostre plus court et les sillons des tibias moins forts.

A. exornatus.

Partie supérieure de la tête, côtés latéraux du pronotum et une bande sur le pourtour de l'écusson d'un flave ocreux pointillé de brun; cette ponctuation plus dense, formant des rides sur les côtés latéraux du pronotum. Disques du pronotum et de l'écusson réunis couverts par une grande tache d'un brun marron foncé brillant, subarrondie, finement mais assez densément ponctuée. Au milieu du disque du pronotum une tache flave pâle et lisse, atténuée en avant, coupée longitudinalement au milieu par une ligne irrégulière de points bruns ; une tache transversale de même couleur pâle, lisse au milieu de la base de l'écusson, envoyant en arrière de chaque côté un prolongement atténué à l'extrémité, avec quelques rares points bruns au milieu de la base et près des extrémités des deux prolongements et une petite tache brune de chaque côté près de la base, devant les prolongements postérieurs.

Derrière la tache brune du disque et devant la marge flave ocracée au bord postérieur une série de taches pâles lisses, à peine pointillées de brun, plus ou moins confluentes, remontant latéralement de chaque côté en forme de croissant interrompu au milieu.

Bord postérieur de la tête brun sur le vertex et la région des ocelles, tylus rembruni. Bord antérieur de la tête très étroitement rembruni, largement arrondi, subtronqué en avant avec une faible sinuosité au milieu. Côtés latéraux du pronotum subarrondis, dilatés en angle très obtus, arrondi au sommet. Partie visible de la corie d'un flave ocreux pointillé de brun pâle avec le bord extérieur très étroitement rembruni et fortement arqué.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, assez finement et densément ponctué.

Tête noire en dessous vers la base et de chaque côté devant les yeux avec une grande tache d'un flave ocracé en triangle renversé, dont le sommet est situé à la base de la tête, s'élargissant en avant.

Dessous des dilatations latérales du pronotum noir avec une assez large bordure extérieure d'un flave ocreux.

Antennes d'un noir de poix avec l'extrême base et l'extrême sommet du premier article jaunâtres. Rostre jaunâtre sur le premier article, rembruni sur le second, plus foncé sur les deux articles de l'extrémité. Pattes brillantes, d'un noir de poix avec les genoux étroitement jaunâtres ; moitié apicale des tibias et tarses avec des poils ocreux dorés.

Longueur, 11 1/2 mill. ; largeur, 9 1/3 mill.

Chutes de Samlia, Riv. N. Gamic (M. Mocquerys). Un seul exemplaire ; Muséum royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

Isoplatys n. g.

De forme presque entièrement arrondie, à peine plus longue que large, assez notablement et régulièrement convexe à la partie supérieure ; dessous du corps entièrement plat.

Tête très large, faisant suite aux côtés du pronotum, peu proéminente devant les yeux, largement arrondie-subtronquée en avant. Yeux petits, presque arrondis, subtransverses, très peu saillants et collés à l'angle antérieur du pronotum. La tête est prolongée en arrière des yeux dans la large et profonde échancrure du devant du pronotum. Joues contiguës devant le tylus très court, légèrement valvantes à l'extrémité. Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, la distance qui les sépare près de deux fois et demie plus étroite que la distance des ocelles aux yeux.

Surface du pronotum unie, sans sillons ou gibbosités apparentes, à côtés latéraux arrondis. Ecusson suivant exactement la convexité du pronotum, à surface unie sans bourrelet basal ni sillons. Partie visible des élytres très arrondie sur la marge extérieure.

Stigmates très visibles, placés en dedans des côtés de l'abdomen ; bord postérieur du cinquième segment ventral ♀ très obtusément arrondi au milieu et éloigné du bord antérieur.

Pattes très courtes, extrémité des fémurs n'atteignant pas le bord externe des parties latérales de la poitrine ; tibias sillonnés, très sensiblement plus courts que les fémurs, se cachant presque de moitié lorsqu'ils sont repliés entre les lames dilatées, très développées, de la partie apicale inférieure des fémurs.

Antennes insérées à égale distance des yeux et du canal rostral, assez courtes, à premier article égal aux deuxième et troisième réunis, le deuxième très court, les troisième et quatrième subégaux, le cinquième presque aussi long que le premier.

A première vue ce genre a un peu l'aspect des *Brachyplatys*, dont il s'éloigne beaucoup cependant par la position des ocelles et aussi celle des stigmates.

I. flavonotatus.

Bronzé foncé avec de petites taches jaunâtres vermiculées

plus denses sur la tête, le devant du pronotum, les côtés et la partie postérieure de l'écusson. A la base de ce dernier, de chaque côté de la ligne médiane, une tache jaune plus grande que celles répandues sur le reste de la surface. Très finement pointillé sur toute la partie supérieure, un peu plus densément sur la tête. Tylus brun, en petit triangle isocèle environ un quart de la longueur des joues au-devant de lui ; extrême bord antérieur de la tête brun. Partie postérieure du pronotum et disque de l'écusson bronzés, foncés, presque sans taches.

Dessous de la tête brun de poix foncé, sauf la base au milieu qui est jaune de chaque côté du rostre, la tache jaune envoyant un petit prolongement du côté et presque jusqu'à la base des antennes et deux grandes irradiations s'élargissant en avant jusqu'au bord antérieur de la tête, ces dernières pointillées de brun. Rostre jaunâtre. Antennes jaunâtres sur les trois premiers articles, les deux autres rembrunis.

Pattes jaunes, cuisses d'un noir de poix sur leur tiers basal. Poitrine grisâtre, mate ; côtés dilatés du pronotum en dessous jaunâtres, pointillés de brun, la ponctuation assez serrée et confluente sur le milieu.

Abdomen noir brillant, très finement ponctué avec les bords largement jaunes; sur cette bordure jaune les stigmates sont noirs ainsi qu'une petite tache environ sur le milieu des segments au côté externe et un peu en dessous des stigmates, de laquelle part une fine ligne noire transversale, qui rejoint le disque en coupant ainsi la bordure jaune de chaque segment à peu près par le milieu. Extrême bord de la marge abdominale brun noirâtre, avec une tache jaune vis-à-vis de chacune des sutures des segments.

Pièces génitales ♀ noires, couvertes d'une très courte et assez dense villosité brunâtre.

Longueur, 9 3/4 mill.; largeur, 8 mill.

Gabon. Un seul exemplaire; collection de M. G. Fallou.

Ponsila Severini.

D'un flave jaunâtre légèrement ocreux, avec une ponctuation brunâtre foncée, fine et espacée sur la partie lisse antérieure du pronotum et le large bourrelet transversal de la base de l'écusson; même ponctuation plus forte et plus dense sur la partie postérieure du pronotum et de l'écusson, où la teinte foncière jaunâtre sur les cotés s'assombrit sur la partie supérieure et devient insensiblement brunâtre très foncée, puis légèrement

bronzée au milieu sur la partie antérieure de la seconde moitié du pronotum et sur l'écusson derrière le bourrelet basal.

Extrême bord antérieur du pronotum très étroitement noir, coupé droit de chaque côté derrière les yeux avec une assez profonde sinuosité au milieu, de la largeur de l'espace compris entre les ocelles. Expansions latérales bien accusées, coupées obliquement en arrière par une ligne noirâtre un peu élargie au milieu avec un rang de forts points enfoncés.

Une grande tache noirâtre en circonflexe de chaque côté sur les cicatrices de la partie antérieure du pronotum et une ligne médiane longitudinale étroite, de même couleur, allant du bord antérieur à la seconde moitié du pronotum, coupant la partie antérieure en deux. Côtés latéraux du pronotum sinués derrière les expansions latérales antérieures ; angle postérieur latéral arrondi.

Bourrelet pâle de la base de l'écusson avec tous les côtés étroitement bordés de noir, de même que la suture des pièces latérales du bourrelet ; les pièces latérales lisses, imponctuées ; la pièce centrale, pâle et lisse, est pointillée de brun avec une large ligne brune médiane longitudinale. La teinte bronzée foncée qui borde en arrière le bourrelet basal s'étend plus ou moins sur le disque de l'écusson, et l'extrême bord de ce dernier est très étroitement brunâtre foncé.

Partie visible des cories en bourrelet très étroit lisse, avec quelques rares petits points épars bruns, et étroitement bordée de noir en dedans du bourrelet marginal.

Dessous du corps cendré sur la poitrine, largement jaunâtre en dessous de la tête et des dilatations latérales du pronotum. Orifices odorifiques situés en dedans du milieu des plaques métasternales, suivis d'un canal long, recourbé en avant vers l'extrémité, qui est jaune et un peu élargie en oreillette.

Partie inférieure de l'abdomen assez convexe, avec le disque noir brillant, finement ponctué, et deux taches allongées irradiantes sur les bords de chaque segment, la 1re en triangle, la seconde plus étroite, presque linéaire. Stigmates placés sur la déclivité extérieure des callosités de l'extrême bord des côtés de l'abdomen, touchant la marge abdominale. Pièce génitale brunâtre avec de longs poils dorés partant du bord postérieur du 6e segment ventral chez le ♂ ; noirâtre à la base, jaunâtre à l'extrémité et sans poils, chez la ♀. Sixième segment ventral prolongé en avant, au milieu, en angle arrondi au sommet jusque près de la suture antérieure du 5e segment chez le ♂ ; très obtusément avancé au milieu, où le cinquième segment est à peine rétréci, chez la ♀.

Pattes entièrement jaunâtres, fémurs assez longs, atteignant le niveau des côtés du corps, un peu élargis sur le tiers apical avec un sillon en dessous sur l'extrémité ; tibias un peu plus courts que les fémurs, sillonnés en dessus.

Antennes insérées au côté interne de l'œil, très éloignées du canal rostral, à premier, troisième et quatrième articles assez longs et subégaux, deuxième article conique, d'un quart plus court que le troisième, cinquième article un peu plus court que le précédent.

Rostre jaunâtre, atteignant les hanches postérieures, à dernier article brunâtre. Yeux transverses, ocelles à peine un peu plus éloignés entre eux que des yeux.

Tête très large, environ 2/3 de la largeur du pronotum en arrière, joues prolongées de chaque côté en avant chez le ♂ en cornes obliquement déprimées, étroites, de la longueur de la tête et de la partie antérieure du pronotum réunies, profondément échancrées extérieurement avant le sommet qui est arrondi, le bord externe des cornes avec une petite dent au bord postérieur externe de l'échancrure. Les deux cornes sont noires, ainsi que le tylus, qui dépasse notablement les joues en avant. Joues jaunes de chaque côté du tylus avec un petit prolongement de cette couleur jaune sur la base des cornes du côté intérieur ; une bande transversale jaune sur le sommet de la tête, d'un œil à l'autre, dentelée en arrière par les sinuosités de la bande noire couvrant la base de la tête, élargie sur la région des ocelles et étroitement interrompue au milieu.

Tête de la ♀ jaunâtre, peu avancée au devant des yeux, obtusément arrondie avec l'extrême bord finement noir ; joues confluentes devant le tylus noir ; bord postérieur de la tête noir comme chez le ♂, avec la teinte noire un peu avancée sur la région des ocelles et près du milieu, où elle est étroitement interrompue ; en outre, un rayon noir oblique de chaque côté, partant depuis un peu en dehors de la base du tylus jusqu'au bord de la tête où il arrive, à peine élargi, un peu au devant des yeux.

♂ longueur, 7-7 1/4 mill., appendices céphaliques compris ; largeur, 5 mill. ; écusson peu profondément et obtusément échancré à l'extrémité devant les pièces génitales.

♀ longueur, 5 1/4 mill. ; largeur, 4 1/3 mill.

Chutes de Samlia, Rivière N. Gamic (Mocquerys).

Collection du Musée royal d'Hist. Nat. de Belgique et la mienne.

Cette espèce, outre la teinte générale plus foncée et la disposition des couleurs toute différente, est aussi de plus forte taille que l'espèce décrite par Stal, *P. luctans*, que je ne connais pas en nature.

Je sépare provisoirement, à titre de variété *simillima* Montand., un exemplaire ♂ du Gabon (collection de M. G. Fallou), exactement semblable pour la taille et la disposition des couleurs à l'espèce précédente, ne différant que par la dimension des cornes sensiblement raccourcies, pas plus longues que la tête au milieu et très légèrement échancrées au sommet sur le bord extérieur, ainsi que par la forme des joues qui, au lieu d'être coupées carrément de chaque côté avant l'extrémité du tylus, se prolongent très rétrécies le long du tylus, au devant duquel elles sont confluentes et étroitement contiguës. — Longueur, 6 1/2 millim., appendices céphaliques compris; largeur, 4 3/4 millim.

Tiarocoris luminatus.

Noir, brillant, lisse, avec une large tête jaunâtre, à joues foliacées valvantes devant le tylus et prolongées en avant de chaque côté (♂) en lamelles divergentes, larges, aplaties, légèrement concaves et quelque peu relevées vers l'extrémité, finement rebordées sur le côté extérieur.

Yeux largement transverses, subpédonculés; distance des ocelles aux yeux presque égale au diamètre transversal de l'œil, de moitié moindre que la distance interocellaire. Base de la tête étroitement rembrunie, la teinte brunâtre s'étendant un peu de chaque côté sur la région des ocelles; une petite tache de même couleur sur le tylus non loin de la base; extrême bord des joues rembruni autour du tylus en avant et sur tout le pourtour extérieur, assez finement sur le côté interne des lamelles, plus fortement sur les côtés latéraux qui sont divergents en avant, droits depuis l'extrémité apicale jusque devant les yeux, où ils se courbent subitement à angle légèrement obtus pour prendre ensuite, en forme de pédoncule, la direction de l'œil.

Dilatations lamellaires latérales du pronotum jaunes avec le bord extérieur très étroitement noir, coupées obliquement en arrière par une ligne enfoncée, noire, qui les sépare nettement de la partie antérieure du pronotum. Bord antérieur du pronotum très étroitement noir avec un assez large liseré jaune intramarginal qui se prolonge de chaque côté, obliquement en arrière, depuis derrière les yeux en suivant la ligne noire inté-

rieure de la dilatation latérale jusque devant l'angle latéral postérieur du pronotum. Une ligne transversale de même couleur jaunâtre, anguleusement élargie au milieu en avant, située un peu avant le milieu du pronotum, franchement arrêtée en arrière par le sillon linéaire transversal bien accusé qui sépare la partie antérieure de la partie postérieure du pronotum. Cette partie postérieure est noire avec une petite ligne jaune, oblique, de chaque côté, arrivant derrière l'angle latéral postérieur.

Ecusson noir brillant, très faiblement ponctué sur les côtés, avec un assez large limbe jaune intramarginal, atteignant la base de l'écusson; espace transversal basilaire jaune ocreux, très légèrement calleux aux deux extrémités, assez élargi au milieu, où la teinte jaune est coupée par une bandelette noire longitudinale, et bien limité en arrière par une ligne enfoncée. Une grande tache arrondie d'un jaune ocreux de chaque côté sur la partie postérieure de l'écusson. Ecusson ♂ assez fortement échancré en angle obtus à l'extrémité, où le limbe jaune suit la forme de l'échancrure.

Insertion des antennes très rapprochée du côté interne de l'œil ; antennes à 3e article plus grêle que le 1er, aussi long que les articles 1 et 2 réunis, le 2e cylindrique, un quart plus court que le premier, ces 3 premiers articles jaunâtres, le 4e rembruni, environ 3/5 de la longueur du 3e; le 5e manque.

Prosternum jaune grisâtre, meso et metasternum d'un noir grisâtre mat ; abdomen noir brillant avec la marge jaune et deux taches transversales inégales, soudées extérieurement sur les bords de chaque segment, l'antérieure un peu plus grande.

Pattes assez grandes, les genoux dépassant un peu les côtés du corps, tibias sillonnés, presque aussi longs que les fémurs aux deux paires antérieures et plus longs que les fémurs à la paire postérieure.

Un exemplaire ♂. Malacca (collection de M. G. Fallou).

Ce genre, créé par Vollenhoven, qui n'en n'a pas donné une description assez détaillée, se reconnaît des *Coplosoma* par sa tête très large, au moins moitié de la largeur du pronotum en arrière, son pronotum moins rétréci en avant, à côtés latéraux presque parallèles, ses pattes plus longues, son abdomen moins convexe, ressemblant davantage à celui des espèces du genre *Brachyplatys* et enfin par ses antennes à troisième article sensiblement plus long que les autres et à deuxième article deux fois plus long que large.

Les orifices odorifiques, situés en dedans du milieu des plaques métasternales, suivis d'un long sillon droit dirigé obliquement en avant, où il atteint l'angle antérieur externe du métasternum, ressemblent beaucoup à ceux des *Ponsila* Stål, tandis que chez *Coptosoma* et *Brachyplatys*, les orifices sont situés non loin de la marge extérieure, en dehors du milieu des plaques métasternales, et le canal est beaucoup raccourci.

Coptosoma pilosulum.

Jaune ocreux, parsemé de petites soies courtes, dorées, sur toutes les parties du corps ; partie supérieure finement et densément couverte de points enfoncés brunâtres ; la teinte brunâtre de la ponctuation s'étendant aussi en plaques nuageuses irrégulières entre les points enfoncés, surtout sur le pronotum et le disque de l'écusson, qui sont un peu assombris.

Tête petite, brunâtre, les joues s'avançant droites au devant des yeux de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil, un peu plus claires sur le milieu, plus foncées sur les bords ; tylus à côtés parallèles jusqu'à l'extrémité des joues très obtuses, non convergentes à l'extrémité, où la tête est subtronquée.

Pronotum sans traces de sillon transversal, à côtés latéraux fortement sinués sur le milieu, avec une bordure pâle se continuant sur la marge antérieure, d'où elle envoie au milieu en arrière une ligne pâle, étroite, parfois entière, parfois plus ou moins interrompue et indécise sur le disque du pronotum et continuant sur le milieu de la base de l'écusson ; expansions latérales du pronotum brusquement dilatées et densément ponctuées ; cicatrices foncées, lisses, derrière le bord antérieur clair et quelques petites taches claires, parfois confluentes à leur partie postérieure ; de semblables petites taches claires, irrégulières, s'observent aussi sur le disque rembruni du pronotum.

Ecusson peu élargi en arrière, à callosité transversale basilaire très peu accusée, avec une petite tache jaunâtre arrondie, lisse, de chaque côté, vaguement limitée en arrière par des points enfoncés, irrégulièrement alignés, surtout sur le milieu.

Dessous du corps brun, plus foncé sur la poitrine ; bord postérieur du métasternum finement bordé d'un liseré jaunâtre ; dessous de l'abdomen avec des soies courtes comme sur la partie supérieure, assez fortement et densément ponctué ; les côtés plus clairs, jaunâtres, ocreux, sans taches régulières nettement accusées. Sixième segment abdominal ♀ lisse, avec deux

taches jaunes sur le disque, une de chaque côté de la ligne médiane devant les pièces génitales qui sont brunâtres, plus foncées au milieu : chez le ♂ (les exemplaires sont collés)...?

Pattes et antennes poilues, jaunâtres, tibias sillonnés, crochets des tarses et antennes rembrunis à l'extrémité.

Longueur, 3 3/4-4 3/4 mill. : largeur max. de l'écusson, 3 1/2-4 1/2 mill.

♂ et ♀. Chutes de Samlia. Riv. N. Gamic (M. Mocquerys). Collection du Musée roy. d'Hist. Nat. de Belgique.

Très voisin de *C. Murrayi* Sign., dont il se distingue par la forme des joues parallèles, l'écusson moins élargi à l'extrémité et la disposition des couleurs.

C. nothum.

Noir brillant, finement ponctué; tête très obsolètement ponctuée ; joues jaunâtres au-devant des yeux avec l'extrême bord étroitement noir, très peu convergentes et bien distantes l'une de l'autre à l'extrémité ; tylus noir, rembruni au sommet, où il est à peine rétréci et aussi long que les joues.

Pronotum avec une petite tache jaune arrondie tout contre le bord antérieur étroitement noir, de chaque côté derrière les ocelles ; côtés latéraux du pronotum avec une bordure jaunâtre élargie en avant jusque derrière les yeux, d'où part obliquement en arrière une strie brunâtre coupant la bordure en deux et limitant en arrière l'expansion latérale ; une autre petite tache jaune de chaque côté derrière la petite callosité de l'angle huméral du pronotum. Sillon transversal du disque assez bien marqué.

Ecusson un peu plus distinctement ponctué sur les côtés latéraux ; très obtusément arrondi, subtronqué postérieurement, non sinué devant les pièces génitales ♀ ; orné d'une bordure jaune assez large depuis la base et encore un peu élargie sur la partie postérieure, au milieu de laquelle elle envoie en avant un petit prolongement triangulaire.

Bourrelet transversal de la base de l'écusson lisse, franchement arrêté en arrière par un sillon bien visiblement ponctué ; une tache jaunâtre transversale de chaque côté près des extrémités du bourrelet basal.

Poitrine grisâtre ; abdomen noir avec une petite ligne jaune oblique, calleuse, au bord extérieur de chaque segment.

Pattes et antennes jaunâtres, tibias non sillonnés.
Longueur, 2 1/2 millim.; largeur, 2 1/4 millim.

Sénégal (ma collection).

Cette espèce est à peu près de même taille et vient se range près de *C. insulanum* Bergr., dont elle diffère par la ponctuation encore plus superficielle, sauf sur le sillon transversal du disque du pronotum, qui est un peu mieux accusé ; les taches jaunes autrement disposées sur le pronotum ; la bordure jaune de l'écusson plus large avec un petit angle remontant en arrière sur la ligne médiane ; la teinte générale noire sans reflets bleuâtres. Les taches du devant du pronotum la font ressembler à première vue à *C. marginellum* Dall., mais les joues, qui sont beaucoup moins convergentes en avant, et le limbe de l'écusson, jaune, plus large, qui arrive jusqu'à la base, permettent de l'en séparer facilement. La ligne enfoncée qui limite en arrière l'expansion latérale du pronotum et coupe en deux la bordure jaune des côtés du pronotum, est semblable à celle qu'on observe chez *C. affine* Dall. ; mais chez cette dernière espèce, de taille beaucoup plus grande, le limbe de l'écusson n'atteint pas la base et les taches jaunes humérales du pronotum manquent.

C. catagraphum.

Noir brillant, assez finement ponctué sur la partie supérieure; quelques points enfoncés, épars et obsolètes, sur la tête ; joues largement jaunes en avant depuis le niveau de l'axe transversal des yeux, très étroitement bordées de noir tout autour, courtes, à peine convergentes et très écartées au sommet, où le tylus noir, à peine retréci, les dépasse légèrement, un peu rembruni au sommet ; partie postérieure de la tête noire.

Pronotum avec deux taches allongées transversales, une de chaque côté en avant, tout contre le bord antérieur étroitement noir, se soudant extérieurement aux marges latérales, jaunes, assez larges en avant et coupées au milieu dans le sens de leur longueur par une ligne oblique enfoncée, noirâtre, partant depuis derrière les yeux et limitant les dilatations latérales assez étroites ; en arrière, cette ligne s'arrête un peu avant d'atteindre les côtés du pronotum. Deux larges lignes jaunes transversales, une de chaque côté, bordant postérieurement la partie antérieure du pronotum devant le sillon transversal bien accusé par une ligne enfoncée de chaque côté, un peu superficielle sur le milieu.

Toute cette partie antérieure du pronotum lisse, sans ponctuation apparente.

Partie postérieure assez finement ponctuée, noire, sauf une tache jaune subarrondie, un peu transversale, de chaque côté derrière l'angle huméral, qui est brunâtre au sommet.

Bourrelet basal de l'écusson bien limité en arrière par une ligne enfoncée, régulière, un peu obsolète sur le milieu ; couvert de deux grandes taches jaunes, lisses, qui ne laissent entre elles qu'un petit carré noir au milieu de la base ; les deux petites pièces latérales situées aux extrémités du bourrelet jaunes et lisses.

Ecusson bordé d'un large liseré jaune, lisse, en dedans de l'extrême bord étroitement noir, atteignant la base, mal limité au côté interne, surtout sur le milieu des côtés latéraux, où la teinte jaune pointillée de noir s'avance triangulairement de chaque côté sur l'écusson ; au-dessus des pièces génitales, une assez large ligne longitudinale jaune, pointillée de noir de chaque côté, remonte assez en avant sur le disque de l'écusson, presque jusqu'au commencement de la déclivité postérieure. Partie visible des élytres jaune, calleuse, sur le bord, brunâtre intérieurement.

Ecusson subtronqué à l'extrémité, largement et assez profondément échancré devant les pièces génitales.

Bord de l'abdomen étroitement jaune et une petite tache jaune, calleuse, oblique, sur le bord de chaque segment.

Poitrine grisâtre, mate ; abdomen noir brillant, très peu ponctué, presque lisse.

Antennes et pattes jauunes, tibias non sillonnés.

Long., 2 4/5 mill.; larg., 2 3/4 mill.

Zanzibar. Collection de M. L. Lethierry et la mienne.

Cette espèce est très voisine des *C. insulanum* Bergr. et *nothum* Montand. ; elles devront, je crois, être rapprochées de *C. affine* Dall., avec lequel je leur trouve plus d'un lien d'une parenté plus étroite que celle du limbe jaunâtre atteignant ou non la base de l'écusson ; le nombre des espèces, considérablement accru depuis les éminents travaux de Stål, permettra sans doute d'établir de nouvelles coupes, qui sont à l'étude actuellement.

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

Par M. PIC.

Anthicus latipennis n. sp.

Ater, subnitidus, brevis latusque. griseo-luteo pubescens; antennis validis obscuris; capite rotundato distincte punctato; thorace breve, impresso; elytris latis, leniter convexis, parce punctulatis; femoribus crassis, obscuris, tibiis tarsisque ferrugineis. ♂. — Long., 2 2/3 mill.

Syria (*Ch. Delagrange*).

Assez court et large, entièrement noir, à pubescence d'un gris jaunâtre assez fournie, moins les premiers articles des antennes avec les cuisses d'un brun obscurci et les tibias et tarses ferrugineux. Tête large, bien arrondie en arrière, à ponctuation forte, peu serrée. Antennes à articles courts à partir du deuxième, peu longues, épaisses, vaguement brunâtres sur quelques articles. Prothorax court, large, un peu dilaté-arrondi au milieu, à ponctuation dense assez marquée, pubescent; fossettes de la base transversales, longues, non marquées en dessus. Elytres une fois et demie plus larges que le prothorax, trois fois aussi longues, un peu convexes, à ponctuation fine, modérément écartée et pubescence bien nette; ils offrent leur plus grande largeur vers le milieu ; les épaules élevées, l'extrémité anguleusement arrondie, tuméfiée (1) près de la suture. Pygidium rentrant. Cuisses fortes, obscurcies; tibias et tarses d'un testacé ferrugineux, les premiers longs, ainsi que le premier article des tarses, ce dernier assez épais.

A inscrire près de *A. Iscariotes* Laf., dont il se distingue par une forme plus ramassée, une ponctuation plus forte et plus marquée sur la tête, etc. Espèce bien caractérisée par sa forme courte, large, bombée, à pubescence générale d'un gris jaune bien nette, ses cuisses fortes, ses tibias postérieurs allongés, le premier article des tarses long, relativement épais.

---

(1) Caractère propre à beaucoup de ♂ du groupe des *bifossicoles* Muls. Rey.

Je dois à M. Delagrange l'unique exemplaire qu'il ait rapporté de cette espèce.

Phytœcia Vaulogeri n. sp.

Nigro-cœruleus, subnitidus, angustatus, pilis nigris hirsutus; antennis pedibusque nigris; capite prothoraceque (immaculato) dense et fortiter punctatis; elytris elongatis, attenuatis, pubescentia grisea breve vestitis. — Long., 7 mill.

Algiria (*Vauloger de Beaupré*).

Assez étroit et allongé, peu brillant, entièrement d'un noir un peu bleuâtre, surtout sur les élytres; tête et prothorax densément et assez fortement ponctués, ce dernier cylindrique, sans ligne de duvet ni tache rouge. Elytres aux épaules un peu plus larges que le prothorax, très fortement et assez densément ponctués avec une côte longitudinale médiane bien marquée, bien atténués en arrière; pubescence grisâtre, semi-couchée. Quelques poils obscurs dressés sur tout le corps. Antennes ne dépassant pas les élytres. Pattes foncées.

Des chasses de M. Vauloger de Beaupré à Teniet-el-Had, en mai 1892.

Se rapproche de *Ph. griseipes* Pic par sa forme et sa taille, s'en distingue par la coloration générale foncée des membres, la ponctuation plus forte, les élytres bleuâtres; rappelle aussi un peu *Ph. croceipes* var. *manicata* Muls., mais il est plus large avec une ponctuation moins forte.

Je dois un exemplaire de cette nouveauté à l'entomologiste bien connu par ses voyages et ses découvertes, auquel j'ai le plaisir de la dédier.

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX DE FRANCE

Par Albert FAUVEL.

---

1. **Saprinus meridianus** *.

S. Pelleti Mars. minor, minus nitidus, densius subtiliusque thorace præsertim punctulatus, fronte minus punctulata vel pos-

tice sublæviore, thorace toto punctulato, duabus utrinque plagis sublævibus disci exceptis, altera exteriore et minore ante medium, altera interiore et ampliore ante basin, disco a basi ad medium obsolete impresso-sulcatulo; elytris stria prima integra, secunda hac multo breviore, humeris extus minus proeminentibus; pygidio et propygidio duplo densius et subtilius punctulatis; prosterno angustiori, proeminenti, conico, undique bene marginato, striis duabus approximatis, usque ad apicem prolongatis; tibiis anticis minus dilatatis, dentibus dimidio fere brevioribus facile distinguendus. —Long., 3 mill.

Gard, Uzès, en mai (*Champenois*); Cannes!

Le corselet ponctué entierement, à l'exception de quatre petites plaques discoïdales plus ou moins lisses, ainsi que la forme des stries élytrales, suffisent à distinguer cette espèce des *Pelleti*, *quadristriatus* et *specularis*.

J'en ai vu une dizaine d'exemplaires.

2. **Galeruca canigoensis** *.

G. monticolæ Kiesw. affinis, brevior et latior, paulo minor et nitidior, fere duplo fortius subumbilicatim punctata; antennis brevioribus, articulo secundo angustiore et breviore, tertii circiter dimidiam partem longitudine æquante; capite parcius punctato, margine juxtaoculari antice parum elevato: thorace breviore, lateribus rotundatis, haud recte ante medium angulatis, multo angustius explanatis, punctura parciore; scutello minus abbreviato, apice minus rotundato et subsulcatim impresso; elytris brevioribus, basi angustioribus, inde ad medium magis ampliatis, explanatione laterali multo angustiori, multo minus profunda, ad mediam basis partem interrupta, apice magis indicata, margine apicali minus rotundato, epipleuris præsertim antice angustioribus, nitidis; abdomine fortius et densius punctato; ♂ segmento ultimo ventrali vix minus impresso distinctus. — Long., 5 1/2-6 1/2 mill.

Le Canigou, vers 2,000^{m} d'altitude; assez rare (*Xambeu*).

Cette espèce remplace, dans les Pyrénées-Orientales, la *monticola* Kiesw., des Pyrénées centrales.

DESCRIPTION
DE QUATRE COLÉOPTÈRES NOUVEAUX D'ALGÉRIE

Par le baron A. BONNAIRE.

Pristonychus fezzensis.

Long., 12-13 mill. — Niger, angustus, leviter convexus, capite thoraceque nitidis, elytris obscure cærulescentibus. Antennæ elongatæ, graciles, tribus primis articulis nigris, cæteris brunneis. Prothorax longulus, angustatus, posticis angulis obtusis, erectis. Elytra angustata, lateribus parallelis; striis tenuibus subtiliterque punctatis, intervallis planis. Tibiis rectis, tarsis prolongatis. Mas : tarsis anticis dilatatis.

Trouvé par moi, en avril 1891, dans la grotte d'Aïn Fezza, près de Tlemcen.

Cette espèce se distingue des *complanatus* Dejean et *atrocyaneus* Fairmaire, avec lesquels, entre les *Pristonychus* d'Algérie, elle a le plus d'affinités, par sa forme svelte, moins plane, bien plus étroite et généralement plus petite. D'un autre côté, le prothorax est moins large, plus allongé, les antennes sont bien plus longues, plus grêles, les élytres très mates et finement ponctuées-striées.

Zabrus dispar.

Long., 12 1/2 mill. — Niger, curtus, convexus, crassus. Caput tenuiter reticulatum, prope oculos et in vertice punctatum, antennis robustis. Prothorax elytrorum amplitudinem referens aut paulo latior ; lateribus rotundatis, medio tenuiter canaliculato ; antice triangulare, postice subsinuatim impressus ; interdum reticulatus ; in disco tenuiter, ad latera basinque densius rugosuleque punctatus. Elytra punctatostriata. Mas : intervallis elevatis ; femina : intervallis planis.

Un couple rapporté de Laverdure, près de Souk-Arras.

De forme courte et ramassée, ce *Zabrus*, plus grand, plus large surtout que le *Z. distinctus* Lucas (*contractus* Fairmaire), s'en éloigne encore par la ponctuation de la tête et par celle, bien plus accentuée, du prothorax.

Cylindromorphus sefrensis.

Long., 4 mill. — Oblongo-elongatus, æneus, nitidus. Caput globatum, medio canaliculatum, vix perspicue punctulatum. Prothorax subquadratus. elytrorum basi amplior, antice paulo latior ; utrinque costula tenui arcuata, non apici conjuncta, signatus ; alutaceus, perminutis foveis oblique subseriatim obtectus ; posticis angulis acutis, prominulis. Elytra sat curta, planiuscula, pone basin leviter sinuata, pone medium paululum ampliata, postice attenuata, apice singulatim rotundata ; rugosule subseriatimque punctata.

Aïn Sefra.

Par sa forme un peu épaissie et les fines carènes de son prothorax, cet insecte se rapproche du *Cylindromorphus pinguis* Fairmaire. Il en diffère par les caractères suivants : le prothorax est plus grand, plus long, et sa surface alutacée est couverte de minuscules fovéoles ; les élytres, moins sinuées sur les côtés, sont ruguleusement et subsérialement ponctuées sur toute leur étendue. De plus, les deux gros points signalés sur le corselet du *pinguis* ne se retrouvent pas chez le *sefrensis*.

Caulostrophus laticollis.

Long., 3 1/2-4 1/2 mill. — Curtus, obesus ; squamis supra griseis vel brunneo-marmoratis, infra albidis, dense vestitus. Caput validum, antice profunde fossulatum, triangulari linea impressum, scapo elongato. Prothorax grandis, parce punctatus, elytrorum latitudinem fere æquans, lateribus fortiter arcuatis. Elytra compacta, punctatostriata ; brevissimis quibusdam setis versus apicem induta ; juxta humeros ampliora, lateribus inde sensim coarctatis, ad apicem abrupte convenientibus.

Sur les buissons du mont Ras Chergui, près d'Aïn Sefra.

La forme du prothorax, qui égale presque la plus grande largeur des élytres, ainsi que la brièveté de celles-ci, arrondies brusquement au sommet, éloignent suffisamment cette espèce des *Caulostrophus Delarouzeei* Fairmaire et *subsulcatus* Boheman.

NOTES HÉMIPTÉROLOGIQUES

Par le Dr A. PUTON.

1° DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE.

Eurygaster Fokkeri Put.

Corps plus court, plus large et moins convexe que chez ses congénères, d'un testacé brunâtre en dessus et à ponctuation brune, dense, surtout sur la tête et le pronotum Tête fortement inclinée, pointue, les joues dépassant de beaucoup l'épistome complètement enclos et inclinées en dedans, ce qui rend la tête canaliculée en avant Antennes testacées, les deux derniers articles noirs, les deuxième et troisième subégaux ou le troisième à peine d'un cinquième plus court que le deuxième (dans le *Schreiberi* le troisième est presque de moitié plus court). Pronotum peu convexe, ses côtés très dilatés et arrondis. Ecusson parallèle sur les côtés jusqu'au quart postérieur et ensuite doucement rétréci; sans callosités basales; carène médiane concolore, presque invisible. Elytres fortement sinuées extérieurement. Connexivum très élargi, ce qui rend l'arrière-corps plus large que le pronotum, en outre fortement relevé en bateau, d'une couleur uniforme d'un noir brunâtre en dessus et en dessous, où cette couleur s'étend sur les flancs du ventre au-delà des stigmates. Poitrine d'un testacé livide avec une forte ponctuation noire Ventre imperceptiblement pointillé, d'un rouge roux avec les flancs noirs et même dans un des exemplaires la ligne médiane largement noire; deuxième segment ventral à sillon complet, large et profond. Pattes avec une forte ponctuation noire, souvent confluente. — ♂, bord postérieur du segment génital fortement et largement sinué au milieu (beaucoup plus profondément que dans *dilaticollis*) et ses angles externes arrondis. — Long., 9 mill.

Deux exemplaires mâles, trouvés à Achensee (Tyrol) par M. Fokker, qui a eu l'amabilité de m'en donner un.

Cette espèce intéressante a la forme courte et élargie en arrière de l'*E. maroccana*, mais elle n'est pas verruqueuse. Elle doit se placer près de l'*E. Schreiberi*, dont elle se distingue facilement par sa forme plus large, moins convexe, sa ponctuation plus forte, son corps élargi en arrière, son connexivum relevé en bateau, la couleur de son ventre, la longueur

relative des articles des antennes, l'épistome enclos, etc. Ces caractères la distinguent aussi de l'*E. dilaticollis*, qui a en outre l'écusson parallèle jusqu'à l'extrémité.

2° SYNONYMIE.

Mon ami le Dr Horvath m'a fait remarquer que tous les *Gonocerus Juniperi* H.-S., de Hongrie, ont les angles du pronotum obtus, comme la var. *obtusangulus* Put., de Syrie ; il en serait de même dans les pays orientaux, et comme Herrich-Schaeffer a décrit son espèce de Hongrie, c'est cette forme qui doit être regardée comme le type. La forme à angles aigus et relevés qui se trouve en France, Espagne, Italie, doit alors prendre le nom de var. *triquetricornis* Rbr.

3° LOCALITÉS NOUVELLES

1° *Bothrostethus subinermis* Put 1888. — Tunis (collect. *Montandon*) ; Sardaigne (coll. *abbé Dominique*).
2° *Berytus distinguendus* Ferr. — Draguignan ; Béziers.
3° *Berytus striola* Ferr. (*procerus* Horv.) — Corse ; Bone.
4° *Geocoris megacephalus* Rossi. — Digne (*Azam*). Espèce nouvelle pour la France.
5° *Lamprodema Weyersi* Put.—Sardaigne (collect. *Dominique*).
6° *Scolopostethus puberulus* Horv. — Lille ; Vosges.
7° *Notochilus Damryi* Put. *forma macroptera*. Sardaigne (coll. *Dominique*). — Cet exemplaire a la membrane complète, la corie très finement ponctuée sur le disque, le pronotum beaucoup plus large en arrière, sinué sur les côtés après le milieu.
8° *Holotrichius Henoni* Put. — Un exemplaire ♂, de Tunisie (coll. *Dominique*).
9° *Pithanus Marshalli* Dgl. Sc. *forma macroptera*, de Tunis (Don de *M. Sonthonnax*).
10° *Orthocephalus tenuicornis* Mls. R. — Tunis (*Sonthonnax*).
11° *Chiasmus Gautschi* Then. — Hyères (musée de Genève ex Meyer-Durr).

4° BIBLIOGRAPHIE.

1° Dr O. M. REUTER. *Monographia generis Reduvius.* (Ex *Act. Societatis scientarum Fenniæ, XIX*) in-4°, 36 p., 1892.

Dans cette magnifique monographie, faite sur le même plan

que celle du genre *Holotrichius*, l'auteur décrit 37 espèces du genre *Reduvius*, dont 23 appartiennent à la faune paléarctique et 14 sont nouvelles. Dans le groupe du *R. pallipes*, il y avait beaucoup d'espèces confondues, que l'on peut maintenant distinguer par de bons caractères, et aujourd'hui il sera plus facile de déterminer ces insectes que d'en enrichir sa collection ; car ils sont rares et habitent surtout les régions chaudes des déserts, où il n'est pas donné à tout le monde d'aller les chercher.

2° L. LETHIERRY. *Revue des Hémiptères de Belgique*; in-8°, 27 p. 1892. Lille.

Cette revue est un Catalogue raisonné de la Faune belge, sobre de détails, mais donnant tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut, en évitant ces longueurs inutiles, qui ornent trop souvent les catalogues des gens possédés de la rage d'écrire. L'auteur, qui a déterminé presque tous les Hémiptères récoltés en Belgique et, en outre, y a fait de très nombreuses chasses, connaît certainement mieux cette faune que tous les Belges réunis et nous a donné ainsi un Catalogue d'une exactitude et d'une précision que personne ne pourrait égaler.

3° ABBÉ DOMINIQUE. *Catalogue des Hémiptères de la Loire-Inférieure*, grand in-8°. 49 p. 1892. Nantes (Ex *Soc. des Sciences nat. de l'Ouest de la France*).

Ce Catalogue, qui est une nouvelle édition très augmentée de la liste publiée par l'auteur quelques années auparavant, témoigne des recherches patientes et intelligentes faites dans les environs de Nantes. Le nombre des espèces énumérées est aujourd'hui de 530 ; il s'augmentera certainement, car l'abbé Dominique met une grande énergie et une égale ténacité dans ses études d'histoire naturelle.

4° L. DUDA. *Catalogus insectorum Faunae bohemicae* (*Rhynchota*) ; in-8°, 44 p. 1892. Prag.

Ce Catalogue n'est qu'une simple énumération des Hémiptères de la Bohême, sans aucun détail de localité et d'habitat ; mais l'auteur avait donné ces détails dans des catalogues précédents, dont celui-ci n'est que la révision et le résumé. La Bohême compte aujourd'hui 832 espèces d'Hémiptères.

STATUTS

Approuvés par la Société dans sa séance générale, à Lyon le 25 juin 1882.)

---

1. La Société prend le titre de *Société Française d'Entomologie*. Son but est de concourir aux progrès et aux applications de cette science.

2. Le nombre des membres est illimité; celui des honoraires est de dix.

3. Le bureau se compose : d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un bibliothécaire; ils sont nommés pour deux ans et rééligibles.

4. Le secrétaire dirige les publications.

5. La Société est représentée dans chaque région par un délégué nommé pour deux ans. Ce délégué correspond avec le bureau et a voix délibérative. Il centralise et favorise les recherches dans la région. — Il y a quatre délégués choisis dans autant de régions différentes.

6. Toutes les fonctions sont gratuites.

7. Chaque membre paie une cotisation de 12 fr. et reçoit les publications. Cette cotisation est payée en janvier; sinon, le recouvrement en est fait par la poste, en février, aux frais du retardataire.

8. La réserve sociale ne pourra provisoirement dépasser 2,000 francs, tous les fonds ordinaires disponibles devant être employés à des publications.

9. La Société publie une *Revue d'Entomologie* en 12 numéros annuels, comprenant notamment: des mémoires sur l'Entomologie européenne ou exotique; des notices et nouvelles, listes d'échanges, demandes de renseignements, annonces, etc. Les insertions des associés, pour leurs publications, avis, échanges, etc., sont gratuites ; les annonces commerciales sont payées 3 fr. par quart de page.

10. Les travaux présentés ne sont admis qu'après rapport favorable de deux membres désignés par le bureau.

11. Chaque auteur de travail de plus d'une feuille d'impres-

sion a droit à un tirage gratuit de 20 exemplaires. Le prix des tirages ordinaires est de 7 c. la feuille de 16 pages.

12. La Société forme une bibliothèque. Chaque membre a droit, sous sa responsabilité et à ses frais, au prêt des ouvrages, sauf ceux très rares ou hors du commerce. Il ne peut être prêté plus de quatre volumes à la fois et le prêt est fait pour un mois.

13. La Société formera une collection dès que ses ressources le permettront.

14. La Société institue un *Comité d'études* pour aider les associés à déterminer leurs insectes. Les noms des membres du comité sont publiés dans la *Revue* avec la spécialité de chacun. Les associés s'entendent directement avec eux. Les espèces intéressantes sont publiées dans la *Revue* avec le nom de l'associé.

15. Il est tenu chaque année une session dans une région choisie par le bureau, d'accord avec les délégués. Avis en est donné dans la *Revue*, qui publie le programme de la session (séances et excursions). Le secrétaire organise ces réunions, y assiste et rend compte de leurs résultats dans la *Revue*.

16. L'élection du bureau, des délégués, des nouveaux membres et des membres honoraires a lieu dans une séance de la session. Tous les associés y prennent part en personne ou par correspondance.

17. Le budget de la Société est arrêté par le bureau et les délégués. L'état des recettes et dépenses est publié dans la *Revue*.

18. La Societé s'occupera immédiatement de la publication d'une Faune synoptique et d'un Catalogue des Insectes de la France.

19. En cas de dissolution de la Société, tous les membres sont appelés à décider l'emploi de ses propriétés.

ERRATA

—

Page 15,	ligne	31.	Au lieu de:	Gabrian, lire: Gabriau.
— 63,	—	11.	—	allongés, lire: allongés.
— 71,	—	36.	—	plus petite, lire: petite.
— 76,	—	15.	—	Inde, lire: Indre.
— 253,	—	20.	—	*moderensis*, lire: *maderensis*.
— 254,	—	42.	Ajouter:	Europa fere tota.
— 257,	—	33.	Au lieu de:	deversement, lire: diversement.
— 259,	—	5.	—	capul, lire: caput.
— 261,	—	38.	—	biarum, lire: tibiarum.
— —	—	39.	—	eteris, lire, ceteris.
— 263,	—	4.	—	1813, lire: 1873.
— 271,	—	14.	—	*Ruduvius*, lire: *Reduvius*.
— 290,	—	22.	—	femelles, lire: femelles adultes.
— 291,	—	13.	—	*posticæ*, lire: *postice*.
— 294,	—	7.	—	*Handhirschiella*, lire: *Handlirschiella*.
— 295,	—	9.	—	Id. Id.
— 296,	—	14.	—	Handhirsch, lire: Handlirsch.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

1892

Abeille de Perrin (Elzéar), avocat, rue de la Bibliothèque, 24, à Marseille. — *Coléoptères et Hyménoptères d'Europe.*

Achon (H. d'), rue St-Euverte, 33, à Orléans — *Coléoptères de France.*

Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, boulevard Magenta, 124, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

Alluaud (Charles) ✿, avenue Foucaud, 16, à Limoges.—*Coléoptères d'Afrique, surtout occidentale.*

Ancey (Th.) ✿, avocat, administrateur civil, à Aumale (Alger). — *Coléoptères.*

André (Ernest), notaire, rue des Promenades, 17, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe; Hémiptères de France; Formicides.*

Antessanty (l'abbé Gabriel d'), aumônier du lycée, à Troyes. — *Coléoptères et Hémiptères de France.*

Argod (André-Albert), à Crest (Drôme). — *Coléoptères.*

Astic (Auguste), notaire, à Feurs (Loire).—*Coléoptères de France.*

Aubert (Maurice), ancien médecin de la Marine, agent comptable des hôpitaux maritimes, rue Lafayette, 78, à Toulon. — *Coléoptères.*

Autran (Eugène), châlet des Charmilles, près Genève (Suisse). — *Homoptères paléarctiques.*

Auvert (Georges), à St-Denis-en-Val, par Orléans.—*Coléoptères de France.*

Beauchêne (Ferdinand de), capitaine au 161e de ligne, au camp de Châlons. — *Coléoptères de France.*

Baudi de Selve (chevalier Flaminio), via Baretti, 18, à Turin. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Beckers (G.), professeur au séminaire de Rheydt (Prusse rhénane). — *Coléoptères.*

Bedel (Louis), rue de l'Odéon, 20, à Paris — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Béguin-Billecocq (Louis), attaché au Ministère des affaires étrangères, rue de Boulainvilliers, 43, à Paris.—*Coléoptères de France.*

Belon (Paul-Marie-Joseph), professeur de théologie, rue du Plat, 18, à Lyon. —*Coléoptères d'Europe et circa ; Lathridiens et Cerambycides exotiques.*

Bérard (Charles) ✻, capitaine en retraite, percepteur, à St-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

Berg (Dr Carlos), directeur du Musée d'histoire naturelle, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

Bergroth (E.), à Tammerfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères, Hémiptères.*

Bertholey, notaire, à Mornant (Rhône).—*Coléoptères d'Europe.*

Béthune (A.), notaire à Tours-sur-Marne (Marne).— *Coléoptères de France.*

Blanc (Edouard) ✻ ✠, inspecteur-adjoint des forêts, rue de Grenelle, 122, à Paris. — *Entomologie générale, surtout Coléoptères d'Europe et d'Afrique.*

Blanchard (Frédérick), P. O. box P, à Lowell, Mass. (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

Blatch (William-Gabriel), Knowle, à Birmingham (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

Bleuse (Léon), avenue du Mail-d'Onges, 125, à Rennes. — *Coléoptères d'Europe.*

Blondel (E.), notaire, rue de l'Ecole-de-Droit, 2, à Dijon.— *Coléoptères de France.*

Bobeuf (Henry), notaire, à Marle (Aisne).—*Coléoptères d'Europe.*

Bolivar (Ignacio), professeur d'entomologie à l'Université, Museo de Historia natural, et Moreto, 7, à Madrid. — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*

Bonnaire (baron Achille), rue Saint-Merry, 114, à Fontainebleau. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

Bony (vicomte Gaston-Louis de), au château de Bujaleuf (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

Bourgeois (Jules), ✻, à Ste-Marie-aux-Mines (Alsace). – *Coléoptères d'Europe ; Malacodermes exotiques.*

Boyenval ✻, directeur de la manufacture des tabacs, à Dijon. — *Coléoptères d'Europe.*

Brabant (Edouard), à Escaudœuvres par Cambrai (Nord). — *Lépidoptères d'Europe.*

Brisout de Barneville (Charles), rue de Poissy, 75, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).—*Coléoptères d'Europe et circa.*

Brossay (Chiron du), directeur de l'Enregistrement, au Puy. — *Coléoptères d'Europe.*

Bugnion (Dr Edouard), professeur d'anatomie, à Souvenir, Lausanne (Suisse). — *Coléoptères d'Europe ; Anatomie et Mœurs des Insectes.*

Busch (G.), rue Beaurepaire, 62, à Boulogne-sur-Mer. — *Coléoptères et Lépidoptères européens et exotiques.*

Buysson (comte Robert du), au château du Vernet, par Brout-Vernet (Allier). — *Hyménoptères, surtout Chrysides.*

Buysson (marquis Henry du), au château du Vernet, par Brout-Vernet (Allier); l'hiver, rue des Trois-Pommes, 2, à Bourges. — *Coléoptères d'Europe.*

Caillol (Henri), avocat, rue Traverse-du-Chapitre, 18, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

Carret (l'abbé A.), aumônier à l'institution des Chartreux, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

Cartier (Félix), à Buxy (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

Carvalho Monteiro (Antonio-Augusto de), docteur en droit et ès sciences naturelles, rua do Alecrim, 72, à Lisbonne. — *Lépidoptères du globe.*

Casey (Thomas L.), capitaine du génie, Army Building, à New-York (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

Castillon (Gérard de), au château de Parron, par Mézin (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères de France.*

Cayol (Marius) ✠, rédacteur au Ministère de l'Agriculture, rue des Moines, 50, aux Batignolles, Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

Champenois (Amédée), conservateur des forêts, en retraite, boulevard de Port-Royal, 85, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa ; Hémiptères de France.*

Chanrion (l'abbé), rue du Vernay, 36, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

Chardon (Gabriel), commis principal des postes et télégraphes, à Tulle. — *Coléoptères de France et d'Algérie.*

Chobaut (Dr), rue Dorée, 4, à Avignon. — *Coléoptères d'Europe.*

Costa (Achille), directeur du Museo zoologico, via Santa-Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

Daniel (Charles), Dachauerstrasse, 4, à Munich. — *Coléoptères d'Europe.*

David (Guerry) ✠, avocat, à la Rousserie par Montbrun (Charente). — *Coléoptères de France.*

Degœne-Racouchot (Alfred), aux Antoines, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe ; Entomologie appliquée.*

Degors (Alfred), receveur de l'enregistrement, au Blanc (Indre). *Coléoptères de France.*

Delagrave (V.), rue Malebranche, 12, à Paris. — *Entomologie générale.*

Desbrochers des Loges (Jules), rue de Boisdénier, 23, à Tours. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Desmé (E.), clerc de notaire, à Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

Devaulx de Chambord (René), au château de La Celle-Guenand, Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). — *Coléoptères de France.*

Distant (V.-L.), Russell Hill road, 1, à Purley, Surrey (Angleterre). — *Hémiptères et Lépidoptères.*

Dodero de Giustino (Agostino), rue Cairoli, 2, à Gênes (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

Dollé (Maurice), ancien officier d'infanterie, photographe, rue des Chenizelles, 2, à Laon. — *Coléoptères.*

Dollfus (Adrien), rue Pierre Charron, 35, à Paris. — *Entomologie générale.*

Dominique (l'abbé J.), rue St-Donatien, 8, à Nantes. — *Hémiptères et Coléoptères de France.*

Dongé (E.), attaché à la Banque de France, avenue de Châtillon, 24, à Paris. — *Coléoptères gallo-rhénans.*

Driancourt (Victor), distillateur, rue de Paris, 119, à Saint-Denis (Seine). — *Coléoptères.*

Dubois (Albert), rue Richaud, 14, à Versailles. — *Coléoptères d'Europe.*

Dubourgais (A.), directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Guilbert, 15, à Caen. — *Coléoptères d'Europe.*

Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Coléoptères, surtout Lamelticornes et Longicornes, Libellulides et Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

Eppelsheim (Dr Eduard), à Germersheim, Pfalz (Bavière-Rhénane). — *Coléoptères d'Europe ; Staphylinides exotiques.*

Esmiol, chez M. Prulière, naturaliste, rue Coutellerie, 4, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

Everts (Dr Eduard), professeur à l'Ecole moyenne, Stationsweg, 79, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

Fabry (Joseph de), rue Tournefort, 2, à Nantes. — *Coléoptères de France.*

Fairmaire (Léon) ✿, rue du Dragon, 21, à Paris. — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères.*

Fallou (G.), quai de Marne, 25, à Thorigny-Lagny (Seine-et-Marne). — *Hémiptères.*

Fauconnet (Mary-Louis), rue Carion, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

FAUVEL (Charles-Albert) ✠ ❦, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.— *Coléoptères gallo rhénans : Lépidoptères de Normandie ; Staphylinides exotiques : Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie.*

FAVARCQ (L.), rue du Vernet, 4, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

FERDINAND, prince de Bulgarie (Son Altesse Royale), à Sofia. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

FINOT (Adrien), ❋, capitaine d'état-major en retraite, rue Saint-Honoré, 27, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, surtout Orthoptères.*

FLACH (Carl), à Aschaffenburg (Bavière). — *Coléoptères d'Europe ; Trichoptérygides, Phlacrides.*

FLACOURT (Henri-Martin DE), sous-chef au Crédit agricole et commercial, à Saint-Denis (La Réunion).— *Coléoptères de France et de La Réunion.*

FLEUTIAUX (Edmond), rue Malus, 1, à Paris. — *Coléoptères de France.*

FOKKER (Dr A. J.-F), avocat, à Zierikzee (Pays-Bas).—*Hémiptères.*

FOUGÈRE (l'abbé G.), rue Mazarin, 12, à Bordeaux. — *Coléoptères de France.*

FRADIN (Paul), avoué au tribunal civil, rue de la Poste, à Parthenay (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

FRESNIL (F.), à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados). — *Coléoptères de France.*

GADEAU DE KERVILLE (Henri), rue Dupont, 7, à Rouen. — *Entomologie générale.*

GANNAT (Claude), capitaine au 15e bataillon d'artillerie de forteresse, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères de France.*

GAVOY (Louis), rue de la Préfecture, 5 bis, à Carcassonne. — *Coléoptères d'Europe.*

GAZAGNAIRE (J.), boulevard de Port-Royal, 33, à Paris. — *Anatomie et histologie ; Myriapodes.*

GOBERT (Dr Emile), ❋ O ❦, rue Victor-Hugo, 53, à Mont-de-Marsan — *Diptères.*

GOZIS (Maurice DES) ✠, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville, à Montluçon (Allier). — *Entomologie générale française, surtout Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

GROUVELLE (Antoine) ❋, directeur des tabacs, à la Manufacture du Gros-Caillou, Paris — *Coléoptères de France*; *Cucujides.*

GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, rue des Ecoles, 26, à Paris.— *Coléoptères d'Europe.*

Guédel (Dr V.), cours Berriat, 68, à Grenoble. — *Coléoptères de France.*

Guerpel (Henry de), au château de Plainville, par Mézidon. — *Coléoptères de France.*

Guillebeau (Francisque), au Plantay, par Marlieux (Ain). — *Coléoptères d'Europe.*

Guyon (Henri), rue des Bourdonnais, 20, à Paris. — *Entomologie générale.*

Henry, inspecteur adjoint des forêts, quai Claude-le-Lorrain, 8 bis, à Nancy. — *Coléoptères de France ; Entomologie appliquée.*

Hervé (Ernest), ancien notaire, place Thiers, 14, à Morlaix (Finistère). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

Heyden (Dr Lucas von), ✠, major en retraite, Schlossstrasse, 54, à Bockenheim, près Francfort-sur-Mein (Allemagne). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

Holmberg (Dr Eduardo L.), calle Cerrito, 416, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale.*

Horn (Dr Georges-Henry), North-Fourth street, 874, à Philadelphie (Pennsylvanie, Etats-Unis). — *Coléoptères, surtout des Etats-Unis.*

Horvath (Dr G. de), Délibab-utcza, 15, à Buda-Pest (Hongrie).— *Hémiptères.*

Jakowleff (W.), réviseur en chef du contrôle de l'Etat, à Irkoutsk (Sibérie-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

Julliot (Maurice), élève à l'Ecole centrale, rue Poulletier, 9, à Paris. — *Coléoptères de France.*

Kraatz (Dr Gustav), Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*

Kunckel-d'Herculais (Jules), O ❀, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum, villa Saïd, 20, à Paris. — *Entomologie générale ; Anatomie.*

Laboratoire d'Entomologie du Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

Lajoye (Abel), courtier, rue Ruinart-de-Brimont, 9, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

Lamey (Adolphe), conservateur des forêts, en retraite, cité des Fleurs, 22, aux Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Laplanche (Maurice de), au château de Laplanche, par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères de France.*

Larclause (R. Savin de), au château de Montlouis, par Saint-Julien-l'Ars (Vienne). — *Coléoptères de France.*

Lassère (Ernest), ✠, lieutenant de vaisseau, quartier des Améniers, chemin de la Barre, à Toulon. — *Coléoptères.*

La Touche (Roumain de), officier d'administration, en retraite, rue de la Monnaie, 22, à Rennes.—*Coléoptères et Lépidoptères.*

Laverdet (Louis), avocat, rue Charlet, 10, à Paris. —*Coléoptères de France.*

Le Danois (Edmond), ancien référendaire, rue Hippolyte-Lebas, 1, à Paris. — *Entomologie générale.*

Leesberg (A. F. A.), avocat notaire, Jan Hendrik straat, 9, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

Lefèvre (Edouard), ✿, rédacteur au Ministère des Travaux publics, rue du Bac, 112, à Paris. — *Coléoptères d'Europe*; *Clythrides et Eumolpides exotiques.*

Lelong (l'abbé), aumônier militaire, rue David, 41, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

Le Pileur (Dr Louis), rue de l'Arcade, 5, à Paris.— *Entomologie générale.*

Lethierry (Lucien), rue Blanche, 46, à St-Maurice-lès-Lille. — *Coléoptères, Hémiptères.*

Léveillé (Albert), rue du Dragon, 10, à Paris.—*Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique ; Trogositides ; Hémiptères.*

Levoiturier (J.-A.), à Orival, par Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

Lynch-Arribalzaga (Félix), calle Andes, 1452, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères de l'Amérique du Sud.*

Mac-Lachlan (Robert), Westview, Clarendon Road, Lewisham, à Londres. — *Névroptères.*

Madon (E.), ancien président de chambre, boulevard de Strasbourg, 70, à Toulon. — *Coléoptères de France.*

Manuel de Locatel (comte Alfred de), au château de Conflans, à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe.*

Marchi (Léopold de), capitaine d'infanterie, en retraite, via Borgino, 51, à Turin. — *Coléoptères d'Europe.*

Marmottan (Dr), rue Desbordes-Valmore, 31, à Paris-Passy. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et circa.*

Martin (René), avocat, au Blanc (Indre). — *Névroptères d'Europe, surtout Odonates*; *Coléoptères de France.*

Martinez y Saez (Francisco), professeur au Musée d'histoire naturelle, plaza Ministerios, 5, 3e étage, à Madrid. — *Coléoptères.*

Mason (Philip B.), membre de la Société Linnéenne de Londres, à Burton-on-Trent (Angleterre).— *Coléoptères.*

Mauppin (Alfred), boulevard St-Germain, 155, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

Mayet (Valéry), professeur à l'Ecole d'agriculture, rue de Bouton-

net, 4, à Montpellier.—*Coléoptères d'Europe et circa ; Mœurs des Insectes ; Entomologie appliquée.*

MAYR (Rev. Matthews), professeur au gymnase, à Hall (Tyrol).—*Hémiptères, Cicadines.*

MÈGE (J.) curé de Villeneuve, près Blaye (Gironde).—*Coléoptères et Lépidoptères de France.*

MESMIN (Louis), Chez-Gabillaud, à St-Barbant, par Bussière-Poitevine (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe et Lépidoptères du Centre de la France.*

MEYER (Auguste DE), rue de la Province, 171, à Anvers.—*Coléoptères d'Europe.*

MINSMER (J.-J.), capitaine au 142e régiment d infanterie, à Montpellier.— *Coléoptères de France.*

MOISSON (Louis), avocat, rue de la Préfecture, à Oran. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

MONNOT (Edouard), commis d'économat au lycée Montaigne, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

MONTANDON (Arnold L.), directeur de la fabrique Mandrea, strada Viilor Filarete, à Bucarest (Roumanie). — *Entomologie générale, surtout Hémiptères hétéroptères.*

MUHL (Adolph), inspecteur des forêts, à Francfort-sur-Oder (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

NEERVOORT VAN DE POOL (J. R. H.), Heerengracht, 476, à Amsterdam (Hollande).—*Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

NICOLAS (André), ancien magistrat, boulevard du Roi, 3, à Versailles. — *Carabides et Longicornes d'Europe ; Carabus et Dorcadion du globe.*

NOUALHIER (Maurice), à Puymaud, par Nieul (Haute-Vienne). — *Hémiptères d'Europe.*

ODIER (Georges), rue de Courcelles, 73, à Paris — *Coléoptères d'Europe.*

OLIVEIRA (Manoel Paulino DE), professeur à l'Université, à Coimbra (Portugal).— *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

OSCHANIN (B), naturaliste, à Taschkent (Turkestan-Russie). — *Hémiptères.*

OSMONT (Auguste), contrôleur des douanes, rue de l'Oratoire, 26, à Caen. — *Lépidoptères ; groupe des Carabides.*

PACTON (l'abbé P.), rue de Vaugirard, 74, à Paris. — *Coléoptères de France.*

PANDELLÉ (Louis), rue du Pradeau, 2, à Tarbes. — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*

PAULI (Hugo), Stefansplatz, 8, à Wien (Autriche). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

Pavesi (Pietro), professeur à l'Université royale, à Pavie (Italie). *Entomologie générale.*

Péringuey (Louis), sous-directeur du Muséum, à Cape-Town (colonie du Cap). — *Coléoptères d'Afrique.*

Pic (Maurice), à Digoin (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Pierson (Henri), rue de la Poterie, 6, à Paris. — *Orthoptères et Névroptères.*

Planet (Victor), notaire, à Entre-Deux-Guiers, par les Echelles (Savoie). — *Coléoptères de France.*

Polle de Viermes (Léon), rue du Faubourg-St-Honoré, 225, à Paris. — *Coléoptères de France.*

Populus (Dr), à Coulange-la-Vineuse (Yonne). — *Hémiptères d'Europe.*

Pouzet, à Parthenay (Deux-Sèvres). — *Coléoptères d'Europe.*

Puton (Dr Auguste), à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

Pyot (Victor), ancien contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

Radoszkowski (le général Octave), rue Leszno, 15, à Varsovie. — *Hyménoptères.*

Raffray (Achille) ✻, consul de France, à Tien-Tsin (Chine). — *Coléoptères d'Afrique ; Psélaphides exotiques.*

Ragusa (Enrico), via Stabile, 89, à Palerme (Sicile). — *Coléoptères d'Europe.*

Régimbart (Dr Maurice), rue de la Petite-Cité, 4, à Evreux. — *Coléoptères d'Europe, Dysticides, Gyrinides et Hydrophilides du globe.*

Reitter (Edmund), à Paskau (Moravie). — *Coléoptères.*

Renaud (J.-B.), cours d'Herbouville, 21, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

Reuter (Dr O. M.), à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Hémiptères-Hétéroptères paléarctiques ; Podurides.*

Rey (Claudius), ✿, naturaliste, place Saint-Jean, 4, à Lyon ; l'été, chemin du But, à Saint-Genis-Laval (Rhône). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

Roelofs (Paul J.), rue Vanstraelen, 90, à Anvers (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

Rogg (Alfred), boulevard du Musée, 23, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

Romanoff (Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas Michaïlowitch), à Saint-Pétersbourg. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

Rouast (Georges), rue du Plat, 32, à Lyon.—*Lépidoptères d'Europe, surtout Psychides.*

Sabran (Comte Edmond de), au château de Magnanne, par Château-Gontier (Mayenne). — *Coléoptères de France.*

Sahlberg (John), professeur d'Entomologie à l'Université, Albertsgatan, 32, à Helsingsfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

Sallé (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris. — *Coléoptères d'Amérique.*

Schaufuss (Camillo), directeur du Muséum Ludwig Salvator, à Meissen (Saxe). — *Coléoptères.*

Sédillot (Maurice), ✠, avocat, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — *Coléoptères.*

Seidlitz (Dr Georg), assistant à l'Institut agronomique de l'Université, Hintertragheim, 4, à Kœnigsberg (Prusse). — *Coléoptères.*

Sharp (David), conservateur au Muséum de l'Université, Hawthorndene, Hills Road, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères.*

Sicard (Dr A.), médecin aide-major de 1re classe, à Teboursouk (Tunisie). — *Coléoptères de France.*

Simonot-Revol, à Semur (Côte-d'Or). — *Coléoptères de France.*

Société d'Histoire naturelle de Metz (Lorraine), rue de l'Evêché, 25.

Steck (Théodore), assistant au Muséum zoologique, à Berne (Suisse). — *Entomologie générale.*

Testout (Ch.), greffier à la Cour d'appel, cours Berriat, 112, à Grenoble. — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

Théry (André), à Saint-Charles, par Philippeville (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et circa ; Longicornes et Buprestides exotiques.*

Vachal (Joseph), à Argentat (Corrèze), et à Paris, boulevard Montparnasse, 163. — *Hyménoptères et Diptères (Syrphides) gallo-rhénans.*

Vauloger de Beaupré (Marcel), lieutenant au 144e de ligne, à Blaye (Gironde). — *Coléoptères d'Europe et circa.*

Warnier (Adolphe), rue de Cernay, 3, à Reims (Marne). — *Coléoptères de France.*

Wasmann (Erich), S. J., à Exaeten, par Roermond (Limbourg-Hollande). — *Coléoptères, surtout myrmécophiles.*

Xambeu (Vincent), ✠, capitaine adjudant-major, en retraite, à Ria, par Prades (Pyrénées-Orientales). — *Entomologie générale, surtout Insectes de France.*

YVER (P.), à Briare (Loiret). — *Coléoptères de France.*
ZURCHER (Charles), chimiste, maison Boeringer, Zurcher et Cie, rue Thiers, 9, à Epinal. — *Coléoptères de France.*

199

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93.

Président : M. Claudius REY, place Saint-Jean, 4, à Lyon.
Secrétaire : M. Albert FAUVEL, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.
Trésorier et Bibliothécaire : M. Auguste OSMONT, rue de l'Oratoire, 26, à Caen.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX.

MM. Charles BRISOUT DE BARNEVILLE, à Saint-Germain-en-Laye.
Dr Auguste PUTON, à Remiremont.
Louis PANDELLÉ, à Tarbes.
Elzéar ABEILLE DE PERRIN, à Marseille.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES NOUVELLES

COLÉOPTÈRES

Abantis ænescens Frm. 109.
Adoretus parviceps Frm. 98.
Agrilus cavifrons Frm 100.
Agrypnus divergens Frm. 101.
» fallaciosus Frm. 101.
Anomala obscuripes Frm 97.
Anthaxia obockiana Frm 99.
Anthicus latipennis Pic. 313.
Apate rufocoronata Frm. 104.
Aphodius bidentulus Frm. 92.
» gibbifrons Frm. 92.
Arthrodeis byrrhiformis Frm. 106.
Asclera lutescens Ab. 64
Berosus fuscostriatus Frm. 87.
» immaculicollis Frm 88.
Blechrus discoïdalis Frm. 83.
Bledius lividipes Frm. 90.
Bolboceras Gaurani Frm. 95.
Brachypterus drusus Ab. 67.
» opacus Ab. 66.
Camptorhinus cineritius Frm 118.
Cataphronetis soror Frm. 110.
Caulostrophus laticollis Bonn. 317.
Chalcotænia cupreosuturata Frm. 101.
Chlænius cyaneorufus Frm. 83
» lateripictus Frm. 82.
Cistela fusciventris Frm. 115
» ocularis Frm. 115.
Clitobius lævipennis Frm. 111.
» strongyloïdes Frm. 111.
Cordylomera annulicornis Frm 122.
Coriza ? araticeps Frm. 84.
Corticaria normanna Bris. 68.
Cylindromorphus sefrensis Bonn. 317.
Dalterus (n. g.) Auberti Frm. 125.
Daramus (n. g.) serricornis Frm. 121.
Denops plagiatus Frm. 102.
Dichostethus nebulosus Frm. 124.
Discoderes quadricornis Frm. 100.
Eustilbus Sharpi Guill. 191.
Formicomus spinicrus Frm. 116.
» strigicollis Frm. 116.
Galeruca canigoensis Fvl. 315.
Gasponia (n. g.) Gaurani Frm. 123.
Geotrypes v. obscurus Mls. Fvl. 57.
Haporema (n. g.) decipiens Frm. 109.
Helectrus (n. g.) Brisouti Guill. 187.
Helopinus minor Frm. 113.
Histiæa (n. g.) bidentula Frm. 107.
Hydroporomorpha obockiana Frm. 86.
Ispaterus (n. g.) longipilis Frm. 122.
Leptaleus truncatulus Frm. 116.
Lithochroïdes (n. g.) Sharpi Guill. 187.

Lithochroïdes sinuaticollis Guill. 188.
Lobostoma (n. g.) picea Frm. 91.
Luperus tenuelimbatus Frm. 126.
Lyphia striolata Frm. 111.
Malthodellus (n. subg.) Bourg. *Faune*. 179.
Malthodes v. comptus Bourg. 188.
» v. Noualhieri Bourg. 191.
» v. ornatulus Bourg. 203.
Mendidius feculentus Frm. 93.
Mesostenopa Auberti Frm. 107.
Micrantereus lævior Frm. 114.
Micromerus (n. g.) Guill. 189.
Myllocerus debilis Frm. 117.
» sparsutus Frm. 117.
Nematopeza Auberti Frm. 84.
Œdemera basipes Ab. 63.
Olibrus Abeillei Guill. 185.
» v. apicatus Guill. 184.
» v. atratus Guill. 183.
» Bedeli Guill. 180.
» v. bifenestratus Guil. 176.
» v. bilunulatus Guill. 183.
» biplagiatus Guill. 184.
» Bonnairei Guill. 181.
» camptoïdes Guill. 184.
» v. castanopterus Guill. 174.
» Desbrochersi Guill. 171.
» v. Fauveli Guill. 178.
» gentilis Guill. 184.
» v. lucidus Guill. 175.
» v. obscurus Guill. 184.
» v. ornatus Guill. 176.
» v. Perrisi Guill. 170.
» Reyi Guill. 181.
» v. rufus Guill. 179.
» Selvei Guill. 177.
Olibrus v. subniger Guill. 175.
» v. sulcipennis Guill. 180.
» viennensis Guill. 182.
Ontophagus quadriarmatus Frm. 91.
Opilo longipilis Frm. 105.
Oxycara breviuscula Frm 107.
Perileptus melanopygus Frm. 87.
Phalacrus v. ambiguus Guill. 151.
» v. Bonnairei Guill. 157.
» Championi Guill. 158.
» confusus Gill 153
» v. Delabyi Guill. 157.
» Grouvellei Guill. 156.
» v. hipponensis Guill 154.
» insularis Guill. 156.
» Mayeti Guill. 158.
Philonthus flavicornis Frm. 89.
Phlœocopus mediozonatus Frm. 103.
Phyllognathus fortipes Frm. 98.
Phytoecia Vaulogeri Pic. 314
Pristonychus fezzensis Bonn. 316.
Psammobius plicatulus Frm. 95.
Ptinus senilis Frm. 105.
Pyracoderus (n. g.) Lemoroi Guill. 187.
Rhinyptia Dollei Frm. 97.
Rhyssemus asperocostatus Frm. 94.
» læsifrons Frm. 94.
Saprinus meridianus Fvl. 314.
Schizonycha angustiformis Frm. 96.
» aspericollis Frm. 96.
Scleron amplicolle Frm. 108.
Scopæus aliiceps Frm. 89.
Scotodipnus Mayeti Ab. 62.
Spercheus interruptus Frm. 88

stigmatium obockianum Frm. 103.
Tachys sellatus Frm. 87.
Tactoderus subopacus Frm. 112.
Taurotagus Auberti Frm. 118.
Tenerus biplagiatus Frm. 104.
Tolyphus v algiricus Guill. 162.
» v. chalybeus Guill. 162.
» v. robustus Guill. 162.
» v. Sedilloti Guill 163.
Triænogenius obockianus Frm. 85.
Tritomicrus (n. g.) marmoreus Frm. 125.
Xystrocera parvicollis Frm. 121.
Zabrus dispar Bonn. 316.
Zophosis amplicollis Frm. 106.

HÉMIPTÈRES

Aphelochirus sinensis Mont. 73.
Apotomogonius (n. g.) exornatus Mont. 302.
Bactericera maritima Horv. 140.
Brachycoleus v thoracicus Put. 29.
Brachyrrhynchus verruciger Berg. 261.
Camponotidea Saundersi macr. 28.
Cantharodes nubilosus Mont. 299.
Capsus Delagrangei Put. 29.
Coptosoma catagraphum Mont. 311.
» confusum Mont. 280.
» Lethierryi Mont. 284.
» nebulosum Mont. 279.
» nothum Mont. 310.
» parvipictum Mont. 281.
» pilosulum Mont. 309.
» sculpturatum Mont. 278.
Coptosoma sordidulum Mont. 283.
Cyclotynapsis (n. g) acalyptoïdes Mont. 265.
Delphax lugubris Sign. 70.
Derula Delagrangei Put. 25
Diaphorina ægyptiaca Put. 30.
Dictyonota Henschi Put. 72.
Dictyophora v. vittata Put. 30.
Enithares Bergrothi Mont. 75.
Eupteryx v hipposideros Horv. 140.
Euryceraglabricornis Mont. 267.
Eurygaster Fokkeri Put. 318.
Geocoris Henoni Put. 26.
» piceus Put. 72.
Gonocerus v. obtusangulus Put. 26.
Handlirschiella (n. g.) ænea Mont. 295.
» emarginata Mont. 296.
Henestaris irroratus Horv. 136.
Henschia (n. g.) seticauda Leth. 69.
Holotrichius Henoni Put. 27.
Ischnopeza pallipes Put. 27.
Isoplatys (n. g.) flavonotatus Mont. 303.
Lobocara (n. g.) oblonga Berg. 259.
» ovata Berg. 260.
Lopus v. luctuosus Put. 29.
Lygæus Heydeni Put. 71.
Nagusta Junodi Mont. 269.
Neuroctenus debilicornis Mont. 268.
Odontotarsus Horvathi Put. 24.
Oncocephalus Vaulogeri Berg. 272.
Plataspis v. cincta Mont. 276.
» conspersa Mont. 277.
» Gambeyi Mont. 273.

Plataspis guttulata Mont. 276.
» plagifera Mont. 275.
Ploiaria melanacantha Horv. 139.
Ponsila Severini Mont. 304.
Reduvius notabilipes Mont. 271.
Rhyparochromus v. nigripes Horv. 138.
Scolopostethus patruelis Horv. 138. 255.
Schirus v. tibialis Put. 25.
Tiarocoris luminatus Mont. 307.
Vadimon Bergrothi Mont. 270.

HYMÉNOPTÈRES

Amblyteles adventor Bert. 43.
» angustus Bert. 43.
» bicuspis Bert. 42.
» capitatus Bert. 43.
» flaveolatus Bert. 41.
» frustrator Bert. 42.
» inermis Bert. 42.
» Radoszkowskii Bert. 43.
Bothroponera gabonensis And. 50.
Camponotus Buchneri For. 45
Catadelphus Pestrei Bert. 44.
Cylindromyrmex longiceps And. 47.
Cyphomyrmex Foxi And. 55.
Ichneumon bifarius Bert. 41.
» bifossatus Bert. 39.
» Buyssoni Bert. 39.
» canescens Bert. 40.
» cintranus Bert. 38.
» delphinas Bert. 39.
» erraticus Bert. 38.
» evenidus Bert. 37.
» levicoxa Bert. 40.
» paganus Bert. 38.
» scopulator Bert. 37.
» singularis Bert. 37.
» trifarius Bert. 40.
Lobopelta sulcinoda And. 48.
Meranophus nanus And. 55.
Polyrhachis concava And. 45.
» paradoxa And. 46.
Ponera annamita And. 48.
Sima spininoda And. 51.
Stenomyrmex africanus Mayr. 47.
Triglyphothrix gabonensis And. 53.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.

ABEILLE DE PERRIN. Notices entomologiques. 62.
ANDRÉ (Ern.). Matériaux myrmécologiques. 45.
BERGROTH. Les *Ranatra* paléarctiques. 127.
— *Aradidæ novæ*. 259.
BERTHOUMIEU. Nouvelles espèces d'Ichneumonides. 37.
BOLIVAR. Les espèces du genre *Cyrtaspis* Fisch. 289.
BONNAIRE. Description de quatre Coléoptères nouveaux d'Algérie. 316.
BOURGEOIS. Faune gallo-rhénane. Malacodermes (*suite*). Pagination spéciale. 173 à 208.
BRISOUT DE BARNEVILLE. Description d'une *Corticaria* nouvelle de France. 68.
BUYSSON (H. du). Faune gallo-rhénane. Elatérides. Pagination spéciale, 1 à 8.
BUYSSON (R. du). Sur les glandes à venin des Ichneumonides. 257.
FAIRMAIRE. Coléoptères d'Obock (3e partie). 77.
FAUVEL. Note sur les *Geotrypes vernalis* et *pyrenæus*. 57.
— Bibliographie. 59. 60.
— Nouvelle note sur le *Geotrypes pyrenæus*. 62.
— Deux Coléoptères nouveaux de France. 314.
GUILLEBEAU. Révision des Phalacrides de la faune paléarctique. 141.
HORVATH. Chasses hivernales dans le Midi de la France. 128.
— Nouvelle révision du genre *Scolopostethus*. 253.
LETHIERRY. Description d'un nouveau genre d'Homoptères d'Europe et note sur le *Delphax lugubris*. 69.
MARTIN (R.) Les Trichoptères du département de l'Indre. 1. — Note additionnelle. 76.
— Les Perlides du département de l'Indre. 198.
— Les Psocides du département de l'Indre. 285.
MONTANDON. Deux Hémiptères nouveaux (section des Hydrocorises). 73.
— Hémiptères-Hétéroptères nouveaux. 265.
— Hémiptères Plataspides nouveaux. 273.
— Etudes sur la sous-famille des *Plataspidinæ*. 294.
PIC. Deux anomalies. 258.
— Deux Coléoptères nouveaux. 313.
PUTON. Hémiptères nouveaux ou peu connus et notes diverses. 24.

PUTON . Description de trois Hémiptères nouveaux. 71.
— . Notes hémiptérologiques. 318.
— Bibliographie. 319.
XAMBEU. . Mœurs et métamorphoses d'insectes. (3e mémoire). Buprestides. 202.

Statuts. 321.
Errata. 323.
Liste des Membres de la Société (1892). 324.
Tables alphabétiques. 335.

Caen, imp. A. Le Boyteux

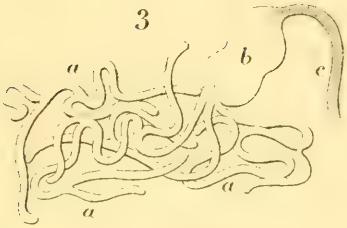

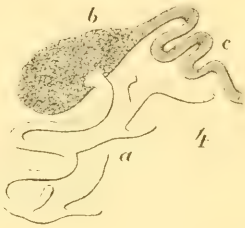

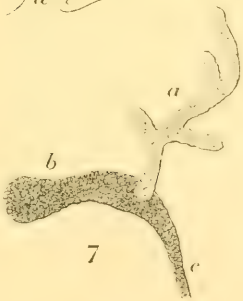

R. du Buysson del. L. Palmé sc.

Glandes à venin des Ichneumonides.

REVUE

D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTE FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

REVUE
D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉE PAR LA

Société Française d'Entomologie

RÉDACTEUR : ALBERT FAUVEL

TOME XII. — 1893.

CAEN
TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE A. LE BOYTEUX
RUE SAINT-PIERRE, 102 & 116

1893

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA TRIBU DES *FARONINI*

(PSÉLAPHIENS),

Par A. RAFFRAY.

PREMIÈRE TRIBU. **Faronini.**

Corpus elongatum, deplanatum. Antennæ vix aut parum clavatæ. Palpi maxillares modici, 4-articulati, articulo primo conspicuo. Palpi labiales variabiles. Coxæ intermediæ et posticæ prominentes, conicæ, approximatæ ; trochanteres breves, in femoribus lateraliter inserti. Abdominis segmento primo ventrali conspicuo. Tarsorum unguiculis binis æqualibus aut subæqualibus.

Cette tribu est très naturelle et comprend des insectes qui, par leur forme allongée, déprimée, rappellent tout à fait le faciès de certains Staphylinides du groupe des *Homalini*. Elle forme ainsi une transition toute naturelle de cette dernière famille aux Psélaphides.

Les insectes qui la composent sont rares et peu nombreux. Ils sont répartis dans la région méditerranéenne, en Nouvelle-Zélande et en Amérique, où leurs espèces sont plus nombreuses que partout ailleurs.

Les genres qu'elle renferme sont : *Faronidius* Casey, *Faronus* Aubé, *Sagola* Sharp, *Pselaphomorphus* Mots., *Macta* Raffr., *Arctophysis* Reitter, *Jubomorphus* Raffr., *Sebaga* Raffr., *Jubus* Schaufuss, *Baleya* Reitter, *Phamisus* Aubé, *Stratus* Schaufuss, *Endytocera* Sharp.

TABLEAU DES GENRES.

A. 2. Menton normal. Cardo des mâchoires un peu saillant, mais simple. 2e article des tarses à peine plus grand que le 1er.

B. 2. Tempes nulles. Yeux très gros, saillants, arrivant presque jusqu'au cou. FARONIDIUS.

B. 1. Tempes toujours très marquées, arrondies ou anguleuses ; yeux moyens.

C. 2. Tempes formant toujours un angle pointu un peu relevé, à arêtes vives. Métasternum à peine aussi long que large ; lame mésosternale ne s'avançant pas entre les hanches intermédiaires. FARONUS.

C. 1. Tempes généralement arrondies, parfois dilatées, mais jamais à angle pointu. Métasternum plus long que large; lame mésosternale s'avançant entre les hanches intermédiaires. SAGOLA.

A. 1. Menton très large, occultant la bouche et recouvrant une partie des mâchoires, dont le cardo a son côté externe prolongé obliquement en avant en pointe obtuse. 2e article des tarses le plus grand de tous.

B. 2. Massue antennaire le plus souvent indistincte, ou au plus cinq articles de proportions normales et distincts les uns des autres

C. 2. Face inférieure de la tête avec deux carènes obliques, bien accentuées, tranchantes.

D. 2. Tête subitement étranglée avant l'extrémité, puis dilatée en museau carré. Face inférieure de la tête avec les deux carènes courtes se rejoignant vers le milieu et formant un Y qui circonscrit, entre ses deux branches, nu espace bien délimité, concave.

E. 2. Prothorax avec deux sillons longitudinaux bien accentués. Forme allongée. Antennes allongées, à articles plus longs que larges. PSELAPHOMORPHUS.

E. 1. Prothorax avec deux simples dépressions longitudinales. Forme bien plus courte. Antennes plus courtes, compactes, à articles en carré transversal. MACTA.

D. 1. Tête allongée, mais non étranglée, sans museau.

E. 2. Face inférieure de la tête à rebord tranchant sur les côtés, une fine carène médiane bifurquée en avant. Prothorax campanuliforme, sans sillons longitudinaux; un sillon transversal avant la base, qui est subitement atténuée. ARCTOPHYSIS.

E. 1. Face inférieure de la tête plus ou moins convexe, à rebord arrondi et non tranchant sur les côtés. Deux carènes obliques partant des deux côtés de la bouche, pour venir se rejoindre près du cou.

F. 2. Tête tronquée en avant, antennes réellement distantes.

G. 2. Forme assez allongée, tubercule frontal assez large, tronqué, profondément et largement excavé. Forme allongée, épaules très atténuées. Premier segment abdominal très grand. Antennes assez longues, à massue très tranchée, de quatre articles. JUBOMORPHUS.

G. 1. Forme courte, élargie. Tubercule frontal, large, non excavé; antennes plus courtes, massue distincte, de quatre articles. Elytres plus longues, peu atténuées aux épaules. Premier segment abdominal pas beaucoup plus grand que le second. SEBAGA.

F. 1. Tête atténuée en avant. Antennes rapprochées ou très peu distantes. Forme assez variable. Antennes variables. Premier segment abdominal plus grand que le second ou l'égalant. JUBUS.

C. 1. Face inférieure de la tête plus ou moins bossuée, mais sans carènes distinctes.

D. 3. Face inférieure de la tête avec trois sillons et deux élévations longitudinales, obtuses. Antennes à massue indistincte, graduellement épaissies. Prothorax avec un sillon médian bien marqué et deux fossettes oblongues latérales. BALEGA.

D. 2. Face inférieure de la tête avec une fossette sur la pièce prébasilaire. Antennes à articles régulièrement carrés. Prothorax cordiforme, échancré postérieurement, plus long que large, avec deux sillons longitudinaux et un transversal. Elytres à peine aussi longues que le prothorax. Entièrement couvert d'un duvet fin, long et serré. PHAMISUS.

D. 1. Face inférieure de la tête avec un sillon peu marqué, près du cou. Antennes à articles 6-10 fortement transversaux. Prothorax plus large que long, campanuliforme, très fortement échancré et rétréci à la base, lobé sur les côtés. Elytres plus longues que le prothorax. Pubescence assez fournie, mais non duveteuse. STRATUS.

B. 1. Massue des antennes très grande, très compacte, de 6 à 7 articles peu distincts entre eux. ENDYTOCERA.

Genre **Faronidius** Casey,

Trans. Ent. Soc. Lond., 1887, p. 381.

Elongatus, sat depressus. Caput transversum, temporibus nullis; tuberculo antennario magno. Oculi magni, postice siti. Palpi maxillares mediocres, articulis 2° clavato, 3° præcedenti paulo breviori, 4° plus duplo majori, ovato, apice parum acuminato, brevissime

piloso et apice vix perspicue appendiculato. Antennæ sat elongatæ, moniliformes, apice vix incrassatæ. Prothorax subhexagonus, antice plus, postice minus attenuatus, impressus. Elytra prothorace multo longiora, sat deplanata. Abdomen valde marginatum, supra quinque et infra sex segmentis perspicuis instructum. Metasternum magnum, subquadratum, convexum. Pedes parum elongati, coxis intermediis et posticis approximatis ; unguibus duobus æqualibus.

Ce genre est très voisin de *Faronus* et *Sagola*, dont il diffère surtout par l'absence des tempes envahies par les yeux, qui sont très gros.

On n'en connaît qu'une espèce, de l'Afrique australe.

Faronidius africanus Casey.

Trans. Ent. Soc. Lond., 1887, p. 382, et fig.

Pl. I, fig. 15.

Minus elongatus, depressus, rufo-testaceus, antennis, palpis pedibusque testaceis, sat dense flavopubescens. Caput valde transversum, angulis posticis nullis. Ocelli magni. Tuberculo antennario sat prominenti, angustato, depresso et breviter canaliculato, vertice transversim parum elevato. Antennæ basi minus distantes, validæ, articulis 1° elongato, subcylindrico, 2° ovato, 3° minori, subquadrato, 4-8 breviter oblongis, longitudine nonnihil decrescentibus, 9-10 subquadratis, 11° oblongo, apice acuminato. Prothorax latitudine sua haud longior, capite (cum oculis) paulo latior, antice valde attenuatus, lateribus medio rotundatis, dein sinuatis, foveis lateralibus magnis, fovea media parva sulco valido, transverso, arcuato, cum foveolis duabus basalibus minutis oblongis juncta. Elytra prothorace plus duplo longiora, paulo latiora, stria suturali basi pluripunctata, stria dorsali usque ad medium extensa, basi plurifoveolata, inter strias linea foveolarum quatuor. Abdomen elytris subæquale, segmentis tribus primis longitudine crescentibus. — Mas a femina indistinctus. — Long., 1,40-1,60 mill.

L'impression médiane prothoracique forme une espèce de fer à cheval à branches latérales très courtes.

J'en possède trois exemplaires qui m'ont été envoyés du Cap par M. L. Peringuey. M. Casey l'indique de Wellington (Afrique australe).

Genre **Faronus** Aubé,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1844, p. 157.

Elongatus, depressus. Caput subtriangulare, temporibus angulatim dilatatis et acute mucronatis, totum longitudinaliter sulcatum, hoc sulco postice divergenti ; tuberculo antennario brevi, trituberculato. Mentum trapezoïdale, antice rotundatum, lateribus basi sinuatum. Maxillæ bilobatæ, lobo externo apice attenuato, acuminato, intus spiculato, interno minori, apice truncato et summo spiculato : palpi maxillares 4-articulati, 1° minori, apice incrassato et valde incurvo, 2° fere duplo longiori, apice clavato, 3° subquadrato, latere interno sinuato, 4° magno, ovato, apice acuminato et minute appendiculato. Labrum transversum, antice curvatum et utrinque maxime auriculatum. Mandibulæ arcuatæ, falcatæ, apice acutæ, intus edentatæ. Ligula minuta, subtriangularis, divaricata et cum paraglossis unita, summo utrinque rotundato et parce spiculato. Palpi labiales breves, biarticulati, articulis 1° vix majori, basi intus angulato, apice truncato, 2° paulo minori, fere obconico, apice truncato, appendice interno apice truncato et seta externa longa prædito. Antennæ basi leviter distantes, parum elongatæ, moniliformes, perparum clavatæ, articulis 1° longiori, cylindrico, 3° cæteris minori. Prothorax tronsversus, lateribus dilatatus, antice plus, postice minus attenuatus, disco subquadratim et pluripunctatim impressus, lateribus plus minusve foveatus, basi subrecta. Elytra variabilia, prothoraci æqualia aut breviora, bistriata, stria suturali integra, dorsali abbreviata, his striis basi plus minusve foveolatis. Abdomen segmentis sex ♀, septem ♂, instructum, elytris longius, late valdeque marginatum. Metasternum quadratum, convexum, inter coxas intermedias in lamellam tenuem prolongatum. Pedes mediocres, coxis intermediis et posticis subapproximatis. Tarsorum articulis duobus primis brevibus, tertio clavato, unguibus binis æqualibus.

Ce genre est le plus anciennement décrit et le type de cette tribu est aujourd'hui très connu. Ce qui le distingue surtout du précédent et du suivant, avec lequel il a été confondu, c'est la structure des tempes, qui forment toujours un angle droit, terminé par un tubercule plus ou moins aigu.

Tel qu'il est caractérisé ici, il est répandu exclusivement en Europe et dans la région méditerranéenne. Les espèces qui ont été décrites d'Amérique comme des *Faronus* rentrent dans le genre *Sagola*. Quant à celles que King a décrites d'Australie, je ne les

connais pas, mais je suis absolument convaincu qu'elles ne sont pas des *Faronus*.

TABLEAU DES ESPÈCES

A. 2. Elytres plus longues que le prothorax. *Lafertei.*
A. 1. Elytres égales ou subégales au prothorax.
B. 2. Abdomen de proportions normales, toujours plus ou moins déprimé.
C. 2. Une seule fossette latérale au prothorax. *pyrenæus.*
C. 1. Deux fossettes latérales au prothorax.
D. 2. Fossette latérale supérieure placée sur un même sillon émanant de la grande fossette latérale.
E. 2. Tête à ponctuation rugueuse, tibias intermédiaires arqués, postérieurs bisinués. *Grouvellei.*
E. 1. Tête lisse, tibias simples. *spartanus.*
D. 1. Fossette latérale supérieure libre.
E. 2. Branches latérales de l'impression médiane plus courtes, non recourbées extérieurement en avant; prothorax moins anguleux sur les côtés; massue des antennes moins distincte. *nicæensis.*
E. 1. Branches latérales de l'impression médiane plus allongées et recourbées en dehors, en avant; prothorax plus anguleux sur les côtés; massue des antennes plus distincte. *hispanus.*
B. 1. Abdomen très grand, très convexe surtout au milieu ; élytres très courtes, assez fortement sinuées sous les épaules. *gravidus.*

Je n'ai pu faire entrer dans ce tableau le *Faronus Brucki* Saulcy, qui m'est resté inconnu.

1. **Faronus Lafertei** Aubé,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1844, p. 158.

Aubei Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1854, *Bull.*, p. 35. — ♂ *telonensis* Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1860, *Bull.*, p. 44.

Rufo-castaneus, sublente griseo-pubescens, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis. Caput colore obscuriori, sulco medio usque ad oculos profundo, temporibus valde mucronatis, angulo acuto, sed apice fere obtuso. Oculi magni. Antennæ mediocres, moniliformes,

vix clavatæ, articulis 9-10 subtranversis, 11° ovato, acuminato. Prothorax fere transversus, capite latior, lateribus angulatim dilatatus, antice plus, postice minus attenuatus, impressione media magna, subquadrata, pluripunctata, utrinque fovea magna antice prolongata, basi utrinque foveola minori. Elytra prothorace longiora et latiora, lateribus fere recta, stria suturali nonnihil arcuata, basi pluripunctata, dorsali leviter bisinuata, postice intus et antice extus incurva, basi pluripunctata et post medium abbreviata ; basi foveola interstriali. Abdomen elytris longius, segmentis supra longitudine crescentibus. Tibiis posticis leviter incurvis. — 7° segmento ultimo ventrali longitudinaliter convexo et medio sulcato ; clava antennarum magis conspicua. — Long., 1,60-1,70 mill.

Cette espèce est la plus grande du genre ; elle se distingue surtout par ses élytres notablement plus longues que le prothorax. Les tempes sont dilatées fortement en angle aigu, mais un peu obtus au sommet. La fossette latérale est grande et forme une sorte de sillon, qui s'étend un peu obliquement, sur le disque ; la petite fossette basale est bien marquée ; l'impression médiane est forte, un peu en forme de lyre, les deux branches latérales étant un peu divariquées au sommet.

Elle est citée de la France méridionale ; elle remonte dans le nord jusqu'à Tours, où elle fut d'abord découverte ; aussi d'Espagne, d'Italie, de Grèce et d'Algérie.

2. **Faronus pyrenæus** Saulcy,

Mat. Cat. Gren., 1867, II, p. 173 ; *Spec.*, I, p. 88.

Pl. I, fig. 17 et antenne.

Fulvo-castaneus, sublente griseo-pubescens. Caput subtriangulare, antice truncatum, temporibus subrecte angulatis, dein ad collum fere sinuato-rotundatis, margine fere obscure carinato ; sulco usque ad medios oculos profundo, juxta collum sulcis nigronotatis. Oculi magni, medio siti. Antennæ mediocres, dilutiores, articulis 1° magno, elongato-quadrato, 2° paulo minori, ovato, 3° præcedente fere duplo minori, 3-8 moniliformibus, crescentibus, clava triarticulata, parum perspicua, 9-10 subtranversis, inter se subæqualibus, 11° fere duplo longiori, ovato, apice acuminato. Prothorax capiti longitudine et latitudine subæqualis, cordatus, lateribus rotundatus, post medium juxta foveam lateralem sinuatus, angulis posticis obtusis, basi fere recta et utrinque foveolata, impressione media subquadrata, parum

profunda. Elytra prothorace vix longiora, subdeplanata, basi attenuata, lateribus vix rotundata, attamen non recta, stria suturali integra, valida, dorsali valida, fere recta, usque post medium prolongata, his striis basi unifoveatis. Abdomen elytris plus duplo longius et fere latius, segmentis 1-3 valde crescentibus. Tibiis subrectis, apice (anticis præsertim) incrassatis, posticis apice paululum incurvis. — Long., 1,50 mill.

Le Lac Bleu (Hautes-Pyrénées).

Cette description est faite sur l'exemplaire typique que M. Ch. Brissout de Barneville a bien voulu me communiquer. Je n'en ai pas vu d'autre. J'ai constaté que, contrairement à ce que dit M de Saulcy (*Sp.*, p. 88), cette espèce a, comme les autres, deux petites fossettes à la base du prothorax. Ce n'en est pas moins une très bonne espèce, n'ayant qu'une fossette latérale au prothorax. Elle se rapproche de *Grouvellei*, mais en est très distincte par sa tête non ponctuée. Elle doit être plus voisine de *Brucki*, mais malheureusement je n'ai pas vu cette dernière espèce. Comparée à *nicæensis*, les antennes sont plus courtes, avec le 3° article moins petit, les tempes moins proéminentes et surtout à angles moins relevés, les côtés du prothorax plus arrondis, l'impression médiane prothoracique moins forte et ses branches latérales plus courtes; les élytres plus longues, plus atténuées à la base, avec la strie dorsale plus longue, droite et non oblique.

Le précieux type de M. Brisout étant collé, je n'ai pu voir la face inférieure du corps pour constater le sexe.

3. **Faronus Grouvellei** nov. sp.

Pl. I, fig, 19; *a*. tibia intermédiaire; *b*. pied postérieur.

Rufo-castaneus, antennis, palpis pedibusque testaceis, sublente griseo-pubescens. Caput irregulariter, subrugose sat grosse punctatum, temporibus subrecte angulatis, angulo apice obtuso, sulco ante oculos profundo. Antennæ sat breves, articulis 1° magno, elongato, 2° ovato, 3° minuto, subtransverso, 4-8 ovatis, subæqualibus, longitudine attamen nonnihil decrescentibus, 9-10 majoribus, transversis, 11° breviter ovato, apice leviter acuminato. Prothorax subcordatus, capite latior, lateribus subangulatim rotundatus, impressione media parum profunda, lateribus pluripunctatis et antice paulo divergentibus, foveis lateralibus binis, sulco longitudinali fere recto unitis, utrinque basi foveola minori. Elytra prothorace breviora, lateribus rotundata, stria suturali obsoleta, basi pluripunctata, dor-

sali subrecta, basi pluripunctata, ad medium evanescenti. Segmentis abdominalibus longitudine crescentibus. Femoribus anticis et intermediis sat incrassatis, posticis medio intus anguloso-sinuatis, tibiis anticis subrectis, apice leviter incrassatis, intermediis incurvis, apice incrassatis, posticis extus medio sinuatis. ♀.—Long., 1,50 mill.

Un seul exemplaire pris à Beaulieu, près de Nice. Il est bien étrange que M. Grouvelle, qui a pris à Nice le *Faronus nicæensis* en grand nombre, n'ait rencontré qu'un seul exemplaire du *Grouvellei*.

Cette espèce est très voisine de *nicæensis* S. ; elle en diffère par la tête ponctuée, à tubercule temporal plus mousse, les antennes à articles un peu plus allongés, le prothorax un peu plus cordiforme, avec l'impression médiane un peu plus en forme de lyre ; les élytres à côtés bien plus arrondis, enfin et surtout par la forme singulière des pattes, qui sembleraient être celles d'un ♂, bien que l'unique exemplaire que je connaisse soit certainement une ♀.

J'avais reçu cet insecte de M. A. Grouvelle sous le nom de *Brucki* Saulcy ; mais il ne répond pas du tout à la description de M. de Saulcy. En effet, cet auteur dit de *Brucki* que les fossettes des angles postérieurs du prothorax sont « presque nullement prolongées en avant sur le dos », ce qui fait supposer qu'il n'y a qu'une fossette latérale sans sillon, tandis que dans *Grouvellei* il y a deux fossettes réunies par un sillon très marqué. Dans *Brucki*, les élytres sont « à côtés droits », tandis qu'ils sont arrondis chez *Grouvellei*. Enfin il serait impossible que M. de Saulcy eût passé sous silence la grosse ponctuation de la tête et la forme des pattes.

Je suis très heureux de dédier cette nouvelle espèce de la faune française à l'excellent collègue qui l'a découverte et m'en a fait don.

4. **Faronus spartanus** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 1884, p. 51.

Pl. I., fig. 18.

Elongatus, depressus, rufo-castaneus, pube sublente grisea, vix perspicua, antennis, palpis pedibusque rufis. Caput læve, temporibus subacute angulatis, sed angulo apice obtuso et supra leviter recurvo, sulco medio minus profundo. Oculi magni. Antennæ paulo majores, clava fere inconspicua, in utroque sexu variabiles. Protho-

rax subcordatus, lateribus fere regulariter rotundatus; impressione media bene notata, subquadrata, lateribus pluridentatis, sed antice non divergentibus, foveis lateralibus binis, sulco fere recto unitis, utrinque basi foveola bene notata. Elytra prothorace non longiora, sed paulo latiora, lateribus vix rotundata, stria suturali fere recta basi pluripunctata, dorsali recta ad medium abbreviata et basi pluripunctata. Abdomen elytris duplo longius, leviter convexum, segmentis abdominalibus longitudine crescentibus. Tibiis rectis, intermediis apice paulo incrassatis. — ♂ antennæ longiores, articulis 4-8 oblongo-ovatis, latitudine sua longioribus, 9-10 vix transversis, 11° ovato, obtuse acuminato. Segmento ultimo ventrali longitudinaliter convexo. ♀ antennæ breviores, articulis 4-8 fere globosis, 9-10 valde transversis, 11° ovato, obtuse acuminato. — Long., 1,40 mill.

Deux exemplaires (types de M. Reitter), tous les deux de Grèce : le ♂ du Taygète, la ♀ de l'Attique.

Cette espèce diffère de *nicæensis* S. par les tubercules temporaux plus obtus, mais un peu relevés, le prothorax moins dilaté et plus arrondi sur les côtés, la strie dorsale des élytres plus longue et plus droite et l'abdomen un peu plus allongé.

5. **Faronus nicæensis** Saulcy,

Spec., I, p. 89.

Pl. I, fig. 20 et antenne : 20' mandibule, mâchoire et palpe maxillaire; 20'' labre; 20''' menton, palpe labial, paraglosses.

Elongatus, depressus, rufo-testaceus vel rufus, antennis, palpis pedibusque testaceis. Caput magis elongatum, temporibus acute angulatis et angulo apice subacuto, vix supra recurvo, sulco medio usque post medios oculos profundo. Antennæ breves, clava parum perspicua, articulis 4° obovato, 4-8 longitudine decrescentibus, 9-10 transversis, 11° ovato, apice obtuse acuminato et fere turbinato, in utroque sexu fere similes, in ♀ attamen nonnihil breviores. Prothorax subcordatus, lateribus obtuse angulatis, dein ad basin leviter sinuatis, impressione media subquadrata minori, lateribus antice non divergentibus, lateribus foveis binis liberis, basi utrinque foveata. Elytra prothorace breviora, lateribus post humeros leviter sinuata et parce punctata, stria suturali leviter curvata, basi pluripunctata, dorsali perparum obliqua, ad medium evanes-

centi, basi pluripunctata, fovea interstriali juxta striam suturalem sita. Abdomen elytris longius et paulo latius, segmentis leviter crescentibus. — ♂. Segmento ultimo ventrali ovaliter subconvexo. — Long., 1,20-1,35 mill.

M. Grouvelle a pris cette espèce en très grand nombre aux environs de Nice. Elle se retrouve aussi au nord de la Corse, mais je ne l'ai pas vue de cette localité.

Les tempes sont dilatées en angle aigu et assez pointu au sommet, l'impression médiane du prothorax est carrée, nullement en forme de lyre, les deux fossettes latérales ne sont pas réunies par un sillon, la fossette interstriale des élytres fait suite à la strie suturale, et, sous les épaules, il y a une légère sinuosité, lâchement mais assez grossièrement ponctuée. La taille et la coloration sont un peu variables.

6. **Faronus hispanus** Saulcy,

Berl. Ent. Zeits., 1870, p. 87 ; *Spec.*, I, p. 89.

Pl. I, fig. 21 et antenne.

Rufo-castaneus, antennis, palpis pedibusque testaceis. Caput magis elongatum, temporibus minus dilatatis, acute angulatis, angulo apice acuto et supra recurvo, sulco medio minus profundo. Antennæ longiores, moniliformes, clava præsertim in ♂ magis distincta, articulis 4-8 rotundatis, 9-10 transversis. Prothorax lateribus angulatus, dein ad basin vix sinuatus, impressione media magna lyrata, lateribus antice divergentibus, utrinque lateribus foveis binis liberis, postica majori, basi utrinque foveolata.. Elytra prothorace breviora, post humeros lateribus depressa et disperse sed grosse punctata ; stria suturali valida, leviter curvata, basi multipunctata, dorsali valida, obliqua, basi pluripunctata, et ad tertiam partem posticam prolongata. — ♂ Antennæ longiores et validiores ; segmento ventrali 5° lamella erecta prædito ; tibiis anticis magis incrassatis et leviter incurvis. — Long., 1,30 mill.

Espagne méridionale : Algésiras.

Cette espèce, voisine de la *nicæensis* S., s'en distingue très facilement par les côtés anguleux du prothorax, l'impression médiane en forme de lyre, les antennes à massue plus accentuée, la strie dorsale des élytres plus longue. Il y a parfois une fovéole interstriale à la base des élytres, mais elle n'est pas constante.

7. **Faronus gravidus** Reitter,

Verhandl. zool. bot. Ges. Wien, 1884, p. 81.

Pl. I, fig. 22.

Magis elongatus, minus depressus, rufo-castaneus, antennis, palpis pedibusque rufis, temporibus subacute angulatis, angulo apice obtuso, sulco medio sat profundo. Antennæ graciles, clava magis distincta, articulis 2° multo majori, breviter oblongo, 5-7 rotundatis, 8-10 transversis, 9-10 majoribus, 11° brevi, subovato, acuminato. Prothorax subcordatus, lateribus antice rotundatus, post medium sinuatus, impressione magna fere lyrata, foveis lateralibus binis liberis, subæqualibus, basi utrinque foveata. Elytra prothorace breviora, post humeros sinuata, stria suturali parum profunda, basi unipunctata, stria dorsali parum obliqua, impunctata. Abdomen elytris fere triplo longius, subcylindricum, medio convexum. — ♂ segmento ultimo ventrali longitudinaliter parum convexo. — Long., 1,30 mill.

Un seul ♂ (type de M. Reitter), du sud de l'Espagne.

Cette espèce, dont le prothorax ressemble beaucoup à celui de *nicæensis* S., mais avec les côtés plus sinués en arrière et l'impression médiane plus forte et plus en lyre, diffère de toutes les autres par son abdomen très grand et renflé dans sa longueur au milieu.

Species invisæ.

Faronus Brucki Saulcy,

Spec., I, p. 87.

Rufus, thorace lateribus subangulatim rotundato, basi utrinque foveola minore, angulisque posticis foveola sat magna notato, elytris hujus longitudine. — Long., 1 1/3 mill.

D'un roux uniforme, voisin du précédent (*Lafertei*), mais bien plus petit, plus rétréci en avant, avec les tubercules temporaux moins aigus et moins saillants, et les yeux moins grands. Sur le corselet, qui est de même forme, l'impression en fer à cheval est moins grande, également en forme de lyre ; les fossettes ponctiformes de la base sont moins distinctes et celles des angles postérieurs

sont moins grandes, presque nullement prolongées en avant sur le dos. Antennes plus courtes, de la longueur de la tête et du corselet chez la ♀, un peu plus longues chez le ♂, moins disproportionnées selon les sexes, ayant les articles proportionnellement plus courts, 9-10 fortement transversaux ♀, en carré légèrement transversal ♂. Elytres bien plus courtes, de la longueur seulement du corselet, bien moins larges à la base que la plus grande largeur de ce dernier, assez fortement élargies en arrière, à côtés droits, marquées comme chez *Lafertei*, sauf que la petite fossette ronde intermédiaire de la base est tellement contiguë à celle de l'origine de la strie suturale qu'elle se confond presque avec elle. Leur largeur commune à l'extrémité surpasse un peu celle du corselet et est inférieure d'un quart à leur propre largeur. Je crois qu'il n'existe que des individus aptères. — Chez le ♂, les rebords de l'incision du dernier segment ventral sont moins renflés que chez *Lafertei*, et les tibias postérieurs n'ont point d'apophyse.

Toscane (*Ex* Saulcy).

Obs. L'auteur n'indique pas clairement qu'il n'y a qu'une fossette latérale au prothorax; cependant cela semble ressortir de la description, et le *Brucki* S. devrait se ranger près du *pyrenæus*.

Malheureusement, il m'a été impossible de voir le type, qui doit être dans la collection vom Bruck, au musée de l'Université de Bonn (Allemagne).

Faronus punctatus King,

Trans. Ent. Soc. N. S. Wales, 1865, p. 168.

Piceus, setosus, punctulatus; capite inter antennas linea longitudinali, foveis inter oculos duabus, vertice medio altera unica, notato; antennarum articulo basali ovato, 2-4 globosis, 6-10 transversis et a 7° gradatim crescentibus, 11° truncat-oovato; palporum maxillarium articulo 1° minimo, 2° elongato, clavato, 3° parvo, subgloboso, 4° fusiformi, appendice membranaceo; thorace ante medium latiori, angulato, fovea ad basin magna; elytris humeris plicatis, linea suturali; abdominis segmentis subæqualibus. — Long., 0,11 mill.

Australie (*Ex* King).

L'insecte qui a servi à cette description n'est certainement pas un *Faronus*.

Faronus piceus King.

Trans. Soc. Ent. N. S. Wales, I, 1866, p. 301 (*Tyrus*).

Piceus elytris pallidioribus, politus parce setosus ; capite brevi, inter antennas canaliculato, foveis duabus inter oculos et tuberculis duobus pone antennarum basin ; thorace obcordato, foveis duabus lateralibus linea curvata conjunctis ; elytris humeris plicatis, stria suturali discoidali nulla notatis ; abdominis segmentis subæqualibus. — ♂ antennarum articulo penultimo magno transverso. — Long., $\frac{6}{100}$.

Paramatta, South Creek ; Camperdown (M. Masters.)

This is a very distinct species — its deep colour — the tubercles on the head and the fovea of the thorax, separating it from its Australian congeners. It comes, however, near the last two species in general appearance, but is smaller. The Paramatta and South Creek specimens were found under the bark of a dead tree (Ironbark), with *Passalus*, etc.

Obs. Décrit comme *Tyrus* par King, cet insecte a été transporté parmi les *Faronus* dans le *Catalogue de Munich* (II, 643) et dans celui de M. C. Schaufuss (1888, 64) ; mais il est maintenu comme *Tyrus* par le *Catalogue* de M. G. Masters (*Proc. Linn. Soc. N. S. Wales*, 1886, X, 627). Ne connaissant pas l'espèce, j'ai suivi l'indication du *Catalogue de Munich*, supposant que ses auteurs avaient eu leurs raisons de faire le changement de genre indiqué.

Genre **Sagola**.

Sharp, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1874, Part. IV, p. 506.

Sonoma Casey, *Bull. Cal. Ac. Scienc.*, 6.

Corpus elongatum, depressum, parce pubescens. Caput cum tuberculo antennario brevi, lato, depresso, subtruncato, canaliculato ; temporibus integris. Antennæ 11-articulatæ, vix clavatæ, plus minusve moniliformes. Labrum transversum, antice curvatum ; mandibulæ arcuatæ, falcatæ, edentatæ ; maxillæ bilobatæ, lobo externo apice attenuato, spiculis longis curvatis instructo, interno latiori truncato, spiculis brevioribus ; palpi maxillares 4-articulati, articuculis 1° minori, clavato et valde incurvo, 2° multo longiori, apice incrassato, 3° subquadrato, latere externo nonnihil rotundato,

4° oblongo-ovato, præcedentibus simul sumptis majori, apice leviter truncato et appendice brevi, obtuso, apice sinuato, munito ; mentum trapezoïdale, antice utrinque curvatum et medio obtuse productum ; ligula parum lata, valde medio divisa, paraglossas fere usque ad apicem occultans, his recurvis, longe ciliatis ; palpi labiales 2-articulati, articulis 1° elongato, subcylindrico, 2° brevi, extus rotundato, apice truncato, appendice minuto apice truncato et seta longissima instructo : capitis pagina inferiori antice transversim convexa, postice interdum excavata et carinata. Oculi modici, medio siti, angulum posticum haud attingentes. Prothorax cordatus, impressus. Elytra plus minusve subquadrato-elongata. Abdomen late marginatum, apice acuminatum, supra et infra segmentis quinque perspicuis instructum, segmento 1° ventrali coxis occulto. Mesosternum inter coxas intermedias prolongatum et carinatum. Coxæ intermediæ parum distantes, conicæ. Metasternum magnum, convexum. Coxæ posticæ approximatæ, conicæ. Pedes graciles, parum elongati : trochanteres omnes breves femoribus coxas tangentibus. Tarsi graciles, interdum incrassati, articulis duobus primis minutis, 3° elongato ; unguibus duobus validis, æqualibus.

Ce genre est très voisin des *Faronus* ; il en diffère par la forme de la tête, qui a un tubercule frontal réel, bien que large, court et tronqué ; la forme des tempes qui, si elle est dilatée postérieurement, ne forme jamais un angle pointu et un peu relevé comme dans *Faronus* ; la lame mésosternale, qui se prolonge entre les hanches intermédiaires, et le métasternum beaucoup plus long. Ces insectes sont d'une taille moyenne et au-dessus de la moyenne.

Ce genre a été créé par le Dr Sharp pour trois espèces de Nouvelle-Zélande ; depuis lors, d'autres espèces ont été découvertes dans la même région, puis au Chili.

M. Casey avait créé pour les *Faronus* de l'Amérique du Nord le genre *Sonoma* ; le Dr Brendel m'ayant enrichi d'une de ces espèces, j'ai pu me convaincre que le genre *Sonoma* est absolument identique aux *Sagola* et doit par conséquent tomber en synonymie.

Je ne sais rien des mœurs de ces insectes, ne les ayant jamais pris moi-même.

Le capitaine Brown en a publié un grand nombre d'espèces de Nouvelle-Zélande, qui me sont malheureusement inconnues ; je me bornerai à en traduire les descriptions.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. 2. Tarses et jambes plus ou moins irréguliers ; articles 4-10 des antennes diminuant de grosseur. *monstrosa.*

A. 1. Tarses et jambes simples.
B. 2. Tempes dilatées derrière les yeux.
C. 2. Tempes obtusément dilatées, non angulées derrière les yeux. *major.*
C. 1. Tempes fortement et assez anguleusement dilatées derrière les yeux.
D. 2. Tempes un peu moins développées ; tête ponctuée ; fovéole frontale moins large, couleur plus claire ; élytres moins allongées. *genalis.*
D. 1. Tempes plus développées ; tête imponctuée ; fovéole frontale élargie en arrière ; élytres plus longues, un peu ponctuées sur les côtés ; couleur plus foncée. *castanea.*
B. 1. Tempes simplement arrondies ou droites.
C. 2. Prothorax sans fovéoles sur le disque en avant du milieu.
D. 2. Prothorax avec deux ou trois sillons longitudinaux.
E. 2. Deux sillons latéraux, pas de sillon médian au prothorax.
F. 2. Tête très petite ; fossette médiane du prothorax jointe par un sillon transversal aux deux autres latéro-basales ; sillons latéraux larges, mais peu nettement délimités. *microcephala.*
F. 1. Tête normale ; fossette médiane du prothorax simple et libre, sillons latéraux plus fins et plus délimités. *punctulata.*
E. 1. Trois sillons longitudinaux, un médian et deux latéraux au prothorax.
F. 2. Un seul point entre les stries suturale et dorsale. *brevipennis.*
F. 1. Une ligne de points entre les stries suturale et dorsale. *Elfridæ.*
D. 1. Prothorax sans sillons longitudinaux.
E. 2. 3e segment abdominal trois fois plus grand que le premier. *frontalis.*
E. 1. 3e segment abdominal bien moins grand, quoique encore supérieur au premier.
F. 2. Fossette médiane du prothorax carrée, grande.
G. 2. Pas de point entre les stries suturale et dorsale. *prisca.*
G. 1. Un point entre les stries suturale et dorsale. *parva.*
F. 1. Fossette médiane du prothorax ronde, plus petite.
G. 2. 3e article des antennes plus étroit, mais aussi long que le second. *misella.*
G. 1. 3e article des antennes bien plus court et plus étroit que le second.
H. 2. Taille plus grande ; antennes plus longues ; tempes moins prononcées, obliques ; fossettes occipitales et thoraciques moins fortes. *Sharpi.*
H. 1. Taille plus petite ; antennes plus courtes, à derniers articles

plus transversaux; tempes plus grandes, arrondies; fovéoles occipitales et thoraciques plus fortes. *brevicornis.*

C. 1. Prothorax avec deux fovéoles sur le disque en avant du milieu. *cavifrons.*

Obs. Je n'ai fait entrer dans ce tableau que les espèces que j'ai vues en nature; je me bornerai pour les autres à reproduire les descriptions.

1. **Sagola monstrosa** Reitter,

Verh. Naturf. Ver. Brünn, XVIII, *sep.*, p. 4.

Pl. I, fig. 2 et antenne; 2' tibia et tarse postérieurs.

Elongata, subdepressa, tota rufa, nitida, parce pubescens. Caput subquadratum, angulis posticis nullis, subrotundatis, tuberculo antennario lato, apice oblique truncato; sulco antice minuto, dein usque ad verticem ampliato, foveolis duabus minutis in vertice. Caput subtus totum excavatum, excavatione fundo transversim carinata et utrinque marginibus valde carinatis et medio porrectis; juxta oculos subtus excavatione minori rotundata. Antennæ validæ, articulis 1° elongato, subcylindrico, 2° ovato, 3° multo minori, transversim rotundato, 4° secundo plus duplo majori, subrotundato, 5° eadem longitudine, latiori, transverso, 6° minori, transverso, lateribus rotundato, 7° quinto fere duplo minori, transverso, 8-10 minoribus, sublenticularibus; articulis 4-8 valde decrescentibus, 11° transverso, apice turbinato, 4-10 longe setosis. Prothorax subcordatus, antice utrinque densius flavo pubescens, foveis lateralibus validis, rotundatis, media paulo majori, ovata, basalibus minoribus. Elytra prothorace multo longiora et paulo latiora, lateribus post medium nonnihil rotundatis, stria suturali basi pluripunctata, stria dorsali foveis tribus, ultima accentiformi constanti, inter strias puncto basali. Abdomen elytris subæquale, segmentis tribus primis subæqualibus, quarto majori. — ♂ Femora antica incrassata; tibiæ anticæ compressæ, sinuatæ; femora postica incrassata, tibiæ posticæ extus valde incrassatæ; tarsorum articulo ultimo magno, valde incrassato, clavato, apice truncato, cum unguibus duobus permagnis subtus valde recurvis, medio tortis, ante apicem dilatatis et apice acutis, ungue externo basi multo latiori; segmentis ventralibus 4° apice depresso, 5° toto longitudinaliter sulcato.—Long., 2,50 mill.

Nouvelle-Zélande: Greymouth.

Cette espèce est tout à fait remarquable par la forme de ses antennes, l'excavation du dessous de la tête, la forme des pattes et surtout par les ongles des tarses postérieurs en forme d'hameçon tordu au milieu, élargi et aplati à la base, puis avant l'extrémité, qui est très aiguë. Le seul individu que je connaisse, et qui est le type de M. Reitter, est évidemment un ♂.

2. **Sagola major** Sharp.

Trans. Ent. Soc. Lond., 1874, p. 507

Pl. I, fig. 1 et antenne.

Elongata, subdepressa, obscure rufa, elytris sanguineis, pedibus rufis, capite, thorace elytrisque parcius et longius, abdomine densius pubescentibus. Caput transversum, angulis, posticis leviter dilatatis, rotundatis, tuberculo antennario lato, depresso, apice oblique truncato; sulco valido brevi, postice leviter ampliato, juxta collum in vertice foveolis duabus elongatis. Antennæ validæ, articulis 1° minori quam in speciebus cæteris, oblongo, 2° obovato, 3° leviter angustiori, oblongo, 4-6 suboblongis, 7-8 obovalibus, 9-10 quadratis, ultimo oblongo, apice acuminato. Prothorax capite non latior, longitudine et latitudine subæqualis, valde cordatus, lateribus rotundatus, disco nonnihil convexus, foveolis lateralibus minoribus, media rotundata, subpunctiformi, basalibus minutis. Elytra subquadrata, prothorace vix longiora, basi leviter angustiora, apice paulo ampliata, depressa, stria suturali basi foveolata, stria discoïdali subinterrupta, foveolis duabus, posteriori oblonga constanti, ante medium abbreviata, extus stria altera valde obsoleta, antice et ante medium abbreviata. Abdomen elytris fere duplo longius, latius, nonnihil convexum, segmentis tribus primis leviter crescentibus. — Long., 2,70 mill.

Un seul exemplaire ♀, de Nouvelle-Zélande.

Je ne connais pas le type de la *S. major* Sharp, qui est un ♂, tandis que l'exemplaire que je possède et qui a servi à ma description est une ♀; aussi est-ce avec beaucoup d'hésitation que je rapporte mon insecte à la *major*.

Voici la description du Dr Sharp :

« Rufescens, nitida, elytris rufis, prothorace transversim cordato; capite lato, angulis posterioribus leviter dilatatis. Long. 2 1/2 mill.

— « Trochanteribus anticis prominulis, acutis ; abdomine segmento 6° ventrali tuberculis duobus elevatis. ».

M. Sharp ajoute qu'elle diffère de la *prisca* par sa forme beaucoup plus large, ses antennes plus minces : ce qui s'applique bien à mon insecte ; mais je suis surpris qu'il n'ait pas insisté, comme différences avec la *prisca*, sur la forme de la tête et du prothorax et sur la brièveté des élytres.

La ♀ que je viens de décrire se rapporte-t-elle bien au ♂ de l'entomologiste anglais ? je ne puis donc l'affirmer ; mais, en tout cas, c'est une espèce très distincte, qui ne pourrait être confondue avec aucune autre. Si ce n'était pas la *S. major* Sharp, elle constituerait une nouvelle espèce, à laquelle je donnerais le nom de *coarcticollis*.

3. **Sagola genalis** Broun,

Man. New Zealand Coleopt., part. II, 1881, p. 663.

Pl. I, fig. 7 et antenne.

Elongata, subdepressa, parallela, dilute rufa, parce pubescens, palpis testaceis, pedibus rufo-testaceis. Caput transversum, triangulare, angulis posticis rotundato-dilatatis, tuberculo antennario bene notato, magis elongato et minus lato, profunde sulcato, hoc sulco ad oculos abrupto, vertice antice transversim elevato, postice ante collum foveis duabus suboblongis, leviter obliquis et parum distantibus, subtus angulis posticis rotundatim valde impressis, jugula subquadratim maxime excavata et fundo dense aureo fasciculata. Oculi magni, prominentes. Antennæ sat validæ, moniliformes, articulis 1° elongato, subcylindrico, 2° simili latitudine, breviter oblongo, 3° minori, fere quadrato, 4° breviter oblongo, 5-7 globosis, 8-10 transversis, latitudine nonnihil crescentibus, ultimo ovato, apice obtuse acuminato, fere turbinato. Prothorax capitis latitudine, cordatus, antice plus attenuatus, foveis lateralibus magnis, fere sulcatis, media permagna et profunda, libera, basalibus duabus minutis. Elytra elongata, prothorace vix sesqui longiora, post humeros leviter sinuata et antice paulo attenuata, stria suturali basi pluripunctata, stria dorsali brevi, basi unifoveolata et dein accentiformi, fovea interstriali. Abdomen elytris subæquale, segmentis crescentibus. — ♂ segmentis 5 et 6 ventralibus depressione communi rotundata. — Long., 2 mill.

Un seul exemplaire ♂, d'Auckland (Nouvelle-Zélande).

Cette espèce est très voisine de *castanea* Broun; elle en diffère par la coloration plus claire, les tempes moins fortement dilatées, le tubercule antennaire plus long et plus étroit, les fossettes occipitales plus rapprochées, les fossettes médianes et basilaires du prothorax non réunies par un sillon, les élytres moins longues et imponctuées.

4. **Sagola castanea** Broun,

Man. New Zealand Coleopt. part. III, 1886, p. 884.

Pl. I, fig. 6 et antenne.

Elongata, minus depressa, parallela, tota rufa, sat pubescens. Caput transversum, angulis posticis valde dilatatis, auriculatis, apice rotundatis; tuberculo antennario brevissimo, lato, late profundeque sulcato, hoc sulco usque ad verticem extenso, ante collum in vertice foveis duabus profundis, parum distantibus; subtus angulis posticis subexcavatis, jugula juxta mentum valde triangulatim prominenti, carinata, colloque late subquadratim expanso et carinato, inter has duas carinas transversim excavata et valde flavopubescenti. Antennæ sat validæ, moniliformes, articulis 1° elongato, subcylindrico, 2° vix angustiori, oblongo, 3° minori, breviter oblongo, 4-8 ovatis, 9-10 leviter subquadratis, 11° breviter oblongo, apice acuminato. Prothorax capite fere angustior, subcordatus, antice plus attenuatus, foveolis lateralibus magnis, suboblongis, basalibus minutis, sulco transverso junctis, media permagna, parum profunda, subquadrata, cum sulco transverso postice juncta. Elytra elongata, prothorace fere duplo longiora, vix latiora, lateribus subparallela, stria suturali basi foveolata et obsolete pluripunctata, stria discoidali ante medium abbreviata, plurifoveolata, inter strias punctis duobus, lateribus sparsim sed grosse punctata. Abdomen elytris nec longius nec latius, segmentis abdominalibus 1° minuto, 2° plus duplo longiori, 3° præcedenti longiori. — 7° segmento ultimo ventrali longitudinaliter elevato. — Long., 2 mill.

Un seul exempl. ♂, de Greymouth (Nouvelle-Zélande).

En dessous, la pièce basilaire est dilatée en carène obtusément triangulaire : à la naissance du cou est insérée une autre lame un peu carrée, qui vient à la rencontre de la pièce basilaire, et entre les deux, il y a une excavation longuement et fortement fasciculée de poils jaunes. Cette disposition particulière pourrait bien n'être qu'un caractère propre au ♂.

5. **Sagola microcephala** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., XXVII, 1883, p. 53, pl. I, fig. 7.

Pl. I, fig. 10 et antenne.

Elongata, subdepressa, rufa, elytris rufo-testaceis, capite prothoraceque parcius, elytris et abdomine densius pubescens. Caput minutum, prothorace multo angustius, subelongatum, angulis posticis obtuse rotundatis, tuberculo antennario longiori, angustiori, sulcato, sulco valido, apice leviter ampliato, vertice dimidio foveolis duabus approximatis. Antennæ graciles, articulis 1° paulo majori, oblongo, 2-8 suboblongis, longitudine decrescentibus, 3° minori, 9-10 subquadratis, vix latioribus, 11° oblongo. Prothorax capite multo major, antice paulo attenuatus, subcordatus, utrinque longitudinaliter sulcatus et foveolatus, foveolis duabus basalibus sulco transverso leviter arcuato junctis, fovea media valida, oblonga, sulcum transversum attingenti. Elytra prothorace longiora, vix latiora, lateribus subparallelis, stria suturali basi foveolata, discoïdali ante medium abbreviata, tripunctata, inter strias punctis duobus. Abdomen elytris longius, segmentis 1° minuto, 2° majori, 3° præcedenti longiori. — Long., 2 mill.

Une seule ♀ (type de M. Reitter). Chili : Valdivia.

Cette espèce est remarquable par la petitesse de sa tête allongée, la forme et les impressions du prothorax.

6. **Sagola punctulata** n, sp.

Pl. I, fig. 9 et antenne.

Elongata, subdepressa, rufa, nitida, abdomine densius pubescens, capite, prothorace elytrisque sparsim et obsolete sat grosse punctulatis. Caput subtransversum, angulis posticis valde rotundatis; tuberculo antennario brevissimo, lato, late profundeque sulcato, sulco in vertice prolongato, bifurcato et in foveolis duabus desinenti. Antennæ breviores, sat crassæ, articulis 1° magno, subcylindrico, 2-4 breviter oblongis, 3° minori, 5-8 globosis, 9-10 quadratis, 11° quadrato, apice obtuse acuminato. Prothorax capite major, latitudine sua vix longior, subcordatus, lateribus rotundatus, utrinque valde sulcatus, foveolis lateralibus minutis, basalibus paulo majoribus, media permagna, subtransversa, antice accentiformi et sulcum

brevem emittenti. Elytra prothorace longiora et leviter latiora, stria suturali basi foveolata, sulco dorsali valido, trifoveolato, inter strias foveola basali. Abdomen elytris haud multo longius, ad apicem leviter ampliatum, segmentis 1-4 longitudine crescentibus. — ♂ segmento ventrali 3° medio subtriangulatim. leviter deplanato, subrugoso, cum pubescentia longiori, segmento ultimo arcuatim obsolete sulcato. — Long., 2 mill.

Deux ♂, une ♀, de Nouvelle-Zélande.

Cette espèce est facile à distinguer par sa ponctuation lâche, superficielle, mais assez grosse : la forme du sillon frontal, qui se prolonge en se bifurquant sur le vertex pour aboutir aux deux fovéoles ; enfin par les fossettes du prothorax.

7. **Sagola brevipennis** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits,, 1885, p. 332.

Pl. 1, fig. 8 et antenne.

Valde elongata, depressa, testaceo-rufa, elytris, antennis pedibusque pallidioribus, breviter pubescens. Caput subelongatum, angulis posticis valde rotundatis, sulco frontali valido, prolongato, bifurcato et in foveolis duabus desinenti. Antennæ breviores, moniliformes, articulis 1° majori, oblongo, 2-7 globosis, 3° multo minori, 8-10 transversis, præsertim 9 et 10, 11° subtransverso, obtuse acuminato. Prothorax cordatus, antice plus attenuatus, longitudinaliter trisulcatus, fovea media permagna, transversa, sulcum discoïdalem emittenti, cum foveolis lateralibus minoribus sulco valde trisinuato juncta, utrinque foveolis duabus basalibus minutis. Elytra valde depressa, prothorace vix latiora et longitudine vix æqualia, apice leviter sinuata, stria suturali basi foveolata, stria discoïdali ante medium abbreviata et trifoveolata, extus stria altera obsoleta punctulata ante medium abbreviata, foveola basali inter strias suturalem et discoidalem. Abdomen elytris plus duplo longius, ad medium subconvexum et leviter ampliatum, segmento 4° abdominali duobus præcedentibus simul sumptis fere longiori. — ♂, segmentis 5 et 6 ventralibus valde trrnsversim depressis. — Long., 1,90 mill.

Un ♂ (type de M. Reitter). Chili : Valdivia.

Cette espèce est facile à distinguer par la forme allongée de sa

tête, la brièveté des élytres et la dimension du 4° segment supérieur abdominal.

8. **Sagola Elfridæ** Reitter,

Deuts. Ent. Zeits., 1885, p. 332.

Pl. I, fig. 12 et antenne.

Elongata, subdepressa, rufa, antennis, pedibus et elytris dimidia parte posteriori pallidioribus, breviter parce pubescens. Caput elongatum, angulis posticis rotundatis, tuberculo antennario magis elongato, sulco valido usque ad verticem prolongato, in vertice foveolis duabus liberis. Antennæ breves, moniliformes, articulis 1° majori, subcylindrico, 2° subquadrato, 3° minori, subtransverso, 4° suboblongo, 5° paulo longiori, 6-8 subquadratis, 9-10 valde transversis, 11° ovato, apice obtuse acuminato. Prothorax capite multo latior, cordatus, antice attenuatus, lateribus rotundatus, longitudinaliter trisulcatus, foveolis lateralibus magnis, media permagna transversa, sulcum discoïdeum emittenti, duabus basalibus minutis. Elytra prothorace longiora, parum depressa, apice nonnihil latiora, stria suturali basi foveolata, stria dorsali interrupta, ante medium abbreviata, plurifoveolata, inter strias linea punctorum quinque longitudinali. Abdomen elytris longius, segmentis 1-3 longitudine crescentibus.—Long., 2 mill.

Une seule ♀ (type Reitter). Chili : Valdivia.

Voisine de *brevipennis* Reitt. par sa taille allongée, mais très différente par la longueur de ses élytres.

9. **Sagola frontalis** n. sp.

Pl. I, fig. 14 et antenne.

Elongata, minus depressa, rufescens, nitida, capite antennis prothoraceque obscurioribus, cum elytris longius, abdomine densius pilosis. Caput subquadratum, angulis posticis rotundatis, tuberculo antennario lato, minus depresso, sulco magno, fundo spongioso, in vertice in foveam oblongam validam extenso, prope collum foveolis duabus. Antennæ sat crassæ, articulis 1° magno, cylindrico, 2-7 breviter suboblongis, 3° minori, 8-10 transversis, nonnihil præcedentibus latioribus, 11° subovato, apice obtuso. Prothorax capite major,

foveis quinque subæqualibus, media attamen leviter majori rotundata. Elytra prothorace paulo longiora et latiora, stria suturali basi foveata, sulco dorsali valido, ante medium abbreviato, basi bifoveolato, extus sulco altero obsoleto, antice medioque abbreviato. Abdomen elytris longius et latius, segmentis 1° minori, 2° majori, 3° præcedentibus duobus simul sumptis fere æquali. — Long., 2,30 mill.

Une seule ♀. Nouvelle-Zélande.

Cette espèce est facile à distinguer par sa taille, sa coloration, son sillon frontal grand, s'étendant sur le vertex en une fossette oblongue, et enfin les dimensions relatives des trois premiers segments abdominaux.

10. **Sagola prisca** Sharp,

Trans. Ent. Soc. Lond., 1874, p. 507.

Pl. I, fig. 3 et antenne ; 3' menton, palpe labial, paraglosse ; 3" mâchoire, palpe maxillaire ; 3"' tarse postérieur.

Elongata, depressa, nitida, capite, prothorace et elytris longius, abdomine densius pubescens ; obscure rufa, elytris sanguineis, antennis pedibusque pallidius rufis, palpis testaceis. Caput subquadratum, tuberculo antennario lato, sulcato, vertice bipunctato, angulis posticis subquadrato-rotundatis. Antennæ validæ, crassæ, moniliformes, articulis 1° majori, elongato, 2-3 subglobosis, 3° minori, 4-5 subglobosis, leviter longioribus, 6-11 subæqualibus, subquadratis, 11° apice obtuse acuminato. Prothorax capite major, subcordatus, foveolis quinque, lateralibus et basalibus subæqualibus, media permagna, subquadrata. Elytra prothorace multo longiora et paulo latiora, stria suturali profunda, basi foveolata, sulco dorsali tripunctato, valido, ante medium abbreviato. Abdomen elytris longius, segmentis tribus primis leviter longitudine crescentibus. — Long. 2,70 mill.

Les quatre exemplaires que je possède étant tous des ♀, voici les caractères du ♂ d'après Sharp :

♂. Abdomine segmentis 3° 4°que apice tuberculis duobus elongatis, 5° transversim depresso, apice emarginato.

Nouvelle-Zélande.

Le tubercule frontal est court, aplati, son sillon médian est étroit, peu profond et pas plus long que le tubercule lui-même ; la fossette médiane du prothorax est très grande, très profonde au milieu, de forme un peu carrée ; les antennes sont assez épaisses, sans aucune trace de massue.

11. **Sagola parva** Sharp,

Trans. Ent. Soc. Lond., 1874, p. 508.

Pl. I, fig. 5 et antenne.

Elongata, subdepressa, antice attenuata, ferruginea, nitida, antennis pedibusque rufo-testaceis, brevius pubescens. Caput antice minus attenuatum, angulis posticis rotundatis, tuberculo antennario antice oblique truncato, sulco valido sed brevi, in vertice foveis duabus. Antennæ minores, sat graciles, articulis 1° majori, subcylindrico, 2° ovato, præcedenti minori et sequentibus majori, 3-7 breviter suboblongis, 3° minori, 8° sphærico, 9-10 leviter transversis, ultimo ovato, apice acuminato. Prothorax subcordatus, latitudine sua longior, foveolis basalibus minutis, media magna, subquadrata, medio profunda. Elytra prothorace parum longiora et latiora, stria suturali basi foveolata, sulco dorsali foveolis tribus, ultima oblonga, constanti, inter strias foveola basali. Abdomen elytris longius, segmentis 1° minori, 2-4 majoribus, crescentibus. — ♂ et ♀ similibus. — Long., 1,9 mill.

Trois individus de Nouvelle-Zélande.

Je ne connais pas le type de la *S. parva* Sharp et bien que les insectes que je rapporte à cette espèce correspondent passablement à la description de l'entomologiste anglais, il se pourrait cependant qu'ils appartinssent à une espèce distincte, qui serait nouvelle et devrait alors prendre le nom de *tenuicornis* Raffr. Le Dr Sharp considère la *parva* comme si voisine de la *misella* qu'il émet l'opinion qu'elle pourrait bien lui être identique, ce qui n'est pas le cas pour les insectes qui ont servi à ma description. Ils sont bien plus petits que la *misella*, d'une couleur plus claire, avec la fossette médiane prothoracique plus grande, et enfin ils présentent la fovéole basale intermédiaire aux élytres, caractère qui manque à la *misella*. Ils se distinguent de la *Sharpi* par la taille plus grande, la tête plus

petite, les antennes plus grêles et la dimension du premier segment abdominal supérieur.

12. **Sagola misella** Sharp,

Trans. Ent. Soc. Lond., 1874, p. 508.

Pl. I, fig. 4 et antenne.

Elongata, depressa, nitida, obcure rufa, elytris obscure sanguineis, antennis pedibusque rufis, palpis pallidioribus; capite, prothorace elytrisque longius et rarius, abdomine densius pubescentibus. Caput sicut in *S. prisca*. Antennæ minus crassæ, articulis magis elongatis. Prothorax minus cordatus, foveola media minori, subrotundata, minus profunda. Elytra prothorace vix longiora, stria suturali basi valde impressa, sulco dorsali duabus foveolis, posteriori oblonga, constanti. Abdomen elytris multo longius, segmentis quatuor primis subæqualibus. — Long., 2,6 mill.

Nouvelle-Zélande.

Deux individus typiques qui me viennent du Dr Sharp, tous les deux ♀. L'auteur dit, du reste, qu'il n'a pas trouvé de différences sexuelles.

Cette espèce est très voisine de *S. prisca*; elle en diffère surtout par la brièveté des élytres, la fossette médiane prothoracique bien moins grande et les antennes moins épaisses, à articles un peu plus allongés.

13. **Sagola Sharpi** n. sp.

Pl. I, fig. 11 et antenne.

Elongata, subdepressa, rufa, nitida, palpis testaceis, parce pubescens. Caput subquadratum, angulis posticis subquadrato-rotundatis, tuberculo antennario lato, minus deplanato, valde sulcatum, sulco usque ad verticem prolongato, in vertice punctis duobus. Antennæ breviores, valde moniliformes, articulis 1° magno, subcylindrico, 2° ovato, 3-7 transversim rotundatis, 3° minori, 8-10 transversis, 11° subquadrato, apice abrupte et obtuse acuminato. Prothorax capite longior, vix latior, foveolis basalibus minutis, media magna, subrotundata. Elytra prothorace longiora et paulo latiora, stria suturali basi foveolata, sulco dorsali interrupto, duabus tribusve foveolis, ultima elongata, constanti, inter strias foveola basali. Abdomen elytris longius, segmentis tribus primis longitudine cres-

centibus.— 5 segmento ultimo ventrali magis elongato, longitudinaliter impresso. — Long., 2,60 mill.

Deux ♂ et une ♀ de Nouvelle-Zélande.

Cette espèce est assez voisine de *prisca* Sharp ; elle en diffère par sa taille plus petite, sa teinte beaucoup plus claire, le sillon frontal plus fort et plus prolongé sur la tête, la fossette médiane prothoracique moins grande et non carrée, enfin par la fovéole basale supplémentaire entre les stries suturale et dorsale.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à mon ami le Dr Sharp, créateur du genre.

14. **Sagola brevicornis** n. sp.

Pl. I, fig. 13 et antenne.

Elongata, subdepressa, parallela, rufa, parce sat longe pubescens ; antennis pedibusque dilutioribus. Caput minus transversum, angulis posticis magnis, rotundatis, tuberculo antennario lato, sat longe profunde sulcato, juxta collum foveolis duabus suboblongis, sat distantibus, subtus pigula juxta collum parum depressa et aureofasciculata. Oculi magni, prominentes. Antennæ breviores, sat crassæ, articulis 1° elongato-subcylindrico, 2° brevissime oblongo, 3° minori, sphærico, 4-7 rotundatis, longitudine decrescentibus, 6-7 subtranversis, 8-10 valde transversis, leviter crescentibus, 11° breviter ovato, apice turbinato. Prothorax capite latior et multo longior, subcordatus, foveis lateralibus validis, media magna, rotundata, libera, foveolis duabus basalibus sat validis. Elytra prothorace multo longiora, antice leviter attenuata, stria suturali basi obsolete pluripunctata, stria dorsali foveolis oblongis duabus, postica plus minusve accentiformi, constanti, foveola interstriali juxta striam suturalem. Abdomen elytris subæquale, segmentis 1° minuto, 2-3 multo majoribus, inter se leviter crescentibus. ♀.—Long., 2-2,10 mill.

Trois individus ♀, d'Auckland (Nouvelle-Zélande).

Cette espèce se distingue de la *misella* par les antennes plus courtes, à derniers articles transversaux et le troisième bien plus petit ; les fossettes prothoraciques bien plus grandes ; les élytres bien plus longues ; de la *Sharpi*, dont elle est très voisine, par la tête moins transversale, les tempes plus grandes, le sillon frontal moins large et moins long, les fossettes occipitales plus accentuée, les derniers articles des antennes plus transversaux.

15. **Sagola cavifrons** Casey,

Bull. Cal. Ac. Sc., 1887, p. 481 *(Sonoma).*

Faronus cavifrons Brendel, *Bull. Univers. Iowa,* 1890, p. 77, pl. XII, fig. 126.

Pl. I, fig. 16 et antenne.

Elongata, subdepressa, læte rufa, parce pubescens, antennis pedibusque rufo-testaceis. Caput sat elongatum, angulis posticis fere nullis, rotundatis, tuberculo antennario lato, medio antice fovea permagna, vertice antice foveis duabus rotundatis. Oculi mediocres. Antennæ graciles, articulis 1° subquadrato, elongato, 2° minori, oblongo, 3° minuto, obovato, 4-8 ovatis, leviter crescentibus, 9-10 subquadratis, 11° suboblongo, apice obtuse acuminato. Prothorax capite latior et longior, antice plus, postice minus attenuatus, lateribus parum rotundatis, disco antice foveolis duabus obsoletis, ante basin foveis tribus, media majori, sulco leviter arcuato junctis et hoc sulco utrinque sulcum obliquum convergentem emittente, lateribus ante basin foveola magna. Elytra prothorace latiora et longiora, antice leviter attenuata, stria suturali basi pluripunctata, dorsali abbreviata, basi plus minusve pluripunctata et interrupta, foveis duabus inter strias, lateribus punctis aliquot lineatim dispositis. Abdomen elytris vix longius, segmentis 1° minuto, sequentibus inter se subæqualibus. Metasternum juxta coxas intermedias breviter utrinque sulcatum. — ♂ segmento ventrali 6° transversim impresso.

Californie. Deux exemplaires ♂ et ♀, envoyés par M. Brendel.

Dans cette espèce, le dessin des fossettes du prothorax rappelle un peu celui des *Faronus*; mais les impressions de la tête et surtout la forme des tempes la distinguent nettement de ce genre.

Species invisæ.

Voici la traduction ou la copie des descriptions des espèces de Le Conte, Mæklin, Casey et Broun, qui me sont inconnues :

Sagola Tolulæ Le Conte,

Bost. Journ., 1850, VI, p. 109 (*Faronus*).

Faronus Tolulæ Brend., *Bull. Univ. Iowa*, 1890, p. 76, pl. XII, fig. 125.

Piceus, nitidus, capite antice foveato, thorace basi transversim excavato, elytris parce punctulatis, bistriatis. Antennis pedibusque flavis. — Long., 09 (2,1 mill.).

Specimen unicum ad Tolulæ cataractam Georgiæ inveni.

Corpus elongatum, elytris abdomineque depressis, *Apocello sphæricolli* subsimile, piceum, nitidum, pube depressa grisea parce vestitum. Caput triangulare, pone oculos subtus tuberculo minimo instructum, fronte utrinque super antennas paulo elevata, medio fovea magna oblonga impressa; vertice elevato, utrinque fovea parva. Antennæ flavæ, pilosæ, moniliformes, sensim parum incrassatæ. Thorax capite paulo latior, subglobosus, fovea parva postica utrinque in ipso latere impressus, medio ad basin profunde transversim excavatus. Elytra thorace paulo latiora, antrorsum angustata, basi recte truncata, depressa, parce punctulata, striis 2 dorsalibus fere integris, interiore profundiore, sutura valde marginata. Abdomen depressum, late marginatum, apice acutum. Pedes minus elongati, flavi.

Sagola Isabellæ Le Conte,

Ann. Lyc. New-York, 1851, V, p. 215 (*Faronus*).

Sonoma Isabellæ Casey, *Bull. Cal. Ac. Sc.*, 1887, p. 482. — *Faronus Isabellæ* Brend., *Bull. Univ. Iowa*, 1890, p. 79.

Elongatus, depressus, piceus, fronte canaliculata, vertice bipunctato, thorace rotundato, postice truncato, ad angulos foveato, ante basin transversim profunde excavato; elytris rufo-testaceis, obsolete punctulatis, basi bistriata, stria interna brevissima, antennis pedibusque pallidis. — Long., 0,6 (2 mill.).

Tolulæ Lec. minor striisque brevibus distinctus.

California.

Sagola parviceps Mæklin.

Bull. Mosc., 1852, II, p. 372 (*Faronus*).

Faronus parviceps Brendel, *Bull. Univ Iowa*, 1890, p. 79.

Long., 2 mill, — Brun foncé. Tête plus large que longue, beaucoup plus petite que dans les autres espèces (de l'Amérique boréale). L'impression frontale est plus transverse, les fossettes ne sont pas si bien imprimées et situées sur la même ligne que le bord antérieur des yeux, tempes arquées. Antennes plus longues que la tête et le prothorax, l'article basal plus long que dans les autres espèces, le 9e et le 10e transversaux. Prothorax plus large derrière le milieu ; les fossettes avant le milieu sont rapprochées, non réunies avec l'impression basale, transversale. Elytres avec les côtés droits, divergents, une fois et demie plus longues que le prothorax, épaules non proéminentes. Abdomen avec les côtés divergents, le premier segment apparent moitié aussi long que le second. Sur l'individu vivant, cette proportion peut être différente.

British Columbia.

Sagola corticina Casey,

Bull. Cal. Ac. Sc., 1887, p. 480, pl. XVI, fig. 10 (*Sonoma*).

Faronus corticinus Brendel, *Bull. Univ. Iowa*, 1890, p. 78, pl. XII, fig. 127.

Linéaire, déprimé, entièrement d'un testacé pâle, pubescence fine, plutôt courte, pas dense. Tête légèrement plus large que longue ; un peu plus courte et plus étroite que le prothorax ; yeux petits, au milieu des côtés ; joues longues, arrondies, plus longues que les yeux et presque aussi proéminentes, front faiblement convexe, imponctué, ayant au tiers environ de sa longueur à partir de la base deux petites fossettes punctiformes nues, un peu moins distantes entre elles que des yeux, et sur le vertex, derrière la ligne des antennes, une large fovéole, profonde, circulaire et entièrement nue ; antennes un tiers plus longues que la tête et le prothorax réunis, grêles, faiblement en massue ; 1er article beaucoup plus long et légèrement plus robuste que le second, ce dernier près d'une fois et demie plus long que large, 3-8 moniliformes, graduellement plus courts, ce dernier légèrement plus large que long, 8-10 de

même forme, graduellement et légèrement plus larges, 11 légèrement plus large que le dixième, un peu plus long que large, obtusément acuminé, pas aussi long que les deux précédents réunis ; la face inférieure transversalement et faiblement impressionnée immédiatement derrière le menton, et plus profondément le long de la marge basale ; 4e article des palpes maxillaires plus long que large, comprimé, ovale, ayant un appendice terminal distinct. Prothorax ayant sa plus grande largeur au milieu ; les côtés largement arrondis vers le cou, convergents et distinctement sinués près de la base ; disque légèrement plus large que long, faiblement convexe, ayant près de la base une impression transverse arquée antérieurement, se terminant de chaque côté dans deux petites fossettes ponctiformes et plus profondément imprimée au milieu, également juste avant le milieu deux petites fossettes ponctiformes, distantes d'un cinquième de la largeur générale, et de chaque côté, au quart de la longueur de la base, une grande fossette profondément imprimée, libre, l'impression se continuant plus faiblement aux angles de la base. Elytres déprimées, légèrement plus larges aux épaules que le pronotum ; côtés presque parallèles, plus fortement arqués en arrière ; extrémité tronquée ; presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; strie suturale profondément imprimée, commençant à une petite distance de la base ; discoïdale largement imprimée, s'effaçant près du milieu, grossièrement fovéo-ponctuée ; entre elle et la suturale quelques points fovéolés près de la base, arrangés longitudinalement. Abdomen légèrement plus long et plus large que les élytres, bordure large, légèrement inclinée ; 1er segment dorsal visible beaucoup plus court que le second, ayant près de l'extrémité une ligne spongieuse, transverse, interrompue. Pieds assez courts et robustes. — Long., 1,4-1,6 mill.

Californie.

Sagola pulchra Broun,

Man. New Zealand Col., part. I, 1880, p. 137.

Tête, thorax et arrière-corps d'un rouge brun foncé. Antennes rouges, pieds d'un rouge jaunâtre, élytres d'un jaune rougeâtre. Antennes plus longues que la tête et le thorax, de onze articles, finement pileuses et assez épaisses, leur article basal cylindrique, plus épais et plus long que le second et le troisième ensemble, 3e distinctement plus petit que le second, 4 et 5 presque égaux, plus longs que larges, chacun un peu plus long que le second ; articles 6-10 moniliformes, le dernier plutôt transversal ; 11 plus long

que 10, pointu. Tête couverte de poils jaunes, les tubercules antennaires modérément grands, pas très élevés, séparés par un canal apparent, l'espace immédiatement en arrière déprimé, la dépression se continuant en arrière comme une ligne dorsale imprimée. Prothorax cordiforme, considérablement dilaté latéralement en avant du milieu, et fortement étranglé près de la base ; près de chaque angle postérieur une foréole ronde, une autre en avant de celles-ci sur le milieu, et de chaque côté à la base une large et profonde fossette, qui se prolonge en avant de façon à donner aux côtés dilatés l'apparence d'un lobe distinct; la surface est couverte de fins poils jaunes. Elytres pas beaucoup plus longues que le thorax, élargies en arrière, chacune avec une large strie suturale et une dépression évidente entre elle et l'épaule; elles sont recouvertes d'une très fine et assez longue pubescence. Arrière-corps plus large que les élytres, couvert de poils jaunâtres. Tibias presque droits bien qu'un peu arqués extérieurement, surtout les postérieurs ; ongles assez longs. — Long., 1 3/4 ligne.

Je n'ai eu qu'un exemplaire de cette remarquable espèce, que j'ai trouvé à Tairua.

Sagola notabilis Broun,

Op. cit., 1880, p. 137.

Corps pubescent, tête, thorax et abdomen d'un rouge foncé ; pattes, antennes et élytres d'un jaune rougeâtre. Antennes plus longues que la tête et le thorax, de onze articles, 1er cylindrique, épais, environ deux fois aussi long que le second ; 3e plus petit que le second, 4-10 ne différant pas beaucoup, chacun un peu plus épais que le précédent : 11e plus large que le 10e, obtusément arrondi. Tête avec une fossette dorsale distincte et un peu déprimée en arrière, et les tubercules frontaux bien marqués. Thorax à peu près aussi long que large, cordiforme, considérablement étranglé postérieurement, avec une fossette centrale en avant de la base, une plus petite de chaque côté d'elle en arrière et une plus large de chaque côté près de l'angle postérieur. Elytres assez longues, pas deux fois aussi longues que le thorax, plus larges que lui, rétrécies vers les épaules ; chaque élytre porte une strie suturale et entre elle et l'épaule une dépression allongée s'étendant presque jusqu'au milieu du disque. Arrière-corps à peu près aussi long, mais plus étroit que les élytres. Pieds épais, tibias antérieurs fortement arqués, intermédiaires presque droits, paire postérieure droite au

côté interne, très dilatée près du milieu et courbée extérieurement : quatre tarses antérieurs assez grêles, avec des ongles de taille modérée ; tarses postérieurs très épais et terminés par des ongles énormément développés, chaque ongle étant aussi long, mais beaucoup plus robuste que celui des tarses antérieurs. — Long., 1 1/3 ligne.

J'ai trouvé deux spécimens de cet étrange insecte à Tairua. J'avais envoyé l'un d'eux au Dr Sharp, qui avait proposé de l'appeler *Brouni* ; mais, comme il ne l'a pas décrit, j'ai dû le faire moi-même.

Sagola deformipes Broun.

Op. cit., 1880, p. 138.

Voisin du précédent (*notabilis*). Corps rouge foncé, élytres jaunâtres, jambes d'un jaune rougeâtre ; antennes rouges plus longues que la tête et le thorax, finement hirsutes, très légèrement épaissies vers l'extrémité, avec le 1er article aussi long que les 2e et 3e, ce dernier plus petit que le second ; 4-10 devenant chacun un peu plus court et légèrement plus large que le précédent, 11 ovale. Tête modérément large avec un sillon dorsal bien caché par les poils jaunes dont il est couvert. Thorax pas beaucoup plus long que large, cordiforme, dilaté latéralement et étranglé par derrière, avec une très grande dépression derrière le milieu, une près de chaque angle postérieur se réunissant avec la dépression centrale et de chaque côté une autre profonde prolongée en avant, de sorte que les côtés dilatés deviennent comme un lobe, la pubescence est surtout confluente sur les bords. Elytres plus longues que le thorax et très peu plus larges ; la base est distinctement bisinuée, leurs côtés un peu rétrécis antérieurement ; chacune a un large sillon sutural et une dépression intrahumérale allongée : elles sont couvertes de poils fins clairsemés et redressés. Arrière-corps aussi long et aussi large que les élytres. Pieds épais, tibias flexueux, les intermédiaires fortement et abruptement courbés près de l'extrémité. Tarses assez longs et épais. — Long., 1 1/2 ligne.

Je n'ai trouvé qu'un individu à Tairua. On le reconnaîtra de suite à la forme particulière de ses tibias intermédiaires.

Sagola denticollis Broun,

Op. cit., 1880, p. 138.

Son apparence générale la fait ressembler à *S. prisca* Sharp.

Tête et abdomen d'un rouge foncé, élytres jaunâtres, jambes d'un jaune rougeâtre, antennes rouges. Antennes plus longues que la tête et le thorax, pubescentes, épaisses, leur article basal cylindrique et plus épais que les suivants, 3e plus petit que le second, 4-10 chacun plus transversal que le précédent, 11e à peine aussi large que le 10e, obtusément arrondi. Tête avec des tubercules frontaux élevés, une large et profonde dépression dorsale, visiblement ponctuée, mais cette sculpture est en partie cachée par des poils jaunâtres assez forts et denses. Thorax pas beaucoup plus long que large, cordiforme, avec une grande et profonde fossette derrière le milieu, une plus petite près de chaque angle postérieur et une plus grande sur le côté, mais éloignée de la base ; les côtés sont fortement rétrécis en arrière et portent quatre ou cinq petits denticules entre le milieu et la base. Elytres plus longues que le thorax, plus larges que lui par derrière, leurs épaules étroites, la base bisinuée, mais pas aussi fortement que dans *deformipes* ; chaque élytre avec une large strie suturale très fortement imprimée près de la base, et entre elle et l'épaule une dépression allongée émettant vers le disque une impression aciculée ; les angles huméraux sont proéminents étant distinctement élevés. Arrière-corps grandement aussi long et plus large que les élytres, segment basal distinctement déprimé le long de la base, dernier un peu avancé et pas du tout défléchi. Tout le corps plus ou moins pubescent. Tibias un peu arqués, tarses épais, légèrement dilatés à l'extrémité et munis d'ongles assez forts. — Long., 1 1/3 ligne.

Mon unique exemplaire a été trouvé à Tairua. Le prothorax subdenté le fera distinguer.

Sagola terricola Broun.

Op. cit., 1886, part. III, p. 831.

Brillant, tête et thorax d'un rouge foncé, élytres et pieds d'un roux fauve, arrière-corps et antennes rouges. Tête avec des angles postérieurs modérément arrondis, une profonde fossette entre les tubercules antennaires, ne s'étendant pas au-delà du milieu des yeux, un peu dilatée, mais pas fovéolée en arrière et deux fossettes sur sa partie postérieure ; tubercules distinctement ponctués ; elle est revêtue de poils allongés d'un jaune pâle. Antennes normales, pileuses. Prothorax cordiforme et, comme la tête, finement ponctué, avec une grande dépression derrière le milieu, une bien plus petite entre elle et chaque angle postérieur, et une grande de chaque côté ; sa

vestiture comme celle de la tête. Elytres environ une fois et demie plus longues que le thorax et bien plus larges que lui en arrière, finement ponctuées, chacune avec une large strie suturale plus profonde en avant et en outre une impression basale profonde, allongée : elles sont revêtues de longs poils jaunâtres épars. Arrière-corps plus long et plus large que les élytres, finement ponctué, couvert de poils jaunes, le premier segment dorsal couvert de petites écailles bronzées, déprimées. Pieds épais, cuisses antérieures avec une profonde entaille ronde près de la base, les angles aigus ; tibias arqués extérieurement, les postérieurs moins courbés, mais légèrement arrondis à l'extrémité. — Long., 1 1/2 ; larg., 1/2 ligne.

J'en ai pris deux spécimens à Waitakerei Range.

Sagola excavata Broun.

Op. cit., 1886, p. 884.

Châtain roux, pieds et antennes d'un fauve roux, tarses et palpes fauves, revêtus de poils jaunes. Tête médiocre, sa partie la plus large, sur la ligne des yeux, ceux-ci compris, arrondie en arrière, sa surface paraissant comme finement ponctuée. Antennes épaisses, articles 2 et 4 subglobuleux, 3e petit, les autres deviennent graduellement transversaux, 11e arrondi. Prothorax considérablement dilaté sur les côtés au milieu, à peu près aussi long que large, avec la dépression post-médiane usuelle, deux petites fossettes basales et une large cavité de chaque côté en arrière ; sa sculpture comme celle de la tête. Elytres plus larges que le thorax, oblongues ; strie suturale profonde, les impressions intra-humérales s'étendent de la base au milieu avec une demi-douzaine de points sur chacune. Arrière-corps aussi long et aussi large que les élytres, ses trois premiers segments parallèles et marginés, les derniers plus courts et défléchis ; la base du premier couverte de petites écailles bronzées et de poils courts et déprimés en dessus; le second profondément excavé presque d'un côté à l'autre avec une protubérance basale dirigée vers un petit espace médian élevé sur sa marge postérieure, mais ne le touchant pas ; troisième segment aussi grand que le second, convexe ; vestiture et ponctuation semblables à celles des élytres. Pieds modérément grêles, les quatre tibias antérieurs droits au côté interne et courbés extérieurement, les postérieurs légèrement courbés à l'extrémité. L'extraordinaire second segment dorsal de l'abdomen est tout à fait sans précédent. — Long., presque 1 1/8; larg., presque 3/8 ligne.

J'en ai trouvé un exemplaire sous une écorce, dans le district de Paparoa, au sud d'Auckland.

Obs. L'excavation de l'abdomen, signalée par Broun, pourrait bien n'être qu'un caractère sexuel.

Sagola sulcata Broun,

Op. cit., 1886, p. 885.

Allongé, brillant, élytres et pieds fauves, tête, thorax et antennes rouges, arrière-corps châtain-roux, palpes jaunes. Tête lisse, assez plate, arrondie en arrière, avec une fossette profonde, bien marquée, s'étendant d'entre les tubercules antennaires à l'occiput et sans autres impressions distinctes. Prothorax cordiforme, légèrement plus large que la tête, avec de larges cavités post-médiane et latérales et deux petites fossettes basales. Elytres courtes, seulement un peu plus longues que le thorax et rétrécies vers la base, avec des sillons sutural et intra-huméral distincts, ces derniers assez courts et entiers. Arrière-corps allongé, son troisième segment plus large que les élytres, les trois premiers à peu près d'égale longueur, tous grands, les autres plus courts et atténués, mais pas très défléchis, couverts, comme les élytres, de poils jaunes bien visibles. Pieds et antennes de structure normale, mais avec les tibias postérieurs courbés près de l'extrémité.

C'est la seule espèce dans laquelle la cavité frontale s'étende des tubercules antennaires à l'arrière de la tête. Le corps est assez allongé et est étranglé entre la tête et le thorax, le thorax et les élytres et encore, mais moins évidemment, au premier segment dorsal de l'abdomen. — Long., 1 1/8; larg., 1/4 ligne.

J'ai trouvé mon exemplaire à Woodhill, sur le chemin de fer de Haipara, près de Helensville.

Sagola osculans Broun,

Op. cit., 1886, p. 885.

Brillant, châtain-rouge; élytres, membres et bouche plus pâles, tête et prothorax presque glabres, le reste du corps poilu. Tête courte, au moins aussi large que le thorax, obtusément dilatée derrière les yeux, mais pas anguleuse en arrière, ni arrondie latéralement; sa cavité médiane profonde et s'étendant aussi loin que la

partie postérieure des yeux; fossettes postérieures petites et étroites. Antennes épaisses. Palpes maxillaires épais, leur article terminal presque globuleux. Prothorax cordiforme, bien rétréci en avant, avec les impressions usuelles. Elytres plus larges que le thorax, considérablement rétrécies vers la base; stries suturales assez larges et profondes, l'intra-humérale courte, avec deux ou trois gros points. Arrière-corps presque deux fois la longueur des élytres, couvert de poils assez longs, mais pas robustes; son segment basal simple, c'est-à-dire dépourvu de petites écailles. Pieds assez grêles, tous les tibias droits à l'intérieur et seulement un peu arqués extérieurement; tarses courts.

Les tarses courts, joints à la forme de la tête et à l'absence de petites écailles sur le premier segment dorsal de l'abdomen, sont des caractères qui empêchent de la rapprocher d'aucune espèce; elle pourrait cependant suivre celles (telle que la *genalis*) qui ont les angles postérieurs de la tête protubérants, de façon à être considérée comme une forme intermédiaire. — Long., 1 1/8; larg, 3/8 ligne.

Un seul exemplaire dans ma collection. Woodhill.

Sagola fovealis Broun,

Op. cit., 1886, p. 886.

Brillant, tête et thorax rouges, abdomen châtain-rouge, antennes d'un fauve roux, élytres et pieds moins roussâtres, palpes jaunes; couvert de poils jaunes. Tête médiocre, arrondie en arrière, convexe; la cavité frontale, courte et étroite, se terminant entre les yeux; fossettes basales assez longues et larges, et placées l'une près de l'autre; sa surface avec une ponctuation peu profonde; tubercules antennaires grossièrement ponctués. Antennes épaisses, second et troisième articles petits et subglobuleux, second évidemment plus petit que le quatrième; articles 5-10 tout à fait transversaux et ne différant que peu les uns des autres, onzième plus long que le précédent. Prothorax convexe, aussi long que large, plus large au milieu; fossette post-médiane médiocre, la basale petite, les cavités latérales larges. Elytres oblongues, élargies derrière le milieu; sillons sutural et intra-huméral médiocres. Arrière-corps court, large, segments apicaux défléchis, tout le segment basal couvert d'écailles peu visibles. Pieds épais, cuisses renflées, tous les tibias droits au côté interne, et peu courbés extérieurement, tarses médiocres, non allongés.

S. terricola et *S. excavata* sont les seules espèces ayant les

tubercules antennaires distinctement ponctués ; dans *S. elevata* et *S. brevitarsis*, la ponctuation est visible, mais pas facilement ; en conséquence, cela et la courte fossette sur la tête rendent cette espèce facile à identifier.—Long., au moins 1 1/8 ; larg., 3/8 ligne.

J'en ai trouvé un exemplaire à Waitakerei Range.

Sagola elevata Broun,

Op. cit., 1886, p. 886.

Brillant, tête, thorax et antennes d'un rouge foncé ; élytres d'un roux fauve, arrière-corps châtain-rouge, pieds et palpes fauves, la pubescence jaune. Tête un peu convexe, courte et large, arrondie par derrière ; sa fossette médiane profonde, en triangle allongé avec les bords postérieurs élevés ; il n'y a pas d'autre impression. Antennes épaisses, pas sensiblement épaissies au sommet ; 3e article petit, 11e à peine plus long que le 10e, mais avec un appendice terminal visible distinctement sous la pubescence. Prothorax plus large que long, cordiforme, avec les dépressions usuelles. Elytres oblongues, un peu rétrécies à la base, plus longues et plus larges que le thorax, leur strie suturale profonde et entière, l'intra-humérale avec un point basal à demi détaché. Arrière-corps plus long et plus large que les élytres, défléchi et atténué à l'extrémité ; premier segment plus court que le second avec de nombreuses petites écailles comme des poils. Pieds épais, les quatre tibias antérieurs droits au côté interne, le côté externe courbé, les postérieurs visiblement arqués à l'extrémité ; tarses allongés.

La particularité distinctive de cette espèce consiste dans les bords postérieurs de la cavité de la tête épaissis et en quelque sorte élevés. Sa plus proche alliée est la *S. terricola* ; mais, dans celle-ci, tout le milieu de la tête est beaucoup plus convexe ; elle est plus étroite avec deux fossettes occipitales et, en outre, elle est plus grande. — Long., 1 1/8 ; larg., 3/8 ligne.

J'en ai trouvé deux exemplaires à Woodhill, près de Helensville.

Sagola brevitarsis Broun,

Op. cit., 1886, p. 887.

Allongé, brillant, châtain-rouge, pieds fauves, tarses et palpes jaunes ; couvert de poils jaunes. Tête modérément large, ses angles postérieurs pas très arrondis bien que non proéminents, mais un

peu convexes ; sa cavité centrale profonde, n'atteignant pas le cou, avec deux petites fossettes occipitales. Antennes épaisses, leurs articles terminaux à peine plus longs que larges. Prothorax subcordiforme, plus large au milieu, beaucoup rétréci (pas abruptement) en avant ; sa cavité post-médiane grande, de telle sorte que les deux petites fossettes basales semblent en faire partie ; cavités latérales grandes. Elytres oblongues, plus longues et plus larges que le prothorax, rétrécies aux épaules ; sillon sutural bien marqué, intra-huméral profond et allongé, avec quatre ou cinq points. Arrière-corps beaucoup plus long que les élytres et tout à fait aussi large ; le troisième segment le plus grand, presque deux fois la longueur du premier, ce dernier couvert de courts poils jaunes ; les segments apicaux ensemble obtriangulaires. Pieds de longueur modérée ; aucun des tibias n'est distinctement courbé, mais tous sont plus ou moins arqués extérieurement ; tarses courts.

Dans *S. genalis* et *S. denticollis*, les tarses sont comparativement courts ; mais cette espèce se distingue des deux par des caractères bien marqués. — Long., 1 1/8 ; larg., au moins 1/4 ligne.

Décrit sur un exemplaire trouvé par moi à Paparoa, au sud d'Auckland.

Sagola bipunctata Broun,

Op. cit., 1886, p. 887.

Fauve, tête, antennes et thorax d'un fauve roux, pieds et palpes flaves, abdomen d'un jaune foncé, pubescence jaune. Tête large, arrondie par derrière, fossette frontale courte, profonde ; fossettes basales petites, larges. Antennes allongées, 3e article bien aussi long que le second, mais plus étroit ; 2e et 4e égaux, ovoïdes ; 5e très légèrement plus court, 6-9 subglobuleux, 8 et 9 transversaux, 10 transversal, un peu plus grand que 9, 11 conique, environ deux fois aussi long que le précédent. Prothorax cordiforme, avec les impressions ordinaires, environ aussi large que la tête. Elytres courtes, seulement un peu plus longues que le thorax, considérablement rétrécies vers la base ; sillon sutural distinct, l'intra-huméral formé de deux points dont le dernier est allongé. Arrière-corps bien plus long que les élytres, graduellement déprimé postérieurement, poilu. Pieds modérément allongés, tibias seulement un un peu courbés, tarses modérément courts.

Dans *S. sulcata* et *S. occultans* les élytres sont également rétrécies en avant, mais ces deux espèces sont distinctes en d'autres

points : la dernière cependant est celle qui se rapproche le plus de cette espèce en ce qui concerne les impressions intra-humérales. Dans toutes les autres espèces, les élytres sont oblongues, rétrécies avant le milieu seulement, ou plus ou moins arrondies sur les côtés. — Long., 1 1/8 ; larg., presque 3/8 ligne.

Unique. Trouvé près de Whangarei Harbour.

Sagola duplicata Broun,

Op. cit., 1886, p. 888.

Brillant, tête et thorax d'un rouge de poix, antennes rouges, élytres et pieds d'une couleur plus claire, rougeâtres ; abdomen d'un roux châtain. Tête petite, considérablement rétrécie en arrière ; sillon frontal grand, fossettes basales obsolètes ou tout à fait absentes. Antennes épaisses et allongées, article basilaire assez court et épais, 2 et 3 subglobuleux, ce dernier presque égal au précédent, 4 plus long que large, ovoïde, articles 5-9 subcarrés, 10 transversal, 11 conique. Palpes allongés et assez grêles. Prothorax assez fortement, mais obtusément dilaté au milieu, de façon à paraitre bien rétréci en avant et en arrière, avec la sculpture habituelle. Elytres plus grandes que le thorax, suboblongues, légèrement rétrécies vers les épaules, stries suturales partout de même largeur et de même profondeur, dépressions intra-humérales avec un point basal séparé; sur chaque élytre, entre les deux sillons, il y a une strie ponctuée et raccourcie dont les bords sont élevés. Arrière-corps plus grand que les élytres; segment basal avec de petites écailles déprimées, sa marge apicale avec des poils plus fins que sur les autres; segments postérieurs défléchis. Pieds médiocres, tibias un peu arqués en dehors, nullement courbés, tarses non allongés.

La tête est plus étroite en arrière que dans aucune autre espèce (ses angles postérieurs sont tout à fait obsolètes), la partie postérieure n'étant guère plus large que le cou. La strie ponctuée entre les impressions suturale et intra-humérale est tout à fait exceptionnelle. — Long., 1 1/8 ; larg., presque 3/8 ligne.

Un exemplaire. Parua, près Whangarei Harbour.

Sagola tenuis Broun,

Op. cit. 1886, p. 888.

Allongé, brillant, testacé, avec une pubescence grisâtre. Pieds et

palpes jaunes. Tête petite, un peu dilatée, mais arrondie en arrière ; cavité frontale courte, fossettes postérieures assez allongées, tubercules antennaires petits et légèrement élevés ; pas convexe. Antennes allongées, 3e et 5e articles plus petits que ceux qui leur sont contigus, 9 à 10 transversaux et plus grands que les précédents. Prothorax ovale-cordiforme, avec les impressions normales. Elytres à peine plus longues, mais plus larges que le thorax, rétrécies en avant; stries suturales pas très profondes, les intra-humérales allongées. Arrière-corps plus long, mais pas sensiblement plus large que les élytres, portant des poils grisâtres assez courts. Pieds grêles, simples; tarses modérément courts.

Espèce facile à reconnaître, ayant les fossettes occipitales presque aussi apparentes que la dépression frontale ; le thorax assez ovoïde, les yeux non proéminents et la pubescence assez fine et grisâtre. Dans presque toutes les autres espèces, les poils sont comparativement gros et distincts. — Long., 1 1/8 ; larg., 1/4 ligne.

Un individu dans ma collection. Tairua.

Sagola convexa Broun,

Op. cit., 1886, p. 889.

Brillant, tête, thorax et antennes d'un rouge profond ; élytres d'un roux fauve, arrière-corps d'un rouge foncé. Pieds fauves ; tarses, palpes et pubescence jaunes. Tête de taille modérée, assez convexe, légèrement rétrécie derrière les yeux, ces derniers proéminents; l'espace entre les yeux et le point d'intersection des antennes plutôt plus long et plus étroit que d'habitude ; les bords de la profonde cavité frontale sur le même plan (ou à peu près) que les tubercules antennaires; fossettes occipitales petites, difficilement visibles en dessus, étant situées sur la partie déclive en arrière. Antennes robustes. Article terminal des palpes plutôt ovoïde. Prothorax cordiforme, convexe, avec les sculptures usuelles. Elytres plutôt plus longues et manifestement plus larges que le thorax, légèrement rétrécies en avant, avec les impressions normales. Arrière-corps un peu plus large et pas beaucoup plus long que les élytres, ses segments apicaux abruptement défléchis, le segment basal portant de petites écailles bronzées. Pieds longs et épais, les tibias intermédiaires courbés près de l'extrémité, les autres légèrement courbés extérieurement; tarses allongés.

La tête assez petite et convexe avec sa profonde cavité frontale et ses fossettes basales à moitié cachées, son court abdomen et ses

tibias intermédiaires légèrement flexueux ne correspondent avec les caractères d'aucune espèce décrite jusqu'à présent, bien que *S. elevata* soit peut-être son plus voisin congénère.—Long., 1 1/10 ; larg., 3/8 ligne.

Décrit d'après l'individu unique que j'ai trouvé à Tuakau, Waikato.

Genre **Pselaphomorphus** Motschulsky.

Etud. Ent., 1855, p. 15.

Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1890, p. 85, 86.

Corpus elongatum, sat depressum, subtiliter plus minusve pubescens. Caput ovale, antice attenuatum, tuberculo antennario subquadrato, basi utrinque exciso et valde constricto, medio sulcato, subtus sulco longitudinali et ante os carinula bifurcata, aream depressam triangularem et rude punctatam includenti. Os cardinibus maxillarum extus antice acute productis et mento occultum. Palpi maxillares articulis 1° occulto, 2° basi occulto, tenui, leviter clavato, 3° oblongo, præcedenti majori, 4° omnibus cunctis longiori, fere fusiformi, intus leviter securiformi. Oculi in utroque sexu variabiles. Antennæ basi approximatæ, graciles, elongatæ, clava 5-articulata, plus minusve conspicua. Prothorax antice posticeque attenuatus, utrinque lateribus sulcatus et lobatus, ante basin transversim sulcatus et valde constrictus. Elytra brevia, basi attenuata et transversim carinata, humeris obliquis plus minusve dentatis, stria suturali integra, dorsali deficienti, angulis posticis interdum truncatis. Abdomen elytris longius, valde marginatum, segmento 1° abdominali multo majori. Metasternum brevissimum, subgibbosum. Pedes graciles, elongati ; coxis omnibus conicis, anticis præsertim et intermediis valde prominentibus, omnibus contiguis, trochanteribus omnibus ovatis, juxta femora latere interno insertis ; tarsis elongatis, posticis præsertim gracilibus, articulis 1° minutissimo ; 2° longo, filiformi, pedibus anticis et intermediis tertio sesqui et posticis duplo longiori ; 3° breviori, filiformi ; unguibus binis leviter inæqualibus.

Ce genre est très caractérisé par son tubercule antennaire en forme de museau carré. Les deux sexes sont si différents l'un de l'autre que je les ai pris longtemps pour des espèces distinctes ; mais des différences analogues, quoique généralement moins accen-

tuées, se retrouvent chez d'autres genres de la même tribu. Les ♂ sont ailés, mais je suis persuadé que les ♀ sont aptères.

Ces insectes semblent rares et sont confinés dans l'Amérique centrale et méridionale.

Avec ce genre commence le second groupe des *Faronini*, chez lesquels la bouche est occultée par le menton devenu très grand et le cardo des mâchoires, qui se prolonge en avant en une pointe plus ou moins aiguë et recouvre le premier article et la base du second article des palpes maxillaires, cet organe se trouvant ainsi pris dans une sorte d'entaille qui limite ses mouvements en arrière. Dans ce second groupe, les tarses sont aussi très différents, le premier article étant très petit et le second toujours plus long que le troisième.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. 2. Lobe postérieur du prothorax fortement denté. *longiceps.*
A. 1. Lobe postérieur du prothorax mutique. *microphthalmus.*

Pselaphomorphus longiceps Raffray,

Rev. d'Ent., 1890, p. 193, pl. II, f. 1. ♀.

Pl. I, fig. 23 et antenne, ♂, tarse postérieur.

Elongatus, depressus, rufo vel pallide castaneus, antennis pedibusque dilutioribus, nitidus, sat longe tenuiter pallide pubescens. Caput oblongum, antice constrictum et utrinque ante tuberculum antennarium incisum et transversim sulcatum ; totum longitudinaliter sulcatum et medio fovea oblonga maxima. Antennæ elongatæ, graciles, clava 5-articulata, parum perspicua, articulis duobus primis subquadratis, cæteris omnibus elongato-quadratis, 1-7 compactis, 8-10 pedunculatis, 11° oblongo, basi truncato, apice valde acuminato. Prothorax antice posticeque constrictus, lateribus lobatus et longitudinaliter sulcatus, sulco transverso valido : lobo postico utrinque maxime et acute dentato et medio longitudinaliter carinato. Elytra in utroque sexu variabilia, stria suturali integra, dorsali deficienti. Segmento 1° abdominali sequenti fere triplici. — ♂ Oculi magni, leviter prominentes, fere medio siti. Antennarum articulis 7-10 paulo longioribus. Elytra obsolete et subrugose disperse punctulata, prothorace longiora, basi minus attenuata, humeris obliquis, tuberculatis, et sub humeros leviter lateribus sinuatis,

basi obsolete carinata et bifoveata, angulis posticis integris, margine postico recto. Metasternum gibbosum, medio canaliculatum, segmento ultimo ventrali subquadratim maxime impresso. — ♀. Oculi minuti, parum prominentes, antice siti ; antennarum articulis 7-10 paulo brevioribus. Elytra prothorace fere breviora, depressa, antice attenuata, transversim carinata, humeris obliquis, valde, recurve et acute dentatis, ad humeros et suturæ basi maxime impressa ; angulis posticis obsolete truncatis, margine postico leviter arcuato. Metasterno abdomineque simplicibus. — Long. ♂, 1,90 ; ♀, 1,80 mill.

Deux exemplaires ♂ ♀, de Blumenau (Brésil).

Cette espèce est facilement reconnaissable à la dent très forte qui arme, de chaque côté, le lobe postérieur du prothorax.

Pselaphomorphus microphthalmus Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 298, pl. VII, fig. 1, ♀.

Pselaphomorphus muticus Raffray, *loc. cit.*, p, 298, ♂.

Elongatus, rufus vel rufo-testaceus, antennis pallidioribus, palpis pedibusque testaceis, pube brevi, subtili, pallida. Caput magnum, antice valde attenuatum, in utroque sexu variabile, ante tuberculum antennarium incisum, constrictum et transversim sulcatum, totum longitudinaliter sulcatum, hoc sulco medio plus minusve inflato. Antennæ elongatæ, articulis omnibus quadrato-elongatis, clava 5-articulata, parum perspicua, articulis 1-7 compactis, 8-11 pedunculatis, 11° præcedenti longiori, acuminato. Prothorax oblongus, postice plus, antice minus abrupte attenuatus, lateribus minus lobatus et longitudinaliter sulcatus, angulis post medium obtusis, sulco transverso valido, lobo postico lateribus mutico. Elytra in utroque sexu variabilia, stria suturali integra, dorsali deficienti. — ♂ Caput elongatum, oculi magni, prominentes, fere medio siti, antennarum articulis 8-10 inter se æqualibus, 11° paulo longiori. Elytra prothorace longiora, antice parum attenuata, basi obsolete carinata et bifoveata, humeris haud elevata, obsoletissime dentata, dein lateribus sinuata, angulis posticis obtusis, margine postico recto. Segmento 1° abdominali sequenti fere triplici. Metasternum subgibbosum, medio obsolete sulcatum. Segmento ultimo ventrali area asymetrica depressa prædito. — Long., 1,60 mill. — ♀ Caput ovale, postice latius et magis rotundatum, oculi minutissimi, antice siti. Antennarum articulis 8° præcedenti breviori, 11° breviori et cras-

siori quam in ♂. Elytra prothorace fere breviora, depressa, antice attenuata, basi et humeris elevato-carinata, humeris obliquis, breviter sed acute dentatis, basi bifoveata ; angulis posticis truncatis et margine postico arcuato. Metasterno et abdomine simplicibus. — Long., 1,80 mill.

Deux individus ♂ et ♀, de la colonie Tovar (Venezuela).

Cette espèce, dont les deux sexes sont si différents l'un de l'autre, est facile à distinguer de la précédente par les lobes latéraux du prothorax plus étroits et le lobe postérieur mutique : les épaules sont aussi moins accentuées dans les deux sexes.

Species invisa.

Pselaphomorphus sculpturatus Motschulsky.

Etud. Ent., 1855, p. 15, fig. 7.

Genre qui a le facies des véritables *Pselaphus*, mais les palpes courts comme ceux des *Batrisus ;* la tête est allongée, à peu près comme chez les *Xantholinus*, avec un profond sillon longitudinal au milieu ; le corselet est presque régulièrement hexagone, ayant latéralement des lignes longitudinales imprimées à la manière des *Batrisus;* pattes et antennes longues, grêles.

Panama (*Ex* Motschutsky).

Obs. Cette description sommaire, jointe à une figure grossière, permet, à la rigueur, d'identifier le genre avec une grande probabilité, mais elle ne donne aucun renseignement spécifique : l'espèce qu'elle vise (*sculpturatus*) ne peut donc être considérée comme décrite.

Genre **Macta** Raffray,

Rev. d'Ent., 1890, p. 85, 86.

Corpus minus elongatum, subdepressum, dense pubescens. Caput ovale, antice attenuatum, tuberculo antennario quadrato, basi valde constricto et utrinque inciso ; subtus carinula media antice bifurcata

et aream triangularem depressam includenti. Maxillarum cardinibus antice leviter productis et acutis et mento os occultum. Palpi maxillares mediocres, articulis 1 et 2 pro parte cardine occultis, 3° subtriangulari, 4° multo majori, oblongo, apice acuminato. Antennæ 11-articulatæ, crassæ et compactæ, clava indistincta. Prothorax campanulatus, antice posticeque constrictus, lateribus utrinque subsulcatus, et ante basin sulco transverso. Elytra subquadrata, humeris dentata, juxta marginem lateralem sulcata. Abdomen elytris paulo longius, segmentis duobus primis subæqualibus. Metasternum brevissimum. Pedes minus elongati, sat crassi, coxis omnibus conicis, anticis et intermediis prominentibus; trochanteribus lateraliter intus in femoribus insertis; tarsis gracilibus, articulis 1° minutissimo, 2° sequenti fere duplo longiori, unguibus binis minoribus, subæqualibus.

Ce genre a le tubercule antennaire en museau carré, comme les *Pselaphomorphus*; mais pour tout le reste il ressemble extrêmement aux *Jubus*.

Il ne comprend jusqu'à ce jour qu'une espèce du Brésil.

Macta constricta Raffray,

Rev. d'Ent., 1890, p. 193, pl. II, fig. 53, 53'.

Castanea, subopaca, pube brevi subdepressa, rufescenti sat dense vestita, palpis tarsisque testaceis. Caput subrugoso-punctatum, juxta collum vertice breviter sulcatum. Oculi minuti. Antennæ gradatim incrassatæ, articulis subquadratis, ultimo oblongo, acuminato, pube brevi densissima, pallide grisea, vestitæ. Prothorax campanulatus, transversus, antice minus, postice plus constrictus, subrugoso-punctatus, lateribus vix dentatus, sulco transverso valido in fovea magna utrinque desinenti, utrinque longitudinaliter parum depressus. Elytra subquadrata, obsolete, subrugose punctata, antice attenuata, humeris subrotundata et breviter dentata, basi carinulata, stria suturali obsoleta, integra, discoidali deficienti.—♀. Long., 2,20 mill.

Un seul individu ♀, de Blumenau (Brésil).

Les articles des antennes sont peu distincts à cause de l'épaisseur de la pubescence qui les recouvre.

Genre **Aretophysis** Reitter,

Verh. Naturf. Ver. Brünn, XX, 1881, p. 200.

Hanches antérieures très grosses, allongées, fortement saillantes,

Côtés du dessous de la tête avec le bord tranchant, au milieu une longue et fine carène partagée en fourche en avant, simple. Yeux petits, ne débordant pas la courbure du corps. Prothorax en ovale transversal, plus large que la tête, de la largeur des élytres, avant la base un sillon transversal droit et profond, s'étendant jusque sur la marge, sur les côtés qui n'ont pas de dent aiguë. Elytres avec une strie suturale, la strie dorsale manque, les côtés sont rectilignes. Abdomen large, segments dorsaux devenant successivement plus courts; au milieu de la base du premier une fossette. Toutes les hanches contiguës, saillantes ; le deuxième segment ventral un peu plus long que les adjacents. Corps gros, parallèle, long, densément velu.

Obs. Je ne connais pas ce genre et la description qui précède n'est que la traduction de celle de M. Reitter.

Arctophysis gigantea Reitter,

Verh. Zool.-bot. Ges. Wien, 1882, p. 384; *Deuts. Ent. Zeits.*, tab. III, fig. 34, 35.

Oblongus, fuscus, palpis tarsisque rufo-testaceis, dense fulvo-tomentosis, subopacus, capite ovato, antrorsum attenuato, simplice, subtus deplanato, lateribus acuto, oculis non productis, palpis parvis, articulo ultimo fusiforme, antennis brevibus, tenuibus, haud clavatis, capite parum longioribus, articulis 2-10 fere quadratis, ultimo oblongo, præcedente fere duplo longiori ; prothorace transverso, pone medium latissimo, ante basin constricto, sulco transverso antebasali integro, extus haud abbreviato, profunde insculpto; elytris thorace vix latioribus, sed sesqui longioribus, stria suturali integra, discoidali nulla, lateribus acute angusteque marginatis; abdomine segmentis dorsalibus subæqualibus, sensim parum angustioribus, ventralibus sex, secundo paululum majore, coxis anticis valde prominulis, omnibus approximatis, trochanteribus pedibusque simplicibus, metasterno brevi, femoribus haud clavatis; tarsis triarticulatis, articulis duobus ultimis subæqualibus, unguiculis duobus æqualibus. — Long., 6,5 mill.

Colombie (*Ex* Reitter).

Genre **Jubomorphus** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 299.

Elongatus. Caput subtriangulare, antice truncatum, tuberculo an-

tennario basi non constricto, lato, medio excavato et diviso; infra carinis duabus obliquis collo convergentibus et evanescentibus. Os mento occultum, cardinibus antice acutissime productis, palporum articulis 1° occulto, 2° sat elongato, clavato, 3° minori, triangulari, 4° magno, subsecuriformi, acuminato. Antennæ basi leviter distantes, graciles, clava magna, 4-articulata. Prothorax subhexagonus, antice posticeque abrupte constrictus, sulcis duobus lateralibus obsoletis et altero transverso basali, valido. Elytra brevia, stria suturali distincta, dorsali nulla, humeris subangulatis sed muticis, juxta marginem lateralem sulcata. Segmento primo abdominali magno. Metasternum brevissimum, subgibbosum. Pedes graciles, coxis omnibus conicis et contiguis, anticis et intermediis prominulis, trochanteribus in femoribus lateraliter intus insertis; tarsis gracilibus, 1° minutissimo, 2° longo, 3° sesqui breviori, unguibus binis valde inæqualibus.

Ce genre a un peu le facies des *Pselaphomorphus*; mais la tête est très différente, le tubercule frontal n'est point en museau, il est très profondément divisé, ce qui fait que les antennes sont réellement distantes à leur insertion; ce caractère l'éloigne des *Jubus*. Il diffère beaucoup des *Sebaga*, qui ont également les antennes distantes, par la dimension du premier segment abdominal, la forme bien plus allongée et le front excavé entre les antennes.

On n'en connait encore qu'une espèce, du Venezuela.

Jubomorphus Simoni Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 299, pl. VI, fig. 2.

Pl. I, fig. 24 et antenne.

Elongatus, rufus, nitidus, antennis, palpis pedibusque testaceis, pube subtili dispersa, testacea. Caput minus elongatum, antice truncatum, inter oculos foveis duabus minutis et sulcis duobus antice in fovea magna tuberculum antennarium dividenti desinentibus. Antennæ parum elongatæ, graciles, articulis 1° brevi, crasso, 2° graciliori, oblongo, sequenti fere duplo longiori, 3-7 gracilibus, oblongis, longitudine decrescentibus, clava magna, sat abrupta, 8° præcedenti fere duplo majori, 8-10 ovatis, basi truncatis, latitudine subæqualibus, 10° paulo breviori, subquadrato, 11° præcedenti nec latiori, sed fere duplo longiori, subconico, clava sat longe setosa. Prothorax subhexagonus, antice posticeque sat abrupte constrictus, utrinque antice leviter fasciculatus, lateribus post medium

longe, valde et acute dentatus, sulcis lateralibus antice valde obsoletis, postice ampliatis et profundis, cum sulco transverso valido junctis, disco subdeplanatus. Elytra basi attenuata, humeris obliqua et elevata, post humeros lateribus sinuata et valde sulcata, hoc sulco apice evanescenti, basi transversim carinata et bifoveata, stria suturali integra, dorsali nulla, angulis posticis obsolete truncatis, margine postico levissime arcuato. Abdomen magnum, lateribus arcuatum et medio elytris paulo latius, valde marginatum, segmento 1° abdominali cæteris simul sumptis majori, elytris fere longiori. Pedes graciles, tibiis rectis. — ♂. Oculi in utroque sexu subæquales, magni, prominentes. Abdomen apice magis attenuatum et infra leviter incurvum ; segmento ultimo medio tuberculo subquadrato. — Long. 1,40 mill.

Deux exemplaires ♂ et ♀, de la colonie Tovar (Venezuela).

Les deux sexes ne présentent aucune différence, ni dans les yeux, ni dans les élytres, et ne peuvent être distingués l'un de l'autre que par l'abdomen.

Genre **Sebaga** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 300.

Minus elongata, crassior. Caput quadrato-elongatum absque tuberculo antennario, infra carinis duabus longe ante collum junctis. Os mento et cardinibus prominulis et acutis occultum; palpis minoribus, articulis 1° occulto, 2° gracili, leviter clavato, 3° minori, triangulari, 4° obovato, leviter securiformi, apice acuminato. Antennæ basi distantes, breves, graciles, clava parum distincta, 4-articulata. Prothorax transversus, campanulatus, postice valde constrictus, sulco transverso post medium fere bilobatus. Elytra magna, humeris subquadrata. Abdomen elytris fere minus, segmento primo sequenti perparum longiori. Metasternum breve, elevatum. Pedes breviores, tarsis gracilibus, unguiculis binis æqualibus.

Ce genre a de grandes analogies avec les *Jubus* ; mais sa tête ne présente plus de traces de tubercule antennaire, elle est tronquée en avant et les antennes sont réellement bien distantes à leur insertion. Il ressemble aussi au genre *Macta* ; mais il n'y a pas de tubercule antennaire en forme de museau et les antennes sont bien plus grêles. Le prothorax présente une sculpture ou une bosse au milieu et au-dessus du sillon transversal.

J'avais créé ce genre pour un insecte du Venezuela ; mais depuis

j'ai découvert que d'autres espèces, soit inédites, soit déjà décrites comme *Jubus*, doivent en faire partie. Il me parait presque certain que le *Duciola scydmænilla* Shrp. s'y rapporte également; peut-être aussi le *Duciola aberrans* Shrp., mais cela est très douteux et je laisse cette dernière espèce provisoirement dans le genre *Jubus*.

Les *Sebaga* semblent confinés jusqu'à présent dans l'Amérique centrale et méridionale.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. 3. Sculpture du prothorax consistant dans une aréole centrale arrondie et déprimée. *centralis.*
A. 2. Sculpture du prothorax consistant dans un tubercule tronqué transversal.
B. 2. Un fort tubercule transversal au-dessus du sillon. *lamellata.*
B. 1. Un petit tubercule en forme de carène transversal au-dessus du sillon. *dilatata.*
A. 1. Prothorax simplement gibbeux au-dessus du sillon. *denticollis.*

1. **Sebaga centralis** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 300, pl. VI, fig. 3.

Pl. II, fig. 39.

Ovalis, rufa, antennis, tarsis palpisque testaceis, pube subtili dispersa, testacea. Caput elongato-quadratum, antice leviter attenuatum et truncatum, obsolete punctatum, ante oculos foveis duabus magnis, antice in sulcos divergentes prolongatis. Antennæ breves, graciles, articulis 1-2 latitudine æqualibus, 1° l reviori, 2° elongato-quadrato, 3-5 gracilioribus, breviter oblongis, 6-7 fere quadratis, 8-10 majoribus, subquadratis, leviter crescentibus, 11° præcedenti fere duplo longiori, oblongo, acuminato. Prothorax capite multo latior, transversus, campanulatus, disperse punctatus, post medium valde et abrupte constrictus, sulco transverso valido, medio aream magnam depressam, rotundatam includenti. Elytra prothorace multo longiora, vix latiora, antice leviter attenuata, basi transversim carinulata, humeris subquadratis, perparum prominulis, obsolete bifoveata, stria suturali integra, dorsali nulla, punctis aliquot subrugosis seriatim et transversim dispositis. Abdomen ely-

tris minus, segmento 1° sequenti sesqui longiori, 2-3 inter se subæqualibus. Tibiis intermediis leviter incurvis. Abdomen infra leviter deplanatum, segmento ultimo late nec profunde foveato. ♂. — Long., 1,60 mill.

Un seul exemplaire ♂, de San Esteban (Venezuela).

Le dessin du prothorax rend cet insecte fort curieux.

2. **Sebaga lamellata** nov. sp.

Pl. II, fig. 37 et antenne.

Ovalis, rubro-castanea, antennis pedibusque rufis, setis aureis, sat elongatis et depressis vestitus. Caput elongato-quadratum, antice leviter attenuatum et truncatum, antice sulcis duobus validis, subparallelis. Oculi magni. Antennæ mediocres, articulis 1-2 majoribus, subquadratis, 3-7 minoribus, 3-4 obconicis, 5° quadrato, 6-7 quadrato-transversis, 8-10 majoribus, elongato-quadratis, latitudine et longitudine crescentibus, 11° præcedenti longiori, oblongo, acuminato. Prothorax campanulatus, antice attenuatus, capite multo latior, post medium valde et abrupte constrictus, sulco transverso, valido, leviter sinuato, et insuper medio tuberculo valido, transverso, apice truncato, lateribus post medium haud dentatus, lobo postico transverso, elevato, hujus lateribus obliquis et antrorsum obtuse dentatis. Elytra latitudine sua longiora, antice attenuata, disperse subrugosulo-punctata, basi carinata et utrinque dentata, stria suturali valida, depressa, stria dorsali deficienti, sed basi fovea magna. Abdomen obsolete subrugoso-punctatum, segmento 1° sequenti paulo longiori, segmento ultimo ventrali late nec profunde foveato. ♂. — Long., 1,80 mill.

Un seul exemplaire ♂, du Mexique ; trouvé par M. A. Grouvelle dans les tabacs.

Cette espèce diffère de la précédente par le dessin du prothorax, la taille plus grande, la couleur bien plus foncée, la pubescence dorée plus longue et les antennes plus fortes.

3. **Sebaga dilatata** nov. sp.

Pl. II, fig. 36 et antenne.

Ovalis, brevior et crassior, rufa, pube sat elongata, dispersa,

fulva, antennis testaceis, pedibus fulvis. Caput elongato-quadratum, antice leviter attenuatum et truncatum, angulis posticis magis, prominulis, valde obtusis, antice sulcis duobus validis, subparallelis. Oculi magni. Antennæ breves, graciles, articulis duobus primis majoribus, subelongato-quadratis, 3° breviter obconico, 4-5 rotundatis, 6-7 transversis, 8-10 majoribus, quadrato-transversis, crescentibus, 11° ovato, apice acuminato. Prothorax transversus, campanulatus, antice attenuatus, capite multo latior, post medium valde et abrupte constrictus, sulco transverso leviter sinuato, et insuper medio tuberculo minuto transverso, apice truncato, lateribus post medium subacute angulatus, haud dentatus, lobo postico transverso, hujus lateribus obliquis, ad medium sat acute dentatis. Elytra latitudine sua paulo longiora, antice attennuata, basi carinata et utrinque dentata, stria suturali parum depressa, dorsali deficienti, sed basi fovea maxima. Abdomen breve, segmento primo sequenti longiori, ultimo ventrali transversim depresso. ♂. — Long., 1,20 mill.

Un seul individu ♂, de Blumenau (Brésil).

Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par sa taille plus petite, la couleur plus claire, les antennes plus courtes et plus grêles et le tubercule médian prothoracique beaucoup plus petit.

4. **Sebaga denticollis** Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 455 *(Jabus)*.

Pl. II, fig. 35.

Suboblonga, rufa, pube subtili dispersa pallida, antennis testaceis. Caput magis elongatum, antice leviter attenuatum et truncatum, angulis posticis obtusis, sulcis duobus subparallelis, validis et longioribus. Oculi magni. Antennæ breves, crassiores, articulis duobus primis majoribus, 3-7 minoribus, 3° obconico, 4-7 subquadratis, 8-10 majoribus, quadratis, crescentibus, 11° breviter oblongo, basi truncato, apice valde acuminato. Prothorax haud transversus, capite longior et latior, campanulatus, antice valde attenuatus, post medium abrupte constrictus, lateribus obtuse et subrotundatim angulatus, sulco transverso valido, uutrinque in fovea desinenti et disco insuper medio gibboso, lobo postico transverso, hujus lateribus obliquis et antice obtuse sed late dentatis, basi medio sinuata. Elytra sat elongata, antice attenuata, basi carinulata et utrinque dentata, stria suturali valida, basi unifoveata, dorsali deficienti, fovea

attamen permagna oblonga. Abdominis segmento primo sequenti paulo longiori; ultimo ventrali medio foveato. ♂.— Long., 1,50 mill.

Mexico. Un seul exemplaire ♂ (type de M. Schaufuss).

Cette espèce est à peu près de la taille et de la couleur de la précédente; mais elle est plus allongée, les antennes sont plus épaisses, surtout la massue; le prothorax est plus allongé et présente seulement au-dessus du sillon une gibbosité assez peu accentuée.

Species invisa

Sebaga scydmænilla Sharp,

Biol. centr.-amer. Coleopt., II, part. I, 1887, p. 44, tab. I, fig. 24 (*Duciola*).

Rufescens, sat pubescens, anterius attenuata; antennis pedibusque testaceis, illarum clava laxa, elongata, manifeste 4-articulata: capite anterius biimpresso; prothorace lateribus ante basin constrictis, dorso pone medium profunde transversim sulcato. — Long., 1 1/2 mill.

Guatemala: Senahu.

Antennes avec l'article basal petit, le second égal au basal, 3-7 tout à fait petits, 8-10 plus grands, semblables, transversaux, le dernier plus long, mais pas plus large que le dixième. Tête atténuée en avant, avec deux profondes dépressions parallèles. Thorax court, s'élargissant de l'avant à l'arrière du milieu où il est si subitement étranglé qu'il fait un angle proéminent; avec un sillon transversal profond au-devant de la base s'étendant sur la largeur entière. Elytres très allongées, avec une strie suturale fovéolée à la base et une autre fossette entre elle et l'épaule, ces fossettes réunies à l'extrême base par une sorte de rebord aplati. Arrière-corps court. Métasternum assez allongé.

L'unique individu est en mauvais état; ce peut être une ♀, bien que le penultième segment ventral soit excessivement court.

(*Ex* Sharp.)

Obs. Cette description et surtout la figure qui l'accompagne rendent certaine la place de cette espèce dans le genre *Sebaga*.

MŒURS & MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

Par le Capitaine XAMBEU.

BUPRESTIDES

(*Suite*)

ÉCUSSON SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR LISSE ET LUISANT. MANDIBULES BIDENTÉES.

Gen. **Ancylochira** Eschs.

Ecusson supérieur ruguleux sur un petit espace en dehors de l'angle du V renversé ; l'inférieur ruguleux aussi en avant du sillon médian.

1. **A. flavomaculata** Fabr.

Larve: Perris, 1854.

Longueur, 30 à 36 millimètres ; largeur, 5 à 8 millimètres.

Corps charnu, un peu déprimé, à région antérieure large, à bords latéraux pubescents, paraissant finement ponctué de roussâtre, avec courtes spinules très rapprochées dirigées en arrière.

Tête subcornée, roussâtre, en partie enchâssée dans le premier segment thoracique, front marqué d'une fossette large et peu profonde sur laquelle passe un petit sillon en arc renversé allant d'un angle à l'autre ; bord antérieur taillé en biseau, sauf le milieu qui est tranchant, avec une petite bordure noirâtre et cornée ; épistome trapézoïdal ; labre assez saillant, à bord antérieur droit, à angles arrondis, frangé de courts cils roussâtres ; mandibules courtes, se joignant à peine, à base ferrugineuse, à extrémité noire et bidentée, tranche interne creuse ; mâchoires courtes, charnues, roussâtres, ainsi que les autres pièces buccales qui suivent ; lobe cylindrique, à bout arrondi, frangé de cils spinuliformes ; palpes maxillaires obliques, de deux articles, le basilaire grand, le terminal à bout cilié ; lèvre inférieure bilobée et ciliée à ses bords, à milieu proéminent et pubescent ; palpes labiaux rudimentaires, d'un seul article tuberculiforme, émergeant du coin

inférieur de la lèvre; — antennes courtes, de trois articles; le premier blanc livide, grand, renflé et rétractile; deuxième cylindrique, roussâtre, ainsi que le troisième, qui est un peu plus court et à extrémité subtronquée, avec soie extérieure.

Segments thoraciques couverts sur les côtés de poils roussâtres courts, très fins; le premier grand, deux fois plus large que la tête, à angles antérieurs aigus, un peu étranglé au tiers antérieur où il est marqué d'un pli transversal, puis dilaté et latéralement arrondi, coriace et roussâtre, avec deux sillons en forme de V renversé, bordés de petites rides transversales, à sommet rugueux; deuxième court, étroit, avec pli transversal presque médian; troisième moins large et plus long.

Segments abdominaux couverts de poils latéraux comme les précédents; les huit premiers égaux, avec pli médian transversal et fossette latérale provoquant la formation d'un bourrelet; le neuvième un peu plus court et moins large, sans pli, à fossette moins marquée: mamelon anal court, avec sillon postérieur le séparant en deux courts lobes à bords ciliés.

Dessous: le premier segment thoracique est parcouru par un sillon longitudinal médian; les huit premiers segments abdominaux avec pli médian transverse; les deuxième et troisième segments thoraciques et le premier segment abdominal sont garnis de petits mamelons à peine rétractiles, deux sous le deuxième segment, quatre sous le troisième, disposés en série transverse et arquée, les deux extérieurs les plus saillants; sous le premier segment abdominal est un gros mamelon central subtriangulaire dont la base est contiguë au segment, et dont les côtés sont entourés de quatre tubercules arrondis: un bourrelet de séparation latérale parcourt les flancs.

Stigmates roussâtres, la première paire en forme de croissant transversal, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique; les suivantes subelliptiques, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans l'intérieur des souches et des grosses branches des pins récemment morts: les œufs pondus dans l'intérieur de l'écorce, la jeune larve plonge dans le bois jusqu'à la profondeur de un centimètre environ: elle suit les fibres longitudinales de l'aubier, pratique une galerie à section elliptique qu'elle comble au fur et à mesure de ses déjections, et quand arrive le terme de son complet développement, elle remonte vers la surface de l'aubier, le perfore jusqu'à l'écorce qu'elle entame aussi légèrement, bouche avec des fibres tirées du bois la sortie ainsi ménagée pour l'adulte, recule un peu en arrière, puis se façonne une loge dans laquelle devra s'accomplir la phase nymphale.

Nymphe blanche, molle, glabre, yeux rougeâtres; le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est garni en dessus de trois petits mamelons, un médian saillant en forme de grosse papille inclinée en arrière, deux latéraux: mamelons et papilles ayant pour effet d'amortir les chocs que la nymphe pourrait ressentir dans sa loge.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 177.

Il est de toute l'Europe et de l'Algérie et n'est commun nulle part, quoique sa larve soit abondante.

C'est sur les troncs des pins récemment coupés et exposés en plein soleil et sur les pins rabougris et maladifs, à l'extrémité des branches à demi desséchées, que l'adulte se plait à stationner; c'est en juillet et en août qu'il fait son apparition, il n'est pas d'une rareté excessive, mais il est agile et difficile à prendre, il s'envole au moindre mouvement ou se laisse tomber à terre; un rien le fait disparaître: en interceptant, lorsqu'on le peut, les rayons solaires et en le mettant ainsi à l'ombre, on court la chance de s'en rendre assez facilement maître. Nous l'avons pris aux environs de Ria, en juillet.

2. **A. 8-guttata** Linn.

Larve: Perris, 1854.

Corps moins grand que celui du précédent, l'*A. flavomaculata*, avec lequel il a les plus grands rapports.

Les deux sillons en forme de V renversé, situés sur le premier segment thoracique, au lieu d'avoir des rides cornées et rugueuses dans toute leur longueur, n'en présentent qu'à la moitié supérieure de l'angle et sont plus espacées; de plus, le sillon de la région inférieure a aussi un nombre de rides moindre à l'extrémité antérieure; en outre, la proéminence de la lèvre inférieure est plus large et semi elliptique: le reste du corps est exactement semblable.

La larve attaque les jeunes pins morts sur pied, dans lesquels elle creuse des galeries longitudinales, au fond desquelles elle subit sa métamorphose: elle vit aussi dans les racines des jeunes pins qu'elle doit détruire.

Nymphe, Ressemble exactement à celle de l'*A. flavomaculata*: c'est son portrait identique.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 181.

Il est de France, de toute l'Europe tempérée et d'Algérie.

C'est en juillet et en août qu'on le trouve sur les jeunes feuilles aciculaires du pin ; nous l'avons pris au vol, aux environs de Ria.

3. **A. rustica** Linn.

Larve : Schiœdte, 1870.

Corps comme chez les précédents.

Tête : Labre transversalement quadrangulaire, à sommet arrondi ; mandibules tridentées, d'après Schiœdte (bidentées, selon Perris) ; lobes acuminés, le dernier plus petit, dos denté extérieurement au-dessus de la jointure articulaire ; second article des antennes subglobuleux, membraneux, densément pileux au sommet, troisième article grêle, conique.

Segments thoraciques, le premier segment transversalement arrondi, deux fois plus large que les suivants, déprimé ; plaques coriaces granuleuses plus fortes, transverses, carénées, inégalement dentelées au sommet ; sillons étroits se touchant presque au sommet, séparés à la base par un intervalle très étroit, sillon inférieur unique.

Segments abdominaux déprimés, avec impression latérale relevant les côtés en forme d'un long bourrelet ; valves anales coniques.

La larve vit sous l'écorce et dans le bois de pin.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 171.

Il est de presque toute l'Europe et d'Algérie : nous l'avons pris deux fois à terre, en août et en septembre, dans les bois de pin des environs de Ria.

Gen. **Anthaxia** Eschs.

Pas de rugosités sur l'écusson, deux verrues sur le troisième segment thoracique et deux en dessous.

1. **Anth. manca** Linn.

Larve : Perris, 1858.

Longueur, 12 millimètres 5.

Corps blanc, charnu, glabre et lisse, forme de pilon aplati au gros bout.

Tête grosse, rétractile, déprimée, écailleuse ; mandibules fortes, brunes, comprimées, à bord antérieur brusquement tronqué, irrégulierement denté ; pas de palpes.

Segments thoraciques, le premier grand, large, à peu près lenticulaire, marqué de deux sillons longitudinaux en forme de V renversé, les deuxième et troisième beaucoup plus courts et moins larges.

Segments abdominaux égaux en longueur et en largeur, cylyndriques; points d'intersection des segments étranglés.

C'est tout ce qu'en dit *Perris*; il est vrai d'ajouter qu'il fit sa description sur des larves mortes et que c'est le premier mémoire qu'il rédigeait. Vingt ans après, les particularités afférentes à l'épistome et au labre, avec lobes et palpes maxillaires, à la lèvre et aux palpes, aux antennes et aux stigmates, ne lui eussent pas échappé, même avec des larves privées de vie.

Quoiqu'il en soit, les détails biologiques qu'il donne dans son mémoire soit du plus haut intérêt; ils trahissent déjà les vues philosophiques élevées, dont il ne cessa d'empreindre plus tard ses remarquables travaux.

Nous pourrions reprendre, pour la compléter, la description de la lave de l'*Anth. manca*, nous préférons, par respect pour la mémoire du maître, nous contenter de lire entre les lignes et laisser comme cachet cette première œuvre originale.

Provenant d'œufs pondus en mai et en juin sur l'écorce de l'arbre nourricier, le robinier, l'ormeau, et toujours déposés du côté exposé au soleil, la jeune larve pénètre de suite dans l'écorce, ronge une partie du liber et de l'aubier qu'elle creuse en forme de galeries sinueuses; aux approches de l'hiver, elle pénètre dans le bois, à une faible profondeur, en bouche l'orifice, y passe la mauvaise saison et dès qu'arrivent les beaux jours, elle reprend son activité première jusqu'à ce qu'elle arrive au terme de son développement larvaire; à ce moment, un besoin impérieux l'oblige à ménager le berceau de la future nymphe. A cet effet, au fond de sa galerie, elle se façonne une loge spacieuse, à parois lisses, se retourne de manière à faire face à l'orifice du trou d'entrée, moyen d'assurer la sortie plus facile de l'adulte, puis elle prend position, se contracte, et tout aussitôt commence en elle le travail préparatoire, prélude de la nymphose.

A Josserand, près de Montélimar, il nous fut donné de constater que, dès le mois de novembre, la larve s'était non seulement transformée en nymphe, mais que celle-ci avait déjà donné dès ce moment le jour à l'adulte; peu de larves restaient pour hiverner: c'est dans une longue branche d'orme transversalement placée sur une haie que nous observâmes cette particularité.

Adulte: De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 227.

Il est de France et de presque toute l'Europe; on le prend sur

l'orme, le cerisier, le frêne : il fait son apparition de bonne heure en avril et en mai ; c'est par un trou elliptique que l'adulte se fait jour au dehors. Vif et alerte comme tous ses congénères, il échappe facilement à la main qui veut le saisir. Nous l'avons pris fin avril à Lyon sur l'aubépine ; aux premiers jours de mai à Servonnet-Romans, sur des jeunes pousses d'orme ; fin octobre à Montélimar, dans des branches d'orme, où il était très abondant.

2. **Anth. cyanicornis** Fabr.

Larve : Mulsant et Revelière, 1859.

Corps charnu, allongé, déprimé, recourbé en hameçon, blanc jaunâtre, parsemé de courts poils fins peu apparents ; large à la région thoracique, déprimé et atténué à la partie postérieure.

Tête courte, rétractile, invaginée dans le premier segment thoracique, élargie d'avant en arrière, plus large que longue, rayée de deux fins sillons sur chaque côté, molle, jaunâtre sur le vertex, fauve brunâtre sur la lisière ; épistome membraneux, blanchâtre, étroit, court, transverse ; labre forme et couleur comme l'épistome ; mandibules fortes, cornées, courtes, noires, obtusément bidentées à l'extrémité ; mâchoires à téguments durs, recouvertes à la base par le menton ; lobe petit, palpiforme, frangé de soies intérieures, pas plus long que le dernier article des palpes maxillaires, qui sont biarticulés, à peu près égaux ; menton large, subéchancré à son bord antérieur, rayé de deux lignes longitudinales ; lèvre submembraneuse, en parallélogramme transverse, un peu plus large que longue ; palpes labiaux rudimentaires, coniques, sur le bord inférieur de la lèvre ; antennes de trois articles apparents ; le basilaire charnu, rétractile ; le médian cylindrique à bord supérieur cilié ; le terminal très court, surmonté de très petits cils débordés par une longue soie.

Segments thoraciques jaunâtres, avec poils fins, très courts, clair semés sur la surface ; premier segment grand, large, transverse, subarqué à son bord antérieur, avec plaque subcornée couvrant le disque, traversé par deux lignes en forme de V renversé ; deuxième segment court, plus large que long, subarqué à son bord antérieur ; troisième plus long que le précédent, subarqué aussi à son bord antérieur.

Segments abdominaux jaunâtres, avec poils épars ; le premier court, plus large que long, anguleux en avant, échancré en arrière ; les cinq suivants convexes, moins longs que larges, avec bourrelet latéral étroit ; les deux suivants moins longs, le dernier subconique.

Dessous de la couleur du dessus ; les deux premiers segments thoraciques avec plaque coriace lisse ; le troisième porte sur chacun de ses bords un tubercule arrondi ; les huit derniers segments abdominaux marqués d'une ligne longitudinale enfoncée sur chacun de ses bords : le mamelon anal porte sur sa moitié une fente longitudinale.

Stigmates, la première paire grande, sur le bord latéral du deuxième arceau, touchant le bord antérieur ; les autres plus petites touchant le bourrelet latéral supérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans le chêne vert.

Adulte : De Marseul, *Mon.*, 1865, p. 210.

Il est de l'Europe méridionale et de l'Algérie : nous l'avons pris à Aix, en juillet, sur des barrières de chêne mort ; par sa couleur brillante, par son allure très vive, il a de loin l'aspect d'un *Chrysis*.

3. **Anth. candens** Panz.

Larve : Schiœdte, 1870.

Longueur : 16 millimètres.

Corps déprimé, blanc jaunâtre, avec poils blancs, clair semés, et légers plis transversaux, large à la région thoracique.

Tête large, jaune roux, rugueuse, en partie invaginée dans le premier segment thoracique ; labre à bords antérieurs droits, à angles arrondis, en forme de parallélogramme élargi ; mandibules noires, à tranche interne creuse, à extrémité échancrée et bifide ; mâchoires à lobe charnu saillant ; palpes maxillaires de deux articles brunâtres, le basilaire gros, le terminal allongé, à extrémité brune ; antennes à second article conique, presque droit, éparsement cilié au sommet, troisième article grêle conique.

Segments thoraciques, le premier est très grand, large, dépourvu de granules, plus étroit à la partie antérieure qu'à la postérieure, légèrement arqué devant, puis se recourbant de chaque côté en quart de cercle et presque droit postérieurement ; il porte en dessus un sillon profond allant d'un angle postérieur à l'autre, d'abord sensiblement en ligne droite, puis parallèlement au bord antérieur, de chaque côté un court trait longitudinal ; sur le disque sont deux sillons profonds en forme de V renversé ; deuxième segment moins large et moins long, transversalement ridé ; troisième segment un peu moins large que le précédent, deux fois plus long, avec rides transverses.

Segments abdominaux, le premier plus étroit que le précédent,

plus large que les sept suivants qui sont égaux ou à peu près ; le dernier conique se termine par le mamelon anal qui est allongé, avec fente longitudinale.

Dessous, le premier segment thoracique est longitudinalement traversé par un sillon médian ; le deuxième transversalement ridé avec forte dépression à la base : le troisième est muni de deux mamelons arrondis, saillants, près des bords latéraux ; un bourrelet latéral avec fossette roussâtre parcourt les flancs abdominaux.

C'est sous l'écorce des chênes, des pruniers et des cerisiers morts que vit cette larve, à la partie basse du tronc qui est à l'exposition du midi ; c'est du liber et de l'aubier qu'elle se nourrit et dans lesquels elle creuse des galeries irrégulières, galeries qu'elle laisse remplies de déjections et qui augmentent de développement au fur et à mesure que s'accroît son corps ; en août, parvenue au terme de son existence larvaire, elle songe à construire l'abri qui devra garantir l'adulte des froids de la mauvaise saison : si l'écorce est épaisse, elle se façonne une loge oblique dans l'épaisseur même de la couche corticale ; dans le cas contraire, elle entre dans le bois, s'y construit une loge semblable mais horizontale, en ayant soin, dans les deux cas, de boucher, au moyen de ses propres déjections, l'entrée de la loge ou de la galerie, puis elle se prépare aussitôt à subir sa transformation en nymphe ; celles qui sont entrées dans le bois se retournent au préalable, de manière à faire face au dehors ; aussitôt après a lieu la transformation nymphale ; cette phase est accomplie fin septembre, l'adulte formé devra donc, dans cette position d'expectative, attendre l'arrivée des belles journées de mai pour se faire jour à travers la couche subéreuse qui le séparait du dehors et quitter le berceau où, comme larve et comme nymphe, s'étaient accomplis ses premiers états, ne laissant d'autre indice du passage de son existence qu'un trou sur l'écorce d'un diamètre et d'une forme proportionnés au volume de son corps.

Galeries et loges, cachées pendant quelque temps encore, deviendront le refuge et le berceau de nouvelles générations d'insectes d'ordres divers, de sorte que le travail de notre larve, y compris les déjections et les détritus qu'elle laisse, ne seront pas perdus pour l'avenir.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 233.
Il est d'Autriche et on le dit rare ; il paraît en mai et juin.

4. **Anth. hypomelæna** Illig.

Larve : Xambeu, 1892.
Longueur, 10 millimètres ; largeur, 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps convexe, charnu, jaune clair, avec courte pubescence rousse, plus dense à la région thoracique qui est large et renflée ; atténué à l'extrémité postérieure.

Tête jaunâtre, granuleuse, rétractile, charnue ; lisière frontale subcornée et ferrugineuse ; à pubescence serrée sur son pourtour, moitié moins large et moitié moins longue que le premier segment thoracique, à bords arrondis ; épistome transverse, flave pâle, bord ferrugineux : labre translucide, flavescent, glabre, à angles antérieurs aigus, subéchancré au milieu : mandibules fortes, cornées, luisantes, à base ferrugineuse, à extrémité noire et bidentée, les deux dents séparées par une rainurelle ; mâchoires d'un testacé flave, pubescentes de roux : lobe petit, palpiforme, arqué en dedans, avec deux petits cils noirs au bout ; palpes maxillaires de deux articles coniques, le basilaire long, le terminal à bout obtus et cilié ; menton charnu, cordiforme, bilobé, flavescent, à milieu échancré ; palpes labiaux très petits, peu distincts, à extrémité ambrée ; antennes courtes, testacées, rétractiles, terminées par un long cil, placées en arrière et au milieu de la base des mandibules.

Segments thoraciques jaunâtres, avec pubescence rousse ; le premier granuleux, formant un gros bourrelet circulaire, traversé au tiers antérieur par une forte incision elliptique, avec sillon longitudinal en forme de V renversé et pubescence très dense, deux fois plus large que chacun des deux suivants qui sont moins longs et moins pubescents, avec ligne médiane, de chaque côté de laquelle surgit un gros mamelon.

Segments abdominaux, le premier de même forme que les deux précédents, mais moins long et moins large, avec sillon médian ; les sept suivants non mamelonnés, lisses, luisants, diminuant de volume jusqu'au neuvième ; mamelon anal pubescent, arrondi, à fente de couleur plus pâle que le fond ; chaque anneau se contracte, se boursouffle, aidant ainsi à la progression lente de la larve.

Dessous de la tête d'un testacé pâle, avec pourtour ferrugineux circonscrivant les pièces buccales ; celui des segments identique de forme et de coloration au dessus ; un fort bourrelet latéral en forme de chaînon sépare la région dorsale de la région ventrale ; par sa dilatation, ce bourrelet aide aussi aux mouvements de la larve.

Stigmates, la première paire ovalaire, flave, à péritrème corné et roux, au fond d'une fossette sise au tiers antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres très peu accentuées et rousses, sur le tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

C'est fin juillet qu'aux environs de Ria on trouve accouplé l'*A. hypomelæna*, sur l'*Eryngium campestre* Linn. ; la copulation

terminée, la femelle pond au bas du pétiole des feuilles qui, au ras du sol, parent le tour de la tige de la plante ; dès son éclosion, la petite larve ronge en remontant la substance médullaire du pétiole ; elle progresse ainsi en se développant, et quand arrivent les premiers frimas, elle aussi arrive à son complet développement larvaire ; par son travail de cheminement, elle se trouve alors aux deux tiers environ du support, c'est-à-dire près de la partie foliacée : là elle s'arrête, fait l'ablation complète du canal médullaire (il en est même qui font une double ablation, distante l'une de l'autre d'environ un centimètre), puis se retourne, redescend au milieu de la tige, et après s'être façonnée à cet endroit une longue loge oblongue, elle se prépare à subir sa transformation nymphale, en ayant soin au préalable d'évider le trou de sortie de l'adulte.

En pratiquant l'ablation de la portion intérieure du support, deux cas se produisent simultanément qui mettent cet être si chétif à l'abri de tout accident : aux premiers frimas, le point de la feuille où la substance médullaire a été rongée est trop faible pour résister aux forts coups de vent ; il y a rupture, la feuille emportée disparaît, ne risquant pas d'entraîner avec elle le berceau où repose la larve ; en même temps, le pétiole dans lequel elle repose se détache du pied et tombe à terre, ne risquant plus ainsi d'être entraîné par les courants : dès lors, tout danger étant évité, la larve pourra sans appréhension accomplir son cycle nymphal ; quelques rares larves vivent dans l'intérieur des tiges de l'*Eryngium*.

La nymphose a lieu fin mai et commencement de juin : il est des des larves, mais bien peu, qui se transforment dès l'automne.

Nymphe : longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 1/2 à 3 millimètres. *Corps* jaunâtre, verruqueux, déprimé en dessus, un peu moins en dessous, subatténué aux deux extrémités ; tête infléchie ; antennes obliques ; masque frontal à milieu excavé ; le premier segment thoracique avec deux fovéoles latérales ; les six derniers segments abdominaux avec légère apophyse au milieu du bord latéral ; segment anal inerme, caché par la peau ratatinée de la larve sur laquelle il repose et qui sert avec les protubérances latérales à préserver le corps des chocs que pourrait recevoir le frêle esquif.

La nymphose dure une grande partie du mois de juin.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 240.

Il est de France et de l'Espagne méridionale : son apparition a lieu en juillet et en août ; durant le jour, pendant que l'astre solaire déverse ses rayons de feu, il se tient sur les feuilles ou sur les fleurs de la plante nourricière, sa plante de prédilection qu'il ne quittera que si les besoins de la reproduction l'y forcent ; dès

qu'apparaissent les heures sombres, il cherche un abri contre la fraîcheur des nuits, soit sous les feuilles, soit le long de la tige du *Chardon Roland*; il est très commun aux environs de Ria et se laisse assez facilement prendre à la main.

5. **Anth. sepulcralis** Fabr.

Larve: Perris, 1854.

Longueur, 15 à 16 millimètres.

Corps mou, charnu, pubescent, comme chez toutes les larves du genre; forme aplatie et semblable dans les détails.

Tête: bord antérieur droit; labre à bords arrondis, semi-elliptique, entièrement glabre; mandibules noires, finement striées en dedans, très finement chagrinées au milieu de la tranche externe; lèvre inférieure coupée carrément au bord antérieur, sans proéminence; palpes labiaux rudimentaires, émergeant du fond de deux petites fossettes creusées à moitié de la hauteur de la lèvre; antennes à troisième article arrondi.

Segments thoraciques mous, charnus, pubescents; le premier avec deux sillons en forme de V renversé, latéralement sillonné d'une fossette longitudinale un peu arquée en dedans, lisse et luisant, sans plaques ni granules; troisième segment pourvu de deux mamelons arrondis, saillants, légèrement rétractiles, placés près des bords latéraux.

Dessous de même consistance qu'en dessus; le premier segment thoracique est longitudinalement unisillonné, le troisième porte deux mamelons identiques à ceux du dessus.

La larve vit dans les branches de pin ou dans les jeunes pins de huit à douze ans malades ou récemment coupés; elle trace entre l'écorce et l'aubier des galeries sinueuses qu'elle remplit de ses propres déjections; à l'extrémité de ces galeries, elle se creuse une petite cavité arrondie où elle stationne quelque temps; aux approches de l'hiver, elle s'enfonce obliquement dans l'aubier, s'y construit une loge où elle opèrera plus tard sa transformation en nymphe: la larve ne dédaigne pas l'écorce des pieux servant de tuteurs et les traverses des clôtures.

Nymphe: semblable à celles du genre.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 253.

Il est de France, du reste de l'Europe et d'Algérie: il parait pendant toute la belle saison, se pose sur les fleurs de *Sonchus*, de renoncules, sur les échalas et sur les clôtures de pin récemment cou-

pés ; nous l'avons pris à Mont Genèvre, ainsi qu'au massif du Canigou, où il est commun.

6. **Anth. praticola** Laf.

Larve : Perris, 1862.

Taille un peu plus petite que celle de l'*Anth. sepulcralis*, à laquelle elle ressemble trait pour trait.

La femelle pond ses œufs sur les branches malades ou mortes des vieux pins de deux à trois centimètres de diamètre ; jeune, la larve vit d'abord sous l'écorce, puis elle s'enfonce dans le bois où elle se transforme en nymphe, fin mars ou avril.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 255.

Il est de France et d'Allemagne ; paraît dès le mois d'avril, se pose sur les fleurs de ciste, de potentille ou de renoncule ; nous l'avons pris dans les bois de pins des environs de Ria.

Tous les *Anthaxia* à couleur noire vivent à l'état de larve sur les pins, et, une fois adultes, ils se posent sur les fleurs à corolle jaune.

7. **Anth. 4-punctata** Linn.

Larve : Nordlinger, 1848.

Longueur, 11 millimètres.

Corps mou, blanc, pièces buccales brunâtres ; segments thoraciques très développés ; mamelon anal mutique.

Vit sur les pins et les jeunes sapins, entre l'écorce et l'aubier, où elle creuse une galerie sinueuse qu'elle élargit insensiblement, commettant des dégâts très préjudiciables ; aux premiers froids elle entre dans l'aubier ; parvenue à son complet développement, elle élargit l'extrémité de sa galerie en une forme de loge dans laquelle s'accomplira sa transformation en nymphe.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 253.

Il est de France, du reste de l'Europe et d'Algérie : on le prend fréquemment en juillet sur les fleurs jaunes de *Sonchus*, aussi sur celles de *Caltha palustris* et de *Taraxacum* ; il est commun au massif du Canigou, à l'altitude de 2,000 mètres.

8. **Anth. corsica** Reiche.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 8 à 10 millimètres.

Corps pubescent, sans cils spinosules ; forme et consistance des précédents.

Tête lisse, lisière frontale non déclive ; bord antérieur légèrement sinueux, échancré à l'emplacement des antennes ; labre glabre, à bords antérieurs arrondis ; lèvre inférieure coupée carrément, sans échancrure au bord antérieur ; proéminence du disque faible et glabre ; palpes labiaux émergeant d'une fossette située à l'angle extérieur, de deux articles, le basilaire cylindrique, le terminal tuberculiforme ; les autres pièces buccales comme chez les autres espèces du genre.

Segments thoraciques mous, charnus ; le premier lisse et luisant avec deux sillons formant un V renversé ; de chaque côté des sillons est un pli longitudinal un peu arqué en dedans ; troisième segment avec deux mamelons arrondis saillants, légèrement rétractiles, placés près des bords latéraux.

Dessous de même consistance qu'en dessus ; le premier segment thoracique est longitudinalement unisillonné, le troisième porte deux mamelons identiques à ceux du dessus.

Cette larve vit dans les branches mortes du pin sylvestre, pratique entre l'écorce et l'aubier des galeries sinueuses qu'elle comble de ses déjections au fur et à mesure qu'elle avance ; parvenue au terme de son complet développement, elle plonge dans le bois et s'y construit une loge oblongue dans laquelle s'accomplira la phase nymphale.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 254.

Il est de Corse et des Pyrénées-Orientales ; on le trouve en mai et en juin dans les régions montagneuses boisées de pins sylvestres ; il aime à se poser sur les fleurs des *Helianthemum* et autres plantes à corolles jaunes ; nous l'avons pris dans les massifs des forêts des environs de Ria.

9. **Anth. fulgidipennis** Luc.

Larve : Perris, 1877.

Ressemble, sauf la taille, qui est de 14 millimètres, à la larve de l'*Anth. corsica* : la tête est identique dans tous ses détails ; le premier segment thoracique lisse et légèrement ridé ; le troisième segment thoracique porte quatre gros mamelons ; les segments abdominaux sont dépourvus de tout cil spinuliforme.

Cette larve vit dans l'amandier.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 218.

Il est d'Algérie.

10. **Anth. cichorii** Oliv.

Larve : Perris, 1877.

Elle ne porte aucun trait particulier qui soit de nature à la faire distinguer de l'*Anth. corsica.*

Vit dans les brindilles des branches mortes du pommier, du prunier, du cerisier, du hêtre et dans les piquets en saule plantés en palissade.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 220.

Il est du Midi de la France, de l'Europe méridionale et de l'Algérie ; il paraît en juin et en juillet ; nous l'avons pris à Lyon et à Joviac (Ardèche), sur des fleurs de *Galium verum.*

11. **Anth. funerula** Illig.

Larve: Perris, 1877.

Ressemble à la larve de l'*Anth. cichorii* ; aucun trait différentiel ne la sépare de l'*Ant. corsica.*

Vit dans les tiges mortes et sous l'écorce du grand ajonc (*Ulex europaeus*), du *Genista corsica* et du genêt épineux, souvent côte à côte avec la larve de l'*Albana M-griseum* ; elle se creuse de larges galeries très irrégulières.

La transformation en nymphe a lieu en septembre dans une loge transversale, et dès le mois d'octobre, l'adulte formé attend dans sa cellule que l'hiver se passe ; aux premiers beaux jours du printemps, il rompt la faible cloison qui le retenait captif.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 216.

Il est de France, d'une grande partie de l'Europe et de l'Algérie ; il se tient presque toujours sur les tiges de la plante nourricière, rarement sur les fleurs de *Sonchus* ; son époque d'apparition commence en mai pour se prolonger jusque fin juillet ; nous l'avons pris dans l'Ardèche, dans la Drôme (où l'on trouve assez souvent une variété plus petite que le type et de couleur bleue), dans les Hautes-Alpes et aux environs de Ria, où il est très commun.

Gen. **Sphenoptera** Solier.

Ecusson du premier segment thoracique sillonné d'un Y renversé en dessus et d'un V renversé en dessous ; pas d'ampoules thoraciques.

1. **Sph. geminata** Illig.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 17 millimètres; largeur, 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps allongé, étroit, linéaire, convexe, charnu, jaune pâle, à pubescence légère et courte.

Tête petite, triangulaire, charnue, jaunâtre, chagrinée, à pubescence légère rousse, clairsemée ; épistome transverse, à bords latéraux arrondis, à base ferrugineuse, à extrémité noire, à milieu traversé par un large trait ferrugineux ; labre plus long et deux fois plus large que l'épistome, saillant. testacé, fortement pubescent de roux, plus étroit à la base qu'au bord antérieur ; mandibules fortes, triangulaires, noires, cornées, à extrémité faiblement bidentée, avec légère rainurelle ; mâchoires petites, à lobe cylindrique roussâtre, frangé de longs cils ; palpes maxillaires biarticulés, l'article basilaire long, cylindrique, rougeâtre, légèrement pubescent, annelé de testacé à l'extrémité, le terminal petit, testacé, avec cils roux ; une masse charnue pâteuse, sillonnée au milieu par une impression, constitue la lèvre inférieure qui n'offre comme trace de palpes qu'une petite saillie tuberculiforme ; antennes testacées, très finement soyeuses, de trois articles apparents, le basilaire court, charnu, rétractile, le médian court aussi, le terminal un peu grêle, avec longs cils au bout.

Segments thoraciques fortement mamelonnés ; le premier double de la tête en longueur et en largeur avec trait ferrugineux au milieu de l'arceau, trait qui se divise en deux petites branches formant Y, et soies très courtes, rousses, sur son pourtour, en particulier aux bords latéraux ; deuxième et troisième segments pas plus longs à eux deux réunis et bien moins larges que le premier, avec incision médiane ; tous trois avec un fort bourrelet latéral.

Segments abdominaux étroits et parallèles, pareils comme forme et comme dimensions aux deux précédents ; les deux premiers fortement mamelonnés, les sept suivants parcourus par de fortes incisions transversales et obliques relevant les intervalles en forme de bourrelet ; mamelon anal à extrémité arrondie ; pli longitudinal anal à commissures ombrées d'une petite tache rougeâtre.

Dessous : tête de la couleur du dessus ; pièces buccales charnues, d'un testacé clair ; premier anneau fortement dilaté, traversé en son milieu par une forte incision longitudinale médiane à fond ferrugineux, se terminant en arrière par deux petites branches en V renversé ; les onze anneaux suivants sont mamelonnés et incisés comme en dessus ; un bourrelet latéral très accentué à chaque segment marque le point de division de la région dorsale avec la région ventrale.

Stigmates elliptiques, noirs, à péritrème roux, la première paire au tiers antérieur du deuxième anneau, sur un plan inférieur aux huit autres paires, qui sont placées aussi au tiers antérieur et au-dessus du bourrelet latéral des huit premiers arceaux abdominaux.

Cette larve vit de la substance médullaire d'un *Dianthus*, un petit œillet sauvage ; l'œuf pondu en juin au tiers de la tige alors en fleur, la jeune larve descend en rongeant sur son parcours la substance nourricière, et lorsqu'arrive le commencement de l'automne, parvenue alors au collet de la racine, arrive aussi pour elle le moment de sa transformation ; elle se retourne dans la loge qu'elle s'est aménagée, détache quelques fibres de la tige, les façonne en forme de tampon, dont elle bouche les parois extrêmes du futur berceau ; puis la larve se contracte, sa couleur subit une légère variation, un travail intérieur, prélude de la nymphose, s'accomplit ; quinze jours après cesse cet état transitoire à la suite duquel apparaît l'adulte encore emmaillotté.

Nymphe : n'offre rien de particulier ; elle est de couleur plus blanche que la larve, ses téguments sont très minces et bien peu résistants : elle représente déjà l'adulte à l'état plastique.

Si la saison automnale n'est pas rigoureuse, quelques nymphes donnent à ce moment le jour à l'adulte, mais celui-ci n'en continue pas moins à rester clos dans sa loge jusqu'à l'arrivée des rayons vivifiants du soleil printanier ; c'est en avril et en mai que la grande partie des nymphes se débarrassent de leurs langes.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 369.

Il est du Midi de la France, de Corse, d'Espagne et d'Algérie.

A un kilomètre à l'est de Montélimar (Drôme), près la rive gauche du Roubion, dans le bois du Lion, se prend, mais rarement, l'adulte ; aux environs de Montélimar, comme auprès de Ria, c'est au retour de la belle saison que l'insecte à l'état parfait rompt les parois de sa cellule. Libre alors, il n'a qu'un but, le but final auquel tend toute la gent entomologique, assurer la reproduction de l'espèce. Celui-ci ne butine ni sur les plantes, ni sur les fleurs ; son domaine aérien semble plus réservé et plus particulièrement confiné au-dessous des feuilles, le long des tiges, rarement au dessous des fleurs, quelquefois au dessous des pierres ; au vol, quand on connaît le lieu de son habitat, on court la chance de le prendre, et encore ce vol est-il bas et de courte durée.

2. **Sph gemellata** Mann.

Larve : Perris, 1877.

Corps couvert de cils spinuliformes ; premier segment thoracique lisse avec sillon médian en forme de Y renversé en dessus et de V renversé en dessous ; ampoules des deux derniers segments thoraciques et du premier segment abdominal peu saillantes ; mamelon anal arrondi.

La larve vit dans les racines du sainfoin, *Onobrychis sativa* Lam., et dans celles du *Lotus creticus*.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 357.

Il est de la France méridionale, d'Espagne, de Sicile et d'Algérie : nous en avons pris un exemplaire d'un beau vert brillant, au vol, fin juillet, aux environs de Ria.

2e *Groupe*. Premier segment thoracique large, à disque marqué d'un sillon longitudinal médian ; mamelon anal arrondi.

Gen. **Ptosima** Solier.

Corps finement chagriné et très imperceptiblement spinosulé ; premier segment abdominal moins large que les suivants.

1. **Pt. flavoguttata** Illig.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 30 millimètres ; largeur, 4 à 6 millimètres.

Corps allongé, finement chagriné, à pubescence rousse clairsemée, d'un beau jaune d'ocre, avec ligne longitudinale médiane ; déprimé à la région thoracique qui est large, subconvexe à la région abdominale dont l'extrémité est atténuée.

Tête en partie rétractile, un peu moins large que le premier segment thoracique, jaune, chagrinée, à bords latéraux larges et arrondis, à pubescence très dense, courte, avec fortes rides longitudinales très rapprochées ; lisière frontale cornée, ferrugineuse, ponctuée ; épistome lisse, corné, court, transverse, noir, trait translucide au centre, s'élargissant d'avant en arrière, à côtés déclives ; labre, flavescent, subelliptique, à bords arrondis, à pubescence courte et clairsemée, plus large que le bord antérieur de l'épistome ; mandibules cornées, fortes, noires, à extrémité bidentée, avec rainurelle à l'intervalle des deux dents, une troisième dent au tiers antérieur de la tranche interne ; mâchoires coudées, lobe très court, pointu, à extrémité ciliée de longs poils roux ; palpes maxillaires

saillants, rougeâtres, ciliés, de deux articles courts, rougeâtres, intérieurement ciliés, le premier gros, cylindrique ; deuxième étroit, à bout obtus ; menton charnu, triangulaire, testacé et cilié de roux ; lèvre inférieure bilobée, pubescente ; palpes labiaux courts, émergeant de la base extérieure de chaque lobe, de deux articles, le basilaire épais, ferrugineux, le terminal testacé, pointu ; antennes sises en arrière des mandibules, dans une échancrure de la lisière frontale, courtes, testacées, de trois articles apparents, le premier gros, tronqué-conique ; les deux suivants égaux et coniques ; le troisième testacé, tronqué et évasé, avec long poil au bout ; du fond de la troncature émerge un quatrième article très court, pointu.

Segments thoraciques jaunâtres, subdéprimés, avec pubescence roux doré, courte, serrée ; premier segment grand, en saillie triangulaire sur le milieu de la tête, jaunâtre, avec plaque blanchâtre, s'élargissant en s'arrondissant d'avant en arrière ; disque écailleux, en forme de plaque ovale, fortement chagriné, avec ligne médiane profonde, deux fortes impressions obliques, une de chaque côté du disque ; le bord antérieur porte au milieu une petite masse charnue subtriangulaire susceptible de se tuméfier ; deuxième segment court, un peu moins large que le premier, avec deux boursouflures, une de chaque côté de la ligne médiane ; le bord antérieur de l'arceau forme repli au-dessus des boursouflures ; troisième plus long, moins large, fortement chagriné, à disque renflé.

Segments abdominaux jaunâtres, lisses, luisants, avec pubescence dorée, clairsemée sur les côtés ; premier segment moins large que le précédent dont il participe quant à la forme, avec léger bourrelet latéral ; les sept suivants plus longs et plus larges que le premier, convexes, parallèles, égaux, avec ligne médiane et bourrelet latéral fortement accentué ; neuvième plus convexe avec bourrelet latéral moins prononcé ; mamelon anal court, arrondi, à fente longitudinale.

Dessous de forme et couleur du dessus ; le premier segment thoracique avec plaque blanchâtre, ridée, sillonnée par un trait médian qui se termine en avant par une tache triangulaire jaune foncé ; deuxième et troisième avec mamelon fortement chagriné, divisé en deux par la ligne médiane ; premier segment abdominal avec forte boursouflure ridée ; les huit segments suivants, quoique un peu plus convexes, participent de la forme du dessus.

Stigmates flaves, réniformes, à péritrème semi-corné, jaunâtre, frangés d'une demi aréole de poils courts et dorés : la première paire, un peu plus grande et sise un peu plus bas, est placée sur le bourrelet de séparation des premier et deuxième segments thoraciques ; les autres, au-dessus du bourrelet latéral et au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Aux environs de Ria, on trouve cette larve toute l'année, à divers degrés de développement, dans les tiges du prunellier, *Prunus spinosa* Linn.; l'œuf pondu au tiers antérieur de la tige alors en puissance de vie, la larve ronge en descendant la partie centrale ligneuse de l'arbuste nourricier, lequel, malgré sa dureté, ne peut résister aux atteintes du ravageur ; quand arrive l'époque de son complet développement, elle se trouve alors à hauteur, ou à peu près, du collet de la racine ; là elle fait une évolution, remonte un peu la tige, se creuse une loge oblongue, en évidant le bois jusque près de l'écorce ; aussitôt après elle s'installe et commence en elle le travail d'élaboration qui devra la conduire à un changement de forme si profond.

C'est repliée en elle-même que la larve demeure et chemine dans sa galerie, qu'elle comble de ses déjections au fur et à mesure qu'elle progresse ; c'est à l'aide de ses boursouflures, de ses mamelons et du fort bourrelet latéral qui divise la région dorsale de la région ventrale, que se font les mouvements de progression.

A l'instar de la larve du *Capnodis tenebrionis* Linn., dont elle partage les appétits, elle est nuisible par la destruction qu'elle fait des bordures de prunellier, des pruniers cultivés et autres arbres fruitiers, dont elle détermine la mort ; chaque pied d'arbre ou d'arbuste attaqué est pied perdu.

Nymphe. Longueur 13 millimètres ; largeur 5 à 6 millimètres.

Corps d'un beau jaune, glabre, lisse et brillant, en ovale allongé, déprimé aux deux régions dorsale et ventrale, arrondi à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée ; image de l'adulte, la nymphe n'offre d'autres particularités que les suivantes : masque thoracique longitudinalement parcouru par une faible ligne médiane ; deuxième segment relevé au milieu en une petite carène légèrement en saillie et à bout denté ; segments abdominaux relevés par deux plaques à bords excavés, séparées par la ligne médiane ; segment anal terminé par un petit mamelon transversal ; l'extrémité des antennes repose sur les cuisses de la première paire de pattes ; l'anus est caché par un double mamelon.

C'est fin août que commence la nymphose ; l'adulte reste longtemps à se former ; il en est qui hivernent dans leurs loges, supportant sous leur faible abri les plus grands froids ; au printemps il rompt la légère couche corticale qui le retenait enfermé en y pratiquant un trou du diamètre et de la dimension exacte de son corps ; cette dimension est ainsi calculée : aux premières entailles, alors que l'ouverture est encore insuffisante, l'adulte cherche à sortir la tête, il ne le peut, l'orifice est trop petit ; de nouveaux efforts

tentés élargissent l'ouverture, une partie de la tête passe ; ce n'est pas encore suffisant, il faut encore agrandir ; la tête passe, et c'est ainsi, par petites reprises, qu'une partie de la tête, la tête en entier, le corselet en plusieurs reprises et les élytres en plusieurs fois arrivent à se frayer un passage par ce trou cent fois repris, cent fois laissé.

Cette particularité afférente à l'espèce dont nous nous occupons est la règle commune, qui sert d'égide à toutes les espèces xylophages et ne peut conduire, en raison des structures si diverses, à pouvoir faire distinguer, d'après la forme du trou pratiqué, le groupe, la famille auxquels appartiennent les insectes qui en sont sortis.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 262.

Il est de France, du sud de l'Europe et d'Algérie.

On le trouve un peu partout, en particulier le long des tiges du prunellier, sur les feuilles de divers arbustes ou arbres sur lesquels il aime à se poser pour y jouir des rayons bienfaisants du soleil ; on le prend du mois de mars au mois de septembre, ce qui pourrait donner à penser que l'espèce aurait plus d'une génération par année.

La larve a pour parasite un Ichneumon du genre *Xorides*, de la sous-famille des *Pimplinæ*, dont l'évolution finale se termine fin juin.

Gen. **Acmæodera** Eschs.

Corps lisse, premier segment abdominal pas plus large que les suivants.

1. **Acm. adspersula** Illig.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 14 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps blanc de lait pur, brillant, avec fine pubescence courte et blanchâtre ; large à la région thoracique qui est un peu déprimée, convexe à la région abdominale, avec bourrelet latéral.

Tête petite, rétractile, d'un blanc clair avec pubescence courte et très dense, élargie d'avant en arrière, à angles antérieurs arrondis, lisière ferrugineuse ; épistome transverse, très étroit, testacé clair, à bords obliques ; labre de même couleur, un peu plus long, moins large, transversal, à angles effacés ; mandibules courtes, ne dépassant pas le labre, à base ferrugineuse, à extrémité noire et bidentée, avec rainurelle extérieure transversalement carénées au milieu de la tranche externe, à face interne creuse ;

mâchoires courtes, sans lobe bien apparent; palpes maxillaires de deux articles coniques, testacé clair, le premier deux fois plus long et plus gros que le deuxième qui est obtus et se termine par un long cil; lèvre inférieure large, bilobée et ciliée de blanchâtre; palpes labiaux très courts, testacés, biarticulés et cil au bout du deuxième article; antennes courtes, de deux articles apparents, premier conique, membraneux; deuxième cylindrique, terminé par un long poil blanchâtre et par deux vestiges rudimentaires d'articles.

Segments thoraciques blancs, larges, avec légère pubescence de la couleur du fond et ligne longitudinale médiane peu apparente; le premier long, un tiers plus large que la tête, un peu plus élargi en arrière qu'en avant, à bords latéraux arrondis, finement chagriné sur sa surface; plaque oblongue et ligne longitudinale médiane à fond jaunâtre, fortement striée; deuxième segment aussi large que le précédent, très étroit, convexe; troisième un peu moins large et un peu plus long, à bords latéraux dilatés, tous deux finement chagrinés; leur disque couvert par un mamelon ridé exsertile, de forme circulaire.

Segments abdominaux subconvexes, d'un blanc terne à l'exception du premier qui, quoique plus court, moins large ou à peu près, mais plus convexe, participe quant à la forme et à la couleur des deux précédents; son mamelon médian est plus accentué; les huit segments suivants égaux et parallèles, avec bourrelet latéral très prononcé, moins sur le neuvième qui est convexe; mamelon anal à fente longitudinale avec commissures jaunâtres; une incision oblique s'appuie sur le milieu du bourrelet latéral des deuxième à neuvième arceaux.

Dessous : couleur, forme et cils, mamelons et ligne longitudinale médiane identiques au-dessus; le bord médian du premier segment thoracique porte un bourrelet léger, semi-circulaire.

Stigmates petits, elliptiques, roux, à péritrème jaunâtre, tous placés sur le même plan de position; la première paire occupe le milieu du bord latéral du deuxième segment thoracique; la deuxième paire est identiquement placée au bord latéral du premier segment abdominal; les sept suivantes au tiers antérieur des deuxième à huitième segments abdominaux, un peu au-dessus du bourrelet latéral.

C'est dans des pieux de micocoulier, *Celtis australis* Linn., servant de tuteurs aux vignes, qu'aux environs de Ria on trouve cette larve; nous en avons aussi pris un exemplaire dans les racines de prunellier; son existence dure dix mois, de septembre à fin juin; jeune, elle pénètre dans l'aubier en cheminant dans des galeries irrégulières qu'elle comble au fur et à mesure qu'elle avance;

quand est arrivé le moment de sa transformation, ce qui a lieu au commencement de juillet, un instinct impérieux l'oblige à changer de direction : elle quitte le milieu de la tige pour se rapprocher de la surface, ronge l'aubier jusqu'à ne plus lui laisser qu'une très faible épaisseur et cela en vue de faciliter plus tard la sortie de l'adulte, puis elle regagne le fond de sa galerie et se prépare à changer de forme.

Il nous a été donné de remarquer que l'adulte ne réussit pas toujours à ronger la légère couche de bois avec la mince écorce qui le sépare du dehors et qu'il succombe à la porte de l'orifice ; des pontes entières meurent de cette façon ; ce cas, particulier aux années de sécheresse, s'explique par la résistance qu'offrent alors bois et écorce au point à attaquer.

Perris, dans ses *Larves de Coléoptères*, p. 139, dit qu'il a reçu de Corse des larves extraites des tiges mortes de *Genista corsica*, et se fonde sur ce que l'*Acmæodera adspersula* est très commun à Bonifacio, localité où ont été trouvées ces larves, pour affirmer que cette larve ne peut être que celle de l'*Ac. adspersula*, laquelle, selon lui, est entièrement semblable à celle de l'*Ac. lanuginosa* : nous ne pouvons accepter sans réserve cette appréciation donnée sans autre garantie, aussi nous avons cru devoir donner la description de notre larve, qui en certains traits caractéristiques, diffère de celle de l'*Ac. lanuginosa*.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 305.

Il est de France, de l'Europe méridionale et de l'Algérie.

Aux environs de Ria on le trouve, en juillet, sur les fleurs de *Sonchus* et sur les tiges mortes de micocoulier.

2. **Acm. lanuginosa** Gyll.

Larve : Perris, 1877.

Corps revêtu de poils blanchâtres, plus denses sur le premier segment thoracique et sur le mamelon anal ; charnu, à région thoracique large et déprimée.

Tête à lisière frontale lisse, marquée d'un point peu apparent de chaque côté de la ligne médiane ; labre pas plus long que l'épistome, en parallélogramme transversal, à angles antérieurs arrondis, à peine cilié ; mandibules à base ferrugineuse, à extrémité noire et bifide, avec rainurelle entre les deux dents ; mâchoire à lobe étroit, frangé de longs poils ; palpes maxillaires à premier article plus gros, mais pas plus long que le second ; lèvre inférieure glabre ; antennes presque entièrement rétractiles.

Segments thoraciques, le premier lisse, sans plaque, avec sillon longitudinal médian peu accentué n'atteignant ni la base ni le sommet; deuxième et troisième segments dilatés de chaque côté de la ligne médiane avec ampoule arrondie bien développée, très dilatable.

Segments abdominaux, forme et conformation comme chez les larves du genre.

Dessous : le premier segment thoracique lisse, sans plaque, avec sillon comme en dessus ; les deux segments suivants et le premier segment abdominal dilatés et avec ampoule comme en dessus ; par suite, chacun de ces trois derniers segments est muni de quatre ampoules rappelant celles des larves de Longicornes.

La larve vit dans l'intérieur des tiges mortes du *Celtis australis* et de la *Ferula nodiflora*, passe l'hiver dans la tige desséchée, se transforme en avril en nymphe, laquelle donne l'adulte en mai ; nous avons trouvé à Ria, en février, dans sa loge, un adulte vivant dont la larve s'était développée dans l'intérieur d'un pieu de micocoulier.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 312.

Il est de France méridionale, d'Espagne et d'Algérie; on le trouve sur les fleurs, aux heures les plus chaudes de la journée ; nous l'avons pris, aux environs de Ria, en juin, sur des fleurs de *Sonchus*.

C'est une espèce à ajouter à l'actif de la faune française.

3. **Acm. quadrifasciata** Rossi.

Perris, dans ses *Larves de Coléoptères*, p. 139, dit que, selon M. Revelière, la larve de l'*Acm. quadrifasciata* vivrait dans le chêne vert.

Nous nous contenterons de mentionner cette indication, de nature à servir plus tard de guide.

4. **Acm. tæniata** Fabr.

Lucciani, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, Bull., p. 112, fait connaître que la larve vit sous l'écorce du genevrier.

5. **Acm. cylindrica** Fabr.

La larve vit dans les branches mortes du micocoulier et se comporte de la même manière que celle de l'*Acm. adspersula*; nous avons pris l'adulte en juillet et en août, aux environs de Ria, sur des fleurs de *Sonchus*.

3e Groupe. Premier segment thoracique moins large, à disque marqué de un ou de deux sillons parallèles; mamelon anal terminé en pince.

Gen. **Corœbus** Lap.

Corps allongé, premier segment thoracique marqué en dessus de deux sillons rapprochés et parallèles.

1. **C. bifasciatus** Oliv.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 35 à 40 millimètres ; largeur, 4 à 5 millimètres.

Corps très allongé, à segments parallèles, mou, charnu, blanchâtre, jaunâtre aux deux extrémités, glabre ; quelques cils roux sur les bords de la tête et au mamelon anal ; un peu élargi à la région thoracique, atténué à l'extrémité opposée qui se termine en pince ; subconvexe en dessus comme en dessous.

Tête invaginée dans le premier segment thoracique, à base large, molle, charnue, à angles arrondis, à côtés saillants, coriacés, jaunâtres, fortement ridés, légèrement ciliés de roux, avec ligne médiane entière, d'un noir ferrugineux, se bifurquant au vertex pour aller sa perdre au-dessus de l'échancrure de la base antennaire; lisière frontale noire, cornée, large, à bord antérieur en forme de demi arc de cercle, le bord postérieur ondulé, à angles avancés pointus et débordant l'échancrure des antennes, deux points médians; épistome très étroit, translucide, transverse, à angles arrondis; labre semi-elliptique, bifovéolé, à bord finement frangé de cils très courts ; mandibules noires, peu saillantes, fortement cornées, à extrémité tronquée et bidentée, avec légère rainurelle entre les deux dents ; l'espace entaillé est plan, trait caractéristique, ainsi que les fovéoles et les deux points de la lisière ; mâchoires rougeâtres, ciliées, à lobe très court, pointu, frangé à l'intérieur de courtes soies et faisceau de plus longues soies à l'extrémité ; palpes maxillaires biarticulés, le premier article deux fois plus long que le deuxième, avec cil extérieur, le terminal à bout obtus ; lèvre inférieure testacée-rougeâtre, courtement ciliée, faiblement bilobée, sans autres traces apparentes de palpes labiaux qu'un léger tubercule corné, lisse, touchant presque la base de la mâchoire ; antennes de trois articles apparents, le basilaire testacé-blanchâtre, très accentué, moniliforme, le médian rougeâtre, à bord annelé de testacé et évasé ; troisième court, à moitié invaginé dans le précédent, avec longue

soie extérieure, au-dessous de laquelle sont deux petits articles rudimentaires, le supérieur constituant le quatrième article antennaire, l'inférieur l'article supplémentaire.

Segments thoraciques débordant la tête; le premier transversalement elliptique, large, déprimé, avec plaque jaunâtre, légèrement granuleuse, traversée par deux sillons rougeâtres parallèles, peu écartés, un peu sinueux, n'atteignant pas le bord antérieur, qui est membraneux et droit, puis échancré à ses côtés, qui sont arrondis, fortement ridés, le pourtour de la plaque relevé par une forte ride; deuxième segment très étroit, transverse, membraneux, finement chagriné, un peu moins large que la tête: troisième fortement dilaté, convexe, très finement ponctué, entièrement blanchâtre, moins large mais plus long que le précédent.

Segments abdominaux subconvexes, mous, charnus, lisses, blanchâtres, avec ligne longitudinale médiane peu marquée et forte incision sublatérale relevant les flancs en forme de long bourrelet, à ligne d'intersection des segments très accentuée; les six premiers égaux, quoique graduellement plus longs vers l'extrémité, à angles arrondis et faible trait transversal au milieu de chaque zoonite; le septième plus court, à bord postérieur et à angles très élargis; huitième très court, moins large que le précédent, transversalement ridé; neuvième plus court encore, presque aussi large que le septième; ces deux derniers à bord postérieur finement ponctué; mamelon anal carré, jaunâtre, finement pubescent et ruguleux, à côtés arrondis, terminé par une pièce cornée à double branche, à lames quadridentées, convergentes, à bout tronqué.

Dessous identique au dessus, tour de la bouche rougeâtre, attaches des mandibules noirâtres; segments thoraciques, le premier avec plaque et sillon médian unique, les bords de la plaque fortement dilatés; le deuxième à bords latéraux dilatés aussi; troisième fortement renflé, les flancs relevés en forme d'ampoule; les six premiers segments abdominaux transversalement ridés; le septième avec rides pareilles, moins au bord postérieur qui est largement chagriné; huitième et neuvième à bords postérieurs d'un rose pâle, subcornés, très finement et densément ponctués; mamelon anal plus densément cilié qu'en dessus; fente anale à commissures plus claires que le fond; un fort bourrelet latéral, rendu saillant par l'incision sublatérale, sert de partage aux deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates orbiculaires, saillants, un peu échancrés, roux, à péritrème jaunâtre et circulairement ridé, la première paire grande, latérale, très saillante, placée au milieu du deuxième segment thoracique; les suivantes dorsales, au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux et sur l'incision latérale.

Perris ne donne qu'une courte description de cette larve, la rapportant, à titre de comparaison et avec caractères différentiels, à une larve d'un autre genre ; nous avons cru devoir, dans un travail monographique, reprendre cette trop courte description et la compléter pour la rapporter à sa place exacte.

Provenant d'œufs pondus en juillet et en août, non loin de l'extrémité de la flèche de l'arbre nourricier alors en puissance de vie, chêne kermès, chêne-liége, chêne vert et tous les chênes de haute tige, la jeune larve pénètre aussitôt éclose dans l'aubier, puis dans le tissu ligneux, y chemine en descendant, tenant toujours son corps allongé, sans jamais le replier, y creuse des galeries qu'elle comble de ses déjections, et qui arrivent à être d'autant plus larges que son corps prend plus d'expansion ; entre temps elle se rapproche de l'aubier, mais elle gagne toujours le cœur du bois dès que les premiers froids se font sentir et y reste tout en progressant tant que la température est rigoureuse ; dès le mois de février, elle se rapproche de la périphérie, contourne plusieurs fois l'aubier afin d'affaiblir de plus en plus le suc nourricier, et lorsque le mois de mai touche à sa fin, parvenue alors à son complet développement, elle songe à assurer un abri à la nymphe ; à ce moment, sa galerie mesure plus d'un mètre de long ; à cet effet, elle contourne circulairement la branche en rongeant l'aubier, afin d'en intercepter la sève, ce qui lui est très facile étant donné le volume de son corps, entre par un nouveau contour au milieu de la branche où elle se construit une longue loge verticale, qu'elle a le soin de pousser jusqu'à toucher presque l'écorce et cela en vue de rendre plus facile la sortie de l'adulte, puis elle rentre au fond du réduit et se prépare à subir sa transformation nymphale ; dès lors, la sève ne pouvant plus circuler, la nymphe n'aura pas à craindre un afflux du liquide végétal ; en effet, selon l'essence, les feuilles ne poussent pas ou jaunissent, et si on tire à soi cette branche contaminée, elle casse net au point où elle a été circulairement rongée et l'on peut ainsi se rendre compte du dégât causé, et ces dégâts en certaines années sont considérables ; des bois entiers de chênes ordinaires ont leurs cimes sacrifiées ; des jeunes taillis de chêne vert sont en grande partie détruits ; des jeunes pieds de belle venue se trouvent étêtés et dès lors sans valeur marchande ; par suite, cette larve est très nuisible.

Le travail transitoire, prélude de la nymphose, achevé, la larve quitte sa dépouille pour apparaître avec la forme suivante :

Nymphe : longueur, 15 à 16 millimètres ; largeur, 8 à 10 millimètres.

Corps un peu arqué, mou, blanchâtre, à téguments très fragiles, plus large au milieu qu'aux deux extrémités ; masque frontal bilobé; antennes obliques; le bord latéral des cinq premiers segments abdominaux relevé en légère carène ; ligne médiane dorsale saillante ; mamelon anal arrondi, mutique.

La phase nymphale a une durée de un mois environ.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 146.

Il est de la France méridionale, d'Autriche et d'Italie ; il paraît en juin et juillet; est très commun dans les forêts de chêne vert des environs de Ria, et cependant on prend rarement l'adulte, il est presque introuvable; cela tient à ce que, n'aimant à se poser ni sur les fleurs, ni sur les plantes, il hante la cime des branches mortes de chêne, sur lesquelles il établit son séjour de prédilection, où pendant la grande chaleur du jour les deux sexes se recherchent et s'accouplent; son existence n'est pas de longue durée, coïncidant avec l'époque des grandes chaleurs; à peine sorti de la branche qui le retenait captif, il vole à la recherche de l'un de ses semblables, et si dans sa course il ne devient pas la proie d'un Hyménoptère ravisseur, il meurt aussitôt l'accouplement consommé et la ponte terminée.

Le moyen de se le procurer facilement consiste à apporter chez soi, en mai, le fragment scié du bois dans lequel repose la larve ou la nymphe ; avec quelques petits soins entendus, on est sûr d'obtenir l'éclosion de l'adulte.

Dans le cours de ses trois états successifs, cette espèce a de nombreux ennemis acharnés à sa poursuite; en effet, à l'état larvaire, elle a pour parasite un Pimplien du genre *Echtrus*, dont la phase pupiforme a lieu en avril et la phase adulte en mai ; à l'état nymphal, elle a à combattre contre une multitude d'Acariens toujours prêts à la dévorer ; enfin, à l'état adulte, elle est souvent enlevée par des Hyménoptères et sert à approvisionner leurs nids; malgré cela, il en reste toujours trop, ainsi qu'en témoignent les ravages causés par la larve à nos forêts de chêne.

2. **C. undatus** Fabr.

Larve : Perris, 1877.

Plus déprimée, plus grêle que la larve de son congénère, le *C. bifascialus*, qu'elle dépasse en longueur, ce qui la rend linéaire avec un léger étranglement à la région des deuxième et troisième segments thoraciques ; son premier segment thoracique, plus dilaté que les deux segments suivants, n'est guère plus large que les seg-

ments abdominaux ; les segments thoraciques sont chagrinés, l'abdomen est plus lisse et moins chargé de spinules que chez le *C. bifasciatus ;* le mamelon anal est semblable, roussâtre, ruguleux, ponctué, velu ; il se termine par une pince cornée noire, à lames convergentes, lames à extrémité plus émoussée et n'ayant de chaque côté qu'une seule dent.

Tous les autres caractères sont semblables à ceux de son congénère.

La larve vit de l'écorce du chêne-liège et en particulier du liber, où elle se pratique de longues galeries en forme de zigzags ; aux approches du printemps, elle entre dans l'écorce, et lorsqu'elle est arrivée à son complet développement, elle se pratique dans les couches corticales une loge où s'accomplira son cycle nymphal ; elle vit aussi dans le chêne vert et dans le chêne commun ; elle est très nuisible au chêne-liège dont elle altère l'écorce au point d'en rendre la valeur marchande nulle ; en effet, les galeries qu'elle y creuse persistent plusieurs années en s'élargissant et en s'éraillant de plus en plus, et lorsque au moment voulu, c'est-à-dire toutes les huit ou dix années, on détache, à l'époque de la sève, l'écorce de l'arbre, on a le soin de respecter le liber, qui constitue le principe vital d'une écorce nouvelle ; on peut alors constater que c'est cette écorce régénérée qui a été plus particulièrement endommagée par la larve.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 417.

Il est de France, d'Italie et d'Allemagne ; paraît en juillet, se tient sur les jeunes pousses de chêne et de peuplier qu'il aime à ronger, ainsi que sur les fleurs ; nous en avons pris un exemplaire, en juillet, aux environs de Ria, sur des fleurs de *Lavandula spica.*

3. **C. rubi** Linné.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 20 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps allongé, mou, charnu, jaunâtre pâle, un peu plus clair aux deux segments extrêmes, glabre, parallèle, un peu étranglé aux deuxième et troisième arceaux thoraciques ; le premier segment thoracique et le septième segment abdominal plus larges que le reste du corps, qui est subdéprimé aux deux régions dorsale et ventrale.

Tête à base large, charnue, renflée, invaginée dans le premier segment thoracique, marquée à son milieu postérieur d'un trait noir courbe, convexe en dehors, du milieu duquel part une ligne mé-

diane à fond noir qui aboutit à la lisière à une tache ponctiforme, mais qui se bifurque au vertex en deux taches de même couleur en forme de V; lisière frontale large, rouge-ferrugineux, à milieu courbe, finement ponctuée, à angles arrondis, puis effacés à hauteur de la base antennaire; épistome translucide, étroit, transverse, à angles arrondis; labre un peu plus long, presque aussi large, mince, en forme de lame, à angles droits, le bord extrême frangé de courts cils déborde l'appareil buccal; mandibules d'un noir profond, fortes, cornées, lisses et luisantes, à bout extérieur arrondi, bicaréné et bidenté, à tranche intérieure fortement concave, ce qui en rend le pourtour entièrement tranchant; mâchoires courtes, brunâtres, lobe oblique vers l'intérieur, court, rougeâtre, finement frangé de cils, de la longueur des palpes maxillaires qui sont biarticulés; l'article basilaire cilié, moniliforme; le terminal court, étroit, conique; menton transverse, testacé, charnu; lèvre inférieure testacée et ciliée, constituée par une masse charnue en demi arc de cercle, à bords frangés de cils, dans laquelle se montrent deux lobes, à la base extérieure desquels figurent deux petits palpes grêles; antennes courtes, droites, à base testacée, de quatre articles, le deuxième renflé, moniliforme, rétractile ainsi que le troisième, qui est deux fois plus long que le terminal, lequel est très petit, avec long cil à la base extérieure et article supplémentaire très grêle à la base intérieure; ocelles, un peu en dessous et en dehors de la base antennaire est un petit point rougeâtre, corné, luisant, détaché, que nous signalons simplement sans émettre aucune appréciation.

Segments thoraciques d'un blanc sale, charnus, glabres; le premier déprimé, gros, renflé, plus large et plus long que la tête et que les segments suivants, avec double incision oblique latérale et double incision angulaire en forme de V en regard de l'angle postérieur; à disque avec écusson corné, rougeâtre, en forme d'as de trèfle, finement strié, avec trait double, longitudinal médian, presque parallèle, allant du tiers antérieur de l'écusson au bord postérieur; le bord antérieur du segment à milieu échancré, à angles arrondis; entre les deux angles est un bourrelet très accentué qui donne à l'anneau une forme transversalement subelliptique; deuxième segment convexe, formé d'un gros bourrelet transverse et d'un deuxième bourrelet plus étroit, apparent lors des dilatations, à flancs renflés, presque aussi large que le premier, moitié moins long; troisième un peu plus long et moins large que le deuxième, plus convexe, avec incision transversale au tiers antérieur.

Segments abdominaux mous, charnus, blanchâtres, glabres, subconvexes, transversalement striés, avec ligne longitudinale médiane de couleur foncée; les six premiers rectangulaires, égaux,

avec profonde incision latérale provoquant la formation d'un bourrelet extérieur ; septième de même forme, même incision, un peu moins long, plus large ; huitième un peu moins long et moins large, avec fortes rides transverses, le bourrelet latéral de couleur plus foncée ; neuvième très étroit, sans bourrelet, un peu moins large, à rebords ondulés et saillants recouvrant en partie le segment supplémentaire ; mamelon anal jaune, convexe, arondi, cilié (c'est la seule partie du corps qui soit ciliée), terminé par une pince droite, pointue, de couleur noire, à base ferrugineuse, à double tige comprimée, dont le bout est tronqué et dont les lames sont tridentées au milieu.

Dessous : le tour des pièces buccales est ferrugineux ; le premier segment déprimé, avec écusson rougeâtre corné, rectangulaire, à milieu échancré, longitudinalement traversé par un trait un peu plus clair ; deux incisions latérales obliques formant bourrelet ; deuxième avec fort bourrelet transverse, suivi de deux demi bourrelets secondaires ; troisième fortement convexe avec deux incisions formant mamelon, un de chaque côté de la ligne médiane ; segments abdominaux, forme, couleur, rides, bourrelets en entier identiques au dessus ; fente anale longitudinale émergeant entre la base des deux tiges du crochet, le pourtour des commissures blanc pâle ; un long bourrelet latéral très accentué, provoqué par les incisions latérales, longe les flancs et divise les deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates flaves, luisants, petits, à péritrème corné, rougeâtre, en forme de croissant ; la première paire un peu plus grande, latérale, au tiers antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres plus petites, dorsolatérales, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux et en dedans de l'impression latérale.

La jeune larve provient d'un œuf pondu en août, au collet de la racine de la plante nourricière, la ronce, dont l'adulte porte si bien le nom ; à Ria, c'est sur le *Rubus fruticosus* Linn. ; elle pénètre, aussitôt éclose, dans l'intérieur de la racine qu'elle parcourt en descendant et en rongeant sinueusement la masse charnue jusqu'au moment où elle arrive à peu près au milieu de sa croissance ; elle contourne alors la racine, se rapproche de l'écorce et remonte vers la naissance des tiges, en cheminant dans des galeries tortueuses, creusées entre le liber et l'aubier ; son passage à travers la masse charnue rougeâtre et si dure des racines est marqué par la trace grise de ses déjections ; si ces traces n'existaient pas, on aurait de la peine à croire qu'un être si faible ait pu circuler dans un milieu si résistant sur lequel s'émoussent les lames d'acier les mieux aiguisées ; c'est dans

le fond de sa galerie qu'elle passe le temps des frimas; aux premières chaleurs du printemps, son activité reprenant la conduit bientôt au niveau du collet de la racine; là elle prend place, s'y installe dans une loge oblongue, à l'extrémité de laquelle est aménagé le trou de sortie de l'adulte, puis elle se prépare à subir sa transformation nymphale, ce qui a lieu fin mai; l'espèce peut être considérée comme nuisible à l'état larvaire, en causant la mort d'un végétal dont les fruits sont utilisés au point de vue alimentaire.

La larve a pour parasite un Hyménoptère du genre *Cryptus*.

Nymphe : longueur, 11 millimètres; largeur, 4 millimètres.

Corps inerte, mou, charnu, en ovale allongé, blanc jaunâtre pâle, glabre, déprimé en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée.

Masque frontal convexe, finement ridé, sillon médian se bifurquant au vertex, de chaque côté une double fossette médiane; masque thoracique subcordiforme, à bords latéraux et inférieur légèrement relevés; angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus; ligne médiane ridée et fossette médiane de chaque côté de la ligne; deuxième segment transverse, déprimé, étroit; troisième plus large, convexe, avec sillon médian.

Segments abdominaux diminuant de largeur de la base à l'extrémité qui est arrondie et bimamelonnée; les bords latéraux légèrement tuméfiés, le bord inférieur de chaque segment légèrement relevé, un peu plus vers les arceaux postérieurs; chez les femelles, le segment anal est très accentué.

Dessous : l'emplacement des yeux est rougeâtre et fortement réticulé, les antennes obliques, leur extrémité dirigée vers les cuisses de la première paire de pattes, mais ne les atteignant pas; segment anal fortement tuméfié.

La peau ratatinée de la larve couvre les derniers segments de la nymphe.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 418.

Il est de France et de l'Europe méridionale, paraît en juin et en juillet, n'est rare nulle part; c'est toujours sur les feuilles de la ronce, dont il se plaît à ronger les bords, qu'on le trouve; il ne se montre qu'aux heures les plus chaudes de la journée; aux environs de Ria, il est très abondant.

4. C. amethystinus Oliv.

Larve : Xambeu, 1891.

Longueur, 7 à 9 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps blanc mat, charnu, subcylindrique, fortement chagriné, avec légère pubescence; renflé à la région thoracique, atténué à l'extrémité opposée.

Tête petite, rétractile, jaunâtre, à lisière frontale rougeâtre, avec fine ligne se bifurquant au milieu en forme de V; au point de jonction des trois lignes sont quatre petits traits caractéristiques en forme de virgule; épistome transverse, noir-ferrugineux, avec trait médian flave; labre petit, semidiscoïdal, brun-ferrugineux, fortement cilié, avec léger trait médian; mandibules noires, cornées, à extrémité bidentée et rainurelle entre les deux dents; mâchoires à lobe subarrondi, légèrement cilié; palpes maxillaires de deux articles flaves, ciliés, très courts, moniliformes; menton formant corps avec la lèvre inférieure qui est large, noirâtre, à pourtour pubescent et en forme de palette arrondie; palpes labiaux petits, biarticulés, noirs; antennes très courtes, subferrugineuses, moniliformes, de trois articles apparents, le dernier terminé par une soie rousse.

Segments thoraciques charnus, blanc sale, fortement chagrinés, parsemés de très courtes soies; le premier convexe, fortement dilaté, une fois plus large que la tête, avec deux sillons peu marqués en forme de V renversé, à branches très rapprochées, ou mieux avec ligne médiane ample, plus large en arrière qu'en avant, à bords lavés de brun; deuxième et troisième segments moins longs et moins larges à eux deux réunis que le premier.

Segments abdominaux, les huit premiers d'un blanc mat, transverses, avec fine pubescence, égaux ou à peu près, à ligne médiane peu accentuée; le neuvième segment plus large, plus pubescent, subdéprimé, avec rebord latéral antérieur arrondi et très développé; mamelon anal terminé par une pince bifide à bords dentelés, à pointe obtuse, le milieu légèrement excavé.

Dessous de la tête brun-ferrugineux, avec trait noir en forme d'accent près du bord latéral; premier segment thoracique blanc sale, fortement dilaté, à milieu légèrement concave et incisé; les segments suivants d'un blanc sale, légèrement chagrinés, avec fortes boursouflures; une forte impression latérale forme un bourrelet de séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates semielliptiques, flaves, à péritrème roux: la première paire, la plus grande, est placée au tiers antérieur du deuxième segment thoracique et au-dessous du rebord latéral; les autres un peu au-dessus de ce rebord et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Issue d'œufs pondus aux premiers beaux jours du printemps, cette larve, très lente dans ses mouvements, chemine en rongeant

la partie médullaire de la tige de la plante nourricière, le *Carlina vulgaris* Linn., et en comblant de ses déjections les points de la galerie qu'elle quitte ; l'œuf est déposé au tiers supérieur de la tige, le cheminement se fait en descendant ; quelquefois la larve plonge jusque dans l'intérieur de la racine ; d'autres fois, elle s'arrête au collet ; le plus souvent elle atteint son complet développement un peu avant d'arriver à la racine ; ordinairement, chaque tige ne nourrit qu'une seule larve ; il arrive cependant le cas où deux larves se trouvent dans une même tige, sans toutefois qu'elles se confondent dans leur travail de cheminement ; les racines peuvent être aussi habitées par une ou par deux larves ; dans ce dernier cas, chacune opère également dans sa galerie propre.

Parvenue au terme de son existence larvaire, ce qui a lieu à la fin de l'été, elle se façonne une loge très longue dans l'intérieur de la tige, dont les deux parois extrêmes sont obstruées, puis elle se retourne, prépare en l'évasant le trou par lequel l'adulte s'échappera ; à l'abri dès lors de tout accident, elle se contracte et aussitôt a lieu un travail d'élaboration intérieur qui est le prélude de la phase nymphale.

Nymphe : longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps d'un blanc mat, glabre, lisse, subcylindrique, atténué aux deux extrémités, un peu moins à l'extrémité antérieure qui est arrondie et rendue proéminente par les yeux qui sont très saillants ; l'extrémité anale, translucide, est inerme ; le corselet ne présente pas chez cette nymphe la forme convexe qui caractérise le genre.

La phase nymphale dure un mois environ ; on trouve des insectes adultes dans leurs loges dès le mois de septembre ; en octobre, toutes les nymphes, ou à peu près toutes, ont revêtu les couleurs de l'adulte : mais ce ne sera qu'aux premiers beaux jours du printemps que l'insecte parfait sortira en rompant le cercle où il était depuis si longtemps retenu.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 426.

Il est de France méridionale, du sud de l'Europe et d'Algérie ; aux environs de Ria, il n'est pas rare pendant les mois d'avril et de mai ; c'est sur les feuilles de la plante nourricière qu'il fait son séjour de prédilection ; sa vue est perçante, aussi au moindre danger se dissimule-t-il derrière la tige ou sous les feuilles ; forcé dans sa retraite, il se laisse tomber à terre et sauvegarde ainsi son existence menacée ; il vole mal, ce n'est qu'au milieu du jour, au moment où le soleil déverse tous ses feux, que les deux sexes se recherchent ; l'accouplement a lieu sur la plante même ; une fois terminé, le mâle disparaît, la femelle pond une vingtaine d'œufs

qu'elle dépose habituellement un par tige, puis elle meurt à son tour après avoir ainsi assuré le sort d'une nouvelle génération.

La larve du *C. amethystinus* se distingue des larves du genre connues par son corps chagriné et par ses deux sillons thoraciques en forme de V renversé, à branches peu ouvertes.

Gen. **Melibœus** Mars.

Corps lisse, sans aucune aspérité ; premier segment thoracique marqué en dessus d'un seul sillon médian.

1. **M. æneicollis** Villers.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 5 à 7 millimètres.

Corps mou, blanc, glabre, subcylindrique.

Tête dans son ensemble semblable aux autres larves du genre *Corœbus* ; lisière frontale et mandibules cornées et colorées de ferrugineux ; les autres pièces buccales, y compris les antennes, sont roussâtres.

Segments thoraciques, le premier transverse, plus large que long, marqué d'un seul sillon longitudinal médian en dessus comme en dessous, bordé de chaque côté de quelques fines stries arquées et sinueuses, stries qui existent aussi aux deuxième et troisième arceaux thoraciques : deuxième segment un peu moins large que le premier, troisième beaucoup plus étroit.

Segments abdominaux lisses et glabres, quelques poils très courts, à peine visibles, sur les côtés ; le segment anal est presque glabre aussi et lisse, il se termine par une pince cornée de couleur ferrugineuse dont les branches, à extrémité tronquée, portent à leur côté une dent bien marquée, taillée à angle droit.

Cette larve vit dans les branches de chêne récemment mortes, en particulier à leur extrémité ; jeune, elle vit sous l'écorce ; plus tard, elle pénètre dans le bois et, quand arrive avril, parvenue alors à son complet développement, elle subit sa transformation nymphale.

Nymphe : n'offre aucune particularité digne d'être signalée ; son corps, mou et blanc, est d'une fragilité extrême.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 424.

Il est de France et de l'Europe méridionale ; nous l'avons pris en nombre, en juin et en juillet, aux environs de Ria, de Romans, de Montélimar, de Lyon et du camp de Chambaran, toujours sur les jeunes pousses de chêne dans lesquelles avait vécu sa larve.

Gen. **Agrilus** Lap.

Corps couvert de soies spinosules, en particulier au mamelon anal ; premier segment thoracique marqué en dessus d'un sillon médian

1. **A. angustulus** Illig.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 7 à 10 millimètres.

Corps blanc, mou, charnu, déprimé, étroit, linéaire, finement chagriné, à pubescence courte, fine, blanchâtre, par touffes sur le mamelon anal.

Tête rétractile, région postérieure blanc-roussâtre ; région frontale roussâtre, ligne médiane se bifurquant au vertex pour aboutir à la base des mandibules ; lisière frontale cornée, noire, ferrugineuse, déclive et lisse, avec deux points enfoncés rapprochés sur le milieu de la base ; bord antérieur sinué, avec deux échancrures latérales, du fond desquelles émerge la tige antennaire ; épistome transversal, court et roussâtre, ainsi que toutes les pièces buccales ; labre petit, semidiscoïdal, avec fin duvet roussâtre en dessous ; mandibules fortes, cornées, noires, lisses et un peu luisantes, extérieurement convexes, intérieurement concaves, à extrémité tronquée ; mâchoires courtes, droites ; lobe court, arrondi, à sommet frangé de petites épines ; palpes maxillaires de deux articles, le basilaire obconique, avec petites soies à l'angle externe et soie plus longue en arrière ; le terminal conique, un peu plus court, à bout arrondi et faiblement tricilié ; lèvre inférieure grande, plus large que longue, antérieurement échancrée, feutrée d'un duvet roussâtre, avec dépression longitudinale médiane divisant le disque en deux lobes ; palpes labiaux invisibles ; antennes roussâtres, de quatre articles ; le premier pâle, charnu, encastré dans l'échancrure latérale désignée ; deuxième un peu plus long, épais, extérieurement dilaté ; troisième moitié plus court, avec longue soie extérieure ; quatrième moitié plus court encore que le troisième, à bout arrondi, implanté au milieu du précédent.

Segments thoraciques, le premier large et mat, avec sillon longitudinal médian n'atteignant pas le bord antérieur, plus long que les deux suivants réunis et beaucoup plus large, étroit en avant, lisse et luisant jusqu'au tiers antérieur, puis un peu étranglé, large à la base qui est finement chagrinée ; deuxième et troisième segments chagrinés, un peu moins déprimés que le premier, beaucoup moins larges et beaucoup moins longs.

Segments abdominaux luisants, couverts de fines strioles transversalement ondulées, les sept premiers plus longs que larges,

déprimés ; huitième et neuvième moitié plus courts ; mamelon anal court, arrondi, terminé par deux appendices cornés, à base ferrugineuse, à extrémité noirâtre, latéralement comprimés, droits, parallèles, subtriangulaires, à bout tronqué, à bords latéraux dentelés, leurs tranches se prolongeant en une fine crête cornée, un peu arquée ; entre ces appendices est un pli vertical au centre duquel perce la fente anale.

Dessous de consistance et couleur du dessus, déprimé, chagriné et finement pubescent ; le premier segment thoracique avec sillon longitudinal médian n'atteignant pas le bord antérieur ; un bourrelet latéral, que rendent très sensible deux fossettes bien marquées, l'une en dessus, l'autre en dessous, longe les flancs des segments abdominaux.

Stigmates orbiculaires, à péritrème roussâtre légèrement interrompu au bord antérieur ; la première paire plus grande, latérale et sur un plan inférieur, est sise presque au milieu du deuxième segment thoracique ; les suivantes presque dorsales, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et un peu en dedans de la fossette qui précède le bourrelet latéral.

Cette larve vit du bois des petites branches et des brindilles du chêne, du hêtre, des châtaigniers ; elle est signalée comme attaquant les sarments de la vigne et empêchant leur développement ; aux uns comme aux autres elle cause de graves dommages ; jeune, elle séjourne sous l'écorce, toujours du côté opposé au soleil, se creusant des galeries d'autant plus sinueuses que la branche est plus grosse, décrivant quelquefois des tours de spirale ; aux approches du mauvais temps, elle entre dans le bois, s'y enfonce pour passer l'hiver, s'y ménage une loge où, en avril, elle se transforme en nymphe.

Nymphe : blanche, molle, glabre et lisse ; sur le bord postérieur des six premiers segments abdominaux est un faible mamelon latéral et un médian dorsal plus faible encore ; extrémité anale mutique ; aucune autre particularité.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 457.

Il est de toute l'Europe, n'est rare nulle part ; nous l'avons pris en juin, en juillet et en août, à Lyon et à Romans, sur de jeunes pousses de chêne ; à Joviac, sur le genêt épineux ; à Ria, où sa larve est nuisible aux framboisiers à haute tige.

2. **A. aurichalceus** Redt.

Larve : Perris, 1877.

Corps exactement semblable dans tous ses détails à ceux de l'*A. angustulus* ; sa forme est très grêle et proportionnellement plus allongée.

La larve passe la plus grande partie de son existence sous l'écorce des tiges de la ronce mortes ou languissantes, ou des brindilles de pommier ; la galerie qu'elle creuse est peu sinueuse, le plus ordinairement longitudinale et linéaire ; aux approches de sa transformation en nymphe, elle pénètre dans la couche ligneuse, rarement dans la moëlle, prolonge sa galerie dans le sens longitudinal, à l'extrémité de laquelle a lieu la nymphose.

Nymphe : image de l'adulte, elle n'offre aucun trait qui lui soit particulier.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 483.

Il est de France et d'Autriche, où il n'est pas rare ; se pose de préférence sur les feuilles de la plante nourricière ; c'est en juin qu'il fait son apparition ; nous l'avons pris dans l'Ardèche, au ravin de Joviac ; au Puy, accouplé sur la ronce ; à Ria, où nous l'avons obtenu d'éclosion des tiges de la ronce et des brindilles de pommier dans lesquelles avait vécu la larve ; dans l'Ain, sur le saule marsault.

3. **A. hastulifer** Ratz.

Larve : Perris, 1877.

Corps exactement semblable à celui de l'*A. angustulus* ; la larve vit dans les branches des aulnes de dix à douze ans récemment morts ; comme ses congénères, elle se creuse entre l'écorce et l'aubier une galerie à sinuosités bien accentuées ; avant l'arrivée des froids, elle entre un peu dans le bois, y passe l'hiver ; aux approches des premiers beaux jours d'avril, elle se tranforme en nymphe dans la loge qu'elle s'est façonnée.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 460.

Il est de France et d'Allemagne, où il est rare.

4. **A. hyperici** Creutz.

Larve : Perris, 1877.

Quoique bien plus grêle que celle de l'*A. angustulus*, elle lui ressemble dans tous ses détails.

La *larve* vit dans les tiges de l'*Hypericum perforatum* ; l'œuf pondu vers le haut de la tige, la jeune larve plonge dans l'intérieur

de la plante et suit le canal médullaire ; l'écorce, mince et fragile, ne lui donnant pas immédiatement une protection suffisante, elle chemine en descendant, sa galerie augmentant de volume en raison de l'accroissement de son corps ; arrivée au collet de la racine, elle s'arrête, passe l'hiver à cet endroit dans une situation d'expectative apparente ; à l'approche des beaux jours, elle élargit sa galerie en forme de longue loge oblongue, se retourne de manière à faire face vers la surface, et se prépare aussitôt à subir sa transformation nymphale, qui a lieu dans le courant d'avril.

Nymphe : n'offre rien de particulier ; c'est toujours la forme des nymphes du genre.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 486.

Il est de France et d'Allemagne, où il n'est pas rare ; il apparaît dès le mois de mai ; on le prend sur les tiges de la plante nourricière.

5, **A. sinuatus** Oliv.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 12 à 14 millimètres ; largeur, 1 1/2 millimètres.

Corps linéaire, allongé, parallèle, déprimé, blanc mat, glabre, à l'exception du mamelon anal qui est courtement cilié, à régions antérieure et postérieure un peu élargies, cette dernière terminée en pointe.

Tête petite, à bord postérieur large, charnu, avec ligne médiane entière, se bifurquant en forme de V au vertex, à bord antérieur curviligne ; lisière frontale noire, cornée, suture bien accentuée ; épistome étroit, flavescent, ainsi que le labre qui est deux fois plus long, à bord antérieur large, arrondi et frangé de cils ; mandibules fortes, courtes, noires, courbes, à extrémité obtuse et bidentée, sans rainurelle de séparation suivie ; mâchoires très courtes, testacées, ciliées, à lobe dirigé en dedans, frangé de longs cils ; palpes labiaux très ténus, biarticulés, avec long poil au bout ; lèvre inférieure et palpes labiaux comme dans les larves du genre, mais plus particulièrement courts ; antennes rougeâtres, de quatre articles, les deux premiers annelés de testacé à l'extrémité, les deux suivants très courts, avec poil terminal allongé et article supplémentaire un peu extérieur.

Segments thoraciques charnus, le premier déprimé, cordiforme, à bord antérieur tuméfié, avec incisions latérales relevant les côtés en forme de mamelon, un peu plus large que les segments abdominaux, avec disque subcoriacé, roussâtre, déprimé, chagriné, longitu-

dinalement parcouru par un trait médian faiblement bifurqué à l'extrémité postérieure ; deuxième et troisième segments étranglés, convexes, transverses ; le deuxième avec incision latérale oblique, aidant à la formation d'un bourrelet latéral ; le troisième avec incision transversale médiane provoquant la formation d'un bourrelet transversalement circulaire, ces deux segments plus étroits que les précédents et que les suivants.

Segments abdominaux charnus, avec bords latéraux déprimés ; ligne médiane relevée en légère carène et ligne d'intersection des segments très accusée ; les sept premiers égaux, tout en augmentant de largeur jusqu'au septième, qui est le plus large et qui égale en longueur le premier segment thoracique : ces sept premiers rectangulaires, transversalement striés, à angles arrondis, à milieu convexe, latéralement incisés, le pli incisif provoquant la formation d'un bourrelet latéral ; huitième et neuvième graduellement plus étroits, plus convexes, à bourrelet latéral moins accentué ; mamelon anal jaunâtre, cilié et granuleux, à bords arrondis, terminé par une pince à double branche comprimée, à bouts arrondis, à lames bidentées ; l'anus, de forme valvulaire, émerge en fente longitudidale du milieu intérieur des branches de la pince.

Dessous, le tour de la bouche est ferrugineux, avec quelques poils épars ; le premier segment thoracique comme en dessus, à l'exception du petit trait terminal bifurqué qui n'existe pas ; les incisions latérales sont semicirculaires et plus accentuées ; au deuxième arceau, l'incision est fovéolée ; au troisième elle est double, ce qui provoque non seulement la formation d'un bourrelet transversalement circulaire, mais aussi celle d'un autre bourrelet médian, étroit et transversal ; segments abdominaux de même forme qu'en dessus ; un bourrelet latéral très accentué, servant de sépation aux deux régions, longe les flancs.

Stigmates orbiculaires, flaves, à péritrème roux, échancré en avant ; la première paire latérale, en arrière du bord et presque au milieu du deuxième segment thoracique ; les autres dorsales, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux et en dedans du trait incisif latéral.

Sur la demande de M. le docteur Puton, j'ai reçu cette larve de M. Mathieu, conservateur des forêts, qui la signalait comme très nuisible aux poiriers de pleine terre des jardins, à Nancy et Remiremont.

La larve vit du liber et de l'aubier de l'arbre nourricier, le pommier et le sorbier cultivés, dans lesquels elle se creuse une galerie en forme de zigzag, qui s'élargit en raison de l'expansion du corps ; plusieurs larves travaillant de pair dans la même branche, il en ré-

sulte un dépérissement du végétal toujours suivi de mort ou du moins de rabougrissement, ce qui ne vaut pas mieux ; à l'entrée de l'automne, la larve quitte l'écorce pour entrer dans le bois, s'y construit une loge, et c'est dans ce réduit, qui servira plus tard de berceau à la nymphe, qu'elle passe la saison froide ; au printemps, elle subit sa transformation pour paraître quelques jours après à l'état parfait.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 445.

Il est de France, d'Allemagne et d'Algérie ; on le prend assez communément sur les feuilles d'aubépine, de bouleau et de poirier, en mai et juin ; nous l'avons obtenu, à Ria, de larves ayant vécu dans le sorbier cultivé.

C'est toujours par un trou pratiqué par l'adulte et préparé par la larve qu'a lieu la sortie de l'insecte à l'état parfait, jamais par la fente des écorces, comme on a pu le croire ; c'est une espèce nuisible à l'état larvaire.

6. **A. roscidus** Oliv.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 8 à 9 millimètres ; largeur, 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, charnu, chagriné, très courtement pubescent, subcylindrique, un peu plus large à la région antérieure qu'à l'extrémité opposée.

Tête petite, à base large et charnue, avec deux lignes obliques partant de la base antennaire pour venir se rejoindre au vertex et se continuer ensuite en forme de X en deux courtes branches : un léger trait médian va du vertex au bord antérieur ; entre ce trait et les lignes obliques est un point noir ; lisière frontale cornée, ferrugineuse, à bord un peu courbe ; épistome rougeâtre, corné, large et transverse, avec trait plus clair au milieu ; labre saillant, pellucide, à bords ciliés ; mandibules fortes, triangulaires, avec trois petites dents au bout qui est arrondi, à tranche interne creuse ; mâchoires courtes, à lobe arrondi, testacé et à tranche interne ciliée ; palpes maxillaires courts, rougeâtres, ciliés, de deux articles, le premier cylindrique, avec long cil extérieur au bout ; le deuxième plus court, arrondi ; menton transverse, testacé, cilié, à bord médian échancré ; lèvre inférieure boursouflée, frangée de cils roux, sans palpes saillants, autrement représentés que par un faible tubercule ; antennes courtes, de trois articles apparents, blanchâtres ; le basilaire annulaire, rétractile ; le terminal grêle, avec long cil au bout.

Segments thoraciques mous, charnus, blanchâtres, chagrinés ;

le premier large, convexe, à bords arrondis, longé par un sillon médian profond, très étroit, rougeâtre, n'atteignant pas le bord antérieur; le disque légèrement excavé ; deuxième et troisième segments étranglés, par suite beaucoup moins longs et moins larges.

Segments abdominaux de consistance et couleur des précédents, avec faible ligne longitudinale médiane, égaux ou à peu près ; le premier un peu étranglé, tous à disque subconvexe, à bords latéraux relevés par un léger bourrelet qui sert de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale ; entre ce bourrelet et la ligne médiane est un faible bourrelet longitudinal peu accentué ; mamelon anal à bords arrondis, terminé par une pince rougeâtre trisectionnée, à branches un peu courbes en dedans, comprimées, à bout tronqué, à bords latéraux bidentés et à base relevée en demi ogive par une bordure rougeâtre.

Dessous, tour de la bouche ferrugineux avec trait médian flave ; deux lignes noires, en forme d'accent circonflexe, partent du bord intérieur des mandibules, longent la tête pour s'enfoncer dans les tissus dermiques ; le premier segment est déprimé et longitudinalement parcouru par un trait médian ; les segments suivants sont marqués de fines stries transverses avec le bourrelet latéral fortement relevé.

Stigmates en forme de croissant, flaves, à péritrème roux ; la première paire latérale au milieu du deuxième segment thoracique ; les autres presque dorsales, au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit des tissus ligneux du liber et de l'aubier des menues branches du cerisier et du pommier mortes ou mourantes, dans lesquelles elle creuse des galeries longitudinales peu sinueuses ; l'œuf pondu en août, la jeune larve progresse en se nourrissant plus particulièrement de l'aubier ; aux approches de l'hiver, elle entre dans le bois, s'y creuse une galerie longitudinale où elle passe les mauvais jours ; au printemps, elle reprend un peu de son activité et, dès la fin avril, elle se prépare à subir sa transformation au fond de cette même galerie ; à cet effet, elle se retourne de manière à faire face vers l'orifice et aussitôt commence le travail intérieur qui doit être le prélude de la nymphose.

Nymphe : longueur, 7 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps oblong, charnu, blanchâtre, à téguments très grêles ; masque frontal droit et arrondi ; antennes courtes, à direction oblique, n'atteignant pas la première paire de pattes ; segment anal à extrémité bimamelonnée : aucune autre particularité à signaler ; elle est l'image de l'adulte dont elle reproduit tous les traits à l'état plastique.

La phase nymphale dure quinze jours à trois semaines environ, selon la température, elle peut même se prolonger quelques jours encore, puis l'adulte formé et ses téguments affermis, il entame la faible couche d'écorce qui lui a servi jusqu'ici de protection et, dès que l'ouverture qui doit lui livrer passage est proportionnée au volume de son corps, il se hasarde bien timidement à sortir de son trou; que vienne alors un rayon de soleil et il volera aussitôt pour se mettre en quête de l'un de ses semblables à l'effet d'assurer le sort d'une nouvelle génération.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 489.

Il est de la France méridionale, du sud de l'Europe et d'Algérie; parait en juin et en juillet; nous l'avons pris à La Tour de Salvagny près Lyon, à Montélimar, aux environs de Ria, où il est commun sur les brindilles mortes de cerisier, de pommier et de chêne.

Quoique Perris (*Larves de Coléoptères*, p. 148), ait dit que la larve de l'*A. roscidus* ressemble à celle de l'*aurichalceus*, laquelle a beaucoup de rapports avec celle de l'*angustulus*, nous n'avons pas moins cru devoir la décrire, parce que, dans l'état actuel de la science biologique, il est bon de tout enregistrer, quitte à éliminer plus tard ce qu'il pourrait y avoir de superflu au point de vue descriptif; le temps ne semble pas encore venu de procéder par comparaison.

7. **A. derasofasciatus** Lac.

Larve : Perris, 1851.

Longueur, 10 millimètres.

Corps allongé, blanc, charnu, déprimé, en forme de pilon peu prononcé, parsemé de poils très fins et blanchâtres, plus denses au mamelon anal; crochets glabres.

Tête très petite, rétractile, blanc-roussâtre; lisière frontale et tache triangulaire du front ferrugineuses; deux lignes brunes partant du vertex vont se perdre à la base des mandibules; épistome transversal, très court; labre petit, semidiscoïdal; mandibules noires, courtes, luisantes et lisses, convexes en dehors, concaves en dedans, à extrémité légèrement taillée en biseau; mâchoires courtes, lobe frangé de courtes soies; palpes maxillaires biarticulés, le premier article plus large à la base qu'à l'extrémité avec faisceau de courtes soies à l'angle extérieur, le terminal court, conique, à bout arrondi; lèvre inférieure cornée, avec petits tubercules au bord antérieur; palpes labiaux nuls; tous ces organes de couleur roussâtre; antennes roussâtres aussi, insérées à la base des mandibules,

rétractiles, de deux articles courts, le premier cylindrique, le deuxième mameloniforme, tous deux ciliés avec long poil au bout.

Segments thoraciques, le premier roussâtre, plus long et plus large que les suivants, avec sillon longitudinal médian n'atteignant pas le bord antérieur, qui est étroit, à angles arrondis, à bords latéraux sinués au tiers antérieur; cette partie est susceptible de rentrer en suivant le mouvement de la tête dans son mouvement rétractile, la face postérieure, couverte de petites aspérités peu apparentes, rend l'aspect des bords latéraux finement denticulés; deuxième et troisième segments étroits, moins déprimés, couverts comme le premier de petites aspérités.

Segments abdominaux aussi larges, mais plus longs que les deux précédents, les sept premiers déprimés, avec bourrelet latéral relevé par une fossette profonde; huitième et neuvième moitié plus longs que les précédents, plus étroits, avec bourrelet latéral; le dernier très légèrement chagriné en arrière; mamelon anal court, arrondi, terminé par une large pince comprimée, à branches parallèles, droites, cornées, ferrugineuses, graduellement plus foncées jusqu'au bout, qui est tronqué avec dentelures intérieures et latérales, la base se prolongeant sur le segment en une petite crête cornée formant presque un arceau ogival.

Dessous, le premier segment thoracique est parcouru par un sillon longitudinal médian n'atteignant pas, comme en dessus, le bord antérieur; les autres ont la même forme qu'en dessus.

Stigmates orbiculaires, à péritrème roussâtre, peu sensiblement échancré; la première paire plus grande, latérale, sur un plan inférieur, sise au milieu du deuxième segment thoracique; les autres presque dorsales, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux,

Cette larve vit aux dépens des sarments et des rameaux récemments morts ou mourants de la vigne sauvage et de la vigne cultivée, qu'elle ronge en creusant, sous l'écorce, des galeries d'autant plus sinueuses que les pampres nourriciers sont plus volumineux; provenant d'œufs pondus à la fin de l'été, elle prolonge son existence jusqu'en mai, époque où elle atteint son complet développement; elle songe alors à assurer un abri à la nymphe; à cet effet, soit qu'elle pénètre dans le bois, soit qu'elle reste sous les feuillets de l'écorce, elle s'y creuse une longue loge oblongue où elle accomplira sa transformation, qui a lieu fin mai.

Nymphe: charnue, blanche, glabre, de consistance très grêle; image de l'adulte, dont elle représente tous les traits caractéristiques, elle n'offre aucune particularité digne de remarque.

La phase nymphale dure de vingt à vingt-cinq jours environ.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 462.

Il est de France, d'une grande partie d'Europe et d'Algérie, paraît en juin et en juillet ; nous l'avons trouvé communément dans toute la région de l'Est et du Sud-Est ; il mène une vie obscure et cachée ; son existence ne va pas au-delà de l'accouplement.

8. **A. viridis** Linn.

Larve : Perris, 1851.

Longueur, 12 à 13 millimètres.

Ne diffère de la larve de l'*A. derasofasciatus*, tout en tenant compte de la taille, que par les caractères suivants :

Corps un peu plus large, un peu plus ramassé, un peu moins en forme de pilon ; mandibules à extrémité arrondie, tranchantes et non taillées en biseau ; poils du mamelon anal moins longs et moins denses ; dentelures latérales intérieures de la pince noires, saillantes.

Provenant d'œufs pondus en nombre sous l'écorce des jeunes bois de chêne, des branches de saule, ou d'autres essences de même nature, la jeune larve pénètre aussitôt dans les couches corticales, se nourrissant du liber et de l'aubier, un peu moins de ce dernier ; elle avance en creusant des galeries sinueuses et souvent croisées et enchevêtrées par d'autres larves voisines, galeries comblées de ses déjections au fur et à mesure qu'elle avance, devenant d'autant plus larges que la larve augmente de volume et obstruant ainsi le passage aux nombreux ennemis qui la guettent ; aux approches des frimas, la mince écorce de l'arbre nourricier lui offrant un abri d'autant moins sûr que cette écorce, affaiblie par les galeries pratiquées, se fend et se soulève, notre larve s'enfonce dans le bois ; là, après avoir bouché l'orifice de l'entrée, elle y trouvera non seulement un gite assuré contre les mauvais jours, mais encore une retraite où, au printemps, elle pourra se transformer après s'être aménagé une longue loge ovale-oblongue ; c'est en mai qu'a lieu la nymphose.

Nymphe : Un peu plus grande, mais semblable à celle de l'*A. derasofasciatus*.

La nymphose dure de quinze jours à trois semaines.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 448.

Il est de France et de toute l'Europe centrale, paraît en juin et en juillet ; on le trouve sur les brindilles ou sur les troncs de jeunes

chênes, de saule ou de peuplier, ou sur les jeunes plants affaiblis ; il aime se poser sur l'écorce ; c'est là que les deux sexes se recherchent, qu'ils s'accouplent et que la ponte a lieu.

Nous l'avons pris au camp de Chamboran (Isère), aussi à La Sapine en Vercors.

En mai, abattre, décortiquer et brûler les écorces des plantations atteintes, tel est le remède radical qui s'impose, si l'on ne veut s'exposer à voir par la suite le mal redoubler d'intensité.

8 *a*. **A. viridis** var. **Aubei** Lap.

Larve : Aubé, 1836.

Longueur, 10 millimètres.

Corps long, étroit, jaune pâle, plus large en avant qu'en arrière, un peu déprimé.

Tête petite, épistome arrondi, labre très petit, arrondi aussi, à bords ciliés de roux ; mandibules courtes, fortes, pointues, légèrement échancrées en dedans et creuses ; mâchoires garnies en dedans de poils rudes ; palpes maxillaires courts, premier article à peine visible, deuxième gros, ovoïde ; lèvre inférieure arrondie, couverte de poils courts ; palpes labiaux courts, à articles diffus ; toutes ces pièces sont brunâtres.

Segments thoraciques d'un jaune pâle ; premier gros, marqué d'un faible sillon ; deuxième et troisième courts.

Segments abdominaux de la couleur des précédents ; les sept premiers égaux à peu près en longueur, diminuant insensiblement en largeur ; les huitième et neuvième plus courts ; mamelon anal grand, orné de deux épines cornées, brunâtres.

Cette larve a été signalée comme causant de grands ravages au bois de Boulogne, où elle était très commune ; elle vit en nombre sous l'écorce des bouleaux qu'elle sillonne de galeries tortueuses, se nourrissant du liber et de l'aubier, dont elle provoque ainsi la perte ; prête à se transformer, elle entre dans le bois nourricier et se creuse une cellule au fond de sa galerie.

Nymphe : elle est l'image de l'adulte ; premier segment thoracique court, quadrangulaire ; écusson court et arrondi ; élytres repliées en dessous ; abdomen allongé et largement rebordé.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 449.

Cette variété de l'*A. viridis* est aussi nuisible aux plantations de bouleaux que le type l'est aux plantations de chênes ; les moyens préventifs préconisés contre le type sont applicables à cette variété.

8 *b*. **A. viridis** var. **nocivus** Ratz.

Larve : Perris, 1877.

Longueur, 10 millimètres ; largeur, 2 à 3 millimètres.

Semblable dans tous ses détails à celle du type, elle est un peu plus longue, un peu moins large ; sa nymphe est entièrement blanche ; elle vit dans les branches mortes du piment royal (le *Myrica gale* Linn., arbuste aromatique propre aux marais tourbeux), en particulier dans celles de faible dimension, aussi dans celles des jeunes hêtres.

9. **A. cinctus** Oliv.

Larve : Perris, 1851.

Un peu moins en pilon que celle de l'*A. viridis*, qui lui ressemble en tous points, sauf que les bords latéraux sont parallèles jusqu'au dernier segment thoracique et que les poils du mamelon anal sont plus denses.

Jeune, la larve vit au collet de la racine du genêt à balais et du genêt épineux, qu'elle ronge en y traçant des galeries sinueuses et parfois circulaires ; plus tard, elle s'enfonce sous terre dans les grosses racines et provoque ainsi la mort du végétal.

Nymphe : semblable à celle de l'*A. viridis*.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 469.

Il est de France et du Sud-Ouest de l'Europe ; paraît en juillet, se tient sur la plante nourricière ; nous l'avons pris à Joviac (Ardèche) et à Ria, sur le genêt épineux

10. **A. sexguttatus** Herbst.

Larve : Perris, 1851.

Longueur, 22 à 25 millimètres.

Ressemble à celle de l'*A. derasofascialus* ; en diffère par les caractères suivants : bord antérieur de la tête noir, luisant ; mandibules à extrémité faiblement bidentée avec rainurelle longitudinale externe, courte, naissant de l'échancrure des deux dents ; pubescence du mamelon anal moins dense.

Cette larve vit en famille sous l'écorce des chênes et des peupliers morts, qu'elle sillonne de vastes galeries sinueuses très rapprochées ; au fur et à mesure qu'elle progresse, ces galeries sont comblées de ses déjections ; à la veille de sa transformation,

elle pénètre dans l'intérieur de l'écorce et s'y façonne une loge spacieuse où s'accomplira sa transformation.

Nymphe : un peu plus grande que celle de l'A. *derasofasciatus*, dont elle est la parfaite ressemblance.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 441.

Il est de France et de l'Europe méridionale; c'est en mai et juin qu'il fait son apparition ; nous l'avons pris à Lyon sur le peuplier et sur un tronc de hêtre ; à Montélimar, où nous l'avons obtenu en larve du bois de chêne.

11. **A. biguttatus** Fabr.

Larve : Goureau, 1843.

Longueur, 15 à 22 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps mou, un peu déprimé, blanchâtre, avec poils épars sur la surface et intersection des segments très accentuée.

Tête grosse ; épistome brun, à bords blanchâtres ; labre quadrangulaire, brun, ainsi que toutes les pièces buccales ; mandibules obliquement tronquées ; antennes de trois articles, le second subglobuleux, à bords membraneux; le troisième grêle, conique.

Segments thoraciques charnus, le premier transversalement orbiculaire, large, avec plaque allongée, cornée, sans granules, sillon médian droit, à fond corné, se divisant en deux traits à sa base, les branches étroitement écartées ; le dessous avec sillon unique.

Segments abdominaux mous, charnus, transversalement plissés, éparsement ciliés, avec profonde excavation latérale ; mamelon anal corné, prolongé en deux saillies droites, comprimées, acuminées, à lames bidentées.

Stigmates grands, orbiculaires.

C'est sous l'écorce du chêne, qu'elle sillonne de galeries irrégulières d'autant plus larges que son corps prend plus de développement, que cette larve vit en nombre ; son existence, commencée en août, se continue jusqu'en mai suivant, époque à laquelle elle entre dans la couche corticale de l'arbre nourricier pour y subir sa transformation nymphale dans une loge qu'elle s'y façonne.

Nymphe : molle et blanche, ne s'écartant pas du type du genre.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 443.

Il est de France, de presque toute l'Europe et d'Algérie.

12. **A. integerrimus** Ratz.

Larve : Rosenhauer, 1882.

Longueur, 12 à 15 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps blanchâtre, brillant; tête petite, rétractile, d'un brun clair; mâchoires cornées, brunes, ainsi que les antennes et le dessus de la tête; menton membraneux, de couleur brun clair.

Segments thoraciques un peu jaunâtres, le premier mat en dessus.

Segments abdominaux convexes, le premier pas plus large que les autres, pas plus long, les autres égaux ou à peu près; mamelon anal terminé par une pince à deux branches latéralement entaillée; un bourrelet latéral longe les flancs.

La larve vit dans le canal médullaire du *Daphne mezerum* Linn., de préférence dans la partie souterraine, où elle creuse des galeries irrégulières qui se coupent et s'entrecroisent lorsque plusieurs larves vivent dans la même tige, galeries successivement comblées de déjections; fin avril, la larve remonte au collet de la racine, s'y construit une loge horizontale, puis prépare le trou de sortie de l'adulte et se dispose aussitôt à subir sa transformation nymphale.

Nymphe: Longueur, 7 millimètres; largeur, 2 1/4 millimètres. Corps convexe, à extrémité antérieure arrondie, la postérieure mutique, jaune blanchâtre, brillante, glabre; tête grande avec ligne médiane; segments abdominaux avec apophyses médianes et fossettes à côté.

C'est vers la mi mai qu'a lieu l'éclosion.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 485.

Il est de France et du sud de l'Europe, paraît en juin, n'est pas très rare sur la tige du *Daphne morillon*.

13. **A. laticornis** Illig.

Larve: Rosenhauer, 1882.

Longueur, 12 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps jaunâtre, lisse et brillant, linéaire, convexe.

Tête petite, invaginée dans le premier segment thoracique; mâchoires brun-noir.

Segments thoraciques, le premier un peu plus dilaté que les autres, à bord antérieur large, arrondi, les deux suivants égaux, moins larges que le premier.

Segments abdominaux oblongs, le premier le plus court, tous arrondis avec fossette latérale; segment anal long, étroit, se terminant en une pince à double branche cornée, courte et brune.

C'est dans des tiges de rosier (*Rosa pimpinellifolia* et *rubiginosa*)

que vit cette larve; on en trouve deux et trois à chaque pied, sans qu'elles se confondent dans leurs galeries; elles provoquent la mort du végétal par l'ablation circulaire du liber et de l'aubier que chacune y pratique; elle passe l'hiver au fond de son réduit; au printemps, elle se façonne une loge oblique dont l'extrémité de la paroi affleure presque l'écorce, puis elle rentre au fond de sa galerie, et quand arrive mai, elle se métamorphose en prenant la forme suivante.

Nymphe: Longueur, 7 à 8 millimètres.

Corps cylindrique, lisse, tête grande, déprimée; segment anal arrondi, atténué; aucune autre particularité.

La phase nymphale se termine en juin; c'est alors qu'apparait l'insecte à l'état parfait.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 459.

Il est de France et de presque toute l'Europe, n'est pas rare ; nous l'avons pris fin juillet, à la Tour de Salvagny près Lyon, sur le chêne.

14. **A. cæruleus** Rossi.

Larve : Rosenhauer, 1882.

Longueur, 15 millimètres; largeur, 2 à 3 millimètres.

Corps jaunâtre, lisse, brillant ; plaque thoracique et pince plus foncées.

Tête petite, brunâtre; mâchoires brunes, à extrémité noire.

Segments thoraciques, le premier sillonné d'une ligne longitudinale profonde, brune; deuxième et troisième égaux, courts.

Segments abdominaux, le premier très étroit; sixième et septième larges, tous arrondis avec impression latérale; pinces aiguës, cornées, brunes, un peu arquées en dedans vers leur extrémité.

C'est dans les tiges du chèvrefeuille et dans les arbres de diverses essences, tels que chêne, hêtre, bouleau, auxquels elle est très nuisible, que vit en nombre la larve ; son parcours est accusé par des galeries longitudinales, souvent en spirales, puis très rapprochées et ondoyant un peu ; elle entre peu profondément dans l'aubier; elle se tranforme rarement dans l'intérieur des tiges ; c'est en avril qu'a lieu la nymphose.

Nymphe: Longueur, 7 à 8 millimètres; largeur, 2 1/2 à 3 millimètres.

Corps lisse, convexe, atténué aux deux extrémités, jaunâtre,

brillant, glabre; tête déclive avec dépression médiane; segment anal mutique, terminé par un léger bourrelet.

La nymphose prend fin à la mi mai, puis apparait l'insecte à l'état parfait.

Adulte: de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 453.

Il est de France et d'une grande partie de l'Europe, n'est rare nulle part; on le prend en juin sur les tiges des arbres dans l'intérieur desquelles a vécu la larve; nous l'avons trouvé sur le chardon Rolland, aux environs de Ria.

4e Groupe. — Premier segment thoracique étroit, dépourvu de tout sillon; mamelon anal arrondi.

Gen. **Aphanisticus** Latr.

Corps grêle; tête profondément lobée sur les faces latérales.

1. **A. emarginatus** Fabr.

Larve: Perris, 1877.

Longueur, 5 à 6 millimètres.

Corps blanc, charnu, mou, grêle, subdéprimé, lisse et glabre; large à la région antérieure, atténué à l'extrémité postérieure.

Tête déprimée, peu saillante, la région postérieure presque confondue avec le bord antérieur du premier segment thoracique, dont elle n'est séparée que par une faible suture; lisière frontale grande, large, cornée, ferrugineuse, plane, à suture postérieure droite, largement et peu profondément échancrée au bord antérieur; du bord postérieur partent deux filets cornés, testacé-ferrugineux, divergents, visibles par transparence, s'arrêtant au milieu du premier segment thoracique; pas de traces d'épistome; labre transversal, tronqué et cilié de petites spinules, les plus longues longeant les angles; mandibules ferrugineuses, courtes, larges, à extrémité bidentée, à tranche interne fortement dentée; mâchoires et palpes si peu apparents qu'il est difficile d'en donner la description; lèvre inférieure et palpes confondus dans la masse charnue buccale; antennes émergeant d'une échancrure de l'extrémité de la suture buccale, très courtes, de trois articles: le premier gros avec poil extérieur, le deuxième plus court, grêle; en arrière des antennes, les côtés de la tête offrent une forte dilatation en forme d'oreillette saillante.

Segments thoraciques charnus et glabres; le premier s'élargis-

sant d'avant en arrière où il est légèrement échancré, déprimé et comme canaliculé au milieu près de la base ; deuxième et troisième presque aussi larges, surtout le deuxième ; les deux réunis presque aussi longs que le premier, dilatés en un bourrelet latéral.

Segments abdominaux charnus et glabres, avec aspérités ciliformes très petites et très serrées, peu apparentes ; le premier plus long et moins large que les suivants, un peu dilaté aux angles postérieurs ; les six suivants à peu près égaux entre eux, bisinués sur les côtés par suite de la dilatation produite par une sorte de bourrelet latéral que rend assez sensible une fossette adjacente ; huitième segment un peu plus court, également bisinué ; neuvième plus court encore, régulièrement arrondi sur les côtés ; mamelon anal très petit, avec pli postérieur vertical qui le fait paraître bilobé.

Stigmates comme dans les larves du genre *Agrilus*.

Cette larve provient d'un œuf pondu en mai sur la gaine des feuilles des joncs qui couvrent les endroits marécageux et humides, *Juncus obtusiflorus* Erh.; pour que cet œuf ne tombe pas, pour que la larve à son éclosion trouve un abri et un point d'appui suffisants, elle le recouvre d'une matière agglutinative disposée en forme de calotte, d'abord de couleur pâle, devenant ensuite d'un beau noir luisant.

C'est sous cette couche visqueuse que naît la larve ; son premier soin est de ronger l'épiderme pour se mettre à couvert, comme pour assurer son existence ; la galerie qu'elle construit soit en montant, soit en descendant la tige, selon que l'œuf est placé plus ou moins haut, et qu'elle comble de déjections jaunâtres, est d'abord très étroite et sinueuse ; elle subit quelquefois des temps d'arrêt pendant lesquels la larve l'élargit ; puis cette galerie arrive à se terminer sur un point quelconque et la larve quitte la gaine pour prendre abri sous l'épiderme de la tige, qu'elle ronge circulairement par un, deux ou trois tours ; puis en dernier lieu elle pénètre dans l'intérieur de la tige, s'y ménage une large loge au fond de laquelle aura lieu sa transformation ; elle se contracte, son corps devient d'un blanc mat ; enfin, vers le milieu de juin arrive le moment final ; chaque tige peut nourrir de une à dix ou douze larves ; dans ce dernier cas, les tiges offrent un réseau inextricable de galeries.

Nymphe : N'offre aucune particularité digne de remarque ; elle est glabre, sa tête saillante est échancrée à la région frontale, ce qui est le trait caractéristique du genre.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p 524.

Il est de France, de presque toute l'Europe et d'Algérie ; on le trouve sur les joncs qui ont servi de berceau à ses premiers états,

quelquefois sous les pierres qui bordent les prés ; nous l'avons pris, en mai et en août, sur des joncs aux environs de Ria ; en juin, à Joviac (Ardèche), sur le genêt ; fin octobre, à Montélimar, à la suite d'une inondation ; ces différentes époques, si éloignées les unes des autres, tendraient à démontrer que cette espèce a deux générations annuelles.

2e DIVISION.

Corps en ovale allongé, très déprimé, avec série de taches noires sur les deux faces.

Gen. **Trachys** Fabr.

Premier segment thoracique plus étroit que chacun des deux suivants ; mamelon anal arrondi, rétractile, anus à fente transverse.

Nous sommes en présence d'un groupe comprenant un genre unique, simplement apparenté avec d'autres groupes, et dont les larves s'éloignent tellement par leur conformation de toutes les précédentes qu'elles semblent appartenir à une autre famille ; en outre, ces genre de vie ne ressemble en rien à celui des autres Buprestes ; ces larves rongent, en effet, le parenchyme des feuilles, et leurs générations se renouvellent deux fois dans le courant de l'année.

1. **Tr. pygmæa** Fabr.

Biologie : Leprieur, 1861.

Œufs, 1/2 millimètre ; petits, jaunâtres, légèrement aplatis, fortements adhérents.

Après l'accouplement, qui a lieu en avril, la femelle dépose sur la face inférieure ou au bord des feuilles des *Malva sylvestris* et *rotundifolia* et de l'*Althæa rosea* un ou deux œufs au plus par feuille ; ces œufs, en forme de points blancs, sont recouverts par une sorte de calotte blanche qui les met à l'abri des intempéries du temps ; quelques jours après éclot la jeune larve ; sous l'abri qui la recouvre, elle perce l'épiderme, s'introduit dans le parenchyme de la feuille, qui devra dorénavant lui servir de nourriture, et le ronge, non en le sillonnant, mais en élargissant par les bords la place entamée et en l'agrandissant au fur et à mesure de son développement.

Larve : Réaumur, 1737.

Longueur, 7 millimètres.

Corps allongé, déprimé, blanc de lait légèrement azuré, avec taches brunes sur la surface, glabre à la région dorsale, avec courtes spinules aux bords latéraux, large à la région antérieure, diminuant graduellement de diamètre jusqu'à l'extrémité.

Tête petite, cornée, brunâtre, presque en entier enchâssée dans le premier segment thoracique.

Segments thoraciques glabres ; le premier de forme ellipsoïde, moins large que les deux suivants, à bord antérieur échancré, avec deux taches triangulaires séparées par la ligne médiane ; deuxième un peu plus étroit avec deux traits courts, transverses ; troisième un peu plus large avec tache médiane en forme de T renversé à branches courtes ; en dehors de leurs traits et taches, ces trois segments portent de chaque côté un point tuberculeux.

Segments abdominaux, le premier court, étroit, avec tache en forme de trident à courtes branches ; les six suivants égaux ou à peu près entre eux, chacun portant une tache en forme de T renversé, avec points tuberculeux ; huitième un peu plus étroit, à tache rectangulaire ; le dernier à tache arrondie, un peu contracté en avant ; mamelon anal rétractile avec saillie extérieure ; un long bourrelet cilié parcourt la région latérale, du deuxième segment thoracique au dernier segment abdominal, sert de division aux deux régions dorsale et ventrale et aide la larve dans ses mouvements de progression ; le dessous du mamelon anal est garni d'un petit tubercule aidant aux mêmes fonctions.

Stigmates, la première paire latérale, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique ; les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La larve vit en mineuse du parenchyme de la feuille de la plante nourricière, y provoque des taches irrégulièrement circulaires d'un jaune brunâtre, tout en ayant soin de ménager les deux épidermes, ce qui ne l'empêche pas d'être découverte et de devenir la proie de nombreux Chalcidites.

Quinze jours à trois semaines lui suffisent pour accomplir sa phase larvaire ; ce moment venu, dans un angle de la portion minée, elle se ménage un coin qu'elle dispose en forme de loge et se prépare à subir sa transformation nymphale.

Nymphe : Longueur, 4 millimètres.

Corps mou, charnu, glabre, blanchâtre et inerme ; c'est le portrait de l'adulte, dont elle représente tous les traits caractéristiques ; la nymphe repose la région dorsale adossée contre l'épiderme inférieur

de la feuille; la phase nymphale a une courts durée, huit à dix jours au plus, au bout desquels l'adulte est formé.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 511.

Il est de France, de l'Europe méridionale et d'Algérie ; on le trouve sur le liseron, les roses trémières et les malvacées ; nous l'avons pris au Teil (Ardèche).

2. **Tr. minuta** Linn.

Larve : Heyden, 1862.

Corps étroit, allongé, déprimé, blanc verdâtre, luisant, irrégulièrement couvert de taches granuleuses noires en dessus comme en dessous et sur les côtés, légèrement convexe, à région antérieure large, rétréci vers l'extrémité postérieure.

Tête petite, triangulaire, noire, beaucoup plus étroite que le premier segment thoracique ; mandibules bifides, à lobes acuminés.

Segments thoraciques fortement étranglés, avec grande saillie sur les bords latéraux longée par un sillon profond ; le premier large, transversalement orbiculaire, avec grosse plaque déprimée, triangulaire, granuleuse, noire, dont le sommet est dirigé en avant et les angles arrondis, avec ligne longitudinale médiane profonde en dessus, un peu moins en dessous, marqué de chaque côté d'une excavation sphérique ; deuxième segment avec plaque étroite, transverse, excavations latérales et ligne longitudinale médiane ; troisième à tache obtusément trilobée en avant.

Segments abdominaux, les huit premiers transverses, étranglés, avec saillie latérale et sillon profond ; le premier très étroit, avec plaque granuleuse noire, obtusément trilobée comme au précédent ; cette plaque granuleuse et noire est arrondie aux segments suivants, avec étroit prolongement en avant ; plaque du huitième segment étroite, linéaire ; le dernier segment porte deux petites plaques arrondies, placées côte à côte ; mamelon anal étroit, conique, un peu triangulaire, à bout arrondi et sans taches ; fente anale transverse ; le troisième segment thoracique et les deuxième à neuvième segments abdominaux sont pourvus de mamelons dorsaux globuleux, proéminents, tant en dessus qu'en dessous ; de petites fovéoles, faisant l'office de ventouses et aidant la larve dans sa progression, occupent l'emplacement des pattes.

L'œuf, pondu au-dessus de la pointe de la feuille, est couvert d'un enduit brillant, noirâtre, formant calotte.

La larve vit dans les feuilles de divers saules, *Salix caprea*, *aurita*, et dans celles du noisetier ; elle mine la feuille dans laquelle

elle ouvre une galerie en forme d'ampoule, commençant à la pointe de celle-ci, s'avançant sur la nervure médiane, grande, irrégulière, verte d'abord, puis devenant d'un jaune brun, dans laquelle sont rassemblées tout autour des déjections noires, filiformes.

C'est de fin août au commencement de septembre que la larve, arrivée à son complet développement, se transforme en nymphe à l'extrémité même de sa galerie.

Nymphe : Elle est d'un noir brillant et présente les caractères rudimentaires de l'adulte.

Quelques nymphes éclosent avant l'hiver et l'adulte attend dans sa loge l'arrivée des beaux jours ; quelquefois les nymphes hivernent dans les feuilles tombées.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 510.

Il est de France et de presque toute l'Europe, n'est rare nulle part ; on le prend sur le chêne, le hêtre, le saule ; il paraît dès la fin d'avril, voltigeant autour des feuilles des arbres nourriciers ; on le trouve aussi en juillet et en août, ce qui paraît faire croire qu'il a deux générations, la première au printemps, la deuxième à la fin de l'été ; nous l'avons pris à Romans, à Gap, à la Sapine en Vercors, au Puy et à Montélimar.

3. **Tr. nana** Herbst.

Œufs : très petits, oviformes, arrondis, d'abord jaunâtres, puis d'un vert clair à la veille de l'éclosion.

Pondus aux premiers jours de mai, sous les feuilles du liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), ils éclosent une quinzaine de jours après, donnant le jour à de jeunes larves qui rongent aussitôt le dessous des feuilles de la plante nourricière, puis se rapprochent du parenchyme, creusent la moitié de la feuille et, après trois mues, arrivées à leur complet développement, présentent les caractères suivants :

Larve : Heeger, 1851.

Longueur, 3 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps brillant, vert clair, avec ampoules latérales blanchâtres et poils clairsemés ; atténué à l'extrémité postérieure.

Tête petite, cornée, jaune clair, cordiforme, un peu atténuée en avant ; épistome jaunâtre, corné, quadrangulaire, à angles arrondis, une fois plus large que long ; labre saillant, recouvert de poils roux ; mandibules brun-rouge, cornées, à extrémité bidentée et deux petits poils émoussés au bord antérieur ; mâchoires épaisses, à lobe petit,

triangulaire, à base large, arquée ; palpes cylindriques, de trois (?) articles coniques, à peu près d'égale longueur et de même épaisseur ; lèvre inférieure membraneuse, arrondie en avant en demi cercle ; palpes labiaux très petits, cornés, brun-jaune, de deux articles, le premier cylindrique, deuxième hémisphérique ; ocelles noirs, réniformes, placés sur les côtés de la tête (?).

Segments thoraciques à intersections très accusées ; le premier deux fois plus large que la tête, mais ni aussi long ni aussi large que le suivant ; deuxième et troisième à plaque cornée d'un brun sombre.

Segments abdominaux, les huit premiers égaux ou à peu près jusqu'au dernier, chacun couvert d'un petit écusson corné d'un brun sombre, avec petite dilatation latérale ; le dessous des anneaux porte un écusson semblable à celui du dessus.

Pattes d'un jaune blême, courtes, cylindriques, de deux articles, le dernier terminé par un crochet blanchâtre, conique, corné (?).

La larve perce le cuticule de la feuille nourricière et dévore le parenchyme sans se creuser de galeries ; elle reste logée dans son épaisseur pendant quatre ou cinq semaines et, après avoir vidé la moitié de la feuille, subit sa transformation nymphale.

Nymphe : déprimée, ovalaire, presque aussi longue que large d'un brun sombre brillant ; tête large, antennes latérales, arquées en dehors ; ailes larges, arrondies ; masque thoracique convexe, aussi long que large, un peu saillant au milieu du bord postérieur ; deuxième segment étroit ; troisième un peu plus long et un peu plus large que le précédent, à bord postérieur arqué, avec boursouflure de chaque côté d'une dilatation médiane ; segments abdominaux courts, de même longueur, diminuant graduellement de largeur, le dernier moins large, à bout arrondi, avec une épine arquée en dedans de chaque côté.

La phase nymphale dure une quinzaine de jours, au bout desquels l'adulte ronge la feuille et se fait jour au dehors.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 516.

Il est de France et d'une partie de l'Europe ; il paraît en juin ; nous l'avons pris à Valence et aux environs de Ria.

C'est une espèce qui a deux générations ; les adultes de la deuxième génération, qui paraît de fin août au commencement de septembre, hivernent sous la mousse, sous les feuilles, sous les pierres ; en avril, après l'accouplement, la femelle dépose sa ponte au-dessous des feuilles de la plante nourricière, un seul œuf à chaque feuille.

4. **Tr. pumila** Illig.

Larve : Frauenfeld, 1864.

Longueur, 5 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps mou, blanc de lait, linéaire, luisant, convert de petits poils et de petites aspérités noires, large à la région antérieure, puis diminuant vers l'extrémité, avec plaques noires à chaque segment, convexe en dessus comme en dessous.

Tête petite, cornée, triangulaire, presque entièrement invaginée dans le premier segment thoracique ; base charnue avec deux traits noirâtres et une suture noire en forme de fer à cheval, avec sillon noir médian ; lisière frontale droite ; épistome très étroit, transverse, flavescent ; labre saillant, rougeâtre, arrondi, avec trait blanchâtre médian, à bords ciliés ; mandibules étroites, triangulaires, cornées, noires, bidentées, avec rainurelle extérieure ; mâchoires à lobe petit, cilié ; palpes courts, testacés, biarticulés, ces pièces cachant l'espace en dessous des mandibules ; lèvre inférieure charnue, rougeâtre, renflée, sans traces visibles de palpes ; antennes rougeâtres, de trois articles noduleux, apparents, avec cil au bout ; ocelles, pas le moindre vestige ; au reste, la larve ne pourrait s'en servir, étant donné que sa tête, constamment enchâssée dans le premier segment thoracique, ne laisse voir que le labre, l'extrémité des mandibules et les palpes ; il est deux cas où la tête est apparente : d'abord lorsqu'on presse la région thoracique entre les doigts, puis au moment de la transformation en nymphe, quand commencent à se produire les dilatations.

Segments thoraciques mous, charnus, blanc de lait, fortement dilatés, avec plaques noires, poils et courts cils latéraux ; le premier subcordiforme, un peu moins large que le suivant, mais beaucoup plus que la tête, avec grande plaque subtriangulaire noire, traversée par une ligne médiane blanchâtre, avec les côtés fortement tuméfiés ; deuxième plus large que le premier, le plus large de tous, moins long, à côtés fortement dilatés, avec poils et cils très denses et petite plaque rectangulaire noire traversée par une ligne médiane pâle ; troisième aussi long, moins large, avec forte dilatation latérale et mamelon de chaque côté d'une petite plaque noire subtriangulaire, avec cils et poils noirs comme au deuxième.

Segments abdominaux allongés, convexes, blancs de lait, à intersections très accusées, diminuant de largeur de la base à l'extrémité, avec plaque et poils noirs ; le premier un peu moins large que le précédent et que les cinq suivants, avec ampoule latérale, sans mamelons dorsaux, et plaque médiane, qui est noire en forme d'as de trèfle ; les six suivants égaux ou à peu près, avec mamelons

dorsaux, un de chaque côté de la plaque médiane qui est noire, en forme d'enclume, et forte ampoule latérale, ampoule et mamelons fortement et courtement ciliés ; huitième un peu moins large avec ampoule latérale et mamelons dorsaux un peu moins prononcés, ampoules et mamelons obliquement incisés et large plaque médiane courte ; neuvième court, très convexe, avec léger bourrelet latéral et grande plaque noire saillante, lenticulaire ; mamelon anal conique, déclive, translucide.

Dessous : les premier et deuxième segments thoraciques avec plaque entière ; troisième avec trait, plaque et mamelon de chaque côté du trait ; premier segment abdominal avec plaque et sans mamelon, les six suivants avec plaque et mamelon, le huitième avec trait et mamelon, le neuvième avec plaque lenticulaire et mamelon ; traits, plaques et mamelons comme en dessus, moins le trait médian des deux premiers, qui a disparu ; mamelon anal saillant, conique, à extrémité roussâtre et fente transversale ; la division entre les régions dorsale et ventrale est loin d'être si bien délimitée dans le genre *Trachys* que dans les genres précédents.

Pattes, pas de traces.

Stigmates petits, ovalaires, roux, à péritrème noir ; la première paire au bord antérieur du bourrelet du deuxième segment thoracique, près du bord antérieur de ce segment, touchant presque la ligne de séparation des deux premiers arceaux, les autres au point d'intersection, au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux : des ostioles stigmatiformes, gris, couronnent le milieu des mamelons dorsaux et ventraux du troisième segment thoracique et des deuxième à huitième segments abdominaux.

Au moindre contact, cette larve fait par soubresauts de petits mouvements brusques : elle vit du parenchyme des feuilles du *Marrubium vulgare*, qu'elle ronge par tranches successives ; arrivée à la moitié de la feuille, son corps est près d'atteindre son complet développement, ce qui correspond au milieu de juillet ; quelques jours après, elle se transforme au fond d'une loge aménagée au milieu des détritus, généralement dans un des angles de la partie rongée ; toute la partie de la feuille vidée est alors comme boursouflée, les deux épidermes n'ayant plus de lien se distendent et sont de couleur terne, bien tranchée sur le vert clair de la feuille non minée ; c'est fin juillet qu'a lieu la transformation nymphale.

Le corps est droit au fond du réduit, son épiderme devient de plus en plus jaunâtre, les lignes segmentaires d'intersection seules persistent à rester blanches, les ampoules dorsales et ventrales se résorbent, mais les points stigmatiformes continuent à poindre :

c'est au tour des bourrelets et des tuméfactions latérales de s'effacer ; néanmoins, les bourrelets latéraux thoraciques non seulement ne disparaissent pas, mais encore ils se tuméfient de plus en plus, de sorte que toute la masse charnue afflue vers ce milieu, qui représente la plus grande amplitude du corps de l'adulte ; c'est à partir de ce moment qu'à la suite de dilatations et de contractions répétées, le masque larvaire tombe pour faire place à la forme suivante.

Nymphe : Longueur, 2 millimètres ; largeur, 2 millimètres 5.

Corps ovalaire, mou, charnu, rougeâtre, glabre, subconvexe en dessus comme en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Masque frontal droit, convexe, à milieu peu sensiblement excavé ; espace oculaire proéminent, région occipitale transversalement dilatée.

Masque thoracique large, convexe, à milieu postérieur avancé en pointe et faible carène médiane ; deuxième segment de même forme, plus petit, moins long et moins large, avec carène plus saillante ; troisième avec forte dilatation de chaque côté de la ligne médiane.

Segments abdominaux larges, diminuant en pointe vers l'extrémité ; le premier étroit, transverse ; les six suivants plus longs, avec légère apophyse de chaque côté de la ligne médiane et rebord latéral saillant ; huitième avec rebord latéral et très léger tubercule ; neuvième très petit, inerme.

Dessous, rien de particulier ; les antennes obliquement dirigées vers les genoux de la première paire de pattes, qu'elles n'arrivent pas à atteindre ; toutes les pièces buccales, les pattes et les ailes, paraissent plutôt plaquées dans la masse charnue et servant de gaine, de fourreau à ces pièces, à l'instar de ce qui a lieu chez les chrysalides à l'égard des papillons, que susceptibles de se détacher séparément du corps, pièce par pièce,

La phase nymphale a une durée courte, de dix à douze jours ; l'adulte s'échappe de son réduit en perforant la feuille.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 515.

Il est de France, de presque toute l'Europe et d'Algérie ; on le trouve en nombre, en juin et en juillet, sur le *Marrubium vulgare* ; il est très commun aux environs de Lyon, de Montélimar et de Ria, où nous l'avons pris.

ADDENDA.

Sternocera castanea Oliv.

Œuf : longueur, 6 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Ovale, roux, fortement arrondi à l'un de ses bouts un peu plus pointu à l'autre, finement pointillé et réticulé.
(Abeille, *Revue d'Ent.*, 1891, p. 257.)

Sternocera syriaca Thoms.

Œuf: semblable au précédent; il est un peu pointu aux deux pôles, en outre parsemé sur sa surface de petites taches jaunes très rapprochées, en particulier aux deux extrémités.
(Abeille, *Revue d'Ent.*, 1891, p. 257.)

Sternocera chrysis Fabr.

Œuf: Longueur, 6 millimètres; jaune pâle et mat.
Larve à son jeune âge, 14 millimètres.
Corps jaune-testacé, long et étroit, couvert de longs poils roux.
Tête noire, ainsi que les mandibules qui sont courtes, arquées, très fortes, cornées et dentelées; lèvre inférieure arrondie, couverte de longs poils roux. Le premier segment thoracique est plus gros que les autres, arrondi, avec plaque en dessus et en dessous très large et sans poils, brillante et couverte d'assez gros points élevés; les côtés sont couverts des mêmes poils que ceux qui sont sur tout le corps.
Des Indes Orientales (Gory et Laporte, *Buprestides*, 1839, I, p. 1, pl. 1, fig. 1 et 2.)

Capnodis cariosa Pallas.

Œufs ovales, à consistance très molle, déposés sur les racines du *Pistacia lentiscus* Linn., dans lesquelles vit la larve.
(Pecchioli, *Mag. de Zool.*, 1843, p. 13.)

Buprestis mariana var. **florentina** Kiesw.

Le passage de la nymphe à l'état parfait subit les modifications suivantes :
Le premier changement de couleur se fait dans les yeux et dans les mandibules, qui deviennent d'un brun marron; les articulations des jambes avec les cuisses prennent une couleur métallique verdâtre qui passe ensuite à toutes les jambes, tarses exceptés; au second changement, l'abdomen se colore en verdâtre à reflets dorés,

en commençant par les bords, puis progressivement vers le centre jusqu'à ce que la couleur soit entièrement réunie ; puis vient la tête et une partie du thorax, pendant que l'autre partie du thorax, les élytres et les ailes qui n'ont pas changé, ainsi que les tarses, conservent leur teinte blanche et leur consistance molle ; quand les élytres se sont placées sur la région dorsale, elles continuent encore de garder leur blancheur jusqu'à ce qu'elles se soient entièrement développées ; on voit déjà sur leur surface des stries étroites avec une ponctuation peu serrée ; à leur tour, elles prennent la couleur cuivreuse à reflets bronzés, en commençant par la base et en perdant, à mesure qu'elles se solidifient, leurs stries et leurs points, qui se confondent dans les rugosités et les fossettes qui caractérisent les espèces du genre, pendant que la même couleur s'étend sur toutes les parties inférieures du thorax.

(Pecchioli, *l. c.*, 1843, p. 12, pl. 121, fig. 1-5.)

Corœbus bifasciatus Oliv.

Le Pimplien du genre *Echtrus*, parasite de la larve du *bifasciatus*, pond des œufs longs de 3 millimètres, larges de 1/2 millimètre, très longs, très étroits, blanchâtres et lisses, arrondis aux deux pôles.

Julodis onopordi Fabr.

D'après des renseignements communiqués par M. Mazel, d'Ollioules, l'adulte ferait son apparition de mi avril à fin juin, d'abord sur un grand ciste à fleurs blanches, ensuite sur les feuilles du *Quercus coccifera* ; d'avril à mai, le chêne kermès n'ayant pas encore de jeunes pousses, l'insecte fréquente le ciste qui, à cette époque, est en pleine floraison ; dès que les fleurs de cet arbrisseau commencent à passer, ce sont les nouvelles feuilles tendres de chêne qu'il recherche.

La seule localité en France où il se trouve est Saint-Mandrier, près Toulon ; d'après une légende connue des entomologistes de la région, sa provenance daterait d'une quarantaine d'années seulement et serait due à l'atterrissement dans la localité précitée d'un bâtiment chargé de bois venant d'Afrique ; de ces bois, restés longtemps sur la plage, il serait sorti des adultes qui, en se répandant aux alentours, auraient donné le jour à des générations qui se seraient maintenues sur la petite colline qui surplombe la mer.

L'accouplement a lieu en juin ; aux approches du rapprochement, les mâles, plus ardents que d'habitude, volent à la recherche des femelles ; de ces dernières on obtient facilement les œufs, dont nous avons donné plus haut la description.

Agrilus sexgutattus Herbst.

L'adulte se prend, en juin et en juillet, posé sur les tronçons de peuplier et de tremble abattus et exposés au soleil ; il n'est pas très vif et, par suite, pas très difficile à prendre.

La femelle dépose ses œufs, au nombre de huit ou dix, contre la surface lisse et tendre des branches de peuplier d'un diamètre de huit à vingt centimètres, mourantes ou malades, et sur un point bien encore en sève, espaçant très peu ses œufs les uns des autres ; la ponte terminée, elle les recouvre d'une matière agglutinative blanchâtre et pulvérulente, mettant par ce moyen sa future génération à l'abri ; cette particularité de recouvrir les œufs est bonne à constater ; elle n'avait pas encore été observée jusqu'ici pour les larves du genre *Agrilus* ; quelques jours après a lieu l'éclosion ; les jeunes larves aussitôt pénètrent sous la mince couche épidermique de l'arbre nourricier, chacune prenant une direction divergente du point central de la ponte, et cela afin de ne pas se rencontrer dans leurs galeries sinueuses et transversales, lesquelles augmentent en raison de l'accroissement de la larve, tout en pénétrant plus profondément dans l'écorce jusqu'à toucher presque l'aubier, dont elle n'entamera encore que la surface.

En avril ou mai, parvenue au terme de son accroissement, elle entre alors dans l'aubier, s'y creuse une loge oblongue, à parois courbes, qu'elle conduit jusqu'à toucher presque la surface extérieure de l'écorce ; quelques semaines après a lieu l'éclosion.

(Ancey, *L'Abeille*, 1870, p. 87.)

Trachys pumila Illig.

La calotte qui recouvre l'œuf est noire ; la larve vit aussi en mineuse des feuilles de *Stachys recta* et de plusieurs menthes, plantes qui, avec le *Marrubium vulgare*, sont si diverses d'aspect et d'inflorescence ; mais elles appartiennent toutes à la famille des Labiées et prouvent encore une fois combien les insectes s'écartent peu des relations affines des plantes.

(Perris, *L'Abeille*, 1870, p. 34.)

Anthaxia parallela Lap.

Larve : Xambeu, 1892.

Longueur, 10 millimètres ; largeur, 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps allongé, blanc mat, charnu, couvert de très courtes soies blanches, convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure large, un peu déprimée, la postérieure subatténuée.

Tête petite, entièrement enchâssée dans le premier segment thoracique, à base charnue, légèrement ciliée ; lisière frontale large, ferrugineuse, droite ; épistome étroit, petit, translucide ; labre semi-elliptique, petit, à bords frangés de courts cils ; mandibules courtes, fortes, noires, triangulaires, à sommet bidenté, à base relevée en légère carène ; mâchoires obliques, jaune clair, à base renflée ; lobe court, cilié ; palpes biarticulés, droits ; l'article basilaire gros, le terminal à bout obtus ; lèvre inférieure bilobée, à bords frangés de cils, avec palpes rudimentaires contre la base maxillaire ; antennes très courtes, coniques, rétractiles, de trois articles membraneux, apparents, blanchâtres, avec soie au bout.

Segments thoraciques mous, charnus, blanchâtres, couverts d'un fin duvet ; le premier large, subdéprimé, transversalement ridé, avec sillon médian gris bien marqué, à bords plus sombres, s'élargissant en s'arrondissant d'avant en arrière ; deuxième étroit, transverse, un peu moins large que le premier, avec rides transversales, légère dilatation au bord supérieur, plus forte sur les côtés ; troisième un peu moins long, un peu moins large que le précédent, à rides obliques et mamelon de chaque côté de la ligne médiane.

Segments abdominaux allongés, blanchâtres, avec courtes soies, diminuant, mais peu sensiblement, de largeur vers l'extrémité ; le premier dilaté, avec forte expansion de chaque côté de la ligne médiane, les suivants convexes, avec fine ligne médiane et fossette latérale obliquement incisée ; mamelon anal petit, cilié, à extrémité bilobée.

Dessous de forme et consistance du dessus, un peu moins convexe, mêmes rides, même villosité ; mamelons et lignes identiques au dessus ; fente anale longitudinale ; un bourrelet latéral, disposé en forme de chaîne aux segments abdominaux et formé par les dilatations aux segments thoraciques, longe les flancs, servant ainsi de trait d'union entre les deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates orbiculaires, petits, blanchâtres, à péritrème roussâtre ; la première paire un peu plus apparente, un peu plus bas placée que les autres, près du milieu du deuxième segment thoracique ; les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au dessus du bourrelet latéral.

La larve que nous venons de décrire se fait remarquer par la base carénée de ses mandibules et par les deux bourrelets du premier segment abdominal ; elle vit du tissu ligneux des bois morts de chêne vert, de micocoulier, de sorbier cultivé, tous bois très durs, dans lesquels elle se creuse des galeries longitudinales irrégulières ; son existence, commencée en septembre, dure sans interruption jusqu'aux premières gelées, époque à laquelle elle s'installe au lieu même où elle se trouve et où elle passe la saison des mauvais jours ; au retour du printemps, elle reprend son activité jusqu'en juin, époque à laquelle elle se façonne, au milieu de la tige ou de la branche, une loge étroite, strictement proportionnée au corps de la nymphe et dont elle conduit l'extrémité jusqu'aux premières couches de l'aubier ; elle recule alors jusqu'au fond de son réduit pour y accomplir sa transformation nymphale, qui a lieu fin juin.

Nymphe : Longueur, 7 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps droit, oblong, blanchâtre, glabre, charnu, lisse et luisant, déprimé en dessus comme en dessous, à extrémité antérieure arrondie, atténué à la partie postérieure, qui est mamelonnée.

Masque frontal convexe, déclive, yeux très saillants, ovalaires, roux, très finement réticulés.

Masque thoracique grand, quadrangulaire, avec faible ligne médiane et impressions latérales obliques ; deuxième segment étroit, transverse ; troisième un peu plus long, à milieu sillonné.

Segments abdominaux transverses, diminuant de longueur vers l'extrémité, à milieu taché de jaunâtre, une très légère carène semicirculaire aux sept premiers segments, un peu dilatée sur les deux côtés et au milieu dorsal ; huitième avec creux en demi cercle ; neuvième mameloniforme.

Dessous : antennes obliques, leur extrémité n'atteignant pas la première paire de pattes ; la carène des arceaux dorsaux reparaît aux arceaux ventraux, le segment anal est trimamelonné, le mamelon médian petit et conique.

La peau ratatinée de la larve couvre les derniers segments abdominaux ; le corps de la nymphe est immobile dans sa loge ; de fin juillet aux premiers jours d'août, la phase nymphale achevée, l'adulte se fait jour à travers la couche corticale qui le retenait captif.

Adulte : de Marseul, *Mon.*, 1865, p. 219.

Il est de la France méridionale : nous l'avons pris aux environs de Ria, en juillet et en août, sur le sorbier, le chêne vert et le micocoulier.

BIOLOGIE.

Sous ce titre, nous donnons le catalogue des larves connues, avec indication du nom des auteurs et des ouvrages auxquels se rapportent les descriptions, les mœurs observées et les dégâts signalés ; nous aurons ainsi dégagé notre partie descriptive de longues répétitions.

GÉNÉRALITÉS.

Erichson. — *Archives de Wiegmann*, vii, p. 82.
Chapuis et Candèze. — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 1853, p. 470.
Schioedte. — *De Metamorphosi Eleutheratorum*, 1869, p. 361.
Perris. — *Insectes du pin maritime*, 1854, p. 164.
» — *Larves de Coléoptères*, 1877, p. 130.
Xambeu. — *Revue d'Entomologie*, 1892, p. 202; 1893, p. 54.

Julodis Eschs.

Onopordi Fabr. — Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1882, p. 104, décrit les œufs. — Xambeu, *3e mém.*, 1892, p. 221, fait connaître quelques détails de mœurs.

Buprestis Linné.

Mariana Linn. — Lœw, *Stett. Ent. Zeit.*, 1841, p. 34, pl. 1, fig. 1-9, décrit et donne le dessin de la larve. — Pecchioli, *Mag. de Zool.*, 1843, p. 15, pl. 120, fig. 1-5, et 121, 1-4, donne le dessin et décrit la larve et la nymphe. — Ratzeburg, *Forstinsecten*, 1839, p. 59, parle sommairement de la larve. — Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1844, p. 315, écrit sur les œufs, sur la larve et sur la manière de l'élever. — Xambeu, *3e mém.*, 1892, p. 222, reprend les diverses descriptions et les complète.

Fabricii Rossi. — Bertoloni, *Nova Comm. Bonon.*, 1842, p. 29, pl. 8, fait connaître la transformation. —Pecchioli, *Mag. de Zool.*, 1843, p. 1-8, donne des détails biologiques. — Gory, *Hist. des Col.*, 1841, p. 2, pl. 3, fig. 2, donne le dessin et une très courte description de la larve.

Eurythyrea Solier.

Quercus Herbst, *Schrift. Berl. Ges. Nat.*, 1781, 2, dit un mot de la transformation (1).

(1) La synonymie de cette espèce a été faussement indiquée jus-

Micans Fabr. — Schiœdte, 1870, p. 370, décrit la larve.

Chrysobothris Eschs.

Affinis Fabr. — L. Dufour, sous le nom de *chrysostigma*, *Ann. Sc. nat.*, p. 111, pl. 3, fig. 6-12, et Schiædte, 1870, p. 372, pl. 2, fig. 1-8, ont décrit et dessiné la larve. — Perris, 1877, p. 123, fig. 170-173, et Ratzeburg, *Fortins.*, 1839, p. 58, pl. 2, fig. 8, ont reproduit, le premier la description et le dessin de la larve ; le second, celui de la nymphe.

Solieri Lap. — Klingelhœffer, *Stett. ent. Zeit.*, 1845, p. 347, a traité sommairement de la larve. — Perris, 1854, p. 155, fig. 200-204, décrit la larve et la nymphe et donne le dessin de la larve.

Chrysostigma Linn. — Kawal, *Stett. ent. Zeit.*, 1867, p. 123, décrit sommairement la larve (1).

Melanophila Eschs.

Cyanea Fabr.—Perris, 1854, p. 159, décrit la larve et la nymphe et donne des dessins de la larve. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1882, p. 125, parle de la larve, de la nymphe et de traits de mœurs particuliers.

Decostigma Fabr. — Perris, 1877, p. 134, décrit la larve et la nymphe. — Richard, *L'Echange*, Lyon, 1889, n° 49, donne des détails de mœurs et parle des dégâts.

Psiloptera Sol.

Pisana Rossi. — Mulsant, *Anc. Soc. Linn. Lyon*, 1859, p. 129 ; *Opusc*, 11, p. 91, décrit la larve, ainsi que Perris, 1877, p. 134.

Dicerca Eschs.

Ænea Linn. — Kawal, *Stett. Ent. Zeit.*, 1867, p. 124, fait une courte notice. — Perris, 1877, p. 132, décrit la larve.

qu'ici. Le *quercus* Herbst n'est pas synonyme d'*austriaca* L. (espèce qui vit sur le sapin), mais il a pour synonyme *scutellaris* Ol. (qui vit sur le chêne et le châtaignier). Ni l'un ni l'autre ne se trouve en Algérie (communication de M. L. Bedel). Il y a donc lieu de rectifier en ce sens notre article (*Rev. d'Ent.*, 1892, p. 226).

(1) Cette espèce ne se trouve pas en Algérie, d'où nous l'avons citée par erreur (*Rev. d'Ent.*, 1892, p. 232), d'après M. Lucas (communication de M. L. Bedel).

Alni Fisch. — De Gernet, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, 1867, p. 17, pl. 2, fig. 5, décrit et dessine la larve. — Perris, 1877, p. 133, la compare à celle de *l'ænea*. — Ravoux et Xambeu, 3e *mém.*, 1892, p. 238, reprennent les deux descriptions pour les développer et décrivent la nymphe.

Berolinensis Herbst. — Westwood, *Intr.*, 1839, p. 230, fig. 28 (8-9), décrit sommairement la larve, dont il donne le dessin. — Klingelhœffer, *Stett. ent. Zeit.*, 1843, p. 87, décrit la larve. – Audouin, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1836, p. 17, parle des dégâts.

Capnodis Eschs.

Tenebrionis Linn. — Gory, *Hist. nat. Col.*, 1841, p. 3, pl. 4, fig. 1, et Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, p. 201, décrivent sommairement la larve; ce dernier parle des mœurs. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, complète la description de la larve, décrit la nymphe et donne des traits de mœurs particuliers.

Poecilonota Eschs.

Mirifica Muls. — Mulsant, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1859, p. 124, et *Opusc.* 11, p. 86, décrit la larve.

Decipiens Mannh. — Richard, *L'Echange*, 1889, n° 49, p. 6, donne des détails de mœurs et parle des dégâts.

Rutilans Fabr. — Chapuis, *Mém. Soc. Liège*, 1853, p. 475, pl. 4, fig. 6, décrit et donne le dessin de la larve. — Kiesenwetter, *Nat. Ins. Deuts.*, 1863, p. 46, parle de la manière de vivre de l'adulte.

Festiva Linn. — Lucciani, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1845, *Bull.*, p. 112, dit quelques mots sur la manière de vivre de la larve. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit la larve et donne des détails de mœurs complémentaires.

Conspersa Gyll. — Jansch, *Arb. Schles. Ges. Breslau*, 1839, p. 113, écrit une notice. — Richard, *L'Echange*, 1889, n° 49, p. 6, donne des détails biologiques.— Ravoux et Xambeu, 3e *mém.*, 1892, p. 250, décrivent la larve et donnent des traits de mœurs particuliers.

Ancylochira Eschs.

Flavomaculata Fabr. — Perris, 1854, p. 148, fig. 189-194, décrit larve et nymphe et figure la larve.

8-guttata Linn. — Perris, 1854, p. 153, fig. 195-199, décrit larve et nymphe et figure la larve.

Rustica Linn. — Schiœdte, *Nat. Tids*, 1870, p. 131, décrit la larve.

Anthaxia Linn.

Manca Linn. — Perris, *Ann. Soc. Linn. Bordeaux*, 1838, p. 303, décrit la larve et son genre d'existence.

Cyanicornis Fabr. — Mulsant, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1859, p. 127, décrit la larve. — Perris, 1837, p 134, rectifie la description.

Candens Panz. — Schiœdte, 1870, p. 373, pl. 2, fig. 9-12, décrit et donne le dessin de la larve. — Erné, *Mitth. Schw. Ent. Ges.*, 1873, donne la manière d'élever la larve, manière reproduite par Zuber-Hofer, *L'Abeille, nouv.*, 1875, nos 15, 17 et 18. — Perris, 1877, p. 131, rectifie ce dernier travail.

Hypomelæna Illig. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit la larve et la nymphe et donne des traits de mœurs particuliers.

Sepulcralis Fabr. — Perris, 1854, p. 161, fig. 210-216, décrit, sous le nom de *morio*, la larve et la nymphe et donne le dessin de la larve.

Praticola Laf. — Perris, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1862, p. 200, décrit la larve.

4-punctata Linn.— Ratzeburg, *Forstins.*, 1839, p. 59, et Nœrdlinger, *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, p. 228, ont décrit très sommairement la larve.

Corsica Reiche. — Perris, 1877, p. 135, décrit la larve.

Fulgidipennis Luc. — Perris, 1877, p. 136, décrit la larve.

Cichorii Oliv. — Perris, 1877, p. 137, décrit la larve.

Funerula Illig. — Perris, 1877, p. 137, décrit la larve.

Salicis Fabr. — Hoffmann, *Wurt Iahresheft*, 1874, a écrit une notice que nous n'avons pu nous procurer.

Parallela Lap. — Xambeu, 3e *mém.*, 1893, p. 61, décrit la larve et la nymphe et donne des détails biologiques.

Sphenoptera Sol.

Geminata Illig. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit la larve et la nymphe et fait connaitre les mœurs.

Gemellata Mann. — Lichtenstein, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1868, *Bull.*, p. 81, traite des dégâts. — Perris, 1877, p. 140, décrit la larve.

Ptosima Sol.

Flavoguttata Illig.— Gemminger, *Stett. ent. Zeit.*, 1849, p. 63, parle de la larve sans la décrire.—Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit la larve et la nymphe et donne des traits de mœurs particuliers.

Acmæodera Eschs.

Adspersula Illig. — Perris, 1877, p. 139, a constaté sa ressemblance avec l'*A. lanuginosa*. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit larve et nymphe et donne des traits de mœurs particuliers.

Lanuginosa Gyll. — Bellier, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1866, p. 125 et 131, a parlé des œufs, de la larve et de la nymphe.—Perris, 1877, p. 138, a décrit la larve.

4-fasciata Rossi. — Perris, 1877, p. 139, parle du genre de vie de la larve.

Tæniata Fab. — Lucciani, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1845, *Bull.*, p. 112, donne une courte notice sur la larve.

Cylindrica Fabr. — Xambeu, 3e *mém.*, 1893, p. 76, donne des détails de mœurs.

Corœbus Lap.

Bifasciatus Oliv. — Divers auteurs ont parlé des dégâts. Perris, 1877, p. 140, fig. 180, décrit succinctement la larve et la nymphe et donne le dessin de la larve. — Xambeu, 3e *mém.*, 1893, p. 77, développe les descriptions et ajoute des traits de mœurs.

Undatus Fabr. — Erné, *Mitth. Schw. Ent. Ges.*, 1873, p. 143, donne des renseignements sur le genre de vie. — Tappes, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1873, p. 180, et Perris, 1877, p. 144, décrivent la larve.

Rubi Linn. — Xambeu, 3e *mém.*, 1893, p. 81, décrit la larve et donne des traits de mœurs particuliers.

Amethystinus Oliv.—Durieu, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1847, *Bull.*, p. 9, dit quelques mots de la manière de vivre. — Xambeu, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1892, décrit larve et nymphe et donne des traits de mœurs.

Melibœus Mars.

Æneicollis Villers. — Perris, 1877, p. 145, fig. 181, décrit la larve et la nymphe et donne le dessin de la nymphe.

Agrilus Lap.

Angustulus Illig. — Ratzeburg, *Forstins.*, 1839, p. 60, fait des communications sur la larve. — Perris, 1877, p. 127, fig. 174-179, décrit la larve et en donne le dessin.

Aurichalceus Redt. — Perris, 1877, p. 148, décrit la larve et la nymphe.

Hastulifer Ratz. — Perris, 1877, p. 147, décrit la larve.

Hyperici Creutz. — Perris, 1877, p. 148, décrit larve et nymphe.

Sinuatus Oliv. — Puton, *Rev. d'Entom.*, 1883, p. 67, parle de la transformation et des dégâts. — Xambeu, 3e *mém.*, 1893, p. 91, décrit la larve et donne des détails de mœurs.

Roscidus Kiesw. — Xambeu, 3e *mém.*, 1892, p. 93, décrit la larve et la nymphe et donne des détails biologiques.

Derasofasciatus Lac. — Perris, *Mém. Ac. Lyon*, 1851, p. 2, pl. 1, fig. 1-7, décrit la larve et en donne le dessin.

Viridis Linn. — Aubé, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1837, p. 189, pl. 8, fig. 6-12, donne la description et le dessin de la var. *Aubei* Lap. — Ratzeburg, *Forstins.*, 1839, p. 63, pl. 2, fig. 7, décrit et figure la var. *nocivus* Ratz. — Nœrdlinger, *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, p. 228, parle de la var. *fagi* Ratz. — Kollar, 1858, a parlé de la manière de vivre de l'espèce type. — Perris, 1851, a traité du *viridipennis*, et en 1877, p. 147, a décrit la larve de la var. *nocivus*.

Cinctus Oliv. — Perris, *Mém. Ac. Lyon*, 1851, p. 9, a parlé des transformations.

Sexguttatus Herbst. — Perris, *Mém. Ac. Lyon*, 1851, p. 7 et 65, a écrit sur la larve. — Ancey, *L'Abeille*, 1869, p. 73, et 1870, p. 87, parle de la manière de vivre.

Biguttatus Fabr. — Ratzeburg, *Forstins.*, 1839, p. 64; Kawal, *Stett. Ent. Zeit.*, 1867, p. 123, ont décrit brièvement les transformations. — Goureau, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1843, p. 25, pl. 2, donne le dessin de la larve. — Schiœdte, 1870, p. 374, pl. 13, fig. 13-17, décrit la larve et en donne le dessin.

Tenuis Ratz. — Ratzeburg, *Forstins*, 1839, p. 60, donne des détails sur la larve.

Integerrimus Ratz. — Rosenhauer, *Stett. Ent. Zeit.*, 1882, p. 28, décrit la larve et la nymphe.

Laticornis Illig. — Rosenhauer, *Stett. Ent. Zeit.*, 1882, p. 25, décrit la larve et la nymphe.

Cæruleus Rossi. — Rosenhauer, *Stett. Ent. Zeit.*, 1882, p. 26, décrit la larve et la nymphe.

Aphanisticus Latr.

Emarginatus Fabr. – Perris, 1877, p. 149, fig. 188, décrit la larve et la nymphe et en donne le dessin.

Trachys Fabr.

Pymæa Fabr. — Réaumur, 1737, T. 3, pl. 2, fig. 18, p. 33, décrit la larve. — Leprieur, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1861, p. 459, pl. 6, fig. 2. a. b. c. d., décrit la larve et la nymphe et en donne le dessin.

Minuta Linn. — Von Heyden, *Berl. Ent. Zeits.*, 1862, p. 64, décrit larve et nymphe. — Schiœdte, 1870, p. 375, pl. 2, fig, 18-22, décrit la larve et en donne le dessin.

Nana Herbst. — Heeger, *Sitz. Ak. Wiss. Wien*, 1851, p. 209, pl. 5, décrit et figure les différentes transformations.

Troglodytes Gyll. — Hoffmann, *Wurtt. Iahr.*, 1874, a seulement fait quelques remarques sur la transformation.

Pumila Illig. — Frauenfeld, *Verh. zool.-bot. Ges. Wien*, 1864, p. 685, a décrit la larve et la nymphe. — Perris, *L'Abeille*, 1870, p. 34, a parlé de la transformation, — Xambeu, 3e *mém.*, 1892, p. 110, complète les descriptions et donne des particularités de mœurs.

INDEX.

1re PARTIE. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Pages.
Larves : mœurs, habitudes, transformations..... 1892, 202
Nymphes : nymphose, transformation..... 210
Adultes : mœurs, habitudes, régime..... 213
Dégâts afférents à l'agriculture..... 216
Classification..... 219

2e PARTIE. — DESCRIPTION DES ESPÈCES.

Sternocera castanea..... 1893, 112
— syriaca..... 113
— chrysis..... »
Capnodis cariosa..... »
Julodis onopordi..... 1892, 221. 1893, 114
Buprestis mariana..... 1892, 222. 1893, 113
— Fabricii..... 1892, 225
Eurythyrea (austriaca) quercus..... 226
— micans..... 227
Chrysobothris affinis..... 228
— Solieri..... 230
— chrysostigma..... 232
Melanophila cyanea..... »
— decostigma..... 234
— Marmottani..... 235
Psiloptera pisina..... »
Dicerca ænea..... 237
» alni..... 238
» berolinensis..... 242
Capnodis tenebrionis..... »
Pœcilonota mirifica..... 246
— rutilans..... 247
— festiva..... 248
— conspersa..... 250
Ancylochira flavomaculata..... 1893, 54
— 8-guttata..... 56
— rustica..... 57
Anthaxia manca..... »
— cyanicornis..... 59
— candens..... 60
— hypomelæna..... 61

Pages.
Anthaxia sepulcralis 1893, 64
— praticola 65
— 4-punctata ..... »
— corsica ..... »
— fulgidipennis 66
— parallela 116
— cichorii 67
— funerula ..... »
Sphenoptera geminata 68
— gemellata ..... »
Ptosima flavoguttata 70
Acmæodera adspersula 73
— lanuginosa 75
— 4-fasciata 76
— tæniata ..... »
— cylindrica ..... »
Corœbus bifasciatus ..... 77 et 114
— undatus 80
— rubi 81
— amethystinus 84
Melibœus æneicollis 87
Agrilus angustulus 88
— aurichalceus 89
— hastulifer 90
— hyperici ..... »
— sinuatus 91
— roscidus 93
— derasofasciatus 95
— viridis 97
— var. Aubei 98
— var. nocivus 99
— cinctus ..... »
— sexguttatus ..... 99 et 115
— biguttatus 100
— integerrimus ..... »
— laticornis 101
— cæruleus 102
Aphanisticus emarginatus 103
Trachys pygmæa 105
— minuta 107
— nana 108
— pumila ..... 110 et 115
Biologie 118

NOUVEAU SUPPLÉMENT

AUX *BUPRESTIDES* D'EUROPE ET CIRCA

Par Elzéar ABEILLE DE PERRIN.

Anthaxia.

De Marseul divise ses *Anthaxia* de la manière suivante :

1° *Allongé, subcylindrique ; élytres ayant leur plus grande largeur aux épaules, atténuées peu à peu vers l'extrémité, très finement granulées ; pronotum subparallèle, égal, sans sillon ou autre impression profonde.*

2° *Ovalaire, large, peu épais ; élytres subparallèles jusqu'aux deux tiers, brusquement rétrécies au bout, finement réticulées ; pronotum arrondi sur les côtés, souvent sillonné ou impressionné.*

J'ai à faire connaître cinq nouvelles espèces, dont trois appartiennent à la première de ces sections, laquelle n'en comprenait jusqu'ici que dix-huit. Je crois donc qu'on ne me saura pas mauvais gré de donner de cette section entière un tableau synoptique. Trois autres de ses espèces, *arabs*, *congregata* et *Kollari*, me sont restées inconnues et j'ai dû me contenter de les intercaler d'après les caractères que leur assigne de Marseul.

1re Subdivision. — ELYTRES EN MAJEURE PARTIE D'UN DORÉ-FEU.

A Un triangle circascutellaire bien net, vert ou bleu, à peu près équilatéral.
  B Ecusson noir. . . . . *riminalis* Lap.
  B' Ecusson vert, concolore avec le triangle. . . . . *israelita* Ab.
A' Tache circascutellaire à bords vagues, linéairement étendue tout le long de la base et plus ou moins prolongée linéairement le long de la suture.
  B Dessous du corps avec les côtés nettement mouchetés de macules blanches . . . . . *olympica* Kiesw. (1)
  B' Dessous sans macules blanches sur les côtés.
    C Corselet avec des rides transversales.
      D Antennes et dessous du corps noirs ; front densément duveteux de blanc ; corselet mat, bleu-noir.

(1) Cette espèce a bien pour synonyme mon *ignipennis*, qui remplace dans le Midi de la France le *fulgidipennis*, propre jusqu'ici à l'Algérie. La description de Kiesenwetter a précédé la mienne de peu. L'*olympica* est donc à la fois grecque et française.

avec le milieu des côtés feu ; écusson concave. — France méridionale. . . . . *parallela* Lap.

D' Antennes et dessous du corps verts ou bleus ; front à duvet rare ; corselet assez brillant, vert sur le milieu et les côtés ; écusson convexe. — Algérie . . . . *fulgidipennis* Luc.

C' Corselet à mailles plus ou moins ocellées.

D Elytres allongées, à granulations fines et uniformes . *cichorii* Oliv.

D' Elytres courtes, à points forts formant des stries. . . *præclara* Mann.

2e Subdivision. — Elytres vertes ou bronzées.

A Dernier segment abdominal muni d'une profonde gouttière de chaque côté. Corps vert ou bronzé.

B Elytres plus obtuses à la pointe ; dessous sans mouchetures sur les côtés. . . . . *millefolii* Fab.

B' Elytres plus acuminées ; dessous du corps moucheté de blanc sur les côtés. . . . . var. *pleuralis* Fairm.

A' Dernier segment sans canal latéral.

B Elytres d'un vert brillant et pur.

C Tête globuleuse ; élytres glabres ; corselet à réseau tout à fait oblitéré, à angles postérieurs subitement redressés ; corps très petit ; dernier segment abdominal ovale, à bords redressés. . . . . *malachitica* Ab.

C' Front plan ; élytres velues ; corselet à mailles ocellées bien nettes, à angles postérieurs obtus et non redressés ; corps moyen ; dernier segment en ogive, avec une profonde fossette près du sommet. . . . . *cichorii* Ol. var.

B' Elytres bronzées ou de couleur sombre, rarement verdâtres, mais alors peu brillantes.

C Jambes antérieures munies en dehors d'une forte dent ; les postérieures très arquées ; taille très grande . . . *arabs* Mars.

C' Jambes antérieures inermes ; postérieures non fortement arquées.

D Front muni de trois bandes transverses de pubescence blanche . . . . . *congregata* Kl

D' Front sans bandes transverses de pubescence.

E Corselet à deux taches obscures ; taille grande . . *Kollari* Mars.

E' Corselet concolore ; taille moyenne ou petite.

F Elytres paraissant glabres, sauf à un énorme grossissement.

G Front vert ; corselet couvert de mailles ocellées bien nettes. . . . . *stupida* Mars.

G' Front concolore ; corselet à sculpture effacée au milieu. . . . . *pumila* Kl.

F' Elytres à poils très petits, mais bien visibles.

G Tête verte ou doré-verdâtre.

H Corselet absolument mat, sans le moindre reflet, même sous la loupe. . . . . *mundula* Kiesw.

H' Corselet plus ou moins mat, mais présentant toujours sous la loupe des reflets brillants.

I Petit ; élytres un peu verdâtres ; corselet rétréci subitement à la base. . . . . *smaragdifrons* Mars.

I' Plus grand ; élytres bronzées ; corselet subcarré . . . . . *inculta* Germ. var.

G' Tête concolore.

II Taille grande ; violet . . . . . *cupriventris* Mars.
II' Taille moyenne ou petite ; bronzé.
I Poils des élytres semés sans ordre et serrés. *inculta* Germ.
I' Poils des élytres alignés par endroits et régulièrement espacés.
J Corselet bombé en avant, à côtés régulièrement arrondis; pubescence presque invisible. *pulex* Ab.
J' Corselet non bombé, à côtés redressés brusquement à la base ; pubescence bienvisible. *Sedilloti* Ab.

1. **Anthaxia malachitica** Ab. n. sp.

Long., 2 1/2 mill.—Vert-brillant, avec reflets dorés, glabre, cylindrique, parallèle, avant-corps guilloché, élytres ruguleuses. Tête convexe, guillochée fortement avec des mailles à peine indiquées, plus dorée en arrière, plus verte en avant ; antennes courtes, dépassant peu le sommet du corselet, un peu dilatées en dedans à partir du 4e article. Corselet fortement bisinué en avant, à peine arrondi sur les côtés, un peu dilaté en avant, brusquement étranglé à la base, où les côtés se redressent à angle droit ; surface convexe, très égale, régulièrement guillochée, sans autre sculpture, à peine visiblement réticulée sur les côtés. Ecusson concave. Elytres absolument parallèles, très convexes, cylindriques, brillantes, acuminées-obtuses au bout, où elles présentent des spinules rudimentaires émoussées ; pas d'épine suturale ; surface également lisse, couverte de rugosités très régulières, au milieu desquelles on distingue parfois de très petits points à peine visibles et subsérialement semés. Dernier segment abdominal à bords légèrement retroussés, subcanaliculé au milieu du sommet. Tibias à peine arqués. Ventre imponctué, à peine coriacé, très brillant.

Découvert en Tunisie par M. Maurice Sedillot, à Feriana et Oglet-el-Redoua, en mai-juin, au nombre de plusieurs exemplaires.

J'ai vu, dans la collection de M. Pic, un sujet identique au type, mais bronzé avec un léger reflet verdâtre (Var. *cupreovirens*) ; il provenait de Géryville.

Espèce très reconnaissable et rappelant en très petit le *Sphenoptera Caroli* ; remarquable entre toutes par la sculpture particulière des diverses parties de son corps.

2. **Anthaxia Sedilloti** Ab. n. sp.

Long , 3 1/2 à 4 1/2 mill.—D'un beau bronzé cuivreux brillant, à poils distants, réguliers sur les élytres, déprimé, allongé ; corselet égal ; corps guilloché-réticulé. Tête large, presque plane, impressionnée au milieu en avant, entièrement guillochée et couverte de mailles

ocellées, plus ou moins distinctes ; yeux gros ; antennes dilatées intérieurement à partir du 4e article. Corselet peu transversal, bisinué antérieurement, avec le lobe médian obtusément avancé, base droite, côtés régulièrement arrondis, brusquement redressés dans leur 6e inférieur, où ils forment des angles droits et non émoussés ; très convexe sur son disque, à sillon médian à peine indiqué à la base, sans impressions latérales ; surface entièrement guillochée et présentant comme de très faibles ondulations transversales, très lâches ; côtés à mailles ocellées serrées et fortes. Ecusson concave. Elytres un peu plus larges que la base du corselet, parallèles, très allongées, à sommet assez obtus, subépineux à l'angle sutural et denté en scie sur les côtés ; arrondies ensemble au bout ; surface couverte d'un guillochis très régulier, de points fins et à très petites rugosités, présentant en outre quelques grandes dépressions longitudinales ou obliques à la façon de l'*Anthaxia confusa*. Ventre ruguleux-guilloché, dernier segment acuminé, à bords bien relevés, sommet nettement échancré.

Tunisie: Aïn-Mezzena et Oglet-el-Redoua (*Sedillot*). Tuggurt (*Letourneux*, collection *M. Pic*).

Facile à distinguer à ses élytres inégales, aux côtés du corselet se redressant très bas, au sommet des étuis arrondi ensemble et non séparément, etc.

Je suis heureux de dédier cette espèce à mon ami et ancien compagnon de voyage, qui l'a découverte, ainsi que beaucoup d'autres, en Tunisie.

3. **Anthaxia pulex** Ab. n. sp.

Long., 3 mill. — Bronzé très brillant, avec un imperceptible reflet verdâtre, à poils extrêmement fins et fugaces sur les élytres, assez convexe; élytres pas très longues, acuminées au sommet : avant-corps réticulé-ocellé, élytres coriacées-ruguleuses. Tête convexe, assez large, avec une impression inter-oculaire à peine indiquée ; couverte en entier de mailles ocellées régulières, très superficielles ; antennes assez courtes et peu dilatées au côté interne à partir du 4e article : corselet transversal, non sinueux au sommet, qui est presque droit, et à la base, qui l'est absolument : à côtés très peu arrondis, presque droits de la base même au tiers antérieur, où ils s'arrondissent en se dilatant légèrement, de façon que la plus grande largeur se trouve au quart antérieur ; sans redressement sensible aux angles de la base, qui sont largement ouverts; très convexe sur le disque, sans sillon médian ; impressions latérales superficielles, indécises ; couvert d'un fin guillochis formant des rides ondulées longitudinales, bien mar-

quées et ocellées sur les côtés, obsolètes et même totalement effacée, au milieu. Ecusson plan. Elytres de la largeur du corselet à la bases subparallèles, assez courtes, mais acuminées au sommet, où elles sont arrondies ensemble, inermes à l'angle sutural et au bout ; surface couverte d'un fin guillochis coriacé très régulier, sans inégalités d'aucune sorte. Ventre verdâtre, uniformément guilloché ; dernier segment acuminé, à bords très légèrement retroussés.

Découvert au Caire (Egypte) par M. Hénon, qui a bien voulu m'en donner un exemplaire.

Facile à distinguer des diverses variétés du *funerula*, dont il n'a cependant pas la taille, par ses élytres sans apparence de stries longitudinales, par son corselet non déprimé dans sa moitié basale. Il ressemble davantage au *malachitica* qui, outre sa couleur, a le corselet brusquement étranglé à la base.

4. **Anthaxia hirticollis** Ab. n. sp.

Long., 6 à 7 millim.— Large, déprimé, faciès de la *salicis* ; corselet non dilaté sur les côtés, anguleux au-dessous du milieu ; tête et corselet très longuement velus de blanc ; base des élytres non entièrement occupée par la tache, qui est triangulaire.

Tête vert-brillant ♂, noire, sauf le vertex (♀), fortement granuleuse avec de fortes rides longitudinales ; antennes assez longues, noires, sauf les deux premiers articles, qui sont bronzés, à articles transversaux et brièvement triangulaires à partir du 4e. Corselet très transversal, à côtés nullement dilatés, mais subanguleux au-dessous du milieu, régulièrement arrondis, non redressés à la base, où ils forment un angle obtus, sillonné au milieu, vert-doré avec deux larges taches noires, ridé finement en forme de gerbe sur son disque, fortement réticulé-ocellé sur les bords ; longuement velu de blanc, ainsi que la tête. Ecusson vert-bleu, convexe. Elytres trois fois longues comme le corselet, granulées-râpeuses, à sculpture de moins en moins forte de la base au sommet, d'un rougeâtre obscur, ornées autour de l'écusson d'une tache triangulaire d'un bleu-vert, bordé de doré, un peu plus large que longue, s'arrêtant avant l'epaule ; le côté externe du calus huméral est aussi verdâtre. Dessous du corps vert plus ou moins doré, cuivreux sur les côtés du ventre et au dernier segment ; celui-ci entier dans les deux sexes et à bords à peine retroussés.

Chypre ! (*Paul Madon*) Beyrouth !

Cette espèce, répandue dans certaines collections sous le nom erroné de *Passerinii*, ce qui est cause que j'ai décrit cette dernière sous le nom de *purpurea* (*Rev. d'Entom.*, 1891, p. 262), en est bien distincte par ses couleurs ternes, sa forme plus large, moins acuminée, son écusson vert, son pronotum plus finement sculpté. Grâce à l'obligeance de M. le docteur Gestro, de Gênes, j'ai pu avoir communication de deux types de la *Passerinii* qui m'ont prouvé mon erreur ; je me hâte de la rectifier.

A mon avis, l'*hirticollis* se rapproche davantage des *salicis* et *semicuprea*. Elle s'en éloigne tout de suite par son corps plus parallèle, ses couleurs ternes et son corselet, qui n'offre pas de dilatation latérale.

5. **Anthaxia Bedeli** Ab. n. sp.

Long., 4 1/2 mill. — Bronzé-mat, guilloché-satiné, à reflets verdâtres, large, corselet très arrondi, élytres à gros points le long du bord au sommet.

Tête large, profondément divisée au milieu par un sillon longitudinal très large et à bords fondus, satinée, à mailles ocellées régulières ; antennes minces, les deux premiers articles un peu plus gros, les autres allant toujours en diminuant de longueur. Corselet très dilaté-arrondi sur les bords, à peine redressé près des angles postérieurs, qui sont nets, mais ouverts ; sillon médian bien marqué de la base à la moitié ; surface couverte de fines rides transversales au milieu et de fines mailles ombiliquées sur les côtés, le tout sur un guillochis satiné. Écusson triangulaire, concave. Élytres déprimées, 3 1/4 fois longues comme le corselet, un peu plus étroites que lui, parallèles jusqu'aux 2/3, rétrécies de là au sommet, où elles sont obtuses, subépineuses à l'angle sutural ; satinées-guillochées, avec de petites ondulations transversales à peine indiquées, marquées de deux lignes de gros points réguliers, le long du bord externe, tout à fait au sommet. Prosternum à côtés subparallèles : ventre brillant, à guillochis extrêmement fin, presque invisible ; dernier segment en ogive, à bords retroussés chez le ♂ et à léger canal médian tout à fait au sommet. Tibias antérieurs à peine arqués.

Algérie : moulins de Misserghin (*Bedel*) ; Isly, en mars (*Vauloger de Beaupré*).

Exactement semblable au *cyanescens*, dont il ne diffère guère que par la couleur d'un bronzé-verdâtre, au lieu d'être d'un bleu-noir.

6. **Acmæodera necatrix** Ab. n. sp.

Long., 8 mill.—Subcylindrique, allongé, peu convexe, noir; avec ordinairement vingt taches rouges sur les élytres. Tête et corselet avec des points profonds, assez gros, subcontigus et avec une pubescence brune, hérissée, assez longue. Tête rugueusement et très densément ponctuée, bombée, une ligne médiane longitudinale presque invisible. Antennes atteignant le milieu du corselet; 1er article très long et mince, en massue; 2e nodiforme; 3e plus long, obconique; les suivants transversaux, anguleux intérieurement. Epistome largement échancré. Corselet transversal, à points plus gros que ceux de la tête, moins serrés; côtés arrondis, subgibbeux de chaque côté de la ligne médiane vers son sommet; côtés de ce segment strigueux. Elytres subparallèles, acuminées au sommet, à stries nettes et régulières, formées de points contigus; interstries plans, unisériés, sinués-échancrés sous l'épaule, à poils noirs, couchés, assez courts; ordinairement marquées de dix taches rouges chacune, 1 juxtascutellaire, 2-4 en triangle, 5-6 obliquement placées et parfois reliées entre elles, 7 sous la 5e, 8-9 obliques, mais en sens inverse des 5-6, c'est-à-dire l'externe plus haut placée que l'autre, 10 tout à fait sur le bord externe, près de l'apex; en outre, celui-ci est souvent taché lui-même de rouge. Dessous du corps à poils blancs. Crochets des tarses dentés, les postérieurs beaucoup plus longuement.

Lenkovan; rapporté par MM. Hénon et Dr Martin.

7. **Acmæodera Vaulogeri** Ab. n. sp.

Long., 4 1/2 mill. — Oblong, épais, bronzé luisant, parsemé de squamules blanches. Antennes bronzées, subdentées en dedans. Tête avec les yeux gros et saillants; front profondément creusé, à ponctuation forte et éparse; assez large; épistome subéchancré. Corselet transversal, fortement bombé, couvert de points gros et espacés, plus gros et plus serrés à la base et sur les côtés, à trois fovéoles à peine indiquées; côtés arrondis. Élytres fortement convexes et bombées, à extrémité très obtuse, presque subitement déclives, cylindriques, un peu resserrées derrière l'épaule, échancrées au bord latéral sous celle-ci; ponctuation forte et peu serrée en stries, lesquelles sont très superficielles, marquées surtout au sommet et sur les côtés; interstries plus finement ponctués et un peu rugueusement; aux deux tiers des élytres, sur les côtés de la déclivité postérieure, les stries se terminent en sillons sulciformes

fortement enfoncés au bout et s'arrêtant brusquement. Abdomen à écailles blanches ne voilant pas la couleur foncière.

Algérie : Tabia. Je l'ai dédié à M. Vauloger de Beaupré, qui l'a découvert.

Très voisin du *gibbulosa* Men. (*lugens* Lap.) d'Orient ; plus court, plus convexe, moins rugueusement ponctué et à front plus large : ce dernier caractère est très sensible.

8. **Acmæodera semiopaca** Ab. n. sp.

Long., 4 1/2 à 5 1/2 mill. — Cuivreux brillant sur la tête et le corselet, noir violet-verdâtre presque mat sur les élytres : cylindrique, peu densément ponctué, à poils blancs courts et minces, bien alignés sur les élytres, qui sont parsemées de petites taches jaune-rouge. Tête à front large, velu de poils blanc-micacé, courts ; couverte de mailles ocellées confluentes : presque plane, à sillon médian invisible ; antennes bronzées, à deux premiers articles renflés ; le 1er très long, en massue ; le 2e en olive ; le 3e obconique, plus long ; 4e de même forme, plus court ; 5 à 10 plus courts, 11e presque triangulaire. Corselet transversal, régulièrement convexe, profondément et largement sillonné longitudinalement au milieu, médiocrement arrondi sur les côtés, fovéolé de chaque côté de la base, à points médiocres et distants, à rides ondulées en travers à la base, en long sur les côtés, nulles au milieu, ces rides minces, peu saillantes, distantes. Elytres un peu plus de trois fois plus longues que le corselet, épaisses, cylindriques, obtuses au bout où elles sont épineuses, subdéprimées à la base, au-dessous de l'écusson et le long de la suture ; stries bien marquées, ponctuées de points contigus, allongés et assez petits ; interstries plans, coriacés, subunisérialement ponctués, portant une série de petites soies blanches, courtes, obliques, très régulières ; bord externe à peine sinué sous l'épaule ; une quinzaine de petites taches jaune-rouge sur chaque étui, plus ou moins variables de dimension et plus ou moins confluentes, formant souvent de petites bandes obliques et irrégulières. Dessous du corps bronzé, coriacé, à poils blancs, mous et courts.

Algérie : Nemours (*Bedel*).

Les poils blancs, mous et courts, très réguliers, et la ponctuation faible et espacée du corselet feront reconnaitre cette espèce, qui a un peu l'aspect de la *virgulata*.

9. **Corœbus repletus** Ab. n. sp.

Long., 7 1/2 à 8 mill. — D'un bronzé verdâtre, épais, très fortement convexe, à vestiture blanche, écailleuse, très régulière. Tête médiocrement convexe, séparée en deux longitudinalement par un fin sillon entier; ponctuation forte, non contiguë; yeux gros, entiers; antennes minces, atteignant le tiers du corselet, dentées faiblement d'un seul côté à partir du quatrième article. Corselet transversal, très convexe dans sa partie antérieure, déprimé fortement dans son tiers basal, fortement bisinué à la base, sa partie médiane prolongée vers l'écusson en un lobe largement arrondi; côtés régulièrement mais assez faiblement arrondis du sommet à la base; angles postérieurs accusés, mais très obtus; surface couverte de points peu serrés, médiocres, formant des rides transversales faibles vers la base et des rides longitudinales fortes vers les côtés; carène des angles postérieurs assez longue, forte, très rapprochée des côtés. Ecusson très transverse, guilloché, brillant, trisinué, mais non tricuspide au sommet avec la pointe médiane aiguë. Elytres larges, épaisses, convexes, peu acuminées au sommet, très peu déprimées le long de la suture; à ponctuation très régulière, forte, aciculée, non confluente, à pruinosité blanche, clairsemée, très courte, micacée. Mentonnière régulièrement en arc de cercle; prosternum très convexe, subparallèle, un peu plus étroit vers le sommet, où il s'arrondit; premier segment ventral faiblement ponctué, les autres plus densément sculptés de sortes de mailles, le dernier tout à fait rudement, tronqué avec une petite incision à peine marquée au sommet.

Taurus (Asie-Mineure). Plusieurs sujets communiqués par M. Théry, de St Charles.

Plus court, plus large, à sculpture moins dense que l'*elatus*, auquel il ressemble beaucoup, si ce n'étaient ses formes beaucoup plus massives. J'ai capturé moi-même l'*elatus* en Syrie, mais mes exemplaires sont identiques aux sujets cuivreux de France méridionale.

10. **Corœbus Theryi** Ab. n. sp.

Long., 5 mill. — D'un vert métallique à peine doré, très brillant, allongé, un peu semblable au *graminis*. Tête très convexe, séparée profondément en deux par un large sillon longitudinal; ponctuation forte, espacée et pourtant formant des rides, vue obliquement, fond

guilloché ; yeux étroits, grands. Antennes d'un vert brillant, fortement dentées d'un côté, à partir du 4e article, atteignant le tiers du corselet, assez larges. Corselet à peine transversal, fortement arrondi sur les côtés, ceux-ci se redressant brusquement près de la base, avec laquelle ils forment des angles droits ; base bisinuée, à lobe médian largement tronqué ; surface très inégale, à sillon médian plus ou moins visible dans les deux tiers de la longueur du segment ; marqué d'un très profond et très large sillon oblique de chaque côté, partant de chaque côté de l'écusson et se dirigeant sinueusement vers le premier tiers antérieur des côtés, ce sillon émettant une pointe à peu près à son milieu vers le sommet du sillon médian, cette pointe abrégée ; de chaque côté du sillon oblique, la surface du corselet se boursoufle et se tuméfie ; les rides, pressées et transversales au milieu du corselet, se changent en rides lâches, fortes et longitudinales vers les côtés. Ecusson transverse et tricuspide, guilloché. Elytres plus mates que l'avant-corps, allongées, tronquées obliquement et séparément au sommet, couvertes de mailles ouvertes en haut, fortes et très serrées, fortement guillochées, ce qui donne aux étuis un aspect soyeux ; sous certain jour, ces mailles forment des rides transversales, plus accusées vers les côtés. Mentonnière très fortement échancrée ; prosternum déprimé et en pointe au sommet, à ponctuation lâche ; métasternum largement sillonné au milieu. Ventre à ponctuation très fine et très lâche ; dernier segment tronqué, avec une toute petite incision en triangle largement ouvert.

M. Théry, de St-Charles, m'a communiqué quatre sujets identiques de cette espèce, pris par lui sur les hauts plateaux de l'Est-Algérien. Je me fais un plaisir de la lui dédier, en reconnaissance de toutes celles de cette famille qu'il a bien voulu me communiquer ou même me donner.

Très voisine du *graminis*, elle en diffère nettement par sa couleur verdâtre, brillante, sa ponctuation plus forte et moins serrée et sa pubescence espacée et non dense.

11. **Corœbus aureolus** Ab. n. sp.

Long., 4 mill. — Court, convexe, bronzé très brillant, un peu verdâtre sur l'avant-corps, à pubescence blanche extrêmement courte, n'occupant que le fond des points des élytres. Tête d'un bronzé doré, à front plan, très légèrement impressionné longitudinalement en avant ; régulièrement et finement guillochée, avec des points médiocres, réguliers, mais très distants l'un de l'autre ; antennes

atteignant le premier tiers du corselet, minces, dentées d'un côté à partir du quatrième article. Corselet transversal, très bombé antérieurement, légèrement déprimé le long de la base; lobe médian basal tronqué carrément; côtés régulièrement arrondis, redressés fortement près de la base, ou ils forment un angle à peu près droit, mais à sommet émoussé; surface très brillante, d'un cuivreux doré, à granulations fortes et serrées, formant sur les deux tiers postérieurs, sauf tout à fait au milieu, de longues rides ondulées longitudinales, ces rides fortes et non serrées. Ecusson à peu près aussi long que large, à pointe médiane prolongée; guilloché. Elytres courtes, convexes, resserrées avant le milieu, en pointe arrondie et denticulée au sommet, couvertes de demi-chaînons serrés, mais non profonds, formant des rides transversales plus fortes à mesure qu'elles s'éloignent de la suture: d'un bronzé plus sombre et moins brillant que l'avant-corps. Mentonnière très fortement échancrée; prosternum étroit, à côtés obliques, se terminant en pointe; ventre à ponctuation forte et peu dense, formant des demi-chaînons; dernier segment tronqué carrément. Pattes à cuisses gonflées et à tibias fortement arqués.

Biskra. Un exemplaire récolté en juin par M. Bedel.

Charmante espèce ne se rapprochant que de l'*aratus* Muls., à cause de sa petite taille; mais ce dernier a un front très large, sillonné, des élytres aspèrement granulées et une pubescence blanche relativement dense.

12. **Agrilus Proteus** Ab. n. sp.

Long., 6 à 6 1/2 mill. — Vert ou bleu brillant, couvert de très petits poils minces, plus visibles le long de la suture vers l'extrémité; mais on ne peut appeler ces poils une *pubescence* régulière. Tête convexe sur le vertex, plane sur le front, qui est à peine impressionné, vertex à sillon peu marqué; antennes dentées d'un seul côté à partir du quatrième article, ces dents obtuses au sommet, l'ensemble de ces organes peu renflé du quatrième article au onzième et atteignant tout au plus le tiers du corselet. Celui-ci transversal, légèrement rétréci du sommet à la base; côtés subarrondis, se redressant tout à fait à la base pour former deux angles droits; carène de ces angles courte, arquée, éloignée du bord, bien marquée; surface couverte de rides transversales plus ou moins fortes, à sillon médian bien indiqué et se terminant à la base et près du sommet dans des impressions assez fortes; un assez notable enfoncement parcourant en travers tout le pronotum vers le

milieu. Ecusson traversé d'une carène et d'une coulisse. Elytres plus de quatre fois aussi longues que le corselet, subparallèles, déprimées en dessus, élargies vers les deux tiers, rétrécies de là au sommet, où elles se terminent en pointes minces et fortement épineuses; granulations plus ou moins marquées et pas très écrasées; épaules saillantes et impressions intrahumérales très marquées. Mentonnière subsinuée; prosternum pas très large, subparallèle; premier segment ventral simple dans les deux sexes; anus tronqué, arrondi. Crochets des tarses fortement dentés à leur base. Front un peu plus étroit.

Algérie : Teniet-el-Had, sur les saules, mai-juin (*Bedel*, *Vauloger*) ; Chanzy (*Vauloger*). Tunisie : El Feidja (*Sedillot*).

Cette espèce est tellement voisine du *prasinus* Muls., dont M. Guillebeau a bien voulu m'enrichir, que j'ai hésité à la décrire. Comme plusieurs *Agrilus*, elle varie un peu pour les rides du corselet et les granulations des élytres; en général, elles sont plus accusées que dans le *prasinus* ; la tête, moins inégale, présente un sillon longitudinal moins profond, et les côtés de ce sillon moins convexes; les dents des antennes sont plus arrondies au sommet; le corselet a la base de ses côtés plus fortement redressée; enfin, la couleur générale du corps est verte ou bleu brillant ; contrairement à sa description, le *prasinus*, dont j'ai vu un certain nombre de sujets, est toujours d'un vert-olivâtre peu brillant.

13. **Agrilus hypericicola** Ab. n. sp.

Long., 4 1/2 à 5 1/2 mill. — D'un cuivreux plus ou moins verdâtre brillant, médiocrement allongé, à pubescence uniforme blanche pruineuse en dessus, en dessous et sur les côtés. Tête bronzé-noirâtre ou verdâtre, convexe, fortement sillonnée dans sa longueur; front plan, impressionné au milieu, fortement ridé, ces rides partant du sillon médian, autour duquel elles rayonnent sinueusement. Antennes courtes, n'atteignant que le sommet du corselet, dentées fortement et d'un seul côté à partir du 4e article, médiocrement renflées. Corselet transversal, biimpressionné en travers, avec un profond sillon longitudinal au milieu, ce sillon large, s'étendant de la base aux 4/5es, plus enfoncé aux deux bouts, côtés peu arqués en avant, presque rectilignes dans la seconde moitié, où ils tombent sur la base de façon à former des angles postérieurs bien marqués, mais ouverts ; surface couverte de rides transversales ondulées, régulières; carènes des angles postérieurs courtes,

arquées, bien nettes. Ecusson transverse, caréné fortement en travers. Elytres allongées, déprimées, sinueusement évidées dans leur premier tiers, à peine renflées dans le second, arrondies séparément au bout, où elles sont très finement denticulées ; finement granulées et soyeuses, subconcaves le long de la suture, où elles ne sont pas plus pubescentes qu'ailleurs ; épaules saillantes, mais non lisses. Mentonnière non ou à peine échancrée ; prosternum subparallèle ; 1er segment simple ; ventre à points très faibles et espacés, dernier segment entier. Tarses à ongles paraissant simples, sans dent bien visible.

Algérie : Tlemcen (*Bedel*), sur l'*Hypericum*.

Cette espèce se distingue sans peine de l'*hyperici* par la présence d'une carène aux angles postérieurs du corselet, par son profond sillon céphalique, ainsi que par le sillon médian thoracique. Sa taille est en général plus avantageuse.

Sa forte sculpture, sa tête d'un vert sombre et non vert gai, ses antennes plus courtes et plus larges, la différencient aisément du *roscidus*.

Aphanisticus.

Ce genre est composé d'un certain nombre d'espèces entre lesquelles les distinctions sûres sont fort difficiles. Ayant voulu préciser les signes différentiels de plusieurs d'entre elles, j'ai dû finir par y renoncer après avoir examiné de nombreux exemplaires de toutes provenances. Je crois qu'il convient de ne considérer que comme variétés ou races d'une seule et même espèce les quatre types suivants :

emarginatus Ol.
distinctus Perris.
cupricolor Ab. (*nom nouveau*).
et *elongatus* Villa.

La confrontation des types m'a aussi amené à rectifier plusieurs synonymies et, à mon sens, le catalogue des espèces actuellement connues d'Europe et circa devrait être dressé comme suit :

1. *emarginatus* Ol.	Eur.
angustatus ! Luc. *nec* Mars.	Alg.
siculus ! Mars. (*ex part.*).	Sic.
var. *distinctus !* Perris.	Hisp. Gall. mer.

var. *cupricolor* Ab.
angustatus! Mars. *nec* Luc. . . Algir.
siculus! Mars. *nec* Muls. (*ex part.*) Sicil.
var. *elongatus* Villa. . . . . Medit.
Lamothei Guér.
2. *pusillus* Ol. . . . . Eur.
lineola Germ.
3. *Bedeli* Ab. . . . . Algir.
4. *pygmæus* Luc. . . . . Gall. mer. Ital. Alg.
siculus! Muls. *nec* Mars. . . . . Sicil.
5. *Marseuli!* Tourn. . . . . Ægypt.
6. ? *canaliculatus* Schauf. . . . . Dalmat.
7. ? *amblyderus* Fairm. . . . . Algir.

Obs. 1. Je ne connais pas ces deux dernières espèces, dont la première n'est, plus que probablement, qu'une variété du protéique *emarginatus*.

Obs. 2. J'ai dû donner un nom nouveau à l'*angustatus* Mars., reconnaissable à sa couleur bronzée et à son corselet peu profondement sillonné et subcordiforme, parce que l'espèce décrite par Lucas est absolument synonyme de l'*emarginatus* typique. De Marseul a de même décrit sous le nom de *siculus* Muls. des exemplaires de ce même *cupricolor* mélangés à des *emarginatus* typiques. Le vrai *siculus* Muls. n'est autre que le *pygmæus* Luc.

14. **Aphanisticus Bedeli** Ab. n. sp.

Long., 4 mill. — D'un bronzé noirâtre, assez déprimé, subcylindrique, tête très petite, corselet énorme, sans sillon transverse, à points ocellés et très distants. Front avec un sillon à peine indiqué, ce sillon devient plus profond en avant; ses côtés non anguleusement avancés, sauf un peu tout à fait en avant; yeux réniformes, très petits; surface ponctuée très éparsément, guillochée entre les points. Corselet deux fois aussi large que la tête et sensiblement plus que les élytres, très bombé, uniformément convexe, sans sillons transversaux; base fortement rebordée, profondément bisinuée, avec le milieu prolongé en pointe vers l'écusson; côtés largement arrondis, se redressant très légèrement à la base, angles antérieurs très déclives et obtus, postérieurs largement obtus, mais à angle indiqué; surface couverte d'un guillochis régulier et semée de gros points ocellés, distants, plus lâches tout le long de la base. Élytres à peu près trois fois longues comme le corselet, subparallèles, subdéprimées, à base fortement rebordée et élevée en crête, jusqu'avant le calus huméral, qui est lisse, marquées de 8 à 10

stries de points allongés, irréguliers, parfois mal alignés, les deux ou trois interstries externes plus ou moins relevés en carènes; sommet des élytres arrondi séparément, nullement prolongé en queue, obtus et recourbé en dessous. Anus tronqué, subsinueux au milieu et armé de très courtes spinules obtuses. Dessous guilloché et satiné.

Dédié à mon ami Bedel, qui m'a communiqué le premier sujet rapporté de Biskra (Algérie) par M. E. Simon. Cette espèce existe aussi dans les cartons de feu Brisout de Barneville. Enfin, M. Pic m'écrit de Biskra qu'il en a recueilli en avril, cette année, trois exemplaires. On ne la connaît donc jusqu'ici que de cette seule localité.

Sa forme si remarquable ne permet de la comparer à aucune autre. M. le baron Bonnaire a décrit récemment, dans cette même *Revue*, 1892, p. 317, un *Cylindromorphus sefrensis* qui paraît se rapprocher de mon *Aphanisticus*; mais son corselet indiqué comme plus large au sommet qu'à la base, le contraire de ce qui s'observe dans mon espèce, et les fines carènes de ce segment, caractère qui n'existe que chez les *C. sefrensis* et *pinguis* Fairm., m'empêchent de songer à une assimilation.

LES NÉVROPTÈRES PLANIPENNES DE L'INDRE

Par René MARTIN.

PLANIPENNIA.

Famille des SIALIDÆ.

Gen. **Sialis**.

1. **Sialis lutaria** L.

Cette espèce, extrêmement commune partout, vit à la fois le long des étangs et au bord des rivières. Dès le 1er avril, et même en certaines années dès le 20 mars, elle commence à se montrer sur les plantes du rivage, sur les pierres, les pilotis et les ponts. Pendant tout le mois d'avril et en mai, on la prend sans aucune peine, immobile sur les joncs et à l'extrémité des herbes, quand le temps est sombre, courant parfois sur le parapet des ponts ; mais si le soleil brille, elle vole lourdement de tous côtés. Elle devient rare à la fin de mai et les dernières disparaissent vers le 6 juin. On capture trois mâles pour une femelle. Chez quelques sujets, la réticulation des ailes est d'un noir foncé, au lieu d'être grise ou noirâtre.

2. **Sialis fuliginosa** Pictet.

Très rare. Nous en avons pris seulement deux exemplaires en mai, sur les bords de la Creuse.

Famille des RAPHIDIDÆ.

Gen. **Rhaphidia**.

3. **Raphidia notata** Fab.

Cette espèce paraît très rare dans l'Indre ; nous n'en avons jamais trouvé que deux ou trois sujets en battant des chênes, le 10 juin

4. **Raphidia cognata** Rambur.

Rare ; trouvée de loin en loin, en battant, dans le courant de mai. Malgré nos recherches, nous n'avons pu apercevoir aucune autre espèce de Raphidie ; il est possible qu'on en découvre encore une ou deux, la *xanthostigma* par exemple.

Famille des MANTISPIDÆ.

Gen. **Mantispa**.

5. **Mantispa pagana** Fab.

Ce curieux insecte, toujours assez rare, ss rencontre de temps en temps, durant le mois d'août, sur les chênes, au bord des étangs. Il y pourchasse les petits insectes, à la manière des Mantes.

Famille des OSMYLIDÆ.

Gen. **Osmylus**.

6. **Osmylus chrysops** L.

Un admirable insecte qui vole peu et habite les cascades et les ruisseaux ombragés, à l'exclusion des rivières et des eaux stagnantes. On l'y voit en grand nombre du 20 mai au 10 août, caché au plus épais du feuillage ou blotti sur les branches qui surplombent le courant; s'il est dérangé, il s'envole d'une rive à l'autre et disparait vivement sous les touffes d'herbes ou d'arbustes.

Gen. **Sisyra**.

7. **Sisyra fuscata** Fab.

Très commune du 10 mai au 15 septembre sur toutes les rivières et tous les ruisseaux, souvent même dans les queues des étangs. Elle se tient dans le feuillage des arbres et vole le moins possible.

8. **Sisyra terminalis** Curtis.

Ressemble beaucoup à la *fuscata*, mais de couleur plus claire; également commune partout, depuis le 1er juin jusqu'au 1er septembre. Elle vient volontiers, le soir, voler autour des lumières, et demeure, pendant le jour, cachée dans les arbres ou dans les interstices des rochers.

9. **Sisyra Dalii** M.-Lachlan.

Aussi commune que les espèces précédentes, dont elle a les mœurs; vit sur les arbres et arbustes au bord de l'eau, du 10 juin au 15 septembre, mais devient plus particulièrement nombreuse pendant le mois d'août. Il suffit alors de battre les aulnes et les pins, près des cours d'eau, pour la faire tomber par centaines. Elle prend volontiers son vol.

Famille des MYRMELEONTIDÆ.

Gen. **Myrmeleon**.

10. **Myrmeleon formicarius** L.

Les larves sont locales mais excessivement communes dans les endroits où elles habitent, ordinairement dans le sable fin, sur la pente et le haut des talus, à l'abri sous quelque rocher, tas de terre ou troncs d'arbres. Là, on voit leurs entonnoirs pressés les uns contre les autres, grands ou petits, plus ou moins profonds, et si on les examine de près, on aperçoit au fond les pinces entr'ouvertes de la larve guettant sa proie. Dès le 15 avril, on trouve de grosses larves à côté d'autres microscopiques; vers le 1er juillet apparaissent les premiers insectes parfaits qui volent lourdement au soleil et grimpent sur les arbres, puis les éclosions se succèdent jusqu'au 25 août. Les derniers insectes parfaits volent aux premiers jours de septembre ; du moins je n'en ai jamais aperçu plus tardivement, bien qu'on trouve des larves durant tout le mois d'octobre. Leurs proies sont tous les petits insectes, fourmis, araignées, mouches; une mouche est sucée en une heure et demie environ et rejetée ensuite hors de l'entonnoir. Les deux sexes paraissent être en nombre égal.

11. **Myrmeleon tetragrammicus** Pallas.

Très analogue au *formicarius*, mais reconnaissable à ses antennes plus longues; cette espèce, beaucoup plus rare que l'autre dans le département, a été prise le long du Sillery et de l'Anglin, en août, à l'état parfait.

Famille des CHRYSOPIDÆ.

Gen. **Chrysopa**.

12. **Chrysopa flava** Scopoli.

Très commune sur les chênes et autres arbres du 25 mai au 25 août. Vole lourdement et le moins possible.

13. **Chrysopa vittata** Wesmaël.

Assez commune sur les arbres du 30 mai au 15 septembre. Mœurs de la précédente.

14. **Chrysopa septempunctata** Wesmaël.

Commune sur les arbres, surtout sur les chênes, du 25 mai au

25 août; elle vole mal et répand cette odeur forte et désagréable que l'on retrouve chez plusieurs espèces du genre.

15. **Chrysopa aspersa** Wesmaël.

Commun un peu partout, en juillet, aussi bien au bord des étangs que dans les vallées.

16. **Chrysopa vulgaris** Schneider.

Extrêmement commune presque en tous temps; se voit dès les premiers jours du printemps, devient très répandue en mai, durant tout l'été et jusqu'à la fin de l'automne, puis meurt, ou hiverne, soit dans les maisons et les grottes, soit dans les tas de fagots. En automne et en hiver, la plupart prennent, à la place de leur teinte verte, une teinte entièrement rougeâtre. Cette espèce, comme plusieurs autres, répand, surtout à certains moments, probablement quand elle s'accouple, une odeur intense on ne peut plus désagréable, à tel point que, sous le vent, on la sent à plusieurs mètres d'un arbuste où se tient un groupe de ces insectes.

17. **Chrysopa Zelleri** Schneider.

Assez commune dans le département, du 10 juin au 1er septembre.

18. **Chrysopa perla** L.

Commune à partir du 10 mai jusqu'au mois d'octobre. Elle vit partout, dans les bois, les jardins, les champs de topinambours, sur les buissons, et laisse aux doigts qui l'ont touchée sa forte odeur caractéristique. Elle court lentement sur les branches et les feuilles et, comme toutes les *Chrysopa*, vole aussi peu que possible.

Famille des HEMEROBIDÆ.

Gen. **Drepanopteryx**.

19. **Drepanopteryx phalænoïdes** L.

Paraît très rare dans le département; nous l'avons trouvée deux ou trois fois sur les buissons en juillet, et une fois en septembre à semi-écrasée sur une route.

Gen. **Hemerobius**.

20. **Hemerobius humuli** L.

Très répandu, du 25 avril au 25 septembre, sans interruption, sur

les chênes, les conifères, les aulnes, au bord des étangs et des rivières, souvent aussi loin des eaux. Il vole du reste assez volontiers en plein jour et mieux encore dans la soirée.

21. **Hemerobius elegans** Stephens.

Assez commun, surtout sur le bord des rivières et ruisseaux, depuis le 20 mai jusqu'à la fin d'août. Il se tient sur les arbres et dans l'herbe.

22. **Hemerobius nitidulus** Fab.

Assez commun sur les conifères du 1er mai au 31 juillet. Trouvé aussi sur les joncs d'un étang, mais à proximité d'un bois de pins.

23. **Hemerobius inconspicuus** M.-Lachl.

Cette délicate petite espèce est assez locale, mais elle est extrêmement commune en certains endroits; on la prend sur les aulnes au bord de la Creuse, dans les prés le long des rivières, depuis le 25 juin jusqu'en septembre.

Gen. **Micromus**.

24. **Micromus variegatus** Fab.

Commun sur toutes sortes d'arbres, du 15 juin au 5 septembre.

25. **Micromus aphidivorus** Schrank.

Assez commun sur les arbres et dans les herbes dès le 1er mai, soit au bord des étangs, soit le long des rivières. On le prend encore au 10 septembre.

Famille des CONIOPTERYGIDÆ.

Gen. **Coniopteryx**.

26. **Coniopteryx psociformis** Curtis.

Court sur les feuilles des arbres et des arbustes, vole aisément au soleil ou le soir, et se trouve un peu partout du 25 avril, et même auparavant, jusqu'au 5 septembre.

27. **Coniopteryx aleyrodiformis** Stephens.

Commun sur les chênes, frênes, aulnes, sapins, ormeaux et généralement sur toutes les plantes, de la fin d'avril à la mi-septembre; vole aisément.

28. **Coniopteryx lactea** Wesmaël.

Espèce un peu locale, mais très commune sur les buissons et les arbustes du commencement de mai à la fin d'octobre. Je l'ai trouvée en nombre immense sur le bord des rivières le 23 octobre. Elle vole parfaitement.

Famille des PANORPIDÆ.

Gen. **Bittacus.**

29. **Bittacus tipularius** Fab.

Excessivement rare, rare, commun, prodigieusement commun, suivant les années. Les premiers apparaissent à la mi-juillet; l'espèce devient, si l'année est favorable, très commune vers le 15 août et dure jusqu'au 5 octobre. On le trouve partout, sur les buissons, les arbustes, dans l'herbe, dans les fougères, mais surtout dans les champs de trèfle. Il vole mal et se laisse prendre très facilement.

Gen. **Panorpa.**

30. **Panorpa communis** L.

Insecte extrêmement répandu partout, sur les buissons, du 28 avril au 25 septembre. Cette espèce, qui répand parfois une odeur forte, est aussi variable de couleur et de taille; les mâles et les femelles sont à peu près en nombre égal.

31. **Panorpa meridionalis** Ramb.

Commun aussi sur les buissons, mais ne paraît guère avant le 15 mai pour finir au 25 septembre.

32. **Panorpa germanica** L.

Aussi commun que le *communis*, avec lequel on le trouve du commencement de mai, et même auparavant, jusqu'au 10 octobre, dans les bois et sur les buissons. Comme ses congénères, il vole maladroitement, mais sait très bien se dissimuler derrière les branches ou les feuilles, au besoin se laisse choir dans les herbes pour échapper à ses ennemis. Varie beaucoup de taille et de coloration.

DESCRIPTION

DE QUATRE ESPÈCES NOUVELLES DE FOURMIS D'AMÉRIQUE

Par Ernest ANDRÉ.

M. Theo. D. A. Cockerell, ancien conservateur du Museum de Kingston, a bien voulu recueillir pour moi quelques fourmis, soit à la Jamaïque, soit au cours d'un voyage qu'il vient de faire au Mexique et aux Etats-Unis. Parmi les espèces qu'il m'a envoyées, il s'en est trouvé trois inédites dont je vais donner la description, en y joignant celle d'une quatrième espèce reçue de M. W. J. Fox, de Philadelphie, et provenant également de la Jamaïque.

Je prie les donateurs de vouloir bien accepter tous mes remerciements pour leurs obligeantes communications.

Tapinoma anale nov. sp.

Ouvrière. Tête ovale, à bords latéraux presque rectilignes, ses angles postérieurs arrondis, occiput peu échancré. Yeux de grandeur moyenne. Mandibules assez larges, armées de cinq à six dents distinctes. Epistome entier à son bord antérieur qui est régulièrement et légèrement en arc convexe; il porte sur son disque une petite fossette allongée et superficielle. Antennes assez longues; scape dépassant en arrière le bord postérieur de la tête; tous les articles du funicule bien plus longs que larges. Thorax très peu étranglé entre le mesonotum et le metanotum, ce dernier assez plan en dessus dans le sens longitudinal, obliquement déclive en arrière. Pétiole de conformation ordinaire. Tête, antennes, thorax et pattes bruns, mandibules testacées, abdomen d'un testacé pâle sur ses trois premiers segments, noir sur le reste. Mandibules à peu près lisses, assez luisantes, avec quelques gros points épars. Tête presque lisse et luisante; thorax un peu plus distinctement coriacé. Tout le corps assez densément revêtu d'une pubescence jaunâtre très fine; elle est surtout abondante sur l'abdomen et les pattes. Pilosité à peu près nulle; çà et là quelques poils isolés. — Long., 2-2 1/2 mill.

Terraras, Etat de Chihuahua, Mexique (*M. Cockerell*).

Cette espèce rappelle un peu le *T. melanocephalum* Fab., mais elle est plus grande, les articles de son funicule sont plus allongés

et sa couleur est différente. Elle est surtout remarquable par la teinte noire du sommet de son abdomen, tranchant nettement sur la couleur claire des trois premiers segments.

Atta (Acromyrmex) jamaicensis nov. sp.

Ouvrière. Tête à peine plus longue que large, anguleusement mais non profondément échancrée en arrière. Yeux peu convexes. Arêtes frontales longues, atteignant l'extrémité postéro-supérieure de la tête, un peu divergentes en arrière et dilatées au-dessus de l'articulation des antennes en un lobe semicirculaire non denté ; arêtes externes parcourant également toute la longueur de la tête depuis l'articulation des mandibules, en longeant le bord interne des yeux; elles sont à peu près parallèles et leur extrémité postérieure rejoint presque le sommet des arêtes frontales en se terminant par une forte épine mousse. Deux courtes arêtes longitudinales se voient encore sur le vertex, à égale distance l'une de l'autre et des arêtes frontales. De chaque côté de l'occiput la tête se termine par une épine courte et un peu émoussée. Mandibules grandes, munies d'une dent obtuse avant la dent apicale. Prothorax armé d'une forte dent latérale près de l'articulation des hanches et, à sa partie supérieure, de deux épines mousses, assez longues, divergentes, entre lesquelles se voient deux petits tubercules dentiformes, contigus. Mesonotum pourvu en avant de deux fortes épines mousses, de deux autres beaucoup plus petites et plus minces derrière celles-ci, et de deux très petits tubercules dentiformes encore plus en arrière. Metanotum muni en arrière de deux dents spiniformes, émoussées ; il est parcouru en dessus par deux arêtes latérales chargées de petits tubercules sétifères. De semblables tubercules sétifères sont parsemés d'ailleurs sur tout le corps, même sur les épines de la tête et du thorax, ainsi que sur le scape des antennes et les pattes. Tout le corps très finement granulé et mat; quelques vestiges de stries longitudinales s'observent sur le front, entre les arêtes frontales. D'un brun marron très obscur, plus rougeâtre sur le pronotum, le metanotum, le pétiole et le devant de l'abdomen; antennes et pattes d'un rouge brun. — Long., 5 mill.

Jamaïque : deux exemplaires reçus de M. Fox.

Par ses épines mousses et denticulées, cette espèce rappelle les *A. tardigrada* Buckl., *Saussurei* Forel et *Jheringi* Em. ; elle se distingue de la première par sa taille, sa couleur et la grandeur de ses épines ; elle paraît se rapprocher davantage de la *Saussurei*, qui m'est inconnue en nature, mais elle n'a pas les yeux très

convexes, plus qu'hémisphériques, comme l'indique M. Forel, et sa couleur est différente ; enfin, elle se distingue facilement de la *Jheringi* par son vertex non grossièrement ridé ainsi que par le scape de ses antennes dépourvu de lobe basal.

Aphænogaster (Ischnomyrmex) Cockerelli nov. sp.

Ouvrière. Tête ovale, allongée, assez rétrécie en arrière, mais non contractée en forme de cou comme chez les vrais *Ischnomyrmex* ; le contour du trou occipital est seulement rebordé en arête tranchante. Mandibules larges, inermes sur la majeure partie de leur bord terminal, armées seulement de deux dents en avant, dont l'apicale assez longue, et montrant parfois des traces d'un ou deux autres denticules peu apparents. Elles sont luisantes, nettement et longitudinalement striées, avec quelques points épars, dont une rangée se voit le long du bord terminal. Tête assez luisante, parcourue par des rides longitudinales irrégulières, assez fortes, dont les intervalles sont densément ponctués-réticulés ; cette ponctuation n'existe pas sur l'épistome, qui est simplement ridé ; aire frontale très finement et longitudinalement ridée ; en arrière du vertex et sur l'occiput, la sculpture s'efface pour ne laisser subsister qu'une réticulation fine et très superficielle. Yeux de grandeur moyenne, situés un peu en avant du milieu des bords latéraux. Antennes longues et grêles ; scape dépassant notablement l'occiput ; funicule filiforme, tous ses articles allongés, cylindriques, les premiers plus longs que les derniers qui n'offrent aucune trace d'épaississement ou de massue distincte. Thorax grêle, allongé, son profil dorsal en arc concave ; pronotum luisant, très finement et très superficiellement réticulé ainsi que le disque du mesonotum ; côtés de ce dernier et metanotum assez fortement et transversalement ridés ; le metanotum est armé en arrière de deux longues épines larges et rapprochées à leur base, aiguës à l'extrémité, faiblement divergentes, dirigées en haut et surtout en arrière où elles se recourbent légèrement vers le bas ; leur intervalle est lisse et luisant. Pétiole allongé, très superficiellement réticulé et luisant ; son premier article surmonté en arrière d'un nœud étroit et peu élevé ; second article pyriforme, bien plus étroit en avant qu'en arrière, où il est à peu près aussi haut, mais beaucoup plus large que le nœud du premier article. Abdomen en ovale court, lisse et très luisant. Pattes très longues et très grêles. Entièrement d'un rouge brun, plus foncé sur la tête, les mandibules, les cuisses et les tibias ; hanches et les deux tiers apicaux de l'abdomen passant au brun marron foncé, tarses plus clairs. Pubescence

nulle; une pilosité jaunâtre, courte et éparse, est répandue çà et là sur le corps ainsi que sur le scape des antennes et les pattes, où elle est un peu plus abondante et plus oblique. — Long., 8-9 mill.

Montezuma, Etat de Chihuahua, Mexique (*M. Cockerell*).

A première vue, cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. Swammerdami* Forel, de Madagascar, mais elle s'en distingue de suite par sa tête non contractée en arrière en forme de cou. Par l'ensemble de ses caractères, elle appartient au sous-genre *Ischnomyrmex*, dont elle s'écarte par la forme de sa tête, en constituant ainsi un passage aux vrais *Aphænogaster*.

Cremastogaster vicina nov. sp.

Ouvrière. Tête carrée, à peu près aussi longue que large, ses bords latéraux très légèrement arqués, ses angles postérieurs arrondis. Antennes de onze articles avec la massue de deux articles; scape atteignant mais ne dépassant pas le bord postérieur de la tête. Yeux assez petits, situés un peu en arrière du milieu des bords latéraux. Epistome, aire frontale et joues très finement et longitudinalement ridés-striés, le reste de la tête lisse et luisant avec quelques points fins et épars. Pronotum et mesonotum médiocrement convexes, un peu déprimés sur le dos, mais non bordés latéralement; suture pro-mésonotale indistincte, mesonotum non caréné; un sillon étroit et profond sépare le mesonotum du metanotum; ce dernier est armé en arrière de deux épines courtes, assez larges à la base, aiguës à l'extrémité, faiblement divergentes et environ trois fois plus courtes que l'intervalle qui sépare leur base. Pronotum et mesonotum très finement et longitudinalement ridés, peu luisants; suture méso-métanotale marquée de gros points enfoncés; metanotum superficiellement et très finement ridé-réticulé en avant, presque lisse et luisant en arrière. Pétiole presque lisse et luisant, son premier article assez court, un peu plus large en avant qu'en arrière, ses angles antérieurs fortement arrondis, ses angles postérieurs un peu dentiformes et munis chacun d'une soie à leur extrémité; second article du pétiole arrondi, un peu plus large que long et à peu près de la largeur du premier article, sans sillon en dessus ni échancrure en arrière. Abdomen très indistinctement coriacé, marqué de points piligères. Une pubescence fine, jaunâtre et médiocrement abondante sur tout le corps; pilosité presque nulle. Tête d'un brun rougeâtre clair; antennes, thorax et pattes d'un jaune rougeâtre sale; abdomen d'un brun marron plus ou moins foncé; parfois la tête s'éclaircit et est de la même teinte que le thorax. — Long., 2-2 1/2 mill.

Moneague, Jamaïque (*M. Cockerell*).

Cette espèce est très voisine de *Crem. brevispinosa* Mayr, mais elle s'en écarte par sa taille plus faible, sa couleur différente, sa tête plus carrée avec les bords latéraux moins arqués, ses yeux situés un peu plus en arrière, le scape des antennes atteignant l'occiput, son mesonotum entièrement ridé, ses épines métanotales plus divergentes et sa pubescence plus abondante, surtout sur l'abdomen.

En terminant, je ne crois pas inutile de donner la liste complète des espèces que m'a envoyées M. Cockerell, avec l'indication exacte des localités de récolte, pour servir de documents à la géographie myrmécologique.

Formica Schaufussi Mayr. — Las Cruces (Nouveau Mexique).

Dorymyrmex pyramicus Roger. — Montézuma, Etat de Chihuahua (Mexique).

Tapinoma melanocephalum Fab. — Kingston (Jamaïque).

Tapinoma anale nov. sp. — Terraras, Etat de Chihuahua (Mexique).

Odontomachus hæmatodes L. — Kingston (Jamaïque).

Ectatomma (*Holcoponera*) *concentricum* Mayr. — Kingston (Jamaïque).

Atta octospinosa Reich. — Montezuma, Etat de Chihuahua (Mexique).

Pogonomyrmex barbatus Sm. — Montezuma et Ortiz (Mexique).

Pogonomyrmex barbatus Sm. var. *molefaciens* Buckl. — Pedrito (Mexique).

Pogonomyrmex badius Latr. — Las Cruces (Nouveau-Mexique).

Aphænogaster (*Ischnomyrmex*) *Cockerelli* nov. sp. — Montezuma (Mexique).

Monomorium basale Sm. — Kingston (Jamaïque).

Solenopsis geminata Fab. — Kingston (Jamaïque) et Conejos, Etat de Durango (Mexique).

Cremastogaster atra Mayr. — Soledad, Etat de Vera-Cruz (Mexique).

Cremastogaster læviuscula Mayr, var. *clara* Mayr. — Las Cruces (Nouveau Mexique).

Cremastogaster vicina nov. sp. — Moneague (Jamaïque).

NOTES HÉMIPTÉROLOGIQUES

Par E. BERGROTH.

I. SUR DEUX PODOPAIRES.

Podops Horvathi Fokk.

Sous ce nom, M. Fokker a récemment décrit et figuré une nouvelle espèce du Tyrol. La structure des antennes et de l'écusson et la longueur des *frena* font voir que cet insecte appartient au genre *Scotinophara* Stål. Les *Scotinophara* ont été confondus avec les *Podops* par M. Puton; mais c'est un bon genre, maintenu par MM. Horvath, Reuter et Distant. La découverte d'une espèce de ce genre en Tyrol est très intéressante. Je propose de la nommer *Sc. subalpina*, M. Distant ayant décrit une *Sc. Horvathi* du Japon.

Scotinophara calligera n. sp.

Subovalis, lurido-testacea, dense fuscopunctata. Caput lobo postico pronoti parum longius, tuberculis antenniferis extus rectangulatis, haud productis, articulo tertio antennarum secundo duplo longiore et quarto paullo breviore; quinto secundo et tertio unitis paullo longiore, incrassato, fusiformi, fusco. Pronotum mox pone apicem leviter arcuatim impressum et paullo ante medium profunde transversim impressum, marginibus lateralibus anticis paullo pone medium distinctissime obtuse angulato-sinuatis, dente apicali dente posteriore paullo majore, lobo antico utrinque callo transversim ovali et prope hæc mox intra marginem lateralem callo altero minus elevato longitudinaliter ovali instructo. Scutellum nonnihil post basin constrictum, deinde leviter ampliatum, apice rotundatum, ex angulis basalibus retrorsum oblique impressum, frenis per quartam partem longitudinis extensis. Corium paullo pone medium macula parva oblonga lævi pallida notatum. Pedes fusci, annulo lato medio tibiarum anticarum ac tibiis posterioribus basi excepta testaceis. — Long., 5,5 mill.

Borneo. — Coll. Fallou.

Statura parva et structura pronoti a congeneribus mox distincta.

II. SUR DEUX LYGÆIDES.

Lygæus carinicollis n. sp.

Elongatus, variicolor, opacus, ventre subnitido. Caput rufum, maculis duabus basalibus et tylo nigris, hoc utrinque breviter albo-pilosello, subtus cum buccullis testaceum, rostro fusconigro, antennis nigris (apice mutilis), articulo secundo tertio longiore. Pronotum pallide testaceum, maculis duabus anterioribus et fascia subbasali medio interrupta nigris, carina longitudinali media postice subevanescente calloque sublaterali antico rufescentibus, lateribus levissime rotundatis, angulis anticis subacutis, posticis rotundatis, margine postico utrinque depresso, disco pone marginem apicalem parcius punctulato, ante medium transversim impresso et mox pone impressionem punctis nonnullis fortius impressis. Scutellum fusconigrum, dense brevissime ochraceo-pubescens, carina media præsertim postice rufescente. Pectus cum acetabulis pallide ochraceum, subtiliter sed pone marginem apicalem prosterni fortius punctatum, prosterno maculis tribus rufis ornato, medio et limbo lato antico meso et metasterni purpureis, mesosterno medio utrinque inter coxas anticas et medias macula subquadrata nigra signato, orificiis metasternalibus ferrugineis. Hemelytra apicem abdominis longe superantia, clavo et corio dense brevissime ochraceo-pubescentibus, fuscis, margine commissurali illius ac margine externo et apicali hujus ferrugineis, membrana fusca, extus anguste albido-limbata. Abdomen subtus dense subtilissime albido-pilosulum, olivaceum, latera versus nigro-variegatum, margine postico segmentorum nigro, margine laterali præsertim apicem versus lobisque genitalibus apicalibus feminæ rufis. Pedes dense brevissime albido-pilosuli, fusci, coxis et femoribus rufo-ferrugineis. — Long., ♀ (sine hemelytr.) 10 mill.

Brasilia (Minas Geraes). — Coll. Fallou.

Subgeneris *Ochrostomi* membrum. *L. subcarinato* Stål structura pronoti similis, sed ceteris notis optime distinctus.

Dorachosa illuminata Dist.

De cet insecte, récemment décrit comme nov. gen. et sp. par M. Distant dans la *Biol. Cent.-Amer. Hem. Het.*, 1893, p. 409, pl. XXXVI, f. 1, j'ai reçu du Texas (Columbus, *H. F. Wickham*) la variété *umbrosa* Dist. C'est un bon genre, que je propose de nommer *Delochilocoris*. Le nom *Dorachosa* n'est pas bien choisi, étant préoccupé par M. Distant lui-même (*Homoptera*, 1892).

III. SUR DEUX HENICOCEPHALIDES.

Dans les *Transactions of the Maryland Acad. of Sciences*, 1892, p. 180-183, M. Uhler a décrit deux nouveaux Hénicocephalides de l'Amérique du Nord sous les noms de *Hymenocoris formicinus* n. g. et sp. et *Hymenodectes culicis* n. g. et sp. (= *Henicocephalus Schwarzi* Ashm.). M'occupant d'une monographie des Henicocephalides, je peux constater que ces deux genres sont synonymes de *Henicocephalus* Westw. M. Uhler les a fondés sur des caractères purement spécifiques. La famille Henicocephalidæ ne renferme que deux genres: celui de Westwood, répandu dans tout le globe, et *Cocles* m. (ined.) avec une seule espèce extrêmement singulière (*C. contemplator* m. ined.), de Madagascar.

ANTHICIDES NOUVEAUX

Par M. PIC.

Anthicus turkestanicus.

Noir de poix, avec les antennes et les pattes brunâtres; deux taches arrondies rousses sur les élytres, la première sur les épaules, la deuxième un peu au-dessous du milieu. Modérément large et assez grand. Tête pas très grosse, arrondie en arc en arrière, à ponctuation modérément forte, écartée. Antennes courtes, à articles légèrement globuleux. Prothorax modérément long, bien dilaté et anguleusement arrondi en avant, à ponctuation forte, peu écartée. Elytres bien plus larges que le prothorax, assez courts, à côtés presque parallèles avec les épaules et l'extrémité bien arrondies; ponctuation forte, écartée. Pubescence générale jaunâtre, courte. Pattes courtes. Pygidium peu saillant, noir. — Long., 3 mill.

Turkestan.

Voisin de *A. bifasciatus* Rossi et *A. brunneus* Laf., plus densément ponctué avec les antennes plus courtes que le premier, moins allongé que le second avec un prothorax plus large.

Anthicus aralensis var. margelanicus.

Assez étroit et allongé, bien pubescent de gris jaunâtre. Noir-

brunâtre avec les pattes et antennes rougeâtres et deux taches rousses petites sur les élytres, l'une sur les épaules, l'autre très près de l'extrémité. Tête mince en arrière, arrondie en arc. Prothorax modérément long, peu renflé-arrondi en avant, à ponctuation dense. Ponctuation élytrale bien marquée, peu serrée. — Long., 3 mill.

Turkestan, Margelan.

Un peu plus allongé avec les taches rousses plus limitées que chez *A. aralensis* Reitt.

Anthicus maculicollis.

Très jolie espèce voisine de *A. Aubei* Laf., ayant le prothorax rouge marqué de noir au milieu, une bande élytrale postérieure, la base des antennes et les tibias rougeâtres et le reste du corps noir; une petite bande de duvet argenté un peu avant le milieu des élytres. Grand, un peu allongé, brillant. Tête grosse, arrondie en arrière, à ponctuation forte, écartée, avec les antennes atteignant la base du prothorax modérément fortes. Prothorax un peu plus long que large, peu dilaté en avant, à ponctuation peu visible ; fossettes courtes, pas très profondes. Elytres un peu atténués à l'extrémité, qui est anguleusement arrondie, avec les épaules un peu saillantes, arrondies; ils ont les bossettes bien saillantes, une ponctuation nette, serrée, modérément fine avec une courte pubescence blanche étendue, plus nette sur la bande postérieure rougeâtre. Pattes courtes avec les cuisses un peu fortes. — Long., 4 mill.

Algérie, sans provenance certaine.

Diffère bien des espèces voisines *Aubei*, etc., par la taille et la coloration.

Tous ces insectes font partie de ma collection.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA TRIBU DES *FARONINI*

(Psélaphiens),

(*Suite et fin*)

Par A. RAFFRAY.

Genre **Jubus** Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 455.

Duciola Reitter, *Verh. Nat. Ver. Brünn*, xx, p. 199. — *Gamba* Schaufuss, *Nunq. otios.*, II, p. 247. — *Gasola* Reitter, *Deut. Ent. Zeits.*, 1882, p. 150.—Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1890, p. 85, 87.

Corpus elongatum, plus minusve depressum. Caput variabile, antice attenuatum; tuberculo antennario minuto, vix sulcato; temporibus plus minusve rotundatis, obtusis vel subrectis; postice semper truncatum et medio plus minusve sinuatum vel incisum; antice sulcis duobus, interdum apice fovea terminatis, rarius deficientibus. Infra carinulis duabus antice valde obliquis et divaricatis, postice in collo junctis. Mentum transversum, os occultans, trisinuatum. Maxillæ bilobatæ, lobo interno securiformi, spiculis mediocribus instructo, externo apice truncato, spiculis majoribus curvatis, cardine extus prolongato, apice acuminato vel obtuse acuminato. Palpi maxillares mediocres, 4-articulati, articulis 1° sat magno, obconico, 2° fere duplo longiori, obconico, 3° minuto, transverso, 4° cæteris cunctis majori, fusiformi, intus leviter securiformi, appendice apicali minuto; primo apice et secundo basi cardine occultis. Ligula minuta, medio incisa; paraglossæ minutæ, leviter incurvæ et intus ciliatæ. Palpi labiales2 articulati, articulis 1° minori, quadrato, 2° subcylindrico, medio leviter inflato, apice truncato et pluriciliato. Antennæ 11-articulatæ, basi approximatæ, variabiles, clava distincta vel indistincta. Prothorax variabilis, transversus, semicircularis, campanulatus vel subcordatus, postice semper constrictus et sulco transverso munitus; sulcis longitudinalibus deficientibus Elytra variabilia, basi transversim carinata, juxta marginem lateralem sulcata, stria suturali integra, dorsali deficienti. Abdomen subtus segmentis sex in utroque sexu in-

structum ; segmento primo superne sequenti longiori vel subæquali. Metasternum breve, subtransversum. Pedes mediocres, coxis omnibus conicis, anticis et mediis valde prominentibus ; trochanteribus omnibus juxta femora intus insertis ; tarsis elongatis, gracilibus, articulis 1° minutissimo, 2° elongato, gracili, sequenti fere duplo longiori, unguibus binis æqualibus aut subæqualibus. — ♂. Caput magis elongatum. Oculi multo majores. Elytra longiora. Antennarum clava majori. Metasternum plus minusve elevatum et deplanatum. Abdomen infra deplanatum, impressum aut excavatum.—♀. Caput postice magis rotundatum et latius. Oculi minores, interdum vix conspicui. Elytra multo breviora. Metasternum simplex. Abdomen convexum.

Ce genre renferme des formes très variables, en ce qui concerne les antennes, le prothorax et les élytres, mais il a aussi des caractères constants en ce qui concerne la forme de la tête et l'insertion des antennes. La tête est toujours acuminée au sommet avec un tubercule antennaire très petit, de sorte que les antennes sont très rapprochées à leur base, et c'est ce qui le distingue des *Sebaga* et *Jubomorphus*, avec lesquels il pourrait être confondu, mais chez lesquels les antennes sont bien réellement distantes. La tête présente toujours en arrière une troncature plus ou moins interrompue ou incisée dans son milieu et deux sillons réunis antérieurement; ces sillons sont simples ou terminés en arrière par une grande fossette. Le prothorax ne présente jamais de sillons longitudinaux. Quant aux antennes, dont on a voulu utiliser les différentes formes pour créer un autre genre, suivant que la massue est distincte (*Jubus* Schfs., *Duciola* Reitt.) ou indistincte (*Gamba* Schfs., *Gasola* Reitt.), elles vont d'un extrême à l'autre par des transitions si insensibles et elles présentent sous d'autres rapports tant de variations, qu'on ne peut attribuer à leurs modifications une valeur générique. Il faut noter que presque tous les *Jubus* avec massue distincte ont aussi les sillons céphaliques simples, sans fossettes, tandis que presque tous les *Gamba* avec massue indistincte ont les sillons céphaliques terminés postérieurement par une fossette. Si ce dernier caractère avait été constant, il aurait ajouté de la valeur à celui des antennes; mais, pour être très général, il n'en subit pas moins des exceptions. Nous trouvons en effet, d'une part, des espèces qui ont les antennes sans massue (*Gamba*) avec les sillons céphaliques simples et, d'autre part, des espèces à massue antennaire distincte (*Jubus*) avec les sillons céphaliques terminés par une fossette.

Plus important semblerait le caractère tiré de la dimension relative du premier segment abdominal ; mais là encore nous trouvons des transitions qui lui ôtent toute valeur.

Les genres *Jubus* Schfs. et *Gamba* Schfs., qui ont eux-mêmes pour synonymes, le premier *Duciola* Reitt. et le second *Gasola* Reitt., sont donc absolument identiques.

Les deux sexes sont très différents et pourraient donner lieu, comme ils l'ont fait déjà, à la création d'espèces distinctes. Il n'y a guère que le prothorax qui ne varie pas. Chez les ♂, la tête est plus allongée, les antennes plus épaisses et la massue surtout plus forte, les élytres plus longues, la forme générale plus parallèle. Les ♂ sont ailés, mais je suis persuadé que la plupart des ♀ sont aptères.

Ce genre est répandu en Amérique exclusivement, depuis le Brésil jusqu'au Mexique. Il semble jusqu'à ce jour assez peu connu, bien qu'il renferme environ 35 espèces qui, d'ailleurs, paraissent assez rares.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. 2. Premier segment abdominal beaucoup plus grand que le second.
B. 2. Tête sans sillons. *læviceps.*
B. 1. Tête avec deux sillons simples, sans fossettes.
C. 2. Massue des antennes très distincte.
D. 2. Articles de la massue en carré. Prothorax étranglé en avant. *vulpinus.*
D. 1. Articles de la massue transversaux ou subtransversaux.
E. 2. Elytres presque indistinctement ponctuées. *liliputanus.*
E. 1. Elytres fortement et granuleusement ponctuées.
F. 2. Sillons céphaliques distants; prothorax plus court, plus transversal. *spinicollis.*
F. 1. Sillons céphaliques très rapprochés, divergents seulement au sommet. *decipiens.*
C. 1. Massue des antennes indistincte.
D. 2. Antennes assez épaisses; prothorax assez cordiforme, denté sur les côtés. *Argus.*
D. 1. Antennes grêles; prothorax campanulé, obtusément angulé, mais mutique sur les côtés. *lativentris.*
A. 1. Premier segment abdominal égal ou subégal au second.
B. 2. Sillons céphaliques simples, ne se terminant pas en arrière dans une fossette.
C. 2. Massue distincte de quatre articles.
D. 3. Articles de la massue en carré long.
E. 2. Tête et prothorax imponctués. *longicornis.*
E. 1. Tête et prothorax ponctués. *tetratomus.*

D. 2. Articles de la massue en carré.
E. 2. Prothorax transversal.
F. 2. Prothorax atténué en avant, presque rectiligne sur les côtés, qui sont fortement épineux. Antennes fortes. *Hetschkoi.*
F. 1. Prothorax arrondi dans une même courbe en devant et sur les côtés, qui sont anguleux postérieurement, mais mutiques. Antennes grêles. *laticollis.*
E. 1. Prothorax cordiforme, mutique sur les côtés. *inermis.*
D. 1. Articles de la massue transversaux.
E. 3. Corps entièrement et grossièrement ponctué.
F. 2. Prothorax cordiforme, plus atténué en avant. *subopacus.*
F. 1. Prothorax plus transversal, arrondi en avant. *punctulatus.*
E. 2. Corps finement ponctué.
F. 2. Elytres plus courtes (♂), prothorax bien plus transversal, fortement denté sur les côtés. *semipunctatus.*
F. 1. Elytres plus longues (♂), prothorax moins transversal, moins fortement denté sur les côtés. *pallidus.*
E. 1. Tête et prothorax seuls ponctués ; côtés du prothorax un peu sinueux, fortement dentés. *caviventris.*
C. 1. Massue indistincte.
D. 2. Antennes grêles, à articles allongés. *longipennis.*
D. 1. Antennes courtes, plus épaisses, à derniers articles transversaux. *lætus.*
B. 1. Sillons céphaliques plus ou moins arqués, se terminant, en arrière, dans une grande fossette spongieuse au fond.
C. 2. Massue distincte de 5 articles.
D. 2 Prothorax cordiforme, atténué en avant, peu arrondi sur les côtés, très fortement denté. *intermedius.*
D. 1. Prothorax plus transversal, arrondi en devant et sur les côtés, à peine denté. *Grouvellei.*
C. 1. Massue indistincte.
D. 2. Dernier article des antennes en carré.
E. 2. Prothorax transversal. Elytres un peu plus longues que le prothorax (♂). *dominulus.*
E. 1. Prothorax cordiforme. Elytres beaucoup plus longues que le prothorax (♂). *gracilis.*
D. 1. Derniers articles des antennes transversaux.
E. 3. Articles des antennes 7-10 transversaux. *brasiliensis.*
E 2. Articles des antennes 6-10 transversaux.
F. 2. Tête grosse, moins atténuée en avant. Prothorax plus cordiforme ; forme plus allongée, plus parallèle.
G. 2. Antennes beaucoup plus épaissies à l'extrémité. *quadratus.*
G. 1. Antennes beaucoup moins épaissies à l'extrémité. *bifossulatus.*

F. 1. Tête plus atténuée en avant. Prothorax transversal. Forme atténuée en avant et plus large en arrière. *microcephalus.*
E. 1. Articles des antennes 5-10 transversaux.
F. 3. Prothorax très transversal, subitement rétréci en avant, avec les côtés très peu arrondis. Forme générale très allongée.
G. 2. Elytres (♂) beaucoup plus longues que le prothorax.
H. 2. Corps entièrement, assez finement ponctué. *sinuatus.*
H. 1. Tête, prothorax et élytres seuls à peine distinctement ponctués, abdomen imponctué. *subrectus.*
G. 1. Elytres (♂) pas plus longues que le prothorax. *microphthalmus.*
F. 2. Prothorax transversal, doucement rétréci en avant, avec les côtés arrondis. Forme plus courte, plus épaisse. *Simoni.*
F. 1. Prothorax transversal, arrondi dans une même courbe en avant et sur les côtés. Forme allongée, presque cylindrique. *convexiusculus.*

Obs. — Ce tableau ne comprend que les espèces que j'ai pu voir.

1. **Jubus læviceps** nov. sp.

Pl. II, fig. 31 et antenne.

Subelongatus, depressus, pallide rufus, antennis testaceis, pube sat longa, subtili, depressa, fulva. Caput minus, suboblongum, grosse disperse punctatum, absque sulcis, temporibus vix rotundatis, angulis posticis obtusis. Oculi minuti, antice siti. Antennæ mediocres, clava 4-articulata, minus conspicua; articulis 1-2 majoribus, 1° subquadrato, 2° oblongo, 3-4 obconicis, 5° quadrato, 6-7 subtransversis, 3-7 longitudine decrescentibus et crassioribus, 8-10 majoribus, subquadrato-transversis, longitudine crescentibus, 11° subobconico, valde acuminato. Prothorax capite duplo latior, antice attenuatus, postice constrictus, post medium lateribus acute dentatus et utrinque foveatus; sulco transverso sinuato et medio foveato. Elytra disperse subrugoso-punctata, prothorace fere breviora, antice attenuata, margine postico bisinuato, basi valde carinata et utrinque dentata, basi biimpressa, sulco dorsali obsoletissimo et brevissimo. Abdomen elytris longius nec latius, disperse punctatum, segmento primo sequenti longiori ♀. — Long., 1,40 mill.

♂ ignotus.

Cette espèce est très facile à distinguer de toutes ses congénères par sa tête plus petite et sans sillons.

Un seul exemplaire ♀, de Blumenau (Brésil).

2. **Jubus vulpinus** nov. sp.

Pl. II, fig. 21, ♂ et antenne; fig. 24, ♀.

Elongatus, subdepressus, rufus, antennis pedibusque rufo-testaceis; pube subtili grisea. Caput variabile, postice obtuse truncatum et medio sulcatum; sulcis duobus validis subapproximatis. Antennæ elongatæ, sat graciles, clava 4-articulata, valde conspicua, articulis 1-2 majoribus, quadratis, 3-7 ovatis, nonnihil crescentibus, 8-10 majoribus, quadratis, 11° elongato, conico, acuminato. Prothorax subcordatus, antice abrupte attenuatus, cum angulis anticis rectis, postice constrictus, lateribus levissime rotundatis et post medium plus minusve dentatis; sulco transverso sinuato; lateribus longitudinaliter subdepressus. Elytra variabilia, antice leviter attenuata, basi carinulata et trifoveata. Abdominis segmento primo sequenti sesqui longiori. — ♂. Caput oblongum, temporibus vix obliquis, angulis posticis subrectis. Oculi magni valde prominentes. Antennæ longiores, clava paulo majori. Prothorax lateribus minute dentatus. Elytra prothorace multo longiora, lateribus subparallela, angulis et margine posticis subrectis. Abdomen infra late valdeque depressum. — ♀. Caput ovale, temporibus angulisque posticis subrotundatis. Antennæ breviores. Oculi minuti. Prothorax lateribus acute dentatus. Elytra prothorace nonnihil breviora, angulis posticis leviter truncatis. Abdomen majus. — Long., ♂, 1,20; ♀, 1,15 mill.

Le caractère distinctif de cette espèce est le rétrécissement subit du prothorax en avant, ce qui fait que les angles antérieurs, généralement nuls, sont très accentués et droits, la conformation des antennes et la forme allongée. Les deux sexes sont très différents et pourraient facilement être pris pour deux espèces distinctes.

Deux ♀ et un ♂, de Blumenau (Brésil).

3. **Jubus liliputanus** nov. sp.

Pl. II, fig. 32.

Subelongatus, minus depressus, subparallelus, rufus, pube subtili grisea; antennis pedibusque rufo-testaceis. Caput ovale, antice attenuatum, temporibus subrectis, angulis posticis rotundatis, postice truncatum et medio leviter sinuatum et depressum, sulcis duobus subparallelis approximatis, dimidio capitis longioribus. Antennæ breves, clava conspicua 4-articulata, articulis duobus primis

majoribus, subquadratis, 3-7 moniliformibus, 8-10 subquadrato-transversis, 11° ovato, acuminato. Prothorax capite latior et fere longior, subcordatus, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus rotundatus et post medium brevissime dentatus, sulco transverso bisinuato, utrinque late impresso. Elytra subtilissime punctata, prothorace longiora, antice minus attenuata, lateribus subparallela, basi carinata, trifoveata, margine postico subrecto. Abdomen lateribus subparallelum, segmento 1° sequenti sesqui longiori. — ♂. Oculi sat magni, parum prominentes, clava antennarum crassiori. Metasterno et duobus segmentis primis ventralibus medio elevatis et deplanatis. — ♀. Oculi fere nulli. Metasterno et abdomine infra convexis. — Long., ♂, 1,20; ♀, 1,25 mill.

Cette espèce ressemble beaucoup au *vulpinus*; mais elle est moins allongée, les antennes sont différentes et les différences entre les deux sexes sont bien moins tranchées.

Une ♀ et trois ♂, de Blumenau (Brésil).

4. **Jubus spinicollis** Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 456. — *Tijds. Ent.*, XXX, t. 7, fig. 1, a-g. — *Jubus Schaufussi* Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 24.

Elongatus, minus depressus, rufo-castaneus, antennis, palpis pedibusque testaceis. Caput subtriangulare, angulis posticis rotundatis, sulcis duobus validis, distantibus, divergentibus. Antennæ minores, clava 4-articulata, conspicua, articulis duobus primis multo majoribus, 1° quadrato, 2° elongato-quadrato, 3-7 rotundatis, latitudine leviter crescentibus, 8-10 majoribus, subquadrato-transversis, 11° magno, elongato, conico, acuminato. Prothorax capite multo latior, vix longior, antice rotundatus, attenuatus, postice constrictus, lateribus obtuse dentatus et utrinque impressus, sulco transverso recto. Elytra subelongata, antice attenuata, subrugose transversim punctata, basi carinulata et utrinque minute dentata, angulis posticis truncatis, margine postico leviter arcuato. Abdomen elytris subæquale, segmento 1° sequenti duplo longiori. Tibiis medio leviter incrassatis. — ♂. Segmento ultimo ventrali late depresso. Oculi majores non prominentes. — ♀. Abdomen infra simplex. Oculi vix perspicui. — Long., 1,30 mill.

Nouvelle-Grenade (type ♀ de Schaufuss), Santa-Fé-de-Bogota, ♂ et ♀.

Obs. Vers 1880, M. Schaufuss me céda un dédoublement de sa

collection contenant un soi-disant type de son *Jubus spinicollis*. Je décrivis alors, en 1883, un *Jubus Schaufussi* qui en était bien différent. Plus tard, j'achetai les uniques de la collection Schauffuss et j'y trouvai le véritable type de *Jubus spinicollis*, qui répondait bien à la figure qui en a été donnée (*Tijds. Ent.*, xxx), mais n'était pas semblable au premier type, et il se trouva que l'insecte que j'avais nommé *Schaufussi* était identique au second et véritable type de *spinicollis;* le nom de *Schaufussi* doit donc tomber en synonymie, tandis que le premier soi-disant type de *spinicollis* est une autre espèce non encore décrite, et qui prendra le nom de *decipiens* Raffr.

5. **Jubus decipiens** nov. sp.

Jubus spinicollis Schaufuss *in litt.*

Pl. II, fig. 28 et antenne.

Elongatus, depressus, rufus, elytris obscurioribus, antennis pedibusque rufo-testaceis. Caput suboblongum, antice attenuatum, angulis posticis rotundatis, sulcis duobus approximatis, postice divergentibus. Oculi minuti, antice siti. Antennæ minores, clava 4-articulata conspicua, articulis duobus primis majoribus, 1° subquadrato, 2° oblongo, 3° suboblongo, 4-7 moniliformibus, 8-10 majoribus, quadrato-subtransversis, 11° crassiori, breviter conico, obtuse acuminato. Prothorax capite latior, vix longior, subcordatus, antice rotundatim attenuatus, postice constrictus, post medium lateribus minute sed acute dentatus et late impressus, sulco transverso leviter arcuato. Elytra prothorace nonnihil breviora, antice attenuata, sat grosse rudeque transversim punctata, basi minute carinata et obsolete bifoveata, stria suturali delicatula subdepressa, margine postico leviter arcuato, angulis posticis truncatis. Abdomen elytris longius, segmento primo sequenti plus duplo longiori. ♀.— (♂ ignotus). — Long., 1,30 mill.

Cette espèce se distingue de la précédente par la forme plus allongée et plus aplatie, la tête moins large, les antennes à massue plus accentuée et dont le dernier article est bien plus court, le prothorax moins élargi, plus cordiforme, les élytres plus courtes, à ponctuation bien plus forte.

Un seul exemplaire ♀, de Nouvelle-Grenade.

6. **Jubus Argus** nov. sp.

Pl. II, fig. 29 et antenne.

Elongatus, subdepressus, late rufus, antennis pedibusque rufo-testaceis, pube subtili, dispersa, grisea. Caput subtriangulare, temporibus leviter obliquis, angulis posticis obtusis, postice sinuose truncatum, medio incisum et brevissime sulcatum, sulcis duobus parum distantibus, vix divergentibus. Antennæ mediocres, gradatim incrassatæ, clava inconspicua, articulis duobus primis majoribus, 1° subquadrato, 2° oblongo-quadrato, 3° breviter obconico, 4-10 quadratis, crescentibus, 11° majori, conico, acuminato. Prothorax capite latior et vix longior, subtransversus, antice sat abrupte attenuatus, lateribus medio fere angulatis et post medium minute dentatis, postice valde constrictus, sulco transverso, leviter sinuato, utrinque late impresso. Elytra prothorace paulo breviora, subdepressa, basi parum attenuata, leviter carinata et bifoveata, margine postico arcuato, angulis posticis prominulis truncatis. Abdomen elytris longius, segmento primo sequenti fere duplo longiori. — ♂. Oculi nonnihil majores. Elytra paulo longiora. Abdomen infra totum longitudinaliter depressum. — Long., 1,20-1,30 mill.

Cette espèce présente une certaine analogie avec le *spinicollis* Schfs., mais la tête est moins longue, le prothorax bien plus transversal avec les côtés très faiblement anguleux et non régulièrement arrondis ; enfin les antennes sont très différentes, la massue est tout à fait indistincte, les articles sont carrés et vont en grossissant insensiblement du 4e au 10e, de sorte que ce dernier est près de trois fois plus gros que le 4e. La différence entre les yeux des ♂ et des ♀ est bien moindre que chez d'autres espèces, mais les élytres sont visiblement plus courtes chez les ♀.

Plusieurs ♂ et ♀, de Blumenau et de Sao-Paolo (Brésil).

7. **Jubus lativentris** nov. sp.

Pl. II, fig. 26 et antenne.

Ovalis, antice attenuatus, castaneus, antennis rufo-testaceis, pube longiori, depressa, fulva. Caput subtriangulare, antice valde attenuatum, temporibus subrectis, angulis posticis subrectis, sed apice rotundatis, postice subrecte truncatum, medio depressum et breviter sed late sulcatum, sulcis duobus validis, distantibus, postice leviter ampliatis. Oculi minuti. Antennæ minores, graciles, articulis 1-2

multo majoribus, elongato-quadratis. 3° breviter obconico, 4-7 ovatis, paulo crescentibus, clava inconspicua, 8-10 quadratis, crescentibus, 11° obconico, acuminato. Prothorax capite multo latior, campanulatus, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus post medium obtuse dentatus, sulco transverso utrinque foveato. Elytra obsolete et disperse subrugoso-punctata, prothorace fere breviora, antice valde attenuata, humeris nullis, basi carinata et utrinque obtuse dentata, basi transversim carinata et bifoveata, stria suturali valida, sulco dorsali maxime obsoleto et abbreviato. Abdomen elytris longius et paulo latius, segmento primo sequenti sesqui longiori. — ♀ (♂ ignotus). — Long., 1,40 mill.

Cette espèce est très différente de toutes celles qui précèdent par sa forme courte et élargie en arrière ; les sillons céphaliques sont élargis en arrière et l'on pourrait presque dire qu'ils sont fovéolés.

Une seule ♀, de Blumenau (Brésil).

8. **Jubus longicornis** nov. sp.

Pl. II, fig. 10 et antenne.

Elongatus, robustus, subparallelus, rufo-castaneus, antennis pedibusque rufis, pube subtili, brevi, grisea, sat dense vestitus. Caput oblongum, antice minus attenuatum, temporibus leviter obliquis, angulis posticis obtusis, postice valde sinuose truncatum, medio incisum et breviter sulcatum, sulcis duobus approximatis. Antennæ mediocres, elongatæ, articulis duobus primis paulo majoribus, subquadratis, 3° obconico, 4-5 elongato-quadratis, 6° subquadrato, 7° quadrato, 8-10 majoribus, elongato-quadratis, clava conspicua, 11° præcedenti duplo longiori, fere cylindrico, apice attenuato. Oculi magni. Prothorax capite latior et paulo brevior, antice attenuatus, postice valde constrictus, lateribus post medium valde angulatus et dentatus, sulco transverso medio subangulato, utrinque late impressus, disco subdeplanatus. Elytra prothorace longiora, lateribus parallela, antice attenuata, humeris rotundatis, basi ecarinata et transversim obsolete impressa, stria suturali parum depressa, basi dorso foveis duabus oblongis. Abdomen elytris subæquale, lateribus subparallelum, segmentis primis subæqualibus. Metasternum paulo elevatum, medio obsolete sulcatum. Abdomen totum longitudinaliter depressum. — ♂. — Long., 1,60 mill.

C'est une assez grande espèce à forme robuste et presque parallèle, la massue des antennes est grande et occupe un bon tiers de

l'antenne. Elle pourrait être facilement confondue avec la suivante, mais la tête et le prothorax n'ont aucune ponctuation.

Un seul ♂, de Blumenau (Brésil).

9. **Jubus tetratomus** Reitter.

♂ *Duciola tetratoma* Reitt., *Verh. Zool.-bot. Ges. Wien*, 1882, p. 384. — Raffray, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1890, p. 301.
♀ *Jubus abbreviatus* Raffray, *l. c.*, p. 302.

Pl. II, fig. 3, ♂ et antenne; fig. 34, ♀; fig. 1, menton, languette, paraglosses et palpes labiaux; 1' mâchoire et palpe maxillaire.

Elongatus, robustus, rufo-castaneus, antennis pedisbusque rufis, pube subtili grisea. Caput rude punctatum, oblongum, antice minus attenuatum, temporibus subparallelis, angulis posticis fere rectis, postice sinuose truncatum, medio breviter sulcatum, sulcis duobus obsoletis subapproximatis. Antennæ validiores, clava 4-articulata, conspicua, articulis duobus primis majoribus, subquadratis, 3° obconico, 4-5 subquadratis, 6-7 subtransversis, 8-10 majoribus, elongato-quadratis, longitudine decrescentibus, 11° præcedenti duplo longiori, elongato, acuminato. Prothorax subrude punctatus, capite latior et brevior, antice sat abrupte attenuatus, postice constrictus, lateribus post medium obtuse angulatus sed valde et acute dentatus, hoc dente supra recurvo, sulco transverso arcuato, utrinque impressus et foveatus, disco subdeplanatus. Elytra prothorace latiora, basi attenuata, humeris fere nullis, basi vix carinulata et transversim minute trifoveata, stria suturali vix depressa. Abdomen elytris subæquale, segmentis primis æqualibus. — ♂. Oculi magni. Metasternum leviter elevatum et deplanatum. Abdomen totum leviter medio deplanatum. Elytra prothorace longiora. — ♀. Caput crassius, magis postice rotundatum. Oculi minuti. Antennæ breviores, clava minori, articulis 8-10 quadratis. Elytra prothorace breviora. Abdomen magis supra et infra convexum. — Long., ♂, 1,70-1,90; ♀, 1,90 mill.

Cette espèce se distingue de la précédente par la ponctuation de la tête et du prothorax, les antennes plus robustes, à articles un peu plus courts.

La ♀ est, à première vue, très différente du ♂ et je l'ai même décrite comme espèce distincte; mais l'étude monographique de ces insectes m'ayant fait apprécier d'une façon plus générale leurs caractères, je suis convaincu que ce sont les deux sexes. C'est, du reste, par erreur que j'avais dit (*Ann. Soc. Ent. Fr.*), à propos

du *tetratomus*, posséder les deux sexes ; j'avais été trompé par une membrane et des matières agglutinées.

Les types de M. Reitter sont immatures et un peu plus petits.

Venezuela (*Dr Moritz*, types Reitter ; *E. Simon*).

10. **Jubus Hetschkoi** nov. sp.

Pl. II, fig. 33, ♀ et antenne.

Elongatus, robustus, rufo-castaneus vel castaneus, antennis pedibusque rufis, sat dense griseo pubescens. Caput variabile, postice sinuose truncatum, medio incisum et sulcatum, sulcis duobus parallelis parum distantibus. Antennæ breviores, crassiores, clava 4-articulata, conspicua, articulis duobus primis majoribus, quadratis, 4-5 quadratis, 6-7 subtransversis, 8-10 majoribus, 8° quadrato, 9-10 quadratis, nonnihil transversis, 11° præcedenti plus duplo longiori, conico, apice obtuse acuminato. Prothorax capite multo latior et paulo brevior, antice sat abrupte attenuatus, postice valde constrictus, lateribus vix arcuatis, valde post medium angulatis et dentatis, dente longo acuto et supra recurvo, sulco transverso medio angulato, utrinque impresso. Elytra variabilia, antice attenuata, basi ecarinata, obsolete biimpressa, striia suturali leviter impressa. Abdomen segmentis primis æqualibus. — ♂. Caput oblongum, antice attenuatum, angulis posticis fere rectis. Oculi magni. Antennarum clava magis conspicua. Elytra prothorace multo longiora, lateribus subparallela, angulis et margine posticis rectis. Metasternum leviter elevatum et subdeplanatum. Abdomen medio vix deplanatum. — ♀. Caput subtriangulare, lateribus leviter rotundadatum, angulis posticis obtusis. Oculi minutissimi. Antennæ apice minus incrassatæ. Elytra prothoraci longitudine subæqualia, antice attenuata, angulis posticis late truncatis, margine postico leviter arcuato. Abdomen elytris longius. — Long., ♂, 1,50 ; ♀, 1,60 mill.

Cette espèce, bien voisine des deux précédentes, en diffère par les antennes plus courtes, dont la massue est formée d'articles carrés et même presque transversaux ; le prothorax est plus rétréci en avant, les côtés sont obliques et à peine arrondis, pour former au-dessus du sillon un angle accentué et terminé par une dent aiguë et longue. Les deux sexes sont très différents l'un de l'autre.

♂ et ♀, de Blumenau (Brésil).

11. **Jubus laticollis** Raffray,

Rev. d'Ent., 1883, p. 246.

Pl. II, fig. 17 et antenne.

Oblongus, elatus, depressus, rufus, subopacus, pube subtili pallida, antennis pedibusque testaceis. Caput subtriangulare, postice ampliatum et leviter rotundatum, angulis posticis obtusis, postice truncatum, medio sinuatum et obsolete breviter sulcatum, sulcis duobus distantibus, leviter divergentibus. Oculi minutissimi. Antennæ minores, graciles, clava minus conspicua, apice parum incrassatæ, articulis duobus primis multo majoribus, 2° elongato-quadrato, 3-5 subelongato-quadratis, 6-10 quadratis, paulo crescentibus, 11° oblongo, valde acuminato. Prothorax capite multo latior et paulo longior, transversus, antice et lateribus rotundatus, postice abrupte constrictus, angulis post medium subobtusis et rotundatis, sulco transverso recto utrinque longitudinaliter impressus. Elytra subtiliter punctulata, prothorace longitudine subæqualia, antice attenuata, basi carinata et transversim biimpressa, stria suturali deplanata et longitudinaliter disco obsoletissime impressa, angulis posticis truncatis, margine postico vix arcuato. Abdomen subtilissime punctulatum, segmentis subæqualibus. — ♀. Long., 1,20 mill.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par son prothorax régulièrement arrondi en devant et sur les côtés.

Un seul exemplaire ♀, de Caracas.

12. **Jubus inermis** Schaufuss,

Tijds. Ent., xxx, p. 101.

Pl. II, fig. 27.

Elongatus, rufus, antennis pedibusque rufo-testaceis, pube subtili grisea. Caput subtriangulare, angulis posticis obtusis, postice subcircuiariter emarginatum, medio interruptum, sulcis duobus approximatis, subparallelis. Antennæ breves, sat crassæ, clava 4-articulata, valde conspicua, articulis 1-2 paulo crassioribus, 2° oblongo, sequenti fere duplo longiori, 3° obconico, 4-5 subquadratis, 6-7 subtransversis, 8-10 multo majoribus, quadratis, 11° elongato, acuminato. Prothorax capite vix latior, longitudine æqualis, subcordatus,

antice sat abrupte attenuatus, postice constrictus, lateribus rotundatus, angulo, post medium, fere nullo et edentato, sulco transverso fere recto et utrinque foveato. Elytra subtiliter punctata, elongata, antice attenuata, humeris obsolete callosa, lateribus subparallela, basi transversim impressa. Abdomen elytris fere brevius, segmento primo sequenti paulo breviori. — ♂. Oculi magni, prominentes. Metasternum leviter concavum. — ♀. Ignota. — Long., 1,40 mill.

Cette espèce rappelle par sa forme générale allongée le *vulpinus* ♂, mais elle en diffère beaucoup par ses antennes plus courtes, à articles moins longs et par le premier segment abdominal un peu plus petit que le second.

Un seul exemplaire ♂ (type de Schaufuss), de Colombie.

13. **Jubus subopacus** Schaufuss,

Nunq. otios, II, p, 456. — *Tijds. Ent.*, XXX. t. 7, fig. 2, *a.-b.*
Jubus semiopacus C. Schaufuss, *Cat. Psel. in Tijds. Ent.*, XXXI, p. 70.

Pl. II, fig. 2 et antenne.

Elongatus, depressus, castaneus, totus confertim subrude (præsertim in prothorace) punctatus, pube brevi, subtili, grisea, antennis pedibusque rufo-testaceis. Caput oblongum, antice attenuatum, temporibus fere rectis, angulis posticis rotundatis, postice sinuose truncatum, medio subquadrato-foveatum, sulcis duobus minoribus parum approximatis. Antennæ sat breves, clava distincta 4-articulata, articulis duobus primis paulo majoribus, subquadratis, 3-5 subquadratis, 6-7 valde transversis, 8-10 transversis, majoribus, 11° ovato-acuminato. Oculi minutissimi. Prothorax breviter cordatus, postice valde constrictus, lateribus rotundatus et post medium acute dentatus, sulco transverso sinuato, utrinque valde impressus, lateribus et disco nonnihil longitudinaliter depressus. Elytra prothorace breviora, antice attenuata, basi carinata et trifoveata, angulis posticis truncatis, margine postico leviter arcuato. Abdomen elytris multo longius, segmentis subæqualibus. Corpore subtus vix punctulato. ♀. — Long., 1,70 mill.

Cette espèce se distingue de toutes les précédentes par sa forme allongée, déprimée et sa grosse ponctuation, en même temps que par la forme de ses antennes.

Nouvelle-Grenade. Un seul exemplaire ♀ (type de Schaufuss).

14. **Jubus punctulatus** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 303.

Pl. II, fig. 13 et antenne.

Elongatus, depressus, castaneus, pube subtilissima, brevissima, dispersa, pallida, antennis pedibusque testaceis. Caput confertim punctatum, subtriangulare, deplanatum, lateribus postice leviter rotundatum, postice truncatum et medio sinuatum, sulcis duobus approximatis, minutis. Oculi minuti. Antennæ breves, sat crassæ, articulis duobus primis majoribus, 1° quadrato, brevi, 2° subcylindrico, 3-5 subquadratis, 6-7 transversis, clava conspicua 4-articulata, 8-10 quadratis, longitudine leviter decrescentibus, intus nonnihil productis, 11° præcedenti fere duplo longiori, acuminato. Prothorax confertim punctatus, transverso-cordatus, capite multo latior, lateribus rotundatis et postice valde acuteque dentatis, postice maxime constrictus, utrinque transversim depressus et foveola subtriangulari, sulco transverso leviter sinuato. Elytra punctata, prothorace leviter breviora, subquadrata, basi obsolete transversim carinata, humeris obsolete dentata, basi foveis duabus magnis, margine postico recto, angulis posticis integris. Abdomen obsolete punctatum, elytris multo longius, segmentis duobus primis subæqualibus, 3-4 brevioribus. ♀. — Long., 1,60 mill.

Très voisine de *subopacus* Schfs., cette espèce s'en distingue par la tête plus large, le prothorax bien moins cordiforme, les élytres plus carrées, moins atténuées en avant.

Venezuela, colonie Tovar. Un seul exemplaire ♀.

15. **Jubus semipunctatus** Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 456.

Pl. II, fig. 16 et antenne.

Oblongus, minus depressus, rufus vel castaneo rufus, minus punctatus, pube subtili grisea, antennis pedibusque rufo-testaceis. Caput disperse grosse punctatum, variabile, postice sinuose truncatum, medio impressum, sulcis duobus approximatis parallelis. Antennæ sat crassæ, clava distincta 4-articulata, articulis duobus primis vix latioribus sed longioribus, 3-4 subquadratis, 5-10 transversis, 8-10 majoribus. Prothorax confertim subrugose punctatus,

transversus, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus parum rotundatus, post medium acute dentatus, sulco transverso utrinque late impresso, disco leviter depressus. Elytra minute, confertim subrugosule punctulata, basi attenuata, obsolete carinata et valde trifoveata, angulis posticis truncatis et margine postico leviter arcuato. Abdomen obsolete punctulatum, segmentis primis subæqualibus. — ♂. Caput magis elongatum, temporibus subrectis, angulis posticis obtusis. Oculi mediocres. Antennæ validiores, articulis 8-10 subquadrato-transversis, 11° conico, valde acuminato. Elytra longiora, minus depressa et antice attenuata. Metasternum leviter elevatum et depressum. — ♀. Caput ovale, temporibus et angulis posticis magis rotundatis. Oculi minuti. Antennæ minus crassæ, articulis 8-10 transversis, 11° ovato, minus acuminato. Elytra paulo breviora et magis depressa. — Long., ♂, 1,50; ♀, 1,60 mill.

Cette espèce est voisine de *subopacus* Schfs.; elle en diffère par le prothorax plus transverse, atténué en avant, avec les côtés bien moins arrondis, et plus abruptement rétrécis par derrière.

Plusieurs ♂ et ♀, de Nouvelle-Grenade (type Schaufuss).

16. **Jubus pallidus** nov. sp.

Pl. II, fig. 25 et antenne.

Elongatus, minus depressus, testaceus, pube subtili pallida. Caput disperse grosse punctatum, ovale, antice attenuatum, angulis posticis obtusis, postice subcirculariter truncatum et medio vix perspicue interruptum, sulcis duobus approximatis, subparallelis. Oculi magni, parum prominentes. Antennæ crassæ, clava 4-articulata, parum conspicua, articulis duobus primis longioribus nec crassioribus, 3-5 quadratis, 6-7 transversis, 8-10 majoribus, quadrato-transversis, 11° subconico, acuminato. Prothorax disperse sat grosse punctatus, subtransversus, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus parum rotundatus, post medium angulo fere nullo sed minute et acute dentato, sulco transverso sinuato, utrinque impresso, lateribus utrinque longitudinaliter depressus, disco deplanatus. Elytra vix distincte punctulata, prothorace longiora et latiora, humeris leviter elevata, basi carinata et trifoveata, stria suturali delicatula, angulis posticis subrotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris fere brevius, segmentis primis subæqualibus. Metasternum subconvexum, segmento ultimo ventrali transverso, obsolete foveato. ♂. — Long., 1,50 mill,

Cette espèce diffère de *semipunctatus* Schfs. par ses élytres plus longues, à angles postérieurs simplement arrondis, par son prothorax moins transversal, ne formant pour ainsi dire pas d'angle sur les côtés avant l'étranglement postérieur et armé à cet endroit d'une dent plus petite, la tête plus allongée, la ponctuation bien moins distincte sur les élytres. Elle pourrait aussi être rapprochée de *tetratomus* Reitt.; mais la forme générale de ce dernier, ses antennes et ses élytres sont plus allongées. Les caractères sexuels du dessous du corps sont presque nuls ; mais la dimension des yeux démontre que c'est un ♂.

Un seul exemplaire, de Nouvelle-Grenade. (Sa couleur testacée tient sans doute à un état immature.)

17. **Jubus caviventris** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 301.

Pl. II, fig. 22 et antenne.

Rufus, elytris dilutioribus, pube longiori, dispersa, pallida, antennis, palpis pedibusque testaceis. Caput grosse punctatum, subtriangulare, elongatum, deplanatum, angulis posticis minus obtusis et magis notatis, postice arcuatum, truncatum, et medio brevissime biimpressum, sulcis duobus approximatis, nonnihil sinuatis, validis. Oculi magni. Antennæ breves, articulis duobus primis majoribus, 1° quadrato, 2° obconico, 3° obconico, 4-5 quadratis, 6-7 transversis, clava conspicua, 4-articulata, 8-10 quadratis, longitudine leviter decrescentibus (ultimo deficienti). Prothorax, præsertim in disco, punctatus, capite latior, antice posticeque subqualiter attenuatus, lateribus parum rotundatus, post medium valde dentatus, hoc dente supra recurvo, postice constrictus, utrinque late profundeque depressus, in disco depressus, sulco transverso valido. Eytra prothorace latiora et præsertim longiora, humeris attenuata, vix dentata, basi fere deplanata, valde trifoveata et obsolete transversim carinata. Abdomen elytris brevius, segmentis tribus primis subæqualibus. Pedes sat elongati, graciles. Metasternum magnum. Abdomen infra totum transversim maxime excavatum, segmento ultimo apice acuminato. — ♂. Long., 1,40 mill.

Cette espèce ressemble au *tetratomus* Reitt. pour la forme générale, mais les articles des antennes sont bien plus courts, le pro-

thorax est plus atténué en avant, avec le disque plus déprimé. Comparée au *semipunctatus* Schfs., elle a les élytres bien plus longues, les angles postérieurs de la tête bien plus marqués et moins arrondis.

Venezuela, colonie Tovar. Un seul exemplaire ♂.

18. **Jubus longipennis** Raffray,

Rev. d'Ent., 1883, p. 246.

Pl. II, fig. 11 et antenne.

Magis elongatus, subdepressus, fulvo-castaneus, antennis fulvo-testaceis, pedibus fulvis, pube sat longa pallide fulva. Caput suboblongum, antice attenuatum, angulis posticis valde obtusis, postice obtuse truncatum, medio incisum et breviter sulcatum, sulcis duobus parum distantibus, subparallelis. Oculi magni, prominentes. Antennæ elongatæ, graciles, clava inconspicua, gradatim ad apicem leviter incrassatæ, articulis omnibus longitudine subæqualibus sed latitudine crescentibus, primis valde elongatis, ultimis quadrato-elongatis, 11° præcedenti fere triplici, subcylindrico, acuminato. Prothorax capite latior, longitudine subæqualis, subcordatus, postice valde attenuatus, lateribus subrotundatus, post medium haud angulatus sed acute dentatus, sulco transverso sinuato et utrinque valde lateque impresso. Elytra obsolete punctulata, prothorace sesqui longiora, basi leviter attenuata, lateribus subparallela, basi carinulata, stria suturali basi valde depressa, dorso basi breviter oblonge depresso, angulis posticis rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris subæquale, vix perspicue punctulatum, segmentis primis subæqualibus. Metasternum leviter elevatum. Abdomen paulo depressum. ♂. — Long., 1,80 mill.

Les dix premiers articles des antennes ont tous la même longueur ; mais, comme ils grossissent insensiblement, ils deviennent de cylindriques et allongés presque carrés. La massue est absolument indistincte. Ce caractère, joint à sa forme générale allongée, fera facilement reconnaître cette espèce.

Les caractères sexuels du métasternum et de l'abdomen sont presque nuls ; mais la dimension des yeux ne laisse pas de doute sur le sexe.

Un seul exemplaire ♂, de Santa-Fé-de-Bogota.

19. **Jubus lætus** Raffray,

Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 302.

Pl. II, fig. 7 et antenne.

Elongatus, parum depressus, rufus, pube brevi, subtilissima, pallida, antennis pedibusque testaceis. Caput subtriangulare, temporibus leviter rotundatis, angulis postice obtusis, postice sinuose truncatum, medio interruptum et brevissime sulcatum, sulcis duobus subparallelis, parum distantibus, postice leviter ampliatis. Oculi magni, prominentes. Antennæ mediocres, parum incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis paulo majoribus, elongato-quadratis, 3° breviter obconico, 4-5 subquadrato-transversis, 6-10 transversis, pedunculatis, leviter crescentibus, 11° elongato, conico, valde acuminato. Prothorax subtranversus, capite latior et brevior, antice leviter attenuatus, lateribus rotundatus, post medium brevissime dentatus, postice constrictus, sulco transverso fere recto utrinque valde impresso. Elytra obsolete subseriatim punctata, prothorace multo longiora, antice paulo attenuata, basi obsolete carinata, obsolete trifoveata, angulis posticis vix rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris longius, segmentis primis subæqualibus. Metasternum leviter elevatum, deplanatum et subrugose punctatum. Segmentis ventralibus 2-4 medio leviter elevatis, depressis et rugosulis, 5-6 leviter depressis. ♂. — Long., 1,90 mill.

Cette espèce, qui, par ses antennes à massue indistincte, se rapproche de *longipennis* R., en diffère par ces mêmes organes bien plus courts, à articles transversaux, son prothorax bien plus large et ses élytres moins atténuées aux épaules.

Un seul exemplaire ♂, du Venezuela (colonie Tovar).

20. **Jubus intermedius** nov. sp.

Pl. II, fig. 20 et antenne.

Valde elongatus, subparallelus, rufus, pube subtili grisea. Caput subtriangulare, angulis posticis rectis, apice obtusis, postice sinuose truncatum et medio incisum, sulcis duobus arcuatis in foveis duabus magnis fundo spongiosis desinentibus. Oculi magni, prominentes. Antennæ breves, apice magis incrassatæ, clava 5-articulata, leviter conspicua, articulis duobus primis majoribus, 3° oblongo, 4-6 moniliformibus, 6° fere transverso, 7° latiori, transverso,

8-10 majoribus, transverso-quadratis, 11° conico, valde acuminato. Prothorax capite latior et vix brevior, antice sat abrupte attenuatus, postice valde constrictus, lateribus subrotundatus et post medium acutissime et minute dentatus, sulco transverso valde sinuato et utrinque fovea fundo spongiosa. Elytra minute granuloso-punctata, prothorace sesqui longiora, lateribus subparallela, antice leviter attenuata, basi obsolete carinata, bifoveata, stria suturali depressa, angulis posticis rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris brevius, segmento primo nonnihil majori. Metasternum magnum, longitudinaliter sulcatum. Abdomen infra leviter depressum, tibiis posticis leviter sinuatis. ♂. — Long., 1,50 mill.

Cette espèce présente certaines analogies de forme avec le *vulpinus* ♂; elle en diffère, à première vue, par la présence des fossettes céphaliques. Les antennes sont grêles à la base, assez fortement épaissies au sommet avec une massue réellement distincte de cinq articles.

Deux exemplaires ♂, de Blumenau (Brésil).

21. **Jubus Grouvellei** nov. sp.

Minus elongatus, subdepressus, rufus, antennis pedibusque testaceis, pube subtilissima. Caput subtriangulare, antice lateribus nonnihil sinuatum, angulis posticis subrotundatis, postice sinuose truncatum et medio valde incisum, sulcis duobus arcuatis foveisque duabus fundo spongiosis. Antennæ breves, apice incrassatæ, clava parum conspicua, 5-articulata, articulis duobus primis paulo majoribus, subquadratis, 3° brevissime obconico, 4° subtransverso-rotundato, 5-6 transversis, vix perspicue crescentibus, 7-10 transversis, majoribus et crescentibus, 11° breviter conico. Prothorax capite latior et paulo brevior, breviter subcordatus, antice leviter attenuatus, postice constrictus, lateribus rotundatus et post medium dentatus, sulco transverso leviter sinuato et utrinque impresso. Elytra punctulata, prothorace multo longiora, antice vix attenuata, lateribus subparallela, angulis et margine postico rectis, disco paulo deplanata, basi carinata et obsolete bifoveata. Metasternum valde sulcatum, segmentis ventralibus posticis valde depressis. ♂. — Long., 1,30 mill.

Cette espèce semble, à première vue, extrêmement voisine de *Simoni* Reitt.; mais elle en diffère essentiellement par ses antennes dont la massue est distincte, ce qui l'en éloigne beaucoup. Comparée à l'*intermedius* R., dont elle a les antennes à massue de 5 articles et les fossettes céphaliques, caractères qui ne se trouvent

réunis que chez ces deux espèces, elle en est bien différente par sa forme plus courte, plus massive, avec le prothorax plus court, plus arrondi.

Un seul exemplaire ♂, du Brésil, qui m'a été donné par M. Grouvelle, auquel je me fais un plaisir de le dédier.

22. **Jubus dominulus** nov. sp.

Pl. II, fig. 6 et antenne.

Elongatus, subparallelus, rufo-castaneus, antennis pedibusque fulvis, pube mediocri grisea. Caput subtriangulare, angulis posticis subrectis, apice obtusis, postice sinuatum, truncatum, medio interruptum et sat longe sulcatum, hoc sulco foveas attingenti, sulcis duobus leviter arcuatis postice in foveis mediocribus, fundo spongiosis, desinentibus. Oculi magni, prominentes. Antennæ apice vix incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis leviter crassioribus, 3-4 subquadrato-elongatis, 5-9 quadratis, leviter crescentibus (ultimis deficientibus). Prothorax capite paulo latior et brevior, antice posticeque constrictus, lateribus leviter rotundatus et obsoletissime crenulatus, angulis anticis et posticis obtusis, his acute dentatis, sulco transverso valde sinuato, utrinque late impresso, lateribus longitudinaliter depressus, disco parce granulatus et subdepressus. Elytra obsolete granuloso-punctata, prothorace longiora, antice attenuata, lateribus subparallela, basi carinata, foveis duabus oblongis, stria suturali integra, angulis posticis rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris longius, segmentis primis subæqualibus. Metasternum convexum, segmentis ventralibus 2 et 3 medio apice profunde et circulariter excavatis et fundo fasciculatis, 4° basi biimpresso, ultimo medio depresso, apice emarginato et utrinque obtuse dentato. ♂. — Long., 2,30 mill.

Cette espèce est une des plus grandes du genre; la forme de la tête, dont les angles postérieurs sont accentués, et du prothorax, qui est presque également rétréci en avant et en arrière, sa forme allongée, parallèle, la feront facilement reconnaître. Les antennes ne sont malheureusement pas entières.

Un seul ♂, de Blumenau (Brésil).

23. **Jubus gracilis** nov. sp.

Pl. II, fig. 19 et antenne.

Valde elongatus, subparallelus, rufus, antennis pedibusque fulvo-

testaceis. Caput subtriangulare, angulis posticis subrectis, apice obtusis, postice sinuato-truncatum, sulcis duobus arcuatis, postice in foveis oblongis desinentibus. Oculi magni, prominentes. Antennæ sat crassæ, apice incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis leviter crassioribus, 1-3 oblongis, 4° quadrato, 5-10 subtransverso-quadratis, crescentibus, 11° conico, obtuse acuminato. Prothorax obsolete, disperse punctatus, capite brevior et latior, antice subrotundatim attenuatus, postice constrictus, lateribus post medium acute dentatus, sulco transverso valde sinuato et utrinque impresso. Elytra disperse punctata, prothorace sesqui longiora, lateribus subparallela, antice attenuata, basi carinata et bifoveata, angulis posticis vix rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris subæquale, segmentis primis subæqualibus. Metasternum convexum, segmento ultimo ventrali transversim depresso et medio tuberculo oblongo. ♂. — Long., 1,20 mill.

Cette espèce ressemble certainement à la précédente ; mais elle est plus petite, encore plus allongée, les antennes sont plus fortement épaissies à l'extrémité, sans que cependant il y ait de massue distincte, et les articles sont plus transversaux ; le prothorax est arrondi sur les côtés et en devant presque dans une même courbe ; les élytres sont plus allongées et les caractères sexuels sont bien différents.

Un seul exemplaire ♂, de Sao-Paolo (Brésil).

24. **Jubus brasiliensis** nov. sp.

Minus elongatus, minus parallelus, vix depressus, rufus, antennis pedibusque pallidioribus. Caput magis elongatum, angulis posticis rotundatis, postice subrotundatim truncatum, medio valde incisum et breviter sulcatum, sulcis duobus vix arcuatis divergentibus, foveis duabus magnis suboblongis, fundo spongiosis. Oculi magni, prominentes. Antennæ minus crassæ, magis elongatæ, apice incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis majoribus, elongato-quadratis, 3° ovato, 4-5 moniliformibus, 6° subquadrato, 7-10 transversis, valde crescentibus, 10° longitudine sua plus duplo latiori, 11° conico. Prothorax obsoletissime punctulatus, capite latior et paulo brevior, antice regulariter attenuatus, fere campanulatus, post medium lateribus valde dentatus, postice abrupte constrictus, sulco transverso sinuato et postice medio oblonge foveato, utrinque impresso. Elytra disperse subrugose punctata, prothorace longiora, lateribus subparallela, antice leviter attenuata, basi carinata, sub-

transversim late nec profunde foveata, angulis posticis subrotundatis, margine postico recto. Abdomen obsolete punctatum, elytris subæquale, medio attamen aliquantulum latius, segmentis primis subæqualibus. Segmento ultimo ventrali obsolete unituberculato. ♂. — Long,, 1,30 mill.

Cette espèce est extrêmement voisine de *quadratus*; cependant les antennes sont moins courtes, moins compactes et moins épaissies; la tête est moins grosse et plus allongée; le prothorax plus atténué antérieurement; les élytres présentent une ponctuation très visible; la forme générale est moins aplatie, moins carrée. Comparée à *gracilis*, elle est bien plus courte et les articles des antennes sont bien plus transversaux.

Un seul ♂, de Blumenau (Brésil).

25. **Jubus quadratus** nov. sp.

Pl. II, fig. 18 et antenne.

Minus elongatus, subparallelus, subdepressus, rufus, antennis pedibusque pallidioribus, pube subtili grisea. Caput magnum, subtriangulare, angulis posticis subrotundatis, postice sinuose truncatum, medio valde interruptum, sulcis duobus minus arcuatis et foveis fundo spongiosis. Oculi magni. Antennæ breves, crassæ, apice incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis majoribus, quadratis, 3-4 moniliformibus, 5-10 transversis, crescentibus, 11° conico, obtuse acuminato. Prothorax capite paulo latior et vix brevior, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus subrotundatus, post medium obtuse angulatus et valde dentatus, sulco transverso sinuato et utrinque parum impresso. Elytra prothorace longiora, lateribus subparallela, antice minus attenuata, obsolete basi carinata, fovea suturali minori, dorsali latiori, angulis posticis rotundatis, margine postico recto. Abdomen infra apice depressum, segmento ultimo apice unituberculato. ♂. — Long., 1,35-1,40 mill.

Cette espèce est bien plus courte que le *gracilis* R., avec la tête plus grosse, les élytres plus en carré et les articles des antennes bien plus transversaux. Elle est très voisine de la précédente et de la suivante.

Trois exemplaires ♂, de Blumenau (Brésil).

26. **Jubus bifossulatus** nov. sp.

Pl. II, fig. 30 et antenne.

Elongatus, subparallelus, minus depressus, rufo-castaneus, elytris dilutioribus, antennis pedibusque rufis, subtiliter griseo-pubescens. Caput magnum, brevius, subtriangulare, antice lateribus leviter sinuatum, angulis posticis subrectis, postice subrecte truncatum, medio valde incisum, sulcis duobus arcuatis et foveis permagnis fundo spongiosis. Oculi magni. Antennæ breves, graciliores, articulis duobus primis majoribus, elongato-quadratis, 3° breviter obconico, 4° subsphærico, 5-10 transversis, leviter crescentibus, 10° longitudine sua duplo latiori, 11° breviter conico. Prothorax capite paulo latior, longitudine subæqualis, subcordatus, antice lateribusque subrotundatus, postice abrupte constrictus, post medium lateribus minutissime dentatus, sulco transverso sinuato, utrinque impresso, disco supra sulcum leviter deplanato. Elytra prothorace sesqui longiora, antice vix attenuata, lateribus subparallela, angulis posticis et margine postico rectis, basi carinulata et obsolete transversim biimpressa. Abdomen elytris paulo brevius, segmentis primis subæqualibus. Metasternum valde sulcatum. Abdomen infra ad apicem depressum. ♂. — Long., 1,20 mill.

Cette espèce ressemble beaucoup au *quadratus* R.; elle en diffère par ses antennes bien plus grêles, les fossettes céphaliques plus grandes et les élytres plus longues.

Un seul ♂, de Blumenau (Brésil).

27. **Jubus microcephalus** nov. sp.

Pl. II, fig. 12 et antenne.

Minus elongatus, depressus, rufo-castaneus, antennis pedibusque rufis, pube subtili grisea. Caput subtriangulare, antice attenuatum et lateribus leviter sinuatum, angulis posticis valde rotundatis, postice truncatum, medio valde incisum, sulcis duobus arcuatis et foveis duabus magnis subovalibus, fundo spongiosis. Oculi minuti. Antennæ breves, crassæ, clava indistincta, apice valde incrassatæ, articulis duobus primis majoribus, subquadratis, 3-4 breviter ovatis, 5° rotundato, 6-10 valde transversis, valde crescentibus, 10° longitudine sua fere triplo latiori, 11° breviter conico, acuminato. Prothorax capite latior et longitudine æqualis, transversus,

antice attenuatus, lateribus rotundatus, angulis post medium obtusis, valde dentatis, postice abrupte constrictus, sulco transverso sinuato, utrinque foveato. Elytra vix perspicue granuloso-punctata, prothorace fere breviora, deplanata, basi leviter attenuata et carinata, obsolete foveata, stria suturali parum depressa, angulis posticis truncatis, margine postico leviter sinuato. Abdomen elytris paulo longius et latius, segmento primo sequenti nonnihil longiori. Metasterno et abdomine simplicibus. ♀. — Long., 1,50 mill.

Cette ♀ ne peut être rapportée à aucun des ♂ que je connais. Elle est caractérisée par la brièveté de ses antennes, fortement épaissies, mais sans massue distincte, son prothorax assez régulièrement arrondi en devant et sur les côtés, sa coloration assez foncée.

Une seule ♀, de Blumenau (Brésil).

28. **Jubus sinuatus** nov. sp.

Pl. II, fig. 5 et antenne.

Elongatus, subdepressus, rufus, antennis pedibusque fulvis, pube subtilissima grisea, totus supra minute obsoleteque punctatus. Caput ovale, angulis posticis subrectis, postice subrecte truncatum, medio valde incisum, sulcis duobus arcuatis, distantibus et foveis duabus minoribus. Oculi magni, prominentes. Antennæ breves, apice incrassatæ, articulis duobus primis paulo majoribus, subquadratis, 3° obconico, 4° subquadrato, 5-10 transversis, crescentibus, 10° longitudine sua plus duplo latiori, 11° conico, acuminato. Prothorax breviter cordatus, subtransversus, antice attenuatus, postice valde constrictus, lateribus subrotundatus, angulis post medium subrectis et acute dentatis, sulco transverso leviter sinuato, utrinque impresso. Elytra prothorace longiora, antice parum attenuata, lateribus subparallela, basi carinata et bifoveata, stria suturali leviter depressa, margine postico recto. Abdomen elytris subæquale, segmentis primis subæqualibus. Segmento ultimo ventrali depresso et medio tuberculo oblongo. ♂. — Long., 1,75 mill.

Cette espèce ressemble beaucoup à la suivante; mais la forme est moins allongée, le prothorax est bien moins long avec les côtés régulièrement arrondis; les élytres sont moins longues et les antennes un peu moins épaisses. On ne peut comparer cette espèce à la précédente, puisque je ne possède pas les mêmes sexes.

Deux exemplaires ♂, de Blumenau (Brésil).

29. **Jubus subrectus** nov. sp.

Pl. II, fig. 4 et antenne.

Valde elongatus, depressus, rubrocastaneus, antennis pedibusque rufis, rufo-pubescens. Caput obsolete disperse punctatum, ovale, antice minus attenuatum, angulis posticis subrectis, apice rotundatis, postice truncatum et medio maxime incisum et breviter sulcatum, hoc sulco foveas attingenti, sulcis duobus parum arcuatis, distantibus et foveis duabus, suboblongis, fundo spongiosis. Oculi magni. Antennæ breves, crassæ, clava inconspicua, articulis, duobus primis paulo majoribus, 3° breviter obconico, 4° subquadrato, 5-10 transversis, crescentibus, 10° longitudine sua duplo latiori, 11° conico, acuminato. Prothorax obsolete, disperse punctatus, cordatus, capite paulo latior et vix brevior, antice abrupte attenuatus, postice valde et abrupte constrictus, lateribus medio rotundatim angulatus, angulis post medium obtusis, valde dentatis, sulco transverso leviter sinuato, utrinque impresso. Elytra vix distincte disperse punctata, elongata, antice leviter attenuata, lateribus subparallela, basi carinata et obsolete bifoveata, stria suturali depressa, angulis posticis rotundatis, margine postico recto. Abdomen elytris subæquale, segmentis primis subæqualibus. Metasternum medio sulcatum, segmento ultimo ventrali maxime subquadratim impresso. ♂.—Long., 1,80 mill.

Cette espèce est remarquable par sa forme allongée, déprimée, son prothorax très fortement rétréci en arrière, avec les côtés formant un angle très arrondi.

Un seul exemplaire, ♂ de Blumenau (Brésil).

30. **Jubus microphthalmus** nov. sp.

Pl. II, fig. 8 ♀, et antenne; fig. 9, ♂ et antenne.

Elongatus, depressus, castaneus vel rufo-castaneus, antennis pedibusque rufis, pube subtili grisea. Caput vix distincte disperse punctatum, magnum, subtriangulare, angulis posticis subrectis, postice subrecte truncatum, medio valde incisum et breviter sulcatum, sulcis duobus arcuatis et foveis duabus suboblongis, mediocribus. Antennæ breves, plus minusve crassæ, clava nulla, articulis duobus primis paulo majoribus, 3° obconico, 4° subquadrato, 5-10 transversis, crescentibus, 11° breviter conico, acuminato. Prothorax obsoletissime disperse punctatus, transversus, antice sat abrupte

attenuatus, postice valde constrictus, lateribus irregulariter rotundatus, angulis post medium obtusis, dentatis, sulco transverso leviter sinuato, utrinque impresso, disco plus minusve deplanato. Elytra disperse punctulata, minus elongata, antice parum attenuata, basi carinata, minute subtransversim trifoveata, angulis posticis truncatis, margine postico leviter arcuato. Abdomen obsolete punctulatum, elytris longius, segmentis primis subæqualibus. — ♂. Caput postice magis angulatum. Antennæ apice crassiores. Oculi mediocres, leviter prominentes. Elytra prothorace paulo longiora. Segmento ultimo ventrali apice leviter sinuato. — ♀. Caput postice latius et magis rotundatum. Antennæ apice minus incrassatæ. Oculi minuti. Elytra prothoraci longitudine vix æqualia. Abdomen infra simplex. — Long., ♂, 1,50-1,80 ; ♀, 1,70-2,10 mill.

Cette espèce est très différente de la précédente; les élytres sont beaucoup plus courtes dans les deux sexes, le prothorax plus transversal.

Cinq individus ♂ et ♀, de Blumenau (Brésil).

31. **Jubus Simoni** Reitt.,

Gasola Simoni Reitt., *Deut. Ent. Zeits.*, XXVI, 1882, p. 151, t. 5, fig. 1.

Minus elongatus, subdepressus, testaceus, subtilissime pubescens. Caput subtriangulare, angulis posticis subrotundatis, postice sinuose truncatum et medio incisum, sulcis duobus arcuatis et foveis duabus fundo spongiosis. Oculi magni. Antennæ sat elongatæ, graciliores, apice minus incrassatæ, clava nulla, articulis duobus primis majoribus, subquadrato-elongatis, 3° breviter obconico, 4° sphærico, 5° quadrato, 6-10 transversis, leviter incrassatis, 10° longitudine sua sesqui latiori, 11° conico, acuminato. Prothorax capite latior et paulo brevior, breviter subcordatus, antice leviter attenuatus, postice constrictus, lateribus subrotundatus et post medium dentatus, sulco transverso leviter sinuato et utrinque impresso. Elytra prothorace multo longiora, antice vix attenuata, lateribus subparallela, angulis et margine posticis rectis, disco paulo deplanata, basi carinata et obsolete bifoveata. Abdomen elytris brevius, segmentis primis subæqualibus. Segmento ultimo ventrali triangulatim impresso. ♂. — Long., 1,50 mill.

Cette espèce ressemble peu aux précédentes ; sa forme est plus

trapue et ses élytres sont bien plus longues. C'est avec *Grouvellei* qu'elle présente le plus d'analogies; mais ses antennes sans massue l'en éloignent beaucoup. Elle ressemble aussi à *lætus;* mais ses fossettes céphaliques sont grandes et bien définies, tandis que dans *lætus*, elles ne sont représentées que par un léger renflement des sillons.

Un seul exemplaire ♂ (type de M. Reitter), de Sao-Paolo (Brésil) Sa couleur testacée pourrait bien être due à un état immature.

32. **Jubus convexiusculus** nov. sp.

Pl. II, fig. 14 et antenne.

Elongatus, subparallelus, leviter convexus, subcylindricus, castaneus, elytris pedibusque rufis, pube subtili grisea. Caput disperse punctatum, subtriangulare, angulis posticis fere acutis, sed apice obtusis, postice subrotundatim truncatum, medio incisum, sulcis duobus arcuatis et foveis duabus minoribus. Oculi minutissimi. Antennæ breves, minus crassæ, articulis duobus primis majoribus, subelongatis, 3° breviter obconico, 4° subquadrato, 5° subquadrato-transverso, 6-10 transversis, crescentibus, 11° conico, obtuse acuminato. Prothorax subrude punctatus, transversus, antice lateribusque unà rotundatus, postice valde et abrupte constrictus, angulis post medium subrectis et valde dentatis, sulco transverso leviter sinuato et utrinque minute foveato. Elytra punctulata, quadrata, antice vix attenuata, basi obsolete carinata et minute bifoveolata, stria suturali haud depressa, angulis posticis rotundatis, margine postico subrecto. Abdomen obsolete punctulatum, elytris longius, segmentis primis subæqualibus. ♀. — Long., 1,50 mill.

Cette espèce est très facile à reconnaître par sa forme légèrement cylindrique, son prothorax formant en devant et sur les côtés plus d'un demi-cercle, fortement mais brièvement rétréci en arrière, les élytres carrées.

Un seul exemplaire ♀, de Blumenau (Brésil).

Species invisæ.

Jubus aberrans Sharp,

Duciola aberrans Sharp, *Biol. centr.-amer. Coleopt.*, vol. II, part. 1, 1887, p. 44.

Flavescens, pubescens, anterius attenuata; antennis brevibus.

extrorsum crassioribus ; capite anterius biimpresso ; prothorace lateribus ante basin constrictis, dorso ante basin transversim sulcato ; elytris haud elongatis, basi marginata ; abdomine segmento basali quam secundum duplo longiore. — Long., 1 1/2 mill.

Guatemala, San-Juan et Vera-Paz.

Cette espèce est extrêmement semblable à *D. scydmænilla*, bien que différant par de très importants caractères : les élytres étant comparativement courtes, le métasternum si court que les hanches intermédiaires touchent presque les postérieures ; le premier segment dorsal beaucoup plus long et les antennes différemment formées, étant graduellement plus épaisses à partir du septième article au sommet. (*Ex* Sharp).

Obs. Le Dr Sharp compare cette espèce à *scydmænilla* ; or, cette dernière, étant donnée la figure qui accompagne la description, fait certainement partie de mon genre *Sebaga*. Il serait donc possible qu'*aberrans* appartînt également à ce dernier genre.

Jubus punctatus Sharp,

Duciola punctata Sharp, *Biol. centr.-amer. Coleopt.*, vol. II, part. 1, 1887, p. 45.

Rufo-ferruginea, antennis palpis pedibusque testaceis, pubescens ; elytris crebre evidenter punctatis. — Long. 2 1/3 mill.

Mexique, Acapulco.

Antennes grêles, avec les articles 8-10 subégaux, chacun considérablement plus long que large, le huitième deux fois plus long que le septième, l'article terminal remarquablement plus long que le dixième, acuminé. Tête allongée, profondément, longitudinalement biimpressionnée ; yeux non proéminents. Thorax presque aussi long que large, avec deux très petits tubercules au milieu, sur le bord antérieur d'un sillon transversal très profond. Elytres plutôt plus longues que le thorax, avec une ponctuation quelque peu confluente et distincte, pubescentes. Segment basal dorsal de l'arrière-corps beaucoup plus long que le second.

Cet insecte est aussi unique et je n'en connais pas le sexe ; il a une large impression sur le dernier segment ventral. (*Ex* Sharp.)

Obs. Cette espèce, par son premier segment abdominal bien plus grand que le suivant, viendrait dans mon premier groupe (*vulpinus*,

liliputanus); mais elle en diffère par les articles de la massue en carré long. L'exemplaire qu'a vu le Dr Sharp devait être un ♂.

Les trois espèces suivantes, qui me sont également inconnues, n'appartiennent probablement pas au genre *Jubus*. M. Schaufuss les rangeait dans son genre *Gamba*, à cause des antennes sans massue; nous avons dit qu'ainsi caractérisé, le genre *Gamba* serait synonyme de *Jubus ;* mais il serait fort possible qu'il y eût lieu, en raison d'autres caractères, de le conserver et de l'attribuer aux trois espèces suivantes ou à une ou deux d'entre elles.

Gamba Brucki Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 358.

Elongata, rufo-testacea, nitida, subpilosa; capite transverso, vertice impresso; thorace obcordato, postice utrinque exciso-angustato, linea longitudinali basique impresso, his utrinque foveolato; elytris lævibus, punctulatis, subpilosis, antice angustatis, basi punctis impressis, humeris lineaque suturali distinctis; abdomine subruguloso, segmento primo maximo. — Long., 4 mill.

Nouvelle-Grenade.

Gamba elongata Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 359; *Tijds. Ent.*, XXX, tab. 7, fig. 3 a-d.

Obscure rufo-testacea, elongata, subnitida, pubescens; capite elongato, longitudinaliter bifoveolato, foveis antice conjunctis; thorace cordato, angulis posticis foveolatis, linea basali impresso; elytris rufo-testaceis, deplanatis, pubescentibus, postice dilatatis, sutura impressis. — Long., 2 1/2 mill.

Pampas (Amérique australe occidentale).

Obs. D'après la figure (*loc. cit.*), cette espèce doit être un véritable *Jubus*, bien que le prothorax ne paraisse pas entaillé en arrière sur les côtés.

Gamba rugicollis Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 360; *Tijds. Ent.*, XXX, tab. 8, fig. 1 a-c.

Sanguinea, subnitida, pubescens; capite punctato, medio longitu-

dinaliter carinulato, ad basin transverse canaliculato, utrinque impresso; elytris rufo-testaceis, nitidis, postice parum dilatatis, humeris distinctis. — Long., 2 2/3 mill.

Pampas (Amérique australe occidentale).

Obs. La figure donnée de cette espèce (*loc. cit.*) représente tout à fait un *Jubus*, sauf la carène longitudinale du prothorax, qui n'existe chez aucune autre espèce du même genre.

Genre **Balega** Reitter,

Verh. Naturf. Ver. Brünn, xx, p. 200.

Elongata, depressa. Caput triangulare, infra sulcis tribus, quorum laterales obliqui, et inter hos sulcos elevatum. Antennæ basi subapproximatæ, 11-articulatæ, clava fere indistincta. Mentum os occultans, cardinibus antice leviter porrectis et acutis. Palpi maxillares mediocres, basi occulti, articulis 2° tenui, apice parum incrassato, 3° crassiori, minuto, subtriangulari, 4° cæteris cunctis majori, fusiformi. Prothorax cordatus, lateribus mucronatus et dentatus, longitudinaliter medio et transversim sulcatus, lateribus longitudinaliter foveatus. Elytra basi carinata et humeris dentata, stria suturali integra, dorsali fere nulla, juxta marginem sulcata. Abdomen valde marginatum, articulis primo superno vero conspicuo, cæteris inter se subæqualibus. Metasternum magnum, paululum elevatum. Pedes sat graciles, coxis omnibus approximatis, conicis, anticis et intermediis prominulis, tarsis gracilibus, articulis 1° minutissimo, 2° sequenti fere sesqui longiori, unguibus binis gracillimis et minutis, subæqualibus.

Ce genre ressemble énormément aux *Jubus*; il n'en diffère en réalité que par les caractères suivants: à la face inférieure de la tête, la carène tranchante et bifurquée des *Jubus* est remplacée par deux légers bourrelets obliques séparés par trois sillons, un médian droit et deux latéraux un peu obliques; le prothorax a un sillon longitudinal médian très accentué. Le premier segment abdominal supérieur réel, qui est presque toujours caché sous les élytres et qui, généralement, n'apparait que quand l'insecte a été un peu écrasé, se voit chez *Balega* d'une façon très nette et naturelle.

On ne connait encore qu'une seule espèce, venant des Antilles.

Balega elegans Reitter,

Deut. Ent. Zeits,, 1883, p. 43.

Pl. II, fig. 38 et antenne.

Elongata, subdepressa, rufo-testacea, antennis pedibusque testaceis, pallide breviter pubescens. Caput subtriangulare, temporibus rotundatis, postice leviter truncatum et medio sat longe sulcatum, sulcis duobus validis, profunde insculptis, antice unitis et postice ampliatis. Oculi vix perspicui. Antennæ breves, crassæ, clava vix distincta, articulis duobus primis crassioribus, subquadratis, 3-4 moniliformibus, 5-7 transversis, leviter crescentibus, 8-10 paulo majoribus, transversis, 11° elongato-ovato, basi truncato, apice leviter obtuso. Prothorax capite paulo longior et multo latior, cordatus, antice plus, postice minus attenuatus, lateribus rotundatis, post medium mucronato-dentatus, utrinque longitudinaliter foveatus et transversim sulcatus, sulco longitudinali antice fere integro et postice pone sulcum transversum in carina minuta mutato. Elytra subgranuloso-punctata, subquadrata, antice leviter attenuata, transversim basi carinata et depressa, humeris dentata, stria suturali integra, dorso basi longitudinaliter et breviter impressa, angulis et margine posticis rectis. Abdomen elytris longius, segmento primo (vero) minuto, sequentibus multo majoribus, subæqualibus. ♀. — Long., 1,20 mill.

Les fossettes latérales prothoraciques pourraient être considérées comme des sillons s'arrêtant en avant vers le milieu; le sillon médian, en arrière et au-delà du sillon transversal, est remplacé par une fine carène. La petitesse des yeux, aussi bien que le profil inférieur convexe de l'abdomen, indiquent clairement que l'unique exemplaire connu est une ♀.

Sa int-Thomas (type de M. Reitter.)

Genre **Phamisus** Aubé (non Schaufuss),

Aubé, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1844, p. 94. — Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1890, p. 86, 87 et 104. — Reitter, *Deut. Ent. Zeits.*, XXXII, 1888, p. 235 (*errore*).

Elongatus, subdepressus. Caput subrotundatum, tuberculo antennario valido, basi constricto, infra, juxta mentum, fovea magna. Mentum transversum, os occultans. Cardines acute porrecti. Palpi

maxillares majores, articulis 1° cardinibus occulto, 2° elongato, filiformi, apice abrupte clavato, 3° minori, obconico, 4° cæteris cunctis majori, fusiformi, intus leviter securiformi. Antennæ basi subapproximatæ, moniliformes, clava conspicua aut inconspicua. Prothorax subcordatus, basi valde constrictus, lateribus longitudinaliter et ante basin transversim sulcatus. Elytra brevia, stria suturali integra, dorsali nulla. Abdomen magnum, late marginatum. Pedes mediocres, coxis omnibus conicis, approximatis, anticis et intermediis prominulis; tarsis gracilibus, articulis 1° minutissimo, 2° sequenti sesqui longiori, unguibus binis æqualibus.

Le tubercule antennaire est bien accentué, sans cependant former un museau comme dans *Pselaphomorphus* ; à la face inférieure de la tête, il n'y a qu'une fossette sur la pièce prebasilaire. Pour le reste, le genre a la conformation générale des précédents.

Dans l'étude générique de la famille (*Rev. d'Ent.*, 1890), j'ai déjà longuement parlé de ce genre pour démêler sa synonymie et il est inutile de revenir sur ce sujet.

Il renferme deux espèces de Colombie : l'une, *Reichenbachi* Aubé, type du genre, qui m'est inconnue en nature ; l'autre, *Reitteri* Raffr., que j'avais décrite autrefois comme *Jubus*.

D'après la description d'Aubé, ces deux espèces ne me semblent différer que par les antennes qui ont une massue dans l'une et n'en ont pas dans l'autre : mais il serait possible que ce ne fut là qu'un caractère sexuel. La comparaison des types pourra seule en décider.

Ces insectes semblent extrêmement rares.

Phamisus Reitteri Raffray,

Jubus Reitteri Raffray. *Rev. d'Ent.*, 1883, p. 247 ; 1890, pl. II, fig. 2.

Elongatus, subdepressus, castaneus, dense et sericeo-fulvo-pubescens, palpis tibiisque pallidioribus. Caput postice subrotundatum, antice attenuatum, tuberculo antennario valido, bilobato, sulcis duobus validis, postice divergentibus et inter hos sulcos fronte depressa. Oculi mediocres, parum prominentes. Antennæ sat crassæ, clava nulla, articulis 1-10 quadratis, duobus primis majoribus, 3-10 leviter crescentibus, 11° præcedenti fere quadruplo longiori, oblongo,

basi truncato, apice acuminato. Prothorax subcordatus, capite longior et multo latior, antice attenuatus, postice constrictus, lateribus rotundatus, pone medium valde dentatus, sulcis duobus longitudinalibus cum sulco transverso unitis. Elytra prothorace breviora, basi attenuata et transversim obsolete carinulata, stria dorsali integra, discoïdali nulla. Abdomen elytris multo longius, segmentis longitudine leviter decrescentibus. Abdomen infra convexum et simplex. ♀. — Long., 2,80 mill.

Cette espèce ne me semble différer de la *Reichenbachi* A. que par ses antennes, qui sont absolument sans massue.

Un seul exemplaire, de Santa-Fé-de-Bogota.

Species invisa.

Phamisus Reichenbachi Aubé.

Ann. Soc. Ent. Fr., 1844, p. 95.

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Elongatus, depressiusculus, castaneo-cinnamomeus, pube testacea dense vestitus. Thorace ad basin et latera profunde sulcato. — Long., 3 mill.

Corps allongé et sensiblement déprimé, d'un châtain clair et entièrement recouvert d'un duvet fin et serré. Tête un peu rétrécie en avant, avec une fossette assez large entre les yeux ; cette fossette se prolonge en avant en un petit sillon qui divise le tubercule antennaire. Corselet cordiforme ; les angles antérieurs très arrondis, les postérieurs échancrés, le bord latéral terminé en arrière par une petite dent épineuse et relevée ; le disque est marqué d'un sillon en fer à cheval qui occupe la base et les deux côtés. Elytres très déprimées, courtes, tronquées un peu obliquement en arrière ; on n'observe d'autre strie que celle qui existe tout le long de la suture. Abdomen déprimé et très largement rebordé. Pattes un peu plus pâles. (*Ex* Aubé.)

Colombie.

Obs. La massue des antennes, qui doit être très légère, — car dans la description générique Aubé dit d'elles : « moniliformes et un peu renflées à l'extrémité », — pourrait bien n'être qu'un caractère du ♂.

Gen. **Stratus** Schaufuss,

Nunq. otios., II, p. 246 et 452.

? *Canthoderus* Motschulsky, *Etud. Ent.*, 1855, p. 15, pl. fig. 6.— Reitter, *Verh. Ver. Brünn,* XX, p. 194. — Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1890, p. 90.

Minus elongatus, crassior. Caput subrotundatum, tuberculo antennario valido, basi valde constricto, infra longitudinaliter unisulcatum. Mentum transversum, os occultans, cardines breviter sed acute porrecti. Palpi maxillares mediocres, articulis 1° cardinibus occulto, 2° elongato, basi attenuato, apice valde clavato, 3° minori, subtriangulari, 4° cæteris cunctis majori, fusiformi, intus leviter securiformi. Antennæ basi subapproximatæ, clava fere nulla. Prothorax transversus, campanulatus, antice posticeque constrictus, lateribus sulcatus et sulco transverso. Elytra prothorace multo longiora, stria suturali integra, discoidali nulla, basi obtuse transversim carinata. Abdomen breve, late marginatum. Pedes mediocres, tarsis gracilibus, articulis 1° minutissimo, 2° sequenti longiori, unguibus binis valde inæqualibus.

Ce genre, très voisin du précédent, en diffère par sa forme plus courte, le prothorax bien plus fortement rétréci en arrière, transversal et presque trilobé (deux lobes latéraux et un postérieur), les élytres bien plus longues et les ongles des tarses très inégaux.

J'ai déjà exposé (*Rev. d'Ent.*, 1890) que je considérais que le genre *Stratus* Schfs. était probablement identique à *Canthoderus* Mots. ; mais que, ce dernier étant insuffisamment décrit, j'adoptais de préférence le nom de *Stratus*, qui s'appliquait à un insecte réellement décrit.

Une seule espèce de l'Amérique centrale.

Stratus ursinus Schaufuss.

Nunq. otios., II, p. 452; *Tidjs. Ent.*, XXIX, 1886, p. 274. — Raffray, *Rev. d'Ent.*, 1890, pl. II, fig. 52.

Oblongus, rufo-castaneus, sat dense fulvo-hirtus, pedibus rufis. Caput subrotundatum, tuberculo antennario valido, basi constricto, bilobato, sulco longitudinali usque ad medios oculos prolongato. Oculi magni, prominentes. Antennæ sat crassæ, clava fere nulla, articulis duobus primis majoribus, subquadratis, 3-5 moniliformibus, subtranversis, 6-10 valde transversis, 7-10 paulo majoribus, 11° præ-

cedenti plus triplo longiori, conico. Prothorax subtransversus, campanulatus, capite latior et vix longior, antice posticeque constrictus, lateribus longitudinaliter valde sulcatus et pone medium subacute angulatus et acute dentatus, sulco transverso, maximo, lato, profunde insculpto, sinuato. Elytra prothorace latiora et longiora, disco leviter convexa, basi obtuse carinata, humeris subquadrata et elevata, basi maxime transversim bifoveata, stria suturali integra valde depressa. Abdomen elytris brevius, segmento 1° paulo majori et basi toto transversim impresso. Metasternum convexum. Segmentis ventralibus 2° basi utrinque transversim excavato, 3-6 medio leviter deplanatis. ♂. — Long., 1,90 mill.

Un seul exemplaire ♂ (type de M. Schaufuss), qui était étiqueté « Teapa? Yucatan? Nouvelle-Orléans? » Cette dernière localité semble peu probable.

Pour que ce travail soit aussi complet que possible, je reproduis ci-dessous les quelques mots que Motschulsky dit de son *Canthoderus villosulus*. Ce n'est pas une description.

Canthoderus (? **Phamisus** Aubé) **villosulus** Motschulsky,

Etud. Ent., 1855, p. 15, pl. fig. 6.

Singulier insecte à taille et faciès de *Trichonyx sulcicollis*; le corselet a de chaque côté vers la base une forte échancrure, ce qui forme un angle aigu dirigé postérieurement.

Panama.

Gen. **Endytocera** Sharp,

Biol. cent.-amer. Coleopt., vol. II, part. 1, p. 46.

Antennæ undecim articulatæ, pubescentes, articulis inter se parum discretis, clava maxime elongata, ex articulis sex vel septem composita. Coxæ anteriores valde elongatæ, parallelæ. Corpus dense pubescens.

Ce genre devrait être placé près de *Duciola* Reitter, dont il diffère remarquablement par la structure de ses antennes. Ces organes ont une forme particulière : les articles s'appliquent intimement les uns contre les autres et sont recouverts d'une épaisse pubescence, de telle sorte que les articulations, surtout celle de la massue, qui est très grande, sont difficiles à compter et à distin-

gner. Le premier article est assez grand et pubescent comme la tête ; suivent trois articles comparativement petits ; ensuite six articles plus épais, allongés, semblent en apparence compléter cet organe ; le premier de ces six articles a cependant à sa base un petit article qui ne peut être aperçu qu'en courbant fortement l'antenne, qui est ainsi réellement formée de onze articles. Les palpes sont petits, l'article terminal grêle, fusiforme. La tête est sans dépressions ; les points d'insertion des antennes sont sans tubercules, bien que placés sur un court prolongement du front, de manière à être très proéminents ; la face inférieure est densément pubescente, la pubescence étant divisée par une suture glabre et fourchue en avant, les côtés n'étant pas du tout distincts. Le prosternum est assez large, densément pubescent; les hanches antérieures sont très longues, parallèles; les hanches intermédiaires assez proéminentes, les hanches postérieures contiguës ; le métasternum assez long. Il semble y avoir cinq segments ventraux, le segment basal étant caché par les hanches ; à la face dorsale, cinq segments seulement sont visibles et les côtés sont fortement marginés. Les épipleures sont marquées par une très vive arête. Les tarses ont deux crochets très petits et presque tout à fait égaux.

Ces caractères sont tirés de la *vestita* ; la seconde espèce *cognata* semble réellement congénère, bien qu'elle montre une légère différence dans la structure du devant de la tête. (*Ex* Sharp).

1. **Endytocera vestita** Sharp,

Loc. cit., p. 46, pl. I, fig. 25.

Brunnea, elytris rufescentibus, omnino densissime flavo-pubescens ; prothorace lateribus pone medium subito constrictis, prominulis, dorso pone medium depressione magna glabra. — Long., 3 1/2 mill.

Hab. Panama. Volcan de Chiriqui, 2,500 à 4,000 pieds.

Antennes assez longues, le sommet pas plus épais que le milieu. Tête allongée, un peu atténuée en avant des yeux, uniformément convexe, sans dépressions ; pubescence extrêmement dense. Thorax transverse, ses côtés abruptement rétrécis de façon à former un angle proéminent un peu en arrière du milieu ; la surface très densément ponctuée et pubescente, excepté sur une large dépression transverse derrière le milieu ; de chaque côté, il y a une plus petite dépression à peine réunie avec la dépression médiane Les élytres sont grandes avec une profonde strie suturale et, à la base,

la trace obscure d'une fausse marge basale qu'on retrouve chez beaucoup de Psélaphiens. Les jambes sont grêles, les tarses postérieurs allongés et grêles.

Un seul exemplaire. (*Ex* Sharp).

2. **Endytocera cognata** Sharp,

Loc. cit., p. 46.

Piceo brunnea, elytris piceorufis, densissime subtiliter pubescens, subopaca, prothorace brevi, lateribus pone medium constrictis, minus acute angulatis, ante basin transversim depresso. — Long., 3 1/4 mill.

Hab. Panama, Bubaga, 800 à 1,500 pieds.

Tête ayant de chaque côté une dépression peu visible, très cachée par la pubescence ; vertex fovéolé. Thorax fortement transversal, très finement ponctué, brillant, bien que couvert d'une pubescence fine et épaisse, sans impression courbe transverse en avant de la base, mais près d'elle, de chaque côté, une très forte dépression fovéiforme. Elytres allongées avec une strie suturale et, entre elle et les épaules, un pli très fin. Premier segment dorsal pas plus long que le second.

Cet insecte est également unique ; bien que ressemblant à première vue au *vestita*, il en est très distinct. L'exemplaire est probablement une ♀. (*Ex* Sharp).

EXPLICATION DES PLANCHES I ET II.

Planche I.

Fig. 1. *Sagola major* Sharp, et antenne.
2. — *monstrata* Reitter, antenne, tibia et tarse postérieurs.
3. — *prisca* Sharp, et antenne.
3' — — menton, palpe labial et paraglosses.
3" — — mâchoire et palpe maxillaire.
3"' — — tarse postérieur.
4. — *misella* Sharp, et antenne.
5. — *parva* Sharp, et antenne.
6. — *castanea* Broun, et antenne.
7. — *genalis* Broun, et antenne.
8. — *brevipennis* Reitt., et antenne.
9. — *punctulata* Raffr., et antenne.
10. — *microcephala* Reitt., et antenne.
11. — *Sharpi* Raffr., et antenne.
12. — *Elfridæ* Reitt., et antenne.
13. — *brevicornis* Raffr., et antenne.
14. — *frontalis* Raffr., et antenne.
15 *Faronidius africanus* Casey, et antenne.
16. *Sagola cavifrons* Casey, et antenne.
17. *Faronus pyrenæus* Sley., et antenne.
18. — *spartanus* Reitter.
19. — *Grouvellei* Raffr. *a.* tibia intermédiaire. *b.* pied postérieur.
20. — *nicæensis* Sley., et antenne.
20' — — mandibule, mâchoire et palpe maxillaire.
20" — labre.
20"' — menton, palpe labial, paraglosses.
21. — *hispanus* Sley., et antenne.
22. — *gravidus* Reitt.
23. *Pselaphomorphus longiceps* Raffr. *a.* Tarse postérieur, antenne.
24. *Jubomorphus Simonis* Raffr., et antenne.

Planche II.

Fig. 1. *Jubus tetratomus* Reitt. Menton, languette et paraglosses (vus par transparence), palpes labiaux.
1' — — mâchoire et palpe maxillaire.

2. *Jubus supobacus* Schfs., et antenne.
3. — *tetratomus* Reitt., ♂ et antenne.
4. — *subrectus* Raffr , et antenne.
5. — *sinuatus* Raffr., et antenne.
6. — *dominulus* Raffr., et antenne.
7. — *lætus* Raffr., et antenne.
8. — *microphthalmus* Raffr., ♀ et antenne.
9. — — — ♂ et antenne.
10. — *longicornis* Raffr., et antenne.
11. — *longipennis* Raffr., et antenne.
12. — *microcephalus* Raffr., et antenne.
13. — *punctulatus* Raffr., et antenne.
14. — *convexiusculus* Raffr., et antenne.
16. — *semipunctatus* Schfs., et antenne.
17. — *laticollis* Raffr., et antenne.
18. — *quadratus* Raffr., et antenne.
19. — *gracilis* Raffr., et antenne.
20. — *intermedius* Raffr., et antenne.
21. — *vulpinus* Raffr., ♂ et antenne.
22. — *caviventris* Raffr., et antenne.
24. — *vulpinus* Raffr. ♀.
25. — *pallidus* Raffr., et antenne.
26. — *lativentris* Raffr., et antenne.
27. — *inermis* Schfs.
28. — *decipiens* Raffr., et antenne.
29. — *Argus* Raffr., et antenne.
30. — *bifossulatus* Raffr., et antenne.
31. — *læviceps* Raffr., et antenne.
32. — *liliputanus* Raffr.
33. — *Hetschkoi* Raffr., ♀ et antenne.
34. — *tetratomus* Raffr. ♀ (*abbrevialus* Raffr.).
35. *Sebaga denticollis* Schfs., et antenne.
36. — *dilatata* Raffr., et antenne.
37. — *lamellata* Raffr., et antenne.
38. *Balega elegans* Reitt., et antenne.
39. *Sebaga centralis* Raffr. Tête et prothorax
40. *Jubus spinicollis* Schfs.
41. — *tetratomus* Reitt., dessous.

MISSION SCIENTIFIQUE DE M. CH. ALLUAUD

AUX ILES SÉCHELLES

(MARS, AVRIL, MAI 1892)

HÉTÉROPTÈRES

Par E. BERGROTH.

M. Ch. Alluaud m'a communiqué pour détermination les Hémiptères-Hétéroptères qu'il a recueillis pendant son séjour dans ces îles en 1892. Je les énumère ici, en y joignant quelques espèces trouvées antérieurement par le Père Philibert et faisant actuellement partie de la collection de M. Fallou. Ces Hémiptères sont d'un grand intérêt, la faune hémiptérologique des îles Séchelles ayant été presque inconnue jusqu'ici.

Pour les autres ordres, on a constaté une certaine affinité entre la faune indienne et celle des îles Séchelles. Quant aux Hémiptères, il n'est pas possible de reconnaître une telle affinité. La plupart des espèces antérieurement connues appartiennent à la faune éthiopienne et surtout à celle de Madagascar, y compris les îles Mascareignes et Comores. Une espèce, *Nezara viridula*, est cosmopolite; quatre autres — *Clerada apicicornis*, *Pamera parvula*, *Conorrhinus rubrofasciatus* et *Nabis capsiformis* — habitent aussi et l'ancien et le nouveau monde. *Leptoglossus membranaceus* se trouve dans tout l'ancien monde, sauf la région paléarctique. *Rhagovelia nigricans* est répandue d'Abyssinie et de Syrie jusqu'aux îles Philippines. Une espèce, *Trigonotylus ruficornis*, habite toutes les régions paléarctique et néarctique; une autre, *Cyrtorrhinus parviceps*, n'était connue que d'Egypte. *Anisops varius* a été rapporté du mont Sinaï et de Nubie. Deux genres sont particulièrement intéressants: *Ninus* Stål, découvert aux îles Mariannes et retrouvé depuis dans l'Amérique centrale, et *Collaria* Prov., jusqu'ici exclusivement américain.

Les seuls Hémiptères antérieurement connus des îles Séchelles sont trois Lygæides décrits par Walker: *Rhyparochromus circumcinctus*, *Plociomerus seychellesus* et *Pl. reductus*. Ce dernier me paraît identique au *Pamera parvula*. MM. Alluaud et

Philibert n'ont pas retrouvé les deux premiers et leur place systématique reste douteuse.

Les espèces des familles Capsidæ, Ceratocombidæ et Anthocoridæ ont été déterminées et décrites par M. Reuter, qui m'a donné aussi ses précieux avis dans la détermination de quelques Lygæides.

Tous les Hémiptères recueillis par M. Alluaud seront déposés au Muséum de Paris.

Les insectes marqués d'un * appartiennent à la faune madécasse, ceux marqués d'une † habitent le continent éthiopien.

CYDNIDÆ.

* 1. *Geotomus proximus* Sign. — La Digue.
† * 2. *Aethus pallidipennis* Reut. — Iles Séchelles (coll. Fallou).

PENTATOMIDÆ.

† * 3. *Nezara viridula* L. — Mahé.
† * 4. *Nezara acuta* Dall. — Mahé.
5. *Bathycoelia prælongirostris* Bergr. n. sp. — Mahé.

COREIDÆ.

† * 6. *Leptoglossus membranaceus* Fabr. — Mahé.
* 7. *Stenocephalus punctipes* Stål. — Mahé.
† * 8. *Leptocorisa apicalis* Westw. — Mahé.
9. *Serinetha toricollis* Bergr. n. sp. — Mahé.

ARADIDÆ.

10. *Brachyrrhynchus invalidus* Bergr. (ined.) — La Digue

LYGÆIDÆ.

11. *Ninus sechellensis* Bergr. n. sp. — Mahé.
* 12. *Pachygrontha bipunctata* Stål. — Mahé.
* 13. *Clerada apicicornis* Sign. — Mahé.
† * 14. *Pamera parvula* Dall. — Mahé.
15. *Stilbocoris solivagus* Bergr. n. g. et sp. — Mahé
† 16. *Diniella nitida* Reut. — La Digue.
* 17. *Beosus annulatus* Sign. — Mahé.
* 18. *Beosus placidus* Stål. — Mahé.
19. *Lethæus punctus* Bergr. n. s. — Mahé.

PYRRHOCORIDÆ.

† * 20. *Dysdercus fasciatus* Sign. — Iles Séchelles (coll. Fallou).
† 21. *Dysdercus nigrofasciatus* Stål. — Mahé.

VELIADÆ.

† * 22. *Rhagovelia nigricans* Burm. — La Digue.

GERRIDÆ.

23. *Limnogonus cereiventris* Sign. — Praslin.
24. *Limnogonus dolosus* Bergr. n. sp. — La Digue.
25. *Halobates Alluaudi* Bergr. n. sp. — Mahé: Port Victoria, le long du môle (adultes); Praslin (larves).

NEPIDÆ.

* 26. *Ranatra grandocula* Bergr. n. sp. — Mahé.

REDUVIIDÆ.

* 27. *Conorrhinus rubrofasciatus* De G. — Mahé.
* 28. *Oncocephalus angulatus* Reut. — Iles Séchelles (coll. Fallou).
† * 29. *Oncocephalus sordidus* Stål. — Mahé.

NABIDÆ.

* 30. *Arbela elegantula* Stål. — Mahé.
† 31. *Nabis capsiformis* Germ. — Mahé.

CAPSIDÆ.

32. *Trigonotylus ruficornis* Geoffr. var. *tenuis* Reut. n. var. — Mahé.
33. *Collaria improvisa* Reut. n. sp. — Mahé.
34. *Cyrthorrinus parviceps* Reut. — Mahé.

CERATOCOMBIDÆ.

35. *Ceratocombus insularis* Reut. n. sp. — La Digue.

ANTHOCORIDÆ.

36. *Lasiochilus Alluaudi* Reut. n. sp. — La Digue.

NOTONECTIDÆ.

† 37. *Anisops varius* Fieb. — Mahé.

REMARQUES ET DESCRIPTIONS.

Bathycœlia prælongirostris n. sp.

Ovalis, depressa (♂) vel subtus supraque modice convexa (♀), nitidiuscula, modice dense punctulata, pallide glauco-virens, post mortem sæpe livide brunnescens. Caput pronoto medio distincte brevius, antennis pallide fusco-roseis, articulo secundo tertio tertia parte breviore, articulis tribus ultimis æque longis, quinto dimidio basali pallido, rostro apicem abdominis (♂) vel basin segmenti quinti ventralis (♀) attingente. Pronotum longitudine media fere duplo et dimidio latius, marginibus lateralibus anticis rectis, angulis lateralibus nonnihil eminulis. Scutellum ad angulos basales callo pallido foveam nigram includente instructum. Hemelytra apicem abdominis paullo superantia, membrana hyalina. Abdomen ad angulos apicales segmentorum levissime prominulum. Pedes concolores. — Long., ♂ 16 mill.; ♀ 18 mill.

Serinetha toricollis n. sp.

Rufo-testacea, capite superne medio, rostro fasciaque pronoti medio interrupta pone collare fuscis, hemelytris, scutello pectoreque fusco-nigris, striga basali et margine apicali corii, apice scutelli, limbo laterali et postico prosterni, limbo postico meso et metasterni acetabulisque rufo-testaceis, membrana olivaceo-nigra, antennis pedibusque nigris, coxis sanguineis. Caput impunctatum, ante oculos utrinque carinula obliqua extrorsum non prominula instructum, jugis apicem versus tylo paullo altioribus, apice sublibere prominulis, bucculis marginem posticum oculorum haud attingentibus, articulis tribus ultimis antennarum subæque longis. Pronotum, fascia postcollari læviuscula excepta, dense sat fortiter punctatum, punctis plurimis oblongis, basi quam apice duplo latius, medio a basi usque ad collare carinatum, marginibus lateralibus obtusis, haud reflexis, quam brevissime setulosis, collari toroso-elevato, punctato. Scutellum subtilissime punctulatum. Partes rufo-testaceæ pectoris punctatæ. Hemelytra apicem abdominis paullo (♀) vel sat longe (♂) superantia, corio et clavo dense subtiliter punctulatis. Abdomen subtus impunctatum, segmento ventrali sexto feminæ apice medio leviter sinuato, lamina ventrali segmenti genitalis maris apice rotundata, angulis posticis deletis. — Long. sine membr., ♂ 10,5 mill.; ♀ 13,5 mill.

S. fraternæ Westw. affinis, sed notis allatis distincta.

Brachyrrhynchus invalidus Bergr. (ined.).

Je décrirai cet insecte dans un autre travail.

Ninus sechellensis n. sp.

Elongatus, puberulus. Caput fusco-nigricans, basi pronoti distincte angustius, rostro coxas medias attingente, antennis puberulis, obscure testaceis, articulo secundo tertio paullo longiore, quarto tertio distincte crassiore. Pronotum punctulatum, fuscum, antice obscurius, lateribus paullo pone apicem leviter rotundatis, mox ante medium subsinuatis, disco ante medium transversim percurrenter biimpresso, lobo postico convexiusculo. Scutellum punctulatum, fuscum, linea media longitudinali pallida signatum. Pectus lateribus punctulatum, fuscum, medio impunctatum, nigricans, acetabulis testaceis. Hemelytra hyalina, clavo dilute infuscato, corio secundum venas hic et illic fusco-punctulato, membrana vitta media fuscescente antice evanescente notata. Abdomen subtus adpresse sericeo-puberulum, ferrugineum, lateribus dilutioribus, vitta intramarginali fusca. Pedes testacei. — Long., ♂ fere 3 mill.

N. insigni Stal ex insula Guam affinis, sed aliter coloratus, articulo ultimo antennarum crassiore, etc.

Pamera parvula Dall. (*capicola* Stål).

Forma typica in America fere tota et insulis sechellensibus vulgaris est. Varietas *capicola* Africam australem habitat. Forma intermedia in Madagascar occurrit.

Stilbocoris nov. gen.

Corpus oblongo-subovale. Caput pronoto brevius, triangulare, parte anteoculari transversa, vertice utrinque ante ocellos oculis valde approximatos lineola impressa prædito, oculis majusculis, superne pronoto contiguis, e latere visis postice infra medium leviter emarginatis, rostro coxas medias subattingente, articulo primo medium oculorum superante, secundo tertio longiore, antennis oculis valde approximatis, longiusculis, tenuibus, articulo primo dimidio apicali apicem capitis superante. Pronotum campanulatum, antrorsum angustatum, apice quam caput cum oculis perpaullo angustius, subrectum, collari nullo, basi late leviter sinuatum, lateribus anguste marginatis, prope apicem leviter rotundatis, pone medium levissime sinuatis, disco paullo post medium transversim leviter impresso. Scutellum pronoto subæquilongum, capite paullo latius. Clavus triseriatim punctatus, serie intima basin versus obsolescente, commissura scutello plus quam triplo breviore. Abdomen hemelytris angustius. Pedes mediocres, femoribus anticis ceteris paullo crassioribus, subtus spinis destitutis, tibiis posterioribus re-

mote hispide setulosis, articulo primo tarsorum posticorum articulis apicalibus unitis haud duplo longiore.

Cum genere *Macrodema* Fieb. affinitatem præbet.

Stilbocoris solivagus n. sp.

Nigro-piceus, glaber, nitidus, ventre opaco, subtilissime pubescente, lobo postico pronoti basin versus, corio et clavo, angulo postico prosterni, acetabulis pedibusque pallide testaceis, marginibus apicalibus segmentorum ventralium subrufescentibus. Caput longitudine paullo latius, vertice medio deplanato et punctulato, antennis subtiliter puberulis, fuscis, articulis basali et apicali, hujus basi excepta, sordide testaceis, articulo secundo pronoto medio subæquilongo, tertio secundo distincte breviore, quarto tertio subæquali. Pronotum basi capite duplo latius, lobo antico convexiusculo, omnium subtilissime punctillato, sed apice pone basin capitis distinctius punctato, lobo postico sat fortiter modice dense punctato. Scutellum modice dense punctatum, dimidio basali medio depresso, dimidio apicali transversim convexiusculo, medio longitudinaliter subcarinulato. Pectus remote punctulatum, prosterno apice medio leviter deflexo et ibidem brevissime barbatulo. Corium extus pone medium levissime rotundatum, prope clavum biseriatim, ceteroquin confuse punctatum, area media oblonga et cellula costali impunctatis, punctura, costa et vena subcostali angustis ac margine apicali fuscis, hoc subrecto; membrana hyalina anguste fusco-marginata. Abdomen hemelytris paullo brevius, segmento sexto maris apice truncato. — Long., ♂ 3,3 mill.

Diniella nitida Reut.

Je propose le nom de *Diniella* pour *Dinia* Stål, préoccupé (Adams, Mollusca).

Gen. **Beosus** A. et S.

Les différences entre les genres *Beosus* et *Dieuches* ont été ainsi formulées par Reuter (*Revue d'Ent.*, IV, p. 220) :

Caput apice pronoti latius. Ocelli ab oculis nonnihil remoti. *Beosus* A. et S.

Caput apice pronoti haud latius. Ocelli ad oculos valde appropinquati. *Dieuches* Dohrn.

Il y a cependant des espèces intermédiaires, qu'on peut référer aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces genres, dont le *facies* est aussi le même. *Dieuches uniguttatus* Thunb., par exemple, quoique

nullement voisin des vrais *Beosus*, a la tête beaucoup plus large que la partie antérieure du pronotum.

Il me paraît donc impossible de maintenir le genre *Dieuches*. C'était aussi l'opinion de Fieber.

Lethæus punctus n. sp.

Oblongo-ovalis, niger, macula ad angulos basales pronoti, maculis duabus parvis oblongis clavi, maculis et striolis nonnullis corii, hujus margine costali et apicali, apice femorum, tibiis tarsisque pallide testaceis, articulis tribus ultimis rostri et antennarum piceo-ferrugineis, membrana fusca, venis pallidis. Caput distincte transversum, crebre punctulatum, apice angulum subrectum formans, medium articuli primi antennarum haud attingens. Pronotum latitudine apicali distincte longius, evidenter transversum, lateribus anguste explanatis, lobo antico subtiliter sed apice et lateribus fortius et densius punctato, lobo postico punctis oblongis sat densis profunde impressis instructo. Scutellum et pectus fortiter punctata, punctura hujus parciore. Hemelytra apicem abdominis attingentia, clavo seriebus tribus completis punctorum instructo, interstitio inter seriem mediam et internam elevato, corio modice dense punctato. Abdomen subtus parce punctulatum et brevissime pilosellum. Metatarsus posticus articulis apicalibus unitis haud duplo longior. — Long., ♀ 6,7 mill.

L. guttulato Stål affinis, sed differt pronoto antrorsum magis angustato, serie punctorum media clavi completa, ventre punctulato.

Rhagovelia nigricans Burm.

Le duvet blanchâtre du dessous est plus ou moins dense. *Velia infernalis* Butl. est synonyme de cette espèce.

Limnogonus cereiventris Sign.

Cet insecte a été décrit sous le nom générique de *Gerris*. (Maillard, *Notes sur l'île de la Réunion, Annexe J*, p. 30.)

Limnogonus dolosus n. sp.

Supra niger, nudus, nitidus, subtus pallide testaceus, densius albo-sericeus. Caput fascia angusta basali utrinque breviter abbreviata et lineis duabus longitudinalibus fasciam basalem haud attingentibus pallide flavidis signatum, antennis fuscis, rostro pallide testaceo. Pronotum lateribus usque ad apicem processus postici anguste albido-limbatum et prope marginem anticum striolis duabus longitudinalibus pallide flavidis notatum. Pectus vitta laterali supera opaca nuda percurrente, vitta mesosterni sublaterali latiore

albosericea postice abbreviata et acuminata antice cum vitta superiore conjuncta et secundum marginem anticum usque ad coxas anticas decurvata vittaque laterali acetabulorum mediorum nigris signatum. Hemelytra apicem abdominis attingentia, opaca, antice vittis duabus nitidis concoloribus, postice vittis tribus obsoletis pallescentibus signata, summo margine laterali testaceo. Segmentum ultimum abdominale angulis apicalibus acutiusculum, levissime productum. Pedes fusci, femoribus et tibiis mediis longitudine subæqualibus, femoribus posticis pectore et abdomine unitis paullo minus quam tertia parte brevioribus, tibiis posticis femoribus posticis sat multo brevioribus. — Long., ♀ 7,7 mill.

L. leptocero Reut. affinis, differt autem femoribus posticis brevioribus, pedibus obscurioribus, angulis apicalibus segmenti ultimi abdominis acutioribus.

Obs. Gerris subg. *Lamprotrechus* Reut. est identique au genre *Limnogonus* Stål. Ce genre est plus voisin de *Limnometra* Mayr que de *Gerris* Fabr., mais s'en distingue par les caractères indiqués par Stål (*Hem. Fabr.*, I, p. 132-133).

Halobates Alluaudi n. sp.

Opacus, plumbeo-niger, pruina cæsio-cinerea, lateribus et subtus magis in argenteum vergente dense indutus, acetabulis mediis subtus et ventre, sæpe etiam marginibus apicalibus segmentorum dorsalium abdominis pallidissime ochraceis, latitudine maxima corporis pone medium sita. Caput superne utrinque macula obliqua basali flavida notatum, rostro et antennis nigris, his subtilissime subadpresse cinereo-puberulis, articulis tribus primis præterea subtus pube densa brevissima vestitis, secundo et tertio dorso setulis paucissimis nigris exsertis præditis, articulo primo ceteris conjunctis subæquilongo, quarto secundo subæquali, tertio his dimidio breviore. Pronotum apice leviter, basi magis sinuatum, antice utrinque foveola transversa leviter impressa. Metanotum suturis transversis subtilibus sed distinctis instructum. Segmentum ventrale sextum quinto fere duplo longius. Segmentum genitale inferius primum maris segmentis ventralibus unitis æquilongum, ad basin utrinque macula obscura sæpe notatum, margine apicali recto. Segmentum genitale inferius secundum angulis posticis prominulum, e medio sinus apicalis cornua duo nigra medium segmenti genitalis inferioris tertii superantia emittens. Segmentum genitale superius tertium lateribus in medio parallelum, rectum. Pedes nigri, antici distincte cinereo-puberuli, medii minutissime, postici minute spinulosi; femur anticum tibia paullo longius, crassitudine maxima in dimi-

dio basali sita, tarso antico tibia saltem quarta parte breviore, articulo primo secundo sesqui vel sæpius plus quam sesqui longiore, unguiculis inter basin et medium articuli secundi sitis; femur medium tibiæ et tarso unitis subæquilongum, trochantero inermi, tibia dimidio femore distinctissime longiore, tarso tibia saltem duabus quintis partibus breviore, articulo primo secundo circiter triplo et dimidio longiore; femur posticum femore medio circiter quarta parte brevius, quam tibia et tarsus postica unita saltem quarta parte longius, tibia postica dimidio femore paullo longiore et tarso saltem triplo longiore. — Long., ♂ 5,5-6 mill.

H. principi B. White affinis, sed tarsis omnibus, præsertim posticis, multo brevioribus et trochanteribus mediis inermibus bene distinctus.

C'est le plus grand *Halobates* jusqu'ici connu. M. Alluaud, qui en a capturé sept exemplaires adultes (tous mâles) et plusieurs larves des deux sexes, m'écrit sur la capture des larves: « A l'île Praslin, les larves que j'ai prises en grand nombre étaient par groupes compacts à l'ombre de rochers situés assez loin de la plage. Je les ai vues le matin en prenant un bain de mer; je suis vite venu chercher mon filet et y suis revenu. J'avais de l'eau jusqu'aux épaules à cet endroit et à marée basse. »

M. Dahl, dans son récent travail sur les *Halobates* (1), a démontré que la longueur relative des articles des tarses et des antennes est variable dans un certain degré, et qu'on a décrit trop d'espèces. Je partage parfaitement son opinion que *H. Wüllerstorffi* Frau. = *micans* Eschsch. et *incanus* Witl. = *Hayanus* B. White. Quant aux *princeps* et *Alluaudi*, les différences dans la longueur relative *des tibias et des tarses* sont trop grandes pour qu'on puisse penser à les réunir.

Les *Halobates* étant incontestablement les plus intéressants de tout l'ordre des Hémiptères et encore très énigmatiques en plusieurs points de leur biologie, je crois utile de donner ici un aperçu sur les espèces de ce genre, d'autant plus que quelques travaux sur ces insectes ont été publiés depuis la monographie de M. Buchanan-White. Je les énumère dans leur ordre systématique, me bornant de donner seulement les citations les plus importantes. Quant au genre *Metrocoris* Mayr (*Halobatodes* B. White), j'en ai reçu deux nouvelles espèces des eaux douces des Indes britanniques et je suis persuadé que ce genre n'habite les mers que par accident.

(1) *Die Halobates-Ausbeute der Plankton-Expedition* (*Ergebnisse der Plankton-Expedition der Humboldt-Stiftung*, vol. II, G. a. α. Kiel, 1893).

Halobates Eschsch.

micans Eschsch., *Entomographien*, I, 107, tab. II, f. 3 (1822). - Frau., *Verh. Zool. bot. Ges. Wien*, XVII, 1867, p. 458 (*ex parte*). — Dahl, *Ergebn. d. Plankton-Exp.*, II, G. a. α, p. 4-6, f. 1, 2, 3, 6. — *Wüllerstorffi* Frau., *l. c.*, tab. XII, f. 1, 2, 6, 8, 10. — B. White, *Voy. of. H. M. S. Challenger, Zool.*, VII, 19, p. 40, tab. I, f. 1, et III, f. 2, 3, 8, 9, 13, 14, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 30 (1883).	Oceanus atlanticus, indicus, pacificus.
inermis Dahl, *l. c.*, p. 6-7, f. 4, 5, 7, 8.	Oceanus atlanticus.
princeps B. White, *l. c.*, p. 44 et 80, tab. I, f. 3.	Oceanus pacificus occidentalis.
Alluaudi Bergr., *supra*.	Oceanus indicus.
splendens Witl., *Wien. ent. Zeit.*, V, 178, f. 1 (1886).	Oceanus pacificus orientalis.
Streatfieldanus Templ., *Trans. ent. Soc. Lond.*, I, 230, tab. XXII, f. A (1836).	Oceanus atlanticus.
sobrinus B. White, *l. c.*, p. 46, tab. I, f. 5.	Oceanus pacificus.
sericeus Eschsch., *l. c.*, p. 108, tab. II, f. 4.— H. Schæff., *Wanz. Ins.*, VIII. 110, tab. 286, f. 880 et 881 (1848). — B. White, *l. c.*, p. 47, tab. I, f., 7, et III, f. 1, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15, 17, 20, 24, 26.	Oceanus pacificus et atlanticus (et indicus?)
germanus B. White, *l. c.*, p. 50, tab. I, f. 6.	Oceanus pacificus occidentalis.
Hayanus B. White, *l. c.*, p. 52, tab. I, f. 8, et III, f. 29.—*incanus* Witl., *l. c.*, p. 179, f. 2.	Mare rubrum et arabicum.
Whiteleggei Skuse, *Rec. Austral. Mus.*, I, 174, tab. XXVII, f. 1-10 (1891).	Oceanus pacificus austro-occidentalis.
regalis Carp., *Proc. Roy. Dublin Soc.* VII, 144, tab. XIII, f. 1-8 (1892).	Fretum Torresianum.
proavus B. White, *l. c.*, p. 54, tab. II, f. 1.	Oceanus pacificus occidentalis. Mare rubrum.
flaviventris Eschsch., *l. c.*, p. 109, tab. II, f. 5. — B. White, *l. c.*, p. 55, tab. II, f. 2.	Oceanus atlanticus et indicus.
Frauenfeldanus B. White, *l. c.*, p. 57. — Witl., *l. c.*, p. 232. — *micans* Frau., *l. c.*, p. 458 (*ex parte*).—*flaviventris* Frau., *l. c.*, p. 459, tab, XII, f. 3, 4, 7, 9	Oceanus indicus.

Ranatra grandocula n. sp.

Colore variabilis, pallide cinereo-testacea, minute fusco-maculata vel fere tota fusca, prosterno semper, interdum etiam mesosterno vel saltem hujus vitta media, nigricante, articulo ultimo rostri fusco-nigro, pedibus pallidis, coxis anticis et femoribus omnibus fusco-annulatis vel variegatis, interdum (parte apicali femorum anticorum excepta) fere totis nigricantibus, spiraculis nigris. Caput inter oculos tuberculo destitutum, his maximis, spatio interoculari plus quam dimidio latioribus, jugis parce pilosis. Prothorax ab apice retrorsum ultra medium sensim leviter angustatus, deinde fortius ampliatus parte ampliata lateribus et subtus punctata. Metasternum medio elevatum. Segmentum primum ventrale liberum, inter coxas posticas visibile, latitudine triplo longius. Femore antica pone medium dente uno valido armata. Coxæ posticæ intus longius pilosæ. Femora posteriora longitudine subæqualia, posticis medium valvulæ genitalis ventralis paullo superantibus. Tubi anales corpore multo longiores, pallidi, basin versus paullo infuscati. — Long. ad apicem valv. genit. ventr., 39,5-46 mill.

Mas (?) : segmentum ventrale ultimum valvula genitali ventrali dimidio longius, medio ubique æqualiter carinatum; valvula genitalis ventralis basin tuborum analium leviter superans, apice e latere visa obtusa.

Femina (?) : segmentum ventrale ultimum valvula genitali ventrali distincte brevius, carina media prope apicem obtusangulariter eminente ; valvula genitalis ventralis basin tuborum analium longe superans, apice subulata.

Habitat etiam in Madagascar (Nossi-Bé : Mus. Francofurt ; Antananarivo : coll. mea).

R. chinensi Mayr affinis, sed oculis multo majoribus mox distincta.

Mares e Madagascar, feminas ex Insulis Sechellensibus accepi.

Je ne suis point sûr d'avoir interprété les sexes correctement. Il est même possible (mais peu probable) qu'il s'agisse de deux espèces distinctes. En ce cas, le nom *grandocula* doit être réservé pour la forme ici décrite comme le mâle et l'autre espèce doit être nommée *subulata*. On n'a pas jusqu'ici signalé de différences sexuelles dans le genre *Ranatra* ; mais j'ai de Calcutta deux exemplaires d'une grande *Ranatra*, qui se distinguent seulement l'un de l'autre par la longueur de la valvula genitalis ventralis.

Trigonotylus ruficornis var. **tenuis** Reut.

« Typo similis, sed minor, pallide virens, vittis longitudinalibus capitis, pronoti et scutelli valde obsoletis, antennis, tibiis posticis apice tarsisque posticis pallide rufescentibus, articulis duobus ultimis antennarum fere stramineis. — Long. 4-4 1/3 mill. » Reuter.

Collaria improvisa Reut. n. sp.

« Pallide flavo-testacea, abdomine viridulo; superne subglabra; capite nigro, macula magna inter oculos antice biramosa postice lineam tenuem longitudinalem ad marginem basalem emittente, tuberculis antenniferis, bucculis margine gulaque testaceis, opaco, clypeo, loris areaque utrinque superiore partis collaris nitentibus; rostro apicem coxarum posticarum nonnihil superante, ipso apice nigro, articulo primo capite paullulum longiore; antennis corpore cum hemielytris longioribus, subtiliter pubescentibus, solum articulo primo setis exsertis instructo, hoc articulo ante basin leviter incrassato, capiti a latere viso æque longo, coccineo, ipsa basi nigra, articulo secundo primo magis quam duplo longiore, rufo-testaceo, apice sat late nigro, duobus ultimis nigris, tertio secundo æque longo, extrema basi pallida, quarto tertio breviore; pronoto nitidulo, disco postico sat remote punctato, utrinque macula magna ovali nigerrima opaca; hemielytris clavo toto, corio interne membranaque infuscatis; pedibus pilis semiadpressis breviusculis, femoribus seriatim fusco-punctatis, apice coccineo-tinctis, tarsis apice fuscis. A speciebus americanis, quibus structura omnium simillima, pedibus nec longe nec exserte setosis mox distincta. — Long., 4 mill. » Reuter.

Ceratocombus insularis Reut. n. sp.

« Obscure fuscus, antennis, rostro pedibusque testaceis; superne subglaber, solum capite fusco-piloso; capite cum oculis apice pronoti vix latiore, latitudine cum oculis parum longiore; antennis articulo secundo primo circiter duplo longiore; rostro coxas intermedias attingente; pronoto capiti fere æque longo, latitudine apicali fere breviore, basi quam apice circiter 2/5 latiore, antice utrinque ad angulos fovea transversa profunde impressa, disco sulco medio longitudinali, basi levissime sinuata, lateribus subrectis; hemielytris nitidulis, abdominis longitudine, cum membrana totis obscure fuscis, vena clavi distincta, venis corii et membranæ obsoletis, limbo corii laterali integro, parte ejus reflexa haud usque ad

apicem producta, margine ejus interiore versus apicem sinuato. *C. coleoptrato* Zett. multo minor et obscurior, pronoto multo magis transverso mox distinctus. — Long., 1 1/5 mill. » Reuter.

Lasiochilus Alluaudii Reut. n. sp.

« Pallide flavo-testaceus, superne flavo-pilosulus, præcipue capite, pronoto basique scutelli nitidis, scutello versus apicem hemielytrisque nitidulis ; capite, limbo basali pronoti, scutello, commissura apiceque clavi sat late, embolio apicem versus, cuneo membranaque fuscencentibus ; capite latitudini cum oculis æque longo ; antennis articulo primo apicem capitis paullo superante, secundo primo duplo longiore ; rostro coxas intermedias attingente ; pronoto basi longitudine fere duplo latiore, lateribus brevius ciliatis, versus apicem leviter convergentibus, paullo ante apicem antem fortius arcuatis, disco medio sulco longitudinali distincto ; hemielytris parallelis, pilis flavis subadpressis pilosulis, margine laterali sat longe pilosis ; membrana vena externa sat distincta ; femoribus anticis posticis paullulum crassioribus. ♂. — Long., 1 2/3 mill. » Reuter.

NOTE SUR DEUX GERRIDES PALÉARCTIQUES

Par E. BERGROTH.

---

1. **Gerris brevirostris** n. sp.

Supra niger, opacus, pronoto pube brevissima et subtilissima pulverea aurea modice dense obsito, pronoti lateribus ab apice usque ad angulos laterales, linea media antica abbreviata pronoti margineque laterali corii ad basin luteis, vitta obsoleta apicem dorsi abdominis versus rufo-picea, vitta laterali connexivi sordide testacea, subtus subfusco-testaceus, leviter subargenteo-sericeus, lateribus pectoris et vitta sublaterali ventris nigris, aureo sericeis, acetabulis anticis totis et posterioribus subtus luteis, pedibus sordide testaceis, coxis trochanteribusque anticis dilutioribus, femoribus anticis apicem versus striga fusca notatis, summo apice tibiarum anticarum ac tarsis anticis infuscatis (tarsi posteriores desunt). Caput maculis duabus parvis basalibus fusco-ferrugineis notatum, lateribus aureo-sericeum, subtus argenteo-sericeum, rostro basin prosterni vix

attingente, nigro, articulo primo antennarum capiti subæquilongo, fusco-nigro (ceteri articuli desunt). Abdomen dorso lateribus leviter subnitidum, angulis posticis segmenti sexti oblique sursum leviter productis, summo apice rotundatis. Articulus secundus tarsorum anticorum primo paullo longior. Femora postica abdomine et dimidio pectore unitis paullo breviora. — Long., ♀ 8,8 mill.

Forma brachyptera: hemelytra medium segmenti secundi dorsi abdominis vix attingentia, apicem versus divaricatim angustata, margine interno rotundato, venis subtilissime aureo-pulverulentis.

Suez. — Coll. Fallou.

Rostro quam in genere *Hydrobates* Er. vix longiore ab omnibus ceteris speciebus divergens.

2. **Limnogonus ægyptiacus** Put.

Le type de *Gerris ægyptiaca* Put., que j'ai sous les yeux, est très mutilé, mais appartient sans doute au genre *Limnogonus* Stål, qui est nouveau pour la faune paléarctique. Il est proche voisin de mon *L. dolosus*, mais plus petit, avec les élytres plus longues, les angles postérieurs du sixième segment abdominal plus saillants, etc.

RHYNCHOTA AQUATICA MADAGASCARIENSIA

Descripsit E. BERGROTH.

Fam. **Naucoridæ**.

1. **Naucoris hydroporoides** n. sp.

Ovatus, depressus, luteus, supra nitidulus, capite dense minute fusco-consperso, pronoto regulariter sat dense fusco-punctato, margine apicali inter oculos et limbo lato basali fuscis, scutello, hemelytris, metasterno medio ventreque fusco-nigris, embolio luteo apice fusco. Caput longitudine multo latius, læve, intra oculos utrinque impressum, his impressionibus punctatis. Pronotum apice inter oculos vix sinuatum, longitudine paullo plus quam duplo latius, antrorsum paullo angustatum, lateribus levissime rotundatis, angulis apicalibus medium oculorum non attingentibus, parte basali

disci longitudinaliter subtiliter rastrata, antice serie punctorum fuscorum terminata. Limbus ventralis anguste glaber. Pedes nitidi, lutei. — Long., 6,6 mill.

Antananarivo (F. Sikora, N° 124). — Coll. mea.

A *N. parvulo* Sign. sculptura pronoti distinctissimus.

2. **Macrocoris rhantoides** n. sp.

Levius convexus, subopacus, cum pedibus flavo-testaceus, scutello et hemelytris fusco-nigris, embolio dilutiore, angulis apicalibus segmentorum connexivi late fuscis. Caput transversum, dense subtiliter punctulatum, vage leviter subfusco-conspersum, angulis exterioribus oculorum ultra angulos apicales pronoti distincte prominulis. Pronotum apice inter oculos leviter sinuatum, longitudine media fere duplo latius, macula apicali media et maculis nonnullis majusculis basalibus fuscis notatum, ceteroqui vage fusco-conspersum, subtiliter crebre punctulatum, apice medio et basi subtilissime transversim strigulosum, lateribus rotundatis, ante medium fortius convergentibus. Area media segmenti quinti et limbus lateralis ventris glabra, nitida. Pedes nitidiusculi, femoribus anticis concoloriter punctulatis. — Long., 12,8 mill.

Nossi-Bé. — Mus. Francofurt.

Notis allatis a ceteris speciebus bene distinctus.

3. **Macrocoris Sikoræ** n. sp.

Supra sat convexus, ovalis, sordide testaceus, capite et pronoto fusco-conspersis, illo basi maculis duabus fuscis, hoc apice macula plus minusve distincte W-formi notato, scutello et hemelytris fusco-nigris, illo basi interdum vage lutescente, embolio basin versus paullo dilutiore, pectore, macula magna triangulari postica laterali propleurarum excepta, fusco-castaneo, angulis apicalibus segmentorum abdominalium late fuscis, connexivo superne raro fere toto fusco. Caput transversum, apice pronoti haud latius, subtiliter subruguloso-punctulatum. Pronotum apice inter oculos sinuatum, lateribus rotundatum, latitudine maxima paullo ante basin sita, apicem versus fortius basin versus levissime angustatum, nonnihil ante basin transversim leviter impressum, impressione latera non attingente, angulis apicalibus medium oculorum distinctissime superantibus, disco subtiliter ruguloso-punctato, apice medio pone basin capitis et basi transversim strigoso. Limbus ventralis glaber,

subtiliter transversim strigosus, angulis apicalibus segmentorum omnium (primo excepto) leviter prominulis. Pedes sordide virescentes, raro testacei, femoribus anticis parce fusco-punctatis. — Long., 15 mill.

Forma macroptera: hemelytra apicem abdominis attingentia, corio basin segmenti quinti connexivi attingente, membrana corio tertia parte breviore.

Forma brachyptera: hemelytra abdomine paullo breviora, corio apicem segmenti quinti connexivi attingente, membrana corio circiter quadruplo breviore.

Antananarivo (F. Sikora, No. 114). — Coll. mea.

Species insignis, maxima in hoc genere. Latera corporis haud continuatim rotundata, sed inter basin corii et angulos basales pronoti sat profunde, inter angulos apicales pronoti et oculos leviter incisa.

4. **Macrocoris distinctus** n. sp.

Ovalis, convexus, lurido-testaceus, capite basi et pronoto dense fusco-maculatis et conspersis, scutello et pectore, macula magna triangulari postica laterali propleurarum excepta, nigris, hemelytris et apice segmentorum connexivi fuscis, clavo toto et corio intus vage luteo-variegatis, embolio apice excepto testaceo, limbo interno et apicali membranæ cinerascente. Caput subtilissime punctulatum, apice pronoti haud latius. Pronotum apice inter oculos leviter sinuatum, lateribus rotundatum, antrorsum sat fortiter angustatum, angulis apicalibus medium oculorum paullo superantibus, disco dense punctulato, triente basali impunctato sed subtilissime transversim striguloso. Limbus ventralis glaber, angulo apicali segmenti quarti leviter prominulo. Pedes testacei, femoribus anticis parce fusco-punctatis. — Long , 7,5 mill.

Antananarivo (F. Sikova, N° 37). — Coll. mea.

5. **Heleocoris nossibeanus** n. sp.

Ovalis, fuscus, capite, pronoto, macula laterali subbasali apiceque scutelli, embolio (apice excepto), pectore pedibusque luride testaceis, capite basi et medio ac pronoto lateribus et basi exceptis dense fusco-conspersis, hemelytris minute luteo-conspersis. Caput læve, longitudine fere duplo et dimidio latius, oculis antice convergentibus. Pronotum latitudine plus quam

duplo brevius, dense subtiliter punctulatum, basi transversim subtilissime strigulosum, antrorsum leviter angustatum, lateribus leviter rotundatis, angulis posticis rotundatis, retrorsum non prominulis. Abdomen subtus dense brevissime pallido-pubescens, limbo anguste glabro, ipso margine dense brevissime setuloso et subtus subtiliter crenulato, segmentis ultimo ventrali et genitali medio dense longe adpresse ochraceo-pilosis. — Long., 7,8-8,5 mill.

Nossi-Bé. — Mus. Francofurt.

H. obliquato Spin. indico affinis, sed paullo angustior, pronoto antrorsum paullo minus angustato, capite paullo latiore, scutello prope angulos basales maculato, segmentis anterioribus ventris medio pubescentia longa destitutis distinctus.

Fam. **Belostomidæ.**

6. **Appasus quadrivittatus** n. sp.

Ovatus, luride argillaceus, embolio paullo dilutiore, capite basi medio et macula utrinque ante oculos, pronoto ante impressionem transversam et imprimis apice medio, scutello parte apicali excepta, vitta clavi ab apice paullo ultra medium extensa, vittaque lata corii margini interiori approximata fuscis. Caput medio remote punctatum, inter puncta subtiliter irregulariter strigulosum, lateribus densius punctatum. Pronotum lateribus vix sinuatum, dense subtiliter ruguloso-punctatum, pone impressionem transversam paullo remotius punctulatum, vix rugulosum. Scutellum rugulosum, parte apicali punctulatum, ad summum apicem rugis nonnullis transversis præditum. Hemelytra modice dense punctulata, clavo basin versus et exocorio densius punctulatis, membrana laxissime reticulata, cellulis circiter octo instructa. Pars lateralis ventris vitta percurrente pallido-sericea trientem mediam hujus partis occupante instructa, intra et extra hanc vittam glabra, nitida, parce punctulata. Pedes concoloriter punctati, nitidi. — Long., 14-14,5 mill.

Antananarivo (F. Sikora, N° 20). — Coll. mea.

Vittis binis latis bene determinatis fuscis hemelytrorum, cellulis pauculis membranæ pilositateque partis lateralis ventris a ceteris speciebus facillime distinctus.

BIBLIOGRAPHIE

The Zoological Record for the years 1888-1892. Insecta. By D. Sharp. London, 1889-1893.

De cet important recueil, commencé en 1864, le XXIXe volume a récemment paru. C'est un ouvrage devenu absolument indispensable à qui s'occupe d'entomologie; car il est aujourd'hui très difficile de se tenir au courant des travaux publiés dans un nombre de journaux toujours croissant. La partie entomologique du « Record », auparavant rédigée par plusieurs auteurs, est depuis quelques années due à M. Sharp seul.

Le nombre des travaux entomologiques publiés dans chacune des dernières cinq années est de 1,000 environ. A peu près 700 genres nouveaux et 6,000 espèces nouvelles d'insectes ont été décrits par an. Le grand nombre d'insectes australiens décrits dans les journaux scientifiques de Sydney, d'Adelaïde et de Brisbane est particulièrement remarquable.

La promptitude de la publication du « Record » ne peut qu'augmenter sa valeur. Le volume pour 1892 a paru en août 1893.

E. BERGROTH.

LYGAEIDAE TRES PALAEARCTICAE

Descriptæ ab

O. M. REUTER.

---

1. **Aphanus (Aphanus) consimilis** n. sp.

Angustulus, cum antennis totis pedibusque niger, ipso apice femorum, tibiis tarsisque fuscis vel nigro-fuscis; pronoto limbo laterali usque ad apicem loboque postico, hoc antice arcuatim, hemielytris, limbo basali prosterni, limbo apicali metapleurarum maculisque parvis pectoris ad coxas griseo-flaventibus; pronoti lobo postico lateribus exceptis nigro-punctato et-conspurcato, angulis posticis pallidis; hemielytris nigro-punctatis, limbo scutellari clavi, macula oblonga anguli interioris corii suturaque membranae nigris; membrana nigra, gutta apicali alba; lobo antico pronoti limbo laterali testaceo angusto. — Long., 8 1/3 mill.

Patria: Turkestan; communicavit D. Dr Staudinger (coll. auctoris).

Ab *A. vulgari* Schill., cui primo intuitu sat similis, limbo laterali pronoti usque ad apicem testaceo, macula anguli interni corii aliter conformata, colore pedum divergens. *A. inarimensi* Costa affinis, multo tamen major, macula anguli interioris corii oblonga, corio fere usque ad apicem nigro-punctato macula alba laevigata destituto, pronoto versus apicem fortius angustato, limbo laterali adhuc angustiore, angulis posticis concoloribus, antennisque longioribus divergens. Ab *A. pineti* H.-S. pronoti limbis lateralibus multo angustioribus margine rectis mox distinguendus. Antennae articulo secundo capitis longitudine. Pronotum basi quam apice circiter 3/5 latius, lateribus versus apicem sat fortiter angustatis, subrectis, solum apice curvatis, disco antico lateribus sat dense punctato. Scutellum totum nigrum. Clavus triseriatim punctatus, serie intermedia versus marginem scutellarem curvata. (Pedes postici in exemplo desunt.)

2. **Dieuches Schmitzi** n. sp.

Niger, antennis, rostro, marginibus lateralibus explanatis pronoti saltem medio, punctis duobus ante medium apiceque scutelli, clavo et corio, membrana macula sat magna apicali, parvula ad apicem corii lineolisque basalibus venarum, maculis exterioribus acetabulorum posteriorum, margine postico metastethii, maculis marginalibus oblongis connexivi pedibusque stramineis; antennis apicibus articulorum articuloque quarto fuscis, hoc basi pallido-annulato; rostro articulo primo interdum maxima parte infuscato; pronoto lobo postico nigro-fusco-ferrugineo-, vel testaceo-variegato, margine apicali interdum lineolis duabus transversis pallidis; hemielytris limbo laterali excepto nigro-fusco-punctatis, clavo macula basali vel subbasali parteque apicali ad maximam partem fuscis vel hac fusco-vittata, corio magis minusve fusco-lineata, fascia pone medium, sutura membranæ apiceque nigris, fascia interne cum margine apicali nigro confluente; coxis nigris; femoribus anticis circiter quarta basali parte excepta, intermedis 1/3 vel 2/5 apicalibus, posticis 2/5 vel dimidio apicali nigris, tibiis apice fuscis, tarsis apice leviter fuscescentibus; mesosterno mutico. — Long., ♂ 9 mill.

Patria: Madera, D. Schmitz (coll. auctoris).

D. syriaco Dohrn colore hemielytrorum et præcipue membranæ similis, sed multo minor, pronoto lateribus saltem medio basique

femorum anticorum pallidis. A *D. armipede* F. statura minore, colore hemielytrorum et pedum, a *D. annulato* Sign., cui marginibus lateralibus pronoti apicem versus fuscis similis, statura minore antennisque ad maximam partem pallidis, ab hoc, *D. umbrifero* Stål et *scioensi* Leth., cui longitudine similis, etiam colore hemielytrorum et pedum distinctus. Antennæ articulo primo fere dimidio apicali apicem capitis superante. Pronotum paullo longius quam postice latius, postice quam antice saltem dimidio latius, lateribus non nisi medio omnium obsoletissime sinuatis. Membrana apicem abdominis attingens. Femora antica inferne utrinque spinulis compluribus et antice apicem versus spina majore armata. Tibiæ anticæ inferne denticulis instructæ.

3. **Drymus confinis** n. sp.

Obovatus, fusco-ferrugineus, opacus, marginibus lateralibus pronoti basique hemielytrorum sordide pallide flavo-testaceis, hac ferrugineo-variegata; membrana venis pallidis; capite latitudini cum oculis æque longo; antennis pilis semiadpressis pilosulis, articulo secundo capite distincte longiore; pronoto latitudine postica paullo breviore, versus apicem levissime angustato, lateribus rectis ante apicem fortius curvatis, disco antico subtiliter, disco postico scutelloque fortius punctatis; pedibus subtilissime adpressim pubescentibus, femoribus tibiis obscurioribus, tibiis anticis feminæ leviter curvatis; ventre opaco, densissime subtilissime punctulato, subtiliter sericeo-pubescente. — Long., ♀ 6 mill.

Patria: Algeria, Edough, communicavit D. Dr Puton (coll. auct.).

Statura obovata coloreque hemielytrorum *Dr. brunneo* Sahlb. simillimus, divergit tamen corpore superne magis opaco et distincte subtilius punctato, capite antennisque distincte longioribus, pronoto breviore, distincte transverso, lateribus rectis solum apice curvatis, etiam disco antico fusco-ferrugineo, tibiis anticis feminae paullo distinctius curvatis. A *Dr. sylvatico* F. magnitudine, colore, pronoti lateribus medio rectis longe diversus. Caput fuscum, dense subtiliter punctatum. Pronotum pone medium transversim leviter impressum. Corium versus apicem obsoletius punctatum, vena interiore pone medium vitta fusca notata.

NOTICE SUR UNE COLLECTION DE MUTILLES DE L'ABYSSINIE MÉRIDIONALE

Par Ernest ANDRÉ.

M. Alfred Ilg, ingénieur suisse au service du roi d'Abyssinie Ménélik II, a récolté, dans les environs de Harar (Abyssinie méridionale), divers insectes parmi lesquels se trouvaient quelques Mutillides dont je dois la possession à mon excellent collègue, M. le Dr Aug. Forel, de Zurich.

Cette petite collection comprenant plusieurs formes et variétés nouvelles, j'ai cru utile d'en donner ici le catalogue, avec la description des espèces inédites, pour servir de contribution à la faune entomologique d'une partie encore insuffisamment explorée du continent africain.

1. *Mutilla tricolor* Klug ♀.
2. *Mutilla conjuncta* Klug ♀.

3. **Mutilla rufipes** Latr. var. **tropicalis** nov. var.

♀. L'unique exemplaire que j'ai sous les yeux est absolument semblable au type européen, sauf que la tête est d'un rouge sombre comme le thorax. Les pattes et les deux tiers apicaux du funicule sont d'un brun foncé. L'aire pygidiale, presque lisse et luisante, rapproche cette variété de la *M. subcomata* Wesm., mais elle n'a pas la forme courte et ramassée de la *subcomata* qui, sous ce rapport, rappelle plus la *montana* Panz. que la *rufipes*. La *M. subcomata* me paraît d'ailleurs encore être une espèce litigieuse, dont la validité aurait besoin d'être plus nettement démontrée, surtout en présence des variations considérables qu'offrent les deux sexes des *M. rufipes* et *montana*.

La *M. rufipes* paraît être une espèce répandue dans la majeure partie de l'Ancien Continent. Je la connais de toute l'étendue de la région paléarctique, de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique équatoriale.

4. *Mutilla ellipsifera* Gribodo.
5. *Mutilla quadripunctata* Ol.
6. *Mutilla interrupta* Klug.

7. **Mutilla spiculifera** nov. sp.

♀. Tête, mandibules (sauf l'extrémité qui est noire), antennes, thorax et pattes d'un ferrugineux clair ; abdomen noir en dessus, rougeâtre en dessous, pygidium d'un rouge un peu doré. Second segment peu densément revêtu de poils couchés d'un brun rougeâtre et orné, à sa base, de deux taches horizontales, assez grandes, arrondies, mais peu nettement circonscrites, et formées de pubescence d'un jaune soyeux ; une bande de semblable pubescence couvre la majeure partie des troisième et quatrième segments ; le cinquième et le sixième sont ciliés de poils de même couleur ; la tête, le thorax, les côtés et le dessous de l'abdomen, ainsi que les pattes, sont plus ou moins revêtus de poils jaunâtres, plus couchés en dessus, plus hérissés en dessous et sur les pattes.

Tête transversale, de la largeur du thorax, assez fortement réticulée-ponctuée : mandibules robustes, terminées en pointe mousse et inermes à leur bord interne ; troisième article des antennes à peu près une fois et demie aussi long que le quatrième ; yeux grands, ovales, un peu plus longs que l'espace occupé derrière eux par le vertex. Thorax quadrangulaire, un peu plus large en arrière qu'en avant, ses bords latéraux légèrement concaves ; il est fortement ponctué-réticulé sur le dos, presque lisse sur les flancs, verticalement et nettement tronqué en arrière avec le bord supérieur de la troncature armé d'environ huit fortes épines mousses dirigées en arrière. Premier segment de l'abdomen un peu moins large que le suivant, mais s'unissant à lui sans étranglement ; il est muni en dessous d'une carène qui se termine en avant par une dent. Second segment avec une ponctuation assez fine et médiocrement serrée en dessus, très éparsement ponctué en dessous ; segment anal muni d'une aire pygidiale distincte, en ellipse allongée et couverte de stries régulières et divergentes de chaque côté d'une ligne médiane ; épines des tibias rougeâtres ; éperons pâles. — Long., 6 1/2 mill.

Ressemble à *M. pectinata* Rad. et Sich., mais elle est plus petite ; la tête est entièrement d'un ferrugineux clair comme le thorax, les antennes et les pattes ; les taches du second segment abdominal sont plus grandes, moins éloignées de la base ; les bandes des troisième et quatrième segments ne sont pas interrompues et le premier segment ne porte pas de bande à son bord postérieur.

Un seul exemplaire.

8. **Mutilla Foreli**, nov. sp.

♀. Tête noire en dessus, d'un rouge sombre en dessous et sur les

côtés, base des mandibules, scape, les deux premiers articles du funicule, thorax et pattes d'un rouge ferrugineux ; le reste du funicule, le sommet des mandibules et l'abdomen noirs. Premier segment abdominal orné de deux taches allongées, de poils jaunâtres, qui empiètent sur le second segment ; bord apical de ce dernier, ainsi que celui des segments suivants, cilié de poils semblables qui forment, sur les deuxième et troisième segments, une mince bande peu fournie et interrompue au milieu ; dessus de la tête et de l'abdomen hérissé de quelques poils noirâtres ; des poils jaunâtres, plus abondants, se voient en dessous et sur les côtés du corps, ainsi que sur les pattes

Tête arrondie, un peu plus large que longue, à peine aussi large que le thorax, très grossièrement ponctuée-réticulée ; troisième article des antennes à peu près une fois et demie aussi long que le quatrième ; yeux de grandeur moyenne, en ovale court, à peu près aussi longs que l'espace occupé derrière eux par le vertex. Thorax court, quadrangulaire, à côtés parallèles et rectilignes, grossièrement ponctué-réticulé sur le dos, finement rugueux sur les flancs, obliquement tronqué en arrière, mais sans arête nette entre ses faces dorsale et postérieure. Premier segment abdominal s'adaptant régulièrement au segment suivant, sans étranglement, à peine caréné en dessous ; second segment assez fortement et longitudinalement fossulé-réticulé en dessus, fortement ponctué en dessous ; segment anal muni d'une aire pygidiale triangulaire, irrégulièrement ridée sur toute sa surface, sauf à l'extrémité, qui est presque lisse ; épines des tibias rougeâtres, éperons pâles. — Long., 5 mill.

Un seul exemplaire.

9. **Mutilla cristigera** nov. sp.

♀. Tête, mandibules, antennes, thorax, pattes et partie antérieure du premier segment abdominal d'un ferrugineux clair ; le reste de l'abdomen noir, sauf le segment apical qui est d'un rouge sombre Tous les segments abdominaux ciliés de poils jaunâtres à leur bord postérieur ; des poils semblables sont épars sur tout le corps, plus abondants sur l'épistome, le devant et le dessous de l'abdomen et les pattes.

Tête arrondie, à peu près de la largeur du thorax, assez fortement mais peu profondément ponctuée et luisante ; mandibules robustes, noires à l'extrémité, terminées en pointe mousse et dépourvues de dents à leur bord interne ; troisième article des antennes environ une fois et demie aussi long que le quatrième ; yeux petits, ronds, leur diamètre longitudinal au moins deux fois plus court que l'es-

pace occupé derrière eux par le vertex. Thorax quadrangulaire, à côtés parallèles, fortement et rugueusement ponctué-réticulé sur le dos, finement ridé sur les flancs ; il est presque verticalement tronqué en arrière et muni d'un onglet scutellaire peu saillant mais distinct. Abdomen cylindrique, à peine plus large que le thorax, son premier segment chargé en dessus (comme chez les espèces américaines du groupe *M. spinosa* Swed. et *larvata* Klug) d'une arête saillante, transversale, un peu crénelée, qui le divise en deux parties : l'une antérieure verticalement tronquée et l'autre postérieure oblique, aussi large que le segment suivant auquel elle s'adapte sans étranglement ; en dessous, le premier segment est muni d'une carène simple, assez saillante. Second segment à côtés parallèles et presque rectilignes, fortement et longitudinalement ridé-fossulé, luisant, sculpté de même en dessous, mais plus superficiellement. Segment anal muni d'une aire pygidiale distincte, en ellipse allongée, ridée-granulée et mate. Epines des tibias rougeâtres, éperons pâles. — Long., 5 1/2 mill.

Cette espèce paraît voisine de *M. fimbriata* Klug, qui ne m'est pas connue en nature ; mais la forme étroite de son abdomen ne répond pas à la figure de Klug et l'arête transversale de son premier segment n'est pas mentionnée dans la description de cet auteur. MM. Radoszkowski et Sichel, qui ne font guère que reproduire la diagnose de Klug, ajoutent, il est vrai, que le premier segment abdominal est tronqué en avant, mais ne parlent pas non plus de l'arête transverse qui constitue cependant une remarquable particularité.

Un seul exemplaire.

10. **Mutilla ocellata** Sauss. var. **abyssinica** nov. var.

♀. Le seul individu que j'ai sous les yeux est tout à fait identique à un exemplaire de cette espèce que je possède de l'Inde, mais la tête est noire, les antennes et les pattes sont d'un brun foncé. — Long., 7 mill.

11. **Mutilla Ilgi** nov. sp.

♀. Tête, mandibules, scape, base du funicule, thorax et pattes d'un ferrugineux clair ; sommet des mandibules et le reste du funicule d'un brun noir ; abdomen d'un brun foncé, son premier segment ainsi que les quatre segments apicaux et tous les segments ventraux plus ou moins rougeâtres ; second segment orné en son milieu

d'une tache arrondie de pubescence jaunâtre et étroitement cilié de quelques poils de même couleur à son bord apical ; troisième et quatrième segments entièrement recouverts de pubescence jaunâtre, les deux derniers plus éparsement revêtus de poils semblables ; une pilosité dressée, éparse, de même couleur, mélangée de quelques poils brunâtres, se remarque sur tout le dessus du corps, ainsi qu'en dessous et sur les pattes, où la pilosité est un peu plus abondante.

Tête grande, en rectangle transverse. plus large que le thorax, fortement échancrée en arc à son bord postérieur, assez fortement ponctuée et longitudinalement ridée ; mandibules terminées en longue pointe aiguë et munies d'une forte dent à leur bord interne ; troisième article des antennes très allongé, presque trois fois aussi long que le quatrième ; yeux grands, en ovale allongé, situés assez près de l'articulation des mandibules ; leur diamètre longitudinal est un peu plus court que l'espace occupé derrière eux par le vertex. Thorax court, quadrangulaire, à côtés à peu près parallèles ou faiblement divergents en arrière ; ses bords latéraux munis, sur toute leur étendue, de dents saillantes, espacées, mousses et bien distinctes ; le thorax est ponctué et longitudinalement ridé comme la tête, presque lisse sur les flancs qui sont assez luisants et finement pubescents ; il est verticalement tronqué en arrière, avec trois dents spiniformes sur la ligne de jonction de ses faces dorsale et postérieure, l'une médiane, tenant la place de l'onglet scutellaire, et les deux autres latérales, un peu plus petites. Premier segment abdominal court, s'adaptant régulièrement au segment suivant, sans étranglement ; il est dépourvu de carène en dessous, mais muni d'une dent saillante ; second segment finement et longitudinalement ridé-ponctué en dessus, luisant et éparsement ponctué en dessous ; segment anal convexe, lisse au milieu, ponctué sur les côtés, sans aire pygidiale distincte. Epines des tibias rougeâtres, éperons blancs. — Long., 5 mill.

Un seul individu.

Cette petite espèce est facile à reconnaître à sa tête fortement échancrée en arrière et à son thorax denticulé.

12. *Mutilla maura* L. ♀.

Cette espèce, extrêmement variable sous le rapport de sa couleur générale, de sa taille, de la forme et de la dimension de ses taches

abdominales, paraît avoir une aire de dispersion fort étendue. Plusieurs de ses variétés ont donné lieu à la création de fausses espèces, comme l'a déjà fait observer M. Gribodo, et la synonymie de la *M. maura* sera fort compliquée.

Les deux exemplaires d'Abyssinie récoltés par M. Ilg ne se distinguent du type ordinaire d'Europe que par leur petite taille (7 mill.) et par les taches latérales du second segment de l'abdomen qui sont plus arrondies et moins transversales.

13. *Mutilla* sp.? ♂.

Je suis obligé de passer sous silence un mâle, d'ailleurs assez mutilé, qui doit être celui de l'une des espèces énumérées ci-dessus (peut-être de la *M. ellipsifera*), mais dont l'identification est impossible à défaut de capture *in copula*.

14. *Apterogyna Latreillei* Klug. ♀.

ÉTUDES

SUR LA SOUS-FAMILLE DES *PLATASPIDINÆ*,

Par A. L. MONTANDON.

3e NOTE (1).

Niamia Horv.

Ce nouveau genre remarquable que M. G. Horvath, l'éminent hémiptériste hongrois, vient de décrire dans les *Annales du Musée national hongrois* de Budapest (vol. xv, part. 4, 1892, p. 254), est en effet très voisin du genre *Plataspis* Westw., avec lequel il a encore de commun un important caractère : la position des stigmates, très visibles et situés en dedans des côtés subconcaves des segments abdominaux, et non sur la marge abdominale. Ce caractère pourra probablement servir à établir une nouvelle coupe dans cette

(1) Voir *Rev. d'Ent.*, 1892, p. 273 et 294.

sous-famille, où viendront se ranger les genres *Cantharodes* Westw., *Apotomogonius* Montand., *Ceratocoris* White, *Isoplatys* Montand., *Niamia* Horv., *Plataspis* Westw., *Tarichea* Stål, (?) *Calacta* Stål, *Oncylaspis* Stål.

Outre les caractères distinctifs du genre *Niamia* Horv. énumérés par notre savant collègue (*loc. cit.*), on peut ajouter qu'il diffère encore du genre *Plataspis* Westw. par son abdomen canaliculé longitudinalement au milieu.

Plataspis vermicellaris Stål.

La grande tache flave située de chaque côté de l'écusson près de la base, imponctuée chez le type, peut aussi être plus ou moins ponctuée et même disparaître pour faire place à de petites taches flaves plus ou moins vermiculées, semblables à celles du disque de l'écusson ; tous les autres caractères sont ceux du type.

Niam-Niam (Mus. Roy. d'Hist. Nat. de Belgique; Mus. Nat. Hong. Budapest).

Plataspis punctata Leach (*nec* Stål). = **Gambeyi** Montand.

C'est à l'obligeance bien connue de M. Distant, le savant entomologiste anglais, qui a eu l'amabilité de confronter *P. Gambeyi* Mont. avec les types du British Museum, que je dois cette rectification. Stål avait donné à tort ce nom à *P. irrorata* Dall., qui en diffère complètement; la synonymie de cette dernière espèce doit donc être rétablie ainsi :

P. irrorata Dall. Stål, *Hem. Afr.*, 1864, p. 4.
verrucosa Sign.
punctata Stål (*nec* Leach), *Enum. Hem.*, 1876, p. 5.

Plataspis pulchella n. sp.

De forme très élargie, moins convexe que les autres espèces du genre, d'un noir poli, brillant, à ponctuation très fine et espacée sur toute la partie supérieure avec de très petites taches ocreuses brunâtres peu visibles, vermiculées, irrégulières, parsemées sur la tête, le pronotum et la partie antérieure de l'écusson près de la base; des taches de même teinte ocreuse, subarrondies, un peu plus grandes, sur le partie postéreure de l'écusson, et deux taches allongées, flaves-jaunâtres pâles, latérales, une de chaque côté sur la

marge près de la base de l'écusson. Tête aussi large que la moitié de la largeur du pronotum en arrière, arrondie de chaque côté au devant des yeux, tronquée, droite en avant, avec de petites taches plus ou moins confluentes le long de la base, devant le côté interne des yeux et autour du tylus; ce dernier noir, à extrême sommet brunâtre. Pronotum assez rétréci en avant; expansions latérales médiocres à côtés latéraux semicirculaires. Ecusson très élargi postérieurement, à déclivité postérieure abrupte, très obtusément arrondi en arrière; à ponctuation très faible, à peine un peu mieux marquée sur les côtés latéraux; calus huméraux presque nuls. Partie visible de la corie noire avec une tache jaune brunâtre à l'angle antérieur externe. Dessous de la tête noir, avec une bordure jaune le long de la base, élargie sur la région rostrale et de chaque côté devant le bord interne des yeux. Rostre jaunâtre, noir à l'extrémité; antennes courtes, les deux premiers articles jaunâtres, le troisième brunâtre, les deux derniers noirs. Poitrine d'un jaune grisâtre, mate; dessous des expansions latérales du pronotum noir avec quelques petites taches jaunâtres sur la surface et une plus grande tache jaunâtre à la partie postérieure de leur côté interne. Fémurs jaunâtres, tibias et tarses d'un brun de poix. Abdomen jaune brunâtre ocreux avec les sutures, une ligne transversale sur le milieu de chaque segment n'atteignant pas le milieu de l'abdomen, et une large bande médiane longitudinale, noires. Extrême bord extérieur de l'abdomen étroitement noir, entrecoupé de jaunâtre vis-à-vis des sutures des segments. Pièce génitale ♂ brunâtre foncée avec le centre plus clair. — Long., 8 1/2; larg. max. de l'écusson, 9 millimètres.

Gabon. Un seul exemplaire ♂; ma collection.

Cette espèce est assez voisine comme forme de *P. punctata* Leach *nec* Stål (*Gambeyi* Mont.); elle s'en distingue par sa taille plus faible, sa ponctuation encore plus superficielle et ses taches pâles sur les bords latéraux de l'écusson; elle ne saurait non plus être confondue avec *P. plagifera* Reut. et *P. guttulata* Montand., qui sont beaucoup plus convexes Cette nouvelle espèce est la plus petite et la moins convexe du genre, c'est aussi une des plus élargies en arrière proportionnellement.

Handlirschiella emarginata Montand.

Rev. d'Ent., 1892, p. 296.

Un certain nombre d'exemplaires des deux sexes de cette inté-

ressante espèce ont été reçus du Gabon par MM. Staudinger et Bang Haas, qui l'ont répandue dans les collections.

La ♀ a la tête plus développée, plus prolongée en avant que celle de la ♀ de *H. ænea* Montand.; le bord antérieur des joues est doublement sinué sur les côtés et aussi à l'extrémité, relevé tout autour, ce qui rend ces joues légèrement concaves supérieurement avec un enfoncement plus accusé au devant du tylus où elles s'avancent, légèrement valvantes, sur une longueur égale à celle du tylus; l'écusson est très obtusément sinué devant les pièces génitales. — Long., 9 1/2-10; larg. max. de l'écusson, 6 1/2-6 3/4 mill.

Les autres caractères sont semblables à ceux du ♂.

Coptosoma uniforme n. sp.

Subarrondi, d'un flave pâle, densément couvert de petits points enfoncés brunâtres sur toute la partie supérieure, sauf la tête. Tête flave, très large, très peu proéminente au devant des yeux, joues très convergentes devant le tylus subitement rétréci et acuminé à son extrémité, où il atteint cependant le bord antérieur de la tête; yeux transverses. Extrême bord antérieur des joues très étroitement noir, une petite tache brune à la base du tylus et quatre petites taches brunâtres à la base de la tête, une de chaque côté sur la région des ocelles, et deux autres annulaires, allongées en avant, entre les précédentes. Pronotum flave avec une bande transversale brune ondulée sur les cicatrices, interrompue au milieu, ponctuation brune très fine au devant et latéralement en arrière de la bande transversale; extrême bord antérieur du pronotum très étroitement noir; ponctuation brune assez régulière sur toute la surface du pronotum en arrière de la bande des cicatrices, sans trace de sillon transversal; dilatations latérales antérieures étroites, séparées du disque du pronotum par un trait oblique enfoncé, noir. Ecusson assez uniformément ponctué de brun sur toute sa surface, obtusément échancré à l'extrémité chez les ♂, arrondi postérieurement chez les ♀. Deux petits espaces pâles, imponctués, à la base de l'écusson, un de chaque côté; callosité basilaire nulle. Dessous de la tête et des marges du pronotum, antennes, rostre et pattes jaunâtres : tibias sillonnés. Poitrine grisâtre. Abdomen avec une large bande noire longitudinale sur la ligne médiane, envoyant sur la partie antérieure de chacun des segments des rayons noirs n'atteignant pas la marge abdominale; cette marge est jaune ainsi que les côtés de l'abdomen avec une petite tache brune sur les stigma-

tes et un petit trait noir au côté interne sur chaque segment. Pièce génitale ♂ noire, arrondie, un peu plus étroite que la tête entre les yeux, avec une tache centrale et la bordure externe jaunes, ♀ noire brunâtre avec la bordure externe jaune. — ♂. Long., 3 2/3; larg., 3 1/2 mill. — ♀. Long., 4 1/4; larg., 4 mill.

Java: Buitenzorg, Batavia (collections de M. L. Lethierry, du Musée civique de Gênes, du Musée de Stockholm et la mienne).

Cette espèce appartient à la division C Stål du genre *Coptosoma* (*Enum. Hemipt.*, 5, p. 10); de taille plus faible que *C. angulare* Stål et plus forte que *C. conviva* Stål. elle diffère de toutes les deux par sa ponctuation plus dense et plus régulièrement repandue sur toute la partie supérieure. Elle constitue avec ces deux espèces, la suivante et *C. marmoratum* Vollenh., un groupe spécial de cinq espèces, facilement reconnaissable à la forme de la tête, semblable dans les deux sexes, aussi ou presque aussi large avec les yeux que la moitié de la largeur du pronotum en arrière; à joues convergentes, très peu proéminentes et très obtusément arrondies au devant des yeux, ces derniers moins arrondis, plus transverses que chez les autres divisions du genre *Coptosoma*.

Coptosoma gravidum n. sp.

De forme presque carrée avec les côtés antérieurs et postérieurs subarrondis; d'un jaunâtre sale, recouvert sur presque toute la partie supérieure d'une ponctuation dense et brune formant des nébulosités au milieu de la base de l'écusson et transversalement sur le milieu du disque de celui-ci. Tête très large, jaunâtre, très peu proéminente au-devant des yeux; joues très convergentes devant le tylus subitement rétréci et acuminé à son extrémité, qui atteint cependant le bord antérieur de la tête; yeux transverses; extrême bord antérieur des joues ainsi que le long des sutures du tylus très étroitement noir; quelques très faibles points enfoncés, brunâtres, sur les joues et une petite tache vague au milieu de leur surface; une petite tache brunâtre recouvre la base du tylus; base de la tête avec quatre taches subtriangulaires acuminées en avant, une de chaque côté sur la région des ocelles et deux autres entre les précédentes, ces dernières englobant un petit point jaune avant leur sommet. Pronotum jaunâtre avec une bande brunâtre transversale, en circonflexe de chaque côté sur les cicatrices, ininterrompue au milieu, où elle envoie en arrière une courte ligne longitudinale de même couleur. Extrême bord antérieur du pronotum

très étroitement noir et une ligne noire de points enfoncés à la partie interne des dilatations latérales qui sont jaunâtres, imponctuées et très étroites. Ponctuation brune assez régulière sur toute la surface du pronotum, un peu plus fine au-devant de la bande transversale et à points plus ou moins en ligne transversale immédiatement après la bande brune antérieure. Ponctuation de l'écusson très dense, une petite nébulosité brunâtre subarrondie au milieu de la base et une bande transversale brunâtre, nébuleuse, au milieu même de son disque, affectant la forme d'un W très évasé à jambages mal limités, surtout en avant. Ecusson ♂ très obtusément sinué devant la pièce génitale, arrondi postérieurement chez la ♀. Dessous de la tête et des marges du pronotum jaunes ainsi que les antennes, le rostre et les pattes; tibias sillonnés. Poitrine grisâtre; disque de l'abdomen noir avec une grande tache jaunâtre sur les côtés de chacun des segments, englobant un trait transversal noir un peu grossi vers son extrémité interne et une tache subtriangulaire brunâtre foncée sur la région des stigmates; marge jaune. Pièce génitale ♂ arrondie, plus étroite que la partie interoculaire de la tête, brunâtre avec un point jaune au milieu; ♀ noire à la base, jaune à l'extrémité. — Aussi large que long, 3 1/2-3 3/4 mill.

Java (collection Signoret, K. K. Hof Museum de Vienne); Tonkin (ma collection).

Cette espèce diffère de *C. angulare* Stål et *C. conviva* Stål pour les mêmes motifs que la précédente, de laquelle elle s'éloigne par sa forme moins arrondie, plus large postérieurement, par le petit trait longitudinal brun derrière la bande transverse du devant du pronotum et les nébulosités de l'écusson, qui ressemblent un peu à celles de *C. marmoratum* Vollenh.; mais cette dernière espèce, que je ne connais pas en nature, est sensiblement plus grande; l'auteur lui attribue 4-4 1/2 mill. et les taches noires qui ornent la base de son pronotum la distinguent facilement.

Coptosoma denticeps n. sp.

Bronzé foncé, quelque peu violacé ponctué sur toute la partie supérieure; bordure intramarginale des dilatations latérales du pronotum, quatre taches de chaque côté sur la base de l'écusson, côtés latéraux de ce dernier avec un liseré intramarginal plus ou moins interrompu postérieurement, trois premiers articles des antennes et pattes, sauf la base des fémurs, rougeâtres. Tête bronzée très

foncée, presque noirâtre, très obtuse en avant, très peu proéminente; joues convergentes, légèrement valvantes devant le tylus dilatées latéralement et prolongées de chaque côté en une petite dent qui s'avance transversalement devant les yeux; ces petites dilatations assez fortement ponctuées un peu ridées, disque de la tête et vertex presque lisses; ocelles peu visibles, assez éloignés des yeux. Pronotum sans trace de sillon transversal, à côtés latéraux très fortement dilatés et prolongés de chaque côté en avant jusqu'au niveau de la petite dent latérale de la tête au-devant des yeux; ces dilatations latérales avec un étroit liseré jaunâtre orangé intramarginal en dedans de l'extrême bord extérieur très étroitement noir; deux taches jaunes orangées de chaque côté au côté interne de la dilatation, une au bord postérieur touchant la marge latérale du pronotum, l'autre à la partie antérieure, arrivant au niveau du côté externe de l'œil, mais n'atteignant pas le bord antérieur du pronotum. Deux taches semblables aux précédentes, une de chaque côté du milieu sur le bord antérieur du pronotum, qui reste très étroitement noir devant les taches, et une autre tache arrondie de même couleur de chaque côté sur le disque. Ecusson avec quatre taches basales subarrondies, semblables à celles du pronotum, deux de chaque côté, et une bordure intramarginale très étroite de même couleur orangée, n'atteignant pas la base et largement interrompue à l'extrémité de l'écusson dans les deux sexes. Echancrure de l'extrémité de l'écusson au-dessus des pièces génitales obtuse chez le ♂, presque nulle chez la ♀. Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, dessous des dilatations du pronotum étroitement marginé de jaunâtre et une large bande jaunâtre sur le bord postérieur du prosthetium. Marge abdominale largement jaunâtre, englobant les stigmates recouverts d'un point noir; deux petites taches jaunâtres sur le bord externe des segments de l'abdomen. Pattes jaunes-rougeâtres, fémurs rembrunis vers la base, tibias sillonnés. Rostre brun foncé; les trois premiers articles des antennes rougeâtres, les deux suivants rembrunis. — Long., ♂, 4 1/3-4 1/2; ♀, 5-5 1/2 mill.; larg., ♂, 4 1/5-4 1/2; ♀, 4 2/3-5 mill.

Indes-Orientales, sans indication plus précise (K. K. Hofmuseum de Vienne; Musée National Hongrois de Budapest).

A première vue, cette espèce sera très facilement confondue avec *C. duodecimpunctatum* Germ., dont la forme, le dessin et la couleur sont à peu près identiques. La ponctuation plus forte et plus dense sur toute la partie supérieure, les dents latérales de la tête, les marges dilatées du pronotum plus étendues, surtout en avant, et

le limbe jaunâtre de l'écusson plus étroit, parfois à peine visible et toujours largement interrompu postérieurement, sont des caractères qui permettront de séparer facilement cette nouvelle espèce de sa voisine *C. duodecimpunctatum* Germ., auprès de laquelle elle devra se ranger en compagnie de *C. Lethierryi* Montand.

Coptosoma hirsutum n. sp.

Brunâtre, densément couvert sur toutes les parties du corps de longs poils mous d'un roux doré. Tête étroite, assez proéminente au-devant des yeux, où les joues assez fortement ponctuées, ornées de longs poils et légèrement convergentes vers le sommet, s'avancent environ de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil ; tylus lisse, plus foncé et un peu plus court que les joues, légèrement rétréci à l'extrémité, où le bord antérieur de la tête paraît échancré. Pronotum brunâtre, assez densément couvert de poils roussâtres, finement et densément ponctué, traversé longitudinalement au milieu par une étroite ligne jaunâtre pâle et lisse allant du bord antérieur au bord postérieur. La teinte brune est un peu plus claire sur le devant et les marges latérales, ces dernières sont fortement dilatées et ponctuées sur toute leur surface ; côtés latéraux du pronotum fortement sinués derrière les dilatations. Ecusson à callosité basilaire très large, mal accusée postérieurement, avec une tache claire mal délimitée de chaque côté et une ligne étroite, jaunâtre, longitudinale sur le milieu, en prolongement de celle du pronotum. Pilosité plus longue et plus dense, surtout sur les côtés de la partie postérieure de l'écusson ; celui-ci assez élargi en arrière et plus clair, presque jaunâtre au-dessus des pièces génitales. Dessous du corps brunâtre, plus foncé sur la poitrine, plus clair sur les côtés de l'abdomen, également couvert de poils roussâtres plus courts que ceux de la partie supérieure. Antennes et pattes jaunâtres, poilues, tibias sillonnés. — ♂ et ♀, 4-4 1/3 mill. de longueur comme de largeur postérieurement.

Gabon (ma collection).

Cette espèce vient se placer près des *C. Murrayi* Sign. et *C. pilosulum* Montand.

Coptosoma subsimile n sp.

Noir, brillant, légèrement bronzé, très finement ponctué, presque

lisse, surtout sur le disque du pronotum et de l'écusson. Tête assez proéminente; joues jaunes avec le bord extérieur noir, prolongées droites de chaque côté au-devant des yeux, subtronquées et faiblement sinuées au milieu en avant, où elles sont légèrement valvantes devant le tylus; les bords quelque peu relevés sur tout le pourtour au-devant des yeux, ce qui donne une certaine concavité à la partie supérieure de la tête. Côtés latéraux du pronotum avec un liseré intramarginal jaune, l'extrême bord restant très étroitement noir; une seconde ligne latérale jaunâtre, fine, s'étendant obliquement à la partie interne des dilatations, depuis leur extrémité postérieure jusque sur le devant du pronotum, où elle s'incline pour suivre la marge antérieure en dedans du bord extérieur toujours étroitement noir, interrompue au milieu du bord antérieur et quelquefois aussi très étroitement au niveau du milieu des dilatations. Les expansions latérales sont confusément et finement ponctuées. Sillon transversal du pronotum faible, mais visible, finement ponctué; devant ce sillon, deux ou quatre fines linéoles jaunâtres transversales sur une seule ligne, rappelant exactement, quoique très atténuées, les linéoles du disque du pronotum chez *C. pictulum* Stål. Ces linéoles se rejoignent probablement chez certains exemplaires et doivent former une ligne transverse ininterrompue: elles disparaissent quelquefois complètement chez des exemplaires, dont les joues sont aussi presque entièrement noires, avec un petit point jaune au-devant des yeux (var. *adumbratum* Montand.). Ecusson à callosité basale très peu proéminente, large, arrêtée en arrière par une très fine ligne enfoncée, avec une petite tache jaune de chaque côté près de ses extrémités. Un fin trait jaune transversal de chaque côté le long de la base en dehors de la callosité. Limbe jaune intramarginal de l'écusson étroit et n'atteignant pas tout à fait la base. Extrémité de l'écusson assez fortement échancrée chez le ♂, arrondie chez la ♀. Dessous du corps noir, marge de l'abdomen jaune étroitement interrompue en noir vis-à-vis de la suture des segments; un petit trait oblique jaune sur les côtés de chacun des segments. Pièce génitale ♂ arrondie, grande, aussi large que la tête entre les yeux, noire, bordée de jaune avec un point jaune vers le centre. Antennes, rostre et pattes jaunâtres, base des fémurs rembrunie, tibias non sillonnés. — Aussi long que large, 3 1/4 mill.

Condi (Afrique occidentale?); chutes de Samlia, riv. N. Gamic (*Mocquerys*); Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, un exemplaire ♀, avec les quatre linéoles transversales sur le disque du pronotum; un autre exemplaire ♀ avec seulement deux linéoles transversales sur le disque du pronotum; trois exempl., ♂ ♀ var. *adumbratum* Montand.

Cette espèce est très voisine de *C. pictulum* Stål, dont elle a à peu près exactement la forme de la tête et la disposition des couleurs ; cependant, chez *C. subsimile* mihi, la taille est un peu plus faible, la tête très légèrement moins proéminente, la ponctuation plus superficielle, le sillon transversal du disque du pronotum moins accentué et les linéoles et taches jaunes très rétrécies et moins étendues, comme le limbe jaune de l'écusson qui n'atteint pas tout à fait la base. Par ce dernier caractère et l'absence de linéoles sur le disque du pronotum chez la variété, la forme des joues valvantes devant le tylus, cette espèce fait le passage à *C. inclusum* Stål, qui doit être réuni au même groupe que les *C. pictulum* Stål et *subsimile* Montand.

J'ai examiné l'unique exemplaire ♂ de *C. pictulum* Stål, qui a servi pour la description ; il fait partie de la collection Signoret actuellement au K. K. Hofmuseum de Vienne. L'auteur lui avait attribué 4 millimètres de longueur et largeur ; l'insecte que j'ai eu sous les yeux, d'ailleurs bien conforme à la description, n'a que 3 3/4 mill. de longueur et 3 2/3 mill. de largeur.

Coptosoma Falloui n. sp.

Noir, légèrement bronzé, très convexe, avec la partie antérieure du pronotum largement jaunâtre et parsemé sur tout le reste de la partie supérieure de petites taches jaunes irrégulières et plus ou moins confluentes. Tête jaunâtre, étroite, joues avancées au-devant des yeux un peu plus de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil, convergentes et confluentes au sommet devant le tylus légèrement raccourci. Extrême bord des joues très étroitement noir et une tache de même couleur sur la base du tylus ; base de la tête avec deux taches noires triangulaires sur la région des ocelles, confluentes au milieu. Bords antérieur et latéraux du pronotum très étroitement noirs ; partie antérieure jaune, lisse, traversée transversalement par une ligne noire brisée, sinueuse, deux fois interrompue vers le milieu, double sur la région des cicatrices, la petite ligne antérieure ne se rejoignant pas nettement avec la branche latérale extérieure. Dilatations latérales du pronotum amples, irrégulièrement ponctuées, la ponctuation plus dense à leur partie interne couverte d'une tache noire irrégulière s'étendant obliquement sur la partie intérieure des dilatations, mais n'atteignant pas en arrière le bord latéral du pronotum. Partie postérieure du pronotum finement ponctuée, noire-bronzée avec de petites taches jaunes éparses, irrégulières et par places plus ou moins confluentes, surtout en avant. Ecusson noir-bronzé, ponctué, avec un limbe jaune intramarginal

n'atteignant pas toujours jusqu'à la base et dentelé à la partie interne ; de nombreuses taches jaunes, petites, vermiculées, parsemées sur la surface, un peu plus denses postérieurement ainsi que le long de la base de l'écusson, où elles sont généralement confluentes de manière à former une bande jaune transversale très découpée et irrégulière postérieurement, mais qui peut manquer aussi presque totalement, de même que les petites taches jaunes sur le milieu du disque de l'écusson. Partie visible de la corie jaunâtre. Dessous de la tête et des marges dilatées du pronotum jaunâtres. Antennes et pattes d'un jaune rougeâtre, tibias non sillonnés. Poitrine noire-grisâtre, mate. Abdomen noir brillant, presque lisse, finement strié longitudinalement, avec la bordure extérieure jaune et deux taches de même couleur un peu transversales, la seconde ordinairement plus étroite et plus longue, sur le bord de chaque segment; ces deux taches sont généralement confluentes à leur base extérieure. ♂ et ♀, la pièce génitale ♂ en ovale allongé derrière l'écusson assez profondément échancré. — Long., 4 1/2-4 3/4; larg. max. de l'écusson, 4-4 1/4 mill.

Gabon (collection de M. G. Fallou et la mienne) ; Congo, chutes de Samlia, riv. N. Gamic (*Mocquerys*); Equateur (Van Gele), Mus. Roy. d'Hist. Nat. de Belgique.

Par la forme de sa tête et de ses tibias non sillonnés, cette espèce est très voisine de *C. transversum* Westw., à côté de laquelle elle vient naturellement se ranger; elle en diffère par la taille plus grande, la teinte plus bronzée et par la callosité basale de l'écusson nulle ou presque nulle, tandis qu'elle est au contraire lisse et franchement arrêtée en arrière chez *C. transversum* Westw.

Un exemplaire de cette nouvelle espèce, appartenant aux collections du Mus. Roy. d'Hist. Nat. de Belgique, était étiqueté : *C. sp.?* near *hilaris* Walk. Autant qu'on en peut juger par la description très incomplète donnée par son auteur, cette dernière espèce diffère de *C. Falloui* mihi par l'abdomen entièrement flave, la couleur de la tête plus foncée et la fascie transverse jaune de la base de l'écusson probablement entière.

Coptosoma subcarinatum n. sp.

Flavescent, à ponctuation brunâtre plus ou moins confluente par places, laissant des espaces lisses, très légèrement calleux. Tête petite, yeux globuleux, joues dirigées presque droites au-devant des yeux, non convergentes à l'extrémité, sauf l'extrême sommet qui se recourbe subitement et a l'air de passer en dessous du tylus; ce

dernier à côtés parallèles, aussi large au sommet qu'à la base, atteignant le bord antérieur de la tête. Joues jaunes depuis le niveau du milieu des yeux jusqu'au bord antérieur, qui est très étroitement brunâtre; tylus et base de la tête bruns depuis le niveau du milieu des yeux avec une petite tache jaune subtriangulaire derrière la base du tylus. Pronotum antérieurement avec deux taches brunes transversales en circonflexe, une de chaque côté sur les cicatrices; ces taches ne sont pas confluentes sur le milieu et entre elles passe un petit trait brun longitudinal interrompu au milieu, partant du bord antérieur où il est moins marqué, réduit à quelques petits points et atteignant en arrière la ligne de points transversale du disque du pronotum. Extrême bord antérieur du pronotum très étroitement noir; dilatations latérales pâles avec quelques points épars concolores, bordées intérieurement par une suite de points bruns enfoncés en ligne oblique, pas très régulièrement disposés.. Partie postérieure du pronotum parsemée de points enfoncés bruns, plus ou moins groupés en lignes et laissant entre eux de larges espaces lisses légèrement calleux et une ligne étroite lisse longitudinale sur le milieu. Callosité basilaire de l'écusson large, arrondie aux extrémités, bordée en arrière par une ligne de points bruns enfoncés, interrompue par places, surtout vers le milieu; les extrémités et le milieu de la callosité lisses, des points bruns réunis en nébulosités de chaque côté de la ligne médiane; cette ligne médiane lisse de la callosité se continue sur le disque de l'écusson, presque jusqu'au bord postérieur en s'atténuant en arrière, ayant l'apparence d'une carène lisse. Surface de l'écusson parsemée de points bruns enfoncés, réunis par places en petites nébulosités qui laissent entre elles des espaces flaves, lisses, très légèrement calleux. Dessous de la tête et des marges latérales du pronotum, antennes, rostre et pattes jaunâtres; tibias non sillonnés; poitrine grisâtre, disque de l'abdomen noir; une grande tache jaune sur le bord de chaque segment s'avançant sur le disque et englobant une ligne médiane transversale de points bruns enfoncés; pièce génitale ♀ brune. — Long., 3 1/3; larg., 2 3/4 mill.

Zanzibar (*A. Raffray*), collection de M. Lethierry et la mienne; K. K. Hofmuseum de Vienne (coll. Signoret).

L'exemplaire de Vienne avait été rapporté par feu Signoret au *C. nigropunctatum* Stål, dont on ne saurait l'éloigner, car en effet ces deux espèces ont de commun la forme de la tête et du tylus, les tibias non sillonnés, le même mode de coloration et de distribution de la ponctuation. *C. subcarinatum* Montand. en diffère cependant par la taille plus forte, par les taches de la partie

antérieure du pronotum interrompues au milieu, par la ligne lisse médiane longitudinale et la forme de la callosité basilaire de l'écusson beaucoup plus élargie, moins nettement arrêtée en arrière et ponctuée. *C. nigropunctatum* Stal n'a que 2 1/2-3 millimètres de longueur, la ligne transversale de la partie antérieure du pronotum est plus droite et ininterrompue au milieu, le sillon transversal du pronotum bien accusé par une ligne ininterrompue de points noirs enfoncés ; le bourrelet basal de l'écusson est mieux accusé, mais plus étroit, lisse et sans taches, limité en arrière par une fine ligne enfoncée ininterrompue.

Coptosoma humile n. sp.

Flavescent, à ponctuation noirâtre plus ou moins confluente laissant des espaces lisses légèrement calleux. Tête petite, yeux globuleux, bord antérieur de la tête semicirculaire au-devant des yeux ; joues très légèrement convergentes au sommet ; tylus noirâtre, aussi long que les joues, très peu atténué à son extrémité qui atteint le bord antérieur de la tête. Joues jaunâtres depuis le niveau du milieu des yeux avec l'extrême bord très étroitement brunâtre ; une tache jaune allongée derrière la base du tylus ; une tache brune de chaque côté à la base de la tête, s'étendant en avant sur la région des ocelles. Pronotum flavescent avec l'extrême bord antérieur très étroitement noir ; une large bande transversale entière couvrant la région des cicatrices, sinuée anguleusement à chaque extrémité ; un sillon transversal bien accusé de points fortement enfoncés derrière la bande des cicatrices ; les espaces flaves de la partie antérieure lisses ; une petite ligne médiane longitudinale noirâtre, allant du bord antérieur au sillon transversal. Dilatations latérales arrêtées intérieurement par une ligne oblique irrégulière de points enfoncés noirs. Partie postérieure du pronotum couverte d'une ponctuation noire, irrégulière, plus ou moins confluente, laissant des espaces lisses flaves, légèrement calleux. Ecusson à callosité basilaire faible, mal limitée en arrière par des points enfoncés en ligne irrégulière et interrompue par places ; cette callosité est couverte, comme tout le reste de l'écusson, d'une ponctuation noire irrégulière, formant par places de petites nébulosités qui laissent entre elles des espaces flaves, lisses. Partie antérieure du dessous de la tête et une marge en dessous, au bord des dilatations latérales du pronotum, antennes et pattes jaunâtres ; base de la tête et des fémurs rembrunie ; tibias non sillonnés. Poitrine noire, mate ; abdomen noir brillant, densément ponctué, avec la marge et un trait longitudinal jaunes sur le bord de chaque segment. Pièce géni-

tale ♀ noire avec la bordure postérieure jaunâtre. — Aussi long que large : 3 1/3 mill.

Lux, côtes du Loango (K. K. Hofmuseum de Vienne).

Cette espèce ressemble beaucoup à *C. nigropunctatum* Stål ; mais elle est plus grande et la callosité basilaire de l'écusson ponctuée comme le reste de la surface, les joues très légèrement convergentes au sommet, la coloration de l'abdomen sans irradiations jaunes sur les côtés, l'en distinguent suffisamment. Ce dernier caractère la sépare aussi de *C. subcarinatum* Montand., dont elle diffère en outre par la bande transversale ininterrompue sur la partie antérieure du pronotum et l'absence de ligne flave lisse longitudinale sur le pronotum et l'écusson.

Coptosoma læviusculum n. sp.

D'un flave jaunâtre pâle, lisse, brillant, parsemé de points enfoncés noirs et de taches noirâtres plus ou moins confluentes sur toute la partie supérieure ; dessous noir avec les pattes, antennes, le dessous de la tête et des taches flaves sur les bords latéraux de la poitrine et les côtés de l'abdomen. Tête jaunâtre pâle, petite, étroite, peu proéminente devant les yeux, graduellement rétrécie en avant ; joues légèrement convergentes au sommet, pas plus longues que le tylus, qui est un peu rétréci à son extrémité. Extrême bord des joues, sutures et extrême base du tylus noirs. Partie postérieure de la tête couverte d'une grande tache noirâtre transversale d'un œil à l'autre, s'avançant en lobe arrondi de chaque côté devant la région des ocelles, échancrée au milieu derrière le tylus. Marges latérales et antérieure du pronotum jaunâtres pâles, avec l'extrême bord très étroitement brun-noirâtre. Partie antérieure du pronotum imponctuée, très lisse, jaunâtre, ornée de deux taches en circonflexe d'un noir de poix sur les cicatrices ; dilatations latérales avec une ponctuation assez irrégulière, parfois en partie concolore, mais plus généralement les points enfoncés sont en grande partie d'un brun-noirâtre. Disque du pronotum très lisse avec de gros points enfoncés noirâtres, assez espacés, mais plus ou moins confluents par places, plus denses sur la partie postérieure, où les points sont recouverts par des taches noires plus ou moins envahissantes. Callosité basale de l'écusson large, très lisse, à extrémités arrondies, jaune pâle, avec quelques points enfoncés et de petites taches noirâtres très espacés, marbrant un peu le milieu de la callosité basilaire, les extrémités de chaque côté restant toujours plus lisses et imponctuées ; assez nettement arrêtée en arrière par une dépression bien marquée aux deux

extrémités et par une ponctuation assez dense et des taches noirâtres confluentes sur l'écusson tout autour de la callosité. Disque et partie postérieure de l'écusson très lisses avec de gros points enfoncés noirâtres, généralement très espacés et par places un peu confluents, couverts par des taches noires très inégales, s'étendant plus ou moins entre les points ou manquant parfois presque totalement. Partie visible de la corie jaunâtre, lisse, avec une ligne irrégulière de points noirâtres au côté interne. Dessous de la tête et antennes entièrement pâles, ainsi que le dessous des dilatations du pronotum. Angles latéraux postérieurs des méso et métapleures jaunâtres, le premier très étroitement. Poitrine noire-brunâtre mate, assez finement ponctuée. Abdomen noir brillant avec une ponctuation assez grossière, lisse sur les côtés, qui sont largement jaunâtres avec une petite tache triangulaire noire sur les stigmates et les sutures des segments très étroitement noires ; le côté interne des taches est légèrement bilobé par un commencement de ligne noire transversale qui ne scinde pas complètement en deux parties la tache de chaque segment. Pièce génitale ♂ jaunâtre sur les côtés latéraux et deux taches noires arrondies confluentes au milieu, la supérieure mate, brunâtre, l'inférieure noire, brillante, enfoncée, avec le centre jaune. Cette pièce est presque entièrement jaune chez la ♀ avec le bord inférieur et les sutures étroitement d'un brun noirâtre. Pattes entièrement pâles, tibias très légèrement sillonnés. De forme très élargie en arrière, où il est aussi large que long, 3 1/2-3 4/5 mill.

Madagascar (K. K. Hofmus. de Vienne et Museo civico de Gênes); Zanzibar (K. K. Hofmus. de Vienne).

Les exemplaires de cette charmante espèce qui m'ont passé sous les yeux proviennent tous de feu Signoret, qui les avait rapportés à tort : ceux de Madagascar à *C. conspersum* Stål et un unique de Zanzibar à *C. nigropunctatum* Stål., noms qui ne sauraient leur convenir. Cet insecte est très voisin des *C. nebulosum* Montand. et *C. confusum* Montand. (1) et vient se ranger avec eux auprès de

(1) Chez ces deux espèces, *C. nebulosum* et *confusum* Montand. (*Rev. d'Ent.*, 1892, p. 279 et 280), les joues, un peu plus longues que le tylus, ont des tendances à se rejoindre au-devant de cette pièce et j'ai observé un exemplaire de *C. confusum* Montand. provenant des côtes de Zanzibar, et appartenant aux collections du K. K. Hofmus. de Vienne, dont les joues sont très étroitement confluentes devant le tylus, à points et taches noirs moins nets, faisant un peu le passage entre les deux espèces. Il diffère de *C. nebulosum* Montand. par l'absence des taches jaunes sur le disque de l'abdomen ; mais il est possible que ces deux espèces doivent être réunies lorsqu'on aura pu observer encore un certain nombre d'exemplaires établissant mieux le passage de l'une à l'autre.

C. maculatum Westw. Il s'en distingue aisément par la taille moindre, la teinte jaunâtre beaucoup plus pâle, la surface plus brillante, le tylus aussi long que les joues, moins rétréci au sommet et le bourrelet basal de l'écusson un peu plus franchement arrêté en arrière.

Coptosoma W n. sp.

Noir, lisse, poli, brillant, très finement ponctué. Tête petite, se rétrécissant graduellement en demi-cercle au-devant des yeux, où les joues très faiblement convergentes au sommet s'avancent environ de la longueur du diamètre longitudinal de l'œil; tylus aussi long que les joues, brunâtre à l'extrémité; une tache jaune subtriangulaire arrêtée en arrière au niveau du milieu de l'œil et recouvrant la surface des joues de chaque côté. Pronotum avec une bordure jaune intramarginale commençant en avant au niveau des ocelles, se prolongeant latéralement en arrière, élargie sur les dilatations latérales, où elle est obliquement coupée dans le sens de sa longueur par une ligne noire enfoncée, prenant depuis le bord antérieur; en arrière, cette ligne noire n'atteint pas la marge latérale, et la bordure jaune, rétrécie, s'arrête sensiblement acuminée sous l'angle latéral du pronotum; l'extrême bord des dilatations très étroitement noir, de même que le bord antérieur. Une petite tache jaune humérale arrondie en dedans de l'angle latéral; deux petites lignes transversales jaunes discoïdales sur le bord postérieur de la partie antérieure du pronotum, limitée par un sillon transversal formé par une ligne très superficielle de points enfoncés. Ces deux lignes transversales discoïdales doivent parfois manquer, car sur un exemplaire de Birmanie, appartenant au Musée civique de Gênes, elles sont réduites à deux petits traits à peine visibles. Callosité basale de l'écusson très large, limitée de chaque côté en arrière par une fine ligne enfoncée, régulière, interrompue au milieu; une grande tache jaune lisse de chaque côté de la callosité, plus large que l'espace noir médian; une petite tache transversale jaune de chaque côté en dehors de la callosité, près des angles antérieurs de l'écusson; ce dernier bordé latéralement et postérieurement d'un large liseré jaune intramarginal; une grande figure jaune en forme de W très évasé sur la partie postérieure de l'écusson; les sommets postérieurs du W se réunissant au liseré de l'écusson, et les sommets antérieurs des deux branches latérales ayant aussi parfois des tendances à rejoindre en avant le liseré intramarginal de l'écusson

non loin de la base; la teinte jaune du limbe, ainsi que du W, très finement pointillée de brun. Antennes assez longues, grêles, à trois derniers articles subégaux en longueur, flaves-pâles, un peu rembrunies vers l'extrémité. Pattes jaunes-flaves; sillons des tibias presque nuls sur les deux tiers basilaires, mieux accusés sur l'extrémité. Dessous de la tête et des dilatations latérales du pronotum en grande partie jaunâtres. Poitrine grisâtre; abdomen noir brillant, avec la marge jaune coupée de brunâtre sur le prolongement de la suture des segments; deux grandes taches transversales jaunes sur le bord de chaque segment aux côtés de l'abdomen, l'antérieure plus grande, triangulaire, marquée au milieu d'un très petit point brunâtre, la postérieure presque linéaire.—♀. Long., 4; larg. max. de l'écusson, 3 1/2 mill.

Barway, Bengale (*P. Cardon*), Mus. Roy. d'Hist. Nat. de Belgique; Bhamo, Birmanie (*L. Fea*), Musée civique de Gênes.

Cette espèce, qui doit se ranger dans la division S de Stål, est très voisine de *C. mundum* Bergr. pour la forme et la coloration; elle est un peu plus petite, plus lisse, moins ponctuée, à coloration jaune plus étendue, à tibias légèrement sillonnés. La figure jaune en forme de W sur la partie postérieure de l'écusson la fera reconnaître à première vue.

LES *SCOLOPOSTETHUS* AMÉRICAINS

Par le Dr G. HORVATH.

Le tableau synoptique du genre *Scolopostethus* Fieb., que j'ai publié l'année passée (*Revue*, 1892, p. 253), contient dix espèces, toutes propres à la faune d'Europe et circa. A l'époque où j'ai fait mon article, aucune espèce ne m'était connue du Nouveau-Monde. Cependant ce genre a aussi dans l'Amérique du Nord ses représentants.

La première mention de l'existence de ce genre en Amérique a été faite en 1889. Notre collègue M. E. Bergroth a appelé mon attention sur une note de M. E. P. Van Duzee (*Psyche*, 1889, p. 240), dans laquelle l'auteur américain cite, parmi plusieurs Hémiptères vivants sur les deux côtés de l'Atlantique, le *Scolopostethus affinis* Schill.

Vu la grande ressemblance des espèces de *Scolopostethus*, cette indication avait besoin d'être vérifiée.

J'ai eu la chance de recevoir en communication, de MM. Montandon et Bergroth, une petite série des *Scolopostethus* américains. Un exemplaire de New-Jersey s'est trouvé aussi au Musée National de Budapest.

L'examen de tous ces insectes m'a démontré que ce genre est représenté, en effet, dans le Nouveau-Monde, mais que le vrai *Scolopostethus affinis* Schill. paraît y manquer. Les échantillons que j'ai vus et examinés appartiennent à trois espèces.

L'une d'elles se retrouve en Europe. C'est le *S. Thomsoni* Reut., dont M. Montandon possède deux exemplaires brachyptères : l'un du Canada et l'autre de la Californie (Argus Mountains).

Les deux autres espèces sont exclusivement américaines. Elles ont certains caractères communs qui les rapprochent en même temps de notre *S. pictus* Schill. Ces caractères sont : l'absence des deux poils érigés près des ocelles qu'on trouve sur le vertex chez la plupart des espèces européennes. La fine denticulation en dessous des fémurs antérieurs n'existe que sur la partie apicale située entre la grosse épine et l'extrémité du fémur ; la partie basale entre la grosse épine et la base, qui porte toujours chez les autres espèces une fine denticulation, est tout à fait inerme chez les deux espèces américaines, ainsi que chez le *S. pictus* Schill.

Comme ces deux espèces sont encore inédites, je donne ici leur description.

Scolopostethus atlanticus n. sp.

Niger, pronoto, scutello hemelytrisque glabris ; vertice prope ocellos pilis erectis longioribus destituto ; antennis gracilibus corpore dimidio longioribus, flavo-testaceis, articulis duobus apicalibus nigris, articulo tertio basin versus testaceo ; pronoto trapezoidali, antrorsum levissime angustato, latitudine sua basali paullo breviore, lateribus fere rectis, antice leviter rotundatis, margine imo antico loboque postico ferrugineis, marginibus lateralibus laminatis albidis, angulis posticis maculisque duabus basalibus mediis nigris ; hemelytris albido-griseis, fusco-punctatis, pone medium nigro-variegatis, apice corii late nigro, clavo triseriatim punctato ; membrana rite explicata, apicem abdominis attingente, grisea, nigro-venosa et macula basali externa lactea ornata ; limbis antico et postico prostethii, limbo postico metastethii et maculis pectoris ad coxas flavo-ferrugineis ; rostro pedibusque flavo-testaceis, femoribus anticis subtus mox ante medium dente majusculo armatis, basin

versus denticulis minutis nullis, tibiis anticis maris fortiter curvatis; mesosterno simplici. ♂. — Long., 3 1/4 mill.

Massachusetts (*Montandon*); New-Jersey (*Mus. Hung.*).

Cette espèce ressemble un peu au *S. Thomsoni* Reut., mais en diffère par l'absence des deux poils érigés près des ocelles, par la structure du pronotum et des fémurs antérieurs et par la tache blanche de la membrane. Les antennes sont un peu plus grêles et leur deuxième article est toujours entièrement testacé.

Scolopostethus diffidens n. sp.

Niger, pronoto, scutello et hemelytris glabris; vertice posterius prope ocellos pilis erectis longioribus destituto; antennis gracilibus, corpore dimidio longioribus, flavo-testaceis, articulis duobus apicalibus apiceque imo articuli secundi nigris, articulo tertio basin versus testaceo; pronoto latitudine sua basali paullo breviore, lateribus fere rectis, antice levissime rotundatis, margine imo antico loboque postico ferrugineis, marginibus lateralibus laminatis flavo-albidis, angulis posticis maculisque duabus basalibus mediis sæpe obsoletis nigris; hemelytris albido-griseis, fusco-punctatis, pone medium infuscatis et fusco-nervosis, macula costali mox pone medium corii albido-grisea, margine apicali corii tantum angustissime nigro, clavo quadriseriatim punctato, seriebus punctorum duabus intermediis basin versus confusis; rostro, limbis antico et postico prostethii, limbo postico metastethii maculisque pectoris ad coxas, interdum etiam ventre flavo-ferrugineis; pedibus flavo-testaceis, femoribus anticis subtus ante medium dente majusculo armatis et inter hunc dentem et basin femoris denticulis omnino destitutis, tibiis anticis maris fortiter, feminæ leviter curvatis; mesosterno mutico.

Forma macroptera : Pronoto trapezoidali, basi quam apice fere 1/3 latiore; membrana apicem abdominis attingente, nigro-fusca, pallido-venosa et ad angulum basalem externum macula lactea signata. ♀. — Long., 3 3/4-4 1/4 mill.

Forma brachyptera : Pronoto subquadrato, antrorsum nonnisi levissime angustato; membrana abbreviata apice rotundato-truncata et pone angulum apicalem corii paullo producta, nigro-fusca, ad angulum basalem externum macula semilunari lactea notata. ♂. ♀. — Long., 2 3/4-3 1/4 mill.

Massachusetts (*Montandon*, *Bergroth*); California: Sacramento (*Montandon*).

Diffère du précédent par le deuxième article des antennes noir au sommet, la ponctuation du clavus et la couleur des cories, qui ne sont jamais largement noires sur le bord apical. La membrane, le plus souvent raccourcie, est d'un brun foncé au lieu d'être grise.

DESCRIPTIONS D'HYMÉNOPTÈRES NOUVEAUX

Par le Général O. RADOSZKOWSKI.

Psithyrus Branickii n. sp.

Atro-hirtus, thorace abdominisque segmento primo citrineis; segmento ultimo ventrali callis lateralibus altis medio angulatim elevato.

Femelle. Noire. Vertex de la tête, le dos du thorax et le premier segment abdominal couverts de poils d'un jaune de citron; les autres segments densément garnis de poils noirs; sur les côtés du deuxième segment on remarque quelques poils jaunes. L'anus en dessus mat; en dessous il porte, de chaque côté, une forte carène qui se réunit triangulairement au sommet. Les pieds noirs. Ailes enfumées à reflet métallique. — Long., 20-22 mill.

Envoyé par M. Barei, de Fergan, dans les monts Kara-Karyk, à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Psithyrus ferganicus n. sp.

Atro-hirtus, thorace abdominisque segmentis utrinque fasciculis fulvis, segmento ultimo ventrali callis lateribus laminato-elevatis.

Femelle. Noire. Vertex de la tête et le dos du thorax couverts de poils d'un jaune d'ocre. Les cinq segments abdominaux couverts de poils longs, noirs; de chaque côté ils portent des faisceaux de poils d'un jaune d'ocre, dont les plus forts sont les faisceaux sur les quatrième et cinquième segments : l'anus nu, en dessus finement ponctué, en dessous portant de chaque côté une carène assez épaisse; ces carènes se réunissent au bout. Ailes enfumées à reflet métallique. — Long., 20 mill.

Envoyé par M. Barei, de Fergan (monts Kara-Karyk).

Olochrysis Eldari n. sp.

Mediocris. Capite dense irregulariter punctato, rugoso, obscuro-cyaneo; cavitate faciali profunda subtilissime punctata, læte-cyanea, in medio carinata ; antennis totis nigris ; pronoto aureo-igneo ; mesonoto obscuro ; squammis nigris ; scutello cyaneo-viridi, metanoto cyaneo. Abdominis segmentis dorsalibus dense subtiliter punctato-coriaceis, igneo-auratis, secundo ex parte purpurascente, carinato ; foveolis subrotundatis; ventre obscuro, segmento primo secundoque basi utrinque aureo-maculatis. Alis subhyalinis.

Femelle. La tête couverte de points rugueux, très serrés ; sur le vertex, bleuâtre foncé ; autour des ocelles, bleu ; vers la face, d'un verdâtre sale. Cavité faciale bleue, profonde, finement ponctuée ; au milieu, elle porte une carène vert-doré à sa base ; chaperon plat, son bord droit, foncé ; mandibules de couleur foncée ; antennes entièrement noires. Pronotum rouge-doré, sa tranche bleu-verdâtre, irrégulièrement scrobiculé, portant au milieu une fossette ; mésothorax noirâtre à nuance verdâtre sale, médiocrement scrobiculé ; écailles noires ; écusson bleu-verdâtre, plus fortement scrobiculé ; métathorax avec la poitrine bleu foncé, rugueuse ; les angles postico-latéraux petits, triangulaires. Abdomen très finement et densément ponctué ; cette ponctuation se change sur le dernier segment en rugosité ; rouge-doré, à nuance verdâtre sur le premier segment (la tranche de ce segment verte-dorée) ; le deuxième segment plus rouge, faiblement caréné au milieu ; le bord du troisième segment arrondi, sans dents ; la ligne antéapicale verdâtre, formée de points médiocres, assez profonds. Ventre obscur, les bords du premier et du deuxième segment portent chacun deux taches dorées. Les pieds bleu-verdâtres, avec les tarses roussâtres. Ailes faiblement enfumées, cellule radiale fermée. — Long., 7 mill.

Caucase, Eldar.

Cette espèce se rapproche de la *C. aureicollis* Ab.

Oxybelus merwensis n. sp.

Comme cette espèce est très voisine de l'*O. transcaspicus* Rad. (*Hor. Soc. Ent. Ross.*, XXII, p. 345), je donne la description comparative avec cette dernière :

Femelle. Tête noire ; mandibules et les bouts des antennes roux (chez l'*O. transcaspicus* la base des antennes jaune). Thorax noir ; le prothorax porte une bande jaune presque interrompue au milieu ; l'écusson porte deux taches fortes (chez l'*O. transcaspi-*

cus ces taches sont rondes et plus petites) ; postécusson mince jaune, ainsi que ses ailerons, le mucron très large avec son bout semi-transparent, coupé en ligne droite (chez l'*O. transcaspicus*, le postécusson est au moins deux fois plus large, jaune ainsi que ses ailerons; le mucron est mince, affilé vers l'extrémité). Abdomen densément scrobiculé ; chacun des quatre premiers segments porte une bande jaune pâle, assez large, les trois premières bandes interrompues et fortement échancrées au milieu ; l'anus roux foncé, garni de poils blanchâtres ; pieds noirs, leurs jambes et les tarses d'un jaune pâle. (Les cinq bandes abdominales de l'*O. transcaspicus* sont plus larges, occupant presque toute la largeur des segments et de couleur jaune soufre ; les deux premières échancrées au milieu ; l'anus roux garni de poils dorés ; les pieds d'un jaune soufre, une partie des hanches noire). Ailes transparentes. — Long., 6 mill.

Mâle. Pareil à la femelle ; les taches de l'écusson sont réunies, le mucron est un peu plus long, les bandes abdominales sont continues, les deux premières fortement échancrées au milieu. — Long., 5 mill. (Le mâle de l'*O. transcaspicus* est pareil aussi à la femelle, seulement les taches sur l'écusson sont plus grandes, les bandes abdominales continues, les deux premières plus faiblement échancrées au milieu que dans l'espèce précédente. — Long., 4 mill.)

Merw. Envoyé par M. Barei.

Oxybelus Bareii n. sp.

Femelle. Noire. La face de la tête garnie de poils argentés ; mandibules d'un jaune pâle ; antennes roussâtres. Thorax finement et densément ponctué ; une bande sur le prothorax, un point sous les ailes, deux points sur l'écusson et les ailerons d'un jaune pâle ; les écailles jaunes tirant au roux ; ailerons rapprochés, le mucron canaliculé. Abdomen densément et délicatement ponctué ; les quatre premiers segments portent de chaque côté une tache allongée, d'un jaune pâle ; ces taches, grandes sur le premier, vont en diminuant sur les segments suivants ; l'anus roux. En dessous, l'anus avec les deux derniers segments roux. Les pieds d'un jaune pâle, excepté une partie des hanches qui est noire. Ailes faiblement enfumées. — Long., 6 mill.

Cette espèce diffère de l'*O. melancholicus* Chevr. par la couleur des antennes et des pieds, par la petitesse de sa taille et par la forme des taches abdominales ; elle se rapproche aussi de l'*O. furcatus* Lep., mais cette dernière espèce est plus grande, les taches

de l'écusson ont une autre forme, ses ailerons sont plus petits, distancés entre eux et cet intervalle (une partie du postécusson) est fortement strié.

Mâle. Pareil à la femelle, à l'exception que les bandes abdominales sont continues et l'anus roux. — Long., 5 mill.

Seraks, Ashabad.

Oxybelus canaliculatus Rad.

Voy. Fedtch. Turkest. Spheg., p. 72, 9.

Var. nov. **seraksensis.**

Femelle. L'espace entre les ailerons, sur le postécusson, n'est pas longitudinalement strié ; la surface de l'abdomen n'est pas si fortement scrobiculée et ses taches sont plus pâles.—Long., 7 mill.

Mâle. L'écusson sans taches, longitudinalement canaliculé au milieu. La couleur des taches abdominales plus pâle.

Seraks, Ashabad.

Oxybelus kirgisicus n. sp.

Femelle. Noire. La face de la tête couverte de poils courts, argentés. Corselet finement ponctué, parsemé d'une poussière blanche; deux points sur le prothorax, un sous les ailes, écailles en partie, deux points sur l'écusson et ailerons d'une couleur blanc d'ivoire. Abdomen délicatement ponctué; en dessus, tous les segments portent de larges bandes blanc d'ivoire, la bande sur le premier segment fortement échancrée et interrompue au milieu, sur le deuxième échancrée et placée presque sur le milieu de sa largeur, les trois bandes restantes continues, l'anus noir, parsemé de poils blanchâtres ; chacun des deuxième, troisième et quatrième segments ventraux porte sur chacun de ses côtés une petite tache blanche. Pieds noirs, leurs hanches et les jambes tachetées de blanc d'ivoire. Ailes transparentes, faiblement enfumées au bout. — Long., 7 1/2 mill.

Steppes de Kirghises.

Oxybelus caucasicus n. sp.

Femelle. Noire. La face de la tête parsemée de poils courts,

blancs; antennes noires, mandibules rousses. Corselet finement ponctué ; une ligne sur le prothorax, une tache sous les ailes, écailles. deux petites taches sur l'écusson et ailerons jaunes ; le mucron médiocre, canaliculé, faiblement échancré à l'extrémité ; une carène longitudinale sur le milieu de l'écusson se prolongeant sur le dos du mésothorax. Le dos de l'abdomen, c'est-à-dire la surface de tous les segments jaune, avec la base du premier et une tache continue sur le milieu du premier et du deuxième segment noires, l'anus noir ; une grande tache jaune sur le premier segment ventral. Pieds noirs, la moitié des hanches et des jambes longitudinalement jaune. Ailes enfumées. — Long., 8 mill.

Caucase, Lagodechi.

CONTRIBUTION AUX CHRYSIDES DU GLOBE

(2e SÉRIE)

Par R. DU BUYSSON.

---

1. **Heterocœlia nigriventris** Dahlb.

Ce rare Hyménoptère vient d'être découvert en France, à Nyons, par M. A. Ravoux. L'exemplaire est une femelle et il diffère un peu des deux seuls individus connus jusqu'à présent et qui proviennent d'Algérie : le mâle décrit par Dahlbom (*Hym. Eur.*, t. II, p. 22-23, 1854) et la femelle, dont j'ai donné la description et une planche dans le *Species des Hyménoptères d'Europe*, t. VI, p. 65-67, pl. IV, 1891. Le pronotum seul est roux, le mesonotum et l'écusson sont noirs, les antennes noirâtres avec les premières articulations roussâtres, la bouche noirâtre ; le sillon facial qui se trouve en avant du premier ocelle est plus distinct. — Long., 7 mill. — Il s'agit bien du même insecte, qui peut donc varier légèrement de coloris.

2. **Notozus afer** Mocs.

Le mâle, resté inédit, diffère de la femelle par le troisième segment abdominal plus court, les côtés bordés d'une marge étroite hyaline, scarieuse. M. le Dr Mocsary a négligé de dire que, chez

cette jolie espèce, l'incision apicale du 3e segment abdominal forme une épaisseur noire, luisante, en forme de croissant, c'est-à-dire plus large au fond de l'incision et diminuant jusqu'aux angles de celle-ci. Cette épaisseur rappelle la plateforme de la majorité des *Notozus*. Les cuisses antérieures sont fortement dilatées-arrondies postérieurement.

Congo français.

3. **Ellampus hypocrita** n. sp.

Corps trapu, court, assez large, entièrement bleu un peu vert, brillant. Tête de la largeur du thorax, front ponctué-réticulé ; cavité faciale presque plane, lisse. Antennes brunes, les deux premiers articles bleu-vert, le troisième aussi long que les deux suivants réunis. Vertex, pronotum et moitié antérieure du mesonotum à points petits, très espacés, irréguliers ; le reste du thorax ponctué-réticulé. Postécusson convexe-gibbeux ou convexe-subconique ; écailles concolores ; ailes presque hyalines ; pattes concolores, tarses roux, cuisses antérieures normales, ongles des tarses avec quatre crochets allant en diminuant de longueur à partir de l'extrémité. Abdomen court, très convexe, à points très fins et très espacés, devenant plus gros et un peu ruguleux sur les côtés et le 3e segment ; bordure extrême du 2e segment scarieuse, roussâtre ; 3e segment triangulaire, toute la bordure apicale scarieuse-roussâtre, l'apex acuminé avec une incision triangulaire à sinus subobtus, les lobes formant deux dents obtuses, légèrement divariquées et scarieuses-roussâtres ; les côtés du segment très vaguement bisinués. Ventre vert-bleu. ♂ ♀. — Long., 4 mill.

Mongolie : Kansu-Ielisyn-Kuse (*Radoszkowsky*) ; Perse : mer Caspienne occidentale.

5. **Holopyga indica** Mocs.

Le ♂, jusqu'ici inconnu, diffère de la ♀ par la ponctuation un peu plus ruguleuse, le 3e segment abdominal plus transversalement arrondi, le ventre avec une tache vert-bleu au centre.

Indes anglaises.

4. **Hedychridium dimidiatum** Say.

Le pronotum est déprimé antérieurement avec une ponctuation très irrégulière, ruguleuse, de gros points subréticulés entremêlés

de moins gros et de fins ; les angles antérieurs portent une petite carène médiane. La pubescence du dessus de la tête et du pronotum longue, dense, brunâtre. Clypeus caréné fortement au milieu et formant une pointe conique. Disque du 3e segment abdominal très finement et densément pointillé, l'apex émarginé, le fond de cette échancrure garni d'un petit paquet de poils bruns. Le ventre du mâle est couvert de gros points très épars.

Pérou.

6. **Hedychrum lama** Buyss.

La ♀ m'a été communiquée par M. le général O. Radoszkowsky. Elle diffère du ♂ par la ponctuation thoracique un peu moins forte, non réticulée. Le 3e segment ventral ne porte pas de crochet mucroniforme, mais simplement une petite carène. Tout l'avant-corps peut être bleu-indigo clair.

Mongolie : Kansu, Faitong-Che (*Radoszkowsky*).

7. **Chrysis** (**Gonochrysis**) **perpulchra** Cress.

Le ♂ diffère de la ♀ par les antennes beaucoup plus grêles, le 3e article plus long que les deux suivants réunis ; par le 3e segment abdominal plus convexe et plus court.

Etats-Unis d'Amérique ; Mexique.

8. **C.** (**Trichrysis**) **fraterna** Mocs.

La ♀ diffère du ♂ par son coloris plus bleu avec les taches noires disparaissant et se changeant en bleu vif ; par le 3e segment abdominal plus long, déprimé sur le disque. — Long., 5-6 1/2 mill.

Congo (*A. Mocquerys*) ; Zanguebar (*E. André*).

9. **C.** (**Trichrysis**) **scioensis** Grib.

A été capturée au Caire par M. le Dr W. Innes.

10. **C.** (**Trichrysis**) **triacantha** Mocs.

Amboine ; Calcutta.

11. **C.** (**Tetrachrysis**) **longigena** Mocs.

Congo français.

12. **C. (Tetrachrysis) aureomaculata** Dahll.

Congo français.

13. **C. (Tetrachrysis) montana** Aaron.

Cordova.

14. **C. (Tetrachrysis) adelaïdensis** n. sp.

Corps de taille médiocre, robuste, assez large, entièrement bleu teinté de vert, terne. Tête plus large que le pronotum, le haut de la face caréné transversalement, les joues courtes, subparallèles; antennes noirâtres, les deux premiers articles bleu-vert, le 3° subégal au 4°. Pronotum très court ; ponctuation de l'avant-corps grosse, réticulée, serrée, les intervalles finement pointillés, ruguleux; postécusson convexe, subgibbeux; angles posticolatéraux du métathorax très larges, subobtus, droits; mésopleures avec l'aire inférieure profondément creusée-sculptée, fortement carénée sur les bords, surtout postérieurement, où l'on distingue deux angles arrondis. Pattes vert-bleu, tarses roussâtres; écailles bleuissantes, subscarieuses; ailes très légèrement enfumées. Abdomen large, couvert de gros points serrés, subréticulés, devenant moins gros et plus serrés sur le 2° segment, puis sur le 3°; les angles posticolatéraux des segments 1 et 2 aigus, subspinoïdes; 3° segment court, légèrement renflé avant la série antéapicale, les côtés très courts, convergents en arrière; la série antéapicale peu profonde, avec 14 fovéoles irrégulières, espacées, ouvertes; marge apicale 4-dentée, très courte, les dents disposées sur une ligne à peine courbe, triangulaires, aiguës, subégales; les internes plus éloignées entre elles que des externes; les trois emarginatura largement arrondies, la médiane plus grande; les côtés de la marge largement arqués-sinués. Ventre vert-bleu, taché de noir. ♂. — Long., 7 1/2 mill.

Australie : Adelaïde.

15. **C. (Tetrachrysis) purpurea** Smith.

Pour compléter la description de Smith, il faut ajouter ce qui suit: Etroit, parallèle; les trois premiers articles antennaires bleus, le 3° moins long que les deux suivants réunis; haut de la cavité faciale caréné transversalement; ponctuation thoracique grosse et réticulée; premier article des tarses bleu-vert en dessus, les autres d'un roussâtre obscur; pronotum assez fortement convexe, vus en dessus les côtés sont bisinués; angles posticolatéraux du métathorax

grands, presque droits, à pointe aiguë ; ceux du 2e segment abdominal subarrondis, nullement spinoïdes ; 3e segment abdominal un peu déprimé en dessus, puis légèrement renflé avant la série antéapicale, surtout sur les côtés ; les côtés de la marge légèrement infléchis en dessous, sinués avant les dents externes. Ventre bleu, taché de noir sur le 2e segment. ♂.

Célèbes.

16. C. (Tetrachrysis) Novaræ Mocs.

La ♀, restée inédite, diffère du ♂ par sa face un peu plus profonde, la carène de l'abdomen plus visible, le 3e segment abdominal plus long, les dents disposées sur une ligne moins droite, les côtés du segment plus longs, convergents en arrière.

Nouvelle-Hollande.

17. C. (Tetrachrysis) Cotesi n. sp.

Corps de taille moyenne, subparallèle, entièrement d'un beau vert-gai, parfois un peu bleuissant, surtout sur le 3e segment abdominal ; la ponctuation fine, peu profonde, espacée, les intervalles lisses et brillants. Tête plus petite que la base du pronotum ; haut de la cavité faciale avec quelques traces de carène transversale ; joues longues, parallèles ; mandibules bidentées ; antennes noirâtres, les trois premiers articles verts, le 3e subégal aux deux suivants réunis. Pronotum long, plus étroit en avant ; écailles bleues ou bleu-vert ; ailes fortement enfumées, bleuissantes ; pattes vertes, tarses brun-roussâtre ; angles posticolatéraux du métathorax très petits, à pointe aiguë recourbée en arrière. Abdomen long, les angles posticolatéraux du 2e segment arrondis ; 3e segment long, légèrement déprimé sur le disque, les côtés longs, presque droits ; série antéapicale large, assez profonde, séparée au milieu par une petite carène ; dix fovéoles environ, larges, ouvertes, séparées ; marge apicale plus longue au milieu, 4-dentée : les dents internes plus avancées, courtes, obtuses ; les externes en retrait, aiguës et moins larges ; l'émarginatura médiane peu profonde et plus petite que les latérales, qui sont peu profondes et légèrement en biais, les côtés de la marge presque droits, très légèrement sinués avant les dents externes. Ventre vert-bleu, taché de noir. ♀. — Long., 10 mill.

Le ♂ diffère de la ♀ par les joues beaucoup moins longues et non parallèles, le 3e article antennaire à peine plus long que le 4e, le 3e segment abdominal plus court, légèrement renflé avant la série

antéapicale, les dents apicales situées sur une ligne presque droite, subégales et subéquidistantes.

Indes anglaises : Bangalore.

Je suis heureux de dédier cette jolie *Chrysis* à M. E. C. Cotes, premier assistant au superintendant du Museum de Calcutta ; car c'est grâce à ses intéressantes communications que la faune des Indes devient de plus en plus connue.

18. C. (Pentachrysis) inops Grib.

A été rapportée du Congo par M. A. Mocquerys ; M. le Dr W. Innes l'a capturée au Caire.

19. C. (Pentachrysis) africana n. sp.

Corps de taille moyenne, assez robuste, entièrement vert-bleu, avec le tour des ocelles, le milieu antérieur du pronotum et l'aire médiane du mesonotum bleu-indigo foncé, les segments abdominaux 2 et 3 teintés de bleu clair en dessus et une tache bleu vif foncé de chaque côté près de la base de ces deux segments. Pubescence de l'avant-corps noire, dressée, éparse. Tête plus large que le pronotum, le haut de la face avec une double carène transversale ; joues longues, fortement convergentes en avant ; clypeus fortement caréné dans toute sa longueur. Antennes noirâtres, les trois premiers articles et une tache sur le dessus du 4e verts, le fouet dilaté au milieu avec les articles très courts à partir du 3e, le second un peu moins long que les trois suivants réunis. Ponctuation un peu forte, assez serrée, subréticulée. Pronotum avec le cou lisse, noir, et un sillon au milieu du bord antérieur ; postécusson convexe ; angles posticolatéraux du métathorax grands, droits, obtus ; écailles bleues ; ailes assez enfumées, légèrement bleuissantes ; mésopleures inermes ; pattes vertes, tarses roussâtres. Abdomen à ponctuation assez grosse, réticulée, assez serrée ; 1er segment un peu gibbeux au milieu du bord antérieur ; angles posticolatéraux du 2e segment obtus, arrondis ; 3e segment légèrement déprimé sur le disque, un peu renflé avant la série antéapicale ; pubescence assez épaisse, longue, grisâtre ; série antéapicale peu profonde, 8-10 fovéoles médiocres, peu ouvertes ; marge apicale courte, avec cinq dents petites, triangulaires, finement aiguës ; celle du milieu plus petite, les deux emarginatura du centre plus petites que les autres, les côtés de la marge distinctement sinués

avant les dents externes. Ventre vert, avec les segments tachés de noir à leur base. ♂. — Long., 7 1/2 mill.

Congo français.

20. C. (**Pentachrysis**) **shangaiensis** Sm.

Pour compléter la description de Smith, il faut ajouter les caractères suivants: coloris pouvant passer au vert-bleu; fouet des antennes dilaté au milieu, les articles très courts à partir du 3e, le second égalant au moins les trois suivants réunis. Tête vue de face plus large que haute; joues longues, très fortement convergentes en avant; bouche très petite; mandibules très petites, obtusément tridentées; haut de la cavité faciale caréné transversalement. Mésopleures avec un sillon médian longitudinal, l'aire inférieure creusée-sculptée; angles posticolatéraux du métathorax grands, droits, larges, à pointe subobtuse un peu recourbée en arrière. Abdomen légèrement caréné longitudinalement; 2e segment avec le bord postérieur légèrement épaissi, brusquement infléchi-engaînant, les angles posticolatéraux subspinoïdes, obtus; 3e segment avec la série antéapicale indistincte, les côtés droits et longs, les dents subéquidistantes, triangulaires, très aiguës, les externes plus petites. Les premiers articles des tarses verts en dessus. ♀.

Indes anglaises.

21. C. (**Pentachrysis**) **crassiscuta** Mocs.

Calcutta.

22. C. (**Hexachrysis**) **Schiœdtei** Dahlb.

Le ♂, resté inconnu, diffère de la ♀ par le 3e article antennaire à peine plus long que le 2e, de moitié plus court que le 4e; par les taches feu de l'abdomen moins grandes et moins vivement colorées; par le thorax souvent d'une teinte plus verte; par le 3e segment abdominal plus court, plus transversal, le disque moins déprimé, les dents apicales plus étroites et plus longues, les externes plus aiguës.

Birmanie, Indes Anglaises et françaises.

23. C. (**Hexachrysis**) **Dewitzi** Mocs.

Congo (*A. Mocquerys*).

24. C. (**Hexachrysis**) **heros** Buyss.

Varie du vert-gai au vert-bleu, avec l'avant-corps plus bleu. Par-

fois les dents externes latérales du 3e segment abdominal sont suivies immédiatement par un fort sinus en forme d'incision semicirculaire. ♀. — Long., 7-11 1/2 mill.

Le ♂ est encore inconnu.

M. A. Mocquerys en a rapporté plusieurs exemplaires du Congo.

25. **C. (Hexachrysis) lyncea** F. var. **Midas** Buyss.

Congo (*A. Mocquerys*).

26. **C. (Hexachrysis) ordinata** n. sp.

Corps de taille moyenne, étroit, allongé, parallèle, entièrement vert-bronzé, un peu cuivré obscur, à teinte terne, avec le disque des segments abdominaux bleu; pubescence de l'avant-corps courte, rare, dressée, brunâtre. Tête épaissie, arrondie; joues courtes, de la longueur du 2e article antennaire; clypeus très court, émarginé; cavité faciale profonde, lisse au milieu, terminée en haut par une carène arrondie-arquée; antennes noirâtres, les trois premiers articles bleu-vert, le 3e un peu plus long que le 4e. Ponctuation de l'avant-corps grosse, réticulée, serrée, ruguleuse, régulière, les points à fond plat et ocellés; postécusson fortement convexe; angles posticolatéraux du méthathorax très larges à la base, bisinués postérieurement, avec une pointe fine, aiguë, droite; mésopleures inermes avec de grosses fovéoles; écailles d'un noirâtre obscur; ailes légèrement enfumées, cellule radiale très longue, fermée; pattes vertes, tarses noir-brun. Abdomen long, les côtés réfléchis en dessous, la ponctuation médiocre, serrée, plus grosse à la base du 1er segment et sur les côtés, devenant plus fine et moins serrée sur le 3e, une légère carène médiane sur toute la longueur; 1er segment avec la troncature antérieure très impressionnée, un sillon assez fort au milieu; 2e segment avec les côtés convergents à la base, les angles posticolatéraux obtus bien qu'un peu spinoïdes; 3e segment déprimé sur le disque, légèrement renflé avant la série antéapicale, les côtés très courts fortement convergents en arrière; série antéapicale un peu creusée, étroite, 12-14 fovéoles petites, souvent confluentes, irrégulières; marge apicale très courte, garnie de six dents disposées sur une ligne très arquée-arrondie, triangulaires, aiguës, égales, équidistantes, séparées par des emarginatura égales, à sinus largement arrondis; les côtés de la marge presque droits. Ventre vert. ♂. — Long., 7 1/2 à 8 1/2 mill.

Congo français (*A. Mocquerys*).

27. **C. (Hexachrysis) parallela** Brullé.

La ♀, restée inédite, diffère du ♂ par le 3e segment abdominal plus long, plus déprimé, les dents disposées sur une ligne plus arquée. On doit ajouter à la description de Brullé : joues courtes ; clypeus caréné, brièvement conique au milieu du disque : antennes avec les trois premiers articles verts, le 3e un peu plus long que le 4e ; carène frontale flexueuse, anguleuse au milieu avec un petit rameau atteignant le premier ocelle. Ponctuation thoracique très grosse, serrée, réticulée ; postécusson fortement gibbeux au milieu du disque, cette gibbosité avec une petite dépression médiane ; angles posticolatéraux du métathorax larges, droits, à pointe subaiguë. Pattes vertes, tarses brunâtres, avec le premier article au moins vert en dessus ; 2e segment abdominal avec les angles posticolatéraux petits, mais spinoïdes. Ventre vert ou vert-bleu, avec une bande noire transversale à la base.

Australie : Calmerston (*Dr Tosquinet*).

28. **C. (Hexachrysis) agilis** Smith.

Il faut ajouter à la description trop brève de Smith : corps trapu tête aussi large que le thorax, à ponctuation très serrée, ruguleuse ; joues médiocres, subparallèles ; carène frontale forte, très distinctement anguleuse au centre, l'angle dirigé sur le premier ocelle ; antennes noirâtres, les trois premiers articles bleus, le 3e un peu moins long que les deux suivants réunis ; ponctuation thoracique assez serrée, assez grosse, réticulée ; postécusson convexe avec une petite cavité antérieurement ; angles posticolatéraux du métathorax très larges, droits, la pointe petite, subaiguë. Tarses roussâtres, le dessus du premier article avec quelques reflets bleuissants. Abdomen déprimé, caréné longitudinalement, cette carène pointillée ; 3e segment légèrement déprimé, puis légèrement renflé avant la série antéapicale ; 20 fovéoles environ, petites, ouvertes, irrégulières ; les six dents subégales, l'emarginatura du milieu plus profonde que les intermédiaires, mais plus petite que les externes ; les côtés de la marge droits. Ventre bleu-vert.

Nouvelle-Hollande.

29. **Parnopes smaragdina** Smith.

Le ♂, découvert par M. le Dr W. Innes, diffère de la femelle par

quatre segments visibles à l'abdomen, son corps un peu plus parallèle, le dernier segment abdominal visible (soit le 4e) plus court, les dépressions apicales subcontinues et plus transversales.

Egypte: Le Caire (*W. Innes*).

30. **P. viridis** Brullé.

La ♀, restée inconnue, ne diffère du ♂ que par trois segments visibles à l'abdomen, comme chez les autres espèces.

Indes anglaises. — J'en ai vu également un exemplaire ♀ au Museum de Bruxelles, mais sans indication de patrie.

DESCRIPTIONS DE DEUX ANTHICIDES EXOTIQUES

Par M. PIC.

Formicomus albolineatus n. sp.

Assez grand et modérément allongé, brillant, noir, avec les élytres verdâtres, les antennes rougeâtres, les tibias et une partie des cuisses obscurément roussâtres. Tête grosse, assez courte, un peu diminuée et bien arrondie en arrière, à ponctuation modérément forte, écartée. Antennes peu épaisses, bien poilues, obscurcies à l'extrémité. Prothorax long, largement arrondi sur les côtés, muni d'un goulot bien marqué en avant et légèrement étranglé près de la base, presque lisse. Elytres ovalaires, ayant les épaules peu proéminentes, l'extrémité arrondie, avec une ponctuation modérément forte, écartée, ornés d'une étroite bande transversale droite de duvet blanc placée un peu au-dessous de l'écusson. Pattes fortes avec les cuisses bien épaissies. Dessus du corps orné de quelques poils gris. — Long., 4 mill.

Gabon (coll. Pic).

Rappelle un peu de forme *Formicomus cœruleus* Th., plus étroit et d'une coloration plus obscure que cette espèce et bien caractérisé par sa bande élytrale de duvet blanc.

Anthicus microcephalus n. sp.

Grand, modérément allongé, presque glabre, entièrement d'un

noir brillant, légèrement brunâtre sur les élytres, moins une tache humérale rousse. Tête petite, profondément ponctuée, avec les antennes courtes, très épaisses Prothorax lisse en avant, assez étroit et court, un peu dilaté-arrondi dans sa partie antérieure, à peine élargi sur la base, qui est légèrement sillonnée et marquée d'une ponctuation écartée. Elytres déprimés derrière l'écusson, anguleusement arrondis à l'extrémité, à ponctuation forte, disposée en lignes avec de petites stries écartées. Epaules marquées d'une impression. Pattes noires, longues, avec les cuisses un peu épaissies. Quelques poils longs, dressés, sur le corps. ♀ à forme un peu moins élancée et impressions des épaules moins accentuées. — Long., 4 1/2 mill.

Amazones (♂ ♀, coll. Pic).

Espèce rappelant *A. biplagiatus* Laf. par sa coloration, mais d'une autre forme ; remarquable par sa taille, la tête petite, profondément ponctuée, la forme du prothorax.

NECROPHORUS VESPILLO var. FAUVELI

Par L. FAUCONNET.

Au mois de juin dernier, j'ai trouvé à Pontarlier, sous un sapin abattu, un *Necrophorus* complètement noir, que je pris tout d'abord pour un *humator*, le *germanicus* étant plus gros et ne se trouvant pas dans cette localité. Mais une fois mon insecte piqué, je vis que la pubescence du dessous du corps était d'un jaune soyeux et, de plus, que le sommet du thorax était garni de poils de même couleur : c'était donc un *vespillo*, entièrement noir, moins la massue des antennes, qui est rougeâtre, et ne différant nullement du type comme forme générale, dimensions, couleur de la pubescence et ponctuation.

Cette variété, dont je n'ai trouvé qu'une ♀, n'a encore été citée, je crois, dans aucune monographie.

A PROPOS DE LA *SIPALIA DIFFORMIS* Rey

Par ALBERT FAUVEL.

M. le Dr Eppelsheim vient de publier (*Wien. Ent. Zeit.*, 1894,

12), une note synonymique sur la *Sipalia difformis* Rey, d'après laquelle j'aurais distribué jadis sous ce nom une autre espèce que M. Rey a décrite depuis (en 1876) sous celui de *subconvexa*, tandis que, d'après le savant allemand, je donnais alors à la vraie *difformis* le nom de *cordicollis* n. sp. *in litt.*

Voici la vérité sur ces deux points :

La *Sipalia difformis* Rey a été décrite, en 1853, comme des Alpes et de l'Auvergne (Mont-Dore, Mont-Pilat, Grande-Chartreuse) ; elle vit dans les mousses et les lichens des sapins et est commune en Auvergne, surtout au Lioran et au Mont-Dore, d'où je l'ai signalée dans mon *Essai* sur la faune de ces montagnes. Les autres localités d'où je la possède sont : Nantua, le Colombier (Ain), le Sappey (Isère), la Sapine (Drôme), Saint-Martin-Lantosque et le col de Tende (Alpes-Maritimes). *C'est une espèce étrangère aux Pyrénées.*

D'où vient que, jusqu'à ces derniers temps, on ne trouvait guère dans les collections que la *subconvexa* des Hautes-Pyrénées sous ce même nom de *difformis ?* De ce que M. Pandellé et, avec lui, les seuls entomologistes explorateurs des Pyrénées centrales pendant vingt ans (Ch. Brisout de Barneville, H. de Bonvouloir, Dr Grenier) donnaient en nombre à leurs amis cette prétendue *difformis*, confondue par M. Rey lui-même, je n'en doute pas, avec son type des Alpes et de l'Auvergne, puisqu'après l'avoir décrite comme alpestre et auvergnate, nous voyons le savant lyonnais, dans ses *Brévipennes* (1871, 273), ajouter les *Hautes-Pyrénées* aux anciennes localités connues.

C'est à l'époque d'apparition de son volume sur les *Sipalia* que je reconnus l'erreur de M. Rey et en fis part à mon correspondant, Eugène Revelière ; je lui envoyai même la fausse *difformis* des Pyrénées sous le nom inédit de *cribrosa*, et j'ai continué de la donner sous ce nom. C'est ce même nom que M. Rey a changé en *subconvexa*, ce qui est sans importance : mais il est regrettable qu'en décrivant cette dernière (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1876, 249), il ait omis de nous dire que sa vraie *difformis* n'était pas des Pyrénées et qu'il fallait effacer cette provenance à la page 273 de ses *Brévipennes* (1871).

Les localités d'où je possède la *subconvexa* sont : Barousse, Bagnères-de-Bigorre, le mont L'Héris, Bétharram et Luchon. C'est une espèce de montagne qui doit être répandue dans toutes les Pyrénées centrales, et l'indication du *Catalogus* de Vienne (1891) : *Ga. m.* est inexacte dans sa généralité. Elle est remplacée dans les Pyrénées-Orientales (pied du Cambredaze près Montlouis, Costa Bonna, La Preste) par sa voisine *lapidicola* Ch. Bris. (*nigra* Scriba) ;

j'ajoute que M. Rey (*Brév.*, 1871, 269) place par erreur la première de ces localités dans les Hautes-Pyrénées

Telle est en deux mots l'histoire des *difformis* et *subconvexa*.

Quant à l'affirmation de M. le Dr Eppelsheim qu'il a vu la vraie *difformis*, nommée par moi *cordicollis*, ce ne peut être que par suite d'un *lapsus calami* de ma part. L'espèce encore inédite que j'appelle ainsi m'a été envoyée jadis par M. Baudi de Selve sous le nom inexact de *globulicollis* ; il l'avait prise dans les Apennins d'Etrurie et je ne la connais pas d'autres régions. Sa collection la renferme certainement de vieille date sous ce nom de *cordicollis* et j'en tiens de lui quatre exemplaires. Il y a donc lieu de rectifier la patrie : *Alp. mar.*, qui lui est attribuée dans le *Catalogus* de Vienne (1891). C'est une espèce voisine de la *myrmidon* Fairm., d'Algérie, et aussi de la vraie *globulicollis* Rey, mais plus de moitié plus petite que celle-ci et d'ailleurs tout à fait différente.

Puisque l'occasion s'en présente, et en attendant la description complète que j'en donnerai dans les Staphylinides de ma *Faune gallo-rhénane*, dont je prépare la fin, je dirai que cette *globulicollis*, décrite de Suisse (Berne, Fribourg, Genève), puis retrouvée en Bavière, a été récemment prise en Alsace (Aubure près Ribeauvillé), dans les mousses, par M. P. de Peyerimhoff, qui a eu l'amabilité de m'en offrir un ♂. Ce sexe se distingue en dessus par le 6e segment abdominal pourvu d'une courte carène médiane et le 7e légèrement échancré au milieu avec quatre petites épines crénuliformes de chaque côté de l'échancrure ; ce caractère du 7e segment n'a pas été signalé par Kraatz, qui, le premier, a décrit le ♂.

NOTE SUR L'*APION VARIEGATUM*

Par H. DE GUERPEL.

L'habitat de l'*Apion variegatum* Wenck. sur le gui a donné lieu, il y a quelques années, à de nombreuses discussions. Plusieurs entomologistes (1) ont même prétendu que la capture de cet insecte sur le gui était l'exception. Nous allons démontrer, par ce qui suit, combien cette assertion est inexacte.

L'Apion du gui a été capturé accidentellement en Normandie, à Rouen, par M. Mocquerys ; sur d'autres points de la France, mais

(1) Voir les nos de *L'Echange* des 15 mai et 15 juillet 1891, pages 38 et 45.

sur les guis, par MM. Pestre et d'Antessanty. Aussi avons-nous supposé qu'il pourrait se rencontrer dans le Calvados. Nos recherches ont été couronnées de succès, car nous l'avons trouvé en nombre sur les guis de pommier, où nos collègues et amis, MM. Fauvel et Dubourguais, l'ont également rencontré dans la suite. Voici un aperçu des observations que nous avons faites sur cet insecte, dont le coloris des élytres est des plus remarquables et rappelle celui de l'*Anthonomus Rosinæ* :

C'est vers le commencement de juin que nous avons capturé les premiers Apions. Une dizaine d'exemplaires sont alors tombés entre nos mains : en juillet, le double. Pendant le mois d'août, qui est probablement l'époque où s'effectue l'éclosion de l'adulte, nous avons recueilli une centaine d'exemplaires de ce rare Curculionide. Durant les mois suivants, le nombre qui tombait dans notre parapluie était très restreint.

A l'approche des premiers froids, l'Apion se retire sous les écorces de pommier avoisinant les touffes de gui : c'est là que nous l'avons récemment trouvé en état d'engourdissement. Il n'est pas douteux qu'il reste dans cet état jusqu'au printemps, époque à laquelle il se réveillera pour recommencer ses explorations sur la plante parasite du pommier.

L'insecte se rencontre le plus ordinairement, non sur les touffes de gui les plus fortes et les plus épaisses, mais bien sur les petites d'un vert foncé, situées à l'ombre des grosses branches de pommier. En regardant attentivement, on peut parfois l'apercevoir sur une tige, en train de la percer de son rostre.

L'accouplement a lieu en juillet et août, époque à laquelle nous en avons trouvé quatre exemplaires accouplés. Après l'accouplement, la femelle perce de son rostre les sommités de tiges de gui, un peu au-dessous de l'insertion des deux feuilles. Quand la profondeur du trou qu'elle perce lui paraît suffisante, elle y introduit son oviducte et dépose son œuf dans cette cavité.

En octobre dernier, en chassant des Apions, nous aperçumes, presque à l'extrémité d'une tige de gui, une minuscule tache noirâtre. La curiosité nous fit fracturer cette tige à cet endroit, et grande fut notre surprise en voyant que cette tache sombre cachait une petite cavité, qui renfermait un œuf microscopique, blanchâtre, ovoïde, légèrement luisant, qui était sans nul doute celui de l'*Apion variegatum*. L'œuf ne tardera pas à donner naissance à une larve blanche, qui se nourrira de la plante protectrice plus ou moins longtemps. Nous avons trouvé des larves en juin ; des larves et des nymphes en juillet et août. On reconnait assez facilement une tige de gui attaquée par une larve à l'aspect suivant : son sommet, un

peu au-dessous de l'insertion des feuilles, présente une tache brune plus ou moins large, d'où s'écoule un liquide jaune-brunâtre et visqueux ; parfois même la partie de la tige attaquée forme une hernie apparente. Sur la même tige, on rencontre plusieurs larves.

Si on vient à faire la section de la partie attaquée, on voit une loge arrondie, à parois lisses, plus ou moins vaste, suivant l'état de développement de la larve, ce qui lui permet de se mouvoir à son aise.

Avant de passer à l'état de nymphe, la larve se tisse une sorte de cocon soyeux, brunâtre, assez résistant, dont elle s'enveloppe et qui la protège contre ses ennemis extérieurs.

Arrivé à l'état adulte, l'insecte perce sa prison et en sort par un trou circulaire très visible à l'extérieur de la tige.

La larve a pour ennemi un Diptère ; nous avons vu des tiges percées à l'extérieur d'un trou minuscule. En faisant la section de la tige à cet endroit, on se trouvait en présence d'une vaste loge vide, dans laquelle il ne restait que les débris de l'étui du parasite.

On voit par ce qui précède que l'habitat de l'*Apion variegatum* est bien incontestablement le gui. Il peut se rencontrer parfois sur d'autres plantes, mais c'est un pur hasard. Ainsi, l'été dernier, en battant des taillis de chênes, nous avons trouvé dans notre parapluie un *Apion variegatum* : mais, comme c'était à proximité d'un plant de pommiers remplis de guis, l'insecte venait de là sans nul doute.

Nous tiendrons nos collègues au courant des observations que nous pourrons faire par la suite sur ce curieux insecte.

SUPPLÉMENT AUX *FARONINI*

Par A. RAFFRAY.

Faronoma nov. gen.

Ryxabis cavangula Reitter, *Wien. Ent. Zeit.*, VIII, 1889, p. 292, t. IV, fig. 5.

J'ai reçu, il y a déjà un certain temps, de M. Reitter, un type de cette espèce. Sachant quelle est la connaissance approfondie qu'a M. Reitter des Psélaphiens, et bien que cet insecte me parut assez anormal, je n'en fis pas un examen approfondi et le rangeai provisoirement dans le genre *Rybaxis* Sley. J'avais, du reste, alors d'autres travaux en cours dont je ne voulais pas me détourner.

La détermination de quelques espèces américaines et australiennes de *Ryxabis* m'a amené à étudier ce bizarre insecte, et quel ne fut pas mon étonnement de constater que non seulement il n'appartient pas au genre *Ryxabis*, mais ne fait même pas partie de la tribu des *Bryaxini*.

En consultant la description de M. Reitter (*loc. cit.*), je constate que l'entomologiste autrichien ne dit rien de la face inférieure du corps. Sans doute il a reçu cet insecte collé, a craint de l'endommager en le décollant, et, trompé par un faciès fallacieux qui eût dû cependant attirer son attention, il l'a rangé dans le genre *Rybaxis* de la tribu des *Bryaxini*, tandis qu'il appartient en réalité à la tribu des *Faronini*, dans laquelle il constitue un genre nouveau que j'appellerai FARONOMA.

La forme du corps est allongée et aplatie, moins cependant que dans *Faronus* et *Sagola*. La tête est identique à celle de la plupart des *Euplectus*, par conséquent plus large et plus plate que chez les *Bryaxini*, mais aussi dénuée de tout tubercule frontal, avec les antennes très distantes, ce qui l'éloigne de *Sagola* et *Faronus*. Je ne puis voir de la bouche que les derniers articles des palpes maxillaires, dont le dernier article est fusiforme et fortement pubescent ; le menton n'occulte pas la bouche. Le genre devra donc faire partie du premier groupe des *Faronini* ; mais ce sont surtout les caractères suivants qui le font rentrer dans cette tribu : les hanches postérieures sont fortement coniques, absolument contiguës, et le premier segment ventral les dépasse de beaucoup ; les hanches intermédiaires sont également coniques et saillantes ; c'est le caractère distinctif des *Faronini*. Quant aux ongles des tarses, ils sont conformés comme ceux des *Trichonini* et *Batrisini* : l'un est grand et l'autre est beaucoup plus petit, difficile à distinguer. N'étaient les hanches intermédiaires coniques, la forme des ongles le rangerait parmi les *Trichonini*, auxquels du reste il ressemble peu.

Sa place est donc indubitablement parmi les *Faronini* et auprès des *Sagola*, dont les caractères ci-dessus le différencient amplement.

Aux caractères sexuels ♂ indiqués par M. Reitter (*loc. cit.*), il faut ajouter les suivants : trochanters antérieurs munis, à leur base, d'une petite épine droite et pointue ; les postérieurs armés, à l'extrémité, d'une grande dent triangulaire et comprimée ; tibias postérieurs sillonnés en dedans sur presque toute leur longueur ; avant-dernier segment ventral impressionné circulairement.

L'omission de ces caractères très visibles prouve que M. Reitter n'a pas examiné le dessous du corps.

Un seul exemplaire ♂ (type), de Valdivia (Chili).

Compte des Recettes et Dépenses pour 1891.

I. RECETTES.

1. Cotisations de 1891 et cotisations arriérées.....	1.896	»
2. Vente de la *Revue* et annonces (remise déduite)..	92	40
3. Vente du catalogue Puton..	18	»
	2 006	40

II. DÉPENSES.

1. Impression de la *Revue*, des tirages à part gratuits, etc. (Mémoire de l'imprimeur)	1.400	»
2. Frais de port de la *Revue* d'Evreux à Caen.....	33	»
3. Suscription des bandes, affranchissement de la *Revue*, des tirages à part, etc.....	214	»
4. Loyer du local pour le dépôt de la *Revue*.....	40	»
5. Dépenses du Secrétaire, du Trésorier et du Bibliothécaire.....	90	»
	1.777	»

BALANCE.

Recettes	2.006	40
Dépenses	1.777	»
Excédent de recettes..	229	40
Reliquat de 1890.....	1.510	45
Reste en caisse au 31 décembre 1891.	1.739	85

Le Trésorier : A. Osmont.

Vu et approuvé le compte ci-dessus, dont il est donné décharge au Trésorier.

Les délégués régionaux, désignés par le Bureau de la Société :

Louis Pandellé, Auguste Puton,
E. Abeille de Perrin.

Compte des Recettes et Dépenses pour 1892.

I. RECETTES.

1. Cotisations de 1892 et cotisations arriérées.... ..	1.812	»
2. Vente de la *Revue* et annonces (remise déduite)..	75	60
3. Vente du catalogue Puton.....	36	»
	1 923	60

II. DÉPENSES.

1. Impression de la *Revue*, des tirages à part gratuits, etc. (Mémoires des imprimeurs).....	1.533	48
2. Mémoires du graveur.....	99	50
3. Suscription des bandes, affranchissement de la *Revue*, des tirages à part, etc.....	207	»
4. Loyer du local pour le dépôt de la *Revue*.....	40	»
5. Dépenses du Secrétaire, du Trésorier et du Bibliothécaire....	90	»
	1.969	98

BALANCE.

Recettes.....	1.923	60
Dépenses..... .	1.969	98
Excédent de dépenses.	46	38
Reliquat de 1891.....	1.739	85
Reste en caisse au 31 décembre 1892.	1.693	47

Le Trésorier : A. Osmont.

Vu et approuvé le compte ci-dessus, dont il est donné décharge au Trésorier.

Les délégués régionaux, désignés par le Bureau de la Société :

Louis Pandellé, Auguste Puton,
E. Abeille de Perrin.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

1893

ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), avocat, rue de la Bibliothèque, 24, à Marseille. — *Coléoptères et Hyménoptères d'Europe.*

ACHON (H. D'), rue St-Euverte, 33, à Orléans. — *Coléoptères de France.*

ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, boulevard Magenta, 124, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

ALLUAUD (Charles) ✿, avenue Foucaud, 16, à Limoges. — *Coléoptères d'Afrique, surtout occidentale.*

ANCEY (Th.) ✿, avocat, administrateur civil, à Aumale (Alger). — *Coléoptères.*

ANDRÉ (Ernest), notaire honoraire, rue des Promenades, 17, à Gray (Haute-Saône). — *Entomologie générale; Hémiptères et Hyménoptères du globe, surtout Formicides et Mutillides.*

ANTESSANTY (l'abbé Gabriel D'), aumônier du lycée, à Troyes. — *Coléoptères et Hémiptères de France.*

ARGOD (André-Albert), à Crest (Drôme). — *Coléoptères.*

ASTIC (Auguste), notaire à Feurs (Loire).—*Coléoptères de France.*

AUBERT (Maurice), ancien médecin de la Marine, agent comptable des hôpitaux maritimes, rue Lafayette, 78, à Toulon. — *Coléoptères.*

AUTRAN (Eugène), châlet des Charmilles, près Genève (Suisse). — *Homoptères paléarctiques.*

AUVERT (Georges), à St-Denis-en-Val, par Orléans.—*Coléoptères de France.*

BEAUCHÊNE (Ferdinand DE), capitaine au 161° de ligne, au camp de Châlons. — *Coléoptères de France.*

BAUDI DE SELVE (chevalier Flaminio), ✠, via Baretti, 18, à Turin. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

BECKERS (G.), professeur au séminaire de Rheydt (Prusse rhénane). — *Coléoptères.*

BEDEL (Louis), rue de l'Odéon, 20, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

BELON (Paul-Marie-Joseph), professeur de théologie, rue du Plat, 18, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe et circa; Lathridiens et Cerambycides exotiques.*

Bérard (Charles) ✠, capitaine en retraite, percepteur à St-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

Berg (Dr Carlos), directeur du Musée d'histoire naturelle, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

Bergroth (E.), à Tammerfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères, Hémiptères.*

Bertholey, notaire, à Mornant (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

Béthune (A.), notaire à Tours-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères de France.*

Blanc (Edouard) ✠ ✠, inspecteur-adjoint des forêts, rue de Grenelle, 122, à Paris. — *Entomologie générale, surtout Coléoptères d'Europe et d'Afrique.*

Blanchard (Frédérick), P. O. box P, à Lowell, Mass. (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

Blatch (William-Gabriel), Knowle, à Birmingham (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

Bleuse (Léon), avenue du Mail-d'Onges, 125, à Rennes. — *Coléoptères d'Europe.*

Blondel (E.), notaire, rue de l'Ecole-de-Droit, 2, à Dijon. — *Coléoptères de France.*

Bobeuf (Henry), notaire, à Marle (Aisne). — *Coléoptères d'Europe.*

Bolivar (Ignacio), professeur d'entomologie à l'Université, Museo de Historia natural, et Moreto, 7, à Madrid. — *Coléoptères et Orthoptères d'Europe.*

Bonnaire (baron Achille), rue Saint-Merry, 114, à Fontainebleau. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

Bony (vicomte Gaston-Louis de), au château de Bujaleuf (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

Bourgeois (Jules) ✠, à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace). — *Coléoptères d'Europe; Malacodermes exotiques.*

Boyenval ✠, directeur de la manufacture des tabacs, à Dijon. — *Coléoptères d'Europe.*

Brabant (Edouard), à Escaudœuvres par Cambrai (Nord). — *Lépidoptères d'Europe.*

Brossay (Chiron du), directeur de l'Enregistrement, au Puy. — *Coléoptères d'Europe.*

Bugnion (Dr Edouard), professeur d'anatomie, à Souvenir, Lausanne (Suisse). — *Coléoptères d'Europe; Anatomie et Mœurs des Insectes.*

Buysson (comte Robert du), au château du Vernet, par Brout-Ver-Vernet (Allier). — *Hyménoptères, surtout Chrysides.*

Buysson (marquis Henry du), au château du Vernet, par Brout-Ver-

net (Allier); l'hiver, rue des Trois-Pommes, 2, à Bourges. — *Coléoptères d'Europe.*

CAILLOL (Henri), avocat, rue Traverse-du-Chapitre, 18, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

CARPENTIER (L.), rue Lamendeau, 172, à Amiens. — *Coléoptères de la Somme.*

CARRET l'abbé (A.), aumônier à l'institution des Chartreux, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

CARTIER (Félix), à Buxy (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

CARVALHO MONTEIRO (Antonio-Augusto DE), docteur en droit et ès sciences naturelles, rua do Alecrim, 72, à Lisbonne. — *Lépidoptères du globe.*

CASEY (Thomas L.), capitaine du génie, Army Building, Whitehall street, 39, à New-York (Etats-Unis). — *Coléoptères de l'Amérique du Nord.*

CASTILLON (Gérard DE), au château de Parron, par Mézin (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères de France.*

CAYOL (Marius) ✠, rédacteur au Ministère de l'Agriculture, rue Nollet, 85, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

CHAMPENOIS (Amédée), conservateur des forêts, en retraite, boulevard de Port-Royal, 85, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa; Hémiptères de France.*

CHANRION (l'abbé), rue du Vernay, 36, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

CHARDON (Gabriel), commis principal des postes et télégraphes, à Tulle. — *Coléoptères de France et d'Algérie.*

CHOBAUT (Dr), rue Dorée, 4, à Avignon. — *Coléoptères d'Europe.*

COSTA (Achille), directeur du Museo zoologico, via Santa-Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

DANIEL (Charles), Dachauerstrasse, 4, à Munich. — *Coléoptères d'Europe.*

DAVID (Guerry) ✠, avocat, à la Rousserie par Montbrun (Charente). *Coléoptères de France.*

DECOENE-RACOUCHOT (Alfred), aux Antoines par Luzy (Nièvre). — *Coléoptères d'Europe; Entomologie appliquée.*

DEGORS (Alfred), receveur de l'enregistrement, au Blanc (Indre). — *Coléoptères de France.*

DELAGRAVE (V.), rue Malebranche, 12, à Paris. — *Entomologie générale.*

DESBROCHERS DES LOGES (Jules), rue de Boisdénier, 23, à Tours. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

DESMÉ (E.), clerc de notaire, à Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

DISTANT (V.-L.), P. O. box 352, à Pretoria (Transvaal, Afrique du Sud). — *Hémiptères et Lépidoptères.*

DODERO FU GIUSTINO (Agostino), rue Cairoli, 2, à Gênes (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

DOLLÉ (Maurice), ancien officier d'infanterie, photographe, rue des Chenizelles, 2, à Laon. — *Coléoptères.*

DOLLFUS (Adrien), rue Pierre Charron, 35, à Paris. — *Entomologie générale.*

DOMINIQUE (l'abbé J.), rue St-Donatien, 8, à Nantes. — *Hémiptères et Coléoptères de France.*

DONGÉ (E.), attaché à la Banque de France, avenue de Châtillon, 36, à Paris. — *Coléoptères gallo-rhénans.*

DRIANCOURT (Victor), distillateur, rue de Paris, 119, à Saint-Denis (Seine). — *Coléoptères.*

DUBOIS (Albert), rue Richaud, 14, à Versailles. — *Coléoptères d'Europe.*

DUBOURGAIS (A.), directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Guilbert, 15, à Caen. — *Coléoptères d'Europe.*

DUVERGER (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Coléoptères, surtout Lamellicornes et Longicornes, Libellulides et Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

EPPELSHEIM (Dr Eduard), à Germersheim, Pfalz (Bavière-Rhénane). — *Coléoptères d'Europe ; Staphylinides exotiques.*

EVERTS (Dr Eduard), professeur à l'Ecole moyenne, Stationsweg, 79, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

FABRY (Joseph DE), rue Tournefort, 2, à Nantes. — *Coléoptères de France.*

FAIRMAIRE (Léon) ✠, rue du Dragon, 21, à Paris. — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères.*

FALLOU (G.), quai de Marne, 25, à Thorigny-Lagny (Seine-et-Marne). — *Hémiptères.*

FAUCONNET (Mary-Louis), rue Carion, à Autun (Saône-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

FAUVEL (Charles-Albert) ✠ ✠, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen. — *Coléoptères gallo-rhénans ; Lépidoptères de Normandie ; Staphylinides exotiques ; Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie.*

FAVARCQ (L.) rue du Vernet, 4, à Saint-Etienne. — *Coléoptères de France.*

FERDINAND, prince de Bulgarie (Son Altesse Royale), à Sofia. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

FINOT (Adrien), ✠, capitaine d'état-major en retraite, rue Saint-Honoré, 27, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale, surtout Orthoptères.*

FLACH (Carl), à Aschaffenburg (Bavière). — *Coléoptères d'Europe : Trichoptérygides, Phalacrides.*

FLACOURT (Henri-Martin DE), sous-chef au Crédit agricole et commercial, à Saint-Denis (La Réunion). — *Coléoptères de France et de La Réunion.*

FLEUTIAUX (Edmond), rue Malus, 1, à Paris. — *Coléoptères de France.*

FOKKER (Dr A. J.-F.), avocat, à Zierikzee (Pays-Bas). — *Hémiptères.*

FOUGÈRE (l'abbé G.), rue Mazarin, 12, à Bordeaux. — *Coléoptères de France.*

FRADIN (Paul), avoué au Tribunal civil, rue de la Poste, à Parthenay (Deux-Sèvres). — *Coléoptères de France.*

GADEAU DE KERVILLE (Henri), rue Dupont, 7, à Rouen. — *Entomologie générale.*

GANNAT (Claude), capitaine au 15e bataillon d'artillerie de forteresse, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères de France.*

GAVOY (Louis), rue de la Préfecture, 5 bis, à Carcassonne. — *Coléoptères d'Europe.*

GAZAGNAIRE (J.), boulevard de Port-Royal, 33, à Paris. — *Anatomie et histologie ; Myriapodes.*

GOBERT (Dr Emile), ✠ O ✠, rue Victor-Hugo, 51, à Mont-de-Marsan. — *Diptères.*

GOZIS (Maurice DES) ✠, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville, à Montluçon (Allier). — *Entomologie générale française, surtout Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

GROUVELLE (Antoine) ✠, directeur des tabacs, à la Manufacture du Gros-Caillou, quai d'Orsay, 63, à Paris. — *Coléoptères de France ; Cucujides.*

GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, avenue de l'Observatoire, 18, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

GUÉDEL (Dr V.), cours Berriat, 68, à Grenoble. — *Coléoptères de France.*

GUERPEL (Henry DE), au château de Plainville, par Mézidon. — *Coléoptères de France.*

GUILLEBEAU (Francisque), au Plantay, par Marlieux (Ain). — *Coléoptères d'Europe.*

GUYON (Henri), rue des Bourdonnais, 20, à Paris. — *Entomologie générale.*

HENRY, inspecteur adjoint des forêts, quai Claude-le-Lorrain, 8 bis, à Nancy. — *Coléoptères de France ; Entomologie appliquée.*

HERVÉ (Ernest), ancien notaire, place Thiers, 14, à Morlaix (Finistère). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

HEYDEN (Dr Lucas von), ✠, major en retraite, Schlossstrasse, 54,

à Bockenheim, près Francfort-sur-Mein (Allemagne). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

HOLMBERG (Dr Eduardo L.), calle Cerrito, 416, à Buenos-Aires (République Argentine). — *Entomologie générale.*

HORN (Dr Georges-Henry), North-Fourth street, 874, à Philadelphie (Pennsylvanie, Etats-Unis). — *Coléoptères, surtout des Etats-Unis.*

HORVATH (Dr G. DE), Délibab-utcza, 15, à Buda-Pest (Hongrie). — *Hémiptères.*

JAKOWLEFF (W.), réviseur en chef du contrôle de l'Etat, à Irkoutsk (Sibérie-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

JULLIOT (Maurice), élève à l'Ecole centrale, rue Poulletier, 9, à Paris. — *Coléoptères de France.*

KRAATZ (Dr Gustav), Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*

KUNCKEL-D'HERCULAIS (Jules), O ✿, aide-naturaliste d'entomologie au Muséum, villa Saïd, 20, à Paris. — *Entomologie générale; Anatomie.*

LABORATOIRE D'ENTOMOLOGIE du Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

LAJOYE (Abel), courtier, rue Ruinart-de-Brimont, 13, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

LAMEY (Adolphe), ✠, conservateur des forêts en retraite, cité des Fleurs, 22, aux Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

LARCLAUSE (R. Savin DE), au château de Montlouis, par Saint-Julien-l'Ars (Vienne). — *Coléoptères de France.*

LASSÈRE (Ernest), ✠, lieutenant de vaisseau, quartier des Améniers, chemin de la Barre, à Toulon. — *Coléoptères.*

LA TOUCHE (Roumain DE), officier en retraite, faubourg de Paris, 43, à Rennes. — *Coléoptères et Lépidoptères.*

LE DANOIS (Edmond), ancien référendaire, rue Hippolyte-Lebas, 1, à Paris. — *Entomologie générale.*

LEESBERG (A. F. A.), avocat notaire, Jan Hendrik straat, 9, à La Haye. — *Coléoptères d'Europe.*

LEFÈVRE (Edouard), O ✿, sous-chef de bureau au Ministère des Travaux publics, rue du Bac, 112, à Paris. — *Coléoptères d'Europe; Clythrides et Eumolpides exotiques.*

LELONG (l'abbé), aumônier militaire, rue David, 44, à Reims (Marne). *Coléoptères d'Europe.*

LE PILEUR (Dr Louis), rue de l'Arcade, 5, à Paris. — *Entomologie générale.*

LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, 46, à St-Maurice-lès-Lille. — *Coléoptères, Hémiptères.*

LÉVEILLÉ (Albert), ✿, rue du Dragon, 10, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique; Trogositides; Hémiptères.*

LYNCH-ARRIBALZAGA (Félix), chez M. le Dr Berg, Museo nacional, à Buenos-Ayres (République Argentine). — *Coléoptères, Hémiptères, Hyménoptères de l'Amérique du Sud.*

MAC-LACHLAN (Robert), Westview, Clarendon Road, Lewisham, à Londres. — *Névroptères.*

MADON (E.), ancien président de chambre, boulevard de Strasbourg, 70, à Toulon. — *Coléoptères de France.*

MANUEL DE LOCATEL (comte Alfred DE), au château de Conflans, à Albertville (Savoie). — *Coléoptères d'Europe.*

MARCHI (Léopold DE), major en retraite, via Borgino, 51, à Turin. — *Coléoptères d'Europe.*

MARMOTTAN (Dr), rue Desbordes-Valmore, 31, à Paris-Passy. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et circa.*

MARTIN (René), avocat, au Blanc (Indre). — *Névroptères d'Europe, surtout Odonates ; Coléoptères de France.*

MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur au Musée d'histoire naturelle, calle San Quintin, 6, à Madrid. — *Coléoptères.*

MASON (Philip B.), membre de la Société Linnéenne de Londres, à Burton-on-Trent (Angleterre). — *Coléoptères.*

MAUPPIN (Alfred), boulevard St-Germain, 155, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

MAYET (Valéry), professeur à l'Ecole d'agriculture, rue de Boutonnet, 4, à Montpellier.—*Coléoptères d'Europe et circa; Mœurs des Insectes; Entomologie appliquée.*

MAYR (Rev. Matthews), professeur au gymnase, à Hall (Tyrol). — *Hémiptères, Cicadines.*

MÈGE (J.) curé de Villeneuve, près Blaye (Gironde). — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

MESMIN (Louis), Chez-Gabillaud, à Saint-Barbant, par Bussière-Poitevine (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe et Lépidoptères du Centre de la France.*

MINSMER (J.-J.), capitaine au 142e régiment d'infanterie, à Montpellier. — *Coléoptères de France.*

MOISSON (Louis), avocat, rue de la Préfecture, à Oran. — *Coléoptères de France et d'Algérie.*

MONNOT (Edouard), commis d'économat au lycée Montaigne, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

MONTANDON (Arnold L.), directeur de la fabrique Mandrea, strada Viilor Filarete, à Bucarest (Roumanie).— *Entomologie générale, surtout Hémiptères hétéroptères.*

MUHL (Adolph), inspecteur des forêts, à Francfort-sur-Oder (Prusse) — *Coléoptères d'Europe.*

NADAR (Paul), rue d'Anjou, 51, à Paris. — *Coléoptères.*

NEERVOORT VAN DE POOL (J. R. H.), Heerengracht, 476, à Amsterdam (Hollande). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

NICOLAS (André), ancien magistrat, boulevard du Roi, 3, à Versailles. — *Carabides et Longicornes d'Europe; Carabus et Dorcadion du globe.*

NOUALHIER (Maurice), à Puymaud, par Nieul (Haute-Vienne). — *Hémiptères d'Europe.*

ODIER (Georges), rue de Courcelles, 73, à Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

OLIVEIRA (Manoel Paulino DE), professeur à l'Université, à Coimbra (Portugal). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères.*

OSCHANIN (B.), naturaliste, à Taschkent (Turkestan-Russie). — *Hémiptères.*

OSMONT (Auguste), contrôleur des douanes, rue de l'Oratoire, 26, à Caen. — *Lépidoptères; groupe des Carabides.*

PACTON (l'abbé P.), curé de Trois-Vesvres, par St-Benin-d'Azy (Nièvre). — *Coléoptères de France.*

PANDELLÉ (Louis), rue du Pradeau, 2, à Tarbes. — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères d'Europe.*

PAULI (Hugo), Stefansplatz, 8, à Wien (Autriche). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

PAVESI (Pietro), professeur à l'Université royale, à Pavie (Italie). — *Entomologie générale.*

PÉRINGUEY (Louis), ✿, sous-directeur du Muséum, à Cape-Town (Colonie du Cap). — *Coléoptères d'Afrique.*

PIC (Maurice), à Digoin (Saône et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et circa, surtout Longicornes, Anthicides, Ptinides et Bruchides du globe.*

PLANET (Victor), notaire, à Entre-Deux-Guiers, par les Echelles (Savoie). — *Coléoptères de France.*

POLLE DE VIERMES (Léon), rue du Faubourg-St-Honoré, 225, à Paris. — *Coléoptères de France.*

POUZET, à Parthenay (Deux-Sèvres). — *Coléoptères d'Europe.*

PUTON (Dr Auguste), à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hémiptères et Hyménoptères.*

PYOT (Victor), ancien contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

RADOSZKOWSKI (le général Octave), rue Leszno, 15, à Varsovie. — *Hyménoptères.*

RAFFRAY (Achille) ✻, consul de France, à Cape-Town (Colonie du Cap). — *Coléoptères d'Afrique; Psélaphides exotiques.*

RAGUSA (Enrico), via Stabile, 89, à Palerme (Sicile). — *Coléoptères d'Europe.*

Régimbart (Dr Maurice), rue de la Petite-Cité, 4, à Evreux. — *Coléoptères d'Europe; Dysticides, Gyrinides et Hydrophilides du globe.*

Reitter (Edmund), à Paskau (Moravie). — *Coléoptères.*

Renaud (J.-B.), cours d'Herbouville, 21, à Lyon. — *Coléoptères d'Europe.*

Reuter (Dr O. M.), Grasviksgatan, 6, à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Hémiptères-Hétéroptères paléarctiques; Podurides.*

Rey (Claudius), ✿, naturaliste, place Saint-Jean, 4, à Lyon; l'été, chemin du But, à Saint-Genis-Laval (Rhône). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

Rœlofs (Paul J.), rue Vanstraelen, 90, à Anvers (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

Rogg (Alfred), boulevard du Musée, 23, à Marseille. — *Coléoptères de France.*

Romanoff (Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas Michaïlowitch), à Saint-Pétersbourg. — *Entomologie générale, surtout Lépidoptères.*

Rouast (Georges), rue du Plat, 32, à Lyon. — *Lépidoptères d'Europe, surtout Psychides.*

Sabran (Comte Edmond de), au château de Magnanne, par Château-Gontier (Mayenne). — *Coléoptères de France.*

Sahlberg (John), professeur d'Entomologie à l'Université, Albertsgatan, 32, à Helsingfors (Finlande-Russie). — *Coléoptères et Hémiptères.*

Sallé (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-la-Brosse, 13, à Paris. — *Coléoptères d'Amérique.*

Schaufuss (Camillo), directeur du Muséum Ludwig Salvator, à Meissen (Saxe). — *Coléoptères.*

Sedillot (Maurice), ✿, avocat, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — *Coléoptères.*

Seidlitz (Dr Georg), assistant à l'Institut agronomique de l'Université, Hintertragheim, 4, à Kœnigsberg (Prusse). — *Coléoptères.*

Sharp (David), conservateur au Muséum de l'Université, Hawthorndene, Hills Road, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères.*

Sicard (Dr A.), médecin aide-major de 1re classe, à l'hôpital militaire de Gabès (Tunisie). — *Coléoptères de France.*

Simonot-Revol, à Semur (Côte-d'Or). — *Coléoptères de France.*

Société d'Histoire naturelle de Metz (Lorraine), rue de l'Evêché, 25.

Steck (Théodore), assistant au Muséum zoologique, à Berne (Suisse). — *Entomologie générale.*

Testout (Ch.), greffier à la Cour d'appel, cours Berriat, 112, à Grenoble. — *Coléoptères et Lépidoptères de France.*

THÉRY (André), à Saint-Charles, par Constantine (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et circa; Longicornes et Buprestides exotiques.*

VACHAL (Joseph), à Argentat (Corrèze), et à Paris, boulevard Montparnasse, 163. — *Hyménoptères et Diptères (Syrphides) gallo-rhénans.*

VAULOGER DE BEAUPRÉ (Marcel), lieutenant au 144e de ligne, rue Jean-Burguet, 34, à Bordeaux. — *Coléoptères d'Europe et circa.*

WARNIER (Adolphe), rue de Cernay, 3, à Reims (Marne). — *Coléoptères de France.*

WASSMANN (Erich), S. J., à Exaeten, par Roermond (Limbourg-Hollande). — *Coléoptères, surtout myrmécophiles.*

XAMBEU (Vincent), ✻, capitaine adjudant-major, en retraite, à Ria, par Prades (Pyrénées-Orientales). — *Insectes de France; mœurs et métamorphoses.*

YVER (P.), à Briare (Loiret). — *Coléoptères de France.*

ZURCHER (Charles), chimiste, maison Boeringer, Zurcher et Cie, rue Thiers, 9, à Epinal. — *Coléoptères de France.*

189

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1893-94.

Président: M. Claudius REY, place Saint-Jean, 4, à Lyon.
Secrétaire: M. Albert FAUVEL, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen.
Trésorier et Bibliothécaire: M. Auguste OSMONT, rue de l'Oratoire, 26, à Caen.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX.

MM. Dr Auguste PUTON, à Remiremont.
Louis PANDELLÉ, à Tarbes.
Elzéar ABEILLE DE PERRIN, à Marseille.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES NOUVELLES.

COLÉOPTÈRES

Acmæodera necatrix Ab.. 133
» semiopaca Ab. 134
» Vaulogeri Ab. 133
Agrilus hypericicola Ab.. 138
» Proteus Ab..... 137
Anthaxia Bedeli Ab. 132
» hirticollis Ab . . 131
» malachitica Ab. 129
» pulex Ab..... 130
» Sedilloti Ab..... 129
Anthicus aralensis, v. margelanicus Pic..... 155
Anthicus maculicollis Pic. 156
» microcephalus Pic. 254
» turkestanicus Pic. 155
Aphanisticus Bedeli Ab... 140
Corœbus aureolus Ab..... 136
» repletus Ab 135
» Theryi Ab..... 135
Faronus Grouvellei Raff.. 8
Faronoma (nov. gen.) Raff. 259
Formicomus albolineatus Pic 254
Jubus Argus Raff..... 165
» bifossulatus Raff.... 180
» brasiliensis Raff.... 178
» convexiusculus Raff. 184
» decipiens Raff..... 164
» dominulus Raff..... 177
» gracilis Raff..... . 177
» Grouvellei Raff..... 176
» Hetschkoi Raff..... 168
» intermedius Raff.... 175
» læviceps Raff..... 161
» lativentris Raff..... 165
» liliputanus Raff.... . 162
» longicornis Raff..... 166
Jubus microcephalus Raff. 180
» microphthalmus Raff. 182
» pallidus Raff..... 172
» quadratus Raff..... 179
» sinuatus Raff..... 181
» subrectus Raff..... 182
» vulpinus Raff..... 162
Necrophorus var. Fauveli Fauc... 255
Sagola brevicornis Raff.... 27
» frontalis Raff..... 23
» punctulata Raff.... 21
» Sharpi Raff..... 26
Sebaga dilatata Raff..... 51
» lamellata Raff..... 51

HÉMIPTÈRES

Aphanus consimilis Reut.. 214
Appasus quadrivittatus Berg. 213
Bathycœlia prælongirostris Berg..... 200
Ceratocombus insularis Reut. 208
Collaria improvisa Reut... 208
Coptosoma denticeps Mont. 227
» Falloui Mont..... 231
» gravidum Mont.... 227
» hirsutum Mont.... 229
» humile Mont..... 234
» læviusculum Mont. 234
» subcarinatum Mont. 232
» subsimile Mont.... 229
» uniforme Mont.... 225
» W. Mont..... 237
Dieuches Schmitzi Reut... 215
Drymus confinis Reut.... 216
Gerris brevirostris Berg... 209
Halobates Alluaudi Berg.. 202
Heleocoris nossibeanus Berg. 214

Lasiochilus Alluaudi Reut. 209
Lethæus punctus Berg.... 203
Limnogonus dolosus Berg. 203
Lygæus carinicollis Horv.. 154
Macrocoris distinctus Berg. 212
» rhantoides Berg.. 211
» Sikoræ Berg..... 211
Naucoris hydroporoides Berg..... 210
Ninus sechellensis Berg... 201
Plataspis pulchella Mont. 223
Ranatra grandocula Berg 207
Scotinophara calligera Horv. 153
Scolopostethus atlanticus Horv..... 239
Scolopostethus diffidens Horv..... 230
Serinetha toricollis Berg.. 200
Stilbocoris solivagus Berg. 202

HYMÉNOPTÈRES

Aphænogaster (Ischnomyrmex) Cockerelli And.. 150
Atta (Acromyrmex) jamaïcensis And..... 148
Chrysis (Hexachrysis) ordinata Buyss..... 252
Chrysis (Pentachrysis) africana Buyss..... 250
Chrysis (Tetrachrysis) Cotesi Buyss..... 249
Chrysis (Tetrachrysis) adelaïdensis Buyss..... 248
Crematogaster vicina And. 151
Ellampus hypocrita Buyss. 246
Mutilla cristigera And.... 219
» Foreli And..... 218
» ocellata Sauss. v. abyssinica And.. 220
» rufipes Latr. v. tropicalis And..... 217
» spiculifera And.... 218
Olochrysis Eldari Rad.... 248
Oxybelus Bareii Rad. ... 243
» canaliculatus Rad. v. seraksensis Rad. 244
» caucasicus Rad.. 244
» kirgicicus Rad. . 244
» merwensis Rad . 242
Psithyrus Branickii Rad... 241
» ferganicus Rad.. 241

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.

ABEILLE DE PERRIN (E.)	Nouveau supplément aux Buprestides d'Europe et circa	127
ANDRÉ (Ernest).	Description de quatre nouvelles espèces de Fourmis d'Amérique	148
—	Notice sur une collection de Mutilles de l'Abyssinie méridionale	217
BERGROTH (E.).	Notes hémiptérologiques	153
—	Mission scientifique de M. Ch. Alluaud aux Iles Séchelles	197
—	Note sur deux Gerrides paléarctiques.	209
—	*Rhynchota aquatica madagascariensia*	210
—	Bibliographie : *The Zoological Record for the years 1888-92*	214
BOURGEOIS (J.).	Faune gallo-rhénane. Malacodermes, 1er supplément (pagination spéciale), 1 à 16 ; 17 à 34 ; table, I à X.	
BUYSSON (H. DU).	Faune gallo-rhénane. Elatérides (suite) (pagination spéciale), 33 à 64.	
BUYSSON (R. DU).	Contribution aux Chrysides du globe (2e série)	245
FAUCONNET (L.).	*Necrophorus vespillo* var. *Fauveli*.	255
FAUVEL (Albert).	A propos de la *Sipalia difformis*	255
GUERPEL (H. DE).	Note sur l'*Apion variegatum*	257
HORVATH (Dr G.).	Les *Scolopostethus* américains	238
MARTIN (René).	Les Névroptères planipennes de l'Indre.	142
MONTANDON (A. L.).	Etudes sur la sous-famille *Plataspidinæ* (3e note)	222
PIC.	Anthicides nouveaux	155
—	Description de deux Anthicides exotiques	254
RAFFRAY (A.).	Essai monographique sur la tribu des *Faronini* (Psélaphiens)	1. 157
—	Supplément aux *Faronini*	259
RADOSZKOWSKI (O.).	Descriptions d'Hyménoptères nouveaux	241
REUTER (O. M.)	*Lygæidæ tres palearcticæ*	214

XAMBEU. Mœurs et métamorphoses d'insectes. Buprestides (suite) 54

Comptes des recettes et dépenses pour 1891 et 1892..... 261
Liste des Membres de la Société (1893)..... .. 263
Tables alphabétiques 273
Planches I et II.

Caen. — Typ.-Lith. A. Le Boyteux.

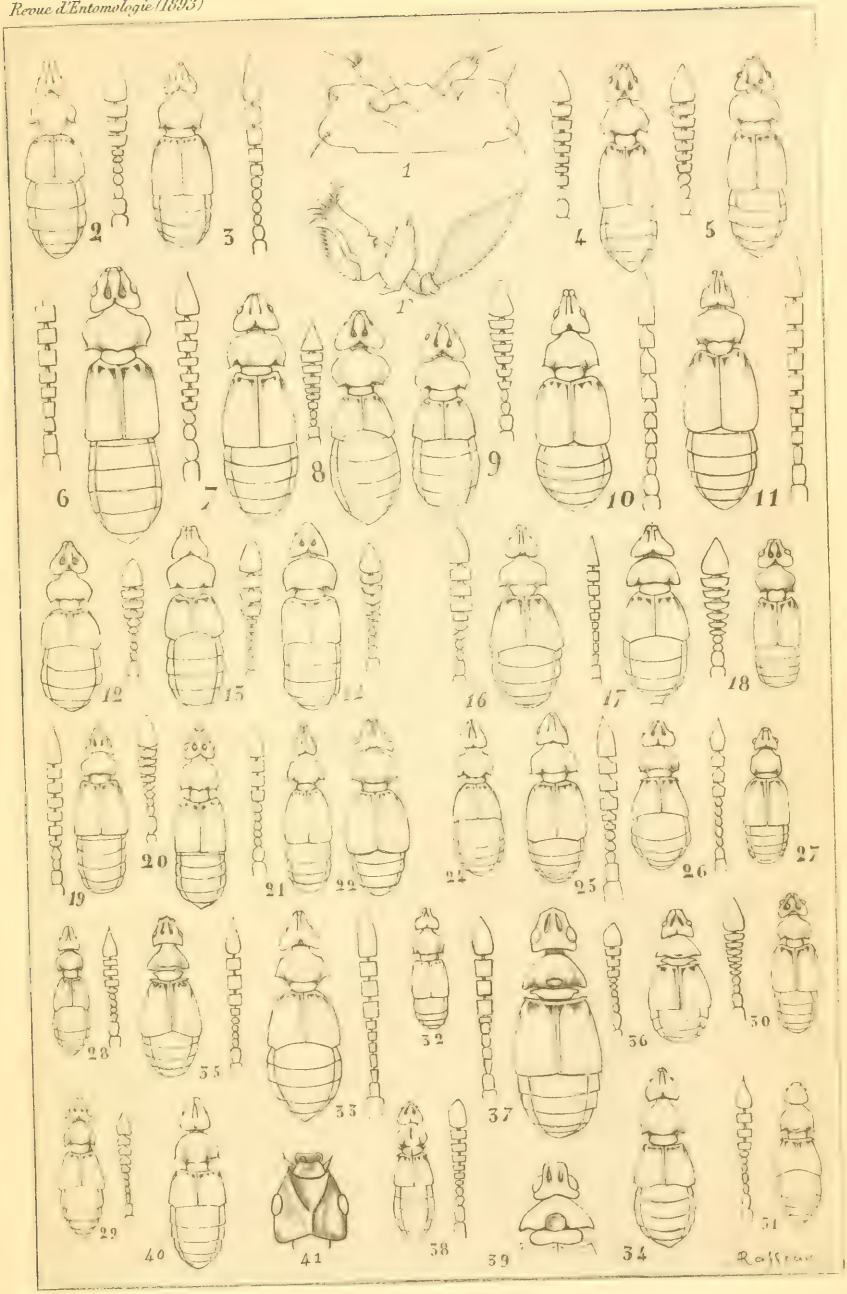
1
1'
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
16
17
18
19
20
21
22
24
25
26
27
28
35
33
32
36
30
29
40
41
38
39
34
31
Rossow

Faronini . II.

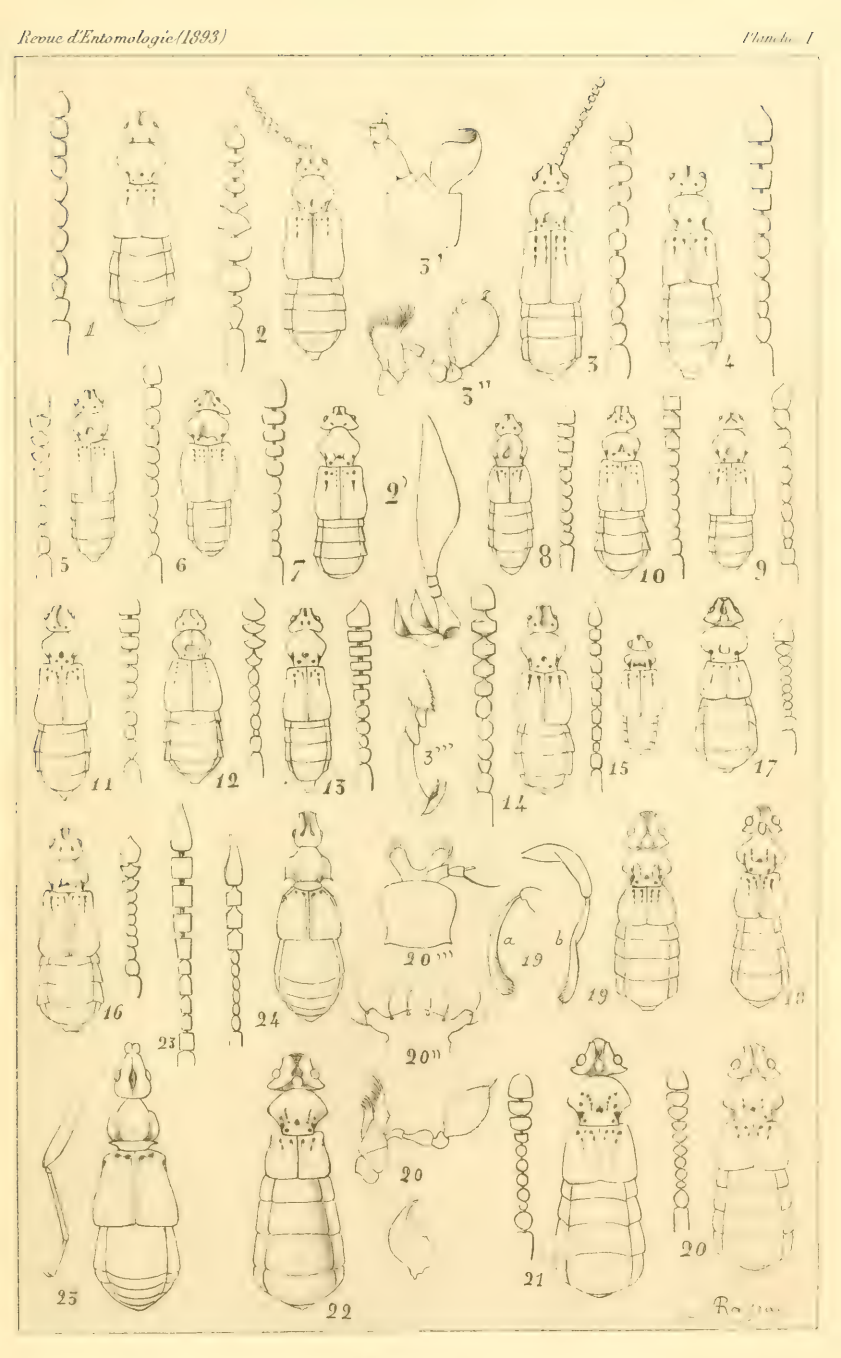
1
2
3'
3
4
3''
5
6
7
2'
8
10
9
11
12
13
3'''
14
15
17
16
23
24
20'''
a
19
b
19
18
20''
25
22
20
21
20

Faronini.I.

Microformed by
Preservation
Services

mfm # 5127
6.96

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01272 1619